

Sous la direction de  
**Francis Gendreau**

**CRISES, PAUVRETÉ  
ET CHANGEMENTS  
DÉMOGRAPHIQUES  
DANS LES PAYS DU SUD**

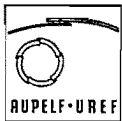
# ds

**actualité scientifique**



# **CRISES, PAUVRETÉ ET CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES DANS LES PAYS DU SUD**

**Sous la direction de Francis GENDREAU  
Avec la participation d'Elisabete De CARVALHO LUCAS**



ÉDITIONS ESTEM

**Éditions ESTEM**  
7, rue Jacquemont  
75017 Paris

### **Le Réseau Démographique de l'UREF**

Le Réseau Démographique de l'UREF a été créé en avril 1990 pour promouvoir des actions dans ce domaine scientifique : appuyer des programmes de recherche (quatre appels à collaboration ont été lancés pour 1991, 1992, 1994 et 1997 sur le thème « population et développement : inégalités, crises et politiques ») ; produire de l'information scientifique (un manuel de sociologie de la population est paru, un manuel d'économie de la population est en préparation) ; et organiser des journées scientifiques (les premières ont été organisées à Bangui en 1993 sur l'évaluation des politiques et des programmes de population, ses Actes ont été publiés ; les deuxièmes ont été organisées à Ouagadougou en 1996 sur le thème « crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud » ; les troisièmes sont en préparation et se tiendront à Rabat en décembre 1998 sur le thème « les transitions démographiques des pays du Sud »).

### **Les publications du Réseau Démographique**

#### **L'évaluation des politiques et programmes de population (1993)**

Sous la direction de Francis GENDREAU et de Denis NZITA KIKHELA

Avec la collaboration de Valérie GUÉRIN

#### **La sociologie des populations (1995)**

Sous la direction de Hubert GÉRARD et Victor PICHÉ

#### **Démographies africaines (1996)**

Francis GENDREAU

#### **Démographies de la péninsule Indochinoise (1997)**

Francis GENDREAU, Vincent FAUVEAU et Dang THU

#### **Démographie de l'Amérique Latine (à paraître)**

Maria Eugenia COSIO-ZAVALA

### **Membres du Comité du Réseau Démographique**

**Francis GENDREAU, coordonnateur**

ORSTOM-CICRED

**Hubert GÉRARD**

Institut de Démographie de l'Université Catholique de Louvain

**Victor PICHÉ**

Département de Démographie de l'Université de Montréal

**Denis NZITA KIKHELA**

Département de Démographie de l'Université de Kinshasa

© 1998, Éditions ESTEM

ISBN 2 84371 036 7

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1er de l'article 40). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

**Les collections “Universités francophones” de l’UREF : un instrument vital pour l’évolution de l’espace scientifique francophone.**

L’Université des réseaux d’expression française (UREF), créée au sein de l’Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), est l’opérateur des Sommets francophones pour l’enseignement supérieur et la recherche.

Dans cette perspective, la collection *Universités francophones* que nous avons lancée en 1988 s’affirme aujourd’hui comme l’un des vecteurs essentiels d’une francophonie active et rayonnante.

Plus de 70 titres ont d’ores et déjà été publiés. Ce sont des ouvrages didactiques (manuels), des monographies faisant le point sur la recherche (série *Sciences en marche*) ou des actes de colloques organisés par les réseaux de l’UREF (série *Actualité scientifique*). Tous s’efforcent de répondre à des besoins identifiés dans des domaines prioritaires : santé, droit, sciences, économie, environnement, aménagement linguistique et sciences humaines. Tous abordent également des thématiques intéressant l’ensemble de la communauté scientifique universitaire. Dans ce but, nous nous efforçons de réunir des équipes de rédacteurs à caractère multilatéral.

Enfin, ce dispositif éditorial serait incomplet sans une politique de prix réaliste, tenant compte des différentes facettes économiques de la communauté francophone. Ainsi, les ouvrages font-ils l’objet d’une tarification préférentielle dans les pays du Sud.

Aux livres de la collection s’ajoutent trois revues de synthèse (*Sécheresse, Santé, Agriculture*) ainsi que des référentiels utilisant les supports les plus modernes de l’édition (cassette vidéo, vidéodisque, disque compact).

Avec *Université francophones*, l’AUPELF/UREF contribue efficacement à la circulation de l’information scientifique et technique. Elle apporte sa pierre à l’édification d’une bibliothèque scientifique universelle, dans laquelle la langue française se propose doublement et définitivement comme langue de culture et de science.

**Professeur Michel GUILLOU**

Recteur de l’UREF

(Université des réseaux d’expression française).

# LISTE DES AUTEURS

- ADJAMAGBO Agnès : Institut santé développement (ISD), Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM), Membre de l'Équipe transition de la fécondité et santé de la reproduction (ETS), Paris, France.
- AHO Gilbert : Économiste national au bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Cotonou, Bénin.
- AKOTO Eliwo Mandjale : Directeur de l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD), Yaoundé, Cameroun.
- ANTOINE Philippe : Directeur de recherche à l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM), chercheur au Centre français sur la population et le développement (CEPED), Paris, France.
- BAYA Banza : Unité d'enseignement et de recherche en démographie (UERD) de l'Université de Ouagadougou, Ouagadougou, Burkina Faso.
- COMPAORE Georges : Directeur de l'Unité d'enseignement et de recherche en démographie (UERD) de l'Université de Ouagadougou, Ouagadougou, Burkina Faso.
- COMPAORE Issaka : Direction de la médecine préventive (DMP) du ministère de la Santé, Ouagadougou, Burkina Faso.
- DANG Thu : Chercheur au Centre d'études sur la population et le développement, Hanoi, Viêt Nam.
- DANSOU Raphaël : Chef du service de la statistique au Ministère du développement rural, Cotonou, Bénin.
- DELAUNAY Valérie : Chargée de recherche à l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM), Membre de l'Équipe transition de la fécondité et santé de la reproduction (ETS), Dakar, Sénégal.
- DJIRE Mamadou : Chercheur au Centre d'études et de recherche sur la population pour le développement (CERPOD), Bamako, Mali.
- ELA Jean-Marc : Professeur invité au Département de Sociologie de l'Université Laval, Québec, Canada.
- EVINA Akam : Chargé de cours et coordonateur des études à l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD), Yaoundé, Cameroun.
- GENDREAU Francis : Chercheur à l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM), coordonateur du Réseau démographie de l'Université des réseaux d'expression française (UREF), Paris, France.
- HAMPSHIRE Kate : Département d'Anthropologie de l'University College London, Londres, Angleterre.
- HERTRICH Véronique : Chargée de recherche à l'Institut national d'études démographiques (INED) et au Centre français sur la population et le développement (CEPED), Paris, France.
- KAMBIRE Roger : Ministère de la Santé, Ouagadougou - Burkina Faso.

- KAMDEM Hélène : Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD), Yaoundé, Cameroun.
- KOBIANE Jean-François : Doctorant à l'Institut de Démographie de l'Université Catholique de Louvain, Louvain-La-Neuve, Belgique.
- KOUTON Etienne Folabi : Doctorant à l'Institut de Démographie de l'Université Catholique de Louvain, Louvain-La-Neuve, Belgique.
- KUEPIE Mathia : Chercheur à l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD), Yaoundé, Cameroun.
- LARIVIERE Sylvain : Coordonateur de l'équipe de recherche sur les Innovations sociales en Afrique de l'Ouest (ISAO) de l'Université Laval, Québec, Canada.
- LEGOUX Luc : Maître de Conférences à l'Institut de démographie de l'Université de Paris I, Paris, France.
- MARTIN Frédéric : Professeur agrégé et directeur de l'équipe de recherche sur les Innovations sociales en Afrique de l'Ouest (ISAO) de l'Université Laval, Québec, Canada.
- MARCOUX Richard : Professeur au Département de Sociologie de l'Université Laval, Québec, Canada.
- NGOY Kishimba : Chercheur à l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD), Yaoundé, Cameroun.
- NOUMBISSI Amadou : Institut de Démographie de l'Université Catholique de Louvain, Louvain-La-Neuve, Belgique.
- NOZAWA Miki : Doctorante à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Paris, France.
- OUEDRAOGO André : Centre national pour la nutrition (CNN) du ministère de la Santé, Ouagadougou, Burkina Faso.
- PARENT Gérard : Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM), Équipe Nutrition, Ouagadougou, Burkina Faso.
- PICHE Victor : Professeur et directeur du Département de démographie de l'Université de Montréal, Montréal, Canada.
- RANDALL Sara : Département d'Anthropologie de l'University College London, Londres, Angleterre.
- RWENGE Mburano : Chercheur à l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD), Yaoundé, Cameroun.
- SANDERSON Jean-Paul : Institut de Démographie de l'Université Catholique de Louvain, Louvain-La-Neuve, Belgique.
- SCHOUMAKER Bruno : Assistant de recherche à l'Institut de Démographie de l'Université Catholique de Louvain, Louvain-La-Neuve, Belgique.
- TAKOOU Dieudonné : Chercheur à l'Observatoire du changement et de l'innovation sociale au Cameroun (OCISCA), Yaoundé, Cameroun.
- THIBON Christian : Centre de recherches sur les pays d'Afrique orientale, Université de Pau et des pays de l'Adour, Pau, France.
- TOKINDANG Joël : Population Council, Bamako, Mali.
- VIGNIKIN Kokou : Unité de recherche démographique (URD), Université du Bénin, Lomé, Togo.

- VIMARD Patrice : Directeur de recherche à l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM), Équipe transition de la fécondité et santé de la reproduction (ETS), Laboratoire population et environnement (LPE), Marseille, France.
- WAKAM Jean : Enseignant et chercheur à l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD), Yaoundé, Cameroun.
- YANA Simon David : Post-doctorant au Département de démographie de l'Université de Montréal, Montréal, Canada.

# LISTE DU COMITÉ D'ÉDITION

- BAYA Banza : Unité d'enseignement et de recherche en démographie (UERD) de l'Université de Ouagadougou, Ouagadougou - Burkina Faso.
- COMPAORE Georges : Directeur de l'Unité d'enseignement et de recherche en démographie (UERD) de l'Université de Ouagadougou, Ouagadougou-Burkina Faso.
- GENDREAU Francis : Chercheur à l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM), coordonateur du Réseau démographie de l'Université des réseaux d'expression française (UREF), Paris - France.
- MARCOUX Richard : Professeur au Département de Sociologie de l'Université Laval, Québec - Canada.
- POIRIER Jean : Département de démographie de l'Université de Montréal, Montréal - Canada.
- TABUTIN Dominique : Institut de Démographie de l'Université Catholique de Louvain, Louvain-La-Neuve-Belgique.



# SOMMAIRE

<b>Introduction : Enjeux et défis</b>	<b>1</b>
<i>(Francis Gendreau et Georges Compaore)</i>	
<b>Partie I : Changements socio-politiques, crises et transitions</b>	<b>15</b>
Chapitre 1 : Population, pauvreté et crises <i>(Jean-Marc Ela)</i>	17
Chapitre 2 : Crise démographique et crise sociopolitique au Burundi <i>(Christian Thibon)</i>	35
Chapitre 3 : Transition vers l'économie de marché, pauvreté et changements démographiques au Viêt Nam <i>(Dang Thu, Francis Gendreau et Miki Nozawa)</i>	51
Chapitre 4 : Crises et mouvements de réfugiés depuis les pays du Sud <i>(Luc Legoux)</i>	71
<b>Partie II : Approches théoriques et méthodologiques</b>	<b>79</b>
Chapitre 5 : Transitions démographique et familiale : une relecture des théories à la lumière de la crise <i>(Patrice Vimard)</i>	81
Chapitre 6 : Pauvreté et fécondité : Un aperçu de la littérature des 25 dernières années <i>(Bruno Schoumaker)</i>	99
Chapitre 7 : Essai de construction d'un profil de pauvreté des ménages à Ouagadougou à partir des caractéristiques de l'habitat <i>(Jean-François Kobiané)</i>	117
Chapitre 8 : Concept et mesure des perceptions de la pauvreté en milieu rural pour des fins de développement socio-économique : application au Bénin <i>(Sylvain Larivière, Frédéric Martin, Gilbert Aho et Raphaël Dansou)</i>	133
Chapitre 9 : Pauvreté et comportements démographiques au Cameroun : à la recherche d'un indicateur de pauvreté <i>(Amadou Noubissi et Jean-Paul Sanderson)</i>	149
<b>Partie III : Mariage, famille et paupérisation urbaine</b>	<b>165</b>
Chapitre 10 : Pauvreté et structures familiales dans trois métropoles africaines : Yaoundé, Abidjan et Dakar <i>(Jean Wakam, Mburano Rwenge, Mathias Kuépie)</i>	167
Chapitre 11 : Ménage et crise du logement à Dakar : une émancipation résidentielle de plus en plus tardive des jeunes générations <i>(Joël Sibaye Tokindang)</i>	183
Chapitre 12 : Crise et évolution des comportements matrimoniaux à Dakar <i>(Philippe Antoine et Mamadou Djiré)</i>	203
Chapitre 13 : Crise, pauvreté et nuptialité à Bamako (Mali) <i>(Richard Marcoux et Victor Piché)</i>	219

## **Partie IV : Stratégies d'adaptation des familles rurales** **237**

- Chapitre 14 : Pauvreté et changements démographiques à Yemessoa (Cameroun) 239  
(*Dieudonné Takouo*)
- Chapitre 15 : Adaptations matrimoniales face à deux situations de crise, aiguë ou chronique, en milieu rural sahélien 249  
(*Véronique Hertrich et Valérie Delaunay*)
- Chapitre 16 : Pauvreté et migration saisonnière chez les Peulhs du Sahel burkinabè 267  
(*Kate Hampshire et Sara Randall*)
- Chapitre 17 : Crise de subsistance économique des ménages agricoles et émigration rurale : le cas du Sud-Togo 283  
(*Kokou Vignikin*)
- Chapitre 18 : Alimentation, nutrition et situations socio-économiques des ménages : le cas de Bagré au Burkina Faso 301  
(*Gérard Parent, Banza Baya, André Ouédraogo, Roger Kambiré et Issaka Compaoré*)

## **Partie V : Diversité des changements de fécondité** **315**

- Chapitre 19 : Comportement procréateur face à la crise et milieu d'habitat en Afrique 317  
(*Eliwo Mandjale Akoto et Hélène Kamdem*)
- Chapitre 20 : La crise en milieu rural ouest-africain : implications sociales et conséquences sur la fécondité. Niakhar (Sénégal), Sassandra (Côte-d'Ivoire), deux exemples contrastés 339  
(*Agnès Adjamagbo et Valérie Delaunay*)
- Chapitre 21 : Crise, famille, jeunesse et altération des justifications sociales d'une forte fécondité au Bénin 357  
(*Etienne Folabi Kouton*)
- Chapitre 22 : Conjoncture économique et constitution de la famille : une étude des représentations du mariage et de la procréation au Cameroun 377  
(*Simon David Yana*)
- Chapitre 23 : Fécondité, planification familiale et crise en milieu urbain camerounais : le cas d'une ville moyenne, Edéa 393  
(*Akam Evina et Kishimba Ngoy*)

## **Annexe : Les secondes Journées Scientifiques du Réseau Démographie de l'UREF** **405**

- A : Organisation et déroulement 407
- B : Programme 408
- C : Liste des participants 410

# ENJEUX ET DÉFIS

Francis Gendreau<sup>1</sup> et Georges Compaoré<sup>2</sup>

De nombreux pays vivent des situations de crises dont les causes et les conséquences sont diverses (économiques, sociales et culturelles) et qui s'accompagnent souvent de conflits (politiques, ethniques ou religieux). Parallèlement, la pauvreté se maintient ou s'étend. Ces notions de crise et de pauvreté sont souvent utilisées pour expliquer certains phénomènes démographiques : hausse de la mortalité, recul de la nuptialité, accroissement de la taille des ménages urbains, baisse (ou augmentation) de la fécondité, intensification des migrations de personnes déplacées et réfugiées, ralentissement de l'urbanisation, développement des migrations de retour, etc.

L'objectif de cet ouvrage collectif est d'examiner les interrelations, dans les pays du Sud, entre les crises actuelles, la pauvreté et les dynamiques démographiques<sup>3</sup>.

L'année 1996 avait été déclarée par les Nations Unies « année internationale pour l'élimination de la pauvreté ». C'est dire l'actualité du thème. Le terme de pauvreté était d'ailleurs tombé en désuétude depuis quelques décennies ; il est réapparu en force depuis le début des années quatre-vingt avec les crises et leur traitement par les institutions internationales, Fonds Monétaire International (FMI) et Banque Mondiale.

Les enjeux théoriques et politiques de la question sont importants car l'analyse que font ces organisations (et d'autres, notamment parmi les bailleurs de fonds bilatéraux) oriente leurs modalités d'intervention. Or l'expérience montre que cette analyse s'appuie sur l'idéologie libérale et que les traitements consistent à donner toute leur place aux lois du marché. Pourtant, de nombreux aspects du libéralisme contribuent sans doute à créer, aggraver ou déplacer le problème (mondialisation de l'économie, fixation des cours des matières premières, division internationale du travail, etc.).

Quant aux relations entre la pauvreté et la démographie, des affirmations trop rapides sont souvent avancées. C'est ainsi qu'il est indiqué dans le Programme d'action adopté à la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD, Le Caire, septembre 1994) : « L'élimination de la pauvreté contribuera à freiner l'accroissement de la population et à en hâter la stabilisation » [15]. Comme on le verra à la lecture de cet ouvrage, une telle assertion demanderait de sérieuses nuances.

Cet ouvrage montre bien, à la fois sur le plan théorique et sur le plan empirique, la complexité des relations en ce domaine. Cette introduction suivra à peu près le canevas de l'ouvrage et s'appuiera sur ses différents chapitres. Dans un premier temps, nous illustrerons la diversité des situations de crise et de pauvreté. Nous réfléchirons ensuite aux aspects théoriques des relations entre crise, pauvreté et population. Une distinction apparaît très vite nécessaire, celle entre les mondes urbain et rural, qui explique les trois paragraphes suivants : justification de cette distinction ; puis analyse d'études de cas en ville, centrées sur les transformations de l'entrée en union et des comportements matrimoniaux, du ménage, de l'accès au logement et des structures familiales ; enfin, présentation de travaux sur le milieu rural montrant la diversité des modes d'adaptation des populations, notamment dans le domaine des mouvements migratoires. Nous évoquerons alors les questions de santé et de

1. ORSTOM, CICRED, Paris, France.

2. UJERD, Ouagadougou, Burkina Faso.

3. Cet ouvrage a été réalisé à partir des matériaux des secondes Journées scientifiques du Réseau Démographie de l'UREF, qui avaient pour thème « Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud ». Ces Journées se sont tenues à Ouagadougou (Burkina Faso) du 13 au 15 novembre 1996. L'annexe de cet ouvrage fournit des informations sur ces Journées : organisation, programme et liste des participants.

mortalité, même si un seul chapitre de cet ouvrage leur est consacré. Enfin, les changements en matière de comportements dans le domaine de la procréation, de fécondité et de planification familiale seront examinés. Une courte conclusion insistera sur la nécessité d'approfondir ce champ de recherche.

## Contextes variés et situations complexes

De nombreux pays du monde vivent des situations dramatiques très diverses dans leur nature et dans leurs causes, situations souvent qualifiées de « crises ». Le contexte de crise apparaît ainsi très multiforme à la lecture des différents chapitres de cet ouvrage : la « crise » du Burundi n'est bien évidemment pas la même que celle des pays du Sahel ou que celle du Cameroun. Divers qualificatifs accompagnent d'ailleurs souvent le mot « crise » pour en préciser sinon la nature, du moins la cause principale : économique, politique, sociale, alimentaire, environnementale ; on parle aussi de crise internationale, de crise du logement, etc.

Handicapés par des événements extérieurs défavorables et par des politiques économiques souvent inadaptées, les pays du Sud ont du mal à redresser la situation. Cela d'autant plus que les contextes de crise sont souvent liés à la crise de l'État. Plusieurs pays gravement endettés voient s'éloigner de plus en plus les chances d'un retour à des situations financières normales. La persistance, dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, des grandes disparités de croissance du revenu entre les différentes régions du monde, a eu des effets catastrophiques pour la majeure partie de l'Afrique subsaharienne. Pour les autres régions, la situation d'ensemble apparaît moins alarmante.

Dans tous les cas, ces crises se traduisent au moins par une dégradation des conditions de vie des populations. Au niveau macro-économique, on peut en faire le constat en considérant le produit intérieur brut (PIB) par habitant. Certes, cet indicateur donne une vision synthétique, donc réductrice, d'une réalité sociale complexe. Il peut toutefois être utilisé, au moins en un premier temps, pour une approche globale. C'est ainsi que l'OCDE a reconstitué l'évolution du Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant pour 56 pays [12]. Parmi eux, 26 avaient un PIB/habitant de moins de 2 000 \$ en 1950 (en dollars Geary-Khamis de 1990) : le Japon, classé parmi les 17 pays capitalistes avancés ; 2 parmi les 5 pays d'Europe du sud (Grèce et Turquie) ; 3 parmi les 7 pays d'Europe de l'Est (Bulgarie, Roumanie, Yougoslavie) ; 1 parmi les 7 pays d'Amérique latine (le Brésil) ; les 10 pays d'Asie ; 9 parmi les 10 pays d'Afrique (sauf l'Afrique du Sud). Quelques données sur le PIB/habitant de ces 26 pays figurent au tableau 1.

Sur ce tableau, on peut voir la formidable diversité des trajectoires économiques sur une période de 42 ans (les trois premières colonnes) : à côté du « miracle japonais » et des « dragons » (Corée du Sud et Taiwan), quelques pays ont eu une croissance de leur PIB/habitant très honorable, comme les deux pays d'Europe du Sud, les deux « bébés tigres » (Indonésie et Thaïlande), la Chine ou l'Égypte. Pour tous ces pays, le PIB/habitant est multiplié par un facteur supérieur à 3 au cours de la période considérée. À l'opposé, d'autres pays ont connu une croissance beaucoup plus modeste, avec un facteur multiplicatif inférieur à 1,5 : Bangladesh, Côte d'Ivoire, Tanzanie, Maroc ; pour l'Éthiopie, cette croissance est même proche de la stagnation et dans deux cas (Ghana et Zaïre), il y a eu recul. Enfin, les dix autres pays ont connu une croissance moyenne (facteur multiplicatif compris entre 1,5 et 3).

Mais ce diagnostic est trop rapide et demande à être approfondi, notamment en examinant l'ensemble des parcours et non seulement les deux points extrêmes. C'est ainsi que l'on constate (les deux dernières colonnes) que la courbe du PIB/habitant est passée par un maximum au cours de la période dans deux tiers des cas, et que pour sept pays (dont trois pays d'Europe de l'Est et quatre pays d'Afrique subsaharienne : Éthiopie, Zaïre, Côte d'Ivoire et Ghana), le PIB/habitant de 1992 est inférieur à 80% de la valeur de ce maximum. Ce tableau montre bien, sur un échantillon de pays, les disparités de la croissance économique ainsi que les cas de décroissance.

**Tableau 1 : Évolution du PIB/habitant pour quelques pays, 1950-1992 (en dollars Geary-Khamis de 1990)**

PAYS	1950 (a)	1992 (b)	100 x b/a	Maximum (année) (c)	100 b/c
Éthiopie	277	300	108	412 (1973)	73
Birmanie	393	748	190	865 (1985)	86
Tanzanie	427	601	141	693 (1976)	87
Égypte	517	1927	373	2 030 (1990)	95
Nigeria	547	1 152	211	1 305 (1977)	88
Bangladesh	551	720	131	720 (1992)	100
Inde	597	1 348	226	1 360 (1991)	99
Kenya	609	1 055	173	1 079 (1990)	98
Chine	614	3 098	505	3 098 (1992)	100
Zaïre*	636	353	56	855 (1957)	41
Pakistan	650	1 642	253	1 650 (1991)	100
Thaïlande	848	4 694	554	4 694 (1992)	100
Côte d'Ivoire	859	1 134	132	1 909 (1980)	59
Indonésie	874	2 749	315	2 749 (1992)	100
Corée du Sud	876	10 010	1 143	10 010 (1992)	100
Taiwan	922	11 590	1 257	11 590 (1992)	100
Roumanie	1 182	2 565	217	4 174 (1986)	61
Ghana	1 193	1 007	84	1 314 (1974)	77
Philippines	1 293	2 213	171	2 552 (1982)	87
Turquie	1 299	4 422	340	4 422 (1992)	100
Yougoslavie	1 546	3 887	251	6 261 (1986)	62
Maroc	1 611	2 327	143	2 489 (1991)	93
Bulgarie	1 651	4 054	246	6 433 (1984)	63
Bésil	1 673	4 637	277	5 246 (1980)	88
Japon	1 873	19 425	1 037	19 425 (1992)	100
Grèce	1 951	10 314	529	10 314 (1992)	100

\* : *Aujourd'hui, République Démocratique du Congo. Source : [12].*

Parmi les pays du Sud, les pays d'Afrique subsaharienne sont particulièrement touchés : « entre 1981 et 1989, l'Afrique subsaharienne a enregistré une baisse cumulée de 21% de son PNB réel par habitant » [17]. Cette région a connu ou connaît des crises aux causes très diverses : économiques bien entendu, en rapport avec la récession économique mondiale, l'endettement des États, les effets pervers de l'ajustement structurel, ou encore la détérioration des termes de l'échange, mais aussi sociales et culturelles : « A la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, le ralentissement de la croissance, la crise de la dette et la dégradation des termes de l'échange ont bouleversé de nombreux pays. La réflexion sur le développement axé sur les personnes a alors été reléguée au second plan, tandis que les programmes de stabilisation, puis d'ajustement structurel occupaient le devant de la scène » [16]. Ces crises s'accompagnent souvent de conflits violents à l'échelle nationale, voire sous-régionale. On ne peut s'empêcher de penser ici aux grands bouleversements actuels qui secouent l'Afrique centrale et menacent la paix régionale.

C'est bien sûr la composante économique des crises qui retient le plus l'attention avec notamment la dégradation du pouvoir d'achat des ménages, l'extension du chômage et le désengagement de l'État des secteurs sociaux. Et ce sont des millions d'être humains, parmi les plus vulnérables, qui sont affectés. Sur la figure 1, on a tracé les courbes d'évolution du PIB/habitant des 10 pays africains de l'échantillon de l'OCDE. On y trouve :

- deux pays d'Afrique du Nord, le Maroc et l'Égypte, qui ont connu au cours de la période une croissance lente, mais à peu près régulière ;
- deux pays, l'Afrique du Sud et la Côte d'Ivoire, qui, à des niveaux différents, ont connu une phase de croissance assez soutenue jusqu'au début des années quatre-vingt avant d'aborder une phase de décroissance qui les a conduits en 1992 à retrouver leur niveau de 1968 pour le premier et de 1962 pour le second ;
- les six autres pays qui se situent tous dans la partie inférieure du graphique et dont la croissance est négative (Zaire et Ghana) ou pratiquement nulle ou très faible (Tanzanie, Nigeria et Kenya).

Les travaux de recherche dont il est rendu compte dans cet ouvrage portent sur onze pays : huit d'Afrique subsaharienne (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal et Togo), deux d'Afrique du Nord (Maroc et Tunisie) et un d'Asie (Viêt Nam). En guise d'introduction aux chapitres en traitant, nous avons rassemblé dans les tableaux 2 et 3 les données relatives à la croissance du PIB/habitant de ces pays d'après la Banque Mondiale<sup>1</sup>.

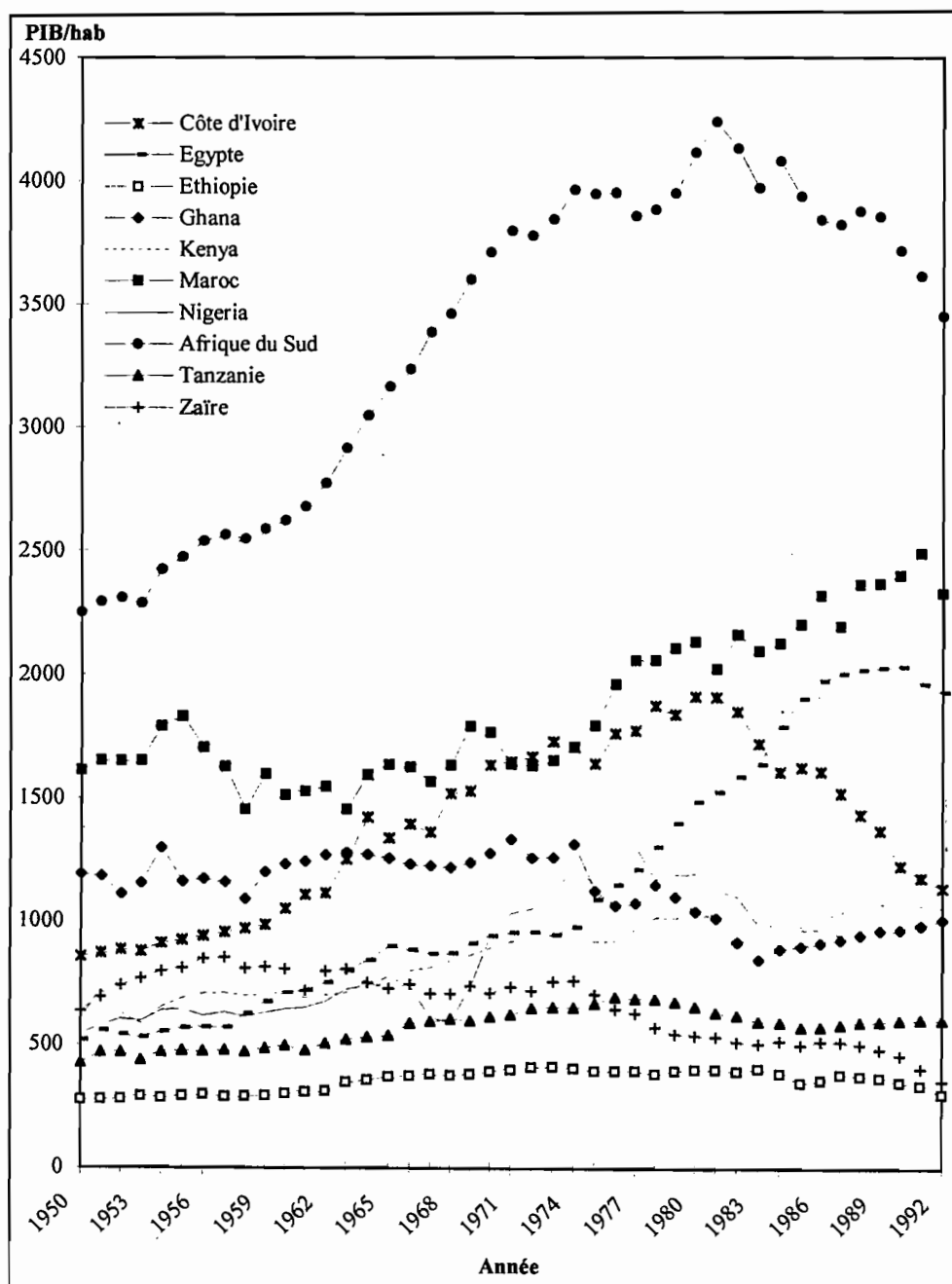
**Tableau 2 : Évolution du PIB/habitant des pays figurant dans cet ouvrage (en dollars de 1987)**

Pays	1960	1970	1980	1990	1994
Bénin	320	356	359	353	362
Burkina Faso	173	185	219	245	253
Burundi	125	161	195	227	191
Cameroun	601	582	962	898	661
Côte d'Ivoire	500	1 050	1 216	823	708
Mali	217	240	288	260	248
Maroc	484	575	782	909	942
Sénégal	713	723	663	687	615
Togo	244	400	472	391	317
Tunisie	547 (a)	716	1 172	1 315	1 428
Viêt Nam	—	—	526 (b)	606	760

(a) : 1961 ; (b) : 1984. Source : [17] (d'après des estimations de la Banque Mondiale).

1. On connaît les difficultés rencontrées dans l'estimation d'un indicateur comme le PIB/habitant ; on ne s'étonnera donc pas que les estimations de la Banque Mondiale et de l'OCDE soient différentes (unités monétaires, méthodes de calcul et hypothèses différentes). Les chiffres figurant dans les tableaux sont donc à considérer avec précaution (au moins autant que pour les estimations démographiques !) et ne sont fournis ici que pour illustrer quelques tendances lourdes de l'économie.

Figure 1 : Évolution du PIB par habitant de 10 pays africains, 1950-1992



**Tableau 3 : Variations du PIB/habitant des pays figurant dans cet ouvrage sur la période 1960-94 (en dollars de 1987)**

Pays	Valeur la plus faible		Valeur la plus élevée		Taux d'accroissement annuel moyen (%)	
	Valeur	Année	Valeur	Année	Entre les extrêmes	1960-94
Bénin	309	1962	391	1985	1,0	0,4
Burkina Faso	173	1960	254	1991	1,2	1,1
Burundi	106	1961	232	1991	2,6	1,3
Cameroun	543	1967	1 243	1986	4,5	0,3
Côte d'Ivoire	500	1960	1 452	1978	6,1	1,0
Mali	212	1962	299	1979	2,0	0,4
Maroc	463	1961	942	1994	2,2	2,0
Sénégal	615	1994	752	1965	-0,7	-0,4
Togo	244	1960	472	1980	3,4	0,8
Tunisie (a)	547	1961	1 428	1994	3,0	3,0
Viêt Nam (b)	526	1984	760	1994	3,7	3,7

(a) : seulement sur la période 1961-94 ; (b) : seulement sur la période 1984-94. Source : [17] (d'après des estimations de la Banque Mondiale).

Ces deux tableaux mettent en évidence quatre groupes de pays :

- ceux qui progressent à peu près régulièrement tout au long de la période : Tunisie, Maroc et Viêt Nam, c'est-à-dire les trois pays de l'échantillon qui n'appartiennent pas à l'Afrique subsaharienne ;
- les pays touchés de plein fouet par une régression brutale de leur PIB/habitant : Côte d'Ivoire, Cameroun et Togo, avec une réduction de moitié du PIB/habitant pour les deux premiers et du tiers pour le troisième ;
- le Sénégal, qui régresse lentement tout au long de la période ;
- les cinq autres pays, qui se situent à des niveaux plus faibles de l'indicateur et qui stagnent, ou ne progressent que de façon incertaine.

On le voit, les situations sont très diverses et les dynamiques économiques à l'œuvre sont différentes, cela en liaison avec la diversité des histoires, des contextes politiques, des environnements régionaux, etc. C'est pourquoi Jean-Marc Ela nous propose comme cadre de référence « la totalité des processus de restructuration qui s'opèrent entre l'État, l'économie et la société ». Un exemple dramatique, mais éclairant, de la complexité des crises est fourni par Christian Thibon avec le cas du Burundi : éléments historiques, « entrecroisement des facteurs conjoncturels et structurels », crise de l'environnement, « succession des crises socio-économiques puis politiques ». A l'inverse, l'évolution socio-économique du Viêt Nam telle que nous la livrent Dang Thu et ses coauteurs n'a pas ce caractère dramatique, mais évoque bien cette restructuration de l'État, de l'économie et des rapports sociaux dans le cadre de la transition prudente vers l'économie de marché qui se réalise dans un contexte de bonnes performances économiques.

Enfin, on ne peut pas ne pas évoquer ici les migrations de réfugiés. Certes, elles ne résultent pas de stratégies d'adaptation car les réfugiés n'ont le plus souvent guère d'autre solution. Pour Luc Legoux, « toutes les crises se retrouvent à des degrés divers dans l'asile politique ». Mais face aux crises qui les provoquent, ces migrations sont confrontées à « une crise de l'accueil consécutive à l'accroissement des flux de réfugiés ».



## Concepts, théories et méthodes

Le terme de pauvreté a émergé il y a quelques années dans les problématiques des sciences sociales. Avec lui, sont apparus d'autres termes comme précarité ou vulnérabilité (groupes vulnérables) ou d'autres encore introduisant la dynamique du phénomène : paupérisation, précarisation. Car, parallèlement aux situations de crises, la pauvreté devient un phénomène majeur des sociétés contemporaines, tant dans les villes que dans les campagnes (et tant dans les pays du Nord que dans ceux du Sud). Si la croissance économique est sans doute une condition nécessaire à la réduction de la pauvreté, ce n'est pas une condition suffisante : « Dans un trop grand nombre de pays, la croissance ne débouche pas sur une réduction de la pauvreté, car elle est trop faible ou trop lente, ou encore parce que sa qualité et sa structure ne visent pas suffisamment à améliorer le sort des pauvres » [17]. L'expérience historique montre bien que la croissance laisse une partie de la population au bord de la route, cela d'autant plus que seules les lois du marché jouent et que des mécanismes de solidarité, de croissance partagée et de répartition des revenus ne sont pas mis en œuvre.

Mais quelle définition peut-on donner de la pauvreté ? Quelle mesure peut-on en proposer ? Quels éléments prend-on en compte quand on parle de pauvreté ? Bruno Schoumaker montre la diversité des approches : besoins nutritionnels et consommation alimentaire, revenus, accès aux soins de santé, à l'instruction. Mais il n'est pas facile de distinguer les composantes de la pauvreté de ses causes et conséquences. Jean-François Kobiané, à partir de l'exemple de Ouagadougou, propose de considérer les conditions d'habitat comme un indicateur de pauvreté des ménages. Amadou Noubissi et Jean-Paul Sanderson montrent de leur côté qu'à partir des Enquêtes démographiques et de santé (EDS), on peut construire un indicateur de pauvreté grâce aux données sur l'habitat (type de W.-C., matériau du plancher, accès à l'eau et à l'électricité), le niveau d'instruction et la possession de certains biens (automobile, cuisinière). Il faut sans doute s'interroger aussi sur les perceptions de la pauvreté par les populations concernées. C'est ce qu'ont fait Sylvain Larivière et ses coauteurs en milieu rural au Bénin, pour trouver que lesdites populations ont « une vision relativement homogène du bien-être et de la pauvreté » et, résultat intéressant, que « l'éducation n'apparaît pas aux populations rurales comme une dimension importante du bien-être et de la pauvreté ». Pourtant, si les exemples fournis précédemment montrent le caractère multidimensionnel de la pauvreté, la composante « accès à l'éducation de base » apparaît essentielle ; il en découle notamment l'approche de l'éducation comme investissement en vue du développement.

Depuis longtemps, la croissance démographique est considérée comme une cause principale et directe du sous-développement, des crises et de la pauvreté. Aujourd'hui, on s'interroge surtout sur la causalité inverse et les notions de crise et de pauvreté ont pénétré le champ explicatif de la démographie. La question fondamentale est la suivante : quelles sont, dans les pays du Sud, les interrelations entre les crises actuelles, la pauvreté et les changements démographiques au niveau de la société et au sein des familles ? Les éléments de réponse à cette préoccupation majeure proposés dans cet ouvrage seront, nous n'en doutons pas, d'un grand intérêt pour la connaissance des effets des situations de crise sur les phénomènes démographiques et plus généralement sur le déroulement des transitions démographiques et familiales en cours dans les pays du Sud.

Comment intégrer les phénomènes de crises et l'extension de la pauvreté dans le cadre général de la transition démographique ? Plusieurs chapitres font référence à cette question, notamment celui de Patrice Vimard qui constate « un certain désordre dans les analyses » depuis l'émergence de cette question. Il fait de même pour la « transition familiale » en mettant l'accent sur la « pluralité des évolutions » aboutissant à des « configurations démographiques et familiales plus complexes où contraception moderne et malthusianisme de pauvreté d'une part, ménages étendus et familles nucléaires d'autre part ne sont plus antinomiques ».

De son côté, Bruno Schoumaker, au terme de sa revue de la littérature, estime que « l'idée selon laquelle les pauvres ont une fécondité plus élevée que les autres n'est pas démontrée » et qu'un « déclin de fécondité peut bel et bien se produire parmi les groupes pauvres ». C'est ce que Maria Cosio-Zavala avait montré en distinguant en Amérique latine les « transitions de modernisation » des « transitions de pauvreté » [5]. La prise en compte des diverses temporalités est ici fondamentale, comme le souligne Patrice Vimard : « Si la transition de la fécondité intervient ou s'accélère en période de difficultés, ce sont les mutations antérieures en matière d'instruction, de santé et de rapports sociaux qui permettent cette évolution où la crise ne joue qu'un rôle déclencheur ou accélérateur d'une évolution des mentalités dont les fondements sont plus anciens ».

Enfin, les divers chapitres de cet ouvrage, tout en avançant dans l'analyse des phénomènes, insistent sur les difficultés méthodologiques de l'étude : disponibilité des données (il est le plus souvent difficile de rapprocher données démographiques et données économiques) ; enchevêtrement des phénomènes (comment dissocier par exemple les effets de la crise économique et les programmes d'ajustement structurel ?) ; temporalités différentes de ces phénomènes et de leurs effets (il y a des effets immédiats, mais aussi des effets à plus long terme liés aux changements de comportements générés par la nouveauté des situations) ; nuances à apporter dans les diagnostics (tel phénomène a-t-il une influence ? est-il un « déclencheur » ou un « accélérateur » ?) car si l'on met en évidence des évolutions qui se situent en temps de crise, encore faut-il montrer « de quels comportements la récession économique a favorisé le développement » [10]. Peut-être aussi est-il bon de rappeler une fois de plus que corrélation ne signifie pas causalité ? « Deux modes de pensée peuvent, en vérité, s'affronter éternellement : l'un soutient que la pauvreté engendre une croissance démographique élevée et l'autre prétend qu'une croissance démographique importante provoque et perpétue davantage de pauvreté. Déterminer la direction de la causalité demeure un exercice stérile, parce que de nombreux phénomènes interagissent en même temps » [11].

## Villes et campagnes

Les pauvres forment une catégorie hétérogène dont on connaît les caractéristiques de manière fragmentaire. Dans beaucoup de pays, la pauvreté a une dimension nettement régionale. Elle est généralement plus répandue dans les zones rurales, et plus spécifiquement là où les techniques de mise en valeur de la terre n'ont pas beaucoup évolué. On trouve beaucoup de pauvres dans les régions où la terre arable est rare, où la productivité agricole est faible et où les sécheresses, inondations et dégradations de l'environnement sont chose courante. Au-delà, on peut associer cette pauvreté rurale à l'isolement dans la mesure où la dispersion de la population ne favorise pas l'accès aux infrastructures de base. Mais il ne faut pas pour autant considérer le maintien ou le retour à la terre comme synonyme de pauvreté ou de paupérisation : il y a heureusement des zones rurales où la pauvreté recule !

Les villes sont, elles aussi, touchées par la pauvreté. Ces pauvres du milieu urbain vivent souvent dans des quartiers surpeuplés où l'habitat spontané et précaire domine et où le manque d'hygiène et la contamination de l'eau rendent les conditions de vie très dures. Les pauvres sont aussi défavorisés sur le plan du capital humain : partout, ils ont un niveau d'instruction plus faible que l'ensemble de la population. Enfin, ils ont moins accès que les autres catégories de population aux biens et équipements publics.

Le tableau 4 fournit quelques indications sur l'accès des populations rurales et urbaines à certains services pour les pays figurant dans les chapitres suivants. On y constate que, sauf exception, les indicateurs relatifs au milieu urbain sont plus favorables que ceux du milieu rural.

**Tableau 4 : Disparités entre villes et campagnes**

Pays	Santé (a)		Eau potable (a)		Assainissement (a)	
	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain
Bénin	—	—	53	41	6	54
Burkina Faso	89	100	—	—	11	42
Burundi	79	100	69	100	51	60
Cameroun	39	44	43	57	36	64
Côte d'Ivoire	11	61	81	59	51	59
Mali	—	—	38	36	21	58
Maroc	50	100	18	94	18	69
Sénégal	—	—	28	85	40	83
Togo	60	90	58	74	10	56
Tunisie	80	100	89	100	94	98
Viêt Nam	80	100	32	53	16	47

(a) : population ayant accès aux services indiqués (en %) en 1990-95. Source : [16](d'après des estimations de l'UNICEF).

Cette différence entre les deux milieux se retrouve lorsqu'on considère la pauvreté en termes de revenus et de consommation. C'est ainsi que Dang Thu et ses coauteurs signalent que la proportion de pauvres est deux fois plus importante et les niveaux de revenus et de consommation deux fois moins élevés à la campagne qu'en ville.

Comme par ailleurs les modes de vie et les comportements diffèrent entre les deux milieux, il paraît utile de les examiner séparément. Cela d'autant plus que les auteurs ont mis l'accent surtout sur les comportements en matière de nuptialité lorsqu'ils traitent de la ville, alors que les chapitres s'intéressant au milieu rural insistent plus sur l'ajustement par les migrations.

## Transformations du mariage et des ménages en ville

En ville, la constitution de la famille et l'émancipation des jeunes sont très liées aux contextes de crise et de pauvreté. L'évolution des comportements matrimoniaux est en pleine mutation au regard des diverses formes de crises qui secouent l'édifice conjugal ou le ménage. Les principaux acteurs du ménage, hommes et femmes, tentent des expériences nouvelles pour faire face à ces situations.

On assiste alors à une redéfinition des rôles familiaux et sociétaux que les uns et les autres proposent ou subissent devant l'ampleur des problèmes qu'ils sont appelés ou amenés à assumer : retard d'entrée en union, éducation plus au moins longue selon les capacités des ménages à résister plus ou moins durablement à la crise, etc. Par ailleurs, les unions se fragilisent, tant les problèmes qu'elles soulèvent ou qu'elles suscitent, dépassent la capacité de gestion des protagonistes. Quelques exemples pris dans les chapitres de l'ouvrage illustrent ces évolutions.

A Dakar, la crise a accéléré les mutations matrimoniales (Philippe Antoine et Mamadou Djiré) : premier mariage des hommes retardé, naissances hors mariage plus nombreuses, couples fragilisés. Un aspect particulier de la question, étudié par Joël Tokindang, a trait à l'émancipation résidentielle, ajournée par la précarité économique, d'où le recul de l'âge d'entrée en première union. A Bamako (Richard Marcoux et Victor Piché), les résultats sont moins nets ; mais « la polygamie semble insensible à la problématique de mobilité socioprofessionnelle » et à l'appauvrissement.

Ces modifications des comportements matrimoniaux ont bien sûr des répercussions sur les structures familiales. L'ajournement de l'émancipation résidentielle par la précarité économique à Dakar (Joël Tokindang), entraîne bien sûr le développement de la cohabitation résidentielle entre générations. Mais Jean Wakam et ses collègues

montrent que dans trois métropoles africaines (Yaoundé, Abidjan et Dakar) la pauvreté favorise plutôt la nucléarisation familiale, sans que « l'adhésion à la famille étendue et à la solidarité familiale » soit pour autant abandonnée.

## Les modes d'adaptation en milieu rural

En milieu rural, les phénomènes migratoires sont sans doute les plus immédiatement sensibles à l'environnement économique : « Par la mobilité, les gens peuvent s'adapter aux contraintes, ils peuvent échapper au danger et à la pauvreté » [11]. Les systèmes migratoires ne constituent pas une entité autonome, comme cela a été montré pour le système migratoire ouest-africain [18]. Les phénomènes migratoires se sont progressivement modifiés voilà près de deux décennies pour s'adapter aux exigences de conditions de vie jusque là inconnues. A cause de la crise économique, tant les individus que les ménages ont changé profondément de comportements et les rôles des hommes et des femmes ont considérablement évolué : « Partout, le monde rural assume les modifications de son environnement, en relation avec la croissance démographique et l'extension ou la fermeture de la frontière agricole. Les mouvements migratoires, qui recomposent les réseaux sociaux et la structure des groupes domestiques, se développent en donnant un rôle important aux femmes, au point que les systèmes de production doivent être repensés au sens le plus large possible, car il ne s'agit plus seulement d'agriculture » [13]. Les migrations de départ font place de plus en plus à des migrations de retour, singulièrement en Afrique subsaharienne. Les migrations de départ sont plus brèves, voire strictement saisonnières. Les changements de domicile deviennent plus fréquents pour réduire les coûts. L'apparition et le développement rapide du phénomène des réfugiés banalisent des situations pourtant critiques.

Kokou Vignikin montre bien, sur l'exemple du Sud-Togo, que « les migrations rurales-urbaines sont bel et bien partie intégrante de stratégies que déploient les ménages agricoles afin d'atténuer les effets appauvrissants de leur environnement de production » par « le transfert de membres vers le secteur urbain ».

A l'inverse, on observe des migrations de retour, par exemple à Yemessou au Cameroun (Dieudonné Takouo). Elles sont liées à l'ampleur de la précarité urbaine, mais les difficultés d'insertion au village semblent indiquer qu'elles ne pourraient constituer qu'une solution provisoire. Une étude récente [9] conclut en effet : « Dans les villages, les conditions d'un développement économique réel ne sont pas remplies, ni celles qui pourraient faciliter l'absorption des immigrants (...) En réalité, les causes qui ont provoqué le premier départ du migrant sont toujours bien présentes. »

Kate Hampshire et Sara Randall s'intéressent aux migrations saisonnières des agropasteurs Peulh du Sahel burkinabè comme conséquence de la pauvreté (en bétail, en terres ou en main d'œuvre) résultant des sécheresses des années quatre-vingt. La rigidité des contraintes sociales et culturelles peut s'assouplir pour permettre ces migrations.

On retrouve enfin en milieu rural les difficultés de plus en plus grandes rencontrées par les jeunes pour se marier, par exemple à Yemessou (Dieudonné Takouo). D'ailleurs Simon Yana montre qu'au Cameroun, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, « l'âge n'est pas un critère absolu pour l'entrée en mariage » ; ce qui importe, c'est la capacité à entretenir la famille. De même, « les moyens matériels sont la principale limite au nombre d'épouses d'un homme ». Pour Étienne Kouton, la crise accélère la montée du célibat au Sud-Bénin, y compris en milieu rural.

Mais le régime matrimonial, « fondement essentiel de la structure des sociétés », est une donnée complexe, et les déterminants de ses mutations sont nombreux. C'est ce qui ressort clairement de la communication de Véronique Hertrich et de Valérie Delaunay qui comparent deux populations paysannes du Sahel, les Bwa du Mali et les Sereer du Sénégal. L'analyse doit distinguer en effet les phénomènes structurels et les phénomènes conjoncturels, ainsi que les composantes des crises (sécheresses,

variations du cours de l'arachide, crise des systèmes de production, etc.). Finalement, les adaptations matrimoniales peuvent être de simples réactions temporaires, « les pratiques habituelles ont repris leur cours après la crise » chez les Bwa, ou des « adaptation(s) durable(s) face à une crise structurelle qui perdure » chez les Sereer.

## Santé et mortalité en temps de crise

On sait que l'impact des crises et de la pauvreté sur la santé et la mortalité n'est pas immédiat (mis à part bien sûr les conflits ou les épidémies). Mais les contextes socio-économiques sont souvent de plus en plus difficiles pour de nombreux groupes sociaux dans les pays du Sud, et la précarité s'installe dans la durée. De plus, les difficultés budgétaires de l'État (et la nécessité d'une plus grande rigueur budgétaire imposée par les programmes de redressement) conduisent souvent à des réductions des budgets de santé publique. Dès lors, peuvent apparaître certaines hausses de la mortalité, comme on le constate déjà dans certains pays [8].

Historiquement, dans les pays à faible espérance de vie, la progression est lente, car tout est à faire et les premiers succès ne bénéficient encore qu'à une fraction limitée de la population, notamment urbaine. Dans un second temps, l'appareil sanitaire s'améliore et les moyens simples et efficaces de lutte contre les grandes endémies infectieuses se diffusent dans l'ensemble de la population et les progrès de l'espérance de vie s'accélèrent. Cependant, lorsque les niveaux d'espérance de vie progressent, le rythme se ralentit parce que les gains sont plus difficiles à obtenir du côté des maladies infectieuses et que, pour continuer à progresser, il faut un système de santé plus performant et capable d'assurer le succès sur d'autres terrains : maladies cardiovasculaires, cancers, maladies de société [4]. Mais il faut aussi que le développement humain progresse : hausse du niveau de vie, amélioration de la nutrition et de l'accès à l'eau potable, élévation de l'instruction (notamment des femmes), renforcement du rôle et du statut de la femme, etc.

Dans un rapport de l'UNICEF [19] portant sur douze pays en développement, la situation de l'Afrique (représentée par le Nigeria, la Zambie et la Tanzanie) était particulièrement stigmatisée. Ce rapport insistait sur le fait que les femmes et les enfants forment deux groupes particulièrement vulnérables aux conséquences de la crise économique. Ce discours alarmiste a atteint son but dans la mesure où les instances de financement international, FMI et Banque Mondiale, ont, dès 1984, reconnu la nécessité de corriger les programmes d'ajustement structurel pour épargner ces populations [2].

« L'aggravation de la situation économique des pays africains depuis cette époque a cependant entretenu les craintes que faisait peser la dégradation des revenus et des conditions de vie des familles sur le bien-être général et sur la santé des enfants en particulier » [4].

L'Afrique souffre donc aujourd'hui d'un retard inquiétant sur les autres régions du monde en développement. Alors que dans les années cinquante, l'Afrique se situait à un niveau de mortalité très comparable à celui de l'Asie, l'écart entre les deux régions s'est progressivement creusé, si bien qu'aujourd'hui l'Asie bénéficie d'une espérance de vie moyenne supérieure de plus de 10 ans à celle de l'Afrique. Un examen plus fin des situations montre que la plupart des pays d'Afrique tropicale progressent à des rythmes nettement inférieurs à ceux prévalant dans les pays de même niveau d'espérance de vie, situés sur d'autres continents [14].

En fait, peu de chapitres abordent cette question, notamment d'un point de vue dynamique. Amadou Noubissi et Jean-Paul Sanderson, dans leur chapitre déjà mentionné, trouvent qu'en milieu urbain, la mortalité est d'autant plus élevée que la pauvreté est forte, mais cette relation est moins nette en milieu rural. Dang Thu et ses coauteurs indiquent qu'au Viêt Nam, on constate une relation forte entre d'une part la pauvreté, d'autre part le faible poids à la naissance des enfants ou leur retard de croissance.

Gérard Parent et ses coauteurs mettent en évidence la situation nutritionnelle précaire, la faiblesse des revenus et des niveaux d'instruction des populations autour du barrage de Bagré (Burkina Faso) : si l'on veut que la construction du barrage leur soit bénéfique, des interventions ciblées prenant en compte l'organisation sociale et la répartition du travail sont nécessaires.

## Crise et fécondité

Ce domaine de recherche a été évoqué sur le plan théorique en début d'article ; il est traité sur des données empiriques dans plusieurs chapitres.

Les expériences multiples de transition de la fécondité dans le monde ne sont pas la résultante de causes identiques : des spécificités façonnent des situations particulières qui ne sont extrapolables ni dans le temps ni dans l'espace. Ainsi, selon Youssef Courbage [6] « cette immuabilité du comportement fécond qui contraste avec les progrès enregistrés dans la plupart des domaines politique, économique et social, laisse planer quelques doutes sur l'automatisme de liaisons, souvent considérées comme évidentes, entre modernisation et démographie ». La hausse ou la baisse de la fécondité n'est pas intimement et uniquement liée au seul développement socio-économique. Mais la crise peut orienter et déterminer les choix en matière de procréation.

Pour Simon Yana, même si, au Cameroun, le mariage reste fortement orienté vers la procréation, la contraception semble de plus en plus admise en liaison avec les difficultés économiques. Akam Evina et Kishimba Ngoy confirment ce résultat pour la ville d'Edéa : avec la crise, on observe une révision de la perception de la fécondité et un développement de la « prise de conscience du poids d'une famille nombreuse » et de la « nécessité de réduire sa descendance ». Étienne Folabi Kouton note aussi l'extension d'une prise de conscience favorable à la limitation des naissances au Sud-Bénin, même si la crise actuelle a eu peu d'effets incitatifs à la baisse de la fécondité à court et moyen termes des jeunes couples.

Ces conclusions nuancées sont confirmées par l'analyse comparative réalisée par Eliwo Mandjale Akoto et Hélène Kamdem sur 8 pays africains ou par l'exemple du Viêt Nam au sujet duquel Dang Thu et ses coauteurs écrivent que « la relation entre la pauvreté et la fécondité ne permet pas une généralisation simple ».

Pour Agnès Adjagbo et Valérie Delaunay, « l'analyse des relations entre économie et fécondité renvoie donc à des processus complexes qui se prêtent difficilement aux conclusions globalisantes ». Leur étude comparative des deux zones de Sassandra (Côte d'Ivoire) et Niakhar (Sénégal) montre que « des logiques divergentes s'affrontent ». La crise ne s'exprime pas de la même façon dans les deux zones car les facteurs n'y sont pas les mêmes et les phénomènes y ont des intensités et des temporalités différentes. Il s'en suit que les réponses à la crise (en termes d'activités rémunératrices, de migrations, de stratégies foncières, etc.) sont diverses et ont des conséquences multiformes qui peuvent agir soit dans le sens d'un renforcement de la fécondité, soit dans le sens d'un affaiblissement.

## Le rôle des sciences de la population

Jean-Marc Ela, dans son chapitre, exprime la crainte que « la crise se traduise aussi par une crise des idées ». Cet ouvrage montre que tel n'est pas le cas. Mais les recherches ne font que commencer : les problématiques sont à affiner, les concepts sont à préciser, les indicateurs sont à mettre au point, de nouvelles enquêtes sont à lancer, les analyses de données existantes sont à compléter. Autant dire que le chantier qui attend le chercheur est immense. C'est un véritable défi qu'il lui faut relever.

Sa responsabilité est grande car ce domaine concerne la vie quotidienne de millions d'hommes et de femmes. Les questions qui sont posées en toile de fond des différents chapitres de cet ouvrage sont en effet celles du développement, de la place de

l'individu dans la société, des relations entre individus et entre groupes sociaux, et finalement la question de la prise en main de leur destin dans les différents domaines (démographique, économique, politique, etc.). Cette responsabilité du chercheur doit s'exercer notamment à l'égard des bailleurs de fonds et des médias car l'examen de la question sur le plan scientifique doit éclairer le débat politique pour que les discours produits sur les relations entre les crises, la pauvreté et les changements démographiques soient moins réducteurs et prennent mieux en compte la complexité des phénomènes. Il faut espérer que les pistes de recherche ouvertes par cet ouvrage seront approfondies.

## Bibliographie

1. DURAND-LASSERVE A., « L'exclusion des pauvres dans les villes du Tiers-Monde. », *L'Harmattan*, Paris, 1986, 198 p.
2. BANQUE MONDIALE, « Rapport sur le Développement dans le monde 1984. », Washington, 1984, 320 p.
3. BANQUE MONDIALE, « L'Afrique subsaharienne : de la crise à la croissance durable. », Washington, 1989, XV-346 p.
4. BARBIERI M., VALLIN J., « Les conséquences de la crise économique africaine sur l'évolution de la mortalité. », In : *Crise et population en Afrique*, Les études du CEPED, Paris, 1996, n° 13, p. 319-343.
5. COSIO-ZAVALA M., « Transitions démographiques et développement social dans les pays en développement. », *Réunion du Groupe d'experts sur la croissance de la population et l'évolution des structures démographiques*, Paris, 16-20 novembre 1992, 21 p.
6. COURBAGE Y., « Évolution démographique et attitudes en Syrie. », *Population*, 1994, vol. 49, n° 3, p. 725-750.
7. FNUAP, « Population, ressources et environnement : des enjeux critiques pour l'avenir. », New York, 1991, 154 p.
8. GARENNE M., « Mortality in Sub-Saharan Africa : Trends and Prospects. », In : LUTZ W., *The Future Population of the World : What Can we Assume Today ?*, ILASA, Luxembourg, 1996, p. 149-169.
9. GUBRY P. *et al.*, « Le retour au village. Une solution à la crise économique au Cameroun ? », *L'Harmattan*, CEPED, IFORD, MINREST, Paris, 1996, 206 p.
10. LE PAPE M., « L'énergie sociale à Abidjan. Économie politique de la ville en Afrique noire, 1930-1995. », *Karthala*, Paris, 1997, 166 p.
11. LIVI-BACCI M., « Pauvreté et population. », *UIESP*, Liège, 1994, 26 p.
12. MADDISON A., « L'économie mondiale 1820-1992. Analyse et statistiques. », OCDE, *Études du Centre de Développement*, Paris, 1995, 274 p.
13. MARCHAL J.-Y., « La ruralité ou la contradiction. », In : GASTELLU J.M., MARCHAL J.Y., *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XX<sup>e</sup> siècle*, ORSTOM, Paris, 1997, p. 13-25.
14. MESLE F., VALLIN J., « La mortalité dans le monde : tendances et perspectives. », *Les dossiers du CEPED*, Paris, 1995, n° 30, 25 p.
15. NATIONS UNIES, « Rapport de la conférence internationale sur la population et le développement. », Le Caire (Égypte), 5-13 septembre 1994, New York, 169 p.
16. PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 1996. », *Economica*, Paris, 1996, 251 p.
17. PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 1997. », *Economica*, Paris, 1997, 268 p.
18. ROBIN N., « L'espace migratoire de l'Afrique de l'Ouest : panorama statistique », *Hommes et migrations : migrants de l'Afrique de l'Ouest*, décembre 1992, n° 1160, p. 6-15.
19. UNICEF, « L'impact de la récession mondiale sur l'enfance. », 1983.





**PARTIE I**  
**CHANGEMENTS SOCIO-POLITIQUES,**  
**CRISES ET TRANSITIONS**



# 1. POPULATION, PAUVRETÉ ET CRISES

Jean-Marc Ela<sup>1</sup>

« - Les temps sont *ndjindja*.  
- On se bat.  
- On supporte.  
- On se maintient.  
- On se débrouille... » [30].

Ce langage résume, comme on l'observe au Cameroun, l'ensemble des discours populaires sur ce qu'il est convenu d'appeler la « crise » en Afrique subsaharienne. Ces mots de tous les jours sont devenus une véritable figuration symbolique ; ils illustrent en le récapitulant le vécu concret des sociétés africaines dans un tournant de leur histoire, où vivre est un défi quotidien. Tous les mécanismes de régulation sociale sont en cause, tandis que s'amorcent les processus de réajustement qui nécessitent la mise en œuvre de stratégies d'adaptation à une situation de crise généralisée.

Dans cette perspective, il semble nécessaire de poser des questions de fond auxquelles nous ne pouvons nous dérober : comment rendre compte des interactions entre population, pauvreté et crises dans les pays du sud et singulièrement en Afrique subsaharienne ? Plus précisément, ne faut-il pas soumettre à un nouvel examen les risques démographiques, en partant du fait qu'il n'y a plus d'attitudes, de comportement, de choix de valeur qui échappent à l'emprise des contraintes socio-économiques ? Car, les acteurs et les groupes sociaux sont appelés à se redéfinir en prenant conscience des rigueurs de ce temps où « y a pas l'argent » [48, p. 161].

Face à l'ampleur de défis à relever et à la complexité du sujet, nous mesurons toute la difficulté d'intervenir sur un thème qui exige l'apport de nombreuses disciplines. En effet, une approche rigoureuse de notre objet d'étude nécessite la maîtrise des travaux de recherche réalisés dans le domaine qui nous préoccupe. Elle doit également s'appuyer sur les données de terrain permettant de préciser les crises et les situations de pauvreté dont il faut déterminer les effets démographiques en prenant soin d'identifier les mécanismes à l'œuvre dans les processus en cours.

Pour saisir la portée de l'analyse de ces mécanismes, il convient de se mettre à l'écoute de ce « monde d'en-bas » où se posent les vraies questions de l'Afrique contemporaine. En assumant la pertinence de ces questions, il est urgent de revenir aux langages de la société elle-même qui, à travers les « gens sans importance », nous rappelle que le « dehors est dur ». Cette démarche nous oblige à rompre avec les schémas conceptuels dominants. Ces schémas risquent de dissimuler le poids des chocs qui ébranlent les fondements des sociétés qui s'interrogent sur le mariage et la procréation, le risque de décéder et de partir hors de son milieu d'origine. Manifestement, ces questions sont loin d'être isolées. Elles s'inscrivent dans un système global d'interactions et de rapports de forces où la relation de l'homme au travail, au logement, au savoir et à la santé se heurte aux contraintes de la mondialisation du capital. Dans un contexte où les visages de la pauvreté se renouvellent, le lieu véritable d'une réflexion sur les rapports entre population et pauvreté est défini par la totalité des processus de restructuration qui s'opèrent entre l'État, l'économie et la société. Il faut prendre en compte ce cadre de référence afin d'esquisser une réponse à cette question qui est au centre des débats actuels : comment comprendre le rôle des phénomènes de population en les resituant dans l'axe des rapports entre globalisation et paupérisation au sein des mutations actuelles des sociétés africaines ? Afin d'explorer quelques pistes

---

1. Université de Laval, Québec, Canada.

ouvertes par cette question radicale, nous voudrions d'abord tenter de dégager les enjeux théoriques qui sous-tendent l'objet de notre réflexion. Nous chercherons ensuite à identifier les défis de la pauvreté dont il importe d'analyser l'impact à travers les comportements et les stratégies qui amorcent les changements en matière de population. Nous nous interrogerons enfin sur la portée et les limites de ces changements en prenant en considération les logiques de permanence et de rupture qui sont à l'œuvre dans les sociétés africaines contemporaines.

## **L'impensé du discours**

Pour tenter de clarifier les débats sur ce sujet, peut-être devons-nous chercher à comprendre autrement cette Afrique dont la complexité ne facilite guère les analyses. L'image de ce continent, qui se généralise dans les milieux les plus divers, est celle des crises dont on ne perçoit pas toujours la conjonction. Plus exactement, c'est la signification profonde de l'époque que nous vivons qui nécessite le renouvellement des regards. Il est courant de parler de l'Afrique en termes de crise. Cette expression passe-partout tend à s'imposer comme un paradigme commode qui sert à évoquer une situation de changement profond à la fois de nature politique, économique et sociale. Cette situation n'a rien de comparable aux crises connues du monde occidental. Il n'est pas évident non plus que les crises africaines d'aujourd'hui aient quelque chose de commun avec les bouleversements introduits par la colonisation au siècle dernier. Sans doute, les scénarios de misère, de pénurie et de troubles que nous observons ici et là, ne sont pas des phénomènes inédits. Peut-être l'Afrique a-t-elle connu dans son passé des formes de détresse plus graves. Il suffit d'évoquer ici le long calvaire de l'esclavage, les violences de la colonisation, l'insécurité propre au temps de l'indigénat et des travaux forcés, les faibles revenus des agriculteurs et les effets de l'économie de pillage, ou encore le processus de prolétarianisation dans les mines et les plantations où se concentrent les migrations de travail. Ce qui nous paraît spécifique aux crises actuelles du continent africain, c'est qu'elles s'inscrivent dans la « mondialisation de la pauvreté ». L'Afrique risque de se retrouver en bordure du monde alors même qu'elle est mise à l'épreuve par l'emprise du capital dans sa nouvelle phase de redéploiement à l'échelle de la planète. Après le choc de la colonisation dont les traces n'ont pas disparu dans les rapports de forces en présence, l'histoire contemporaine des sociétés africaines a été marquée par l'avènement de l'État néo-colonial dont les stratégies de développement étaient censées leur donner accès à la modernité au sens occidental du terme. Les bouleversements institutionnels qui se manifestent par les revendications démocratiques et les programmes d'ajustement structurel (PAS), obligent les individus et les groupes sociaux à réévaluer leur rapport au pouvoir et à l'argent. En un sens, la « crise » ou les « crises » sont à l'origine de la réinvention de l'Afrique et de la recherche de nouvelles règles de vie et de comportements, de nouveaux repères et de nouveaux paradigmes. Dès lors, ce qu'on nomme la « crise » ou les « crises » doit être perçu comme la modernité africaine en gestation.

Tel est le sens des conflits et des tensions qui se multiplient dans les pays du continent où l'accès au pouvoir est un enjeu politique. Par ailleurs, les problèmes posés par l'ajustement structurel se situent dans la perspective des transformations nécessaires au passage à la modernité économique. L'ensemble de la société africaine est touché par l'ampleur des mutations de cette transition de l'Afrique vers l'économie de marché. C'est de cela qu'il s'agit dans la mesure où l'épuisement du modèle néo-colonial de croissance et de développement invite à repenser le rôle de l'État comme la Banque mondiale l'impose désormais aux pays africains.

On le voit : les « crises » de l'Afrique révèlent à notre sens la crise du capitalisme après les années de faillite où ce modèle n'a pas réussi son implantation compte tenu de logiques de pouvoir mises en place par les classes dirigeantes qui se sont appropriées l'État comme relais du capital extérieur. Si la majorité des africains payent aujourd'hui les frais de cet échec du capitalisme, nous devons nous interroger sur la pertinence des concepts établis.

Dans cette perspective, on doit reprendre l'analyse des mécanismes de paupérisation en reconsidérant le retour en force du capital qui, à travers les interventions des bailleurs de fonds, contraint les sociétés africaines à passer du monopole de l'État au monopole du secteur privé. Si les phénomènes de mondialisation de l'économie ont des effets sur la vie des populations, certains paradigmes dominants qui éclairent l'analyse des rapports entre la croissance démographique et la pauvreté ne risquent-ils pas d'être les purs reflets des idéologies en vigueur ? Les sciences de la population peuvent-elles proposer quelque chose d'original dans ce débat ? Ou bien préfèrent-elles s'en tenir au modèle de la pensée unique en se pliant au cadre de réflexion et d'analyse imposé par les agences internationales pour lesquelles les relations entre population et pauvreté conduisent à des solutions jugées inéluctables et opportunes pour les pays africains ?

Pour mettre à jour l'impensé du discours qui structure de nombreuses recherches, il nous faut revisiter la problématique de la population et de la pauvreté à partir du cas africain. Car, les discours qui reviennent sur ce thème constituent une révision doctrinale considérable à travers les interventions qui servent à masquer une idéologie du dualisme social. En d'autres termes, le recours au thème de la pauvreté tend à occulter les fractures sociales et l'aggravation des écarts provoqués par le redéploiement de l'économie de marché. Au moment où les forces du marché s'organisent pour gérer le traitement de la crise en confiant l'Afrique aux ONG et en privilégiant les canaux non-étatiques de diffusion des financements comme le propose la Banque Mondiale, mesure-t-on suffisamment tout l'effort de reconceptualisation qui s'opère aujourd'hui à partir du démantèlement de l'État et de ses conséquences socio-politiques ? Si la pauvreté résulte des conflits internes entre l'État et le capital qui cherche à tout soumettre aux logiques marchandes, ne faut-il pas débusquer le jeu des logiques d'intérêts qui manipulent la pauvreté de millions d'hommes et de femmes en Afrique ?

On ne peut s'empêcher de se poser ces questions lorsqu'on observe le redéploiement thématique et idéologique de l'après guerre-froide. On sait que les grands États du Nord ont remis à la Banque Mondiale la mission et la responsabilité d'accélérer l'intégration des économies du Sud au système-monde en voie de restructuration. Les stratégies que cette restructuration exige s'accompagnent d'un vaste mouvement de théorisation dans les domaines touchés par les processus de mondialisation. Les bailleurs de fonds sont devenus les nouveaux maîtres à penser qui détiennent le quasi-monopole du discours sur l'ensemble des problèmes, des concepts et des politiques qui s'élaborent dans le cadre de la pensée unique. Nous sommes entrés dans une période où les certitudes d'hier s'effritent. Les mythes fondateurs et les utopies messianiques qui ont nourri l'espoir d'un monde où règnent la liberté et l'égalité, s'effondrent. La crise de sens affecte les idéologies qui ont mobilisé les générations : ces idéologies perdent leur puissance de séduction. Cette situation grave impose la recherche d'alternatives à l'impasse libérale si l'on veut échapper à la dictature de l'instant. En Afrique, il nous faut soumettre à la culture du soupçon la vision de la « population et de la pauvreté » qui prévaut dans les analyses et les enquêtes commandées par les postulats selon lesquels la mondialisation de l'économie, l'accroissement des échanges, la valorisation des avantages comparatifs sont seuls générateurs de richesses pour les pays du Sud. Face aux experts de la Banque Mondiale qui offrent désormais en exemple aux pays d'Afrique le miracle de l'Asie du sud-est, la thématique de la pauvreté ne s'inscrit-elle pas dans la stratégie de contrôle des graves tensions sociales provoquées par les échecs des politiques d'ajustement structurel dont la Banque Mondiale a fait l'outil principal du démantèlement des logiques post-coloniales ? L'intérêt accordé à la pauvreté nous amène à poser cette question. On sait que l'ONU a proclamé 1996 « Année internationale pour l'élimination de la pauvreté ». L'irruption de ce paradigme doit retenir l'attention. Comme l'observe D. Tabutin, « jamais le nombre de pauvres dans le monde n'a été aussi grand. Il serait aujourd'hui de l'ordre de 1,4 milliards. Non seulement nombre absolu, mais leur proportion a augmenté en Afrique et en Amérique du Sud. Aujourd'hui le paradigme de la pauvreté, un peu désuet dans les années 1960 et 1970,

refait surface sur la pression des faits. Aucune région n'est épargnée, mais l'Afrique subsaharienne est particulièrement touchée » [49].

Le retour en force de la problématique de la pauvreté reflète l'ampleur d'un drame persistant comme le montre l'abondance des articles et des publications consacrés à la pauvreté. La multiplication de ces études fournit cependant bien peu de moyens de clarification. Dans ce domaine, la « crise » se traduit aussi par une crise des idées. On peut s'étonner du succès de la diffusion du discours sur la pauvreté au moment où le Tiers-Monde ne fait plus recette dans les moyens de communication ni même dans les milieux longtemps sensibles par conviction, générosité ou lucidité, à la grande inégalité mondiale. Si la croyance à l'unité du Tiers-Monde s'est effondrée, comme Yves Lacoste [39] l'a montré naguère, c'est aussi l'idéologie tiers-mondiste elle-même qui est en crise. Le thème de la pauvreté resurgit dans cette période de l'histoire contemporaine marquée par « l'ère du vide ». Recourir à un terme aussi imprécis que chargé de connotations morales, comme la « misère » ou la « pauvreté », n'est pas neutre. On peut se réjouir de l'attention à cette part de l'humanité qui vit dans des conditions de pauvreté relative ou absolue. Mais la concentration sur la réduction de la pauvreté dans les pays où la problématique du développement n'est plus la priorité des institutions financières internationales, semble ambiguë. Tout se passe comme si le vide créé par l'effondrement du mythe du Tiers-Monde n'avait pas tardé à être comblé par un concept destiné à justifier le maintien des choses par une sorte d'équilibre naturel, comme le rappelle Galbraith [31, 32]. Le choix des mots n'est pas sans conséquences dans les relations internationales. Si le Tiers-mondisme déterminait une stratégie supposant la solidarité avec des exploités des pays du Sud dans un projet global de remise en question des mécanismes structurels de domination et de sous-développement, recourir au terme de « pauvreté » relève de l'économie politique dans la mesure où l'on cherche à réduire la pauvreté de masse sans mettre en cause le bien-fondé de l'ajustement libéral. En fait, le thème de la pauvreté à réduire ou à éradiquer s'inscrit dans les objectifs de la Banque Mondiale qui renoue avec la doctrine de l'endiguement social élaborée par Robert Mc Namara au début des années soixante-dix. Le virage que prend la Banque Mondiale face à l'accroissement de la pauvreté réactualise cette doctrine dans un contexte où les fractures sociales apparaissent depuis les années quatre-vingt-dix comme les principales menaces pesant sur la stabilité mondiale.

Dès lors, la lutte contre la pauvreté devient l'un des objectifs primordiaux dont la réalisation met en œuvre des programmes ciblés ayant pour but l'amélioration des conditions de vie des groupes les plus vulnérables. Dans la perspective néo-libérale, l'État est contraint de limiter ses interventions à la création d'un environnement incitatif pour les entreprises privées. Mais constitué en véritable gendarme, il doit également éviter que les clivages sociaux deviennent explosifs dans les pays où l'application des politiques d'ajustement structurel a abouti à la marginalisation croissante des classes populaires et à la montée des intégrismes qui se nourrissent de l'aggravation des frustrations sociales. En tenant compte des thérapies visant à panser les plaies sociales les plus vives, on comprend donc le retour à la pauvreté dans les pays d'Afrique, dont le poids démographique inquiète l'ensemble des donateurs confrontés aux dysfonctionnements engendrés par les effets pervers de l'ajustement structurel.

## Les défis de la pauvreté

Alors que le Tiers-Monde est devenu le Sud, dont la pauvreté constitue le reflet dégradé et la forme avilie de ce qui se passe dans le Nord, on risque d'oublier que les sociétés périphériques sont, par la force des choses, intégrées dans les réseaux du système mondial de modernité [15]. Cette attitude est manifeste dans l'approche de la pauvreté en Afrique à partir des seules contraintes démographiques. Cette tendance est renforcée par l'évolution de la population mondiale dans la mesure où, du point de vue démographique, l'avenir de la planète se joue déjà moins au Nord que dans l'hémisphère Sud, et singulièrement en Afrique. Or, on ne peut écarter l'hypothèse d'une véritable « idéologisation » des problèmes démographiques dans les milieux de la recherche qui ne remettent nullement en cause l'inégalité croissante entre une minorité de nantis et la majorité de la population qui s'appauvrit dans les pays du Sud. Occulter cette situation qui met en jeu l'équilibre mondial [63], est une démarche obéissant à la stratégie des lobbies qui inscrivent les enjeux démographiques dans la problématique de la sécurité internationale.

En effet, selon le consensus qui se dégage des analyses et des rapports des experts, tout irait mieux non seulement en Afrique mais sur l'ensemble de la planète, si le lit des « damnés de la terre » était moins fécond. Dans un contexte où la peur du nombre réactualise le mythe d'une surpopulation qui conduirait l'humanité à la catastrophe, il est communément admis que le seul dynamisme dont l'Afrique fasse preuve est démographique. Aux yeux des experts, ce dynamisme est plutôt un handicap grave. L'UNICEF [62] rend compte de cette situation par ce qu'il appelle « la spirale P.P.E : pauvreté, population, environnement ». La thèse du « cercle vicieux » ou de la « spirale régressive » [9, p. 237 ; 57, p. 180] veut que l'accroissement démographique, la pauvreté et la dégradation de l'environnement se renforcent, pour aboutir à plus d'accroissement démographique plus de pauvreté et plus de dégradation de l'environnement. De ce point de vue, population, pauvreté et environnement constituent un nœud d'interactions dont on veut rendre compte en réactualisant la tradition fonctionnaliste par un refus des dynamiques historiques. Ainsi, considérer l'accroissement démographique comme la cause universelle de tous les maux du continent revient à mettre entre parenthèses les chocs provoqués par la chute des prix des matières premières au cours des années quatre-vingt et le poids de la dette. Si la crise économique, sociale et écologique de l'Afrique ne dépend que des pauvres qui ne cessent de se multiplier, ni l'État, ni les forces sociales internes et étrangères ne devraient intéresser l'analyse des relations entre population, pauvreté et environnement en Afrique. La pertinence de ce schéma d'analyse doit être mise à l'épreuve, car le courant néo-malthusien qui envahit les structures mentales des bailleurs de fonds internationaux ne saurait nous fermer les yeux sur les éléphants blancs [35]. La pression démographique des pays africains ne doit pas nous faire oublier trois décennies d'« économie de prédation » [51], dont on ne peut sous-estimer le rôle dans les sociétés où les classes dirigeantes ont confisqué les appareils d'État en vue de la capture des richesses nationales par des formes insoupçonnées de violence brute et de répression sanglante. Il peut être dangereux de polariser le débat sur la crise et la pauvreté en Afrique en voulant organiser la « grève des ventres » des femmes africaines, ce qui les pénaliserait. Les nouveaux théologiens du néo-malthusianisme n'hésitent pas à exprimer le « scandale » que constitue à leurs yeux le taux élevé de la croissance de la population africaine. I. Séralgeldin [44 cité par Locoh, p. 382], représentant de la Banque mondiale à la conférence de Paris sur la croissance rapide de la population en Afrique (1991), affirmait naguère : « l'expansion rapide de la population s'oppose à la nécessité d'améliorer la santé, l'éducation et d'autres aspects qui se rapportent à la qualité de la vie ». Ainsi, la croissance démographique de l'Afrique est investie d'un corpus d'idées, d'images et de postulats de base qui se réactualisent aujourd'hui dans le contexte international de l'après-guerre froide où la pauvreté est l'objet de manipulations idéologiques et stratégiques. Comme l'observe H. Gérard [34], « il est moins dérangeant de se convaincre que la cause des échecs des tentatives de développement est à rechercher dans la croissance démographique

excessive des pays eux-mêmes que dans les relations Nord-Sud et dans les tendances impérialistes et expansionnistes camouflées (...) des pays industrialisés ».

Il faut cerner ici les défis de la pauvreté à un tournant de l'histoire où, par sa croissance démographique, le Sud et singulièrement l'Afrique subsaharienne représente la nouvelle menace [58]. En tenant compte des vieux fantasmes qui resurgissent et alimentent l'imaginaire social en faisant de l'immigration un véritable dérivatif [52, p. 179-207], le monde développé se mobilise pour empêcher l'émergence d'un nouveau rival potentiel. Pour ce « monde privé de sens » dont parle Zaïki, les enjeux de la mobilité définis par les migrations du Sud vers le Nord sont au centre des stratégies visant à protéger « les identités nationales » dans les pôles économiques dont les frontières se referment. Ces logiques sécuritaires justifient l'intérêt que suscite la problématique de la population et de la pauvreté dans les mutations contemporaines. Engelhard [29] l'a bien remarqué : « Aujourd'hui, la politique à l'égard du Tiers-Monde est marquée par la peur que la misère ne devienne dangereuse pour la paix du monde. D'une certaine façon le problème de la pauvreté du Tiers-Monde est posé dans les termes et les controverses qui furent ceux des siècles passés. Il n'est pas tout à fait exagéré de dire que le spectre de hordes africaines affamées se précipitant sur l'Europe fait plus que hanter notre subconscient. Les gouvernements européens en font un cheval de bataille. Faire de la démographie de l'Afrique un « vrai problème » (voire le « vrai problème ») est alors peut-être plus émotionnel que scientifique. »

### ***Vers une marginalisation accrue***

Tout en résistant à toute forme de dérive idéologique, il convient de souligner les risques d'implosion qui résultent des écarts différentiels entre la croissance démographique et la rareté des ressources économiques dans la majorité des pays africains. En effet, dans les pays confrontés aux rigueurs des programmes d'ajustement structurel, on ne peut masquer les pressions que la croissance démographique exerce non seulement sur les systèmes agraires, mais aussi en milieu urbain sur les services de santé, d'éducation et sur le marché de l'emploi. Dans cette conjoncture, comment ne pas redonner toute son importance à la question du développement, si l'on veut modifier les tendances actuelles de la démographie africaine ? Le Programme d'action adopté à la conférence du Caire [54], fait de nombreuses références à la pauvreté et aux relations qu'elle entretient avec la croissance de la population et la croissance économique. Ainsi, on estime qu'« un milliard de personnes dans le monde vivent dans des conditions de pauvreté et que leur nombre ne cesse d'augmenter » [par. 3.11]. Par ailleurs, on reconnaît que « les efforts déployés pour freiner l'accroissement de la population, réduire la pauvreté, faire progresser l'économie, améliorer la protection de l'environnement et restreindre les modes de consommation et de production non viables se renforcent mutuellement » [par. 3.14]. En définitive, il est reconnu « qu'une croissance économique soutenue dans le cadre d'un développement durable est indispensable pour éliminer la pauvreté, élimination qui contribuera à freiner l'accroissement de la population et à en hâter la stabilisation » [par. 3.15].

Depuis des années, on ne cesse de répéter que le problème de la population ne peut être traité de façon isolée et doit être abordé dans sa globalité. Relisons le paragraphe 3.4 du Programme d'action [54] : « les objectifs consistent à intégrer pleinement les questions de population dans tous les aspects de la planification du développement en vue de promouvoir la justice sociale, d'éliminer la pauvreté au moyen d'une croissance économique soutenue dans le cadre du développement durable ». Mais si la pauvreté est l'objet de toutes les attentions et de toutes les inquiétudes, elle ne débouche guère sur la problématique du développement. Tous les observateurs ont noté l'absence de véritable débat sur la question du développement à la conférence de Caire qui, à la veille du XXI<sup>e</sup> siècle, n'a pas assumé réellement les défis majeurs des pays d'Afrique [12; 26]. En dépit de la reprise incantatoire des liens entre population, croissance économique soutenue et développement durable, l'esprit du texte qui commande le programme d'action reste marqué par le néo-malthusianisme qui a investi les cadres



institutionnels de recherche et de réflexion sur les problèmes de population dans les pays du Sud. La Conférence du Caire sur la démographie traite, en réalité, des mesures à prendre pour encourager la maîtrise de la fécondité dans un contexte socio-économique où, en « investissant sur les femmes » comme le propose le FNUAP, tout doit être fait pour accélérer la « révolution contraceptive » [46, p. 4] dans la dernière région du monde à s'engager dans la voie de la transition démographique. Tout se passe donc comme si la pauvreté n'était qu'un prétexte et un alibi pour atteindre la stabilisation de la population mondiale, la véritable priorité des agences d'aide aux pays du Sud. On devine le poids des stratégies et des rationalités à mettre en œuvre en matière de contrôle de la fécondité, quand on connaît la place de l'Afrique subsaharienne dans la géographie de la pauvreté et de la population mondiale. On voit aussi la nécessité de repenser la pauvreté à partir des schémas d'analyse qu'impose la rupture avec les discours institutionnels. On doit dès lors s'interroger sur les mécanismes de la paupérisation à l'œuvre dans un système économique considéré pourtant comme la planche de salut permettant à l'Afrique de sortir de la crise dans laquelle elle est enfoncée depuis une décennie.

Jusqu'ici, la plupart des enquêtes et des analyses traitant de la pauvreté se bornent à une simple description de la situation du continent. Il n'est pas nécessaire d'insister sur la vision purement monétaire de la pauvreté véhiculée par la Banque Mondiale pour laquelle il y a un milliard de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour dans le monde. Dans cette optique, il suffit de regarder quelques statistiques pour constater que les indicateurs de développement sont en défaveur de l'Afrique Noire dans la mesure où être pauvre dans l'ensemble des pays du Sud, c'est aussi n'avoir ni hôpital, ni école, ni aucun système de protection devant les aléas de l'existence. Notons l'absence de tout système de protection sociale dans les sociétés qui n'ont ni assurance-chômage, ni assurance-santé. La nécessité d'élargir le concept de pauvreté, conduit aussi le PNUD à mettre en lumière l'importance de nouveaux indicateurs centrés sur les potentialités humaines. Autrement dit, il faut dépasser le cadre du revenu pour s'attacher aux aspects vitaux dont la pénurie fait découvrir la complexité des situations de pauvreté. Dès lors, l'alimentation, les conditions de santé et de salubrité, les niveaux d'instruction doivent être pris en considération. Dans cette perspective, on entrevoit l'ampleur des pénuries de capacités qui se sont accumulées au cours de la décennie perdue. Dans un contexte général où le fossé ne cesse de se creuser entre « les pauvres et les riches à l'échelle mondiale », non seulement le revenu par habitant a régressé dans les pays les moins avancés, mais la plupart de ces pays situés en Afrique subsaharienne « ne parviennent pas à quitter la catégorie du faible développement humain. (...) L'IDH de ces pays atteint à peine plus d'un tiers de celui des pays en développement humain élevé ». Or, la lanterne rouge est l'Afrique subsaharienne. Comme le rappelle le PNUD, « les déclin (y) ont pour la plupart commencé à la fin des années 70 (...). Vingt pays de cette région sont encore en-deça de leur revenu par habitant d'il y a vingt ans ; le taux de scolarisation dans le primaire a stagné en Afrique subsaharienne dans son ensemble et a stagné de 37% à 50% dans 17 pays de cette région (...). L'espérance de vie ne dépasse pas en moyenne 51 ans (...) » [56].

Si les villages ont été abandonnés à leur triste sort dans de nombreuses régions où les paysans se considèrent comme « le cul du monde » [22], les villes deviennent de plus en plus le lieu où se déploient de nouvelles formes de pauvreté et de fragilité sociale qui s'aggravent avec la précarisation grandissante des conditions de travail. Pensons à l'insécurité de la main-d'œuvre urbaine profondément ébranlée par la fin du salaire permanent et élevé. Soulignons aussi les risques d'exclusion auxquels sont exposées de larges couches de la population dans les milieux où les processus d'individualisation sont propices à l'émergence de rapports sociaux qui remettent en cause les solidarités anciennes [55]. Il est difficile de ne pas reconnaître l'importance de cette crise du lien social pour redéfinir la pauvreté dans le contexte culturel africain. Peut-être, le véritable pauvre est ici celui qui n'a pas de parenté ou ne parvient plus à maintenir sa position et à s'insérer dans les réseaux sociaux. Le problème est de savoir si, en se construisant sur la base de la rupture avec l'économique et le social, les politiques de

redressement que les bailleurs de fonds imposent à l'Afrique n'obligent pas à revoir l'analyse des dynamiques de paupérisation.

A cet égard, il faut renoncer au prisme déformant de l'égalité devant la pauvreté. Au cœur de la crise qui ne cesse de s'aggraver, une élite prospère dans des sociétés marquées par une sorte d'apartheid que rappellent le luxe et le confort concentrés dans les quartiers résidentiels face aux zones d'habitations précaires densément peuplées mais, même en pleine ville, sans accès à l'eau potable ou à l'électricité. Or, les individus ne peuvent être réduits à des organismes consommateurs d'énergie, car les biens de base auxquels on se réfère aujourd'hui sont socialement déterminés. Dès lors, les questions d'inégalité et de position sociale doivent occuper une place centrale dans l'analyse de la pauvreté en Afrique Noire. Les classes dirigeantes des pays africains ont réussi à mettre sur les épaules des couches sociales les moins aisées le fardeau du remboursement de la dette. Que l'on se souvienne de ceux qui ont profité de l'argent emprunté au travers de la corruption. Pensons aussi aux placements des capitaux à l'étranger que la dévaluation imposée par le FMI valorise. Pendant que les services publics se dégradent ou disparaissent, les élites dirigeantes qui peuvent toujours se payer les services privés ne souffrent nullement de l'état des hôpitaux publics, ni de la crise de l'enseignement. Compte tenu de leur position de pouvoir, les élites mettent en valeur leurs réseaux sociaux pour ouvrir les portes d'une entreprise à leurs enfants : une aubaine qui fait défaut aux jeunes qui n'ont pas de parents bien placés dans un contexte où se reproduisent les classes au pouvoir. A partir de l'inégal accès aux facteurs de socialisation que sont l'école et l'emploi, on est renvoyé aux processus d'organisation de la vie sociale dans les pays africains où, au-delà de la sémantique officielle de la pauvreté, on doit considérer les déséquilibres structurels qui contribuent à la différenciation et à la constitution de la pluralité sociale. Accorder la priorité à la pauvreté économique nous amène à mettre à jour les disparités sociales qui engendrent les tensions et les conflits dans des pays qui expérimentent la panne de socialisation et s'exposent au basculement de la pauvreté vers des formes d'exclusion sociale inédites. On retrouve la dimension structurelle de la crise des sociétés africaines qui, à leur tour, s'inscrivent dans les dynamiques de déconstruction et de désintégration à l'œuvre dans le naufrage des mythes et des symboles hérités de la colonisation. A travers la pauvreté et le chômage qui n'épargnent plus les diplômés de l'enseignement supérieur, ce qui est mis à l'épreuve, c'est le modèle de société qui s'est construit avec l'école et le travail salarié comme moyens d'intégration des normes sociales imposées par la modernité occidentale.

Ici se situent en profondeur les conditions d'émergence de la nouvelle pauvreté en Afrique subsaharienne. Il ne s'agit nullement de situations difficiles que les sociétés africaines ont pu connaître dans leur passé comme on l'a suggéré plus haut. En réalité, si la majorité des africains sont aujourd'hui pauvres, ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas travaillé ; au contraire, toute leur force de travail a été mobilisée pour produire les richesses confisquées par les classes dirigeantes à travers les mécanismes de l'État prédateur. Bien plus, dans ces pays marqués par l'héritage colonial, le modèle de développement défini dans les limites des accords de Lomé a relégué le continent africain dans les fonctions de production de matières premières alors que le reste du Tiers-Monde s'engageait dans la révolution industrielle. Tandis que la modernisation rurale n'amorce aucune révolution agricole, les paysanneries africaines s'épuisent dans des conditions d'alimentation déséquilibrée à travailler la terre pour nourrir les pays riches et les financer en remboursant les dettes qui ne leur ont pas servi, comme le rappelle l'enclavement de nombreuses régions et le sous-développement du monde rural. Au moment où s'effondrent les mythes fondateurs de l'État post-colonial, le passage de l'indépendance à la crise est marqué par la marginalisation de l'Afrique subsaharienne : « Le risque ne se limite pas simplement à ce que les bénéficiaires de la mondialisation contournent ces pays, mais que ceux-ci se marginalisent de plus en plus à mesure que leur part dans les échanges mondiaux et les flux de capitaux internationaux continue de décroître » [56, p. 116]. Les situations de pauvreté doivent être redéfinies dans ce tournant de l'histoire où le continent risque de basculer dans le « hors-monde ». Si le Sud n'est plus épargné par la vague libérale, il faut retrouver la

manière dont s'opère la gestion de l'enlisement dans les « sociétés en voie de garage » où les bailleurs de fonds utilisent l'arme de la dette pour obliger l'État à sortir des circuits de l'argent. Pour la Banque Mondiale, l'ajustement structurel est devenu la nouvelle économie politique de la croissance en Afrique : c'est à ce choix libéral qu'elle appelle l'Afrique à adhérer pour affronter les rigueurs de la compétitivité à l'échelle mondiale. Ainsi, le processus de globalisation constitue le véritable cadre d'analyse de la crise et de la pauvreté qui affectent profondément l'Afrique. Des millions d'hommes et de femmes font leur entrée dans des sociétés auxquelles les bailleurs de fonds imposent de sacrifier les services de base afin de délégitimer l'État, considéré comme le véritable obstacle à l'implantation du capitalisme. Au cœur d'un ordre mondial en crise, « l'irruption des pauvres » nous oblige donc à réapprendre l'Afrique, au-delà des stéréotypes qui dissimulent en fait la réalité brutale : plus que jamais, le continent noir vit sous l'emprise du capitalisme sans entraves. Chaque jour, les paysans et les manœuvres, les salariés du secteur public et privé, les femmes et les jeunes sont confrontés à la violence de l'argent, érigée en loi nationale par les États soumis aux contraintes du marché [56]. Dans cette Afrique « conjoncturée », les coûts sociaux du passage à la modernité économique sont énormes. Le PNUD décrit l'ajustement structurel « qui s'est souvent traduit par une tentative de rééquilibrer l'économie en déséquilibrant la vie des populations ». Or, on ne peut masquer les implications démographiques des contraintes financières imposées par le FMI et la Banque Mondiale aux pays africains. S'il y a une approche qui fait aujourd'hui l'unanimité des bailleurs extérieurs, c'est que la plupart des programmes d'ajustement structurel incluent un volet « politiques de population et planning familial ».

### ***L'ajustement structurel, le véritable contraceptif ?***

Replacées dans la longue durée, ces politiques interviennent dans une période de l'histoire où l'Afrique s'efforce de compenser les pertes démographiques accumulées depuis la traite négrière et la colonisation [16]. En articulant les « besoins financiers de l'ajustement dans la croissance en Afrique subsaharienne » et « une action visant à déserrer la contrainte à long terme que représente le rapide accroissement de la population » [4], les bailleurs de fonds semblent décidés à vaincre les résistances des sociétés africaines marquées par une culture de la forte fécondité. Ce projet doit être mis en œuvre au moment où le développement est délaissé au profit de la planification familiale, l'essentiel des ressources financières étant consacré à cette stratégie jugée prioritaire, comme le montre le financement des projets qui s'élèvent à des milliers de dollars, alors que ceux qui ont un rapport direct avec l'impact de la croissance démographique sur le développement économique sont rares. Les experts estiment que l'appui des bailleurs de fonds est nécessaire à long terme pour accroître le taux de prévalence d'utilisation des contraceptifs modernes sur lesquels se concentrent, en fin de compte, les programmes de planification familiale [4, p. 55-66; 43 ; 11]. On sait que « le FNUAP et l'USAID sont engagés à mobiliser au maximum tout au plus 80 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour soutenir l'ensemble des programmes de population de l'Afrique subsaharienne. Il est clair qu'une augmentation massive de l'aide financière s'impose si l'on veut assurer le succès des programmes de population pendant la dernière décennie de ce millénaire. Pour que tous ces objectifs soient atteints, il faudra que les ressources annuelles en faveur de la seule planification familiale dépassent au moins 177,5 millions de dollars d'ici l'an 2000. La formation d'un consortium de bailleurs de fonds permettrait la mobilisation d'un appui durable » [59, p. 257].

Sans attendre cette vaste mobilisation, on peut vérifier si l'ajustement structurel ne constitue pas le véritable contraceptif dont la Banque Mondiale et le FMI imposent l'utilisation aux familles africaines. Car, à l'heure où l'on assiste à « la fin du Tiers-Monde » [17], la gestion de la pression démographique s'opère dans le cadre d'un système socio-économique d'inspiration néolibérale. On est tenté de savoir si la Banque Mondiale et le FMI n'ont pas déjà planifié la transition démographique de l'Afrique en imposant aux États, dépossédés de toute souveraineté budgétaire et

politique, les coûts sociaux des PAS comme une sorte de mesure préventive qui oblige les acteurs sociaux à se soumettre aux seules normes de comportements démographiques compatibles avec les logiques du marché.

Pour situer le débat qui s'impose sur ce sujet grave, quelques constats sont nécessaires. Trente-sept pays du continent ont mis en œuvre des PAS entre 1980 et 1991. Ces mesures n'ont guère empêché la crise de se poursuivre voire de s'aggraver. Les résultats positifs sont toujours renvoyés à plus tard [4, p. 88], dans un véritable engrenage de crise et d'ajustement indéfinis. « Quant aux pays africains, écrit G. Duruflé [20, p. 15], de rééchelonnement en rééchelonnement, on ne fait que leur maintenir la tête hors de l'eau tout en leur imposant des programmes d'austérité qui contreviennent à toute autre perspective de croissance et de développement et qui se traduisent par une dégradation souvent dramatique des conditions de vie des couches importantes de la population ». Après les « silences du Caire » où les groupes de pression ont focalisé les débats sur les problèmes d'avortement compte tenu de l'irruption des forces religieuses dans la sphère démographique, toute l'idée des pays riches ne va-t-elle pas consister à contrôler le dynamisme démographique des femmes africaines ? En attendant que se réalisent les promesses d'une entrée dans la « terre promise » du grand marché, ce qui se profile à l'horizon du troisième millénaire, c'est la mortalité programmée à long terme dans les villages et les bidonvilles d'Afrique. Il faut ici réévaluer l'analyse des faits de population en réexaminant les facteurs d'inégalité devant la mort dans un contexte socio-économique où les pauvres, qui payent les frais de l'ajustement structurel, ne voient guère se matérialiser le « scénario de sortie de crise » si souvent annoncé par les organismes internationaux.

Quelques exemples permettent d'illustrer les tendances qui se dessinent à partir des conditions mettant en lumière l'enlisement qui prévaut aujourd'hui. Sans insister ici sur le recours à des techniques de stérilisation des jeunes filles et des femmes des pays du Sud, souvent à l'insu de ces dernières [53], il nous suffit d'entrevoir les effets du report de l'âge au mariage en matière de procréation dans les sociétés où l'incertitude de l'avenir entrave toute prévision et empêche de nombreux jeunes adultes de s'engager dans l'aventure matrimoniale. Obligés de vivre une adolescence prolongée avec leurs parents, les jeunes, dont l'accès à l'emploi est bloqué, ne peuvent réunir l'argent de la dot. Ils sont contraints de « s'ajuster » en limitant leur espace de désir à travers des itinéraires matrimoniaux mal définis, dans des situations de précarité où l'on évite de faire des choix de paternité que l'on est incapable d'assumer. La situation n'est pas moins difficile pour les filles qui, en plus des contraintes qu'elles rencontrent sur le marché du travail, voient le marché matrimonial se rétrécir comme le rappelle la montée du célibat féminin. Enfermées dans cet état, beaucoup prennent conscience de la nécessité de vivre leur féminité autrement que par de nombreuses maternités. En dépit de la fécondité précoce qui pose de graves problèmes dans des sociétés en crise, une analyse des biographies des jeunes filles et de leur perception de l'évolution de la situation économique permettrait de vérifier si, compte tenu des coûts de l'enfant, on ne s'achemine pas vers la remise en cause de l'idéal social de forte descendance. En considérant la crainte que suscite le Sida, on peut se demander si la rupture entre la sexualité et la procréation ne tend pas à s'inscrire dans les comportements. Ces changements se dessinent dans les « trottoirs du libéralisme » où les femmes exclues du marché de l'emploi gèrent le rapport au sexe comme un métier de survie. On pense aussi que la mobilité conjugale et la fragilité des unions, qui s'accroissent avec la détérioration des conditions de vie, sont un frein aux dynamiques de fécondité, principalement dans les grandes villes africaines. Enfin, il semble que l'émergence des femmes chefs de famille modifie les comportements en matière de procréation dans le sens d'une limitation des naissances en vue d'assurer une bonne éducation aux enfants.

Si l'on ajoute à la traditionnelle surcharge de travail des femmes la pluri-activité que leur impose le dégraissage de la fonction publique, le blocage des salaires et la baisse du pouvoir d'achat, on doit s'interroger sur le vieillissement précoce qui guette les femmes dans ces temps difficiles où, sous le poids de la pauvreté, les impératifs de survie relèguent au dernier rang des priorités l'esthétique du corps et le temps du loisir. Vieillir à l'ère de l'ajustement structurel est un défi démographique que l'on ne saurait passer sous silence au moment où, en mettant en avant la condition des femmes, les débats sur les problèmes de population risquent d'être polarisés autour de l'avortement, de la qualité de vie à transmettre et de la mortalité maternelle.

En plus du Sida qui apparaît comme une maladie de la pauvreté en Afrique Noire, toutes les conditions sont désormais réunies pour bloquer aux « sans-dignité » les voies d'accès à la santé. On peut se reporter, à ce sujet, aux enquêtes de terrain sur la faillite des systèmes de santé publique, la diminution de la fréquentation des services de santé, la pénurie des médicaments, la médiocrité des services dans les formations publiques et les problèmes de financement des soins de santé [24, p. 95-105 ; 10]. Sans une refonte globale du système médical pyramidal et bureaucratisé centré sur l'hôpital, dont la remise en question est plus que jamais nécessaire en vue de créer de meilleures conditions de santé « là où il n'y a pas de docteur », on ne voit pas comment peuvent survivre des millions de jeunes africains frappés par la malnutrition chronique. Si l'enjeu des problèmes sanitaires se situe désormais au fond de la marmite et de laalebasse, il n'est pas évident que l'on diminue le risque de mortalité infantile par le seul biais de l'allongement entre les naissances.

Comment oublier l'importance de l'instruction formelle lorsque toute les enquêtes de démographie et de santé démontrent le lien qui existe entre le niveau d'instruction de la mère et la probabilité de survie des enfants ? Dans les pays africains où les budgets sociaux sont fortement touchés par les mesures d'austérité, la déscolarisation progressive des filles annonce des risques accrus de mortalité infantile pour les prochaines décennies. En mesurant les coûts sociaux des PAS qui portent atteinte à l'éducation et à la santé, on dirait que les bailleurs de fonds ont décidé de décourager les Africains de procréer. Bien entendu, les impasses actuelles ne peuvent être attribuées exclusivement aux choc extérieurs qui fragilisent les ménages dans l'Afrique ajustée.

L'affaiblissement des systèmes socio-économiques fait réémerger des problèmes qu'il faut resituer dans l'ensemble des rapports entre les États et les sociétés, dans des pays gouvernés par des dictatures pour lesquelles le développement économique et social des populations n'est pas le souci majeur. Les carences entretenues par les années de pillage sont aujourd'hui aggravées par les difficultés qui font de la santé une gageure à l'heure de l'économie de marché dans un contexte dramatique où la mort du pauvre est devenue une chose facile [27]. Les années à venir peuvent être fatales pour la majorité des jeunes et des adultes en Afrique. Les spécialistes de la question s'interrogent : « en réalité, on peut se demander si, pour l'évolution de la mortalité en Afrique, le pire n'est pas devant nous (...). De tous les continents, l'Afrique ou plus exactement l'Afrique au sud du Sahara est bien celui pour lequel le slogan de l'OMS, « la santé pour tous en l'an 2000 » aura été le plus cruellement pris en défaut. La crise économique et les programmes d'ajustement structurel des années 1980 ne sont certes pas seuls en cause mais ils y auraient contribué » [5]. On perçoit ici les effets de ce darwinisme social qui résulte de la condition de l'Afrique dans la jungle globale.

D'autres signes amorcent le processus de stabilisation programmée de la population. A la veille de la Conférence du Caire, on apprenait que la croissance démographique se ralentissait de façon imprévue « là où l'on ne l'attendait pas » [37]. Un an après, Guy Herzlich observait une « éclaircie inattendue sur la démographie africaine » [38]. Les dernières enquêtes confirment le mouvement et ajoutent de nouveaux pays à la liste : Ghana, Guinée, Sénégal, Cameroun, Côte-d'Ivoire, République Centrafricaine. En dix ans, la fécondité y a diminué d'un enfant parfois deux par femme. « Tous les résultats nouveaux d'enquêtes sur la fécondité tendent à prouver que la baisse de la fécondité est amorcée dans un nombre croissant de pays d'Afrique subsaharienne », soulignent

Locoh et Makdessi [45 ; voir aussi 42) qui annoncent la « fin de l'exception africaine ». Notons-le : l'amorce de cette baisse de fécondité se fait dans les villes où le chômage croissant des adultes et la dégradation des salaires contribuent à infléchir les comportements démographiques des familles africaines. Dans ces conditions, pauvreté et chute de la fécondité se conjuguent et alimentent le « malthusianisme de pauvreté » en Afrique subsaharienne. Le problème est de savoir si le poids des contraintes économiques suffit à infléchir les comportements démographiques des groupes vulnérables en soumettant les logiques sociales de la reproduction humaine aux exigences de rentabilité qui s'imposent à l'Afrique en transition vers l'économie de marché.

## Logiques de permanence et de rupture

Un examen approfondi des réalités africaines invite à plus de prudence face aux tentatives de ralentissement de la croissance démographique par une maîtrise accrue de la fécondité qui est au centre des politiques de population dans l'ensemble du continent.

En raison des interrogations suscitées par la forte croissance démographique des pays du Tiers-Monde et surtout de l'Afrique subsaharienne, la fécondité est, comme le rappelle F. Gendreau [33, p. 267] « le seul phénomène démographique ayant fait l'objet d'un programme mondial d'enquête ». Devant ce défi qui engage l'avenir, on ne peut écarter les changements en perspective comme on le voit dans des pays comme le Botswana, le Kenya et le Zimbabwe, qui apparaissent comme des « pays précurseurs » [42, 45]. De nombreuses recherches mettent en lumière les changements ou transitions démographiques dans les pays du sud. Des évolutions notoires sont observées au niveau des acteurs compte tenu des mutations qui s'opèrent dans les perceptions et les représentations, les attitudes et les pratiques. A partir des connaissances acquises dans les différents champs d'analyse ouverts sur les faits de population, il faut désormais s'interroger sur la pertinence des théories de modernisation appliquées à l'évolution de la famille africaine. En observant les campagnes organisées autour de la planification familiale, tout porte à croire que « par-delà les différences de contexte ou de rythme, la transition démographique dans les pays pauvres obéit, en réalité, fondamentalement aux mêmes mécanismes qu'en Europe » [14, p. 20]. La volonté d'imposer ce modèle auquel on confère une valeur d'universalité, peut se heurter à la résistance des sociétés qui, devant les formes renouvelées de la violence de l'argent, réinventent la tradition d'indocilité qui appartient à la mémoire des peuples d'Afrique [50]. On peut se réjouir du changement d'attitude de nombreux États qui, depuis le « Plan d'action de Kilimandjaro » élaboré à la veille de la Conférence de Mexico, optent pour une maîtrise de la fécondité. Ces choix se traduisent par la prise en charge des problèmes de planification familiale dans les services de santé, la radio et la télévision. Le passage d'un natalisme nuancé vers un anti-natalisme modéré comme on le voit au Cameroun, marque un tournant décisif dans les conceptions officielles sur l'évolution de la population.

La prise de conscience qui se développe sur ce sujet aboutit, ici et là, à la mise en place de commissions nationales de population. Peut-être la sensibilisation des gouvernements par rapport aux enjeux démographiques est-elle un phénomène récent qui résulte des préoccupations et des inquiétudes provoquées par la concentration de populations désœuvrées et majoritairement jeunes dans les grandes villes, à la fois les lieux du pouvoir et de la contestation politique. Un fait est certain : de nombreuses enquêtes mettent en lumière les conditions d'émergence des nouvelles rationalités africaines en matière de procréation. Mentionnons les principaux facteurs de changement qui se dégagent de ces enquêtes :

- redéfinition des perceptions et de la valeur de l'enfant compte tenu de la prise de conscience grandissante des coûts d'éducation et de santé ;
- désir affirmé de réduire la taille de la famille sous la pression des contraintes économiques et sociales ;

- attitudes favorables à la diffusion de l'information sur le planning familial et les moyens modernes de contraception ;
- pratique de la contraception par certaines catégories de femmes.

Ces changements ne touchent qu'une population limitée dont le niveau d'instruction se situe au-dessus de la moyenne. Ils restent peu sensibles non seulement dans les zones rurales, mais aussi dans les quartiers populaires où le progrès de la scolarisation féminine est bloqué par l'appauvrissement de nombreuses familles<sup>2</sup>. Si la précarité et les problèmes de santé, les coûts de reproduction et l'impact des programmes d'ajustement structurel contribuent à l'altération des justifications sociales d'une forte fécondité, la maîtrise de la procréation rencontre des obstacles dont le poids risque d'échapper aux approches technocratiques qui s'appuient sur la seule « arithmétique de l'homme ». Rappelons une réalité fondamentale dont les praticiens de la planification familiale doivent tenir compte en Afrique Noire : comme l'a bien observé Georges Balandier [1, p. 7], « les sociétés ne sont jamais ce qu'elles paraissent être. Elles s'expriment à deux niveaux au moins ; l'un, superficiel, présente les structures « officielles », si l'on peut dire ; l'autre, profond, assure l'accès aux rapports réels les plus fondamentaux et aux pratiques révélatrices de la dynamique du système social ».

En suivant ce principe de base, il faut apprendre à redécouvrir l'univers des représentations et des valeurs au centre de la vie et de la pensée de ceux qui, aujourd'hui, parmi les jeunes scolarisés, les catégories sociales à revenu élevé, les citadins en général, constituent une sorte d'« élite démographique » en Afrique Noire. Faut-il évoquer l'emprise des cultures du terroir dans les grandes capitales où la relation à l'invisible reste le centre de gravité de l'univers culturel et religieux des hommes et des femmes qui habitent la modernité avec une âme d'indigènes [23 ; 28] ? La prolifération du divin, l'expansion des cultes de guérison, le retour en force de la croyance en la sorcellerie, les pratiques divinatoires et sacrificielles témoignent de la permanence des structures anthropologiques de l'imaginaire africain que réactualise le contexte de crise et de pauvreté dans les différents groupes sociaux où l'africain désemparé cherche à donner sens à son infortune et à exorciser ses malheurs.

Ce qu'il faut ici prendre en compte, c'est la capacité d'adaptation et d'innovation dont font preuve les sociétés africaines devant se soumettre aux diktats d'une économie qui se construit sur les ruines de la société. On a pu observer naguère que l'État, même réduit au minimum s'arrange pour désobéir aux injonctions du FMI et de la Banque mondiale [18]. A travers les formes d'ajustement « par le bas » vécues au quotidien, les acteurs sociaux élaborent des « ripostes à la crise » [25 ; voir aussi 18]. Jusqu'ici, de nombreuses études ont surtout porté sur ce que nous appelons « l'économie de la débrouillardise » où dans tous les domaines, on découvre « le triomphe de l'informel » [27]. Ces pratiques multiformes traduisent un autre « esprit d'entreprise » qui se déploie dans les dynamiques sociales, économiques, culturelles et religieuses qui expriment la vitalité de l'Afrique contemporaine.

En matière de population, les sociétés africaines apprennent aussi à vivre avec la crise et la pauvreté. Ainsi, les migrations internes et internationales qui contribuent à la formation de l'épargne sont devenues, pour de nombreux individus ou groupes, une véritable stratégie de survie [13]. Dans un contexte nouveau où les coûts du PAS réduisent les niveaux de vie en milieu urbain, le « préjugé en faveur de la ville » est en crise. On comprend que certains jeunes en arrivent à abandonner « l'école des blancs » qui ne sert plus à rien, pour revenir à la vie traditionnelle en se consacrant aux activités agricoles, dans les pays où les gouvernements en dépit des velléités de réforme de l'enseignement, n'ont jamais réussi à préparer les nouvelles générations à tenir « la plume et la pioche » [21]. « Les migrations de retour » auxquelles l'équipe de P. Gubry [36] vient de consacrer une étude intéressante au Cameroun, sont un exemple de stratégie de survie. Jusqu'à quand ce phénomène va-t-il durer ? Le retour au village n'est-il qu'une sorte de repli stratégique en attendant les jours meilleurs ?

2. Concernant l'incidence de la pauvreté urbaine sur la déscolarisation des filles, voir à titre d'exemple les enquêtes de la Banque Mondiale [3] sur l'évaluation participative de la pauvreté au Cameroun.

Que va-t-il se passer si la situation économique est modifiée ? Ces questions mettent en relief la complexité et l'ambiguïté des réponses des sociétés africaines à la crise actuelle. Peut-être faut-il aussi réexaminer dans ce sens la baisse de la fécondité qui réjouit ceux qui s'impatientaient de voir venir le jour où l'Afrique, enfin, s'engagerait dans la transition démographique. Comme le montrent bien les recherches de Yana au Cameroun, il est non seulement prématuré, mais imprudent de voir dans les nouveaux comportements en matière de fécondité une rupture définitive avec les modèles culturels enracinés dans les traditions ancestrales [64, 65]. On sait que de nombreuses familles cherchent à « espacer plutôt que limiter les naissances » [6]. En fait, « dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, la demande d'enfant reste élevée et la pratique de la contraception faible » [43]. Les bouleversements liés à la baisse des revenus monétaires et les coûts élevés de la santé et de l'éducation, comme les difficultés d'accès au sol urbain pour les pauvres, ne suffisent pas à convaincre la majorité des ménages de s'aligner sur les modèles de fécondité de type occidental. Si les formes anciennes de solidarité sont en crise dans un contexte d'ajustement structurel [sur ce thème voir 61], les signes de rupture et de désintégration que l'on enregistre ne doivent pas occulter les recompositions sociales et les nouvelles formes de solidarité qui jouent le rôle de redistribution des biens et des services. Mahieu [47] a montré l'importance du système de redistribution communautaire en soulignant le poids des contraintes qui conduisent aux transferts permettant aux membres de la parenté de subvenir à leurs besoins. De nombreuses enquêtes consacrées aux transferts d'enfants qui représentent un phénomène social majeur mettent en lumière la charge de la communauté sur les ménages urbains. Si ce phénomène n'est pas nouveau, il semble avoir été renforcé par le processus de crise qui oblige les africains à réactualiser les structures de parenté pour répondre aux défis du présent. Au moment où les contraintes du marché obligent les africains à se rabattre sur le système traditionnel de sécurité, les réseaux d'entraide et de solidarité se fondent sur les rapports lignagers qui font de la famille africaine la providence des pauvres. Cette famille assume de plus en plus ce rôle à l'égard des migrants en quête d'insertion urbaine [41] ; elle joue aussi ce rôle à l'égard des jeunes sans emploi ; elle intervient en cas de maladie ; elle constitue le lieu où face aux défis de l'alimentation, des stratégies appropriées sont mises en œuvre pour manger en temps de crise en comptant sur les obligations familiales. Remettre en cause ces pratiques risque de précipiter dans la crise le système social africain dans son ensemble. La résistance de la fécondité africaine aux changements socio-économiques trouve ici semble-t-il, sa raison d'être. Dès lors que les nouveaux mécanismes de socialisation liés à la modernité ne fonctionnent plus comme nous l'avons montré, la réappropriation des habitus culturels qui structurent la personnalité de base [7] devient un impératif de survie, comme l'atteste la force des liens de parenté dans les processus d'urbanisation en Afrique Noire [23 ; 40]. Locoh [42] écrit justement : « à l'évidence, la crise qui mine les économies africaines accentue les inégalités d'accès au revenu et aux services mis en place par la collectivité. Dans les régions et les couches sociales défavorisées, les réflexes traditionnels en cas de catastrophe économique, pourraient bien jouer. Il est possible que les familles se réfugient dans la notion de « l'enfant, sécurité des vieux jours » si elles voient les autres sécurités économiques remises en question ». Compte tenu de l'état des économies africaines et des réformes engagées par le FMI et la Banque Mondiale dans le cadre de l'ajustement structurel, comment convaincre les familles africaines que l'enfant ne représente plus un capital social précieux ? « Face aux faibles perspectives ouvertes par ce processus d'ajustement structurel imposé de l'extérieur, de nombreuses stratégies de résistance se font jour qui tendent à le dévoyer. Dans cette situation d'étranglement, l'ajustement fait place à l'enlisement » [20]. Tant que cette situation dure et que les capacités de résistance obligent à élaborer les « arts de vivre » par lesquels s'invente le quotidien, tout porte à croire que l'ajustement démographique préconisé par les bailleurs de fonds à travers le modèle familial basé sur la limitation des naissances n'est pas pour demain.



## ***Les ruses de l'imaginaire et les changements démographiques***

Au terme des réflexions qui précèdent, on perçoit la nécessité de nous réapproprier le débat sur les rapports entre « population, pauvreté et crises » dans les pays du Sud et singulièrement en Afrique subsaharienne. En mettant à jour les postulats qui commandent l'approche des problèmes démographiques dans un contexte où le spectre de Malthus hante les institutions internationales, nous avons été amenés à rompre avec les formes occultes de la pensée unique qui tend à situer les défis de la croissance démographique en dehors du système-monde où les sociétés africaines sont désormais confrontées aux contraintes de la globalisation. Pour une analyse approfondie des crises, nous avons tenté d'ouvrir la recherche sur l'impact des transformations qui s'opèrent lorsque les africains doivent passer à une « modernité » économique mettant en cause le modèle de croissance et de développement lié à l'avènement de l'État post-colonial. L'épuisement de ce modèle a obligé les pays africains écrasés par le fardeau de la dette à se soumettre à un ajustement qui s'apparente à une colonisation rampante et engendre appauvrissement et enlèvement. A partir des choix de société que les bailleurs de fonds étrangers imposent à l'Afrique, il faut apprendre à regarder les sociétés en crise au-delà des sentiers battus en vue de prendre conscience de l'ampleur des déséquilibres qui résultent de l'intégration de millions d'hommes et de femmes dans l'économie de marché.

Dans la période de transition où la problématique du développement ne mobilise plus personne, la « manipulation » de la population et de la pauvreté s'inscrit dans un processus de restructuration idéologique qui, non seulement tend à écarter du champ d'analyse les graves problèmes qui préoccupent les africains en cette fin de siècle comme on l'a vu à la Conférence du Caire, mais aussi à fausser le débat sur les enjeux démographiques dans la mesure où les peuples du Sud apparaissent comme une menace à la sécurité internationale. Au-delà des dérives sécuritaires, l'échange inégal entre le Nord et le Sud doit redevenir le lieu véritable à partir duquel il faut cerner l'interaction entre population et développement afin de surmonter les déséquilibres structurels qui sont source de conflits entre les peuples et les cultures. Devant la menace d'éviction de l'économie-monde qui guette l'Afrique ajustée, tous les efforts entrepris pour maîtriser la croissance démographique du continent noir qui ne s'accompagnent pas d'un projet global de reconstruction des économies exsangues, risquent d'être considérés comme une tentative de contrôle et de destruction de peuples qui ne demandent qu'à vivre. En effet, on ne peut réellement modifier les comportements démographiques des pays d'Afrique qu'en se préoccupant en même temps d'améliorer leurs conditions de vie.

Pour réussir cette tâche, il faut dépasser les approches technocratiques qui ne soupçonnent pas toujours le poids du social dans un domaine où les modèles culturels exercent une influence considérable. Rien n'exclut que les comportements démographiques se transforment au bout d'un certain nombre d'années. Cela peut être concevable dans une population où le système éducatif est bien développé. Mais ce qui s'est passé en Europe ou en Amérique du Nord ne peut être utilisé comme modèle transposable dans les pays du Sud. Tout dépend des ruses de l'imaginaire dans chaque société qui a son rythme, sa trajectoire et son modèle de régulation démographique. En tenant compte de la diversité des réponses qu'une société apporte à sa situation démographique, il faut alors réinventer la différence à partir des contraintes spécifiques de l'environnement social où les normes et les valeurs, les comportements individuels et collectifs et le rôle des leaders culturels et religieux sont réexaminés, réinterprétés et redéfinis au sein des dynamiques sociales. Dans cette perspective, « toute société, écrit D. Tabutin [60, p. 19-20], développe son propre système de reproduction (...) s'adaptant tant bien que mal aux pressions économiques et sociales, externes et internes à la société considérée et il y a une diversité de réponses possibles à une nouvelle situation ».

Au-delà de la crise et de l'ajustement structurel qui révèlent les capacités de résistance et d'innovation qui s'imposent à l'analyse, on entrevoit la nécessité des études qui

mettent en lumière les facteurs socioculturels affectant les comportements démographiques et leur implication dans les politiques de population en Afrique Noire. Si l'enjeu des problèmes démographiques se concentre sur les attitudes et les comportements des individus et des groupes marqués par leurs systèmes de représentations et de valeurs, la fécondité et les apports d'une « démographie de l'acteur » s'inscrivent dans la théorie de l'imaginaire compte tenu de l'impact des modèles familiaux, des logiques sociales et des forces symboliques qui se réactualisent dans les sociétés africaines travaillées en profondeur par les « dynamiques du dehors » et les « dynamiques du dedans ». Les enjeux démographiques des pays d'Afrique subsaharienne exigent donc un effort de réinvention théorique et de redéploiement thématique en vue d'explorer les pistes ouvertes par une approche qui resitue l'analyse des phénomènes de population dans la problématique du changement social. A la veille du siècle qui vient, les Secondes Journées Scientifiques de Ouagadougou, apparaissent comme un tournant capital dans l'histoire des sciences de la population. Les contributions des chercheurs appartenant à des horizons divers ne peuvent qu'apporter des lumières nécessaires à l'élaboration des choix porteurs d'avenir.

## Bibliographie

1. BALANDIER G., « Sens et puissance : les dynamiques sociales. », *Quadrige/PUF*, (1971), Paris, 1986, 335 p.
2. BANQUE MONDIALE, « Rapport sur le développement dans le monde. », Washington, 1994, 268 p.
3. BANQUE MONDIALE, « Cameroun. Diversité, croissance et réduction de la pauvreté. », Rapport n° 13 167-CM, Washington, 1995, 203 p.
4. BANQUE MONDIALE, « Croissance démographique et politique de population en Afrique subsaharienne. », Washington, 1996, 110 p.
5. BARBIERI M., VALLIN J., « Les conséquences de la crise économique africaine sur l'évolution de la mortalité. », In : COUSSY J., VALLIN J. *Dir.*, *Crise et population en Afrique : crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, CEPED, Paris, 1996, p. 319-343.
6. BAYIE KAMANDA, « Espacer plutôt que limiter les naissances : l'ajustement démographique vu de Yemesso. », In : COURADE G. *Dir.*, *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Karthala, Paris, 1994, p. 390-394.
7. BOURDIEU P., « Le sens pratique. », *Éd. de Minuit*, Paris, 1980, 475 p.
8. BRAECKMAN C., « La coopération réfute les éléphants blancs. », *Le Soir*, 16 septembre 1996.
9. BROWN L., « L'État de la planète. », *Economica*, Paris, 1990, 237 p.
10. BRUNET-JAILLY J., « La santé dans quelques pays d'Afrique de l'ouest après quinze ans d'ajustement. », In : COUSSY J., VALLIN J. *Dir.*, *Crise et population en Afrique : crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, CEPED, Paris, 1996, p. 233-272.
11. CEPED, « Condition de la femme et population : le cas de l'Afrique francophone. », Paris, 1992, 116 p.
12. CEPED, « Le Caire : Une double déception. », *La chronique du Ceped*, 1994, n° 15, p. 1-3.
13. CERPOD, « Migration et urbanisation en Afrique de l'ouest, Résultats préliminaires. », Bamako, 1995, 30 p.
14. CHESNAIS J.C., « La théorie originelle de la transition démographique : validité ou limite du modèle. In : Les changements ou les transitions démographiques dans le monde contemporain en développement. », *ORSTOM*, Paris, 1986, p. 7-23.
15. CHESNEAUX J.C., « Modernité-Monde. », *La Découverte*, Paris, 1989, 233 p.
16. COQUERY-VIDROVITCH C., « Les populations africaines du passé. », In : TABUTIN D., *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, L'Harmattan, Paris, 1988, p. 51-69.
17. CORDELLIER J., DOUTAUT F. *Éds.*, « La fin du Tiers-Monde ? », *La Découverte*, Paris, 1996.

18. COURADE G. *Dir.*, « Le village camerounais à l'heure de l'ajustement. », *Karthala*, Paris, 1994, 392 p.
19. COUSSY J., « Les ruses de l'État minimum. », In : BAYART J.F., *La réinvention du capitalisme*, Karthala, Paris, 1993, p. 227-248.
20. DURUFLÉ G., « L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Madagascar). », *Karthala*, Paris, 1988, 208 p.
21. ELA J.M., « La plume et la pioche. », *Éditions Clé*, Yaoundé, 1971, 92 p.
22. ELA J.M., « L'Afrique des villages. », *Karthala*, Paris, 1982a, 228 p.
23. ELA J.M., « La ville en Afrique Noire. », *Karthala*, Paris, 1982b, 219 p.
24. ELA J.M., « La santé des sans-dignité in Ma foi d'Africain. », *Karthala*, Paris, 1985, p. 95-105.
25. ELA J.M., « Quand l'État pénètre en brousse : les ripostes paysannes à la crise. », *Karthala*, Paris, 1990, 272 p.
26. ELA J.M., « Développement ou « Diversion » démographique ? » *Le Monde diplomatique*, septembre 1994a, p. 8.
27. ELA J.M., « Afrique, L'irruption des pauvres, société contre ingérence, pouvoir et argent. », *L'Harmattan*, Paris, 1994b, 266 p.
28. ELA J.M., « Restituer l'Afrique aux sociétés africaines ; promouvoir les sciences sociales en Afrique Noire. », *L'Harmattan*, Paris, 1994c, 144 p.
29. ENGELHARD P., « Quelques réflexions sur la prédiction démographique et la méthodologie des politiques de population : Le cas de l'Afrique. », In : GÉRARD H. *Dir.*, *Intégrer population et développement*, L'Harmattan, Paris, 1990, p. 289-311.
30. FOU DA M., « Le franco-Faoufile illustré. », *Équinoxe*, Yaoundé, 1995, 90 p.
31. GALBRAITH J.K., « Théorie de la pauvreté de masse. », *Gallimard*, Paris, 1980a, 164 p.
32. GALBRAITH J.K., « L'Occident, la crise et le Tiers-Monde. », *Le Monde diplomatique*, décembre 1980b.
33. GENDREAU F., « La population de l'Afrique, Manuel de démographie. », *Karthala*, Paris, 1993, 267 p.
34. GERARD H., « La transition démographique à la merci de la politique de la population ? ». », In : *Les changements et les transitions démographiques dans le monde contemporain en développement*, ORSTOM, Paris, 1986, p. 397-411.
35. GIRI J., « L'Afrique en panne. », *Karthala*, Paris, 1986, 204 p.
36. GUBRY P. *et al.*, « Le retour au village : une solution à la crise économique au Cameroun ? », *L'Harmattan*, Paris, 1996, 206 p.
37. HERZLICH G., « La croissance démographique se ralentit dans le monde. », *Le Monde*, 28-29 août 1994, p. 1 et 12.
38. HERZLICH G., « Éclaircie inattendue sur la démographie africaine. », *Le Monde*, 15 septembre 1995, p. 1 et 15.
39. LACOSTE Y., « Unité et diversité du Tiers-Monde. », *Maspero*, Paris, 1980, 3 volumes.
40. LEBRIS E. *et al.*, « Famille et résidence dans les villes africaines, Dakar, Bamako, St-Louis et Lomé. », *L'Harmattan*, Paris, 1987, 268 p.
41. LOCOH T., « Le rôle des familles dans l'accueil des migrants vers les villes africaines. », In : ORSTOM, *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, 1989, p. 21-31.
42. LOCOH T., « La fécondité en Afrique subsaharienne : amorce d'une baisse durable ? », *CEPED*, Paris, printemps 1992a, n° 4-5, 4 p.
43. LOCOH T., « Vingt ans de planification familiale en Afrique subsaharienne. », *Les Dossiers du CEPED*, Paris, 1992b, n° 19, 27 p.
44. LOCOH T., « Paupérisation et transitions démographiques en Afrique subsaharienne. », In : TABUTIN D. *Dir.*, *Transitions démographiques et sociétés*, L'Harmattan, Paris, 1995, p. 381-399.
45. LOCOH T., MAKDESSI Y., « Baisse de la fécondité : la fin de l'exception africaine. », *CEPED*, juillet-septembre, n° 18, Paris, 1995, 4 p.
46. LORIAUX M., « Les mystères de la grande pyramide. », In : *La lettre du CIDEP*, oct.-déc 1994, n° 25, p. 3-5.

47. MAHIEU F.R., « Les fondements de la crise économique en Afrique : entre la pression communautaire et le marché international. », *L'Harmattan*, Paris, 1990, 167 p.
48. MARIE A., « Y a pas l'argent : L'endetté insolvable et le créancier floué, deux figures complémentaires de la pauvreté abidjanaise. », *Revue Tiers-Monde*, 1995, t. XXXVI, n° 142, p. 303-324.
49. MATHIEU P., TABUTIN D., « Démocratie, crise et environnement dans le monde africain. », In : COUSSY J., VALLIN J. *Dir.*, *Crise et population en Afrique : crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, CEPED, Paris, 1996, p. 123-160.
50. MBEMBE A., « Afriques indociles. », *Karthala*, Paris, 1988, 224 p.
51. MBEMBE A., In « Foi/développement. », Centre Lebrét n° 241, mars-avril 1996.
52. MINC A., « La vengeance des Nations. », *Grasset*, Paris, 1990, 319 p.
53. ONU, « Réunion du groupe d'experts sur la planification de la famille, la santé et le bien-être familial. », *Bulletin démographique des Nations Unies*, Bangalore, 26-30 octobre 1992 1993, n° 34-35, p. 94-121.
54. ONU, « Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. », In : *Rapport de la conférence internationale sur la population et le développement*, New York, 1994, p. 3-130.
55. ORSTOM, « Pauvreté chômage et exclusion dans les pays du Sud. », Paris, 1995, 21 p.
56. PNUD, « Rapport mondial du développement humain 1996. », *Economica*, Paris, 1996, 251 p.
57. RAISON J.P., « Perspectives sectorielles, croissances des risques et accélérations des mutations dans les agricultures africaines : Perspectives pour la fin d'un millénaire. », In : BEAUD M., VERNIÈRES M. *Dir.*, *L'avenir des Tiers-Mondes*, PUF, Paris, 1991, p. 171-192.
58. RUFIN J.C., « L'Empire et les nouveaux barbares : Rupture Nord-Sud. », *Éditions Jean-Claude Lattès*, Paris, 1991, 255 p.
59. SERAGELDIN I., « La croissance démographique en Afrique : la tâche à accomplir. », In : CHASTELAND *et al.*, *Politiques de développement et croissance démographique rapide en Afrique*, CEPED, Paris, 1993, p. 251-257.
60. TABUTIN D., « Réalités démographiques et sociales de l'Afrique d'aujourd'hui et de demain : une synthèse. », In : TABUTIN D. *Dir.*, *Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, L'Harmattan, Paris, 1988, p. 17-50.
61. TRAORÉ A., « Crise de la solidarité en Afrique. », In : CHASTELAND *et al.*, *Politiques de développement et croissance démographique rapide en Afrique*, CEPED, Paris, 1993, p. 235-239.
62. UNICEF, « La situation des enfants dans le monde 1994. », *UNICEF*, Paris, 1994, 96 p.
63. VALLIN J., « La population mondiale. », *La Découverte*, Paris, 1991, 128 p.
64. YANA S.D., « Crise, faille et procréation : Les signes avant-coureurs d'un ajustement démographique dans le milieu rural du Cameroun méridional. », In : COURADE G. *Dir.*, *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Karthala, Paris, 1994, p. 395-405.
65. YANA S.D., « A la recherche des modèles culturels de la fécondité au Cameroun : une étude d'exploration auprès des Bamiléké et Bèti de la ville et de la campagne. », *L'Harmattan*, Paris, 1995, 329 p.

## 2. CRISE DÉMOGRAPHIQUE ET CRISE SOCIOPOLITIQUE AU BURUNDI

Christian Thibon<sup>1</sup>

*Devant l'intensité et l'ampleur de la crise politique et socioculturelle qui déchire le Burundi, on est tenté de mener le procès soit des acteurs soit des structures, en particulier des contraintes démographiques qui ont amené à une telle situation et qui ont fait le lit des crises politico-ethniques de l'Indépendance à nos jours. L'un n'excuse pas l'autre ; aussi l'analyse doit porter autant sur les pesanteurs structurelles, tendancielle que sur les tyrannies du moment, autant sur les déterminants, entre autres démographiques, que sur les perceptions et stratégies collectives.*

*Cet article traite de l'impact de ces pesanteurs sur la société burundaise d'avant la crise d'octobre 1993 et sur leurs traductions sociales, et réfléchit sur la pertinence et les limites d'une explication malthusienne. En effet si les interactions entre tendances démo-économiques à long terme et tensions socio-politiques paraissent évidentes, peut-on en conclure un lien mécanique entre un état de crise démographique ou environnementale et une violence paroxystique, un affrontement inéluctable avec comme aboutissement, une crise qui agirait comme un frein dépressif.*

*La réalité paraît plus complexe : si les déséquilibres environnement/population se sont approfondis ces vingt dernières années, ils furent modérés et retardés par des évolutions positives dans plusieurs domaines économiques et socioculturels. Ainsi la crise environnementale se présente sous des formes peu spectaculaires et s'apparente bien plus à une crise de reproduction du monde rural. De ce fait elle a été vécue moins comme un processus de paupérisation générale mais bien plus comme un processus d'exclusion qui se traduit par une vulnérabilité sociodémographique de certaines classes d'âge et groupes sociaux.*

*De plus, ce double mouvement associant crise et modernisation encourage des différenciations sociodémographiques au travers de stratégies familiales de survie et d'accumulation qui ont entretenu des repliements identitaires, une ethnisation de la société.*

---

1. Centre de Recherches sur les Pays d'Afrique Orientale, Université de Pau et des Pays de l'Adour, France.

Quelle part, quelle responsabilité doit-on attribuer aux facteurs démographiques dans la crise qui secoue le Burundi et la région des Grands Lacs et qui met en péril les populations et les sociétés ? Quelle filiation peut-on établir entre la croissance démographique, la situation économique et sociale, la dégradation de l'environnement et les conflits politico-ethniques qui caractérisent l'histoire contemporaine postcoloniale et les événements dramatiques d'octobre 1993 ? De telles interrogations suscitées par le devoir de mémoire et d'analyse envers une crise aux caractères politico-culturels spécifiques, ont aussi un intérêt comparatif dans la mesure où l'on peut retrouver plusieurs de ses paramètres ailleurs en Afrique.

Une première réponse paraît être fournie par les quelques connaissances de base les plus répandues sur le Burundi : le cortège de records que ce pays partageait avec son voisin le Rwanda comme la densité moyenne (207 h/km<sup>2</sup> en 1990), l'emballement de la croissance lors de ces dix dernières années (de 1,4% en 1965/75 à 2,6% en 1979/84 et 3% en 1985/90) ou la chronologie, la succession des crises socio-économiques puis politiques. Pourtant l'énonciation de ces données qui suggère une interaction ou une relation de cause à effet, nous apparaît insatisfaisante car de tels facteurs de risque, présents ailleurs, y ont été ou sont gérés ou digérés, il n'y a pas un lien inévitable et déterminant entre crise de l'environnement et violence selon l'expression de Homer-Dixon et Percival [13]. Quant à la violence politico-ethnique, elle tire aussi ses origines d'une histoire de longue et moyenne durée et d'une histoire immédiate qui ne correspondent pas aux durées de la transition démographique burundaise [20]. L'embarras vient donc de l'énormité et de la complexité des crises burundaises ; celles qui précèdent les événements d'octobre 1993, comme celles qui leur succèdent, sont des macro-événements qui ne se prêtent pas à une analyse facile en raison de l'entrecroisement des facteurs conjoncturels et structurels, de la diversité des dynamiques historiques et des niveaux d'intervention qui s'y retrouvent, de l'importance des perceptions collectives et de leur manipulation, enfin de la fluidité de l'événement. Aussi est-il tentant de se retourner vers une explication généraliste malthusienne qui a l'avantage d'avoir, à plusieurs moments, prévu et prévenu des risques d'une telle catastrophe.

## **Pertinence et limites de l'explication malthusienne**

Il existe dans les travaux démographiques ou les écrits traitant des questions de population au Burundi une constante dans l'annonce d'une crise démographique inéluctable compte tenu du peuplement atteint, de la croissance et des capacités des écosystèmes. Cette analyse d'inspiration malthusienne remonte à la période coloniale. Les administrations allemande puis belge l'utilisent pour expliquer, à tort car non vérifiée, la fréquence des famines régionales et nationales de la période mandataire. Depuis lors, cette thèse s'est nourrie de mesures successives qui en ont actualisé l'argumentaire. Ainsi les projections coloniales de l'après-guerre reprises par la communauté scientifique et les plans décennaux alertent sur les dangers d'une « surpopulation » synonyme d'un retour des famines qu'ils prévoyaient pour le début puis la fin des années soixante en calculant un minimum foncier vital familial de 3,5 hectares révisé à la baisse, à 2,5 hectares par la FAO. Dans le courant des années soixante-dix, des travaux interdisciplinaires prennent le relais et dévoilent les signes d'une « impasse » démographique [24]. Enfin, dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix les synthèses nationales avec un ton plus modéré (syntaxe internationale et culture du développement oblige) soulignent les dangers du « galop démographique » avec ses défis nutritionnels, économiques et environnementaux, exercice de prospective démo-économétrique qui cible selon plusieurs variantes des ruptures probables aux alentours de l'an 2000 [voir 5 ; 10]. Au demeurant, cette thèse et ses différentes illustrations qui répondaient aussi à des motivations politiques, si elles n'éurent pas les incidences espérées dans le domaine des politiques publiques, banalisèrent l'image binaire d'une crise « bombe démographique à retardement » associée à une croissance démographique incontrôlée qui devint l'horizon, le destin

commun des populations de la région des Grands Lacs et qui trouve aujourd'hui son aboutissement dans le constat cynique et médiatique « la machette ou le préservatif ».

L'histoire donnerait-elle raison à de telles analyses ? A première vue, la crise politico-ethnique et ses manifestations sociales paroxystiques que connaît le Burundi (et le Rwanda), confirmeraient la pertinence d'un schéma malthusien classique, la menace d'une crise à long terme. Aussi n'est-il pas étonnant qu'à ce jour, la majorité des analyses portant beaucoup plus sur la crise rwandaise que sur celle du Burundi reprennent une telle lecture qui se décline de deux façons.

La principale décèle dans les crises actuelles l'exutoire et la caisse de résonance d'une impasse démographique et environnementale. La tragédie sociopolitique, la violence seraient à la hauteur d'une crise sous-jacente aiguë, indice du sous-développement et de la pauvreté, des déséquilibres population/ressources que connaissait la région et dont le dénominateur serait l'accélération de la pression foncière. Celle-ci ayant atteint et dépassé des niveaux « tolérables » pénalise une population essentiellement rurale (94%), une société essentiellement paysanne (92% des actifs, 86% des familles vivent d'un seul revenu agricole), une économie essentiellement agricole ; la crise politico-ethnique aurait fait son lit dans un tel contexte. La seconde lecture, bien que complémentaire de la précédente et tout en restant dans le même registre de la fatalité structurelle, va beaucoup plus loin et avance implicitement, parfois ouvertement [11] le scénario d'une régulation inéluctable par la catastrophe.

Toutes deux s'appuient sur une illustration historique. Dans le court terme, il s'agit de l'accumulation d'évolutions négatives au cours des dix, vingt, trente dernières années selon les auteurs. Certains [2] mettent en évidence la conjugaison des déficits entraînés par la croissance démographique et ceux induits par l'insertion internationale. D'autres insistent sur le dépassement de seuils-critiques ramenés à des chiffres ronds comme la taille moyenne des exploitations qui passe sous l'hectare pour atteindre la moyenne de 0,61 hectares en 1990 ou la densité moyenne nationale qui dépasse les 200 h/km<sup>2</sup> et les 600 h/km<sup>2</sup> si l'on ne tient compte que de la surface utile agricole, soit une cascade régressive avec la progression des écarts entre croissance démographique et production vivrière (indices 100 en 1970, population 160 et production vivrière 130 en 1990). Une telle progression géométrique des données démographiques (croissance et densité) signifierait une surcharge humaine, une dépendance accrue et un multiplicateur de transition élevé dont les effets se font sentir sur les modes de survivance avec une érosion constante des rations alimentaires (1961/68 : 2050 kcal/j ; 1969/70 : 2100 ; 1980/81 : 2060 ; 1990 : 1950) et sur l'environnement (accentuation de l'érosion, dégradation et crise des écosystèmes, consommation accrue en bois et en eau).

Sans donner une périodisation précise, le Burundi serait donc entré dans une phase de paupérisation confirmée par les mesures de la population vivant dans un état de pauvreté (42% dans le monde rural, 30% dans le monde urbain en 1990), qui se manifesterait d'une façon silencieuse en amont, à l'échelle des collines dans les exploitations et sous les bananeraies, et qu'accéléraient en aval les effets de la crise internationale et des divers programmes d'ajustement structurel.

En outre, l'attrait de l'analyse malthusienne est de s'inscrire dans une lecture du long terme. L'attention se porte alors sur la répétition de crises cycliques qu'a connues le Burundi contemporain comme les famines de l'entre-deux-guerres, la crise politico-ethnique de 1972/73, des crises qui clôtureraient des périodes de croissance et en précéderaient d'autres en relançant la croissance par la libération de terres selon le schéma classique des crises de l'ancien régime. Une telle reconstitution avance l'hypothèse d'un couple cyclique et fatal de la violence et de la croissance (thèse examinée et réfutée par Willame [25]), voire chez certains auteurs, celle d'une mécanique ou d'un scénario autodestructeurs qui en résulteraient.

Cependant de telles interprétations, confrontées aux faits, montrent leurs limites et doivent être nuancées.

D'une part, sans tomber dans l'envers de l'optimisme « boserupien », il est à noter que dans le cas du Burundi la crise qui se déclenche en 1993, avant tout politique, ne fut pas précédée par des catastrophes alimentaires, du moins pas sous la forme d'une crise ouverte à l'image des famines du passé ni même de celle qu'a connue le Rwanda en 1988/89. Bien au contraire, les derniers accès de mortalité d'origine alimentaire lors des périodes de soudure datent des années 1983 et se limitent à des famines/disettes d'extension locale et conjoncturelle alors que la dernière disette d'envergure régionale date de 1984 [18]. Le pays échappe alors aux crises de subsistance récurrentes. De plus, la couverture alimentaire a été, tant bien que mal, obtenue jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, non grâce à une croissance de la production vivrière qui en volume effectivement s'essouffait, ce qui se traduit dans le calcul de la couverture calorique, mais à la suite d'évolutions agronomiques et économiques : entre autres la diversification des productions, dont l'accroissement des tubercules et des céréales, une meilleure flexibilité et distribution annuelle des calendriers agricoles avec une part accrue des cultures de marais, enfin l'achèvement d'un marché national avec le désenclavement des régions orientales et septentrionales devenues des greniers pour le pays et le Rwanda. La détérioration des années 1992/93 est à mettre en relation avec l'approvisionnement du marché rwandais qui en situation de guerre se retrouva déficitaire. Par ailleurs, même si les perspectives laissent entrevoir à terme une rareté écologique pour l'an 2000/2010 (en eau et en bois), cette question ne se posait pas d'une façon dramatique au début des années quatre-vingt-dix ; par contre on observait une amélioration de la desserte hydraulique tandis que les effets spectaculaires de l'érosion étaient amoindris par l'exploitation intensive et l'extension de la bananeraie [16, 17]. Enfin, les années quatre-vingt présentent une évolution positive des indicateurs démographiques, qu'il s'agisse de l'histoire démographique, de la quasi disparition des crises alimentaires ou des tendances dévoilées par les taux généraux comme celui de mortalité (21‰ en 1979, 16,6‰ en 1990), de la mortalité infantile (143‰ en 1979, 112‰ en 1990), de l'espérance de vie (H43/F46 en 1979 et H50/F53 en 1990). Si cette amélioration est redevable en partie du recul de la mortalité infantile et des programmes de soins et santé primaires, elle s'explique également par une évolution positive du cycle vital annuel, ce que confirment les études des variations saisonnières de la mortalité, entre autres la disparition ou la réduction des pics traditionnels de mortalité saisonnière en temps de soudure. Il faut donc reconnaître que même si les problèmes nutritionnels continuaient de se poser, c'était bien en des termes nouveaux sous forme de malnutrition chronique de certaines sous-populations ou populations régionales ou de déficit protéique saisonnier et qu'il ne s'agissait pas ou plus de cas de dénutrition aiguë. C'est du moins ce que les enquêtes nutritionnelles laissent penser [22, 23]. C'est ainsi que le Burundi des années quatre-vingt et début quatre-vingt-dix ne connut aucune situation comparable à celles que subirent les populations du Sahel ou de la Corne de l'Afrique, ni à celles des pays voisins de l'Afrique australe qui firent appel à l'aide alimentaire. Enfin, les indicateurs macro-économiques et sociaux apparaissent plutôt positifs avec des taux annuels de croissance du PIB de 4,8% en 1965/73, de 3,6% en 1974/84 et de 3,7% en 1985/92, et avec des dépenses dans les secteurs sociaux en forte augmentation durant la période d'ajustement (1986/92). Enfin la croissance démographique n'affaiblissait pas l'État, même si à long terme ses fonctions se voyaient contestées.

D'autre part, si le Burundi affronta dans son histoire contemporaine des calamités démographiques, dont les crises épidémiques et les famines des décennies 1890/1920, le train de famines et disettes de l'entre-deux-guerres 1923/45 et la crise politico-ethnique de 1972/73, celles-ci ne correspondent pas à une histoire cyclique qui agirait comme un frein dépressif à un surpeuplement atteint, mais bien plus à une succession de contextes historiques différents marqués par la prédominance de facteurs non démographiques.



Enfin, l'explication malthusienne perd de sa cohérence lorsqu'on veut vérifier l'existence d'une articulation, soit linéaire, soit géographique, entre les données démographiques, les niveaux de peuplement et les événements qui ont précédé ou déclenché la crise de 1993, ce qui validerait les hypothèses de l'existence de seuils de densité critiques au delà desquels le stress social et les violences se multiplieraient ou de la présence d'espaces surpeuplés et de terres d'instabilité. Une telle relation qui n'avait pas été prouvée lors de flambées de violence antérieures à 1993 comme celles de 1988 [12] qui ne s'enracinèrent ni dans un contexte ni dans une géographie du surpeuplement original, ne se vérifie pas non plus durant la crise d'octobre 1993. En effet, si le coup d'état d'octobre 1993 implique l'ensemble des corps d'armée inquiets de la perte ou de la réduction de certains privilèges fonciers et si les massacres qui s'ensuivirent ont pu être motivés par des considérations matérielles et des gains immédiats, c'est bien plus un contexte de peur, de crispation ethnique manipulé par des calculs extrémistes qui ont guidé les actions et réactions des uns et des autres. Une lecture qui ferait des seuls critères de peuplement et de l'équilibre mécanique population/environnement, la pierre angulaire de ses développements, nous apparaît donc en dire trop et pas assez. Trop parce qu'elle tire des logiques, suggère des mécaniques, des explications, certes séduisantes, mais qui ne collent pas à la réalité historique ; pas assez parce que prudente elle n'est amenée à contrario qu'à se satisfaire d'une énumération des déséquilibres et à ne décrire la crise qu'en « toile de fond » ou « sous pression »<sup>1</sup>. La difficulté de saisir les relations entre un événement multidimensionnel et l'inertie de tendances qui induisent une trop grande marge d'interprétation, rebuterait-elle tout effort d'analyse ?

Or c'est cet entrecroisement des facteurs structurels et conjoncturels, des conditionnements matériels et des constructions idéologiques, le champ des effets sociaux et mentaux qu'il nous convient d'explorer. Sinon le risque est grand de voir un cloisonnement des interprétations déjà en cours s'approfondir. En effet, les approches semblent déjà avoir trouvé leurs marques disciplinaires : les historiens, les politologues en privilégiant les facteurs conjoncturels, mettent en avant le rôle et la responsabilité des différents acteurs, de leurs stratégies tandis que les économistes, les géographes plus tournés vers l'étude des blocages structurels valorisent l'enchaînement des déterminismes. Un tel partage produit dans le contexte des Grands lacs deux dérives : la première discriminante envers les pesanteurs structurelles est plus tentée de mener le procès des acteurs, en particulier des élites ou des agents internationaux quitte à ne voir dans les événements qu'une manipulation collective ; quant à la seconde, elle déresponsabilise les acteurs pris au piège d'une crise qui les dépasserait.

Peut-on surmonter de tels écueils qui sont en partie inhérents aux méthodes d'analyse et aux sources dont disposent les disciplines en question ? Nous le pensons. Encore faut-il déplacer l'observation des données brutes souvent générales dont l'état du peuplement, sa composition structurelle et son mouvement naturel vers des données concernant plutôt la vie quotidienne, tant celle des unités domestiques, ménages et exploitations familiales que les trajectoires des groupes sociaux, des groupes d'âge, des populations territoriales et des terroirs, et prendre en considération les comportements, les perceptions collectives, un versant de l'événement qui nous apparaît déterminant.

Enfin on ne peut entreprendre une telle étude selon une perspective linéaire qui ne tiendrait pas compte de la diversité des durées historiques étudiées. C'est le cas du Burundi où il convient de distinguer deux temps. D'une part la moyenne durée qui a conduit à la crise politico-ethnique, d'autre part la période actuelle qui à compter de ces événements relève d'un contexte et de logiques démographiques particuliers, une période de crise déclarée qui s'apparente à une guerre civile ou qui s'en rapproche. Compte tenu de la nature particulière des structures démographiques en temps de

---

1. Un exemple de cette démarche pour le Rwanda dans Bart *et al.*, [1] et Raison [15].

crise et de l'enracinement de celle-ci dans des bouleversements qui n'ont rien à voir avec les déséquilibres d'avant 1993, nous avons préféré écarter une telle période de la présente étude.

## Le contexte de la crise environnementale des années quatre-vingt-dix : involution, monde plein et gel des migrations

Il convient donc de regarder au-delà de l'expertise malthusienne d'une crise environnementale quitte à emprunter une partie de son cheminement. Cette dernière met en évidence, à juste titre, une série d'indicateurs et des progressions inter-décennales spectaculaires. Ces derniers, quels que soient les modes de calcul utilisés (densité, densité agricole, physiologique) indiquent des seuils asiatiques et une pression foncière porteuse de tensions sociales, tandis que les projections dévoilent dans le moyen terme l'importance de la dépendance démographique et son surcroît financier qui pèserait de plus en plus sur les objectifs de développement public, c'est-à-dire sur le maintien du niveau des services publics atteint au début des années quatre-vingt-dix et sur la légitimité d'un État associé dans la culture politique à l'image d'un État redistributeur qui serait en panne<sup>1</sup>. Mais la photographie et les anticipations statistiques des déséquilibres présents et à venir ne nous semblent pas appréhender les divers enchaînements d'un contexte marqué par un processus d'involution du monde rural et de gel des migrations dans lequel était tombée l'économie rurale et dans lequel se débattaient les exploitations familiales, ni restituer les caractères d'un monde plein qui s'offrait à la société burundaise et que celle-ci percevait avec acuité.

Pourtant une telle dynamique, connue du moins dans ses aspects agro-économiques à la suite de plusieurs travaux universitaires<sup>2</sup> menés au début des années quatre-vingt-dix, se vérifie au travers de plusieurs symptômes quantitatifs : l'accélération de la réduction de la taille moyenne des exploitations et de ses marges foncières, pastorales indispensables à la production de la biomasse, une évolution régressive des productions végétales et des équilibres agro-pastoraux qui en assuraient la fertilité et ce faisant une chute des rendements que ne pouvaient compenser les revenus tirés des plantations qui, à l'image du café, auraient tendance à immobiliser les transferts de fertilité (effets pervers du paillage, [4]). Elle révèle une crise duale, celle des écosystèmes paysans, l'impossibilité de régénérer des sols surexploités, et celle du système agraire, l'impossibilité de dégager des marges de croissance externe et interne, ce qui se traduit par des carences de plus en plus vitales. Il en résulte des difficultés de plus en plus grandes pour les chefs d'exploitation : ceux-ci doivent répondre à une double demande croissante en biens alimentaires, compte tenu de l'augmentation de la taille des ménages et de la dépendance domestique<sup>3</sup>, et en biens fonciers au fur et à mesure que s'étend la descendance. Des épreuves qui rendent de plus en plus difficile l'objectif pour les exploitations de réaliser le « cycle de vie traditionnel », c'est-à-dire de suivre un modèle valorisant consistant à étendre l'espace cultivé en fonction du nombre de résidents domestiques, et de trouver une solution à l'installation des jeunes prétendant au mariage.

Dans ces conditions, les réponses et capacités d'adaptation paysannes traditionnelles deviennent inopérantes et lorsqu'elles se perpétuent, elles ne font qu'accentuer les difficultés. Ainsi, le recours à l'intensité et à la diversification culturelle qui avait assuré dans le passé récent (1950/80) les bases et le succès d'une croissance interne, ne débouche alors que sur une monoculture de productions vivrières à faible valeur nutritionnelle, tandis que la course au foncier encore disponible (marais, espace

1. Cette image est renforcée par l'intérêt accru, en temps de compétition électorale, pour l'accès à ses services et biens redistribués.

2. Voir notamment Degand, Verhaegen [6] ; Cochet [4] ; Gahama, Thibon [9].

3. La prévalence d'enfants sous-alimentés et d'individus trop maigres augmente avec la taille des ménages, cette observation ayant été faite au milieu des années quatre-vingt dans la région la plus peuplée du Burundi.

pastoral occupé par les plantations de thé) trouve vite ses limites sur les terroirs des hautes terres. En général, une telle étape précède des décisions de division du patrimoine ou de décapitalisation, de vente graduelle.

Ce n'est donc plus une impasse nutritionnelle qu'au demeurant la paysannerie burundaise surmonte en recourant à un régime alimentaire de survie et à la malnutrition, mais bel et bien une crise rurale de reproduction silencieuse qui gangrène la paysannerie des hautes terres. En effet, à l'exception de certaines communes des dépressions, soit 18 sur un total 115, c'est l'ensemble des hautes terres, soit approximativement une zone qui correspond à 80% de la population, qui est touché : autant les espaces aux densités les plus élevées, les foyers historiques de peuplement dont les densités communales dépassent la moyenne nationale de 235 h/km<sup>2</sup> et s'échelonnant de 250 à 590 h/km<sup>2</sup>, soit 52 communes où cette régression a été observée en premier, que les zones à densités intermédiaires proches de la moyenne nationale, soit 45 communes, qui correspondent à des milieux naturels plus répulsifs à l'image des zones de contact entre les plateaux et les plaines périphériques (fig. 1 et 2).

En plus du caractère de plus en plus massif de cette involution, le fait essentiel et nouveau qui apparaît également vers la fin des années quatre-vingt, réside dans l'étroitesse des opportunités permettant de sortir ou d'échapper à un tel scénario. Au demeurant une telle contrainte pouvait être contenue par des sorties ou des apports migratoires ou monétaires, comme ce fut le cas dans les décennies soixante-dix et quatre-vingt. En effet il existait alors des opportunités soit de migrations circulaires attirées par les pôles de développement (chantiers, projets) qui dans un contexte financier favorable se multiplièrent ou par une capitale qui connut alors une phase d'embellie (croissance annuelle de la capitale de 6,1% en 1965/70, 8,8% en 1970/80 contre 5,2% pour 1980/93), soit de migrations inter-régionales en direction de fronts pionniers dans les dépressions orientales et du Nord/Est « peu peuplées » en comparaison avec les espaces centraux, ou vers le littoral du Lac Tanganyika dépeuplé au lendemain des événements de 1972/73. Or dès la fin des années quatre-vingt, l'épuisement des projets de développement et la rapide occupation des zones pionnières (les densités de trois destinations provinciales périphériques passent de 62/86/120 h/km<sup>2</sup> en 1970 à 101/190/223 en 1990) tarissent ces perspectives, tandis que l'émigration vers la ville ne reste en raison de la cherté de son niveau de vie qu'une perspective solitaire pour le paysan concurrencé par une nouvelle vague d'immigrants zaïrois et rwandais<sup>1</sup>, déjà préparés à une migration urbaine, ou par ceux qui possèdent des réseaux d'accès et d'entretien. Enfin, ces migrations ne peuvent être compensées par des migrations internationales qui depuis les années soixante sont quasiment nulles. En effet l'instabilité politique et le marasme économique qui ont touché le pays de destination traditionnels comme la Tanzanie et l'Ouganda, ont considérablement réduit les flux migratoires internationaux qui dans les années cinquante portaient sur un cinquième de la classe d'âge masculine 15/25 ans tandis que les crises politiques du début des années soixante-dix ont entretenu la fermeture sécuritaire des frontières qui depuis lors n'ont été que des voies de passage à des migrations forcées de réfugiés ou à des activités commerciales qui profitèrent de la surévaluation de la monnaie nationale.

Dès lors, la population burundaise qui affronta dans son histoire contemporaine une « faim des terres » (ce qui explique les variations de son peuplement en deçà et au-delà des hautes terres, une respiration de peuplement en direction des dépressions occidentales et orientales) s'est trouvée confrontée à un défi nouveau, à un « monde plein » qui de plus était fermé ou n'offrait plus le recours d'une migration inter-régionale, internationale, ni celle d'un exode rural vers la ville !

1. Sans posséder de chiffres sur cette migration informelle, la fin des années quatre-vingt a coïncidé avec la reprise des migrations en provenance du Rwanda (préfecture de Butare) et du Zaïre pour des raisons économiques.

Figure 1 : Évolution des densités entre 1947 et 1990

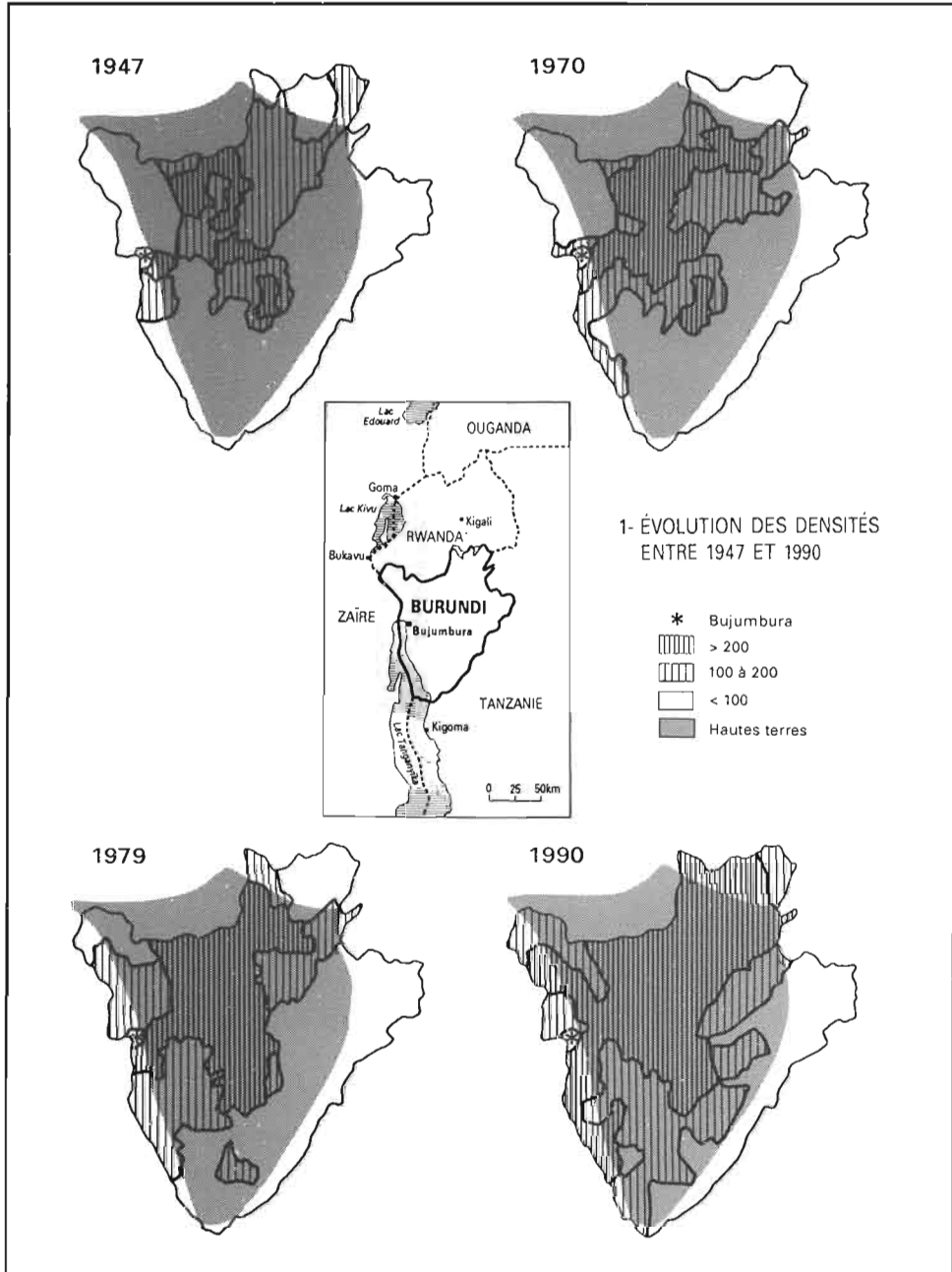
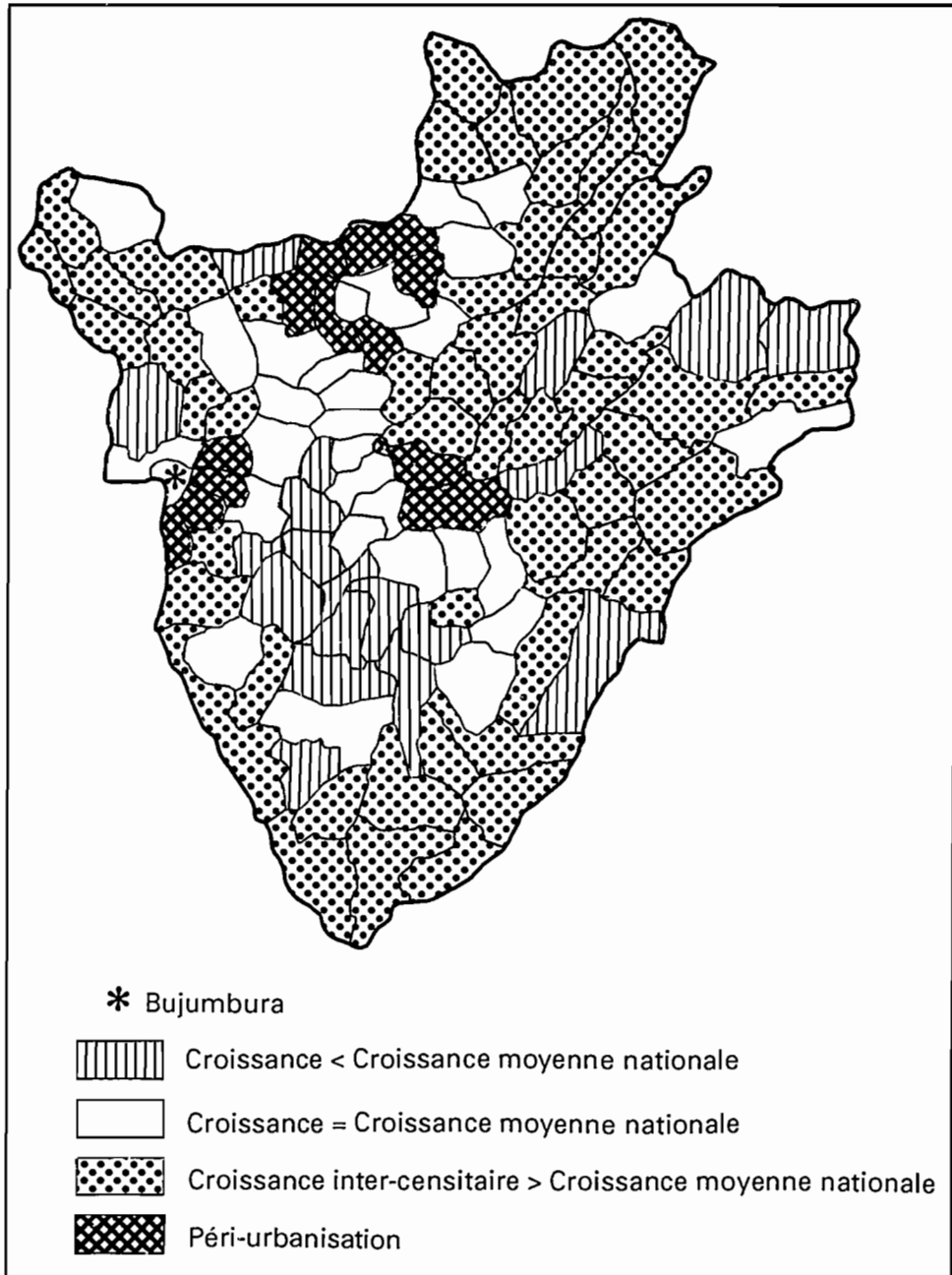


Figure 2 : Croissance intercensitaire communale (1979-1990)



Par ailleurs, cette réalité et cette perception d'un monde plein sont renforcées, aiguës par les nouveaux enjeux territoriaux et économiques qui avec la modernisation de l'État et une croissance du secteur moderne se surimposent à la pression foncière. Les interventions publiques dans le domaine de la sauvegarde de l'environnement (reboisement et interdit de parcours, création d'un parc national) et sur les fronts pionniers (contrôle des migrations parcellaires et contrôle des installations) ou le gel des biens domaniaux (récupérés en 1972/76) agissent dans ce sens. Il en est de même des investissements économiques de la part des unités agro-industrielles (mise en valeur des marais par les plantations industrielles de canne à sucre, ferme d'élevage, etc.) ou de propriétaires/usagers résidents urbains (spéculation sur la riziculture). De telles intrusions qui peuvent expliquer la faible croissance intercentenaire de certaines communes, apparaissent comme des contraintes supplémentaires parasitaires assimilées à des vols par des mentalités rurales percevant toute chose, les terres comme les biens, comme un bien en quantité limitée que l'on soustrayait alors à l'usage ou à la mise en valeur paysanne.

On comprend dès lors que le simple calcul d'une densité ne permet pas de restituer ce qui est à la fois une pression humaine et une pression sociale dont les effets sont surmultipliés par des perceptions peu préparées à de tels défis ainsi que par les mobilisations politiques des années de démocratisation (1988/93). Aussi ne faut-il négliger ni la charge protestataire ni la contestation d'un ordre culturel que véhicule un tel contexte marqué par la conjonction d'une involution, d'un monde plein et du gel des migrations, car au travers de ces blocages ce sont les architectures familiale, lignagère et sociale qui n'arrivent plus (ou difficilement) à l'échelle des ménages/exploitations, des parentèles ou de la colline du voisinage, à remplir leurs fonctions de protection/alimentation, de solidarité intergénérationnelle et de reproduction/transmission.

Un tel aspect sociopsychologique doit retenir notre attention. Car si les stratégies de survie qui s'enracinent dans une culture pénitentielle et des pratiques autoritaires, masquent les manifestations visibles de la crise ou en retardent les échéances, si les effets physiologiques de la crise ne touchent d'abord qu'une marge sociale ou ne pèsent que sur des dépendants (femmes et enfants), c'est bien au contraire l'ensemble des ménages et des familles qui sont confrontés à de tels défis. Dès lors, on n'est guère étonné de la fréquence des contentieux en germe dans toutes les familles, de la multiplication des litiges économiques, souvent fonciers entre voisins, entre aînés et cadets, entre frères, des rivalités autour des interprétations coutumière et lignagère ou moderne et individualiste des règles successorales, matrimoniales. Un tel climat ravive les clivages sociaux, territoriaux et ethniques, sape les équilibres intergénérationnels et culturels. Pour cette dernière raison, on assiste à une remise en cause d'un ordre culturel, de « l'ordre rural » des hautes terres [12], et à ses valeurs culturelles qui sont attachées au système familial, ce qui se traduit par le refus et l'impossibilité de reproduction à l'identique des cadets. Ceux-ci subissent une double violence symbolique dans la mesure où ils ne trouvent plus de place dans un monde rural et ont de moins en moins d'opportunités pour en sortir. Ajoutons que ce mouvement de rejet a pu être entretenu par une inversion d'image à l'égard des hautes terres. A compter des années quatre-vingt, cette région des récoltes que fut le foyer historique de peuplement, accumule des signes de régression, en particulier une dégradation immuno-parasitaire des hautes terres révélée par la multiplication de courts-circuits épidémiques liés à l'environnement : dysenteries et paludisme, y compris dans les espaces publics en théorie les plus protégés.

Enfin, il ne faudrait pas limiter ce triple enchaînement involution/monde plein/gel des migrations au seul monde rural et à la paysannerie. Bien qu'ils se posent en des termes différents et ne portent que sur des sous-populations et des groupes restreints distincts du monde rural, ces défis sont perçus presque de la même façon tant par la société urbaine que par les élites issues de la paysannerie. Ainsi l'érosion du pouvoir d'achat urbain à compter du milieu des années quatre-vingt et les limites imposées à la croissance de l'appareil d'État qui reste la principale source de revenus (62% des

emplois modernes), ont joué sur cette même sensibilité qu'ont aiguisée ces derniers temps la libéralisation ethnico-politique et la réduction des avantages associés à la fonction publique. La dépression qui traversait le monde rural et qui s'imposait à l'État n'offrent alors qu'un horizon bloqué autant à la paysannerie qu'à ses enfants promus sans qu'il y ait une compensation dans ou hors du système. L'analogie peut être poursuivie puisqu'en ville comme dans le monde rural, ce sont les mêmes classes d'âge de la génération post 1970, celles en attente d'installation et devant se marier qui sont les plus pénalisées mais aussi une élite en gestation qui se retrouve écartée d'un marché de l'emploi qui avait été assuré à leurs aînés.

Ce dernier aspect nous incite à nous interroger sur les effets socio-démographiques que cette triple évolution génère, autant les processus d'exclusion et de paupérisation qui ont déstabilisé certains groupes sociaux que le processus de différenciation qui a cultivé l'ethnisation de la société.

## **Paupérisation et exclusion, une vulnérabilité sociodémographique, une paysannerie sans terre et une génération critique**

Si l'état de précarité semble s'imposer d'une façon structurelle associée au sous-développement, au delà de ces impressions générales, on ne connaît pas ou peu les scénarios de la paupérisation. Certes, la dégradation des niveaux et des conditions de vie a fait l'objet de calculs de plusieurs indices monétaires, démographiques ; de tels instruments d'aide à la décision ont permis de cibler les groupes à risques (certaines classes d'âge, mères et enfants) et des sous-populations défavorisées souffrant d'un encadrement sanitaire ou éducatif déficient, etc., pour agir dans leur direction d'une façon préventive ou réparatrice. C'est ce qui fut réalisé sous la III<sup>e</sup> République, avec des actions conséquentes dans le domaine de la santé publique (en particulier la couverture vaccinale, l'usage de l'eau potable et la desserte médicale) et dans le secteur de l'école primaire, mais avec plus de difficultés dans le domaine nutritionnel où l'action resta limitée à une aide sélective, et dans les domaines socio-éducatif et socio-économique où les programmes n'étaient que dans une phase pilote. Les résultats atteints sont confirmés en partie par l'évolution positive de certains taux de mortalité et les progrès de la scolarisation, mais si le risque de rupture alimentaire fut écarté, la raison en revient aux excédents des régions périphériques qui alimentèrent un marché spéculatif des produits vivriers, avec comme revers, un quasi doublement des prix des produits alimentaires, alors que le prix du café payé au producteur n'augmenta pour la même période (1983/91) que de 48% [2].

Mais la préférence accordée à une approche démo-nutritionnelle des populations à risques et à une lecture monétaire de la pauvreté, comme l'absence de données issues d'enquêtes nutritionnelles, budget-consommations ou sur les revenus-patrimoines des ménages-exploitations, ont deux incidences notoires. D'un côté les variations dans les calculs, selon lesquels 36% de la population rurale et 42% de la population urbaine étaient en 1990 en dessous du seuil de pauvreté tandis que la malnutrition toucherait 48% des enfants et 20 à 30% des femmes, brouillent une connaissance qui souffre de l'absence de mesures de la distribution sociale, temporelle, géographique d'un tel état. D'un autre côté, l'évolution positive de certains indices laisse croire en une amélioration générale avec une disparition graduelle d'une pauvreté résiduelle à l'image de poches. La mesure de l'impact général de la pauvreté masquerait donc ses dimensions sociales que l'on peut cependant cerner en mariant plusieurs sources ayant trait aux unités domestiques, aux exploitations-ménages et aux groupes d'âge.

Ainsi le déplacement de l'observation nuance les vues précédentes, il dessine des espaces de vulnérabilité sociale [8] au sein desquels on retrouvera les futurs acteurs des crises politiques. En effet si la pauvreté touche en général le monde rural des hautes terres, en particulier la population infantile et féminine qui subit une dégradation nutritionnelle tendancielle et les ménages à descendance élevée, ce sont

les ménages-exploitations aux limites de l'involution et présentant des structures ménagères instables qui semblent payer le plus lourd tribut. En témoignerait l'instabilité ménagère révélée par l'examen des structures familiales [20] avec une croissance des ménages solitaires, des nucléaires et des ménages déséquilibrés (monoparental, élargi, etc.), une évolution qu'il conviendrait d'associer à une plus grande circulation du foncier et à une plus grande disparité des revenus<sup>1</sup>. Il s'agit donc au-delà de l'érosion générale du monde rural, d'une vulnérabilité différentielle de la paysannerie qui se manifeste par l'apparition d'une paysannerie sans terre ou au bord de l'autosuffisance. Or l'émergence de ce prolétariat rural dont le sort s'apparente à une déchéance ne correspondant pas à la définition traditionnelle du paysan sans terre et du métayer puisqu'il n'a plus aujourd'hui la possibilité d'une protection clientéliste, va se confondre avec la montée en puissance d'une génération de classes d'âge jeune.

Le cadre démographique de cette montée en puissance de la jeunesse est classique, comparable à celle d'autres populations africaines. Fait particulier, à cette arrivée massive avec un effet d'intensité prévisible compte tenu de raisons structurelles, le rajeunissement et l'accélération de la croissance, s'ajoute un effet particulier de calendrier dans la mesure où cette génération composée de classes pleines a succédé à la génération des classes creuses de 1970/74<sup>2</sup>. Au demeurant, le phénomène était connu, bien que peu chiffré, mais sous l'effet des autorités morales et administratives qui s'inquiétaient de la multiplication des pratiques de délinquance tant dans les villes que dans les campagnes, une telle problématique a été ramenée à une déviance marginale juvénile associée à la ville, avec des indices comme l'apparition de groupes de jeunesse par quartier, et d'une violence et d'une délinquance urbaine. Toutefois, certaines études sectorielles avaient devancé une telle évolution. Ainsi le Vème plan prévoyait pour 1988/92 un doublement du flux additionnel de demandes d'emploi, alors que les capacités d'absorption de cette main d'œuvre variaient selon les estimations de 20 à 40%, une pression sur le marché de l'emploi et foncier qui se fit plus forte au moment où celui-ci, pour les raisons précédemment invoquées se rétrécissait tandis que les gains d'espérance de vie intervenant en faveur des aînés, jouait sur le retard dans l'accession au patrimoine familial et au mariage. De même, la statistique scolaire fit une observation semblable en dévoilant l'accumulation des cohortes de scolarisés, de déscolarisés et de non-scolarisés avec très rapidement une saturation du système scolaire sous l'effet d'un deuxième facteur, le maintien des classes d'âge au-delà des âges scolaires requis, ce qui indique la forte demande scolaire et la volonté d'accéder puis de se maintenir dans un système scolaire vécu comme le seul vecteur de promotion sociale.

Au demeurant, cette compétition accrue sur le marché de l'emploi et foncier, ce blocage du système scolaire au détriment des classes jeunes, ce chômage rural saisonnier qu'une migration circulaire ne pouvait plus soulager, se traduisent par un certain nombre de déséquilibres que des données secondaires nous permettent de reconstituer. Ainsi, les migrations circulaires qui caractérisaient, tel un rite de passage, l'accession à l'âge adulte<sup>3</sup> firent place à une circulation, une mobilité qui pour n'être que transitoire dans l'esprit de chacun, a eu tendance à perdurer et à composer une mobilité structurelle. Nous en avons une illustration dans l'évolution et la distribution de la part des résidents absents et des déséquilibres du rapport de masculinité des classes d'âge 15/25 ans entre 1971 (enquête démographique), 1979 et 1990 (les deux premiers recensements) : ce qui n'était en 1970 et 1979 qu'une distribution cohérente (les régions rurales de front pionnier et d'immigration avaient des indices de masculinité positifs alors que les régions rurales centrales avaient le plus fort taux de résidents absents) prit en 1990 une forme troublée apparemment contradictoire, puisque les zones de peuplement connaissaient aussi de tels déséquilibres et que s'y

1. L'ensemble des enquêtes agricoles signale une plus grande circulation de la terre (vente, concentration) ces dernières années.

2. Ces classes creuses sont signalées par les deux recensements de 1979 et 1990 et correspondraient à des victimes civiles infantiles, directes et indirectes des crises de 1972/73.

3. Ces migrations permettaient la constitution de la dot quand le prêt de terre (une parcelle du patrimoine familial), pour effectuer cette première accumulation devint impossible.



multipliaient des migrations aléatoires proche de l'errance. Par ailleurs, les formes prises par l'exode rural et les difficultés économiques du candidat à une migration urbaine ou vers un front pionnier sont également un indice de cette mobilité bousculée. Dans la mesure où la capitale tout comme les centres urbains secondaires n'offrent pas ou peu les opportunités d'un système informel encore embryonnaire qui aurait pu jouer un rôle de régulateur de tensions sociales, ces conditions de vie discriminantes empêchent toute installation familiale du migrant. Ainsi s'expliquent une croissance urbaine plus modérée de la capitale et des principaux centres urbains secondaires que lors de la précédente décennie et des irrégularités du rapport de masculinité élevées, un célibat imposé dans des quartiers qui se structurent en communautés d'origine. Le mirage urbain se résume de plus en plus en une péri-urbanisation cantonnée dans les communes voisines, qui surcharge la périphérie rurale des villes sans que les populations de ces communes en retirent des bénéfices en termes de services publics, les projets d'aménagement urbain se limitant aux centres. Plus étonnant, un tel scénario d'échec se retrouve également dans les migrations rurales qui ne semblent plus assurées de la réussite qu'on leur attribue à tort, d'où un pourcentage élevé de migrations répétées, et de retours ou le choix d'une stratégie de mobilité saisonnière, pendulaire entre hautes terres et dépressions.

Or, bien plus que le niveau de consommation ou de revenu, ce sont le mode de vie attaché à cette nouvelle condition sociale et les images auxquelles l'opinion publique les identifie qu'il faut retenir. En effet, aux yeux des burundais, cette condition de jeune migrant qui n'a plus rien à voir avec la promotion matérielle de l'ancien émigrant, est vécue comme un état combinant une pauvreté moderne, en termes de revenus, et l'ancienne pauvreté d'errance ou d'isolement. Une telle perception est renforcée, confirmée par les situations matrimoniales imposées, c'est-à-dire le célibat, le retard au mariage contrarié par de nouveaux déséquilibres du marché matrimonial (l'apparition de la polygamie accentue cette évolution), l'impossibilité de réaliser un mariage selon les normes culturelles et économiques (absence de la dot). Or une telle situation intériorisée est frustrante pour les migrants qui, ayant suivi une formation scolaire, sont incités à rechercher une promotion hors du monde rural. Car si les générations précédentes subissaient ce destin paysan comme inévitable, en revanche les générations actuelles, scolarisées et en bute aux aînés, le vivent comme insupportable dans la mesure où elles ont conçu l'idée de s'y soustraire et se trouvent obligées de s'y soumettre, voire d'y retourner.

Mais comme le remarque Willame [25] au sujet du Rwanda, il ne faudrait pas faire de ces couches sociales et de ces classes d'âge qui devinrent effectivement les acteurs des violences politiques depuis 1993 comme des mobilisations politiques antérieures, les « responsables désignés » des crises politiques, les « classes ou générations dangereuses » pour reprendre une expression du XIX<sup>e</sup> siècle européen, en fin de compte le seul chaînon qui manquait entre un environnement en crise et l'actuelle crise politico-ethnique. Certes, l'absence de repères culturels qui équivaut à une condition se rapprochant de la déchéance ou de l'errance sociale et que l'immersion dans une culture de masse a peut-être accentuée, les a incités dans un premier temps à trouver refuge dans une solidarité et une parenté fictive qui ont pris plusieurs formes, de l'association aux communautés religieuses en plein développement, à des groupes territoriaux ou de promotion scolaire, puis à l'association aux intégrismes ethniques des luttes politiques. Mais une telle fixation nous ferait oublier d'une part que la crise fut pensée, déclenchée et entretenue en amont et « en haut » par des sous-groupes socio-politiques, des stratégies partisans qui pour conserver ou pour accéder au pouvoir usèrent des tribunes de l'identité ethnique, d'autre part qu'elle trouva dans la société, un écho qui en dehors des périodes de peur et de conflit ouvert repose sur une ethnisation sourde qu'alimentèrent les stratégies socio-démographiques familiales et sociales. Ce deuxième élément nous semble aussi déterminant que les générations critiques de la décennie quatre-vingt-dix.

## Crise et modernisation, les différenciations socio-démographiques des populations

Au fur et à mesure que la crise fragilisait certains groupes sociaux et classes d'âge, elle suscita en réaction des stratégies familiales de survie, et au fur et à mesure qu'elle différenciait les espaces économiques régionaux et qu'elle accélérerait la modernisation des circuits économiques, elle structura des réponses sociales.

Bien qu'encore perfectible, la présentation de telles différenciations nous incite à penser que durant les années qui précédèrent 1993, l'ethnisation trouva une pertinence sociale qu'elle n'avait pas auparavant. Toutefois, il ne s'agit pas d'un mouvement de clivages sociaux binaires en termes d'accumulation et d'appauvrissement qui aurait recoupé le clivage identitaire (hutu/tutsi) ou géographique (ville/campagne). Un tel processus a pu exister au lendemain de la crise de 1972 qui a vu une mainmise sur la fonction publique et une certaine accumulation foncière et commerciale de la part de certaines familles et lignages tutsi. Mais dès les années quatre-vingt, le jeu combiné de l'insertion du monde rural dans l'économie de marché (qui profite surtout aux communes périphériques ou à certaines strates paysannes<sup>1</sup> et dessert le monde rural des hautes terres) et des effets de la modernisation de l'État (qui s'est accompagnée d'ouverture politique envers une élite d'origine hutu en voie de reconstitution) a mis en mouvement la société et a considérablement brouillé les cartes et trajectoires sociales. Ainsi la crise se confond avec une modernisation qui fut négociée différemment par les familles et les individus. Or, un tel contexte ne pouvait que générer des dynamiques conflictuelles que l'on retrouve tant dans les stratégies familiales sur les hautes terres que dans les stratégies sociales concurrentes dans les dépressions.

Ainsi l'étude des systèmes familiaux, de leurs orientations économiques et de leurs redistributions ménagères permet de dégager deux situations dominantes. D'un côté, on note une stratégie néo-traditionnelle qui en combinant réussites migratoires et revenus monétaires, solidarité intergénérationnelle et maintien du patrimoine familial, s'assure une reproduction et la pérennité de l'exploitation, une promotion-accumulation tant matérielle en biens, en activités tertiaires, et en revenus hors exploitation, que symbolique sous forme d'alliance. Par contre les familles qui n'ont pas le recours de revenus extérieurs, subissent une dégradation de leur exploitation/patrimoine et s'orientent vers des stratégies plus informelles et aléatoires de survie, une pluriactivité marchande misérable de voisinage [14]. Notons que ces deux orientations recouvrent des dynamiques antagonistes. Le succès des premières sur base de transferts et d'accumulation se fait au dépens des secondes et révèle des dispositions ménagères et familiales différentes. En effet la reproduction d'un modèle familial traditionnel de ménages multiples entretenant une parentèle et pouvant investir dans des absences qui se vérifieront profitables (promotion scolaire et ascension clientéliste) en transférant des valeurs vers l'exploitation (ou tout simplement de la part des promus en refusant la part d'héritage)<sup>2</sup>, tranche avec le repliement individualiste et ménager de type nucléaire [20]. Ainsi même si entre ces deux situations le quotidien et le mode d'existence restent semblables ou fort proches, la différence se situe dans la réussite ou non de ce qui aux yeux des burundais est synonyme de la vraie richesse, c'est-à-dire la constitution d'une « grande famille », tant à l'échelle du ménage (nombre de résidents et d'apparentés) que de la parentèle (réseau lignager et d'alliance). On peut même penser qu'une telle réussite autorise des comportements natalistes, une fécondité élevée qui multipliera les opportunités de promotion tandis que les contraintes de la seconde situation ménagère imposent une réduction de la faille de la descendance, une transition de la pauvreté, un malthusianisme du pauvre dont nous avons pu voir des indices dans certaines populations des hautes terres surpeuplées [19].

1. Comme le signalent les résultats financiers des communes des dépressions.

2. Ce phénomène de transferts a été étudié au Rwanda [3].

Or, dans la mesure où la clé de cette réussite économique et familiale reste l'intégration à la fonction publique, on comprend que le contexte économique et politique de rareté de revenus publics ou de compétition accrue suite à une ouverture politique, a accentué les crispations clientélistes et identitaires d'abord de nature locale, territoriale, et clanique puis de nature globale et ethnique. En effet, ces tentations étaient d'autant plus fortes qu'elles assuraient en plus de la promotion individuelle urbaine, la réussite, si ce n'est la survie, du groupe familial rural.

La seconde évolution concerne les dépressions et dans une certaine mesure la capitale mais à la différence des hautes terres, il ne s'agit plus de la réalisation de transferts intergénérationnels et de l'accès à l'État, mais d'une façon plus classique d'un phénomène d'accumulation. Ce dernier porte sur des biens courants (la terre et le commerce de produits vivriers à des fins spéculatives) et suit des voies qui mettent en évidence des stratégies démographiques originales. En effet, l'accumulation et la mise en valeur des terres par attribution de parcelles à défricher dans les espaces pionniers ou par achat se réalisent grâce à des stratégies matrimoniales polygames néo-traditionnelle, de même que la constitution d'une activité commerciale suppose la sollicitation d'un réseau familial et domestique. Cette nouvelle donne économique a également une traduction ethnique plutôt élitiste puisqu'on retrouve à cette occasion un schéma classique : l'affirmation d'une couche sociale marchande issue de la paysannerie en concurrence avec un réseau d'affaires en place ou avec une élite directoriale et bureaucratique qui se trouvait être pour des raisons historiques majoritairement tutsi. Cette rivalité entre élite et contre-élite économique naissante, qui se manifeste au niveau local par des rivalités entre leaders et « coqs de village » et qui a pu se greffer sur des contentieux existants entre les populations et l'État, a émaillé divers conflits périphériques du début des années quatre-vingt-dix qui ont alimenté une ethnisation rampante des dépressions.

Enfin, on ne peut que s'interroger, en reprenant De Lame [7], sur les perceptions de cette double évolution associant une crise environnementale et une modernisation dans un contexte de monde plein, sur ce télescopage entre un imaginaire collectif qui assimile traditionnellement la prospérité, un bien limité, ou la santé à une circulation bien réglée des forces, des échanges<sup>1</sup> et des dérèglements catalogués comme des vols ou des empoisonnements. C'est peut-être dans ce domaine des psychologies sociales qu'il convient aussi de chercher une réponse à l'équation préliminaire.

## Bibliographie

1. BART J.F. *et al.*, « Rwanda, les données sociogéographiques. », *Hérodote*, Paris, 1995, p. 247-269.
2. BEN HAMMOUDA H., « Burundi, Histoire économique et politique d'un conflit. », *L'Harmattan*, Paris, 1995, 203 p.
3. CLAY D.C., VANDER HAAR J.E., « Patterns of intergenerational support and chilbearing in the Third World. », *Population studies*, 1993, n° 47, p. 67-83.
4. COCHET H., « Burundi : la paysannerie dans la tourmente, éléments d'analyse sur les origines du conflit politico-ethnique. », *Dossier pour un débat*, n° 60, Fondation pour le progrès de l'homme, Paris, 1996, 83 p.
5. DAVIS S., « La sécurité alimentaire. », *PNUD*, Bujumbura, 1986, tomes I/II/III, 222 p.
6. DEGAND J., VERHAEGEN E., « L'Évolution des systèmes agricoles au Burundi, une dynamique conflictuelle. », *Cahiers du CIDEP*, Louvain, 1993, 96 p.
7. DE LAME D., « La bière en bouteille et le lait de la houe, parabole d'une colline rwandaise. », In : DEVISCH R. *Éd.*, *Alimentations, traditions et développement en Afrique intertropicale*, L'harmattan, Paris, 1995, p. 116-155.
8. FORD R.E., KIM T. ADAMSON, « The population-environment nexus and vulnerability assessment in Africa. », *Geo-journal*, 1995, n° 35-2, p. 207-216.

1. Les nouvelles pratiques de consommation des bières illustrent ces clivages et dérèglements.

9. GAHAMA J.A., THIBON C., « Les régions orientales du Burundi, une périphérie à l'épreuve du développement. », *Khartala*, Paris, 1994, 638 p.
10. GAHURURA J.A., « Adéquation production agricole et croissance démographique au Burundi 1990/2010. », *Cahiers démographique du Burundi*, UPP, Bujumbura, 1995, n° 6, 94 p.
11. GOTANEGRE J.F., « Surpopulation et guerre, l'exemple du Rwanda. », *Bulletin de la société languedocienne de géographie*, n° 119, Montpellier, 1996, p. 7-33.
12. GUICHAOUA (A.), « Ordre social et régression ethnique, la crise de la société paysanne. », In : CHRETIEN J.P. et al., *La crise d'août 1988 au Burundi*, Cahiers du CRA, Paris, 1989, n° 6, p. 59-77.
13. HOMER-DIXON T., PERCIVAL V., « Environmental scarcity and violent conflict : le case of Rwanda, occasional paper. », *Peace and conflict studies*, University of Toronto, 1995.
14. MAHIEU R., « Face à la pauvreté : stratégies universelles et recompositions africaines.. » *Séminaire de Lomé, Ménages et familles en Afrique*, 1995, 16 p.
15. RAISON J.P., « Le Rwanda et le Burundi sous pression. », In : BRUNET R. *Dir, Les Afriques au sud du Sahara*, Belin, Paris, 1994, p. 320-329.
16. RISHIRUMUHIRWA T., « Environnement socio-économique et crise érosive au Burundi. », In : DENONI G. *Éd., Environnement humain de l'érosion*, Bulletin Réseau Érosion, 1995, n° 15, p. 168-174.
17. THIBON C., « Politiques de l'environnement dans la région des grands lacs. », *Afrique contemporaine*, Paris, 1992, n° 161, p. 230-238.
18. THIBON C., « Évolution démographique de la population burundaise d'après les registres des missionnaires. », *Université du Burundi*, Département d'histoire, 1993, 44 p., poly.
19. THIBON C., « L'évolution de la fécondité d'après les fiches de ménages chrétiens, des stratégies ménagères au Burundi. », *5<sup>es</sup> Journées démographiques de l'Orstom*, Paris, 1994, 17 p.
20. THIBON C., « Les origines historiques de la violence politique au Burundi. », In : GUICHAOUA A. *Éd., Les crises politiques au Burundi et au Rwanda 1993/94*, Karthala, Paris, 1995, p. 55-77.
21. THIBON C., « L'évolution des ménages au Burundi. », In : PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E., VIMARD P. *Éds., Ménages et familles en Afrique*, Les Études du CEPED, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Paris, 1997, n° 15, p. 145-163.
22. UNICEF, République du Burundi, « Analyse de la situation de la femme et de l'enfant. », *rapport*, Bujumbura, 1988, 178 p.
23. UNICEF, République du Burundi, « Analyse de la situation de la femme et de l'enfant. », *rapport*, Bujumbura, 1992, 130 p.
24. VIS H.L., « Analyse de la situation nutritionnelle dans la région des Grands lacs d'Afrique centrale. », *Tiers Monde*, Paris, 1975, vol. XVI, n° 63, p. 567-594.
25. WILLAME J.C., « Aux sources de l'hécatombe rwandaise. », *CEDAF/L'harmattan*, Paris, 1995, n° 14, 168 p.

### 3. TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ, PAUVRETÉ ET CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES AU VIÊT NAM

Dang Thu<sup>1</sup>, Francis Gendreau<sup>2</sup>, Miki Nozawa<sup>3</sup>

*Au cours des quarante dernières années, le Viêt Nam a connu de nombreuses transformations qui se sont accélérées à partir de décembre 1986 avec le lancement de la « rénovation » devant conduire le pays à une économie de marché à orientation socialiste, sous le contrôle de l'État et ouverte sur l'extérieur. Durant cette période, le Viêt Nam a largement entamé sa transition démographique, cela grâce à la politique volontariste menée par le gouvernement en matière de santé et de maîtrise de la fécondité. Dans le même temps, la croissance urbaine restait modérée grâce à un contrôle des migrations vers les villes et un programme ambitieux permettait une certaine redistribution spatiale de la population sur le territoire.*

*Dans le but d'analyser les relations entre les changements économiques, sociaux et démographiques, le contexte politique et macro-économique de cette période est tout d'abord précisé, ainsi que la nature des réformes entreprises et l'apparition d'une forte croissance économique ces dernières années (première partie).*

*Mais si le niveau de vie s'accroît en moyenne, l'économie de marché entraîne simultanément une augmentation des inégalités : les poches de pauvreté subsistent, les disparités entre villes et campagnes augmentent, les caractéristiques d'universalité et de gratuité du système de formation risquent de s'amoinrir, etc. Ces points sont abordés dans la seconde partie où les inégalités entre régions et entre milieux rural et urbain sont présentées ainsi que les inégalités en matière d'éducation.*

*Il s'agit enfin d'évaluer l'impact de ces évolutions sur les dynamiques démographiques et réciproquement de saisir le poids de la démographie dans les contraintes auxquelles fait face l'économie : les difficultés auxquelles est confronté le système de santé ; l'affaiblissement du contrôle social sur les comportements en matière de nuptialité et de fécondité ; la forte attraction qu'exercent les villes, surtout les plus grandes (Ho Chi Minh Ville et Hanoi), etc.*

*Les disparités en matière de santé, de morbidité et de mortalité sont fortes et la pauvreté est source d'une moindre possibilité d'accès à des soins de qualité. Concernant la fécondité, on constate qu'elle est la plus élevée chez les femmes les plus pauvres et qu'elle diminue lorsque le niveau de vie augmente ; mais l'analyse de cette relation s'avère complexe. Par ailleurs, on ne sait pas encore si le déclin de la fécondité s'est accéléré ou ralenti depuis la fin des années quatre-vingt. En outre, comme les débuts de l'économie de marché et le renforcement de la politique de planification familiale ont eu lieu à la même époque, il est difficile de séparer leurs effets sur la réduction de la fécondité. Par contre, il est clair que la politique de renouveau économique entraîne un développement considérable des migrations, non seulement vers les villes, mais aussi vers les régions où des terres cultivables sont disponibles.*

1. Centre sur la Population et le Développement, Hanoi, Viêt Nam.

2. ORSTOM, Paris, France.

3. EHESS, Paris, France.

Au cours des quarante dernières années, le Viêt Nam a largement entamé sa transition démographique, aidé en cela par la politique volontariste menée par le gouvernement en matière de santé et de maîtrise de la fécondité. Dans le même temps, la croissance urbaine conservait un rythme modéré grâce à un contrôle des migrations vers les villes et un programme ambitieux permettant une certaine redistribution spatiale de la population sur le territoire.

Cette évolution se situait dans un contexte d'économie centralisée, de propriété collective des moyens de production (y compris la terre) et d'isolement international. En décembre 1986, la décision était prise de procéder à une rénovation (« doi moi ») devant conduire le pays à une économie de marché à orientation socialiste, sous le contrôle de l'État et ouverte sur l'extérieur. La société et l'économie vietnamiennes sont alors entrées dans une période de transformations profondes : cet article se propose d'examiner leurs relations avec les changements de comportements démographiques.

On tentera, dans une première partie, de préciser les principaux changements socio-économiques intervenus dans le contexte de la rénovation. On étudiera ensuite (seconde partie) la structure de la société vietnamienne en termes de pauvreté et d'inégalités : si l'économie est aujourd'hui très dynamique, l'éventail des revenus s'élargit et les inégalités sont susceptibles de s'accroître. Le cadre étant ainsi posé, on évaluera les conséquences de ces changements sur les dynamiques démographiques et l'on tentera réciproquement de saisir le poids de la démographie dans les contraintes auxquelles fait face l'économie vietnamienne dans cette période de transition : affaiblissement du contrôle social, notamment en ville ; problème du financement des systèmes d'éducation, de santé et de planification familiale ; forte attraction qu'exercent les villes, surtout les plus grandes (Ho Chi Minh Ville et Hanoi), face à une pression démographique élevée dans de nombreuses zones rurales, etc.

Pour traiter ces questions, on s'appuiera sur les sources nationales de données existantes — recensements (1979 et 1989), enquêtes démographiques (1988, 1993 et 1994), enquête sur les niveaux de vie (1992-93), enquête sur les revenus (1993) — ainsi que sur certaines enquêtes localisées, en milieu urbain comme en milieu rural. Ces données ne permettent pas toujours une analyse approfondie et parfois des hypothèses seront posées plutôt que des conclusions affirmées.

## **La transition vers l'économie de marché**

Si le VI<sup>ème</sup> Congrès du Parti Communiste Vietnamien a engagé officiellement la rénovation de l'économie du pays en décembre 1986, en fait de nombreuses transformations structurelles allaient déjà en ce sens depuis quelques années. C'est donc ce processus historique qu'il faut analyser pour comprendre les dynamiques en cours et en évaluer les résultats.

### ***Le contexte économique et social jusqu'à la fin des années quatre-vingt***

L'économie socialiste, instaurée au Nord Viêt Nam à partir de 1954, puis dans tout le pays après la réunification avec le Sud en 1975, s'est heurtée à de nombreuses difficultés qui doivent s'apprécier selon au moins trois approches.

Il faut tout d'abord se référer à l'histoire récente du pays marquée par trente années de guerre (de 1946 à 1954 contre la France, puis de 1960 à 1975 contre les États-Unis), puis par l'engagement au Cambodge (1978-89) et la guerre avec la Chine (début 1979). À ces événements dramatiques, il faut ajouter l'isolement économique et politique du pays dû à l'embargo des pays occidentaux, à l'arrêt par la Chine de tous ses programmes d'aide en juillet 1978, puis à l'éclatement de l'URSS (1991).

Mais parallèlement, la planification centralisée, l'abolition du secteur privé, les subventions aux usines d'État, les coopératives agricoles ne se sont pas révélées efficaces sur le plan économique et n'ont pas développé l'esprit d'entrepreneuriat ni la créativité des paysans et des ouvriers. En effet, dans ce contexte, les producteurs ne s'intéressaient pas à leur production et la productivité du travail n'a guère augmenté. Dans les coopératives agricoles au Nord du pays, les paysans s'efforçaient plutôt de produire mieux dans les 5% de terre qui leur étaient confiés au titre de l'économie familiale privée. Dans le Sud, qui connaissait une économie de type capitaliste, des tentatives ont été menées pendant quelques années en matière de planification, mais la plupart des responsables ont très vite réalisé que la création des coopératives agricoles et la suppression du commerce privé étaient nuisibles à l'économie. Il faut aussi mentionner les erreurs commises : réformes trop hâtives et insuffisamment réfléchies, accent trop exclusivement mis sur l'industrie lourde, décisions inadéquates dans les domaines des prix, de la monnaie et des salaires, etc.

Toutefois, les résultats dans les domaines de l'éducation et de la santé ont été remarquables, y compris durant la guerre. Alors qu'en 1945, plus de 90% de la population de 10 ans et plus ne savaient ni lire ni écrire, en 1989, d'après le recensement [8], ce sont près de 90% de la population de 10 ans et plus qui savent lire et écrire et le taux de scolarisation des 5-14 ans atteint 70%.

Dès les années cinquante, le Nord a fourni un effort important en faveur de l'amélioration de la santé des populations (centres communaux de santé, formation de médecins et de sages-femmes, campagnes de vaccination, alimentation en eau potable, hygiène publique, etc.). Dans le Sud, le système de santé s'était surtout développé en ville et a été très durement touché par la guerre. Après 1975, l'effort s'est amplifié sur l'ensemble du pays. Malgré les difficultés et la pauvreté des services de santé, les résultats sont certains : à la fin des années quatre-vingt, l'espérance de vie à la naissance était estimée à 65 ans, et le taux de mortalité infantile à 44%.

A partir de 1960, le gouvernement du Nord Viêt Nam décida de s'engager dans une politique de maîtrise de la fécondité. Cette volonté fut ensuite étendue à l'ensemble du pays et l'objectif d'un nombre maximum de deux enfants par femme s'est progressivement imposé (1988). De nombreuses dispositions ont été prises pour mettre en œuvre cette politique : campagnes d'information, d'éducation et de communication (IEC) ; gratuité des services, création de nombreux centres de planification familiale, mise sur pied d'équipes mobiles, système de récompenses et de pénalités pour encourager la pratique de la contraception, etc. Ces efforts ont porté leurs fruits puisqu'on estimait qu'en 1989, près de 40% des femmes mariées de 15-49 ans utilisaient des méthodes contraceptives modernes et que l'indice synthétique de fécondité était de 4,1 pour la période 1985-1987 [15].

### ***Des réformes qui s'accélérent à partir de 1986***

Les difficultés économiques (pénurie de biens de consommation, stagnation, voire réduction du niveau de vie, inflation, etc.) avaient amené les dirigeants à engager prudemment et progressivement des réformes dès la fin des années soixante. C'est ainsi que l'on a toléré « l'existence, voire l'extension d'un marché libre, et tout d'abord pour le riz » et qu'à partir de 1966, on a commencé à pratiquer (clandestinement) dans quelques coopératives agricoles au Nord Viêt Nam le « forfait de production » et à étendre « la superficie des terres attribuées à l'exploitation privée des coopérateurs bien au-delà de la limite des 5% autorisée » [13].

En 1979, la politique agricole change officiellement et radicalement avec la généralisation de relations contractuelles entre l'État, les coopératives et les producteurs privés : les paysans membres des coopératives, après avoir remis aux dirigeants de la coopérative les produits stipulés par contrat, peuvent vendre leur surplus de production au marché. En même temps, certaines activités du secteur privé (vente au détail, production des objets manuels et artistiques, etc.) sont tolérées.

Quant aux entreprises d'État, dont la production était décidée dans le cadre de la planification, leurs produits étaient de qualité médiocre et consommés sans concurrence sur le marché intérieur. En 1979, elles ont pu « transgresser les barrières du système », c'est-à-dire pratiquer le « triple plan » : produire les produits livrés à l'État dans le cadre de la production planifiée ; accroître la production pour l'écouler sur le marché, avec utilisation libre des ressources ainsi générées, notamment pour l'amélioration des salaires des ouvriers ; diversifier la production pour fournir le marché en nouveaux produits [13]. Finalement, l'État leur accorde plus d'autonomie, notamment pour se procurer des matières premières et favorise l'industrie légère et la production des marchandises pour l'exportation.

Toutes ces réformes ont contribué à dynamiser l'économie, mais le processus est devenu plus résolu et s'est accéléré depuis le VI<sup>ème</sup> Congrès du Parti (décembre 1986). Par ailleurs, sur le plan extérieur, depuis le retrait des forces vietnamiennes du Cambodge, les relations internationales se sont ouvertes largement : réintégration du pays dans les institutions financières internationales (1993), fin de l'embargo américain (février 1994), adhésion à l'ASEAN<sup>1</sup> (juillet 1995).

En 1988, les paysans se voient attribuer un droit d'utilisation de longue durée (entre 15 et 20 ans) des terres agricoles qui leur étaient confiées, mais qui appartiennent toujours à l'État ; la Constitution de 1992 entérine cette disposition [18] ; puis la loi foncière de 1993 donne aux paysans le droit « de céder, louer et hériter, c'est-à-dire une propriété privée limitée » [5]. Les coopératives agricoles cessent de diriger la production et leur rôle se réduit à la fourniture de services (irrigation, électricité, engrais, insecticides, etc.). « La famille paysanne redevient une unité productive de base » [17].

Dans les autres secteurs de l'économie, les réformes se succèdent : les différences entre les prix officiels et ceux du marché sont réduites (1987) puis quasiment abolies (1989) ; la circulation locale des marchandises est libérée (1987) ; un Code des investissements étrangers est promulgué (1987) ; les entreprises d'État acquièrent plus d'autonomie (1988) puis sont restructurées et assainies et ne sont plus subventionnées (de 1990 à 1993) ; le commerce avec l'extérieur est libéré et les entreprises et les administrations locales peuvent établir des relations directes avec les marchés extérieurs (1989) ; une loi sur le secteur privé est adoptée (1990), etc.

### ***Des premiers résultats plus qu'encourageants***

L'économie est devenue beaucoup plus dynamique ces dernières années, malgré l'arrêt de l'aide soviétique en 1991. Les citoyens sont motivés par les activités économiques et s'engagent dans une grande diversité de productions et de services pour améliorer leurs conditions de vie. C'est ainsi qu'en neuf ans (1987-1995), le produit intérieur brut (PIB) a été multiplié par 1,84 ; dans le même temps, la population ayant été multipliée par 1,21, le PIB par tête l'a été par 1,52 et s'est donc accru de plus de moitié (tab. 1).

Le Viêt Nam est un pays agricole : 80% de la population vit à la campagne et dépend principalement de l'agriculture. La production vivrière, constituée à près de 90% par le riz, a été multipliée par 1,56 au cours de la période 1987-1995. En 1987, la production par tête et par an était de 283 kg d'équivalent-paddy ; en 1995, le chiffre était de 374 kg. Même s'il y a de grandes différences entre les provinces — de moins de 200 kg à Thua Thien Hue (Côte Centrale) à plus d'une tonne à Dong Thap et An Giang (Delta du Mékong) — le pays ne connaît plus de famines, il ne doit plus importer de produits vivriers (en 1978, 1,4 million de tonnes !), et il est même devenu un grand pays exportateur de riz (de un à deux millions de tonnes chaque année depuis 1989, et même trois millions en 1996).

1. L'Association des Nations d'Asie du Sud-Est regroupe sept pays : Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viêt Nam. Le Cambodge, le Laos et le Myanmar doivent rejoindre l'ASEAN en 1997.



La part du secteur primaire dans l'économie a baissé au cours de la période, passant de 41% en 1987 à 35% en 1994 (tab. 1). La croissance du secteur secondaire et surtout celle du secteur tertiaire ont été en effet nettement plus élevées. Curieusement, la part de l'État dans cette production a augmenté du fait de la diminution de la part des coopératives, la part (croissante) des entreprises privées étant encore très faible. Mais surtout, le rôle de l'État reste significatif, et est sans doute appelé à le rester. D'ailleurs, la part du budget de l'État dans le PIB a aussi augmenté, et l'effort d'amélioration de l'efficacité de l'État a permis de rationaliser la gestion des entreprises d'État et donc de dynamiser leur production. Les différents indicateurs de l'économie ont marqué des progrès sensibles : inflation maîtrisée, investissements en forte augmentation, etc. Il faut noter ici que cette croissance économique est inégalement répartie dans l'espace vietnamien, Hanoi et surtout Ho Chi Minh Ville jouant un rôle prépondérant dans cette croissance.

**Tableau 1 : Quelques indices de l'économie du Viêt Nam**

Année		1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Croissance (taux, en %)	PIB	3,9	5,1	8,0	5,1	6,0	8,6	8,1	8,8	9,5
	PIB/tête	1,8	3,0	5,9	3,0	3,9	6,5	6,0	6,7	7,4
Structure du PIB (%)	Primaire	41,4	40,9	40,5	40,3	38,9	38,1	36,4	35,1	27,5
	Secondaire	25,6	24,9	22,4	22,5	23,2	23,9	24,7	25,2	30,1
	Tertiaire	33,1	34,2	37,1	37,1	37,9	38,0	38,9	39,7	42,4
Croissance des secteurs (taux, en%)	Primaire	0,6	3,9	6,9	1,5	2,2	7,2	3,8	3,9	4,7
	Secondaire	10,0	14,3	-3,3	3,1	10,4	17,1	12,7	14,0	14,0
	Tertiaire	5,6	8,9	17,7	10,4	8,3	7,0	9,2	10,2	12,0
Pourcentage de la propriété de l'État	Total PIB				32,5	33,3	36,2	39,2	40,2	42,0
	Primaire				2,9	2,9	2,8	2,8	2,9	2,9
	Secondaire				62,8	63,5	64,7	65,7	65,2	68,4
	Tertiaire				44,2	47,5	45,5	46,9	48,1	49,6
Budget de l'État (% du PIB)		12,2	11,3	13,8	14,7	13,5	19,0	22,3	22,7	25,5*
Inflation (%)		223,1	393,8	34,7	67,1	67,5	17,5	5,2	14,4	12,7
Investissement (% du PIB)		11,0	14,4	11,6	14,0	15,0	17,6	20,5	23,8	27,4

\* : Estimation provisoire . Sources : [20, 1] et GSO.

La politique de rénovation a été confirmée récemment lors du VIII<sup>ème</sup> congrès du Parti (juin 1996). Elle devrait permettre au Viêt Nam de continuer à progresser rapidement, à l'instar des autres pays de la région [1 ; 14]. Les transformations restant à accomplir sont immenses : développement de l'épargne et du secteur bancaire, évolution des entreprises d'État et des coopératives, poursuite de la décentralisation, lutte contre la corruption, etc. Mais l'un des principaux soucis des dirigeants est la lutte contre la pauvreté et les inégalités : « Pour atteindre le socialisme, il faut d'abord avoir une croissance économique assez rapide, ensuite il faut répartir le fruit de la croissance d'une manière relativement équitable... Le dilemme entre croissance et équité n'est pas nouveau pour notre pays. Dans le passé, dans la société paysanne, l'attitude envers la privatisation de la propriété foncière et la conservation des terres communales était en réalité l'expression de ce dilemme. Pour assurer un développement durable, tous les gouvernements dans le passé ont dû résoudre cette contradiction par un compromis entre ces deux objectifs. Cette attitude devrait être suivie dans le présent » [5].

## La pauvreté et les inégalités

Les réformes entreprises permettent certes aux dynamismes individuels de s'exprimer et de créer des richesses avec une efficacité supérieure à celle d'un système centralisé. Mais par ailleurs si le niveau de vie s'accroît en moyenne, l'économie de marché entraîne simultanément une augmentation des inégalités économiques et sociales : les poches de pauvreté subsistent, les disparités entre villes et campagnes augmentent, accélérant l'urbanisation, les caractéristiques d'universalité et de gratuité des systèmes de santé et de formation risquent de s'amoindrir, etc.

### Les différentes approches de la pauvreté

Malgré le redressement économique en cours et la forte croissance du PIB, le Viêt Nam reste encore un pays pauvre. Les chiffres diffèrent selon les sources et sont donc à considérer avec prudence. Pour fixer les idées, signalons seulement ici par exemple que pour la Banque Mondiale [1], le PIB en 1994 était estimé à 15,57 milliards de US \$, soit 215 US \$ par tête. La répartition de la consommation entre les cinq quintiles<sup>1</sup> (tab. 2) montre que l'écart de consommation entre le quintile le plus riche et le quintile le plus pauvre est de 5,6.

**Tableau 2 : Répartition de la consommation**

Quintile	Premier	Deuxième	Troisième	Quatrième	Cinquième	Total
Consommation (%)	7,8	11,4	15,4	21,4	44,0	100,0

Source : [1].

On peut aussi comparer le revenu par habitant du quintile le plus pauvre au revenu moyen par habitant. Avec un rapport de 0,45, le Viêt Nam se range dans la catégorie des pays relativement égalitaires.

Enfin, on peut mesurer l'inégalité de répartition des revenus par le coefficient de Gini<sup>2</sup>. Il était estimé à 0,11 en 1989. Il est aujourd'hui de 0,36, ce qui tend à laisser penser que l'inégalité s'est accrue de manière assez sensible [1].

D'après une enquête sur les revenus de 1993 [9], 42,3% de la population vit au-dessous du niveau moyen, dont 4,4% est très pauvre avec un revenu moyen de 30 US \$. Les « pauvres » dans cette enquête sont les personnes vivant au-dessous d'un « seuil de pauvreté » (« poverty line ») défini en termes de consommation alimentaire seulement (seuil de 2 100 calories en moyenne par personne et par jour).

La Banque Mondiale quant à elle [26] propose de considérer à la fois le besoin énergétique minimal (2 100 calories) et les dépenses en biens non alimentaires et en services, soit un seuil monétaire de 1,09 millions de dongs par personne et par an (environ une centaine de dollars). Dans ces conditions, 51% de la population est classée comme pauvre (la consommation journalière par tête est en moyenne de 2 075 calories). Par ailleurs, cette incidence de la pauvreté semble s'être réduite : elle était estimée à 70 ou 80% à la mi-80 [23].

Parmi les moyens dont disposent les ménages pour faire face à la pauvreté, les transferts à caractère privé jouent un rôle important : en 1993, plus des deux tiers des ménages ont effectué des transferts ou en ont bénéficié et les sommes transférées représentaient 12% du revenu total et 27% du revenu des bénéficiaires [1] : « les inégalités sociales sont compensées par les solidarités communautaires » [5]. De son

1. Les quintiles représentent chacun 20% de la population classée selon la consommation par tête croissante. Le premier quintile regroupe ainsi les 20% les plus pauvres et le cinquième quintile les 20% les plus riches.

2. Le coefficient de Gini est un indicateur qui résume la répartition de la consommation (ou des revenus). Il est compris entre 0 et 1 : il vaut 0 dans le cas d'une égalité totale (tous les individus ont le même revenu) et 1 dans le cas d'une inégalité maximale (la totalité des revenus est concentrée entre les mains d'un seul individu). Plus le coefficient est faible, plus la répartition des revenus est égalitaire.

côté, le gouvernement a entrepris de surmonter les difficultés engendrées par la pauvreté, avec par exemple des mesures en faveur des groupes défavorisés (vétérans, orphelins, personnes âgées sans soutien familial, invalides, etc.) ou la création d'une Banque pour les pauvres.

### Les inégalités dans l'espace

Comme on le voit sur le tableau 3, la richesse et la pauvreté sont inégalement réparties dans l'espace vietnamien<sup>1</sup>. En particulier, les Montagnes du Nord et le Centre-Nord, qui rassemblent 29% de la population, ne contribuent que pour 16% au PIB (lequel y a le taux de croissance le plus faible) et ont les proportions de pauvres les plus élevées (respectivement 59 et 71%)<sup>2</sup>. A l'inverse, le Delta du Mékong et surtout le Sud-Est ont les indicateurs les plus performants. Une partie de cette situation peut être expliquée par les inégalités dans la répartition régionale des investissements et de l'aide étrangère [23]. C'est ainsi que depuis 1988, 50% des investissements étrangers se sont réalisés dans le Sud.

**Tableau 3 : Indicateurs régionaux de pauvreté**

N°	Région	Répartition du PIB (1991)	Répartition de la population	Taux de croissance du PIB (1993)	Proportion de pauvres (%) (a)	Distribution (a, b)	
						consommation	revenu
1	Montagnes du Nord	9,5	15,7	3,1	59	917	800
2	Delta du Fleuve Rouge	16,7	21,6	4,6	49	1 124	1 095
3	Centre-Nord	6,7	12,8	2,5	71	874	762
4	Côte Centrale	7,1	11,9	6,3	49	1 275	853
5	Hauts Plateaux Centraux	2,8	3,0	11,3	50	1 100	851
6	Sud-Est	29,5	12,6	15,4	33	1 880	1 892
7	Delta du Mékong	28,2	22,4	7,7	48	1 383	1 265
Ensemble		100,0	100,0	8,0	51	1 227	1 105

(a) : Enquête sur les niveaux de vie 1992-1993. (b) : En milliers de dong ; en 1993, 1 US \$ = 10 700 dong. Sources : [20 ; 9 ; 26].

Autre différence spatiale, celle entre les zones urbaine et rurale : en ville, il n'y a que 27% de pauvres contre 57% à la campagne (enquête sur les niveaux de vie de 1992-1993). Comme le milieu rural représente 80% de la population, cela signifie que 90% des pauvres sont à la campagne [26]. La consommation annuelle moyenne par tête est fournie au tableau 4 pour les milieux urbain et rural, ainsi que le revenu moyen par tête. La consommation et le revenu sont à peu près deux fois plus élevés en ville qu'en milieu rural et la proportion de pauvres est toujours plus élevée en milieu rural.

**Tableau 4 : Indicateurs de pauvreté selon le milieu**

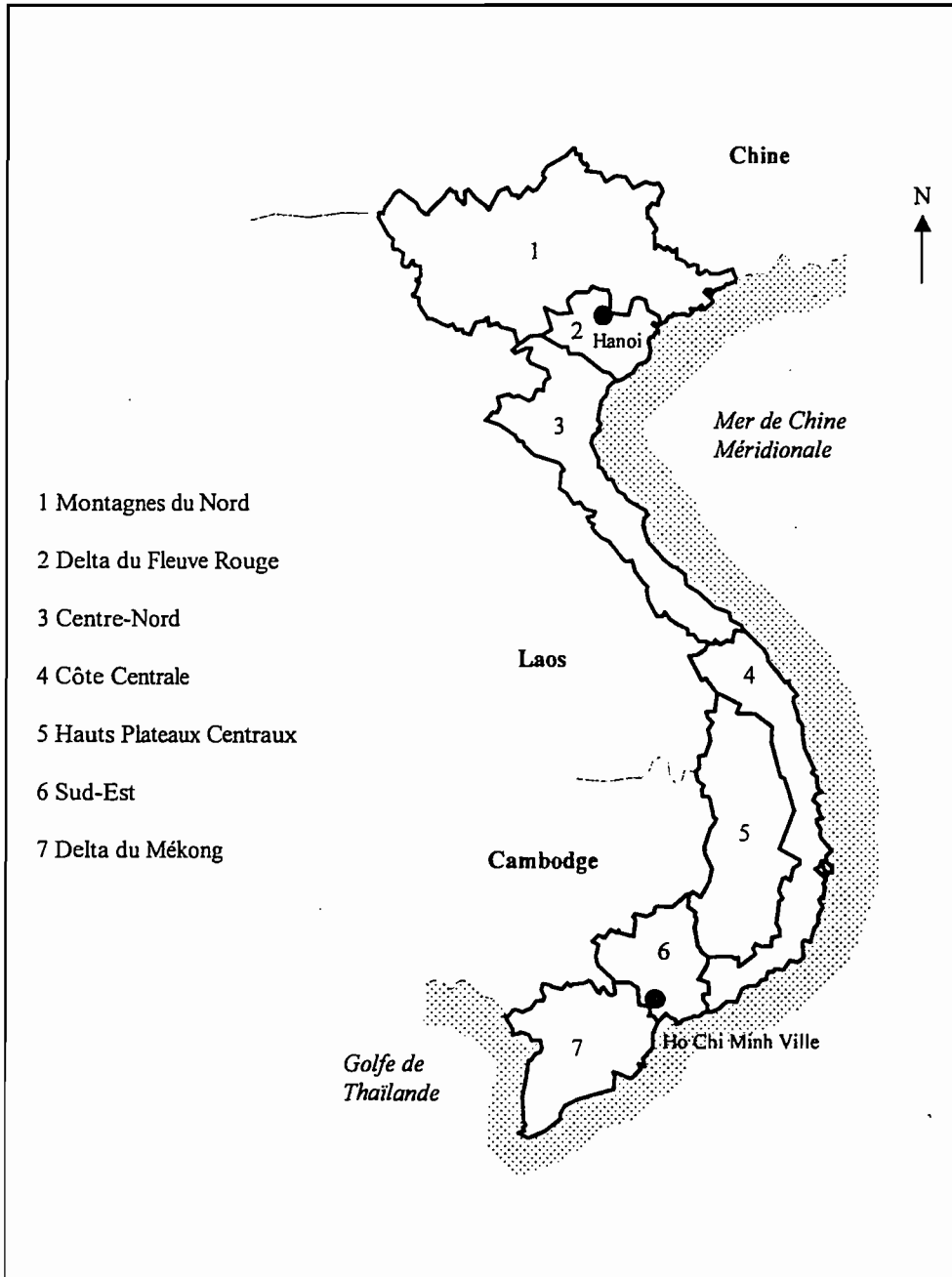
Milieu	Consommation (a)	Revenu (a)	Proportion de pauvres (%)
Rural	1 041	928	57
Urbain	1 978	1 815	27
Ensemble	1 227	1 105	51

(a) : En milliers de dong ; en 1993, 1 US \$ = 10 700 dong. Sources : [21 ; 26].

1. Depuis Octobre 1996, le Viêt Nam est divisé administrativement en 61 provinces. Celles-ci sont souvent regroupées en 7 régions, découpage qui sera utilisé ici (fig. 1).

2. D'après l'enquête sur les revenus de 1993, ces deux régions sont dépassées par les Hauts Plateaux Centraux.

Figure 1 : Carte du Viêt Nam



D'après l'enquête menée dans des villages typiques du pays en 1992-1995 [4], il y a des villages très pauvres, où le revenu par tête est en moyenne de 25 US \$ et où 97% de la population ne mange pas à sa faim (dans certaines familles le revenu n'est que de 10 US \$ par tête), mais il y a aussi des villages riches où le revenu par tête est de 400 US \$ et où personne n'est pauvre (tab. 5). Dans l'ensemble, 45% de la population est pauvre et ne mange pas à sa faim. L'écart entre le revenu moyen des habitants des différents villages est de 16 et dans chaque village l'écart entre le revenu moyen des 20% des familles les plus riches et celui des 20% des familles les plus pauvres varie de deux à sept, l'écart augmentant avec le revenu par tête.

**Tableau 5 : Revenu annuel par tête dans 17 villages, 1992-1995**

N° Reg.	Village	Population	Revenu (en US \$)	N° Reg.	Village	Population	Revenu (en US \$)
3	Ky Nam	1 791	25	2	Tay Tuu	9 976	65
1	Don Dac	3 797	30	1	Phu Dinh	5 200	70
3	Quang Dai	4 289	30	3	Ngu Loc	16 200	120
2	Ta Hanh	256	30	7	Thuan Dien	6 405	160
2	Lac Hong	3 000	35	7	An Thoi	11 881	350
2	Yen Mi	3 800	40	2	Ninh Hiep	12 000	400
2	Dong Huong	7 372	50	7	Hang Vinh	7 265	400
1	Uc Ky	5 014	60	7	Hoa Hung	14 000	400
4	Dien Nam	15 900	60				

Source : [4].

Les causes de la pauvreté sont très diverses. Le village Ky Nam, avec un revenu annuel de 25 US \$ par personne, est situé dans une région où les conditions climatiques sont très sévères, où les typhons détruisent souvent les maisons et les récoltes, et où les vents chauds de l'ouest brûlent les plantes. La région où se trouve le village de Don Dac est montagneuse, isolée et habitée par des groupes ethniques qui pratiquent la culture sur brûlis ; les infrastructures y sont presque inexistantes et le niveau d'instruction des habitants trop faible pour qu'ils s'adaptent facilement aux changements techniques. Il y a aussi des villages pauvres dans le populeux Delta du Fleuve Rouge où la superficie cultivée par tête est très restreinte (parfois seulement 250 ou 500 m<sup>2</sup>) ; même si la productivité du riz dépasse 10 tonnes de paddy par hectare et par an, seulement un tiers à la moitié des heures de travail potentielles sont employées et les paysans sont condamnés à la pauvreté s'ils n'ont pas d'activités complémentaires. Dans ce delta, le village Ninh Hiep est riche parce que ces activités complémentaires lui fournissent 85% du revenu, la part de l'agriculture en représentant seulement 15% ; de plus, les habitants sont occupés toute l'année et doivent même recruter de la main-d'œuvre dans les autres villages. Dans de nombreux villages du Sud, les paysans échappent à la pauvreté en cessant de cultiver le riz pour planter des arbres fruitiers qui rapportent cinq à sept fois plus.

### **Les inégalités en matière d'éducation**

Dans le domaine social, le Viêt Nam a réalisé en quarante ans des progrès considérables. D'après le dernier Rapport sur le Développement Humain [19], le Viêt Nam est classé 148<sup>ème</sup> sur 174 pays pour le PIB par tête, mais 121<sup>ème</sup> seulement pour l'indice de développement humain. Mais la pauvreté et les inégalités mises en évidence sur le plan national et dans l'espace en termes de revenus, de consommation et d'alimentation, se retrouvent si l'on considère d'autres aspects, comme l'éducation ou la santé. Les réformes économiques ont des conséquences négatives sur les secteurs sociaux, malgré l'effort budgétaire consenti par le gouvernement et même si ces secteurs étaient déjà en difficulté avant le début des réformes. « Autant les indicateurs sociaux favorables sont un héritage de l'orientation socialiste du Viêt Nam, autant la transition vers l'économie de marché et ses exigences (en termes de rationalisation,

décentralisation, restrictions budgétaires) remettent en cause le maintien de cette performance sociale » [13]. Ce thème sera développé dans la troisième partie de cet article à propos de la santé ; il est abordé ici pour l'éducation.

Le tableau 6 fournit quelques indicateurs d'éducation selon les cinq quintiles. Si 88% de la population de 15 ans et plus est alphabétisée, on voit que ce pourcentage diffère selon le niveau de pauvreté, mais dans des proportions relativement faibles, surtout en comparaison avec d'autres indices examinés précédemment : l'écart entre les deux quintiles extrêmes n'est ici que de 1,2. Si l'on affine un peu, par exemple en considérant le nombre moyen d'années de scolarisation, cet écart s'accroît (1,6). De même, les taux nets de scolarisation montrent que l'écart entre les plus pauvres et les plus riches s'élève avec le niveau.

**Tableau 6 : Indicateurs d'éducation**

Indicateurs d'éducation		1er quintile	2ème quintile	3ème quintile	4ème quintile	5ème quintile	Ensemble
Alphabétisme (a)		79	87	89	90	94	88
Années de scolarisation (b)		5,1	5,7	6,1	6,5	8,0	6,4
Taux net de scolarisation	Primaire (c)	68	77	81	85	86	78
	Secondaire I (d)	19	26	36	44	56	36
	Secondaire II (e)	2	3	7	13	28	11

(a) : Pourcentage d'adultes de 15 ans et plus sachant lire et écrire ; (b) : nombre moyen d'années de scolarisation chez les adultes de 15 ans et plus ; (c) : 5 années, en principe de 6 à 10 ans ; (d) : 4 années, en principe de 11 à 14 ans ; (e) : 3 années, en principe de 15 à 17 ans. Source : [26].

Les différences dans la scolarisation entre les deux sexes sont faibles. Elles sont certes croissantes avec l'âge, mais à 5-9 ans, il y a presque égalité entre les deux taux, masculin et féminin. Les différences sont plus marquées entre les milieux urbain et rural et l'écart augmente avec l'âge.

On peut noter enfin au cours des dernières années une évolution perturbée des effectifs scolaires (tab. 7) : ceux-ci passent par un minimum entre 1989 et 1991 et leur niveau de 1987 est dépassé dès 1990 pour le primaire, mais seulement en 1994 pour le secondaire I et en 1995 pour le secondaire II. L'évolution est d'ailleurs peu marquée pour le primaire : les effectifs de 1989 (le minimum) représentent 99% de ceux de 1987 et ceux de 1996 sont nettement plus élevés (+ 24% par rapport à 1987). Il n'en est pas de même pour le secondaire : le minimum (atteint en 1990 pour le secondaire I et en 1991 pour le secondaire II) ne représente respectivement que 82 et 56% des effectifs de 1987 ; quant aux effectifs de 1996, ils ont augmenté respectivement de 45% et de 18% par rapport à 1987.

**Tableau 7 : Évolution des inscriptions scolaires (en milliers)**

Niveau	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1996
Primaire	8 666	8 635	8 583	8 862	9 175	9 435	9 701	10 047	10 754
Secondaire I	3 291	3 038	2 759	2 708	2 727	2 729	2 996	3 677	4 772
Secondaire II	926	844	691	528	521	535	612	862	1 095
Total	12 883	12 517	12 033	12 098	12 423	12 699	13 309	14 587	16 621

Source : [26] et Ministère de l'éducation.

Ce sont les difficultés économiques et l'introduction de frais de scolarité (septembre 1989) qui ont affecté le développement de la scolarisation. Mais les ménages se sont adaptés et le gouvernement a consenti de gros efforts budgétaires ces dernières années en faveur de l'éducation : le pourcentage réservé à l'éducation s'est fortement accru, doublant en quatre ans (4,9% en 1989 ; 10,7% en 1993). De même, la proportion du PIB consacrée aux dépenses budgétaires d'éducation a aussi plus que doublé, passant de 1,14% en 1989 à 2,75% en 1993 [26]. Toutefois, les dépenses budgétaires d'éducation restent relativement faibles (en 1993, elles étaient de l'ordre de 1 US \$ par habitant pour l'enseignement primaire, soit 7 US \$ par élève). Il faut noter en particulier le problème de la faiblesse des rémunérations des personnels enseignants, qui a des conséquences néfastes sur le système scolaire (recherche de compléments de rémunération, dégradation de la qualité de l'enseignement, mauvaise image de la fonction enseignante, etc.).

## Les phénomènes démographiques

La transition démographique au Viêt Nam présente la particularité d'avoir été amorcée et d'avoir progressé assez rapidement malgré les difficultés économiques du pays. Les indices démographiques — fécondité, mortalité infantile, espérance de vie — se situent à un niveau satisfaisant par rapport à des pays de niveau de développement comparable [3]. Cette transition a été rendue possible par la politique du gouvernement dans les domaines de la santé, de la maîtrise de la fécondité et de l'éducation. Quelle est aujourd'hui l'influence de la transformation de l'économie, du changement du rôle de l'État, de la libéralisation de la société et de l'accroissement des inégalités au sein de la société vietnamienne sur les comportements en matière de santé, de reproduction et de migration ?

### **Santé et mortalité**

Comme indiqué dans la première partie, la mortalité a considérablement baissé depuis plusieurs décennies, principalement grâce au développement du système de soins de santé primaires et à l'amélioration de la situation nutritionnelle.

Concernant ce dernier point, une étude de l'Institut National de Nutrition montre que 9% des ménages consomment moins de 1 500 calories par adulte et par jour et 25% moins de 1 800 calories (chiffres pour la période 1987-1990). Au cours des années quatre-vingt on a même observé une détérioration de l'état nutritionnel des enfants, ce qui situe le Viêt Nam parmi les pays qui font face aux plus graves problèmes de malnutrition de l'Asie du Sud et du Sud-Est [25]. La situation pourrait cependant s'être améliorée ces dernières années avec l'augmentation de la productivité agricole et du niveau de vie moyen. Cette situation nutritionnelle est étroitement liée à la situation économique des familles. Le faible poids à la naissance et le retard de croissance sont largement affectés par la malnutrition des mères et des enfants et les pauvres souffrent plus de la malnutrition que les non pauvres (tab. 8).

De plus, les pauvres recourent moins aux services de santé que les riches quand ils sont malades, que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé. La proportion des pauvres qui ne suivent aucun traitement reste très faible, mais 70% se soignent par auto-médication. Les malades pauvres utilisent les centres communaux de santé plus fréquemment que les malades riches qui vont plutôt à l'hôpital où les soins sont de meilleure qualité. Une consultation dans un centre communal de santé reste gratuite ou assez bon marché, mais en pratique le coût des médicaments pèse particulièrement sur les pauvres. Pour les plus pauvres, l'ensemble des frais médicaux pour une consultation représente 8% de leur consommation non alimentaire annuelle tandis que cette proportion n'en représente que 3% chez les plus riches. Pour une consultation à l'hôpital, la différence s'élargit : elle représente 27% chez les premiers contre 6% chez les seconds [26].

Tableau 8 : Inégalités dans la santé et l'accès aux soins (1993)

Catégorie		1er quintile	2e quintile	3e quintile	4e quintile	5e quintile	Ensemble
Faible poids à la naissance (%) (a)		6,9	7,5	5,3	3,8	3,8	5,6
Retard de croissance (%) (b)		71,2	56,9	55,9	55,1	34,7	55,3
Types de soins reçus (c)	Aucun traitement	3,8	2,5	1,5	0,8	0,7	1,8
	Auto-médication	70,2	66,2	62,6	65,8	54,7	63,8
	Services privés	14,5	17,0	20,5	17,5	25,0	19,0
	Services publics	11,5	14,3	15,5	15,9	19,5	15,4
Subsides du gouvernement (d)	Hospitalisation	7,4	9,5	14,0	12,5	13,6	11,4
	Consultation d'hôpital	3,3	4,9	5,5	8,0	13,8	7,1
	Centre communal	0,4	0,6	0,5	0,4	0,2	0,4
	Total	11,2	15,0	19,9	20,9	27,6	18,9

(a) : Moins de 2,500 kilogrammes ; (b) : proportion des enfants de 49 à 60 mois dont la taille-pour-âge se situe à moins de deux écarts-types en dessous de la médiane de la population de référence ; (c) : calculée sur les populations malades le mois précédent ; (d) : en milliers de dongs . Source : [26].

Après une période de stagnation en raison des difficultés économiques à la fin des années quatre-vingt, le budget de l'État dans le secteur de la santé a sensiblement augmenté au cours de ces dernières années. Les dépenses budgétaires pour la santé ont triplé entre 1986 et 1995 [23], même si elles ne représentent que 3% de l'ensemble du budget de l'État, soit une très faible somme par habitant. Il n'est pas certain d'ailleurs que l'augmentation du budget répondra aux besoins des pauvres. Une grande majorité des dépenses de l'État est concentrée dans les hôpitaux. Comme l'accessibilité des pauvres à de tels services est limitée, en réalité ce sont les riches qui profitent en grande partie des subsides du gouvernement, surtout en ce qui concerne les services à l'hôpital (tab. 8).

Le gouvernement commence à encourager les hôpitaux à offrir aux pauvres des services gratuits ou à faible coût et envisage aussi de donner à certains des billets d'assurance maladie. Par exemple, en 1995, 41 000 pauvres ont reçu des billets d'assurance maladie à Hanoi et 74 000 à Haiphong. On ne connaît pas encore précisément l'étendue de ces mesures au niveau national.

Il faut aussi signaler la difficulté d'accès aux services de santé pour les pauvres, notamment dans les zones rurales, non seulement en raison des frais médicaux mais aussi du manque de moyens de transport. La qualité de services publics, notamment des soins de santé primaires, est un autre problème. Au cours de la période difficile des années quatre-vingt, les services publics en général se sont considérablement dégradés faute de budget suffisant. Parmi les centres communaux de santé, malgré leur nombre spectaculaire et le réseau dense développé durant la période socialiste, un nombre important ne fonctionne plus efficacement, particulièrement dans les zones isolées, par manque de personnel bien formé (et rémunéré convenablement) et d'équipements adéquats. C'est ainsi qu'une étude montre que la moitié des centres communaux en milieu rural ne disposent pas d'un appareil stérilisateur utilisable [25]. Il est vrai que l'on observe une amélioration de la situation depuis ces cinq dernières années. Par exemple, dans les villages du Fleuve Rouge que les auteurs ont visité, on observe une reconstruction des bâtiments, une augmentation des salaires des personnels, un progrès en termes d'équipements. Néanmoins, les difficultés persistent et les disparités demeurent entre les régions ainsi qu'entre les milieux urbain et rural, notamment en ce qui concerne la mortalité et la morbidité des enfants (tab. 9).



Tableau 9 : Mortalité et morbidité des enfants selon le milieu et la région

Catégorie	Mortalité (1984-1993)			Faible poids à la naissance (%) (a)	Retard de croissance (%) (b)
	Infantile	Juvenile	Infanto-juvenile		
Ensemble	45	18	62	5,6	55,3
Rural	48	19	66	6,2	—
Urbain	27	9	36	3,0	—
Montagnes du Nord	62	21	82	2,6	84,4
Delta du Fleuve Rouge	35	10	44	5,4	65,9
Centre-Nord	38	14	51	8,6	62,1
Côte Centrale	37	9	46	7,9	58,1
Hauts Plateaux Centraux	72	45	108	8,6	73,9
Sud-Est	31	17	48	5,1	36,2
Delta du Mékong	48	22	69	4,7	52,9

Sources : [10 ; 26].

Les comparaisons entre les régions sont complexes. La mortalité des enfants est la plus faible dans le Delta du Fleuve Rouge, le Sud-Est et la Côte Centrale. Si les chiffres sont peu flatteurs dans le Delta du Mékong malgré un contexte économique plutôt favorable, ceci est dû au développement plus tardif des infrastructures en matière de santé dans cette région que dans le Delta du Fleuve Rouge. C'est dans les Hauts Plateaux Centraux et les Montagnes du Nord que se maintient le niveau de mortalité le plus élevé ; rappelons que ce sont des régions pauvres qui souffrent d'un isolement géographique sévère et qui sont peuplées de minorités ethniques.

Concernant le faible poids à la naissance, les régions pauvres ont tendance à être plus affectées (sauf dans les Montagnes du Nord) et pour le retard de croissance, le Nord, qui a historiquement une faible superficie cultivée par habitant, souffre plus que le Sud.

La mortalité est encore très élevée dans un grand nombre d'ethnies minoritaires. C'est ainsi que l'espérance de vie à la naissance, de l'ordre de 65 ans au niveau national, s'établit à environ 40 ans dans 8 ethnies, est comprise entre 40 et 50 ans dans 17 ethnies et entre 50 et 60 ans dans 18 ethnies ; elle ne dépasse 60 ans que dans 8 ethnies, dont celle des Kinh, l'ethnie majoritaire [3].

Le niveau de la mortalité des enfants, surtout de la mortalité juvénile, est fortement associé aux vaccinations. Ceci explique dans une certaine mesure les inégalités de la mortalité que l'on a soulignées ci-dessus. En effet, depuis le début des années quatre-vingt le gouvernement a lancé une campagne de vaccination à l'échelle nationale. Pourtant, d'après l'enquête de 1994, un enfant sur quatre n'a jamais été vacciné. Des efforts sont encore nécessaires, surtout pour les zones isolées, d'autant plus qu'au Viêt Nam les maladies infectieuses qui sont évitables avec une prévention médicale adéquate demeurent encore les causes principales de décès.

Des inquiétudes sur l'accroissement des inégalités concernant l'accès aux soins et sur la stagnation de la santé des pauvres sont apparues ces dernières années. En 1989 en effet, des problèmes sévères de budget ont incité le gouvernement à prendre diverses mesures en matière de santé, notamment la libéralisation du secteur privé et l'introduction de frais pour les services de santé qui étaient auparavant gratuits. Avec la libéralisation du marché et l'importation des médicaments des pays développés<sup>1</sup>, ces mesures peuvent diversifier et améliorer les services pour ceux qui en ont les moyens ; mais elles rendent aussi l'accès aux soins plus difficile pour les populations

1. Par exemple les dépenses des populations en médicaments s'accroissent constamment depuis 1990. La dépense par habitant était 0,5 US \$ en 1990, puis de 4,5 US \$ en 1995. Toutefois la disparité est grande parmi les différentes régions : la dépense est de 17 US \$ par habitant à Ho Chi Minh Ville tandis qu'elle n'est que de 0,5 US \$ dans les régions montagneuses (Ministère de la Santé).

les moins favorisées en termes économiques et géographiques. Le fardeau des frais médicaux explique probablement le déclin de la fréquentation des services de santé depuis la fin des années quatre-vingt (tab. 10). Notons cependant qu'il faut considérer ces chiffres avec prudence car leur fiabilité est incertaine et la fréquentation des services privés est apparemment sous enregistrée [26].

**Tableau 10 : Évolution de la fréquentation des services de santé**

Indice		1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Nombre (milliers)	Consultations	129 718	114 999	77 893	66 904	—	79 619	66 096	75 989
	Hospitalisations	6 510	6 270	5 105	4 515	—	5 207	6 427	5 718
Consultation par habitant		2,10	1,82	1,20	1,01	—	1,15	0,93	1,04
Hospitalisés pour 1000		105	99	79	68	—	75	91	80

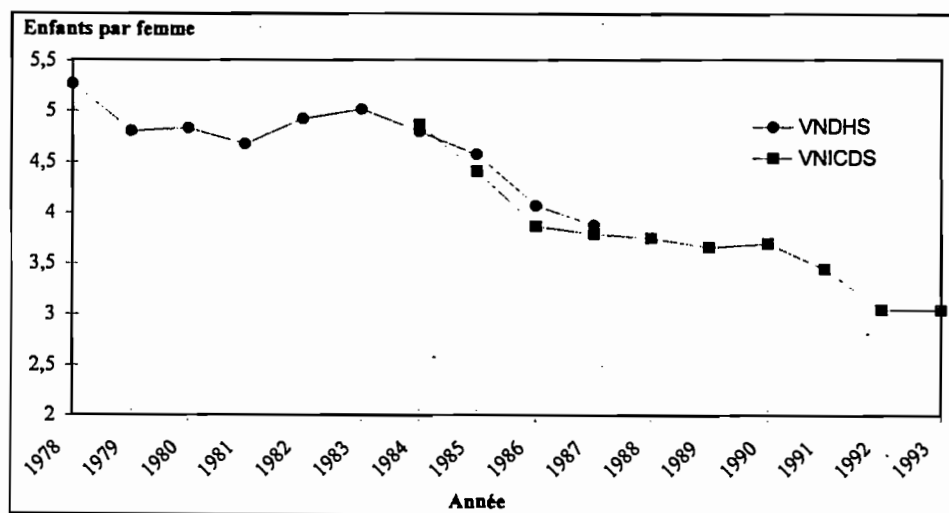
Source : Ministère de la Santé.

### **Fécondité et planification familiale**

Depuis la fin des années quatre-vingt, le pays a vu un renforcement de la planification familiale. Le gouvernement consacre chaque année des sommes de plus en plus importantes à ces programmes. La dépense qui était de moins d'un million de US \$ en 1990 est de 25 millions en 1995.

Si la fécondité a commencé à baisser au niveau national depuis le début des années soixante-dix, il est difficile d'évaluer les tendances récentes et l'on ne sait si le déclin s'est ralenti ou accéléré pendant cette période de transition économique depuis la fin des années quatre-vingt (fig. 2). En effet les diverses sources de données produisent différents niveaux de fécondité. D'après l'enquête démographique intercensitaire de 1994, la fécondité est estimée à 3,1 pour l'année 1993 après une réduction accélérée depuis 1990 [10]. Les résultats de l'enquête sur la fécondité et la planification familiale de 1993 donnent un chiffre plus élevé de 3,5 enfants par femme pour 1992-93, ce qui peut impliquer une stagnation [11].

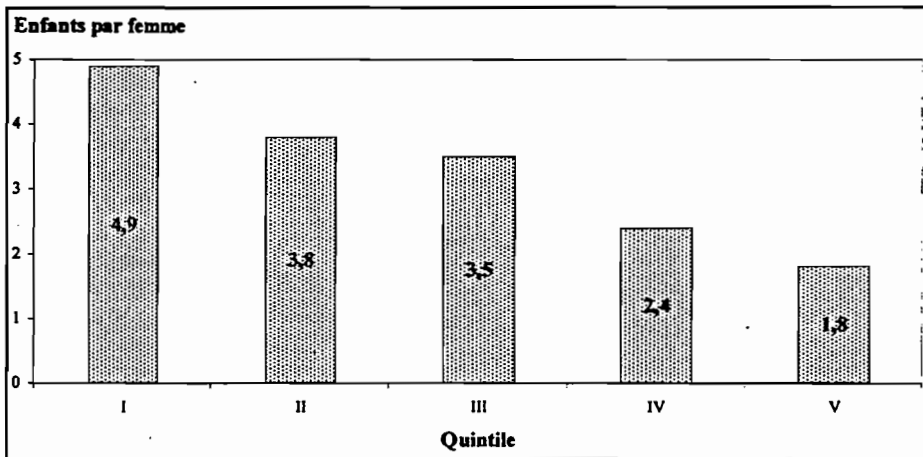
**Figure 2 : Indice synthétique de fécondité, 1978-1993**



En outre comme les débuts de l'économie de marché et le renforcement de la politique de planification familiale ont eu lieu à la même époque, il est difficile de séparer leurs effets sur la réduction de la fécondité. D'après l'enquête de 1994, 65% des femmes mariées utilisent actuellement une méthode de contraception, dont 44% une méthode moderne<sup>1</sup>. La grande majorité des moyens de contraception utilisés sont fournis par le secteur public (90% selon les estimations des enquêtes de 1988 et de 1994). Le stérilet représente plus de la moitié de toutes les méthodes de contraception. Les efforts récents du gouvernement pour diversifier les choix en matière de contraception, l'ouverture du pays à l'extérieur et le développement du secteur privé devraient permettre un élargissement de l'éventail des méthodes utilisées.

D'après l'enquête de 1994, la fécondité est la plus élevée chez les femmes du quintile le plus pauvre et diminue lorsque le niveau de vie augmente (fig. 3). Toutefois on ne peut pas conclure de cette corrélation que la pauvreté a une influence sur le nombre d'enfants. Une analyse de la relation entre la pauvreté et la fécondité, si une telle relation existe, est une entreprise complexe.

Figure 3 : Fécondité par quintile



Source : [26].

Certains facteurs expliquent la fécondité plus faible des femmes du quintile le plus riche : elles habitent plutôt en ville, elles tendent aussi à être mieux éduquées et plus exposées aux idées occidentales ; on peut donc supposer qu'elles sont moins motivées d'avoir beaucoup d'enfants. L'enquête de 1994 montre, résultat classique, qu'il existe une nette relation inverse entre le niveau d'instruction des mères et celui de la fécondité. De plus, les programmes de planification familiale ont joué un rôle très important dans la baisse de la fécondité : or l'accès à ces programmes n'est pas forcément déterminé par la situation économique des populations et l'ampleur de la mise en œuvre de ces programmes diffère d'un district à l'autre [12].

Les différences importantes observées entre les régions sont à la fois associées au niveau de développement socio-économique de la région (niveau de vie, degré d'urbanisation, infrastructure, etc.) et à l'intensité des programmes (tab. 11). La fécondité dans le Sud-Est et le Delta du Fleuve Rouge a baissé jusqu'à moins de 3 tandis qu'elle est encore très haute dans les Hauts Plateaux Centraux ; un isolement géographique et une forte concentration de minorités ethniques font obstacle à la mise en œuvre des programmes dans cette région. La transition de la fécondité s'est amorcée plus tardivement dans le Sud que dans le Nord : la mise en place du système de santé et de planification familiale est plus récente dans le Sud, les pressions sociales

1. Selon les résultats de l'enquête de 1993, ces chiffres sont respectivement de 54% et de 41% [11].

y sont historiquement moins importantes et la pression sur la terre y est moins forte. Ceci explique une pratique de la contraception relativement faible dans le Delta du Mékong. Cependant, cette région connaît maintenant un déclin de la fécondité particulièrement rapide chez les jeunes générations.

**Tableau 11 : Fécondité et utilisation contraceptive selon le milieu et la région**

Région	Fécondité	Taux d'utilisation des méthodes contraceptives (%)	
		Toutes méthodes	Méthodes modernes
Ensemble	3,5	54	41
Rural	3,9	—	—
Urbain	2,2	—	—
Montagnes du Nord	3,9	52	45
Delta du Fleuve Rouge	2,9	66	59
Centre-Nord	4,1	53	47
Côte centrale	4,0	45	34
Hauts plateaux centraux	5,3	30	18
Sud-Est	2,8	59	36
Delta du Mékong	3,5	48	27

Source : [11].

L'étude de villages typiques du pays [4] montre que la relation entre fécondité et pauvreté est très faible (tab. 12). On trouve d'abord des différences très marquées de la fécondité : elle varie de 1,8 enfants par femme à Yen My à 7,0 à Don Dac. La réussite des programmes ne dépend cependant pas du niveau de vie des villageois. D'après cette étude, le facteur le plus important expliquant la réussite des programmes de planification familiale est l'initiative des dirigeants locaux ainsi que l'efficacité des programmes. D'autres aspects économiques et culturels interviennent. Par exemple dans les villages de pêcheurs, il y a une forte demande de main-d'œuvre qui incite à une forte fécondité (Ngu Loc et An Thoi). Dans les villages des ethnies minoritaires (Don Dac et Phu Dinh) ou des catholiques (Dong Huong), on peut supposer que le développement des programmes est plus difficile. Bien entendu les résultats de cette étude sont à approfondir, mais on peut dire que la relation entre la pauvreté et la fécondité ne permet pas une généralisation simple. On peut toutefois émettre des hypothèses sur l'impact probable de l'accroissement des inégalités au sein de la société sur les comportements en matière de fécondité.

Qualitativement, l'accessibilité aux services de planification familiale diffère selon les groupes. Quantitativement, comme les services sont souvent fournis gratuitement par le réseau dense de la santé primaire, les femmes y accèdent en général facilement. Dans l'enquête de 1994, presque toutes les femmes en ville et 90% des femmes dans les zones rurales ont répondu que les centres de soins sont faciles d'accès ; le temps médian d'accès est de 15 minutes en ville et de 20 minutes en milieu rural. Cependant, les services de qualité sont plus difficiles d'accès, notamment pour les groupes défavorisés. Si un mécontentement associé au stérilet est répandu parmi les femmes en raison de problèmes comme l'infection utérine, celles qui en ont les moyens peuvent se procurer des méthodes alternatives dans le secteur privé ou les hôpitaux publics. Notons que la moitié des utilisatrices de pilules et de préservatifs les obtiennent dans le secteur privé [10].

De plus, dans de nombreux villages pauvres du Delta du Fleuve Rouge, l'objectif d'un nombre restreint d'enfants s'est généralisé grâce à un certain contrôle social (système de récompenses et pénalités, personnels pour veiller à la pratique de la planification familiale, etc.). C'est aussi une région où la pression démographique sur la terre cultivée est historiquement importante. Il n'est pas certain que ce résultat s'étende

facilement dans les régions pauvres. Pour les familles pauvres, la valeur des enfants en tant que main-d'œuvre et soutien pour le troisième âge persiste. Elles ne souhaitent guère limiter leur descendance, d'autant plus que la mortalité des enfants y est plus élevée, les conditions sanitaires y étant plus précaires.

**Tableau 12 : Revenu annuel par habitant et fécondité de 17 villages, 1992-1995**

Région	Village	Revenu (en US\$)	Fécondité	Ampleur des prog. (a)	Caractéristiques du village
3	Ky Nam	25	4,0	XX	sévères conditions climatiques
1	Don Dac	30	7,0		village de l'ethnie Zao (zone montagneuse)
3	Quang Dai	30	4,7		
2	Ta Hanh	30	2,7	XXX	
2	Lac Hong	35	3,2	XXX	
2	Yen My	40	1,8	XXX	
2	Dong Huong	50	5,0		village en majorité catholique
1	Uc Ky	60	4,0	XX	village Kinh (moyenne région)
4	Dien Nam	60	4,5	XXX	
2	Tay Tuu	65	3,5	X	village situé à 18 km d'Hanoi
1	Phu Dinh	70	5,0		village de l'ethnie Tay
3	Ngu Loc	120	4,5		village de pêcheurs
7	Thuan Dien	160	4,0		
7	An Thoi	350	6,0		village de pêcheurs
2	Ninh Hiep	400	3,5	XX	activités non agricoles importantes
7	Hang Vinh	400	5,0		
7	Hoa Hung	400	3,6		

(a) : Évaluée par les auteurs ; XXX signifie des efforts particulièrement intenses et prolongés des programmes de planification familiale.

## **Migration et emploi**

Depuis 1975, le gouvernement a mené une politique de redistribution spatiale de la population très volontariste (migrations dites « organisées ») alors que les migrations spontanées étaient probablement très limitées car interdites. C'est ainsi que de 1976 à 1990, environ 4,4 millions de personnes ont migré, soit près de 300 000 en moyenne chaque année<sup>1</sup>. Avec la politique de renouveau, cet effort s'est relâché, même si les candidats sont nombreux (en relation avec le manque de terres). On assiste au contraire à un développement considérable des migrations spontanées. La portée des mesures de contrôle et de restriction des migrations s'est en effet amoindrie avec la libéralisation. La croissance urbaine, qui avait été contenue puisque le taux d'urbanisation n'avait guère varié entre 1979 et 1989, s'est alors accélérée.

On ne dispose aujourd'hui pour étayer cette affirmation que de données ponctuelles dans l'attente du prochain recensement, qui devrait avoir lieu en 1999. Par exemple, dans une enquête menée en 1994 dans le Sud, à Dong Nai (milieu rural) et à Vung Tau (milieu urbain), on a trouvé [6] que la proportion de migrants arrivés depuis 1990 par rapport à l'ensemble des migrants était de 58% à Dong Nai et de 73% à Vung Tau. De même, une enquête réalisée à Ho Chi Minh Ville en 1994 a montré [22] que 48% des migrants s'étaient installés depuis 1990. D'après l'enquête menée dans des villages

1. « Ces migrants ne sont probablement pas tous restés et une partie d'entre eux ont dû revenir sur leur lieu d'origine. En l'absence de statistiques, la proportion de 20% est parfois avancée » [7].

typiques en 1992-1995 [4], la population de certains villages a beaucoup augmenté grâce à un apport important d'immigrants lorsque le village a des activités productives (élevage de crevettes, pêche, etc.). Au contraire, au cours des dix dernières années, un grand nombre d'habitants des groupes ethniques des Montagnes du Nord sont allés spontanément vivre dans les Hauts Plateaux centraux et le Sud-Est. Dans le village Don Dac, chaque année 1 à 2% de la population migre vers le Sud pour s'établir sur de nouvelles terres. Les paysans de Bich Hoa (à 15 km d'Hanoi) vont dans la capitale pour exercer le métier de cyclo-pousse, ceux du village de Noi Zue s'engagent dans la construction des maisons ; les habitants de Ninh Hiep vont dans tout le pays pour faire du commerce ; les jeunes gens de Dong Huong, Uc Ky, Ky Nam vont travailler dans les mines d'or et de pierres précieuses.

C'est souvent le manque de terre qui incite le paysan à migrer car il faut rappeler qu'au Viêt Nam, 80% de la population vit dans le milieu rural et que 74% de la main d'œuvre occupée travaille dans l'agriculture [8]. Malgré la faible productivité agricole sur les sept millions d'hectares de terre cultivée, il y a dans les conditions actuelles de production un sous-emploi en milieu rural poussant de nombreux paysans pauvres à migrer : « la pauvreté rurale, la faible productivité agricole, le sous-emploi et/ou le chômage, les faibles revenus et le manque de terres cultivables poussent nombre d'habitants hors des zones rurales pauvres » [6]. Les zones de destination sont alors les régions où existent des terres cultivables disponibles (comme à Dong Nai, où les chefs de ménage migrants cultivent en moyenne 0,66 ha alors que ceux qui proviennent d'une zone rurale n'y cultivaient en moyenne que 0,24 ha) et les villes (comme Vung Tau ou Ho Chi Minh Ville).

L'attraction des villes, et notamment de Hanoi et Ho Chi Minh Ville, est forte puisque, comme indiqué précédemment, le revenu par tête est à peu près deux fois plus élevé en ville qu'à la campagne. Ho Chi Minh Ville connaît en particulier une croissance économique soutenue (en moyenne 13% par an entre 1989 et 1994), d'où « un accroissement de la migration nette... Dans la mise en place d'une économie de marché, la ville constitue un pôle multifonctionnel, un centre d'attraction de la région, alliant un climat propice à l'investissement à un niveau de vie plus élevé que dans les environs » [22]. Au cours de la période 1989-1994, le taux annuel moyen de migration nette a dû être d'au moins 2,5 à 3%, soit le double de la valeur estimée pour la période 1984-1989. Ce fort apport migratoire est loin d'être absorbé par l'emploi salarié (qualification des migrants, préférence accordée à la main-d'œuvre locale, impossibilité pour le migrant « non enregistré » ou n'ayant pas de permis de travail d'accéder à certains emplois, etc.) ; il en résulte un développement du secteur informel, du sous-emploi et du chômage. La plupart des migrants trouvent cependant un emploi<sup>1</sup>, et cela dans les douze mois suivant leur arrivée (95% des hommes et 89% des femmes). 57% des migrants exerçant une activité se trouvent dans le secteur informel. Comme « tout laisse à penser que la migration vers la ville (...) va continuer avec le processus de développement », « les autorités municipales vont affronter de sérieux problèmes de chômage et de gestion urbaine à cause de la croissance rapide de la population » [22].

Plus généralement, avec une croissance économique projetée de 9 à 10% annuellement dans les années à venir, les migrations resteront fortes. Pour un développement durable et harmonieux, elles devront s'inscrire dans une démarche d'aménagement du territoire : ce sont « les enjeux territoriaux de la construction nationale » [24].

---

1. Du moins ceux qui sont restés, car la plupart de ceux qui n'ont pas trouvé d'emploi ont dû repartir.

\*

\* \*

Au terme de cette analyse, nous formulerons deux commentaires, l'un d'ordre méthodologique, l'autre sur le fond.

D'un point de vue méthodologique, les auteurs ont conscience que les quelques éléments de réponse apportés aux questions que soulève l'évolution de l'économie vietnamienne en matière de comportements démographiques, sont très partiels et méritent de nombreux approfondissements. Trois difficultés de l'exercice méritent d'être mentionnées, susceptibles d'être levées à l'avenir :

- la rapidité des transformations ne peut être décrite que très imparfaitement par des données nationales ponctuelles ; les opérations nationales à mener à l'avenir doivent faire l'objet d'un programme d'investigations coordonné dans le temps ;
- l'enquête sur les niveaux de vie, qui s'est révélée riche d'enseignements, devrait faire l'objet d'analyses complémentaires, notamment d'analyses multivariées, et, dans l'esprit de la remarque précédente, être renouvelée ;
- des observations suivies localisées (laboratoires de population, observatoires du changement social, etc.) sont irremplaçables pour des études de ce type et devraient être mises en place.

Sur le fond, il apparaît que le Viêt Nam est engagé dans un processus dont les résultats à terme sont incertains. Le dynamisme dont fait preuve l'économie doit être maîtrisé, la création de richesses doit s'accompagner de redistribution et de partage des fruits de la croissance, l'État doit pour cela être un État fort, capable de définir les « règles du jeu », notamment dans les domaines sociaux (santé, éducation, planification familiale). Si les problèmes urbains sont préoccupants et les plus voyants, ils ne doivent pas occulter les graves difficultés du monde rural dont le développement, dans un pays encore majoritairement agricole comme le Viêt Nam, conditionne largement les performances de l'économie nationale. Le pragmatisme dont font preuve les dirigeants vietnamiens permet d'espérer que les évolutions à venir prendront en compte ces contraintes et ces nécessités.

## Bibliographie

1. BANQUE MONDIALE, « Rapport sur le développement dans le monde 1996. De l'économie planifiée à l'économie de marché. », Washington, 1996, 275 p.
2. CENTRAL CENSUS STEERING COMMITTEE, « Vietnam Population Census - 1989. Sample Results. », Hanoi, 1990, 74 p. + annexes.
3. DANG THU, « Les indices de la population du Viêt Nam en comparaison avec les indices des autres pays. », In : *Quelques problèmes de la population du Viêt Nam*, Édition des sciences sociales, Hanoi, 1996a, (en vietnamien), p. 104-108.
4. DANG THU, « Population et développement dans les villages typiques du Viêt Nam au cours des 50 dernières années. », *Édition des sciences sociales*, Hanoi, 1996b, Vol. 1, (en vietnamien), 136 p.
5. DAO THE TUAN, « Les transformations rurales au Viêt Nam. », Colloque L'économie vietnamienne en transition : les facteurs de la réussite, CEPREMAP-CEDI, Paris, 28-29 mai 1996, 14 p.
6. DOAN MAU DIEP, GUBRY P., HUGUET J.H., TRINH KHAC THAM, « L'émergence des migrations spontanées au Viêt Nam. Le cas de Vung Tau et de Dong Nai. », CEPED, Paris, 1996, Dossier n° 45, 48 p.
7. GENDREAU F., « Population et développement au Viêt Nam. », In : GERARD H., *Intégrer population et développement*, Chaire Quetelet 1990, Institut de démographie-UCL/CIDEP/CEPED, Louvain-la-Neuve, Paris, Academia, L'Harmattan, 1993, p. 759-788.

8. GENERAL STATISTICAL OFFICE, « Viêt Nam Population Census - 1989. The Population of Vietnam. », *Statistical Publishing House*, Hanoi, 1992, 48 p.
9. GENERAL STATISTICAL OFFICE, « Viêt Nam Statistical Yearbook 1994. », *Statistical Publishing House*, Hanoi, 1995a.
10. GENERAL STATISTICAL OFFICE, « Viêt Nam Intercensal Demographic Survey 1994. Major Findings. », *Statistical Publishing House*, Hanoi, 1995b, 157 p.
11. GENERAL STATISTICAL OFFICE, NATIONAL CENTRE FOR POPULATION AND FAMILY PLANNING, « Results of a Survey on Population Changes and Family Planning, 1st of April 1993. », Hanoi, 1995, 73 p. (en vietnamien).
12. GOODKIND D.M., « Vietnam's One-or-Two-Child Policy in Action. », *Population and Development Review*, 1995, vol. 21, n° 1, p. 85-111.
13. LE VAN CUONG, TRAN HAI HAC, TRAN THI ANH DAO, « L'économie vietnamienne de 1976 à 1994. », *Colloque L'économie vietnamienne en transition : les facteurs de la réussite*, CEPREMAP-CEDI, Paris, 28-29 mai 1996, 43 p.
14. LJUNGGREN B. Ed., « The challenge of Reform in Indochina. », *Harvard Studies in International Development*, 1993, 369 p. (et National Political Publishing House, Hanoi, 1994, en vietnamien).
15. NATIONAL COMMITTEE FOR POPULATION AND FAMILY PLANNING, « Demographic and Health Survey 1988. », Hanoi, 1990, 97 p.
16. NGUYEN VAN PHIA, KNODEL J., MAI VAN CAM, HAONG XUYEN, « Fertility and Family Planning in Vietnam : Evidence from the Inter-censal Demographic Survey. », *Studies in Family Planning*, 1996, vol. 27, n° 1, p. 1-17.
17. NGUYEN TRONG NAM TRAN, « Les politiques agraires vietnamiennes entre dogmatisme et nouvelle donne. », *Revue Tiers Monde*, 1991, tome XXXII, n° 128, p. 791-810.
18. PHAM VAN NGHIEN, « La transition au Viêt Nam : problèmes et perspectives. », *Colloque L'économie vietnamienne en transition : les facteurs de la réussite*, CEPREMAP-CEDI, Paris, 28-29 mai 1996, 15 p.
19. PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 1996. », *Economica*, Paris, 1996, 251 p.
20. SOCIALIST REPUBLIC OF VIETNAM, « Vietnam : a Development Perspective. », Hanoi, 1993, 99 p.
21. STATE PLANNING COMMITTEE, GENERAL STATISTICAL OFFICE, « Vietnam Living Standards Survey 1992-1993. », Hanoi, 1994, 290 p.
22. TRUONG SI ANH, GUBRY P., VU THI HONG, HUGUET J.W., « Chi Minh Ville : de la migration à l'emploi. », *CEPED*, Paris, 1996, Dossier n° 40, 52 p.
23. UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME, UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND, UNITED NATIONS POPULATION FUND, « Poverty Alleviation in Viêt Nam : Strategies for Accelerating Progress. », Hanoi, 1995, 99 p.
24. VU TU LAP, TAILLARD C., « Atlas du Viêt Nam. », *RECLUS-La Documentation Française*, Paris, 1994, 421 p.
25. WORLD BANK, « Viêt Nam : Population, Health and Nutrition Sector Review. », Washington, 1992, 171 p.
26. WORLD BANK, « Viêt Nam Poverty Assessment and Strategy. », Washington, 1995, 217 p.



## 4. CRISES ET MOUVEMENTS DE RÉFUGIÉS DEPUIS LES PAYS DU SUD

Luc Legoux<sup>1</sup>

*En tant que mode de solution des conflits, l'asile politique est une conséquence des crises, mais l'ampleur actuelle des flux de demandeurs d'asile et de réfugiés est également à l'origine d'une crise de l'accueil, qui elle-même impose de rechercher des solutions aux crises politiques et économiques initiales.*

*La crise de l'accueil touche à la fois les pays riches et les pays pauvres. Au Nord, l'asile politique est perçu comme un obstacle à la réduction de l'immigration et il est progressivement enfermé dans un carcan juridique qui le prive de son contenu. Au Sud, qui concentre l'essentiel des 50 millions d'émigrés de la violence, les flux de réfugiés ont des effets déstabilisateurs dans les pays d'accueil qui inquiètent les pays riches, et ceci d'autant plus que l'appel à l'aide internationale est bien souvent inévitable. La destination des flux de réfugiés dépend de la nature des désordres. Dans l'urgence, la fuite collective obéit à une logique de déplacement minimum et 98% des réfugiés dans le tiers monde n'ont franchi qu'une seule frontière internationale. En dehors des situations d'urgence, l'éventail des destinations est plus large et, s'ils en ont les moyens humains et matériels, les réfugiés qui le souhaitent peuvent tenter de se rendre en Occident. Cependant, la politique de lutte contre l'immigration des pays occidentaux les a rendu très difficiles d'accès et on assiste au développement d'un commerce illégal de l'introduction dans les pays développés dont les pratiques discréditent l'ensemble de la demande d'asile.*

*Actuellement, cette immigration clandestine de personnes fuyant les crises politiques et économiques peut conduire les pays occidentaux dans deux directions opposées : une dérive totalitaire, ou la recherche de solutions aux conflits. La prise en compte du caractère irrépressible des migrations dans un monde trop inégalitaire devrait contraindre l'Occident à accepter une réduction des inégalités, mais si cette voie est explorée dans les textes des Nations Unies, les actions concrètes font encore largement défaut.*

---

1. Institut de Démographie de l'Université de Paris I, Paris, France.

Crises et asile politique sont unis par une relation réciproque complexe. En tant que mode de solution des conflits, l'asile est une conséquence des crises, mais l'ampleur actuelle des flux de demandeurs d'asile et de réfugiés est également à l'origine d'une crise de l'accueil, qui elle-même impose de rechercher des solutions aux crises politiques et économiques initiales.

Toutes les crises se retrouvent à des degrés divers dans l'asile politique. Les crises politiques, bien entendu, mais également toutes les autres crises, économiques, écologiques, etc. ont des répercussions sur l'asile car aucune de ces crises ne se déroule totalement hors du champ de l'organisation sociale et des luttes politiques. D'après la définition juridique, est réfugiée toute personne qui cherche asile dans un autre pays que le sien en raison de persécutions ou de craintes fondées de persécutions dans son pays d'origine, les motifs de persécutions considérés étant la race, la religion, la nationalité, l'appartenance à un groupe social ou les opinions politiques (Convention de Genève de 1951). Cependant, le statut de réfugié est reconnu par les États en fonction de leur interprétation propre de la convention de Genève et du jugement qu'ils portent sur la nature des crises à l'origine des exils.

La crise de l'accueil consécutive à l'accroissement des flux de réfugiés touche à la fois les pays riches et les pays pauvres. En Europe, l'immigration non qualifiée en provenance des pays du Sud est chargée de tous les maux<sup>1</sup> ; bouc émissaire, elle est vue comme une menace à la fois pour l'identité culturelle et pour l'emploi des nationaux. Historiquement dérogeant aux règles de l'immigration classique, l'asile est vu comme une porte entrouverte qui constitue une faille dans le système de protection contre l'immigration non désirée. Mais l'Europe démocratique ne pouvant pour des raisons symboliques supprimer ouvertement l'asile, elle l'enferme dans un carcan juridique qui le vide progressivement de son contenu et tend à supprimer toute possibilité d'accueil. Dans ce contexte, les interrelations entre les crises économiques et politiques sont souvent occultées par les pays d'accueil. Ne pas voir la complexité des situations permet de nier l'aspect politique de la plupart des demandes d'asile et, arguant de la présence d'intérêts économiques dans tous les déplacements Nord-Sud, d'assimiler les demandeurs d'asile aux migrants économiques [4]. Les pays pauvres, quant à eux, ont les plus grandes difficultés à faire face aux coûts économiques, écologiques et politiques de l'accueil d'importantes populations de réfugiés sur leur sol. L'appel à l'aide internationale est bien souvent inévitable, ce qui inquiète les pays riches ainsi mis malgré eux à contribution pour des migrations ne touchant pas leur territoire.

Confronté à la crise de l'accueil, le HCR<sup>2</sup> prêche pour la prévention des crises politiques. Sans réellement oser s'aventurer dans une analyse en terme de coût-bénéfice des situations politiques productrices de réfugiés, il constate que le coût de ces crises est de plus en plus élevé pour les pays riches. La question encore sans réponse est de savoir à partir de quel niveau le coût sera jugé trop élevé par la communauté internationale, mais d'ores et déjà cette communauté, par le biais du HCR, se lance dans des actions de développement durable dont le but explicite est d'éviter des migrations, ou plus exactement de permettre des migrations de retour.

Cette problématique est nouvelle, nous vivons une période charnière entre deux modes de gestion de l'asile. A l'époque de la guerre froide, lorsque les réfugiés étaient peu nombreux et provenaient essentiellement du monde communiste, l'accent était mis sur le droit de quitter son pays. Maintenant que les demandeurs d'asile sont beaucoup plus nombreux, qu'ils viennent essentiellement du Tiers Monde, et que l'immigration économique est restreinte, l'accent est mis sur le droit de rester en sécurité dans son pays d'origine. Dans cette nouvelle perspective, les pays riches proposent d'échanger des actions visant à résoudre les crises dans le Tiers Monde

1. Il faudrait réfléchir sur le parallèle entre l'immigration qui sert de bouc émissaire en Europe et de nombreux conflits ethniques où ce rôle est dévolu à une composante de la population d'origine.

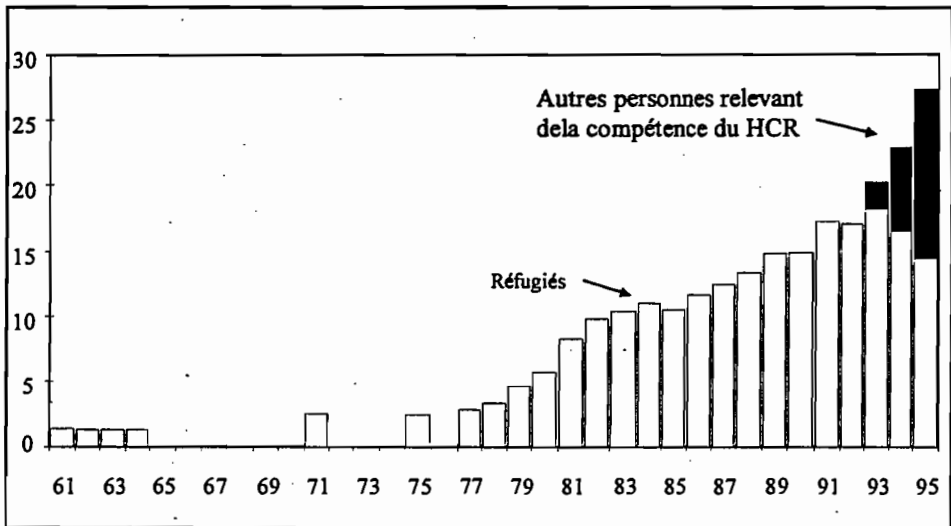
2. Le HCR (Haut commissariat aux réfugiés des Nations Unies) est l'organisme de l'ONU chargé de s'occuper des réfugiés dans le monde à l'exception des réfugiés de Palestine gérés par l'UNRWA, une autre instance des Nations Unies.

contre la réduction des flux migratoires déstabilisateurs. Nous sommes là dans une relation mercantile où l'offre de solution dépend de l'intensité du coût de l'asile pour les pays riches, et donc de la destination et du nombre des réfugiés dans le monde, même si ce nombre n'est pas l'exact reflet des crises.

## Le nombre des réfugiés

La croissance des flux de réfugiés ces deux dernières décennies (fig. 1) a accompagné la multiplication des crises de toutes natures dans le monde. Mais le nombre des réfugiés n'est évidemment pas strictement proportionnel à l'intensité des crises et ne peut donc en être un parfait indice. De plus, la croissance réelle est impossible à mesurer car le nombre des réfugiés est extrêmement sensible aux définitions, et ces définitions sont interprétées différemment selon les lieux et les époques. En 1995, le HCR recense 14,5 millions de réfugiés définis au sens strict, c'est-à-dire réfugiés reconnus soit par un État soit par le HCR. Une deuxième définition réunit toutes les personnes relevant de la compétence du HCR. Leur effectif est évalué à 27,5 millions, ce total incluant 5,4 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, 4 millions de réfugiés en phase de réinstallation dans leur propre pays et 3,5 millions de personnes exilées hors de leur pays mais non reconnues formellement réfugiées. Enfin, une troisième définition englobe toutes les personnes contraintes à l'exil par les guerres, conflits sociaux, persécutions et terreurs, leur nombre est estimé à environ 50 millions.

**Figure 1 : Nombre de réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR, 1961-1995**



Statistiques au 1er janvier de chaque année. Les totaux n'incluent pas les palestiniens qui, eux, relèvent de l'UNRWA.

La fourchette entre les définitions est donc très large, mais même au sens strict la notion de réfugié englobe deux réalités différentes. En dehors de l'Occident, les réfugiés sont des personnes victimes de persécutions, que celles-ci soient collectives ou individuelles, liées ou non à des situations de guerre ou de violence généralisée<sup>1</sup>. Par contre, dans la plupart des pays occidentaux les seules personnes reconnues réfugiées sont les personnes victimes de persécutions personnalisées et infligées par leur propre État, ce qui exclut toutes les situations de guerre civile ou militaire, et les situations de

1. Selon les définitions adoptées en Afrique (OUA), en Amérique Latine (déclaration de Carthagène), et selon l'interprétation du HCR de la convention de Genève.

violence généralisée. Si cette définition restreinte était appliquée partout dans le monde, le nombre de réfugiés au sens strict serait évidemment bien moindre.

Tous les chiffres mondiaux sont très approximatifs et seuls les réfugiés au sens strict font l'objet de compilations statistiques exhaustives par pays. La critique de ces statistiques est bien connue [5 ; 9], d'une part les dénombrements réalisés dans des situations d'urgence ne peuvent être réellement précis, et d'autre part les données transmises par les pays répondent parfois à des intérêts non scientifiques. Entre les surestimations pour obtenir plus d'aide internationale et les sous-estimations pour ménager les susceptibilités politiques, l'objectivité des chiffres sur les réfugiés est rarement garantie. Ces statistiques ne doivent donc être considérées que comme des ordres de grandeur d'un phénomène par ailleurs bien plus important. En effet, si par manque de données chiffrées la plupart des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays ne sont pas prises en compte dans les analyses quantitatives, il ne faut pas perdre de vue que ne pas franchir une frontière est rarement un choix réel de ces personnes, leur situation étant le plus souvent aussi dramatique que celle des réfugiés stricto sensu.

Les statistiques européennes souffrent également de nombreuses imprécisions. Si la validité des statistiques par État n'est pas mise en doute, de grands progrès restent à faire dans l'harmonisation des dénombrements. Par exemple, les chiffres français concernent les nombres de dossiers de demande d'asile et n'incluent donc pas les enfants mineurs, alors que les chiffres allemands concernent la totalité des familles. Autre exemple, La France ne diffuse que les statistiques de réfugiés strictement « convention de Genève », alors que le chiffre le plus diffusé pour l'Allemagne comporte deux tiers de réfugiés de facto. Depuis quelques années l'Union Européenne tente d'harmoniser les statistiques de demandeurs d'asile, c'est-à-dire les entrées sur le territoire commun, mais ne fait aucun effort pour mesurer les sorties. L'évolution du nombre de réfugiés statutaires présents à chaque 1<sup>er</sup> janvier en Europe semble même taboue, aucune statistique d'ensemble n'est publiée en terme de stock. Il est vrai qu'en France ce nombre baisse depuis quelques années et que cette évolution va à l'encontre des idées reçues.

## **La destination des réfugiés**

### ***Les migrations de proximité***

Ce type de migrations est de très loin le plus important numériquement, à l'intérieur de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine réunies, moins de 2% des réfugiés stricto sensu franchissent plus d'une frontière internationale. Si on intègre dans l'analyse les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, l'immense majorité des déplacements de victimes de persécutions dans le monde est constituée par des migrations de proximité.

Ce modèle de migration forcée est caractérisé par l'urgence et la fuite collective, les réfugiés fuyant au grès de la mouvance des fronts de guerre civile ou des prédateurs des guérillas n'ont pas le libre choix de leur destination [8]. Ces flux sont des départs collectifs vers la frontière la plus proche et tendent donc à demeurer sur le continent d'origine. Dans l'urgence, ces réfugiés, même s'ils en avaient l'envie, n'ont absolument pas les moyens d'atteindre l'Occident. La fuite collective correspond globalement à une logique de déplacement minimum, même si des errances de camp de réfugiés en camp de réfugiés se produisent quelquefois lorsque l'asile se prolonge pendant des années. Pour prendre des exemples en Afrique, la majorité des réfugiés sur le continent est engendrée par trois grands conflits (Rwanda, Liberia, Somalie) où les fluctuations de la guerre civile ont contraint des millions de personnes à chercher asile de toute urgence dans un pays voisin.

## **Les migrations Sud-Nord**

Les flux de réfugiés des pays pauvres vers les pays industrialisés sont très minoritaires. Les chiffres du HCR, qui minorent à la fois les flux Sud-Sud et les flux Sud-Nord en ne comptabilisant que les réfugiés reconnus<sup>1</sup>, indiquent qu'environ 10% de l'ensemble des réfugiés dans le monde sont originaires des pays pauvres et ont trouvé asile dans les pays riches.

Ces flux répondent à une logique beaucoup plus individuelle que celle des flux de proximité. Qu'il s'agisse de fuir une dictature qui persécute ses opposants politiques ou un État déliquéscent qui laisse libre cours à l'arbitraire et aux exactions de groupes armés, dans les deux cas, les départs sont fonction du niveau de crainte de chacun et de son seuil de saturation. En dehors des situations d'urgence l'éventail des destinations est plus large et, s'ils en ont les moyens humains et matériels, les réfugiés qui le souhaitent peuvent tenter de se rendre en Occident. Les demandes d'asile zairoises correspondent parfaitement à ce schéma de la fuite devant l'arbitraire et les désordres généralisés. Par contre, la Somalie, qui est le premier pays africain d'exil vers l'Europe, correspond aux deux modèles en combinant des flux massifs et rapides en Afrique liés aux événements de la guerre civile, et une seconde immigration individuelle vers l'Occident liée à la déstructuration du pays.

## **La gestion des flux de réfugiés**

### **Au Sud**

La gestion des mouvements de réfugiés coûte de plus en plus cher. Les dépenses du HCR, essentiellement pour apporter protection internationale et aide humanitaire, ont été multipliées par 140 entre 1970 et 1994 (de 8,3 à 1166,8 millions de dollars américains). La dépense annuelle des pays industrialisés en procédure d'asile, essentiellement pour limiter l'immigration des demandeurs, avoisine les 10 milliards de dollars, soit une somme plus de huit fois supérieure aux dépenses du HCR [6].

La responsabilité de l'Occident dans les désordres générateurs de réfugiés est explicitement reconnue par le HCR. Abandonnant l'hypocrisie habituelle en la matière, cette instance de l'ONU affirme que « les déplacements de masse sont la conséquence naturelle, et souvent prévisible, de décisions prises par des individus et des institutions puissantes, à l'intérieur comme à l'extérieur des pays qui génèrent des réfugiés » [6]. Il pose également la question : « Que se serait-il passé au Rwanda si les quelque 2 milliards de dollars américains consacrés aux secours pour les réfugiés les deux premières semaines de la situation d'urgence avaient servi à maintenir la paix, à protéger les droits de l'homme et à promouvoir le développement dans la période qui a précédé l'exode ? » [6]. A l'évidence le HCR sous-entend que le génocide aurait pu être évité. Si la responsabilité des institutions internationales est ainsi reconnue, le HCR critique également les pays industrialisés qui gèlent les crédits d'aide au développement et poursuivent « des politiques économiques qui ont pour effet d'obliger les habitants des pays peu prospères à migrer à la recherche de travail » [6]. En termes à peine diplomatiques il admet ainsi que les désordres mondiaux et les migrations forcées sont la conséquence des intérêts économiques des pays riches. Le HCR va même plus loin en suggérant que la communauté internationale ne souhaite pas réellement résoudre le problème des réfugiés puisqu'elle ne s'en est jamais donnée les moyens, les institutions de défense des droits de l'homme des Nations Unies étant les éternels parents pauvres de l'organisation mondiale.

---

1. En Occident les réfugiés reconnus ne forment qu'une petite partie des flux puisque les taux de reconnaissance sont très faibles. Dans les pays voisins des pays d'origine, d'une part tous les exilés ne sont pas reconnus réfugiés, et d'autre part de nombreux réfugiés préfèrent rester clandestins dans ces pays plutôt que de vivre dans les camps de réfugiés.

Dans ce cadre des relations internationales où la raison économique domine, les drames humains sont abstraits et le coût des crises n'est jugé qu'en regard des bénéfices des politiques engendrant ces crises. Mais si les coûts humains dans les pays d'origine ne sont pas pris en considération, les migrations de réfugiés vers les pays riches ont des implications politiques dans ces derniers qui sont l'objet d'une grande attention.

## **Au Nord**

Dans tous les pays européens le maître mot de la politique d'asile est la maîtrise des flux de demandeurs d'asile et de réfugiés<sup>1</sup>. Mais la valeur symbolique des droits de l'Homme dans les démocraties européennes, toutes signataires de la convention de Genève de 1951 sur le statut des réfugiés, les empêche de reconnaître officiellement vouloir supprimer l'asile. Les outils de la maîtrise des flux sont donc le discrédit jeté sur les demandeurs par le doute systématique sur les raisons de leur exil, le développement d'interprétations juridiques de la convention de Genève très restrictives, et les entraves à l'accès au territoire européen des demandeurs d'asile potentiels.

Le décalage entre la liste des pays les plus générateurs de réfugiés en Afrique et celle des pays d'origine des demandeurs d'asile africains en Europe, pourtant expliqué par la nature des désordres décrite précédemment, est régulièrement exploité pour affirmer que les demandes d'asile sont moins fondées sur les craintes de persécution que sur l'intérêt économique à venir vivre dans un pays riche. L'utilisation de la procédure d'asile par des immigrants économiques pour tenter d'obtenir un droit de séjour en Europe existe réellement, mais elle n'a pas le caractère systématique si souvent décrit et surtout, de par les critères utilisés pour rejeter les demandes, elle ne peut être le reflet des taux de rejet.

L'interprétation restrictive de la convention de Genève tend à déconnecter le besoin de protection de la reconnaissance du statut de réfugié en affirmant que toutes les persécutions avérées ne justifient pas le statut, mais uniquement celles qui émanent de l'État d'origine du demandeur. Ainsi, par exemple, un Algérien menacé de mort par un groupe islamique ne peut se voir reconnaître le statut de réfugié à ce titre.

Les entraves à l'accès au territoire européen sont encore bien plus pernicieuses. En effet, face à l'obligation de visas très difficiles à obtenir, face aux contrôles effectués par les entreprises de voyages pour éviter les amendes imposées aux transporteurs de personnes en situation irrégulière, face à tous les contrôles de police, le demandeur d'asile isolé a peu de chance de réussir à déposer une demande en Occident. L'existence de réseaux migratoires capables de contourner toutes ces restrictions, et la possibilité de les emprunter, façonnent donc les flux de demandeurs d'asile selon des critères ayant peu de rapport avec la persécution dans les pays d'origine [2 ; 1]. De plus, le prix de l'introduction en Europe croît avec la difficulté d'accès, et par conséquent, plus les barrages policiers sont efficaces, plus la sélection par l'argent favorise les exilés les plus riches ou les moins scrupuleux sur les moyens pour payer les passeurs. Il s'agit là d'un effet pervers de la répression anti-migratoire qui constitue un véritable cercle vicieux. La fermeture des frontières procure un avantage relatif aux demandes les moins fondées ou impose l'utilisation d'expédients aux persécutés sans moyens ; ces demandes peu fondées et ces expédients discréditent l'ensemble de la demande d'asile et renforcent la fermeture des frontières.

---

1. Pour une description de la crise de l'asile en France [voir 7].

\*

\* \*

### ***L'avenir : entre dérive totalitaire et solution des conflits***

Dans le cadre des États de droit, les limites de la politique de maîtrise des flux de demandeurs d'asile semblent atteintes. En France la demande d'asile a été divisée par 3,5 depuis 1989, et avec moins de 18 000 demandes en 1996, la réduction ne peut plus être importante en chiffre absolu sans admettre que la France n'est plus le pays des droits de l'Homme. Or, si le gouvernement s'autorise à multiplier les entraves au dépôt des demandes d'asile, il n'envisage pas de supprimer formellement ce droit de l'Homme et, une fois les demandes déposées, il s'oblige à les étudier avec toutes les garanties juridiques afférentes. Et si le juridisme permet de refuser le statut de réfugié à des personnes que l'on reconnaît être en danger de mort, il permet également et à l'inverse aux demandeurs déboutés de se maintenir parfois indéfiniment sur le territoire. Du fait de la durée des procédures initiales, des recours et des réexamens, de nombreux demandeurs déboutés finissent par s'intégrer, ce qui rend leur expulsion délicate voire même parfois illégale dans le cas de déboutés parents d'enfants français. De plus les contraintes médiatiques empêchent souvent l'expulsion des personnes dans des pays où elles sont réellement en danger, et il est très difficile de trouver des États tiers disposés à les accueillir. Toutes ces situations sont gérées de manière totalement discrétionnaire par le ministère de l'Intérieur qui délivre des autorisations de séjour plus ou moins provisoires souvent appelées asile territorial. Nous assistons ainsi à une dérive de la protection. Les chiffres de cet asile discrétionnaire sont tenus secrets, mais à notre connaissance ils dépassent largement les moins de 2 000 réfugiés statutaires « convention de Genève » reconnus sur le fond en 1996<sup>1</sup>.

Cette incapacité relative des États de droit à expulser les demandeurs d'asile déboutés (et plus généralement l'ensemble des étrangers en situation irrégulière) est très probablement à l'origine des entraves mises en amont du dépôt des demandes. Aujourd'hui, cette même incapacité les entraîne simultanément dans deux directions opposées. D'une part, de réformes constitutionnelles en multiples aménagements des lois sur les étrangers on constate un durcissement juridique très net qui est souvent jugé « incompatible avec les principes de la République et ceux de la convention européenne des droits de l'Homme » [3]. D'autre part, ces mêmes États prennent conscience que dans un monde trop déséquilibré les mouvements de population sont irrépressibles, ce qui les incite à s'interroger sur l'intérêt d'une possible réduction des crises au Sud. Les réflexions menées actuellement sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre le retour des déboutés du droit d'asile s'inscrivent dans ce cadre. En France par exemple, le ministère des Affaires Sociales admet que les retours ne peuvent être définitifs que s'ils sont réellement acceptés par les déboutés. Ce qui implique que ces retours s'intègrent dans des projets de vie dans les pays d'origine, projets qui eux-mêmes supposent un niveau de développement politique et socio-économique minimum. Cependant, à part quelques micro-projets de réinsertion peu prisés par les déboutés, les actions concrètes font encore largement défaut.

1. Sur un total d'environ 4 000 reconnaissances en 1996 nettement plus de la moitié concerne, soit des enfants de réfugiés déjà présents en France et obligés de déposer une demande d'asile à leur majorité, soit des personnes reconnues au titre de l'unité de famille.

## Bibliographie

1. ANGOUSTURES A., PASCAL V., « Diasporas et financement des conflits. », In : JEAN F. et RUFIN J.-C. Édts., *Économie des guerres civiles*, Hachette, Paris, 1996, p. 495-542.
2. BAROU J., « L'immigration en France des ressortissants des pays d'Afrique Noire. », *Rapport du groupe de travail interministériel*, Secrétariat général à l'intégration, 1992, 88 p., multigr.
3. BIGO D., « L'archipel des polices. », *Le Monde Diplomatique*, Octobre 1996.
4. FRANÇOIS J., « De l'exil à l'asile en Europe. », In : HERMANT D. et BIGO D. Édts., *Approches Polémologiques, Conflits et violences politiques dans le monde des années quatre-vingt-dix*, Institut français de polémologie, Paris, 1991, p. 416-428.
5. HCR, « Les réfugiés dans le monde. L'enjeu de la protection. », *La Découverte*, Paris, 1993, 192 p.
6. HCR, « Les réfugiés dans le monde. En quête de solution. », *La Découverte*, Paris, 1995, 264 p.
7. LEGOUX L., « La crise de l'asile politique en France. », *CEPED*, Paris, 1995, 344 p.
8. LEGOUX L., ANGOUSTURES A., « Où vont les réfugiés africains ? », *Politiques Africaines*, Karthala, Paris, 1996, n° 63, p. 117-124.
9. LEGOUX L., « Les réfugiés : Une situation explosive ? », In : INED, *Populations - état des connaissances : la France, l'Europe le monde*, La Découverte, Paris, 1996, p. 270-274.



**PARTIE II**  
**APPROCHES THÉORIQUES ET**  
**MÉTHODOLOGIQUES**



# 5. TRANSITIONS DÉMOGRAPHIQUE ET FAMILIALE : UNE RELECTURE DES THÉORIES À LA LUMIÈRE DE LA CRISE

Patrice Vimard<sup>1</sup>

*Après avoir présenté les principales théories des transitions démographique et familiale, l'article analyse les nouveaux modèles élaborés depuis un peu plus d'une décennie pour expliciter les effets des crises économiques sur ces transitions. Les théories de la transition démographique et de la transition de la famille, comme beaucoup de théories élaborées dans le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, appartiennent au courant de la « modernisation » et se trouvent fondées sur l'idée que le développement économique conduit et conduira, de manière universelle, à une transformation des modèles familiaux allant dans le sens d'une famille nucléaire à faible fécondité. Même si, dès les années cinquante, l'effet de politiques de population en l'absence relatif de croissance économique fut évoqué, le développement économique demeura le moteur central des principaux modèles qui furent élaborés : modèle initial de Notestein, révision de Princeton et modèle du développement équitable.*

*Durant les années soixante-dix et quatre-vingt, les objections à ces modèles théoriques furent basées sur le fait que le développement ne conduisait pas nécessairement à la transformation démographique et familiale prédite des théories. Le maintien d'une forte fécondité et de formes familiales élargies dans des pays bénéficiant d'une croissance économique élevée plaidaient en effet pour une remise en cause de l'idée d'une influence quasi mécanique du développement. Différentes théories et approches : culturalisme, approches institutionnelles, contextualisme furent alors élaborées comme cadre d'explicitation des transformations démographiques. Dans le même temps, les débats sur l'évolution familiale se polarisèrent autour de thèses relatives à la « famille post-moderne » et au pluralisme familial.*

*Aujourd'hui, dans cette dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle, les crises économiques et sociales qui frappent de nombreux pays du Sud obligent à reconsidérer les théories selon un angle d'approche inédit : celui de l'impact de ces crises sur les régimes démographiques et familiaux. Dans ce cadre, des hypothèses sont proposées sur la baisse de la fécondité en période de crise pour l'Afrique sub-saharienne comme pour le Moyen-Orient ou l'Amérique latine, tandis que le rôle de l'action politique dans les changements démographiques dans les pays les plus pauvres est mis en évidence. Quant aux transformations familiales, notamment en Afrique sub-saharienne, elles donnent lieu à la formulation d'interprétations divergentes en mettant l'accent sur le repli conjugal ou la pluralité des familles.*

*A partir de cette revue de différentes hypothèses émises, l'article conclut à la nécessité d'un déplacement des débats théoriques, antérieurement focalisés sur les oppositions « régime démographique traditionnel-régime démographique moderne » et « famille étendue-famille nucléaire », vers des appréhensions de configurations démographiques et sociales plus complexes où coexistent contraception moderne et malthusianisme de pauvreté, ménages complexes et familles nucléaires.*

Les théories de la transition démographique et de la transition de la famille, comme beaucoup de théories élaborées dans le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, appartiennent au courant de la « modernisation » et se trouvent fondées sur l'idée que le développement économique conduit et conduira, de manière universelle, à une transformation des modèles familiaux allant dans le sens d'une famille nucléaire à faible fécondité. Même si dès cinquante l'effet de politiques de population sur la baisse de la fécondité fut évoqué dans certaines discussions théoriques, le développement économique demeura l'élément central des modèles de changements démographiques et familiaux élaborés durant les années cinquante et soixante.

Durant les décennies suivantes, le maintien d'une forte fécondité et de formes familiales élargies et la diversification de leurs référents idéologiques dans des pays bénéficiant d'une croissance économique élevée suscitérent une remise en cause de l'influence quasi mécanique du développement. De plus, un débat se développa quant aux facteurs mêmes de l'évolution démographique. Certains modèles mirent alors en avant l'importance des déterminants culturels d'ordre macroscopique ou, plus tard, le rôle des institutions intermédiaires. Mais d'une certaine manière, ces approches participaient toutes, peu ou prou, d'une conception progressiste, qu'elle fût économique ou culturelle, étendue à l'ensemble de la société ou relative à des instances intermédiaires. Or, depuis quelques années, des analyses cherchent à relativiser l'ensemble de ces modèles en voulant mettre en évidence un effet décisif des crises économiques et sociales sur les transformations des régimes démographiques et des systèmes familiaux.

Après avoir présenté succinctement les théories initiales de la transition familiale et de la transition démographique et les principaux modèles qui leur furent opposés, cet article analyse l'émergence de nouvelles hypothèses aujourd'hui proposées à la lumière des conséquences de la crise économique et sociale qui atteint les pays en développement.

## **Les théories des transitions familiale et démographique comme théories de la modernisation**

A partir de la fin de la seconde guerre mondiale et jusqu'aux années soixante, on a assisté dans les sciences sociales occidentales à la montée en puissance de « la théorie de la modernisation » comme théorie générale du changement, procédant essentiellement de la domination dans la sociologie américaine du courant évolutionniste et fonctionnaliste représenté par Parsons et ses élèves. Et les premières théories de la transition de la famille et de la transition démographique qui marquent la littérature scientifique de notre deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle sont des composantes majeures de cette théorie générale de la modernisation.

### ***Les théories sur les transitions familiales : du modèle de la nucléarisation à ses remises en cause***

La théorie de l'évolution de la famille, développée dans le cadre de celle de la modernisation est de nature structuro-fonctionnaliste [51, 52]. D'une part, elle présente le passage de la famille étendue traditionnelle à la famille nucléaire moderne comme la conséquence de changements structurels tels l'industrialisation et l'urbanisation. D'autre part, elle prétend à une stricte adéquation entre la nucléarisation de la famille et l'évolution de la société américaine, c'est-à-dire d'une société urbaine industrialisée, la famille nucléaire étant jugée comme la seule forme familiale en accord avec les éléments constitutifs de la modernisation : monétarisation des rapports de production et des rapports sociaux, autonomie des agents économiques, mobilité sociale et spatiale des travailleurs<sup>1</sup>. A la même époque, Goode [29], sans remettre en cause la

1. Cette vision linéaire du passage d'une famille étendue à une famille nucléaire se retrouve dans des théories antérieures de la famille [22, 38, 66] et plus tard dans des analyses de l'évolution familiale en France [3], mais l'aspect fonctionnaliste, déterminant chez Parsons, est relativement absent chez ces auteurs.

conclusion de la théorie de la nucléarisation, proposait une vision quelque peu différente de l'évolution de la famille américaine en insistant sur ses capacités d'action et de résistance face aux bouleversements sociaux et économiques. Malgré tout, à partir d'une démarche anthropologique fondée sur des études comparatives de divers systèmes familiaux dans le monde, il concluait que, dans la plupart des sociétés, le système familial se transforme et évolue vers la famille nucléaire, avec cependant des formes de famille conjugale qui ne sont pas rigoureusement semblables au modèle occidental industrialisé de par les écarts dans les points de départ.

La théorie de Parsons a fait l'objet de nombreuses remises en cause et elle s'avère largement infirmée par la plupart des analystes. Les études sur la famille, qui se sont développées depuis la décennie soixante-dix, selon des perspectives relativistes et historiques, ont montré que la famille étendue a été un modèle dominant mais non exclusif de la famille ancienne [36] et que la famille nucléaire n'est pas la forme définitive et universelle de la famille moderne [56]. Pour les pays en développement, différentes recherches, qui demandent à être systématisées et théorisées, nous montrent les aptitudes des familles étendues à être partie prenante du processus de développement économique et à perdurer dans des sociétés en voie d'urbanisation, d'industrialisation et de modernisation, et ceci au Nigeria [49] aussi bien qu'en Inde [35].

Pour les pays occidentaux industrialisés, certaines thèses dessinent depuis plusieurs années de nouveaux modèles familiaux à côté ou au-delà de la famille nucléaire. La première thèse, celle de Shorter [61] conclut à la désagrégation de la famille nucléaire et à l'avènement de « la famille post-moderne », représentée par un couple, sujet à rupture fréquente et privé de tout satellite à l'exception des tous jeunes enfants et des parents du couple vaguement en retrait. Une seconde thèse, illustrée par les travaux de Rousset [58], prône quant à elle l'émergence d'une pluralité de modèles familiaux, c'est-à-dire l'existence effective de plusieurs manières de vivre ensemble, d'une manière stable, qui s'appuie sur plusieurs formes de solidarités conjugales et de relations entre parents et enfants.

Ces thèses, certes contradictoires, apparaissent cependant toutes dépendantes de l'idée d'un impact des processus de croissance et de modernisation sur les systèmes familiaux et plus ou moins fortement articulées à la problématique de la recherche d'une efficacité économique du modèle familial.

### ***Théories et modèles de la transition démographique***

Si la théorie de la transition démographique est dans ses fondements un modèle descriptif de l'évolution démographique d'un régime ancien de haute mortalité et de forte fécondité à un régime nouveau de basse mortalité et de faible fécondité, elle s'est peu à peu enrichie de travaux sur les facteurs de transition débouchant sur différents modèles explicatifs qui permettent d'apprécier à quels principaux déterminants économiques et sociaux les théoriciens lient les changements démographiques. Les débats<sup>1</sup> se sont développés dans le cadre d'une complexification des modèles proposés pour les pays européens et en mettant un accent croissant sur le rôle des déterminants de la fécondité. Si la baisse de la mortalité est pour la plupart des analystes clairement liée par son antériorité et comme déterminant à la baisse de la natalité [11], les analyses explicatives de cette diminution se sont peu à peu développées au sein d'un champ scientifique spécifique caractérisé, lui aussi, par une certaine pluralité des théories exposée notamment par Tabutin [63] et par Vallin [67]. A la thèse mettant en avant le rôle exclusif du progrès des technologies sanitaires succéda une perspective rigoureusement inverse où seule l'élévation du niveau de vie apparaissait déterminante de la baisse de la mortalité ; aujourd'hui l'articulation de plusieurs facteurs est devenue l'idée dominante dans la plupart des travaux sur le sujet qui

1. Nous commencerons notre analyse des débats à la version classique de la transition démographique, celle de Notestein, sans pour cela minimiser l'apport des précurseurs, dont les plus célèbres : Landry [34] et Thompson [65].

mettent en évidence le caractère dynamique de cette articulation de facteurs dont l'importance relative dans la chute de la mortalité varie selon le niveau de la mortalité et du développement socio-économique [67, p. 408-414].

Dans le *modèle classique*, le plus ancien, les facteurs de la baisse de la fécondité sont les taux de mortalité, d'urbanisation, d'alphabétisation, la densité rurale et les rendements agricoles [21, 47]. Ces facteurs sont des variables assez communément acceptées pour définir précisément un processus d'industrialisation et de modernisation socio-économique. On note une première révision, dénommée « révision de Princeton » car elle a été élaborée, à la suite des travaux de Notestein, par des professeurs de cette université américaine pères de cette école de pensée : Coale et Hoover<sup>1</sup>. Ce modèle intègre à la série de facteurs du modèle classique : la culture, la religion et la communication. La prise en compte de ces phénomènes, qui ne sont pas de nature économique, marque l'introduction d'une dimension culturelle dans un schéma de relation jusqu'alors exclusivement dédié aux variables démographiques et socio-économiques. Cependant ces facteurs sont susceptibles d'évoluer au cours d'une période de croissance économique, en participant d'un processus global de modernisation. En ce sens ce modèle ne substitue pas un déterminisme culturel à un déterminisme socio-économique, mais il nous indique une interaction des deux types de variables. Ce modèle intègre également la structure par âge de la population et l'offre de main d'œuvre qui lui est liée, ainsi que les politiques de population pour ce qui concerne les pays en développement.

On note enfin une deuxième révision du modèle classique, donnant naissance au modèle dit du « développement équitable », établi par Repetto [57] et validé par l'analyse du processus de transition en Hongrie entre 1880 et 1970 [16]. Ce modèle ajoute aux facteurs des deux modèles précédents une troisième série de facteurs : indice du salaire réel, distribution des terres, revenu moyen des individus sans terre, dépense de mise en valeur foncière. Ce modèle se situe également dans la perspective d'un effet de l'économique sur le démographique mais il insiste beaucoup plus sur la structure de la distribution des richesses entre les différentes couches de la population que sur le degré de la croissance économique. Son intérêt, en montrant que la redistribution des richesses peut être l'instrument susceptible de faire chuter le taux de fécondité, est de mettre l'accent a contrario sur l'impact négatif que peuvent avoir de fortes inégalités socio-économiques sur la baisse généralisée de la fécondité et de la mortalité<sup>2</sup>.

Les postulats et les facteurs des modèles de la transition démographique comme l'idée même de l'existence d'une théorie unifiante ont été discutés et contestés relativement tardivement. De ces diverses remises en cause, trois méritent plus particulièrement d'être présentées de par leur orientation globale : le culturalisme, l'approche institutionnelle et le contextualisme.

Les *culturalistes* [notamment 6, 12] mettent principalement en cause l'idée selon laquelle la fécondité serait un choix rationnel et conscient et la transition le résultat d'une baisse de la demande parentale d'enfant consécutive à des changements macro-économiques. La conceptualisation de « la demande parentale d'enfant » est un apport micro-économique majeur à la théorie de la transition démographique et correspond à une formalisation de la deuxième condition que Coale considérerait comme nécessaire à la baisse de la fécondité : « réduire sa fécondité doit être avantageux. Les circonstances sociales et économiques doivent conduire la réduction de la fécondité à être perçue comme un avantage par les couples » [13, p. 65]. Cette notion, élaborée dans le cadre du développement de la théorie économique des ménages [4], se trouve ensuite de plus en plus articulée à la notion de transferts entre générations, qui devient essentielle dans les analyses de la fécondité : « ce que les individus ont hérité de leurs parents et

1. Ils proposèrent une esquisse de modèle dans le cadre d'une analyse des effets de la croissance démographique en Inde [14] ; ce modèle fut enrichi par les travaux de différents chercheurs sur l'évolution de pays européens et synthétisé dans un ouvrage de référence [15].

2. Pour une mise en perspective du modèle de développement équitable par rapport aux modèles antérieurs, on pourra se reporter à Genné [28].

ce qu'ils souhaitent laisser à leurs enfants » [23] ; « la qualité que les parents veulent transmettre à leurs enfants » [5] ; « le sens du déséquilibre dans les échanges de biens et services entre aînés et cadets, entre parents et enfants » [9]. Pour les *culturalistes*, la simultanéité et la vitesse de la baisse de la fécondité dans des régions européennes très dissemblables au plan socio-économique (période 1880-1930), comme la synchronisation de la diminution dans des pays en développement à l'immense diversité politique et économique (période 1960-1990) montrent que la transition ne se fonde pas sur un changement des conditions objectives d'ordre macro-économique mais qu'elle correspond à l'intervention de forces de changement au niveau sociétal. La transition de la fécondité est liée pour eux à une transformation du contexte culturel et normatif des choix reproductifs avec la production de nouveaux idéaux et de nouvelles perceptions, aspirations et connaissances. Leur thèse, très en vogue dans les années soixante et soixante-dix, est une vigoureuse dénonciation du déterminisme économique et un plaidoyer pour l'importance des idéaux. Elle marque le passage d'une conception structuro-fonctionnaliste de la transition démographique à une conception culturaliste où les mentalités et les attitudes relatives à la reproduction démographique peuvent évoluer en l'absence de transformations des structures socio-économiques. Cependant cette thèse se situe d'une certaine manière également dans le cadre d'un courant de la modernisation, qui concerne ici les valeurs et les mentalités individuelles.

En réaction à cette thèse culturaliste, qui met en valeur l'importance de l'effet d'un changement macro-culturel sur les comportements individuels, s'est développé, tout spécialement dans les années quatre-vingt, le courant des approches institutionnelles. Ce courant, défendu notamment par McNicoll [45], Cain [8] et Kreager [33], prône l'importance des changements institutionnels dans l'évolution de la fécondité et place les évolutions des institutions sociales intermédiaires au centre des déterminants de la transition démographique. Ces évolutions institutionnelles, en modifiant les contraintes s'exerçant sur les choix reproductifs et les options possibles de ces choix démographiques, modifient les comportements de fécondité, les transformations de certaines institutions (marché du travail, régime foncier, organisation familiale, etc.) pouvant conduire à une transition de la fécondité<sup>1</sup>. Ce courant insiste par conséquent sur la transformation des cadres institutionnels, ce qui n'est pas sans évoquer le concept de modernisation, mais appliqué ici à des structures sociales intermédiaires.

Ces approches, qui insistent sur la nécessité d'analyser l'effet des évolutions institutionnelles et des changements démographiques dans leur contexte, trouvent un certain aboutissement dans la *critique contextualiste*. Szreter [62] est sans doute l'avocat le plus percutant de cette critique radicale en affirmant que l'idée de transition démographique est inutile et impropre pour guider des recherches sur les changements de fécondité dans des circonstances historiques spécifiques. Ici l'auteur se réfère à ce qu'il appelle la version modernisée de la théorie élaborée, à partir de 1946, par Notestein et ses élèves. Il juge cette version radicalement différente de celle présentée dans les textes originaux de 1945 parce que la fécondité dans les pays en développement n'y est plus considérée, comme dans les textes originaux, comme une variable dépendante ultime de facteurs économiques, sociaux et culturels, mais comme une variable relativement indépendante de ces facteurs, qui peut changer sous l'effet d'interventions politiques « en avance » sur les autres transformations et qui est susceptible d'effets interactifs sur les données économiques et sociales. Dans ces textes plus récents, le contexte démographique des pays en développement est jugé radicalement différent de celui des pays européens : aussi le modèle de croissance économique endogène et graduel ne peut-il s'appliquer totalement dans des pays intégrés dans l'économie globale du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, ce qui justifie la mise en œuvre de programmes de contrôle des naissances [48]<sup>2</sup>. Pour Szreter, la théorie de la

1. Pour une présentation des approches institutionnelles et une revue des analyses se situant dans ce cadre on pourra se reporter à Piché et Poirier [53].

2. Pour une analyse de ce glissement théorique et des fondements institutionnels et politiques qui en seraient à la source, on pourra se reporter également au texte de Hodgson [31].

transition démographique est affectée d'une déficience méthodologique de base car étant conceptuellement indéterminée, elle ne peut générer des hypothèses non ambiguës sur les causes spécifiques du changement de fécondité. En outre, en s'établissant comme une description métaphorique et résumée du changement, elle ne peut apporter une aide dans l'explication causale d'une transformation donnée dans un cas particulier. Tenant pour acquise la variété de ces changements, la thèse des contextualistes estime que l'effet des transformations économiques et sociales sur la fécondité est médiatisé par des formes locales, culturelles et institutionnelles, tels les changements de langues, valeurs et rôles ; la perception des coûts relatifs de l'éducation des enfants est considéré comme la variable complexe et centrale de l'évolution de la fécondité<sup>1</sup>.

## **La crise et la pauvreté comme facteur ou contexte des changements démographiques et familiaux**

Depuis le milieu des années quatre-vingt, la crise et ses conséquences, qu'il s'agisse des transformations qu'elle suscite ou de la pauvreté qu'elle multiplie, sont apparues peu à peu comme un nouveau paradigme. Son émergence dans la recherche démographique, et au-delà dans l'ensemble des sciences sociales et économiques, ne s'est pas réalisée sans susciter un certain désordre dans les analyses, qui devrait être clarifié par des études ultérieures questionnant les temporalités des différents phénomènes et l'homogénéité des populations. En effet, si le contenu même de la crise est important, celle-ci ne peut s'analyser indépendamment de l'évolution socio-économique et des progrès auxquels elle vient s'articuler ou se substituer selon les pays et les groupes de population. Mais il est d'ores et déjà possible de montrer, en examinant successivement les hypothèses émises quant à l'évolution de la fécondité et à celle des familles, que les modèles de transition de crise sont dans la littérature plus divers et dessinent un panorama plus riche et plus subtil que la référence courante et globale à « la transition de crise » pourrait le laisser accroire.

### ***Fécondité de crise, fécondité de pauvreté ?***

Dans le domaine de la fécondité, les hypothèses des chercheurs permettent de discerner quatre types de remises en cause des théories classiques en proposant des modèles de :

- baisse de la fécondité sous l'effet de la crise dans un pays pauvre comme le Ghana ;
- malthusianisme pour les groupes les plus démunis en Amérique latine ;
- diminution de la fécondité dans un contexte de crise socio-économique dans un pays relativement développé comme la Syrie ;
- transition de la fécondité par l'action politique dans les pays les plus pauvres.

### **Baisse de la fécondité et crise économique au Ghana**

Boserup [7] fut la première, analysant la situation de l'Afrique sub-saharienne, à considérer la crise comme un facteur possible de baisse de la fécondité. En effet, si pour elle, le développement économique doit conduire à terme à une diminution de la fécondité, de par les changements de structures socio-économiques et l'altération de l'organisation sociale traditionnelle qu'il suscite, une crise économique peut également provoquer une chute de la fécondité par l'intermédiaire de la baisse des revenus monétaires. Dans un premier temps, cette baisse des revenus entraîne une augmentation relative des coûts d'élevage des enfants tout en rendant plus aléatoire les investissements dans leur scolarisation. Dans un second temps, l'anticipation de difficultés économiques pour élever une descendance nombreuse suscite de la part des populations une volonté d'allongement de l'intervalle entre naissances et de limitation

1. Dans cet article, consacré aux modèles de crise, la présentation des différentes théories des transitions familiale et démographique est demeurée très cursive ; pour une mise en perspective plus argumentée on pourra se reporter à celle que nous avons récemment faite [72], outre bien entendu les différents textes référencés dans cet article.



de la taille de la famille qui se traduit par l'utilisation de la contraception. Boserup explique ainsi, en 1985, les différences de diffusion de la contraception entre le Ghana, fortement marqué par la crise de son économie et caractérisé par un niveau de scolarisation plus faible et une moindre diffusion des programmes de planification familiale, et le Kenya qui bénéficie du plus ancien programme national de planification familiale en Afrique noire et d'une économie plus saine. Pour elle, ce sont les difficultés économiques qui frappent durement le Ghana qui expliquent la plus forte prévalence contraceptive chez les femmes ghanéennes, et cela malgré une moindre connaissance des moyens de planification moderne qu'au Kenya. Prolongeant les travaux de Boserup, des articles récents mettent en évidence la complexité des relations entre crise et fécondité en Afrique sub-saharienne [41, 70].

Partant de cette hypothèse de la baisse de la fécondité, qui reste dans l'ordre du déterminisme économique, Lesthaeghe [40], la dénommant l'hypothèse de la transition de crise (« crisis-led transition »), estime que l'impact des difficultés économiques sur le niveau de la fécondité dépend de la capacité du groupe social et familial à prendre en charge l'accroissement du coût des enfants à travers les différentes pratiques de solidarité en vigueur de manière particulièrement active en Afrique sub-saharienne (confiage des enfants, transferts monétaires et de biens vivriers, etc.). Pour Lesthaeghe, seul un affaiblissement du système de solidarité familiale, qui ne permettrait plus une redistribution des coûts d'élevage sur l'ensemble de la communauté familiale et verrait celle-ci perdre son rôle dans l'amortissement des difficultés économiques, est susceptible de conduire à une diminution de la descendance<sup>1</sup>. C'est ici le rôle des institutions familiales et sociales qui est souligné dans cette appréciation d'une transition de crise, de la même manière qu'il avait été auparavant défendu à propos de la transition de modernisation [39, 45, 60].

### **Malthusianisme de pauvreté en Amérique latine**

Plus récemment, Cosio-Zavala a mis en évidence l'existence d'un « malthusianisme de pauvreté » en Amérique latine [19]. Dans ce continent, il faut attendre 1965 pour voir baisser la fécondité, et cela après trois décennies de baisse de la mortalité. Cette diminution de la fécondité intervient dans le cadre de la seconde révolution contraceptive, fondée sur la diffusion de méthodes médicales de contraception (pilule, stérilet et stérilisation). Cette diminution est alors rapide : de 10 à 61%, entre 1960 et 1985, dans presque tous les pays. On relève alors une association positive entre la rapidité de la baisse de la fécondité et la diffusion des méthodes contraceptives d'une part, le niveau de développement socio-économique des groupes de population ou des pays d'autre part. La fécondité demeure plus élevée, comme la mortalité, dans les pays où le développement économique et social marque le pas : par exemple en Bolivie, au Guatemala et au Honduras, avec autour de 6 enfants par femme en 1985. Ainsi ces pays, à faible niveau de vie et où domine la rareté des infrastructures scolaires et sanitaires, se caractérisent par un retard de la transition démographique.

De même, à l'intérieur des pays, des différences significatives apparaissent entre riches et pauvres, entre villes et campagnes. Ainsi la transition de la fécondité est-elle plus précoce et plus rapide dans les milieux sociaux les plus modernes et les plus avancés économiquement. Elle correspond à une forte participation à la croissance économique, aux bienfaits d'une politique de santé et à un changement d'attitude face à la reproduction, éléments caractéristiques d'un premier modèle de transition latino-américain proche des modèles proposés par les théories classiques.

Mais, dans les couches défavorisées des sociétés latino-américaines, en marge du développement économique et social, la transition s'effectue plus tardivement et selon des modalités distinctes, dans le cadre d'un deuxième modèle de transition. Dans ces groupes, la fécondité a commencé à baisser essentiellement depuis le début des années quatre-vingt, marquant l'apparition de ce que Cosio-Zavala appelle par conséquent un

1. Pour la présentation des hypothèses de Boserup et Lesthaeghe et leur discussion à partir du cas de la région de Sassandra en Côte-d'Ivoire, on pourra se reporter à Adjamagbo [1].

« malthusianisme de pauvreté », la réduction de la descendance étant perçue par les familles comme une stratégie de survie. Cette baisse est rendue possible par une large disponibilité de moyens contraceptifs, même pour les plus pauvres. Ces moyens sont utilisés pour une contraception d'arrêt, après une phase de reproduction traditionnelle. Après avoir obtenu une descendance de 5 à 8 enfants, les femmes recourent à une méthode, le plus souvent la stérilisation, qui intervient comme unique moyen de limitation des naissances employé au cours de la vie féconde.

Ces modalités expliquent que la baisse de la fécondité s'effectue dans un contexte de pauvreté, de sous-équipement en infrastructures, de faible scolarisation, de malnutrition, et de comportements de reproduction restés traditionnels durant toute la première phase de constitution de la descendance, soit des conditions bien différentes de celles inscrites dans les théories initiales. Cependant, un facteur essentiel reste nécessaire : l'existence et l'accessibilité des infrastructures médicales, dispensatrices de méthodes de contraception. Dans ce cadre, le rôle des médiateurs institutionnels et l'intégration inégale des groupes de population aux systèmes de santé public ou parapublic se révèlent décisifs [27]. Aussi, lorsque l'accessibilité aux moyens contraceptifs n'est pas assurée, par exemple dans les pays les plus pauvres comme le Honduras, la transition reste-t-elle limitée aux groupes les plus favorisés, et les milieux ruraux, majoritaires, demeurent à l'écart de la transition.

Ainsi, les analyses de Cosío-Zavala nous suggèrent-elles la coexistence, en un même continent et pour une même période, d'un triple modèle d'évolution en relation avec le niveau et la répartition du développement à l'intérieur des sociétés latino-américaines : transition de modernisation socio-économique, transition de pauvreté, absence de transition.

### **Baisse de la fécondité et crise socio-économique en Syrie**

L'analyse par Courbage [20] de l'évolution démographique récente en Syrie se veut une démonstration de l'impact de la crise économique sur la baisse de la fécondité. Jusqu'au début des années quatre-vingt, la Syrie a bénéficié d'un développement important, synonyme de modernisation économique et sociale et de généralisation de l'enseignement, concomitant d'un accroissement de sa fécondité. Celle-ci, qui s'est accrue pour les différents groupes socio-éducatifs, a atteint 7,8 enfants par femme en 1981<sup>1</sup>, au terme d'une décennie de croissance économique record de 9,4% par an. Cette absence d'impact du développement économique sur la baisse de la fécondité amène l'auteur à douter de « l'automatisme des liaisons souvent acquises pour évidentes, entre modernisation et démographie » [20, p. 734]. Cette absence apparaît notamment liée, d'après Courbage, à un affadissement du « message modernisateur de l'école », de par le déclassement social des maîtres d'école, une faible participation des femmes à l'activité économique et la non-intervention de l'État qui conserve une vision populationniste. L'expérience d'une hausse de la fécondité en période de croissance économique a d'ailleurs été partagée par la plupart des pays d'Amérique latine durant la première partie du XX<sup>e</sup> siècle [19].

A l'inverse, Courbage met en évidence la concordance, dans la seconde moitié des années quatre-vingt, entre une baisse de la fécondité, généralisée à l'ensemble de la Syrie (26% de baisse du taux brut de natalité entre 1985 et 1990), et une crise économique marquée par une diminution de la production et un accroissement des prélèvements fiscaux. Cette crise conduit à une baisse des revenus des ménages conjuguée à une réévaluation des frais d'éducation des enfants. Dans le même temps, l'entrée des femmes sur le marché du travail rend leur projet de fécondité plus dépendant de leurs attentes professionnelles. Ces éléments se conjuguent pour modifier les attitudes de fécondité et faire naître une volonté de réduction de la descendance de la part de familles instruites et relativement aisées confrontées à la gestion d'une augmentation des coûts de leurs enfants dans une période de réduction de leur revenus. Ceci se traduit par un recul de l'âge au mariage et un recours

1. Cet indice situe la Syrie au troisième rang mondial pour cette période ; elle est devancée seulement par le Yémen et le Rwanda [20, p. 733].

croissant aux programmes de planification familiale, alors encouragés par la puissance publique devenue plus malthusienne. Pour l'auteur, l'évolution de la Syrie montre que la crise économique suscite cette transformation des idéaux de fécondité que la croissance antérieure n'avait pas produite, même si elle en constitue sans aucun doute l'indispensable fondement. L'évolution de la fécondité et ses facteurs devront être précisés par des indices complémentaires au taux de natalité enregistré au début des années quatre-vingt-dix, afin de préciser l'ampleur de la baisse, ses déterminants sociaux et économiques et le rôle exact de la crise économique.

### **La transition par l'action politique ou une théorie pour les pays les plus pauvres**

Considérer l'influence de la crise sur la transition démographique, comme viennent de le faire les trois analyses précédemment résumées, revient à se situer dans un cadre analytique où l'influence des facteurs économiques sur les phénomènes démographiques est privilégiée au détriment de celle d'autres déterminants et prolonge la perspective dressée par les modèles originels de la transition démographique et familiale. À cet égard, différents travaux se placent dans une perspective différente et remettent en cause la validité de cette question, ou tout au moins son caractère central.

Dans le cadre de cette orientation, la thèse de Rouyer vise à mettre au premier plan le rôle du politique dans la transition de la fécondité dans les pays à bas revenus [59]. Se situant dans un courant général de recherche se proposant de réévaluer l'action de l'État dans les analyses du changement social [26], cet auteur avance que dans un contexte marqué par les retards économiques et la pauvreté et où les structures économiques modernes ne se sont pas diffusées dans l'ensemble de la société, le politique, et non l'économique, devient le facteur structurel déterminant du changement démographique<sup>1</sup>. Pour lui en effet, dans les pays pauvres du Tiers-Monde la motivation économique à réduire le nombre d'enfants, qui détermina la baisse de la fécondité dans les pays industrialisés comme dans les pays émergents d'Asie, est incapable de se formaliser en l'absence d'une action de l'État. Pour cela, ce dernier ne doit pas seulement procurer des services de planification familiale accessibles et abondants mais aussi rendre rationnel, au sens de la légitimité sociale et du calcul économique, le fait d'avoir peu d'enfants. En ce sens cette théorie dépasse l'affirmation selon laquelle des programmes de planification familiale seraient suffisants pour faire baisser la fécondité. Une telle intervention politique doit comporter simultanément la diffusion des programmes de planification familiale, l'amélioration des conditions de vie des classes les plus pauvres et l'affirmation, dans le cadre législatif et social, d'un modèle de famille avec peu d'enfants. Pour Rouyer, cette politique semble, dans les pays pauvres, avoir surtout réussi, paradoxalement, avec des régimes marxistes, comme en Chine, ou des démocraties politiques conduites par des partis de centre-gauche, comme au Sri Lanka et dans l'État du Kerala en Inde.

Dans cette approche, l'État ne se trouve pas complètement déterminé ou contrôlé par la société et la classe dirigeante est capable, de manière coordonnée, de définir et de poursuivre des objectifs propres reflétant en partie ses valeurs et ses intérêts personnels. Cette autonomie de l'État vis-à-vis de la société se cristallise dans sa capacité à formuler des buts qui ne reflètent pas entièrement les intérêts et les demandes des classes sociales dominantes et à opérer une transformation des structures sociales et économiques. En cela, cette approche ne substitue pas un déterminisme politique à un déterminisme économique, mais elle conceptualise les relations État-société comme une interaction réciproque. En ce sens, les déterminants du déclin de la fécondité ne sont plus posés seulement en termes de conditions socio-économiques, mais également en termes de choix et de capacités des institutions étatiques relativement autonomes, tout particulièrement dans les pays à bas revenus. Rouyer nous propose ainsi non pas une théorie de la transition par la pauvreté mais

1. Cette thèse qui concerne ici la fécondité, vaut aussi pour la baisse de la mortalité, notamment celle des enfants, comme l'avait pressenti Caldwell [10].

une théorie de la transition pertinente pour les pays pauvres où le changement démographique serait déterminé par une action politique forte et puissamment articulée avec les structures économiques et sociales.

### **Crise et évolution familiale : de quelques hypothèses pour l'Afrique sub-saharienne**

Les théories classiques de la transition familiale et de la transition démographique proposaient une vision commune de la famille moderne, nucléaire et restreinte ; de même l'approche culturaliste insistait sur le rôle des changements du cadre familial dans la baisse de la fécondité, montrant par là l'osmose entre dynamique démographique et transformation familiale. De manière apparentée, les hypothèses et les théories des changements de fécondité sous l'effet de la crise mettent en évidence l'importance des évolutions au sein de la famille, comme lieu d'amortissement de la crise et de formalisation de nouveaux idéaux et de nouvelles pratiques, pour l'orientation future de la fécondité<sup>1</sup>. En cela, les hypothèses sur les évolutions familiales en période de crise sont à considérer pour elles-mêmes mais aussi pour l'éclairage qu'elles peuvent apporter sur les transitions démographiques. Pour cela, nous examinerons l'évolution en Afrique sub-saharienne pour laquelle la théorie de la modernisation a été clairement infirmée et où les structures familiales sont loin d'être figées comme plusieurs travaux récents sur l'impact de la crise l'ont montré.

#### **De la famille élémentaire élargie à la famille conjugale, ou l'hypothèse du repli conjugal**

Analysant les sociétés urbaines d'Afrique de l'Ouest, Marie a posé récemment l'hypothèse d'un passage dans les années quatre-vingt-dix, d'une famille élémentaire élargie, qui avait marqué la décennie quatre-vingt, à une famille conjugale restreinte [42, 43]. Des analyses de l'organisation de la famille dans les villes africaines avaient en effet montré la tendance durant les années quatre-vingt à une autonomie croissante des « familles élémentaires élargies » à l'intérieur d'un même réseau de parenté. Ces familles élémentaires apparaissaient comme une « structure de compromis souple » entre la famille conjugale de type occidental, consacrée par la théorie de la nucléarisation, et la famille étendue de type traditionnel composée de l'ensemble des familles élémentaires correspondant à un segment de lignage. Ces familles étaient composées d'une famille conjugale associée à d'autres individus, voire à d'autres familles conjugales, apparentés. Cette autonomie se fondait sur une dispersion dans la vie résidentielle et quotidienne, une gestion indépendante des fonctions de reproduction, d'investissement et d'accumulation, à travers tout particulièrement des stratégies de scolarisation des enfants et d'acquisition d'un patrimoine foncier et immobilier. Cependant, ces unités familiales autonomes s'intégraient dans un « système résidentiel », de nature sociale et spatiale, plus large, perceptible à travers des relations d'interdépendance et de complémentarité (entraide, redistribution). En définitive, c'est l'ensemble de ce système qui pouvait être compris comme un compromis permettant la poursuite des intérêts personnels des responsables de famille élémentaire et la perpétuation de la solidarité au sein d'un ensemble familial élargi [37].

Pour Marie, cette formule familiale de compromis, qui répond à des déterminants économiques universels poussant à « l'individualisation des stratégies de reproduction et d'accumulation » et à des déterminants culturels fondés sur des valeurs de solidarité

1. Dans le domaine de la mortalité, si la crise ne manque pas d'avoir des effets défavorables sur la santé des populations, elle ne semble pas remettre en cause de manière fondamentale (sauf dans de rares cas et pour des périodes relativement courtes) la tendance universelle à la baisse de la mortalité, même si celle-ci peut se trouver significativement ralentie. Les effets de la crise semblent en effet être atténués voire contrebalancés, d'une part par les évolutions lourdes (comme le progrès dans l'éducation et l'hygiène des populations, le transfert des technologies sanitaires), d'autre part par une action d'amortissement des difficultés économiques des individus pour se soigner de la part des collectivités familiales et communautaires. Cette situation en demi-teinte explique sans aucun doute l'absence de formalisation de nouveaux modèles ou hypothèses relatifs à la transition de la mortalité [17, 44, 46].

communautaire, cède le pas à l'épreuve de la crise. Les solidarités apparaissent en effet remises en question, de manière objective par la baisse des revenus monétaires des ménages concomitante à une demande plus forte et plus nombreuse d'assistance, et de façon subjective par la constatation des dysfonctionnements ponctuels qui conduisent à une remise en question des principes de solidarité de la part des dispensateurs, qui ne peuvent satisfaire à une demande souvent illimitée, comme des bénéficiaires potentiels, qui ne reçoivent pas toute l'aide espérée. On assiste ainsi à une mise en cause des formes élargies et communautaires de solidarités et, à l'inverse, à une consolidation et une réévaluation des solidarités entre proches engagés dans des rapports sociaux fondés sur l'affectivité et l'intimité de relations (parents et enfants, frères et sœurs directs, conjoints, amis proches ou compagnons). Cette analyse en termes sociaux est confirmée par des études économiques qui montre comment la déflation conjuguée à l'ajustement structurel ébranle le système africain de droits et d'obligations et atteint l'édifice social, dans la mesure notamment où bien des ménages se retrouvent avec un salaire réel inférieur à leurs obligations communautaires [32] : la crise obtient par cet ébranlement « ce que n'avait pas réussi à faire, contre toute attente, la centralisation politique, la croissance économique et la modification des cadres de vie ».

Cette redéfinition des espaces de solidarité conduit pour Marie à la montée en puissance de nouveaux modèles familiaux plus « individualistes » et « contractualistes » qui mettent l'accent sur la famille nucléaire et les relations fondées sur « l'accord commun entre des partenaires égaux », notamment à travers l'alliance entre les conjoints. C'est dans ce cadre que se trouve tout naturellement renforcés le rôle de l'épouse, ou de la compagne, dans le maintien de la cohésion conjugale et la survie économique du ménage, et l'importance des enfants directs du couple qui deviennent « la priorité des priorités ». Mais il va de soi, pour Marie, que cette nouvelle indépendance de la famille conjugale correspond à une situation d'adaptation à la crise, et que cette famille est susceptible de retrouver les chemins d'une solidarité plus élargie, selon des formes nouvelles de « réciprocité, de conditionnalité, de finitude et de contractualité », dès que les conditions économiques redeviendront meilleures. L'évolution linéaire de Parsons et Goode est là encore refusée au profit d'une transformation cyclique doublement orientée par l'individualisation, résultant de l'ordre économique dominant, et par un solidarisme communautaire, d'ordre culturel mais devenu contractuel.

### **De la pluralité des modèles familiaux, ou l'hypothèse de différenciation**

Le recentrage sur la famille nucléaire perçu par Marie ne se trouve cependant pas confirmé par les données statistiques les plus récentes sur les structures des ménages africains dans l'évidence la permanence de formes élargies des unités résidentielles, même si dans certains milieux on note une certaine tendance à la nucléarisation [2, 54, 73]. Aussi l'interprétation que nous pourrions personnellement apporter repose sur l'idée que la crise conforte une tendance à la diversification des formes et des conduites familiales et une pluralité, évolutive et non définitive, des modèles familiaux en Afrique sub-saharienne. Cette pluralité, perceptible dès les décennies soixante-dix et quatre-vingt et confirmée au début des années quatre-vingt-dix, semble procéder d'une stratification sociale croissante et renforcée par la crise.

En effet, de par leur insertion dans l'économie marchande, les sociétés africaines ne fonctionnent plus sur le mode d'une reproduction simple avec une stratification des familles relativement faible propre à l'économie d'autosubsistance d'antan. Les communautés adoptent de nouvelles stratégies visant à une certaine accumulation du patrimoine foncier, de la force de travail et du savoir. Il s'ensuit une inégalité croissante entre les familles dans les sphères économiques et politiques, qui suscite peu à peu une stratification plus complexe des familles et une hétérogénéité croissante de la société. Dans le même temps, les individus acquièrent une certaine forme d'autonomie dans leurs conduites matrimoniales et parentales qui peuvent se distinguer des normes coutumières. Les analyses des ménages et de leurs évolutions dans le temps montrent bien cette diversité de la structure des familles résidentielles et

l'instabilité des relations entre les individus. Si l'entrée des sociétés africaines dans le système de l'économie marchande mondiale ne suscite pas la constitution d'un modèle unique de famille (la famille nucléaire) infirmant la théorie de la nucléarisation, elle bouleverse cependant les rapports sociaux durables et précisément codifiés entre le mari, son épouse et ses enfants. Aussi, la famille des années soixante-dix et quatre-vingt est-elle en Afrique sub-saharienne « multiforme et fragile de par les nouvelles interprétations des solidarités traditionnelles, sous l'effet de la privatisation des rapports sociaux, et aussi parce qu'au-delà de l'autonomie du groupe domestique et de la cellule nucléaire, c'est l'indépendance de l'individu qui se dessine, mais en s'inscrivant dans des réseaux de relations multiformes et encore imprécises, suscités par les conditions économiques et sociales externes plus changeantes et plus contraignantes » [69].

Ces contraintes économiques s'accroissent avec la crise, qui limite la mobilité familiale et sociale, restreint et referme sur elle-même les familles de l'élite et élargit la base de la pyramide sociale [25, 68]. Les dynamiques familiales reposent alors sur une articulation, d'une part de principes de cohérence comme la nucléarisation et la solidarité entre parents, d'autre part de phénomènes d'émiettement comme l'individualisation et l'instabilité matrimoniale. Une analyse de la situation en Côte-d'Ivoire en 1993 montre que cette articulation varie selon les groupes socio-économiques, chacun d'entre eux se trouvant doté d'une forme particulière d'agrégation de sa parentèle, correspondant par ailleurs à un certain degré de cohésion familiale et sociale [71]. D'une manière générale, les groupes possédant la plus forte assise économique, de par la disposition d'un patrimoine foncier (en tant qu'agriculteur indépendant) d'un statut de salarié ou d'une profession libérale, affirment la plus grande cohérence familiale (avec une cellule nucléaire stable et une solidarité active entre parents). Par contre, les groupes qui subissent le plus durement les effets d'une situation économique précaire (professions de l'artisanat et du commerce appartenant souvent au secteur informel, paysans sans terre, individus sans revenu fixe ou inactifs) sont les plus marqués par un certain émiettement familial (avec un effectif de personnes vivant seules et de familles nucléaires incomplètes plus important et un moindre accueil des apparentés). Cet émiettement s'explique en partie par l'expulsion de parents accueillis en ville dans les ménages aisés lorsque la crise perdure ou s'intensifie. Et ces apparentés, qui ne peuvent retrouver le plus souvent de famille d'accueil dans leur village d'origine, rejoignent souvent, isolés et démunis, les couches les plus pauvres des milieux urbains [68]. Pour ces derniers groupes, le relâchement des liens familiaux est davantage subi que choisi comme modèle social et correspond à une « déstructuration » de pauvreté et de crise, très différente de ce qu'on a pu rencontrer dans les pays industriels dans les décennies soixante-dix et quatre-vingt [58].

On constate ainsi en Afrique sub-saharienne une diversité de la manière de vivre ensemble, de façon plus ou moins stable, sous l'effet des évolutions variables des solidarités conjugales et parentales selon les groupes de population. Cette diversité des formes de structuration familiale ne semble pas devoir reposer sur un antagonisme entre la nucléarisation de la famille et son élargissement à une parentèle extra-nucléaire, mis en exergue par les partisans de la théorie de la nucléarisation comme par les exégètes de la spécificité des familles africaines, mais davantage sur une opposition entre, d'une part, des principes de cohérence familiale et de stabilité conjugale, et, d'autre part, des phénomènes d'émiettement résidentiel des apparentés, d'individualisation et d'instabilité matrimoniale. Et l'évolution globale des familles résidentielles africaines depuis le début de la crise (la fin des années soixante-dix) s'est caractérisée tout autant par le développement de l'accueil de parents extérieurs à la famille biologique du chef de famille, de par la nécessité d'activer des solidarités familiales pour faire face aux difficultés, que par l'accroissement de la famille monoparentale, synonyme d'instabilité conjugale liée là encore en partie aux problèmes économiques. Cette évolution se traduit en définitive par un recul important de la nucléarisation des ménages concomitante du rôle croissant des femmes dans la structuration familiale et sociale. Mais cette tendance générale ne doit

pas masquer les changements spécifiques et divergents dans les différentes couches de la population : progrès de la famille nucléaire dans les couches modernes, présence croissante de la famille monoparentale dans les couches dominées, qui montrent le caractère évolutif des formes familiales actuelles.

\*

\*   \*

Les crises économiques et sociales qui frappent depuis plusieurs années de nombreux pays du Sud obligent à reconsidérer les théories de la transition selon un angle d'approche inédit : celui de l'impact de ces crises sur les régimes démographiques et familiaux. Auparavant, les théories classiques du changement familial et démographique mettaient le plus souvent en avant des évolutions linéaires, bien que l'on ait pu déduire de la diversité des formes familiales et des régimes démographiques avant comme après la transition une certaine pluralité des évolutions [53, 63, 64]. Aujourd'hui les différences sociales et économiques entre les sociétés en développement comme les différenciations et les stratifications sociales à l'intérieur de celles-ci, mises entre parenthèses par les thèses unificatrices, se trouvent mieux prises en compte dans les modèles sur l'impact de la crise. Ceux-ci confirment en général le postulat de la diversité des formes et des transitions familiales ce qui autorise un débat plus riche et plus évocateur des évolutions en cours [18].

Pour conclure ce texte, nous voudrions proposer quelques interprétations de ces hypothèses et de ces modèles sur « les transitions de crise ». Les hypothèses sur le rôle de la crise dans les changements familiaux et démographiques demeurent difficiles à étayer surtout en ce qui concerne les effets à moyen et long terme, seuls susceptibles d'intervenir sur le calendrier des transitions [44]. Les difficultés de la mesure se conjuguent à une complexité des relations qui lient ces changements et l'évolution économique à longue échéance et dans lesquelles interfèrent des politiques et des législations inégalement efficaces. L'existence de crise décennale, ce qui est court à l'échelle d'un processus de développement, ne doit pas occulter le développement socio-économique sur le long terme, même si la croissance mondiale actuelle, inégalée dans l'histoire de l'humanité, et celle recouverte par certains pays jusqu'alors en récession, s'accompagnent d'un accroissement, inégalé lui aussi, des écarts entre les pays industrialisés et les pays les moins avancés comme entre riches et pauvres à l'intérieur de chaque pays [55].

Cependant, des analyses actuelles permettent de montrer que la crise, en tant que somme de phénomènes d'adaptation à de nouvelles conditions de la production et de la reproduction sociale, est multidimensionnelle et qu'elle provoque une multiplication et une diversification des contraintes qui s'exercent sur les individus et sur les familles. En ce sens, l'acquisition d'une maîtrise de la fécondité par les couples et les individus se réalise sous des contraintes croissantes, d'ordre macro-économique, macro-social et politique, puisque la crise conduit souvent à l'institution de programmes de population là où ils étaient jusqu'alors absents. Cet effet de la crise ne fait d'ailleurs que renforcer une tendance plus ancienne, suscitée par l'extension de l'espace social et économique dans lequel évoluaient les individus. Cette multiplication et cette diversification générales et progressives des contraintes accompagnent, d'une part, un élargissement de leurs origines, du champ micro, relatif à la famille et à la communauté, vers le champ macro, correspondant à l'ensemble de la société ou à des groupes socio-économiques, et, d'autre part, un accroissement du nombre des acteurs dans le domaine de la reproduction démographique et familiale.

Aussi importe-t-il de resituer la crise économique de tel ou tel pays dans l'histoire économique de laquelle elle participe et ne peut-on comprendre ses conséquences sans appréhender l'ensemble des changements socio-économiques préalables et l'influence des politiques institutionnelles de redistribution. Ceci doit notamment permettre de différencier les effets des crises de pauvreté, qui agissent sur les plus pauvres des pauvres, de ceux des crises de modernisation, qui interviennent sur les couches

moyennes et supérieures, et de considérer de manière différente les évolutions chez les pauvres bénéficiant d'une politique sociale de ceux n'en bénéficiant pas. Il apparaît notamment que si la transition de la fécondité intervient ou s'accélère en période de difficultés, ce sont les mutations antérieures en matière d'instruction, de santé et de rapports sociaux qui permettent cette évolution où la crise ne joue qu'un rôle déclencheur ou accélérateur d'une évolution des mentalités dont les fondements sont plus anciens. En effet, la crise fait souvent prendre conscience aux populations déjà instruites que leurs comportements démographiques et familiaux ne correspondent plus aux cadres économiques et sociaux nouveaux en vigueur dans leur société. Mais cette remise en cause est d'autant plus forte et rapide que les individus sont insérés dans un contexte sanitaire, social et culturel marqué par une diffusion des idéaux et des pratiques démographiques favorables à la réduction de la fécondité et à l'individualisation des relations interpersonnelles à l'intérieur de la famille. Elle a aussi tendance à se concrétiser réellement, au-delà de sa formalisation durant la crise, dans les phases de reprise économique.

Ainsi en Afrique, dans une période de ralentissement ou de crise économique, la baisse de la fécondité est, le plus souvent, la plus nette dans les couches socioprofessionnelles les plus élevées. D'une part, l'affaiblissement du contrôle social traditionnel sur la fécondité et l'émergence d'une conceptualisation par les couples eux-mêmes de leur régulation familiale, déterminant dans la baisse de la natalité, apparaissent plus affirmés dans les groupes socio-économiques les plus instruits et les plus engagés dans l'économie marchande. Les individus plus démunis demeurent quant à eux davantage intégrés à des cadres idéologiques de reproduction démographique traditionnels. D'autre part, en l'absence de campagnes nationales d'information sur la planification familiale et d'une accessibilité aisée et bon marché aux méthodes modernes de contraception, les groupes pauvres ne peuvent dans la plupart des pays d'Afrique au sud du Sahara véritablement accéder aux moyens de réduction de leur fécondité. En ce sens, l'accroissement de la pauvreté peut être un facteur de persistance d'une forte fécondité [70]. Cette situation africaine se différencie en partie de l'évolution en Amérique latine où la transition de la fécondité, amorcée et développée dans une période de croissance économique, a été amplifiée et diffusée à de nouvelles couches de la population par la crise. Mais cette émergence dans les pays latino-américains d'un « malthusianisme de pauvreté » s'observe dans des contextes d'offre abondante de moyens contraceptifs, et l'on peut remarquer inversement une absence de baisse chez les population pauvres dans les pays latino-américains où la planification familiale est peu diffusée [19]. Cette divergence de comportements se retrouve dans la sphère familiale comme on a pu le constater en Côte-d'Ivoire où la nucléarisation, en recul dans l'ensemble de la population, se renforce dans les couches modernes [71].

Aussi, l'ensemble de ces évolutions doit conduire à un déplacement des débats théoriques, antérieurement focalisés sur les oppositions « régime démographique traditionnel - régime démographique moderne » et « famille étendue - famille nucléaire », vers des appréhensions de configurations démographiques et familiales plus complexes où contraception moderne et malthusianisme de pauvreté d'une part, ménages étendus et familles nucléaires d'autre part ne sont plus antinomiques. Pour appréhender les mécanismes de constitution de ces configurations complexes, il est nécessaire d'élaborer des modèles d'interactions liant les effets de la croissance économique, des changements culturels, de l'action du politique et des crises socio-économiques sur les transformations des régimes démographiques et des systèmes familiaux. La revue des théories de la modernisation et des modèles de crise montre que les différents facteurs de transition peuvent agir de manière indépendante mais qu'ils interviennent surtout en parallèle ou en synergie. Ce n'est pas tant l'effet d'un facteur (l'urbanisation, la baisse des revenus, un programme de population, etc.) qui importe que la succession dans le temps ou la simultanéité dans l'espace de deux ou plusieurs de ces facteurs. En ce sens, il est nécessaire, pour progresser dans l'étude des changements démographiques et familiaux, d'affiner les schémas d'interaction et l'analyse des effets conjugués des différents facteurs de transition.



## Bibliographie

1. ADJAMAGBO A., « Les solidarités familiales dans les sociétés d'économie de plantation : le cas de la région de Sassandra en Côte-d'Ivoire. », In : PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E., VIMARD P. Éd., *Ménages et familles en Afrique*, Les Études du CEPED, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Paris, 1997, n° 15, p. 301-325.
2. ANTOINE P., BOCQUIER P., FALL A.S., GUISSÉ Y.M., NANITELAMIO J., « Les familles dakaraises face à la crise. », *IFAN-ORSTOM-CEPED*, Dakar, 1995, 209 p.
3. ARIES P., « L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime. », *Plon*, Paris, 1960, 503 p.
4. BECKER G., « An economic analysis of fertility. », In : *Demographic and Economic Change in Developed Countries*, Universities-National Bureau, Conference Series II, Princeton University Press, Princeton, 1960, p. 209-231.
5. BECKER G., NIGEL T., « Child endowments and the quantity and quality of children. », *Journal of Political Economy*, August 1976, 84, 4, part II.
6. BERELSON B., « KAP Studies on Fertility. », In : BERELSON B. et al. Éd., *Family Planning and Population Programs*, University of Chicago Press, Chicago, 1966, p. 655-668.
7. BOSERUP E., « Economic and demographic interrelations in Sub-Saharan Africa. », *Population and Development Review*, 1985, vol. 11, n° 3, p. 383-397.
8. CAIN M., « On the Relationship between Landholding and Fertility. », *Population Studies*, 1985, n° 39, p. 5-15.
9. CALDWELL J.C., « Toward A Restatement of Demographic Transition Theory. », *Population and Development Review*, 1976, vol. 2, n° 3-4, p. 321-366.
10. CALDWELL J.C., « Routes to low mortality in poor countries. », *Population and Development Review*, 1986, vol. 12, n° 2, p. 171-220.
11. CHESNAIS J.C., « La transition démographique : étapes, formes, implications économiques. », *INED-PUF*, Travaux et documents, Paris, 1986, Cahiers n° 113, 580 p.
12. CLELAND J., WILSON C., « Demand Theories of the Fertility Transition : An Iconoclastic View. », *Population Studies*, 1987, vol. 41, n° 1, p. 5-30.
13. COALE A.J., « The demographic transition. », *International Population Conference*, Liège, UIESP, Liège, 1973, vol. 1, p. 53-72.
14. COALE A.J., HOOVER E., « Population Growth and Economic Development in Low-Income Countries. », *Princeton University Press*, Princeton, 1958, 398 p.
15. COALE A.J., WATKINS S.C. Éd., « The decline of fertility in Europe. », *Princeton University Press*, Princeton, 1986, 484 p.
16. COOK S.L., REPETTO R., « The relevance of the developing countries to demographic transition theory : further lessons from the hungarian experience. », *Population Studies*, 1982, vol. 36, n° 1, p. 105-128.
17. CORNIA A.P., JOLLY R., STEWART F. Éd., « L'ajustement à visage humain : protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance. », *UNICEF-Economica*, Paris, 1987.
18. CORDELL D., PICHE V., « Pour une histoire de la famille en Afrique. », In : PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E., VIMARD P. Éd., *Ménages et familles en Afrique*, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Les Études du CEPED, Paris, 1997, n° 15, p. 55-74.
19. COSIO-ZAVALA M.E., « Singularités et modalités des transitions de la fécondité en Amérique Latine. », *Communication aux V<sup>èmes</sup> Journées Démographiques de l'ORSTOM*, Paris, 28-30 septembre 1994, 18 p.
20. COURBAGE Y., « Évolution démographique et attitudes politiques en Syrie. », *Population*, 1994, n° 3, p. 725-750.
21. DAVIS K., « The World Demographic Transition. », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 1945, n° 237, p. 1-11.
22. DURKHEIM E., « Leçons de sociologie physique des mœurs et du droit. », 1893, (réédit., Paris, 1950).
23. EASTERLIN R., « The conflict between aspirations and resources. », *Population and Development Review*, 1976, vol. II, n°3-4, p. 417-425.
24. ETIENNE M., « Maternité sociale, rapports d'adoption et pouvoir des femmes chez les Baoulé (Côte d'Ivoire). », *L'Homme*, 1979, XIX, n° 3-4, p. 63-107.

25. ETIENNE M., « Rapports de sexe et de classe et mobilité socio-économique chez les Baoulé (Côte-d'Ivoire). », *Anthropologie et Sociétés*, 1987, vol. 11, n° 1, p. 71-93.
26. EVANS P., RUESCHEMEYER D., SKOCPOL T. Eds., « Bringing the State Back. », *Cambridge University Press*, Cambridge, 1985.
27. GAUTIER A., QUESNEL A., « Politique de population, médiateurs institutionnels et régulation de la fécondité au Yucatan (Mexique). », Coll. Etudes et Thèses, *Orstom Editions*, Paris, 1993, 114 p.
28. GENNE M., « Les facteurs stratégiques du déclin de la fécondité. », *Revue Tiers-Monde*, 1984, t. XXV, n° 98, p. 339-349
30. GOODE W.J., « World revolution and family patterns. », *New-York*, Free Press, 1963.
31. HODGSON D., « Demography as Social Science and Policy Science. », *Population and Development Review*, 1983, vol. IX, n° 1, p. 1-34.
32. JARRET M.F., MAHIEU F.R., « Ajustement structurel en Côte-d'Ivoire. », *Revue Tiers-Monde*, 1991, t. XXXII, n° 125, p. 39-62.
33. KREAGER P., « Interpreting Social Structures for Comparative Fertility Analysis. », In : *Congrès International de la Population*, Florence, UIESP, Liège, 1985, vol. 2, p. 21-32.
34. LANDRY A., « Les trois théories principales de la population. », In : *Scientia*, Paris, 1909, (réédition in *La révolution démographique*, INED, Paris, 1982)
35. LARDINOIS R., « En Inde, la famille, l'État, la femme. », In : BURGUIERE A., KLAPISH-ZUBER C., SEGALIN M., ZONABEND F. Eds., *Histoire de la famille*, tome 2 : Le choc des modernités, Armand Colin, Paris, 1986, p. 267-299.
36. LASLETT P., WALL R. Eds., « Household and Family in Past Time. », *Cambridge University Press*, Cambridge, 1972, 623 p.
37. LE BRIS E., MARIE A., OSMONT A., SINOUE A., « Familles et résidences dans les villes africaines, Bamako, Dakar, Lomé, Saint-Louis. », *L'Harmattan*, Paris, 1987, 268 p.
38. LE PLAY F., « L'organisation de la famille selon le vrai modèle signalé par l'histoire de toutes les races et de tous les temps. », *Mame*, Tours, 1895, 537 p.
39. LESTHAEGHE R.J., « On the Social Control of Human Reproduction. », *Population and Development Review*, 1980, vol. VI, n° 4, p. 527-548.
40. LESTHAEGHE R.J., « Social Organization, Economic Crisis and the Future of Fertility Control in Africa. », In : LESTHAEGHE R.J. Ed., *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, University of California Press, Berkeley, 1989, p. 475-505.
41. LOCOH T. « Will the Decline in Fertility in Sub-Saharan Africa last ? A time of uncertainty. », In : LOCOH T., HERTRICH V. Eds., *The Onset of Fertility Transition in Sub-Saharan Africa*, Ordina Editions, Liège, 1994, p. 105-133.
42. MARIE A., VUARIN R., LEINDORFER F., WERNER J.F., GERARD E., BARDEM L., TIEKOURA O. Eds., « Processus d'individualisation dans les villes ouest-africaines. », *Gremovia*, IEDES-Université de Paris I, Ministère de la Coopération, CNRS-ORSTOM, Paris, 1994, 442 p.
43. MARIE A., « Les structures familiales à l'épreuve de l'individualisation citadine. », In : PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E., VIMARD P. Eds., *Ménages et familles en Afrique*, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Les Études du CEPED, Paris, 1997, n° 15, p. 279299.
44. MASON A., « The response of fertility and mortality to economic crisis and structural adjustment policy during the 1980s : a review. », In : *Congrès international de la population*, Montréal 1993, t. 2, UIESP, Liège, 1993, p. 411-429.
45. MCNICOLL G., « Institutional Determinants of Fertility Change. », In : HOHN C. et MACKENSEN R. Eds., *Determinants of Fertility Trends : Theories Re-examined*, Ordina Editions, Liège, 1982, p. 147-168.
46. MESLE F., VALLIN J., « La mortalité dans le monde : tendances et perspectives. », CEPED, Les dossiers du CEPED, Paris, 1995, n° 30, 26 p.
47. NOTESTEIN F.W., « Population : the long view. », In : SCHULTZ T.W. Ed., *Food of the World*, Chicago University Press, Chicago, 1945, p. 36-57.
48. NOTESTEIN F.W., « The economic of population and food supplies. Economic problems of population change. », In : *Proceeding of the 8th International Conference of Agricultural Economists*, Oxford University Press, Londres, 1953, p. 13-31.

49. OKE E.A., « Kinship interaction in Nigeria in relation to societal modernization : a pragmatic approach. », *Journal of comparative family studies*, Special issue "Kinship and development", 1986, vol. XVII, n° 2, p. 185-196.
50. PALLONI A., « Population Trends and Economic Crises in Latin America : Is there any evidence of a relation ? », *Paper prepared for the Annual Meeting of the Population Association of America*, 1989, (Baltimore, MD, 30 March-1 April 1989).
51. PARSONS T., « Structure of social action, a study in social theory with special reference to a group of recent European writers. », *Free Press*, New York, London, Collier-Macmillan, 1968, 2 vol..
52. PARSONS T., « Le système de parenté dans les États-Unis d'aujourd'hui. », In : *Éléments pour une sociologie de l'action*, Plon, Paris, 1955, p. 129-150.
53. PICHE V., POIRIER J., « Les approches institutionnelles de la fécondité. », In : GERARD H., PICHE V. Éd.s., *La sociologie des populations*, Collection Universités francophones, PUM/AUPELF-UREF, Montréal, 1995, p. 117-137.
54. PILON M., VIGNIKIN K., « Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales. », In : COUSSY J., VALLIN J. Éd.s., *Crise et population en Afrique*, CEPED, Les Etudes du CEPED, Paris, 1996, n° 13, p. 471-493.
55. PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 1996. », *Economica*, Paris, 1996, 251 p.
56. RAO L.J., « Industrialization and the family : a world view. », *International Journal of Sociology of the Family*, vol. 3, n° 2, p. 179-189.
57. REPETTO R., « The interaction of fertility in the size distribution of income. », *The Journal of Development Studies*, 1978, vol. 14, p. 22-39.
58. ROUSSEL L., « Deux décennies de mutations démographiques (1965-1985) dans les pays industrialisés. », *Population*, 1987, n° 3, p. 429-448.
59. ROUYER A.R., « The state and fertility decline in low-income countries. », In : *Congrès international de la population*, New Delhi, UIESP, Liège, 1989, t. 1, p. 201-214.
60. RYDER N.B., « Fertility and family structure. », *ONU - Fertility and Family*, 1984, p. 279-320.
61. SHORTER E., 1« Naissance de la famille moderne. », *Seuil* (édition française 1977), Paris, 1975, 379 p.
62. SZRETER S., « The Idea of Demographic Transition and the Study of Fertility Change : A Critical Intellectual History. », *Population and Development Review*, 1993, vol. XIX, n° 4, p. 659-701.
63. TABUTIN D., « Transitions et théories de mortalité. », In : GERARD H., PICHE V. Éd.s., *La sociologie des populations*, Collection Universités francophones, PUM/AUPELF-UREF, Montréal, 1995, p. 257-288.
64. TABUTIN D., BARTIAUX F., « Structures familiales et structures sociales dans le Tiers-monde. », In : *Les familles d'aujourd'hui*, Colloque de Genève 17-20 septembre 1984, AIDELF, 1986, n° 2, p. 231-243.
65. THOMPSON W.S., « Population. », *American Journal of Sociology*, may 1929, XXXIV, p. 959-975.
66. TÖNNIES F., « Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure. », 1887, (traduction française, Paris, 1977, RETZ-CEPL, 285 p.).
67. VALLIN J., « Théorie(s) de la baisse de la mortalité et situation africaine. », In : PISON G., VAN DE WALLE E., SALA-DIAKANDA M. Éd.s., *Mortalité et société en Afrique*, Travaux et Documents, INED-UIESP-IFORD-MNHN, PUF, Paris, 1989, Cahier n° 124, p. 399-431.
68. VIDAL C., LE PAPE M., « Pratiques de crise et conditions sociales à Abidjan (1979-1985). », *ORSTOM-CNRS*, Abidjan, 1986, 102 p.
69. VIMARD P., « Modernité et pluralités familiales en Afrique de l'Ouest. », *Revue Tiers-Monde*, janvier-mars 1993, t. XXXIV, n° 133, p. 89-115.
70. VIMARD P., « Évolutions de la fécondité et crises africaines. », In : COUSSY J., VALLIN J. Éd.s., *Crise et population en Afrique*, Les Etudes du CEPED, CEPED, Paris, 1996, n° 13, p. 293-318.

71. VIMARD P., N'CHO S., « Évolution de la structure des ménages et différenciation des modèles familiaux en Côte-d'Ivoire 1975-1993. », In : PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E., VIMARD P. Éd., *Ménage et famille en Afrique*, Les Études du CEPED, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Paris, 1997, n° 15, p. 101-123.
72. VIMARD P., « Transitions démographique et familiale : des théories de la modernisation aux modèles de crise. », ETS, ORSTOM, Paris, 1997, Documents de recherche n° 3, 31 p.
73. WAKAM J., « Différenciation socio-économique et structures familiales au Cameroun. », In : PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E., VIMARD P. Éd., *Ménages et familles en Afrique*, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Les Études du CEPED, Paris, 1997, n° 15, p. 257-277.

## 6. PAUVRETÉ ET FÉCONDITÉ : UN APERÇU DE LA LITTÉRATURE DES 25 DERNIÈRES ANNÉES

Bruno Schoumaker<sup>1</sup>

*Depuis une trentaine d'années, l'idée selon laquelle la pauvreté est une cause majeure des fécondités élevées s'est largement répandue dans la littérature démographique et développementaliste. Ainsi, il est courant de lire que les enfants des pauvres procurent des bénéfices économiques aux parents, une sécurité pour la vieillesse, une sécurité physique, etc., et qu'une forte fécondité peut s'inscrire dans une stratégie de survie pour échapper à la pauvreté. A l'inverse, certains auteurs suggèrent qu'il existe un lien étroit entre le manque d'accès aux méthodes contraceptives modernes, la pauvreté et les fécondités élevées. Aussi, il n'y a pas de consensus sur l'existence d'une demande élevée d'enfants parmi les pauvres. La fécondité élevée est rationnelle et désirée pour certains, non désirée pour d'autres.*

*Parmi les éléments avancés pour expliquer le caractère rationnel d'une fécondité élevée chez les pauvres, on retrouve des arguments traditionnellement utilisés pour expliquer les niveaux de fécondité élevés des pays pauvres. Aussi, nous nous posons la question, déjà soulevée par différents auteurs, de savoir dans quelle mesure ceux-ci permettent réellement d'expliquer des différences de fécondité entre les pauvres et les autres, dans un même contexte. Cela nous conduit à considérer qu'il importe sans doute de différencier les éléments contextuels et individuels dans l'analyse des relations entre pauvreté et fécondité.*

*Cette question trouve un écho dans une brève synthèse des relations empiriques entre pauvreté et fécondité relevées dans la littérature. Malgré les problèmes de comparaison liés aux différences de mesure, d'échelle et de contexte, il en ressort que les différences de fécondité entre les pauvres et les autres ne sont pas toujours telles que les pauvres ont une fécondité plus élevée. A des échelles locales, dans des contextes pauvres, les différences tendent à être faibles, voire à être telles que les fécondités des pauvres sont plus faibles que celles des autres. Ces différences pourraient s'expliquer notamment par des facteurs proches de la fécondité naturelle, mais également par des facteurs liés à la demande d'enfants.*

*La dernière partie de ce papier nous permet à ce propos d'aborder brièvement la question de savoir si un déclin de fécondité peut se produire parmi les pauvres, notamment en réponse à la pauvreté. Des situations asiatiques et sud-américaines semblent confirmer que la pauvreté peut jouer en faveur d'une baisse de fécondité, dans des contextes particuliers. Ici aussi, le contexte semble être d'une importance cruciale. Aussi, une des conclusions qui ressort de cette revue concerne l'intérêt qu'il y a à reconnaître qu'il existe des pauvretés, dans des contextes différents, dont les causes sont différentes et dont les implications sur la fécondité ne seront probablement pas uniformes.*

---

1. Institut de Démographie - UCL, Louvain-la-Neuve, Belgique.  
L'auteur tient à remercier D. Tabutin pour ses suggestions et commentaires.

La problématique des relations entre pauvreté et fécondité resurgit de manière chronique dans la littérature démographique et développementaliste. Depuis une trentaine d'années, et plus encore au cours de la dernière décennie, les relations entre pauvreté et fécondité (ou plus généralement entre démographie et pauvreté) ont ainsi fait l'objet d'études plus ou moins approfondies, notamment dans le cadre des recherches sur les interactions entre population, pauvreté et environnement [14, 20, 39].

Dans ces travaux, il est courant d'admettre que pauvreté et forte fécondité vont de pair et que la pauvreté est une cause majeure des fécondités élevées. Cela va jusqu'à supposer que la réduction de la pauvreté entraîne quasi inéluctablement une baisse de la fécondité ou que des synergies sont telles que les effets de politiques visant à réduire la pauvreté et la fécondité se renforcent mutuellement, d'où le nom de « win-win policies » [8]. Birdsall écrit aussi que « réduire la fécondité élevée dans les pays pauvres demande des changements dans les conditions de pauvreté, qui sont à l'origine de la fécondité élevée » et que « l'effet généralisé de la pauvreté sur la fécondité est démontré dans presque tous les pays en développement par des différences entre taille moyenne du ménage en fonction du revenu, de l'instruction et d'autres variables » [8, p. 174].

Dans ces quelques pages, nous nous proposons de faire un bref tour d'horizon de la littérature, avec comme objectif d'apporter des éléments de discussion autour, essentiellement, de deux idées rencontrées fréquemment dans la littérature :

- les pauvres ont une fécondité plus élevée que les autres ;
- la pauvreté est une des causes majeures des fortes fécondités<sup>1</sup>.

## Les pauvres ont-ils une fécondité (plus) élevée ?

L'idée selon laquelle les pauvres ont une (plus) forte fécondité est devenue presque axiomatique chez certains auteurs. Selon Mink par exemple, « le fait que la pauvreté favorise une fécondité élevée est bien compris, et la pauvreté doit donc être réduite si l'on veut réduire la demande d'enfants » [39, p. 14]. Dans le rapport de la Banque Mondiale de 1985, consacré aux changements démographiques et au développement économique, on peut également lire que « ce sont les pauvres, avec un faible niveau d'instruction et des services sanitaires et de planification familiale déficients qui ont beaucoup d'enfants » [54, p. 11]. D'autres chercheurs sont toutefois plus nuancés. Pour Krishnaji, « l'idée selon laquelle les pauvres se reproduisent plus vite est répandue mais ne repose pas sur une base empirique » [29, p. 134]. Basu [6] considère également qu'il n'y a pas de preuve claire sur ce sujet. Pour Fong, « d'une part, on observe une relation négative entre le statut socio-économique et la fécondité — les pauvres ont plus d'enfants — dans chaque région (...). D'autre part, on observe également le contraire — les riches ont plus d'enfants » [18, p. 147]. Pour Lipton enfin, « dans la plupart des cas, on s'attend à trouver une relation positive entre pauvreté et fécondité seulement là où la pauvreté, privée et sociale, est extrême au point de réduire la fécondité biologique en deçà du niveau désiré, jusqu'à contrebalancer les motivations, engendrées par la pauvreté, qui encouragent les couples à avoir beaucoup d'enfants » [34, p. 23]. Alors qu'en est-il ? Les pauvres ont-ils vraiment une fécondité plus élevée ou cela relève-t-il de la mythologie démographique ?

### **Quelques difficultés dans la comparaison et l'interprétation**

Le concept de pauvreté semble à la fois trop évident et trop complexe pour faire l'objet d'une attention approfondie dans les travaux sur les relations entre pauvreté et fécondité. En dehors de quelques travaux [11, 33, 43, 44], il faut reconnaître que la conceptualisation de la pauvreté n'a été abordée que de manière très superficielle. La conceptualisation est faible, et les mesures rudimentaires. Par ailleurs, lorsque l'on cherche à vérifier une relation de causalité, force est de constater que les mesures, les

1. Nous n'aborderons pas ici l'influence d'une fécondité élevée sur la pauvreté.

données collectées et les méthodes d'analyse des relations souvent utilisées ne sont pas nécessairement appropriées.

La tendance générale consiste encore souvent à utiliser le revenu ou les dépenses pour mesurer la pauvreté (absolue ou relative) ce qui reflète une conceptualisation classique de la pauvreté. De nombreux auteurs considèrent néanmoins que ces variables ne rendent compte que partiellement de la pauvreté d'un individu ou d'un groupe d'individus. Comme le souligne Rodgers [43], il y a de nombreux problèmes théoriques dans leur utilisation pour mesurer la pauvreté. L'un d'eux tient au fait que, dans certains contextes, considérer l'argent comme indicateur d'accès aux ressources essentielles n'est pas nécessairement approprié. Un second problème, dans l'utilisation du revenu ou des dépenses est lié au choix du dénominateur. Le revenu ou les dépenses sont fréquemment mesurés au niveau du ménage. Aussi, il est nécessaire de contrôler, dans une certaine mesure, certaines caractéristiques du ménage (taille, structure). Faut-il prendre comme dénominateur le nombre de membres du ménage, ou le nombre d'équivalents-adulte ? Est-il nécessaire de tenir compte d'économies d'échelle au sein du ménage [2] ? Enfin, le revenu et les dépenses peuvent fluctuer, tant à court terme qu'à long terme, ce qui peut également être source de problèmes. Le niveau d'instruction, l'accès aux services de santé, à l'eau potable, au crédit, la sécurité, la vulnérabilité, le type de logement sont autant d'éléments qui peuvent entrer dans une mesure de la pauvreté.

D'autre part, le problème de la causalité est souvent négligé dans la mesure des relations entre pauvreté et fécondité. Or, mesurer la pauvreté n'est pas indépendant de la ou des relations causales sous-jacentes. Rodgers *et al.* soulignent par exemple que la plupart des variables démographiques représentent une accumulation d'expériences passées alors que la plupart des mesures de pauvreté se réfèrent au présent : « Ceci est approprié si l'on est seulement intéressé par les effets des facteurs démographiques sur la pauvreté, mais pose des problèmes méthodologiques pour l'étude des conséquences démographiques de la pauvreté » [45, p. 29]. Le choix de l'indicateur, tant pour la pauvreté que pour la fécondité, est évidemment important dans l'interprétation des relations. Argüello préconise par exemple l'utilisation de la variable revenu du chef de ménage pour mesurer l'influence de la pauvreté sur la fécondité. Selon lui, elle « reflète mieux la situation au moment de concevoir les enfants » [3, p. 29] que le revenu total qui inclut les contributions des enfants.

Dans la même optique, la collecte des données servant à mesurer les relations entre pauvreté et fécondité est également importante, ce que souligne Lipton lorsqu'il écrit que « les enquêtes transversales sont (...) plus fragiles, et les enquêtes longitudinales plus coûteuses, lorsque l'on veut tester les relations pauvreté-vers-démographie plutôt que l'inverse » [34, p. 24]. En fait, les mesures d'associations à un moment précis, pourtant les seules présentes dans la littérature, risquent d'être fragiles dans une optique causale. Même si l'on peut s'attendre à ce que les pauvres aient une fécondité plus élevée que les autres si la pauvreté est effectivement une cause des fortes fécondités, une telle observation ne donne que peu d'informations sur une possible causalité. On pourrait même ajouter que si la pauvreté est la cause d'une fécondité élevée et que cette fécondité fait partie d'une stratégie de survie ou d'un moyen d'échapper à la pauvreté (efficaces), on pourrait s'attendre à trouver une fécondité plus faible parmi les plus pauvres (qui n'ont pas pu mettre en œuvre leur stratégie de survie). Lipton [33] fait d'ailleurs appel à ce type de raisonnement (parmi d'autres éléments) pour expliquer la relation en U-inversé qu'il observe entre pauvreté et fécondité.

## Quelques relations relevées dans la littérature

Nous avons relevé dans la littérature quelques mesures d'associations entre pauvreté et fécondité<sup>1</sup>. On peut constater que les approches sont variées, tant en ce qui concerne les indicateurs utilisés pour la pauvreté (revenu total, revenu par personne, indicateurs composites, etc.) et la fécondité (parité par âge, descendance finale, indice synthétique de fécondité, etc.) que les contextes et les échelles auxquelles sont mesurées les relations (tab. 1).

**Tableau 1 : Les relations entre pauvreté et fécondité relevées dans la littérature**

Auteur	Contexte géographique Période	Relation observée	Mesure de la pauvreté	Mesure de la fécondité
Argüello [3]*	Costa Rica Années 60	Fécondité plus élevée parmi les pauvres	Revenu mensuel du chef de ménage	Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme de 20-49 ans
Arthur <i>et al.</i> [4]	Bangladesh rural Années 60-70	Fécondité légèrement plus faible parmi les pauvres	Possession de terres	<i>Pas précisé</i>
CEPAL (1993) cité dans Livi-Bacci [35]	Guatemala Années 80	Fécondité plus élevée parmi les très pauvres (ISF de 6,7 contre 4,1 pour le reste de la population)	<i>Pas précisé</i>	Indice synthétique de fécondité
Cohen et House [11]	Sud Soudan Années 80	Fécondité légèrement plus élevée parmi les pauvres	Indicateur composite	Parité par âge
Irfan [23]**	Pakistan rural Années 70	Fécondités plus faibles parmi les plus pauvres (J-inversé)	Revenu total du ménage	Parité par âge
Krishnaji [28]***	Inde rurale Années 60	Fécondité nettement plus élevée parmi les pauvres	Revenu par personne	Taux global de fécondité légitime (15-44 ans)
Krishnaji [29, 30]	Inde Années 50-60-70	Fécondité légèrement plus faible parmi les pauvres	Revenu total du ménage	<i>Pas précisé</i>
Lipton [33]	Régions rurales de l'Inde Années 60	Fécondité plus faible parmi les pauvres	Possession de terres et type d'occupation	Taux global de fécondité générale (15-44 ans) et descendance finale
Lipton [33]	Villes indiennes Années 60	Pas de relation claire	<i>Pas précisé</i>	<i>Pas précisé</i>
Lipton [33]****	Porto Rico, Iran... Années 60-70	Fécondité plus faible parmi les très pauvres, et les plus faibles parmi les moins pauvres (U-inversé)	Dépenses par personne	<i>Pas précisé</i>
Maloney <i>et al.</i> [37]	Bangladesh Années 70	Fécondité moins élevée parmi les plus pauvres par rapport à la classe moyenne	Classe socio-économique	<i>Pas précisé</i>
Rodgers <i>et al.</i> [45]*****	Bihar rural Années 80	Fécondité légèrement moins élevée parmi les pauvres	Indicateur composite	Descendance finale extrapolée sur base des parités par âge
Schoemaker [48]	Bidonville d'Asunción (Paraguay) Années 80	Fécondité nettement plus élevée parmi les pauvres	Revenu moyen par adulte actif ; résidence dans bidonvilles	Indice synthétique de fécondité
Singh <i>et al.</i> [50]	Brésil Années 80	Fécondité très nettement plus élevée parmi les pauvres	Revenu par personne	Parité par âge

\* *Pas de relation claire en milieu rural, sauf pour les plus riches qui ont une fécondité plus faible* ; \*\* *Relation variable selon le groupe d'âge* ; \*\*\* *Krishnaji estime que cette mesure de pauvreté n'est pas appropriée dans ce cas* ; \*\*\*\* *Le sommet du U-inversé se situe à des niveaux de vie très faibles [34]* ; \*\*\*\*\* *Certains indicateurs de pauvreté pris séparément indiquent que les pauvres ont une fécondité légèrement plus élevée.*

1. Soulignons au passage que les relations que nous reprenons ici sont extraites de travaux traitant explicitement de la relation pauvreté-fécondité.



Selon Lipton il existe une relation en U-inversé entre la pauvreté et la fécondité au niveau macro, qui est confirmée au niveau micro par des données iraniennes, indiennes, portoricaines, turques, et philippines. Par contre, dans plusieurs villes indiennes, aucune relation claire n'apparaît, et dans les régions rurales pauvres, « un statut socio-économique très bas est lié à une descendance finale plus faible » [33, p. 19]. Rodgers *et al.*, sur des données du Bihar rural (Inde) des années quatre-vingt, mesurent la relation pauvreté-fécondité à travers un indicateur composite (comprenant des variables aussi diverses que la proportion d'enfants décédés, la fréquence des légumes secs dans les repas, l'indice taille-pour-âge, etc.) et la descendance finale. Ils concluent qu'« il n'y a pas d'association frappante entre la fécondité — ou la fécondité désirée — et la pauvreté » [45, p. 43], remarquant que le nombre total de naissances n'est pas fortement associé à différentes dimensions de la pauvreté, hormis la mortalité des enfants<sup>1</sup> et la mesure taille-pour-âge. Cohen et House arrivent, pour le Sud Soudan des années quatre-vingt, à une conclusion similaire, relevant que « dans un tel régime de forte fécondité et de forte mortalité infantile, où les sentiments pronatalistes sont répandus, il y a peu de différenciation socio-économique » [11, p. 1041]. Au Pakistan rural, à la fin des années soixante-dix, Irfan [23] mesure la relation pauvreté-fécondité à travers le revenu total du ménage et la parité par âge. La relation est généralement en forme de J-inversé aux différents âges, les plus pauvres ayant en moyenne une plus faible fécondité. En Inde dans les années cinquante, soixante et soixante-dix, Krishnaji, sur la base des données des *National Sample Surveys*, relève que quand les ménages sont groupés en fonction du revenu total, les différences de fécondité sont faibles, ou la fécondité est liée positivement avec le statut économique, « comme elles devraient l'être en l'absence de contrôle » [29, p. 270]. Il signale d'autre part que les données montrent en général une forte relation négative entre les niveaux de fécondité et les dépenses par personne d'un ménage, soulignant que « ceci semble confirmer la croyance populaire selon laquelle les pauvres prolifèrent » [p. 135], avant de signaler qu'une telle inférence ne peut être tirée de ces données en raison de la manière dont est mesurée la pauvreté<sup>2</sup>. Au Bangladesh, dans les années soixante-dix, selon Maloney *et al.*, « les plus pauvres sont moins féconds, et (...) la classe moyenne a non seulement une fécondité plus élevée, mais également des croyances plus natalistes » [37, p. 255]; et Arthur et McNicoll notent que « les femmes pauvres et les femmes urbaines ont moins d'enfants, mais toutes les différences sont faibles » [4, p. 53]. Au Brésil, dans les années quatre-vingt, « la relation entre le niveau de fécondité et la pauvreté est forte, et négative<sup>3</sup> comme attendu » [50 p. 10]. D'autres recherches en Amérique latine confirment une telle relation. D'après Schoemaker, dans les bidonvilles d'Asunción au Paraguay, « l'aggravation de la pauvreté semble aussi entraîner une augmentation de la fécondité. (...) même dans le contexte de pauvreté généralisée des bidonvilles, les variations de revenu sont associées à des différences significatives dans le nombre moyen d'enfants par femme » [48, p. 39]. Au Guatemala, Livi-Bacci [35] reprend les résultats d'une étude de la CEPAL (Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes) pour montrer que les indigents (extrêmement pauvres) ont une fécondité supérieure au reste de la population, une relation également vérifiée au Costa Rica, bien que les différences soient très faibles en milieu rural [3].

1. La mesure de mortalité des enfants utilisée par Rodgers et al. (proportion d'enfants décédés) n'est toutefois pas appropriée du fait qu'elle est corrélée à la parité à travers l'âge des enfants et de la mère.

2. Son argument se base sur le constat que, selon une telle classification, les pauvres ont la mortalité infantile la plus faible, et les riches la plus élevée. Pour plus de détails, voir Krishnaji [28].

3. Dans ce cas, le terme « négative » indique que les pauvres ont une fécondité plus élevée.

## **Pourquoi cette relation est-elle si couramment admise ?**

Des exemples relevés ci-dessus, il nous paraît délicat de tirer des conclusions générales, notamment du fait de l'utilisation d'indicateurs et de méthodes de mesure différentes, d'échelles et de contextes différents. Mais il semble que l'idée selon laquelle les pauvres ont une fécondité plus élevée que les autres n'est pas démontrée. Pourquoi une telle relation est-elle alors si couramment admise ?

Un premier élément serait le fait que « les pauvres sont habituellement les derniers à bénéficier du déclin de mortalité et de fécondité » [18, p. 147]. Krishnaji [29] avance également, en parlant de la transition de la fécondité en Europe, que ce n'est que durant la phase de transition démographique que les niveaux de fécondité parmi les pauvres étaient plus élevés. Pour lui, en l'absence de contrôle de la fécondité, celle-ci tendrait à être plus faible parmi les pauvres. Cette relation changerait à mesure que la pratique de la contraception s'étend dans la population, la fécondité restant plus élevée parmi les pauvres durant la phase de transition. Il n'y aurait donc pas d'association nécessaire entre pauvreté et forte fécondité, mais simplement un décalage dans le début du déclin.

Selon Krishnaji [29, p. 131], si une telle relation est si répandue dans la littérature, c'est également parce qu'il y a une confusion entre la pauvreté et le développement, c'est-à-dire entre les aspects micro et macro de la relation. Comme il le souligne, il n'est pas du tout évident que, parce que la relation pauvreté-fécondité tient au niveau macro (entre pays), elle tient à l'intérieur de ces pays. L'amalgame entre les relations micro et macro semble être en partie à l'origine de généralisations concernant la relation pauvreté-fécondité au niveau micro.

Aussi, il est probablement exagéré d'affirmer que ce sont les pauvres qui ont beaucoup d'enfants [54]. Même si nos quelques exemples sont difficilement comparables (et pas représentatifs de l'ensemble des situations possibles), la simple diversité des résultats laisse à penser qu'il n'y a pas de réelle évidence en la matière. Au-delà des problèmes de mesure, il nous semble que l'échelle et l'homogénéité des contextes sont des éléments dont il faut tenir compte dans une analyse comparative de ces relations, en plus du stade de la transition démographique. En fin de compte, dans la large diffusion de cette relation, il y a sans doute une part de mythe, liée à des généralisations spatiales et historiques et une part de réalité.

## **Les influences de la pauvreté sur la fécondité**

Les explications des différences de fécondité entre les pauvres et les autres ont été abordées selon deux perspectives, qui correspondent à la distinction classique entre facteurs proches (ou déterminants proches) et facteurs lointains de la fécondité. Globalement, il importe de noter que l'essentiel des discussions concernant les facteurs proches cherchent à montrer que ceux-ci ont tendance à réduire la fécondité des pauvres, pour diverses raisons que nous exposons ci-dessous. A l'inverse, les facteurs lointains, globalement, favoriseraient une fécondité élevée parmi les pauvres.

### **Facteurs proches**

Divers auteurs ont suggéré qu'en l'absence de contrôle explicite, la fécondité des pauvres, ou des plus pauvres, était un peu plus faible que celle des autres. Pour Rodgers par exemple, « il y a des raisons de croire que ce ne sont pas les plus pauvres qui ont la fécondité la plus élevée ; à la fois des facteurs biologiques et économiques interviennent ici » [43, p. 167].

Plusieurs éléments appuieraient cette thèse. La capacité de reproduction des plus pauvres serait réduite par différents facteurs : un âge à la puberté plus tardif [29, 33, 55], un âge à la ménopause plus précoce (bien que les variations dans ces âges ne semblent pas déterminantes dans les variations de fécondité), une plus forte mortalité intra-utérine [15, 30, 43]. La stérilité (primaire, mais surtout secondaire) plus élevée

parmi les pauvres pourrait également, selon certains, contribuer à une fécondité plus faible parmi ceux-ci. Enfin des aménorrhées post-partum plus longues (à durées d'allaitement égales), liées à la malnutrition, influenceraient également la fécondité à la baisse.

Des facteurs comportementaux différencieraient également les pauvres des autres. Un mariage précoce parmi les pauvres tendrait à accroître la fécondité [19, 33], bien que, comme Rodgers l'a souligné, les conséquences de la pauvreté sur le mariage « ont tendance à être si spécifiques aux cultures qu'il est difficile d'en discuter de manière générale » [43, p. 52]. La rupture d'union plus fréquente et la mortalité adulte plus élevée tendraient par ailleurs à réduire la période en union parmi les pauvres [6, 33]. Une durée d'allaitement plus longue et une pratique plus répandue seraient également, selon certains, associées à la pauvreté. Enfin, des rapports sexuels moins fréquents (du fait de la malnutrition, de la maladie et des migrations temporaires d'un époux, mais également liés à une abstinence post-partum plus longue) parmi les pauvres pourraient contribuer à une plus faible fécondité [9, 29, 33]<sup>1</sup>.

Il est cependant délicat de tirer des conclusions générales de situations très diverses, même s'il est vrai que ces différents éléments peuvent contribuer à expliquer des différences de fécondité entre les pauvres et les autres.

### **Facteurs qui favorisent une fécondité élevée**

En dehors de facteurs proches qui peuvent influencer la fécondité des pauvres, d'autres facteurs sont couramment évoqués pour expliquer les fécondités élevées. Mink suggère ainsi que « la pauvreté encourage une famille nombreuse » [39, p. 14]. Un grand nombre de théories de fécondité des pauvres cherchent en effet à expliquer l'existence d'une relation de causalité (positive) entre la pauvreté et la fécondité, bien que, comme nous le verrons, l'explication d'une relation inverse, se développe depuis une dizaine d'années.

Schématiquement, on peut distinguer deux courants dans les facteurs généralement avancés pour expliquer les fécondités élevées des pauvres. Le premier considère que les naissances ne sont pas désirées, et que la fécondité est essentiellement le résultat du manque de connaissances ou d'accès aux méthodes contraceptives modernes. Le second insiste sur la notion de demande d'enfants, en considérant que ceux-ci sont désirés.

### **Fécondité non désirée et contraception**

Cette approche considère la fécondité des pauvres comme non désirée, et elle suppose qu'ils ont une demande — exprimée ou latente — pour une plus faible fécondité, mais qu'ils ne peuvent la réaliser faute d'information ou d'accès aux méthodes contraceptives. Selon cette première approche, la demande d'enfants — nés vivants et survivants — est inférieure au nombre de naissances et d'enfants survivants, alors que selon les autres approches, toutes les naissances ne sont pas nécessairement désirées, bien que les enfants survivants le soient.

Mertens illustre cette position, en soulignant que « les recherches sur la pauvreté ont régulièrement montré une relation étroite entre une taille de la famille élevée, les grossesses non désirées et la pauvreté » [38, p. 57]. Selon lui, une inégalité dans l'accessibilité des méthodes contraceptives expliquerait les plus fortes fécondités des pauvres. Dans une telle optique, il suffirait de diffuser la contraception parmi les pauvres pour qu'ils commencent à contrôler leur fécondité. Dans certains cas, une information suffisante, couplée à une offre de services de planification familiale, et un soutien social (à travers des groupements de femmes par exemple) permettant aux

1. Ceci va à l'encontre d'une idée relayée par certains, selon laquelle les pauvres auraient des relations sexuelles plus fréquentes. Par exemple, Radhakrishnan, en 1952, alors vice-président de l'Inde, aurait notamment déclaré lors de la 3<sup>ème</sup> conférence internationale sur la planification de la parenté que « le sexe est le seul sport en salle qui nous soit accessible (...) ». Ce sont les familles pauvres qui ont beaucoup d'enfants, pas les riches » [Radhakrishnan, 1952, cité dans 41, p. 233].

femmes de se libérer d'un « environnement pronataliste hostile à l'intérieur comme à l'extérieur du ménage » [1, p. 556], favoriseraient également une baisse de la fécondité<sup>1</sup>. Ce point illustre néanmoins la nécessité de prendre en compte les divergences qui peuvent exister sur les décisions en matière de fécondité. Alors qu'elles peuvent être rationnelles pour les uns, elles ne le sont pas nécessairement pour les autres.

Pour Rodgers enfin, « il est probable que les pauvres sont des planificateurs familiaux moins efficaces que les riches, simplement parce qu'ils sont moins instruits » [43, p. 45], et il s'agit effectivement d'une raison (parmi d'autres) qui permet d'expliquer une fécondité élevée parmi les pauvres.

### **La fécondité des pauvres... désirée et rationnelle**

Par ailleurs, on lit très souvent, dans la littérature, que les pauvres ont une fécondité élevée à la fois parce qu'ils sont pauvres et pour échapper à la pauvreté. Aussi, il existe une gamme d'éléments explicatifs fréquemment repris pour expliquer ces fécondités, soulignant qu'il y a une demande d'enfants survivants de la part des parents ou des décideurs. Les fécondités élevées des pauvres sont ainsi interprétées comme le reflet d'une rationalité, qu'elle soit consciente ou inconsciente, individuelle ou sociale. En réalité, la rationalité, souvent postulée, ne fait pas l'unanimité, et sa pertinence est mise en doute par certains auteurs. Pour Hawthorn, « l'argument concernant la rationalité des fécondités élevées dans les ménages pauvres s'est développé à partir d'arguments concernant les avantages économiques d'une plus faible fécondité dans les ménages riches... » [21, p. 1], et il n'est pas nécessairement approprié pour expliquer la fécondité des pauvres. Quoi qu'il en soit, la rationalité forme le noyau des théories micro de la fécondité en général, et de la fécondité des pauvres en particulier.

### **Les bénéfices procurés par les enfants**

Aussi, malgré quelques arguments, presque anecdotiques, qui considèrent que la fécondité élevée des pauvres est liée au simple plaisir d'avoir des enfants<sup>2</sup>, la très grande majorité reposent sur les avantages matériels que peut procurer une descendance élevée. Le poids des facteurs micro-économiques est souvent perçu comme un élément fondamental dans l'explication des fécondités élevées des pauvres. Ainsi, dans un rapport de la Banque Mondiale, Birdsall et ses collègues n'hésitent pas à écrire que « pour les parents pauvres, les coûts économiques des enfants sont faibles, les bénéfices économiques (et autres) sont élevés, et avoir beaucoup d'enfants, économiquement, a du sens »<sup>3</sup> [54, p. 11]. Les bénéfices procurés par les enfants, supérieurs aux coûts, favoriseraient ainsi une fécondité élevée.

1. Un autre argument est avancé par Lappé et Schurman à propos des contraintes qui pèsent sur le contrôle de la fécondité des femmes pauvres au Honduras. Pour eux, l'interdiction par la religion catholique de l'usage de contraceptifs contribue à expliquer la fécondité élevée de ces femmes : « pour beaucoup de femmes pauvres, dont l'estime de soi est déjà faible, ne pas se conformer à l'Eglise peut être virtuellement impensable » [31, p. 28].

2. Pour Lappé et Schurman, par exemple les enfants offrent une joie et une satisfaction incomparables : « pour les pauvres, dont les vies sont gâchées par bien plus de peines et sacrifices que les autres, le rôle que les enfants jouent afin de remplir ces besoins humains [la joie...] ne peuvent être sous-estimés » [31, p. 23]. Kamuzora [27] introduit également cet élément lorsqu'il constate que les enfants ne contribuent pas de manière importante aux revenus des ménages (dans le district de Bukoba en Tanzanie dans les années soixante-dix). Selon lui, les enfants des pauvres apportent réconfort et sécurité psychologique, plus qu'ils ne contribuent à l'économie du ménage.

3. C'est à se demander comment les pauvres ne sont pas plus riches.

## Le travail des enfants

Dans cette optique, un des éléments d'explication des fécondités élevées des pauvres est le travail des enfants, intégré sous plusieurs formes. Schématiquement, on peut distinguer le rôle du travail domestique, qui libère les parents de corvées ménagères ou de travaux agricoles (et fournit une main d'œuvre bon marché et flexible [12]), et le travail rémunéré, qui permet d'augmenter le revenu ou les sources de revenu du ménage à plus ou moins long terme [notamment 13, 14, 19, 22, 31]. Pour certains chercheurs, la dégradation de l'environnement local renforcerait ces relations en milieu rural [13, 14, 39], comme en milieu urbain [20].

Le rôle du travail des enfants a également fait l'objet d'une attention particulière chez certains auteurs, qui ont intégré la relation pauvreté-fécondité-travail dans un concept plus vaste de stratégie de survie. Selon cette approche, la forte fécondité des familles pauvres fait partie des comportements adoptés dans le but d'assurer la reproduction matérielle et biologique de la famille : par exemple, la fécondité des pauvres « résulte d'une action délibérée dans le but d'accroître les ressources humaines du groupe familial et d'augmenter ses sources de revenu » [49, p. 26 ; voir aussi 3, 48]. Il s'agit donc d'augmenter les sources de revenu à la fois pour accroître les revenus et diluer les risques d'une baisse dramatique du revenu total.

Plusieurs points méritent d'être discutés. Premièrement, il est clair que les parents (ou décideurs) ne peuvent prédire l'avenir avec certitude. Ils ne peuvent être certains, s'ils calculent comme le suggèrent ces approches, que les enfants travailleront et rapporteront un revenu substantiel à la famille, ou seront d'un apport non négligeable d'un point de vue économique. Il y a donc un élément d'incertitude évident, que l'on ne peut négliger dans de telles interprétations<sup>1</sup>. De plus, même si les enfants travaillent et rapportent un revenu important, cela n'implique nullement un choix délibéré d'avoir une famille nombreuse, ou l'existence d'une stratégie de survie. Aussi le concept de stratégie de survie peut perdre son sens s'il devient « une simple étiquette fonctionnaliste collée ex post facto, quel que soit le comportement » [46, p. 95].

De plus, tout le monde ne soutient pas la thèse selon laquelle le travail des enfants est perçu comme un bénéfice potentiel par les parents. Par exemple, Robinson pense que, étant donné la forte proportion de ménages ruraux qui sont sans terres (au Bangladesh), « il est peu probable que les enfants des pauvres soient perçus comme utiles pour le travail ménager ou agricole » [42, p. 293]. En ce qui concerne le travail rémunéré, l'importance du contexte a été mise en évidence par divers auteurs. Pour Cain et Mozumder, « on ne peut évaluer la valeur économique des enfants ou ses implications par rapport aux comportements de reproduction des pauvres sans faire référence au contexte plus général de la structure du marché du travail » [10, p. 245]. Enfin, selon Rodgers [43], l'importance du travail des enfants en tant que facteur favorisant une forte fécondité dépend avant tout de la nature du système de production, des institutions qui régissent l'accès au travail et de la position du ménage concerné dans la société.

Vlassoff constate également, dans une étude réalisée dans 3 villages indiens en 1975-76, que « en ce qui concerne la demande pour le travail des enfants, on a trouvé que les ménages les plus pauvres recevaient une contribution plus faible de leurs enfants que les autres familles » [53, p. 59]. Ceci nous amène à nous demander pourquoi les bénéfiques du travail des enfants pousseraient les seuls pauvres à avoir une fécondité élevée ? Dharmalingam étudie la question sur un village en Inde et pense que « bien que les pauvres et les riches considèrent les bénéfices économiques des enfants comme leur avantage principal, cette perception est plus marquée parmi ceux qui ont des terres que parmi ceux qui n'en ont pas. (...) Les paysans moyens et riches ont les moyens de production, terre et capital, à combiner à leur travail, et ceci leur apportera

1. Cela dit, cette incertitude est considérée par certains comme fondamentale, puisqu'en augmentant le nombre d'enfants, on augmenterait la probabilité qu'au moins un travaille et rapporte un revenu (cf. § suivant).

des bénéfiques plus élevés qu'en vendant leur travail. Mais les sans-terre et les pauvres souffrent du manque de ces autres facteurs de production. Ceci peut expliquer pourquoi une proportion plus élevée des paysans pauvres et sans terres ne voient pas d'avantage au fait d'avoir beaucoup de fils (12 %) comparé aux paysans moyens et riches (6 %) » [16, p. 97]. Y a-t-il des raisons de croire que les riches (ou les moins pauvres) ne peuvent tirer de bénéfiques du travail de leurs enfants ? Les théories micro-économiques voudraient que les parents plus riches préfèrent peu d'enfants de qualité plutôt qu'une grande quantité d'enfants. Ainsi les riches investiraient qualitativement, et les pauvres quantitativement par impossibilité d'investir en qualité, du fait de coûts d'opportunité élevés, et par peur des investissements caducs du fait de la mortalité élevée [43]. Mais dans un contexte de faibles opportunités d'investissements et de faibles bénéfiques liés à des investissements dans la qualité des enfants, il y a peu de raisons de croire (par rapport à cet argument) que les riches auraient une fécondité plus faible que les pauvres.

### Le paradoxe de pauvreté et la loterie du pauvre

Certains auteurs contournent l'argument selon lequel, en l'absence d'opportunités d'emploi, la fécondité élevée ne peut être perçue comme un bénéfice potentiel par les parents. La combinaison de deux idées sert alors à expliquer les fécondités élevées des pauvres :

- le coût d'une fécondité élevée est faible par rapport aux bénéfiques qu'elle peut engendrer ;
- la rareté des opportunités d'emploi rend nécessaire la fécondité élevée si l'on veut qu'au moins un enfant décroche un emploi.

Mkangi par exemple, à propos de la tribu Wataite au Kenya dans les années soixante-dix, note que, dans un environnement où les possibilités d'emploi sont rares et les niveaux d'instruction faibles, les pauvres supposent que « plus d'enfants augmente les chances d'avoir au moins un ou deux enfants qui cassent ce cycle de pauvreté ». Il compare cette attitude à la loterie, notant que généralement les enfants ne parviennent pas à casser le cycle, mais que « un succès occasionnel, quand l'enfant d'une famille pauvre devient son sauveur, encourage les familles pauvres à avoir un grand nombre d'enfants » [40, p. 176]. En accroissant leur fécondité, les pauvres espéreraient augmenter leurs chances de réussite. Epstein considère même que, « au moins il y a de possibilités d'emploi pour les jeunes, au plus les parents sont encouragés à avoir des fils supplémentaires, afin d'accroître leurs chances d'avoir un fils qui gagne un revenu régulier » [17, p. 19]. En fin de compte, un argument utilisé par certains pour relativiser l'influence du travail des enfants sur la fécondité des pauvres (le manque d'opportunités d'emploi) devient ici l'élément central pour expliquer leur fécondité élevée.

### L'enfant comme source de sécurité

L'idée selon laquelle les enfants procurent une assurance-vieillesse fait également partie des éléments couramment avancés pour expliquer le caractère rationnel de la fécondité des pauvres. Ce motif, couplé à une mortalité élevée, inciterait les parents à produire beaucoup (trop) d'enfants « qui prendront soin d'eux quand ils seront vieux ou malades » [54, p. 12]. Les enfants peuvent également être perçus comme sources de sécurité physique [16, 19, 54], et sources de sécurité économique.

A propos de l'assurance-vieillesse, Krishnaji considère que cet argument peut contribuer à expliquer les fortes fécondités de certaines populations, mais qu'il ne s'applique pas sans ambiguïté à toutes les classes, et notamment aux plus pauvres : « les enfants prennent effectivement soin de leurs parents quand ils sont vieux, mais parmi les plus pauvres, les parents survivent rarement jusqu'à un âge auquel ils ne peuvent plus travailler et doivent être pris en charge par leurs enfants survivants » [29, p. 134]. Il importe toutefois de nuancer cet argument, si c'est bien la sécurité que les parents visent à travers la fécondité élevée. Ils ne peuvent prédire s'ils devront effectivement être pris en charge quand ils seront vieux. De plus, la réponse à la

question de savoir si les pauvres calculent réellement l'assurance-vieillesse que peuvent leur procurer leurs enfants n'est pas évidente. Selon Robinson, il est fermement établi que « les plus pauvres des pauvres ont des vues à très court terme » [42, p. 293]. Considérer que les très pauvres peuvent avoir des objectifs à moyen ou long terme lui paraît relever de l'hérésie. Pour Mink aussi « la pauvreté impose une vue à court terme... les très pauvres... sont préoccupés par la survie au quotidien ». Est-il alors concevable que, de manière consciente, les pauvres planifient le nombre de naissances nécessaires à leur sécurité<sup>1</sup> ?

D'autre part, et même si les pauvres calculent à long terme, il n'est pas clair que ce type d'argument s'applique plus spécifiquement aux pauvres qu'aux autres, si ce n'est par le biais d'une mortalité plus élevée parmi les enfants des plus pauvres, et si l'objectif en matière de fécondité est un de garantir un minimum et non de maximiser le nombre d'enfants survivants. Tant que ce genre d'arguments ne s'applique que d'une manière générale à une population dans un même contexte, sans permettre d'expliquer pourquoi les pauvres seraient plus affectés que les autres, ils restent d'un intérêt limité pour comprendre des différences de fécondité entre les pauvres et les autres. Aussi, dans une telle analyse, il peut sans doute être utile de différencier le contexte de pauvreté, caractérisé par exemple par l'absence de services de santé, d'accès au crédit, de système de sécurité sociale, etc., de la pauvreté individuelle, dont les implications sur la fécondité peuvent être différentes.

#### La rationalité sociale et l'aversion du risque

Schnaiberg et Reed proposent une approche quelque peu différente de la relation pauvreté-fécondité. Ils raisonnent en termes de risques liés à l'innovation en matière de fécondité. Selon eux, les classes pauvres, à la marge du niveau de subsistance, tendent à minimiser la place de l'incertitude dans leurs décisions, en adoptant des comportements dont la variabilité des conséquences est connue, à travers « les pratiques traditionnelles de ces groupes pauvres » [47, p. 517]. La seule stratégie socio-économique viable pour les groupes pauvres, serait une stratégie d'aversion du risque. Traditionnellement, les familles nombreuses étant la norme parmi ceux-ci, tout couple aurait une connaissance de la variabilité des coûts et bénéfices qui y sont associés. L'adoption d'une faible fécondité n'aurait donc lieu qu'à condition que les conséquences extrêmes de cette faible fécondité ne puissent menacer le niveau de survie. On pourrait simplifier cette idée en disant que selon cette approche les pauvres ne prennent pas la décision de limiter leur fécondité, alors que dans l'approche classique de type stratégies de survie, les pauvres prennent la décision de ne pas limiter leur fécondité, peut-être pour les mêmes raisons.

#### Le coût des enfants

Dans l'approche micro-économique de la fécondité, le coût d'un enfant est comparé aux bénéfices (éventuellement affectés d'un taux d'escompte) qu'il peut engendrer. Toutefois, comme en ce qui concerne les bénéfices, il n'y a pas d'accord sur l'ampleur des coûts des enfants, considérés parfois par certains comme quasi nuls [au Bangladesh rural, 42], par d'autres comme loin d'être négligeables [9]. Encore une fois, il est probable que cela dépend du contexte dans lequel la relation est envisagée.

Néanmoins, certains auteurs suggèrent que l'une des raisons pour lesquelles les pauvres ont une fécondité élevée est le fait qu'ils n'internalisent pas les coûts qui y sont liés [8, 20]. A travers une externalité négative intergénérationnelle, les parents transmettent une partie des coûts d'une fécondité élevée à leurs enfants. La pratique des enfants confiés, en Afrique de l'Ouest notamment, impliquerait également que tous les coûts de la fécondité ne sont pas supportés par les parents biologiques, aussi bien les coûts réels que les coûts d'opportunité<sup>2</sup>. Enfin, un autre coût qui n'est pas

1. A ce propos, relevons ce que dit Lipton : « nous savons encore très peu si les processus de décisions et les appréciations affectant les décisions démographiques et leurs effets diffèrent entre les pauvres et les autres » [34, p. 10].

2. On peut toutefois noter que cette pratique ne se limite pas aux pauvres : « le confiage des enfants est

internalisé par le décideur en matière de fécondité est celui des grossesses répétées, dans le cas où seul l'homme décide de la procréation [14]. L'existence de telles externalités expliquerait non seulement pourquoi les pauvres ont une fécondité élevée, mais également pourquoi il faut limiter la fécondité.

### La mortalité des enfants

Coûts et bénéfices seraient comparés. Toutefois un élément d'incertitude important persiste : la mortalité des enfants. Celle-ci apparaît souvent comme un élément central dans l'explication de la fécondité des pauvres<sup>1</sup> et son effet sur la fécondité a été décomposé en trois éléments. Le premier est lié au raccourcissement de la durée d'allaitement faisant suite au décès d'un enfant, et pouvant ainsi contribuer à réduire la durée de l'intervalle génésique (à travers la durée d'aménorrhée et d'abstinence par exemple). Les deux autres éléments sont spécifiquement liés à la demande d'enfants et sont généralement désignés sous les noms d'effet d'assurance et d'effet de remplacement. Pour Rodgers « la forte mortalité des enfants parmi les pauvres encourage de manière très forte le surinvestissement en enfants » [43, p. 36]. Cette mortalité élevée des enfants parmi les pauvres expliquerait que les parents, à travers l'effet d'assurance, aient plus d'enfants que nécessaire, de sorte que la probabilité que plusieurs survivent avant le décès des parents soit suffisamment élevée. L'effet de remplacement consisterait par contre à remplacer un enfant décédé par une ou plusieurs nouvelles naissances, et n'est en fait pas clairement dissociable de l'effet d'assurance. D'autre part, comme nous l'avons déjà souligné, la forte mortalité peut également influencer la fécondité en décourageant les parents de concentrer des investissements dans la qualité de quelques enfants, par peur que ceux-ci ne soient caducs.

La mortalité des enfants a été proposée par certains comme indicateur de pauvreté, ou comme élément d'un indicateur de pauvreté [44]. Pauvreté et mortalité sont dans ce cas clairement liées. Néanmoins, il n'est pas évident que, lorsque la pauvreté est mesurée par le revenu, les dépenses ou quelque autre indicateur individuel, les enfants des pauvres auront une mortalité plus élevée que les autres. Des effets parasites (accès aux services de santé, à l'eau potable, certaines pratiques culturelles, etc.) peuvent a priori être tels que le contexte de pauvreté soit à l'origine de différences de mortalité plus importantes que les variables individuelles. L'influence de la pauvreté sur la fécondité, par l'intermédiaire de la mortalité des enfants, n'est donc, a priori, pas aussi limpide que certains le pensent. Cet élément appuie selon nous l'importance de tenir compte du contexte plus large dans lequel la pauvreté est appréhendée.

### Les variables liées à la pauvreté

Finalement, il est difficile de passer en revue les éléments utilisés pour expliquer les fécondités élevées des pauvres sans s'attacher à ce que l'on peut appeler les variables liées à la pauvreté qui influencent la fécondité. Parmi celles-ci, une variable qui apparaît souvent comme fondamentale est l'instruction des mères, pour plusieurs raisons. Elle peut retarder l'âge au mariage et réduire la durée de la vie reproductive des femmes. D'autre part, selon Rodgers [43], un niveau d'instruction élevé est associé à une plus grande capacité d'utiliser les moyens contraceptifs et à un accès plus facile à ceux-ci. Enfin, un faible niveau d'instruction serait également lié à des bas salaires et à de faibles coûts d'opportunité d'une fécondité élevée. Un faible niveau d'instruction serait donc lié à une forte fécondité. Par ailleurs, Lipton [34] souligne que là où les femmes ont peu d'opportunités d'instruction, la relation causale entre une plus faible pauvreté et une plus basse fécondité peut être faible, voire absente. Distinguer clairement diverses composantes de la pauvreté, et notamment le niveau d'instruction,

pratiqué à la fois par des familles stables et instables, urbaines et rurales, et des parents riches comme des pauvres » [24, p. 56].

1. Selon Birdsall « une forte mortalité infantile et une fécondité élevée sont causalement liées d'une manière particulièrement vraie pour les familles pauvres » [7, p. 26]. Notons qu'en général, ces arguments concernent non seulement la mortalité infantile, mais également la mortalité des enfants aux âges plus élevés.



doit alors permettre de relativiser certaines relations, du fait d'interactions entre certaines variables.

Le faible *statut des femmes* pauvres et leur dépendance financière seraient également pour certains à l'origine des fécondités élevées des pauvres : « les femmes pauvres généralement manquent de capital et de revenus. Les femmes pauvres ont souvent trop d'enfants. Leur statut est déterminé par le nombre d'enfants qu'elles mettent au monde, particulièrement les fils » [26, p. 3]. Enfin, l'effet du *revenu* sur la fécondité, selon Rodgers, est ambigu. D'un point de vue théorique, si les enfants sont considérés comme des biens normaux, les pauvres devraient avoir une fécondité plus faible. L'inverse pourrait s'expliquer en considérant les enfants comme des biens inférieurs, ou en considérant que les parents pauvres investissent dans la quantité d'enfants, alors que les riches investissent dans la qualité. Les coûts d'opportunités plus élevés des femmes à haut revenu permettraient également d'expliquer une telle relation. Mais, pour reprendre une conclusion de Rodgers, « autant le revenu est insuffisant comme indicateur de pauvreté, autant il est déroutant dans l'analyse de la fécondité » [43, p. 35].

### **Pauvreté et transition de fécondité**

Bien que la majeure partie des approches concernant les relations pauvreté-fécondité visent à expliquer l'existence et le maintien de fécondités plus élevées parmi les pauvres, les concepts de transition de pauvreté et de malthusianisme de pauvreté, mettant en relation la pauvreté et un déclin de fécondité, se répandent actuellement.

Deux questions principales caractérisent ces approches :

- Un déclin de fécondité peut-il avoir lieu parmi les classes pauvres de la population, et sous quelles conditions ?
- La pauvreté (ou la paupérisation) peut-elle être la cause d'un déclin de fécondité ?

Pour plusieurs auteurs, un déclin de fécondité peut bel et bien se produire parmi les groupes pauvres, notamment en réponse à la pauvreté. Ainsi, Joshi et David soulignent que « certains théoriciens suggèrent que la pauvreté peut provoquer un déclin de fécondité, du fait que les familles sans terres, de plus en plus nombreuses, doivent passer de l'agriculture à des activités de service et de commerce, dans lesquelles la demande de main-d'œuvre est plus faible, et les coûts d'élevage des enfants plus élevés » [25, p. 109].

Par exemple, Dharmalingam relate qu'en Indonésie (Bali et Sulawesi rural), « les riches et les pauvres adoptent la planification familiale pour réduire la taille de la famille, bien que pour des raisons différentes (...) les pauvres ne veulent pas beaucoup d'enfants parce qu'ils ne peuvent fournir le minimum vital. Cette contrainte sur les pauvres provient à la fois des faibles opportunités d'emploi dans les zones rurales et de la capacité d'absorption limitée du secteur urbain qui limite les possibilités de migration » [15, p. A-57]. Basu a également suggéré qu'un déclin de fécondité pouvait avoir lieu parmi les classes les plus pauvres (ou en même temps dans les classes pauvres et riches, mais à des rythmes pouvant être différents), en se référant à la baisse de fécondité dans l'État de Kerala en Inde. Selon elle, les salariés agricoles et les salariés non qualifiés, deux catégories de pauvres, ont commencé à contrôler leur fécondité non pas en raison d'une amélioration de leur niveau de vie, mais du fait de la nature même de leur pauvreté dans un contexte particulier [5]. L'impossibilité de subvenir aux besoins d'une famille nombreuse et de retirer des bénéfices du travail des enfants (par manque de terres ou de capitaux) ont probablement favorisé le déclin de fécondité parmi ces groupes, même si celui-ci semble également lié aux primes offertes pour l'acceptation de la stérilisation dans les années soixante-dix.

Enfin, les déclin de fécondité dans plusieurs pays d'Amérique latine ont également touché les classes pauvres de la population dans un contexte particulier, un phénomène traduit par l'expression de « malthusianisme de pauvreté ». Dans ces classes, la réduction de la descendance est « perçue par les familles comme une stratégie de survie » [52]. Aussi cette baisse de fécondité se produit dans un contexte de grande disponibilité des moyens contraceptifs, même pour les plus pauvres, alors que dans des pays à faible disponibilité de moyens contraceptifs, ces déclin ne se sont pas produits. Dans la majeure partie de l'Afrique rurale non plus, les déclin ne se sont pas encore manifestés. Tabutin note ainsi que, dans le cas de l'Afrique sub-saharienne, « les mondes de la paysannerie traditionnelle et de l'économie populaire ne sont point (ou peu et rarement) engagés dans un processus de transition par la pauvreté (...) Une descendance élevée constitue toujours un des éléments-clés de la stratégie de sécurité des plus pauvres, tant pour le court que le long terme » [51, p. 17].

Parallèlement à ces constats, certains auteurs se sont posés la question des conséquences d'une paupérisation de la population sur les comportements démographiques. Basu s'interrogeant sur les effets des programmes d'ajustement structurel sur la pauvreté et la fécondité, souligne que « même si l'on devait postuler un effet des ajustements structurels sur la pauvreté, comme on le suggère de plus en plus, ce serait difficile de postuler un quelconque effet sur la fécondité, étant donné le manque total de consensus sur la relation pauvreté-fécondité, essentiellement du fait des effets contaminants des autres facteurs politiques et institutionnels » [6, p. 15]. Indépendamment des incertitudes concernant les relations entre l'ajustement et la pauvreté, Locoh note, à propos de l'Afrique sub-saharienne, que la paupérisation peut susciter des réactions divergentes selon les milieux sur les comportements démographiques. Aussi, elle note que c'est dans les milieux salariés, « que l'on peut s'attendre à des stratégies nouvelles, y compris à un effet incitateur de la crise à la limitation des naissances » [36, p. 394]. Selon elle, parmi les pauvres en milieu rural, la fécondité risque de ne pas être remise en cause, « sauf à subir des effets à la baisse dus à une forte émigration adulte entraînant une diminution sensible des mariages » [p. 391].

Savoir si des déclin de fécondité se produiront parmi les pauvres est difficilement prévisible. Cela dépendra des changements sociaux et économiques et de l'ampleur avec laquelle ceux-ci toucheront les classes pauvres. Urbains ou ruraux, salariés ou agriculteurs, les pauvres ne seront probablement pas concernés de la même manière.

### **Une première conclusion**

Les relations entre pauvreté et fécondité sont certainement complexes, contingentes et plus ou moins directes. Pour certains, la disponibilité en moyens contraceptifs est une condition suffisante d'une baisse de fécondité, ce qui suppose une faible demande d'enfants parmi les pauvres. Ce n'est donc pas la pauvreté en tant que telle, mais le fait de ne pas avoir accès à la contraception, qui serait la cause de la fécondité élevée. Certains déclin, en Amérique latine ou en Asie, semblent confirmer un tel point de vue. Pour de nombreux auteurs, toutefois, il existe une demande d'enfants élevée, et la pauvreté est à l'origine de celle-ci. Les enfants sont perçus comme une source de bénéfices économiques, à travers leur travail domestique et rémunéré, et leurs coûts sont généralement considérés comme relativement faibles (notamment parce que les parents n'internaliseraient pas tous ces coûts). Avoir beaucoup d'enfants permettrait d'augmenter les revenus, mais également les sources de revenu, procurant ainsi une plus grande sécurité économique. De tels arguments impliquent toutefois qu'il existe des opportunités d'emploi suffisantes pour les enfants. Lorsqu'il n'y a ni suffisamment d'emplois rémunérés, ni la possibilité pour les parents d'employer leurs enfants, par manque de terres notamment, les plus pauvres, de ce point de vue, n'auront pas d'avantages à avoir une fécondité élevée. Certains déclin de fécondité, au Kerala notamment, semblent pouvoir illustrer une telle situation. Par ailleurs, il n'est pas clair non plus, dans un contexte où les riches ne peuvent investir dans la qualité des enfants (l'instruction, notamment), que ceux-ci auront une fécondité plus faible que les

pauvres. D'un autre côté, la rareté des opportunités d'emploi est perçue par certains auteurs non pas comme ayant un effet réducteur sur la demande d'enfants, mais bien un effet multiplicateur. La faiblesse des coûts des enfants permettrait qu'en augmentant leur fécondité, les pauvres puissent espérer multiplier leurs chances de voir un de leurs enfants obtenir un emploi. Plus les opportunités sont faibles, plus la fécondité serait élevée. La mortalité des enfants aurait en quelque sorte un effet similaire, les parents pauvres investissant dans un grand nombre d'enfants afin notamment qu'au moins un ou deux survivent jusqu'à leur vieillesse et puissent prendre soin d'eux quand ils seront vieux. Cet argument de l'assurance-vieillesse a également été critiqué sur la base du fait que les pauvres survivent rarement jusqu'à un âge auquel ils doivent être pris en charge. Néanmoins, il importe de tenir compte d'un élément d'incertitude, ici comme dans le cas des bénéficiaires du travail des enfants. D'un côté, les parents ne peuvent être sûrs que leurs enfants rapporteront un revenu. D'un autre, ils ne peuvent être certains qu'ils ne devront pas être pris en charge. En réalité, on ne sait pas si les pauvres calculent réellement les bénéficiaires que peuvent leur procurer leurs enfants et s'ils tiennent compte consciemment de ces éléments d'incertitude. Pour certains, les pauvres sont caractérisés par une vue à très court terme [42] ou par une mentalité de joueur [31], mais rien de tout cela n'est démontré (à notre connaissance) en ce qui concerne les comportements en matière de fécondité. Il serait par ailleurs étonnant que tous les pauvres du monde aient les mêmes vues à court terme ou la mentalité de joueur, ou à l'inverse qu'ils soient parfaitement rationnels et tiennent compte de toutes les incertitudes. Il y a des pauvres dans des cultures différentes, des contextes différents, avec des désirs et des opportunités différentes. Et si la rationalité consciente des comportements des pauvres n'est pas évidente, l'irrationalité ne l'est pas pour autant.

\*

\*       \*

Malgré la très large diffusion de l'idée selon laquelle les pauvres ont une fécondité plus élevée que celle des autres (ou simplement une fécondité élevée), cette relation n'est pas clairement établie. Premièrement, la mesure de la pauvreté est variable selon les auteurs, et il n'y a pas de consensus sur la façon de la mesurer. Or le choix de celle-ci influence clairement, du moins dans certains cas, le sens de la relation. Lipton note à ce sujet que « le fait de mesurer la pauvreté par les dépenses par personne ou par ménage identifie rarement les mêmes personnes ou ménages comme pauvres » [33, p. 59]. Les exemples de Krishnaji (cf. première partie) montrent également qu'utiliser le revenu total ou le revenu par personne comme indicateur de pauvreté change l'interprétation de la relation pauvreté-fécondité. Deuxièmement, l'échelle à laquelle est abordée cette relation et la relative homogénéité du contexte sont des éléments dont il faut tenir compte dans la comparaison, et la généralisation, des relations. Mesurer la relation pauvreté-fécondité au niveau de quelques villages en milieu rural en Inde ou au niveau du Brésil tout entier est difficilement comparable, notamment parce que les riches ici risquent d'être pauvres là. Il est possible que le fait d'être plus pauvre que les autres, en ayant toutefois accès aux ressources essentielles, soit aussi important dans l'analyse des relations entre pauvreté et fécondité que le fait d'être pauvre absolument (ne pas avoir accès aux ressources essentielles). Il s'agit alors d'aborder la pauvreté non seulement comme un état de privation, mais également comme un problème d'inégalité et d'exclusion. Au-delà des problèmes de mesure, ces catégories ne renvoient pas aux mêmes pauvretés, des pauvretés dont les causes peuvent être différentes, et qui se développent dans des contextes différents.

Aussi, dans les approches explicatives que nous avons rencontrées, il apparaît à diverses reprises que le contexte a une importance cruciale (que ce soit au niveau des fortes mortalités, de la structure du marché du travail, des possibilités d'instruction ou encore de la disponibilité des moyens contraceptifs, des services sanitaires) pour expliquer les fécondités élevées des pauvres, ou encore les déclinés de fécondité parmi

ceux-ci. Il importe donc clairement d'en tenir compte, et nous pensons que « le contexte plus large de la pauvreté est d'une importance suprême » [6, p. 16]. Les interactions entre les caractéristiques individuelles et les variables contextuelles doivent être prises en considération pour interpréter les comportements en matière de fécondité. Tenir compte du contexte permettrait également, selon nous, de mieux faire le tri entre les arguments qui peuvent expliquer des différences de fécondité entre les pauvres et les autres, et ceux qui ne permettent que de rendre compte des fécondités élevées d'une population dans un même contexte.

Finalement, au terme de cette revue, de nombreuses questions restent en suspens, notamment celle de la pertinence de la pauvreté comme élément explicatif des fécondités élevées. Notre sentiment à ce propos est que trop souvent, l'apport de la variable pauvreté dans l'analyse des relations pauvreté-fécondité se limite à un niveau très élémentaire de passe-partout de l'explication. Il nous semble toutefois que c'est en conceptualisant la pauvreté de manière complexe qu'une telle approche peut se révéler réellement intéressante, en reconnaissant qu'il n'existe pas une pauvreté mais des pauvretés. En bref, comprendre les pauvretés, en désagrégeant divers éléments nous paraît essentiel. Basu, à propos des relations entre femmes, pauvreté et fécondité, suggère de s'intéresser aux variables intermédiaires de la pauvreté afin de « chercher les liens entre les caractéristiques des femmes et leurs comportements démographiques, et s'intéresser aux interrelations entre la pauvreté et ces caractéristiques pertinentes du point de vue du comportement démographique » [6, p. 15]. Il nous paraît également essentiel de comprendre les causes de ces pauvretés dans des contextes particuliers, afin de tenir compte des contraintes individuelles, familiales et institutionnelles qui pèsent sur l'acquisition de certains biens et capitaux (terres, instruction, etc.), la transformation de capitaux, l'accès à certains services (santé, planification familiale), etc., et les implications qu'elles ont sur la fécondité.

## Bibliographie

1. AMIN R., AHMED A.U., AHMED M., CHOWDHURY J., « Poor Women's Participation in Income-Generating Projects and Their Fertility Regulation in Rural Bangladesh : Evidence from a Recent Survey. », *World Development*, 1994, vol. 22, n° 4, 1994, p. 555-565.
2. ANAND S., MORDUCH J., « Population and Poverty. », *Seminar on Demography and Poverty*, Florence, 2-4 march 1995, IUSSP, Liège, 1995.
3. ARGÜELLO O., « Pobreza y Fecundidad en Costa Rica. », *Notas de Poblacion*, Año XI, 1983, n° 32, p. 9-54.
4. ARTHUR B.W., MCNICOLL G., « An analytical survey of population and development in Bangladesh. », *Population and Development Review*, 1978, vol. 4, n° 1, p. 23-80.
5. BASU A.M., « Birth Control by Assetless Workers in Kerala : The Possibility of a Poverty Induced Fertility Transition. », *Development and Change*, 1986, vol. 17, p. 265-282.
6. BASU A.M., « Women, Poverty and Demographic Change : Some Possible Interrelationships over Space and Time. », *Seminar on Women, Poverty and Demographic Change*, Oaxaca, Mexico 25-28 october 1994, IUSSP, Liège, 1995.
7. BIRDSALL N., « Population Growth and Poverty in the Developing World. », *Population Bulletin*, 1980, vol. 35, n° 5.
8. BIRDSALL N., « Government, Population and Poverty : A 'Win-Win' Tale. », In : LINDAHL-KIESSLING K., LANDBERG H. Eds., *Population, Economic Development, and the Environment*, Oxford University Press, Oxford, 1994, p. 173-198.
9. CAIN M., « Risk and Fertility : A Reply to Robinson. », *Population Studies*, 1986, vol. 40, n° 2, p. 299-304.
10. CAIN M., MOZUMDER K.A., « Labour Market Structure and Reproductive Behaviour in Rural South Asia. », In : RODGERS G., STANDING G. Eds., *Child Work, Poverty and Underdevelopment*, ILO, Geneva, 1981, p. 245-287.
11. COHEN B., HOUSE W.J., « Demographic Behaviour and Poverty : Micro-level Evidence from Southern Sudan. », *World Development*, 1994, vol. 22, n° 7, p. 1031-1044.

12. DE JANVRY A., GARRAMON C., « The Dynamics of Rural Poverty in Latin America. », *The Journal of Peasant Studies*, 1977, vol. 4, p. 206-216.
13. DAS GUPTA P., « An Inquiry into Well-Being and Destitution. », *Oxford University Press*, Oxford, 1993, 661 p.
14. DAS GUPTA P., « Population, Poverty and the Local Environment. », *Scientific American*, february 1995, p. 26-31.
15. DHARMALINGAM A., « Agrarian Structure and Population in Indi. », *Economic and Political Weekly*, June 29 1991, p. A-46-A-65.
16. DHARMALINGAM A., « The social context of family size preference and fertility behaviour in a South Indian village. », *Genus*, 1996, vol. LII, n° 1-2, p. 83-104.
17. EPSTEIN T.S., « Population Growth and its Social Dimensions. », In : EPSTEIN T.S., JACKSON D. Eds., *The Paradox of Poverty*, McMillan, Delhi, 1975, p. 3-25.
18. FONG M.S., « Population Dynamics and Rural Poverty. », *Genus*, 1985, vol.XLI, n° 3-4, p. 141-155.
19. GOPALAN C., « Population Problem : Need for a total view. », *Economic and Political Weekly*, August 18 1990, p. 1827-1830.
20. HANSEN S., « Population and the Environment. », *African Development Review*, 1992, vol. 4, n° 2, p. 118-164.
21. HAWTHORN G., « Introduction, Special Issue on Population and Development. », *Journal of Development Studies*, 1978, vol. 14, p. 1-21.
22. HEWITT T., SMYTH I., « Is the World Overpopulated ? ». In : ALLEN T., THOMAS A. Eds., *Poverty and Development in the 1990's*, Oxford University Press – The Open University, Oxford, 1992, p. 78-96.
23. IRFAN M., « Poverty, Class Structure and Household Demographic Behaviour in Rural Pakistan. », In : RODGERS G. Ed., *Population Growth and Poverty in Rural South Asia*, Sage, New Delhi, 1989, p. 76-120.
24. ISIUGO-ABANIHE U.C., « Child Fosterage in West Africa. », *Population and Development Review*, 1985, vol. 11, n° 1, p. 53-73.
25. JOSHI H., DAVID P., « The social and economic context of fertility. », *Actes du séminaire de Sienne*, 22-24 avril 1996, Volume 2, DSD/CEPED, Roma/Paris, 1996, p. 89-128.
26. KABIR M., RAHMAN M.B., « Rural Poverty and Demographic Change : Evidence from Village-Based Women in Development Programs. », *Seminar on Women, Poverty and Demographic Change, Oaxaca, Mexico 25-28 october 1994*, IUSSF, Liège, 1995.
27. KAMUZORA C.L., « High Fertility and the Demand for Labour in Peasant Economies : The Case of Bukoba District, Tanzania. », *Development and Change*, 1984, vol. 15, p. 105-124.
28. KRISHNAJI N., « Poverty and Family size. », *Social Scientist*, 1980, vol. 9, n° 4, p. 22-35.
29. KRISHNAJI N., « Pauperising Agriculture : Studies in Agrarian Change and Demographic Structure. », *Sameeksha Trust/ Oxford University Press*, Bombay, 1992, 259 p.
30. KRISHNAJI N., « Family Size and Wealth- Standing Chayanov on his Head in the Indian Context. », *The Journal of Peasant Studies*, 1995, vol. 22, n° 2, p. 261-278.
31. LAPPE F.M., SCHURMAN R., « Taking Population Seriously. », *The Institute for Food and Development Policy*, San Francisco, 1988, 87 p.
32. LINDAHL-KIESSLING K., LANDBERG H., « Population, Economic Development, and the Environment. », *Oxford University Press*, Oxford, 1994, 284 p.
33. LIPTON M., « Demography and Poverty. », *World Bank Staff Working Paper*, The World Bank, Washington D.C., 1983, n° 623, 127 p.
34. LIPTON M., « Population and Poverty : How do they interact ? », *Seminar on Demography and Poverty*, Florence 2-4 March 1995, IUSSF, Liège, 1995.
35. LIVI-BACCI M., « Introduction : Poverty and Population. », *Seminar on Demography and Poverty*, Florence 2-4 march 1995, IUSSF, Liège, 1995.
36. LOCOH T., « Paupérisation et transitions démographiques en Afrique sub-saharienne. », In : TABUTIN D. et al. Eds., *Transitions démographiques et sociétés – Chaire Quetelet 1992*, Academia – L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 1995, p. 381-400.

37. MALONEY C. et al., « Beliefs and Fertility in Bangladesh. », *International Centre for Diarrhoeal Disease Research*, Dacca, 1981.
38. MERTENS W., « Population Growth and Economic Development. », *UNFPA Global Programme*, 1993.
39. MINK S.D., « Poverty, Population and the Environment. », *World Bank Discussion Papers*, The World Bank, Washington D.C., 1993, n° 189, 49 p.
40. MKANGI G.C., « Education, Poverty and Fertility among the Wataita of Kenya. », In : EPSTEIN T.S., JACKSON D. Eds., *The Feasibility of Fertility Planning*, Pergamon Press, London, 1977, p. 173-182.
41. NAG M., « Sex, Culture and Human Fertility : India and the United States. », *Current Anthropology*, 1972, vol. 13, n° 2, p. 231-267.
42. ROBINSON W.C., « High Fertility as Risk-Insurance. », *Population Studies*, 1986, vol. 40, n° 2, p. 289-298.
43. RODGERS G., « Poverty and Population : Approaches and Evidence. », *ILO*, Geneva, 1984, 213 p.
44. RODGERS G., « An Overview. », In : RODGERS G. Ed., *Population Growth and Poverty in Rural South Asia*, Sage, New Delhi, 1989, p. 9-26.
45. RODGERS G., GUPTA S., SHARMA A.N., SHARMA B., « Demographic Patterns and Poverty among Households in Rural Bihar. », In : RODGERS G. Ed., *Population Growth and Poverty in Rural South Asia*, Sage, New Delhi, p. 27-74.
46. SCHMINK M., « Household Economic Strategies : Review and Research Agenda. », *Latin American Research Review*, 1984, vol. XIX, n° 3, p. 87-101.
47. SCHNAIBERG A., REED D., « Risk, Uncertainty and Family Formation : The Social Choice of Poverty Groups. », *Population Studies*, 1972, vol. 28, n° 3, p. 513-533.
48. SCHOEMAKER J.F., « Pauvreté et procréation dans les bidonvilles d'Asuncion. », *Revue Internationale d'Action Communautaire*, 1987, 17/57, p. 37-42.
49. SIMANCAS L.C., « Pobreza y Fecundidad. », In : SIMANCAS L.C., BRIZUELA F., RUOTI M., CAIRO A., CARMONA A. Eds., *Pobreza y Fecundidad en areas marginales de Asuncion*, EFACIM-CIID, Asuncion, 1989, p. 19-29.
50. SINGH S., MONTEIRO M., « Levels of Childbearing, Contraception and Abortion in Brazil : Differentials by Women's Poverty Status. », *Seminar on Women, Poverty and Demographic Change*, Oaxaca-Mexico 25-28 October 1994, IUSSP, Liège, 1995.
51. TABUTIN D., « Les transitions démographiques en Afrique Sub-Saharienne. Spécificités, changements... et incertitudes. », *Communication sollicitée pour le Congrès Général de la Population*, Beijing, Octobre 1997, UIESP, 1997, 26 p.
52. VIMARD P., « Transitions démographique et familiale. Une relecture des théories à la lumière de la crise. », *Communication aux secondes journées scientifiques du réseau démographie de l'AUFELF-UREF*, Ouagadougou, 13-15 Novembre 1996.
53. VLASSOFF M., « Economic Utility of Children and Fertility in Rural India. », *Population Studies*, 1982, vol. 38, n° 1, p. 45-60.
54. WORLD BANK, « Population Change and Economic Development. », *The World Bank/Oxford University Press*, New York, 1985, 193 p.
55. ZEITLIN M., WRAY J., STANBURY J., « Physiological Interactions Between Nutrition and Population Growth. », In : ZEITLIN M. Ed., *Nutrition and population growth, the delicate balance*, Gunn & Hain, Oelgeschlager, 1982, p. 5-45.

# 7. ESSAI DE CONSTRUCTION D'UN PROFIL DE PAUVRETÉ DES MÉNAGES À OUAGADOUGOU À PARTIR DES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT

Jean-François Kobiané<sup>1</sup>

*La question de l'habitat est de plus en plus cruciale dans les grandes villes de l'Afrique au sud du Sahara, notamment à Ouagadougou. La forte croissance urbaine à laquelle s'ajoutent les conséquences des mesures d'austérité économique des deux dernières décennies, font que les gouvernements ont encore plus de difficultés à répondre à la demande en matière d'habitat. Pour les ménages dont le pouvoir d'achat est en baisse, alors que le coût des terrains et les prix des matériaux de construction sont en hausse, il est également difficile d'accéder à un habitat de qualité. Dans un tel contexte, ce sont les plus démunis qui se retrouvent de plus en plus dans des habitats précaires, dans ces zones où il n'existe généralement pas d'infrastructures et de services (eau, électricité, voirie, etc.).*

*L'habitat devenant ainsi un facteur d'exclusion sociale, ne peut-il pas à côté des méthodologies classiques de détermination du niveau de vie des ménages (qui utilisent généralement le revenu ou la consommation des ménages, d'ailleurs difficiles à appréhender) être un indicateur de pauvreté surtout en milieu urbain ? C'est à cette question que tente de répondre la présente étude : construire un profil de pauvreté des ménages à Ouagadougou à partir des caractéristiques de l'habitat.*

*Deux dimensions principales de l'habitat (modernité et salubrité) sont identifiées, à partir desquelles une classification des ménages en cinq classes a été faite.*

*Si les résultats auxquels l'étude aboutit montrent que l'habitat permet de distinguer les « plus riches » et les plus « pauvres », il reste qu'en ce qui concerne les classes intermédiaires, il est moins aisé de faire la distinction entre « riches » et « pauvres ». Les chefs de ménage jeunes sont un groupe particulièrement vulnérable en matière d'habitat, et les politiques de lutte contre la pauvreté devraient en tenir compte.*

1. INSD, Ouagadougou, Burkina Faso. Institut de démographie-UCL, Louvain-la-Neuve, Belgique. L'auteur remercie ses collègues Idrissa Kaboré et Youssouf Lingani (INSD), Etienne Kouton et Gervais Béninguissé (Institut de démographie-UCL) pour leurs observations.

L'un des mérites de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, encore appelée Habitat, qui s'est tenue à Vancouver en juin 1976, est d'avoir entraîné de nombreux gouvernements, notamment dans le tiers monde, à accorder plus d'attention à la question de l'habitat [2]. Dans ses grandes lignes stratégiques, la Conférence suggérait aux gouvernants de mettre l'accent sur l'amélioration des bidonvilles, plutôt que leur démolition, sur l'aménagement de lotissements à vendre et à louer, ainsi que la construction de logements publics pour les économiquement faibles [2].

Une évaluation du suivi des recommandations d'Habitat faite auprès de 17 pays en développement au début des années quatre-vingt, révèle que les programmes de lotissements semblent avoir davantage réussi. Par contre, les logements publics ont été soit construits en nombre trop limité, parce qu'ils étaient fortement subventionnés, soit, dans le cas contraire, peu accessibles aux plus démunis parce qu'ils étaient trop chers [2].

En somme, malgré les efforts déployés jusque-là, peu nombreuses sont les autorités et les populations des pays en développement qui ne soient pas confrontées au problème de l'habitat. Ce problème est encore plus décisif en milieu urbain, où du fait de la forte pression démographique mais aussi des difficultés économiques, les autorités publiques et surtout celles chargées de la gestion urbaine, ont du mal à répondre à la demande d'espaces lotis, de logements, d'accès aux réseaux (eau ou électricité par exemple), etc. Nombreuses sont les villes du tiers monde qui s'étalent au-delà de leur site naturel, ce qui rend l'établissement de l'infrastructure et des services dans les nouveaux espaces occupés, très onéreux [6]. Pour les ménages, il est encore plus difficile aujourd'hui de se procurer un logement dans un espace viabilisé, compte tenu de la flambée des prix du terrain et des matériaux de construction alors que dans le même temps leur pouvoir d'achat est en baisse. En Afrique, comme en Amérique Latine et en Asie, plus de la moitié des pauvres n'ont pas les moyens de se procurer un habitat, même à vil prix [14]. On assiste alors à une prolifération des quartiers spontanés qui, dans de nombreux cas, sont des bidonvilles.

A Ouagadougou, ces quartiers spontanés représentaient 65% de la population et occupaient 71% de la superficie urbaine en 1983 [13]. Ces chiffres ont sans doute évolué entre temps compte tenu du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme adopté en 1984 et du programme de lotissement massif entrepris par le Programme Populaire de Développement au cours de la même période. Mais la forte croissance démographique de la ville estimée à près de 8% par an [8] et la suspension depuis quelques années des opérations de lotissements laissent penser que les problèmes sont encore d'actualité. Autre phénomène auquel on assiste à Ouagadougou, mais certainement aussi dans d'autres villes africaines, c'est la spéculation foncière. Des ménages propriétaires de parcelles dans les zones loties et dans l'impossibilité de les mettre en valeur, les revendent à des personnes plus nanties [13] et vont grossir l'effectif de la population des quartiers périphériques.

Il ressort de tout ce qui précède que l'habitat qui est de plus en plus tributaire de l'économie<sup>1</sup>, est fortement lié à la pauvreté. Peut-on alors à partir de l'habitat faire une distinction nette entre les ménages pauvres et les autres, notamment dans le contexte de la ville de Ouagadougou ? Arriver à construire un indicateur de pauvreté des ménages à partir des caractéristiques de l'habitat serait également une solution palliative aux difficultés généralement rencontrées dans l'estimation des indicateurs classiques tels que le revenu et la consommation. Tel est l'objectif de cette étude qui, après la présentation de la méthodologie, s'articule autour de deux points : la construction d'une typologie des ménages sur la base des principaux aspects de l'habitat et l'évaluation de cette typologie comme pouvant rendre compte de la pauvreté des ménages.

1. On est loin de la période des années soixante où l'on incitait les fonctionnaires de l'État à occuper certains terrains (nouveaux quartiers à l'époque).



## Source des données et méthodologie

### Source des données

Les données que nous utilisons sont issues de l'*Enquête prioritaire : Étude sur les conditions de vie des ménages*. Cette enquête réalisée en 1994/95 par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), s'inscrit dans le cadre du Projet Dimensions Sociales de l'Ajustement Structurel et a été financée par la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Gouvernement du Burkina Faso. Elle a porté sur un échantillon stratifié et représentatif de 8 700 ménages au niveau national dont 1 620 à Ouagadougou. Le questionnaire de type ménage comporte au total treize sections parmi lesquelles une section « logement et confort ».

### Méthodologie

#### Définition de l'habitat

Une analyse portant sur les caractéristiques de l'habitat suppose une délimitation claire du contenu du concept qui peut avoir plusieurs définitions. Pour Le Petit Larousse illustré [11], l'habitat est « l'ensemble des conditions, des faits relatifs à l'habitation, au logement ». Dans le Vocabulaire des sciences sociales, Foulquié [4] définit l'habitat comme étant une « portion de territoire dans laquelle séjourner et à laquelle sont adaptés, non seulement des hommes, mais encore des espèces animales. L'habitat, qui en plus de l'habitation proprement dite, comporte l'environnement, fait l'objet de l'écologie ». La première définition met en exergue la prédominance de l'habitation dans l'habitat, la seconde considère un espace plus large et souligne qu'en plus de l'habitation il faut considérer l'environnement. Pour l'*Encyclopædia Universalis* [3] « L'habitat n'est pas qu'un toit-abri, foyer ou logis, mais un ensemble socialement organisé. Il permet à l'homme de satisfaire ses besoins physiologiques, spirituels et affectifs ; il le protège des éléments hostiles et étrangers ». Cette dernière définition et celle que proposent Anizon et Popesco [1] dans une étude comparative du coût de l'habitat dans cinq pays d'Afrique (Algérie, Maroc, Madagascar, Mali et Sénégal) semblent plus cadrer avec l'objectif et les données de l'étude. Ces deux derniers auteurs distinguent ainsi dans l'habitat les infrastructures et la superstructure : les infrastructures comprennent la voirie (y compris les eaux de pluies), l'accès aux réseaux d'eau potable, d'électricité, d'éclairage public, le système d'évacuation des eaux usées, le terrassement des parcelles et de la voirie ainsi que le parcellaire (c'est-à-dire la surface bâtie) ; la superstructure a trait au principe de construction de l'habitation (construction par des professionnels du bâtiment ou auto-construction) et aux matériaux de construction.

#### Variables d'étude

Dans les données que nous utilisons, il n'y a pas d'information sur la voirie, le terrassement des parcelles, les surfaces bâties. Les données sur l'habitat se limitent à l'accès des ménages aux réseaux d'eau potable et d'électricité, aux sanitaires, au système d'évacuation des eaux usées, aux matériaux de construction de l'habitation, au statut d'occupation (tab. 1). La densité d'occupation de l'habitation (nombre moyen de personnes par pièce) a été calculée pour rendre compte du degré de promiscuité dans lequel vivent les membres du ménage. La variable « nature du toit » a été omise de l'étude compte tenu de la prédominance des habitations couvertes de tôle (93,1%).

Tableau 1 : Répartition des caractéristiques de l'habitat

Variables/modalités	Libellés	Effectifs	%
<i>Nature des murs</i>			
BPP	Béton/pierres/parpaings	298	23,4
SEDU	Semi-dur	341	26,7
BANC	Banco	636	49,9
<i>Matériau du sol</i>			
CARR	Carrelage	52	4,1
CIME	Ciment	1 130	88,6
TEBA	Terre battue	93	7,3
<i>Lieux d'aisances</i>			
WC	Toilettes avec chasse d'eau	54	4,2
LAPR	Latrines privées	729	57,2
LACO	Latrines communes	400	31,4
NATU	Dans la nature	92	7,2
<i>Évacuation des ordures</i>			
POUB	Poubelle	289	22,7
TAS	Tas d'immondices	513	40,2
FOSS	Fosse	261	20,5
DECH	Décharge publique	123	9,6
AUTE	Autre mode d'évacuation	89	7,0
<i>Type de douche</i>			
DACO	Douche avec conduite	81	6,4
DSCO	Douche sans conduite	1 015	79,6
DOPU	Douche publique	109	8,5
AUTD	Autre type de douche	70	5,5
<i>Source d'approvisionnement en eau</i>			
PUIT	Puits	136	10,7
FORA	Forage	66	5,2
FONT	Fontaine publique + robinet commun	837	65,6
ROBI	Robinet intérieur propre	236	18,5
<i>Source d'énergie pour la cuisson</i>			
BOIS	Bois	1 006	79,0
GAZ	Gaz	109	8,5
CHAR	Charbon	59	4,6
AUCU	Autre	101	7,9
<i>Source d'énergie pour l'éclairage</i>			
PECL	Pétrole	970	76,1
ELEC	Électricité	305	23,9
<i>Statut d'occupant</i>			
PROP	Propriétaire	968	75,9
LOCA	Locataire	195	15,3
LOGE	Logé gratuitement	112	8,8
<i>Nombre moyen de personnes par pièce</i>			
NPM1	Moins d'une personne par pièce	93	7,3
NPM2	Entre 1 et 2 personnes par pièce	699	54,8
NPM3	Plus de 3 personnes par pièce	483	37,9
N total = 1 275 ménages			

Toutes les modalités faiblement représentées, c'est-à-dire ayant un effectif inférieur à 50, ont été regroupées sous la rubrique « Autre ».

### Méthodes d'analyse

Deux méthodes d'analyse multidimensionnelle sont utilisées dans cette étude : l'analyse (factorielle) des correspondances multiples et la classification ascendante hiérarchique. La première est une technique de réduction factorielle qui permet d'avoir une vue globale des variables de base en mettant en évidence les liaisons,

ressemblances ou différences [18]. La matrice de données est un tableau disjonctif complet ou tableau binaire, dans lequel chaque individu-ligne a la valeur 0 ou 1 pour chaque variable/modalité-colonne. La seconde effectuée des regroupements d'individus sur la base de comportements ou caractéristiques semblables (ou des regroupements de variables sur la base d'individus semblables) permettant ainsi de préciser les résultats de l'analyse factorielle [10, 18].

## Une typologie des ménages à partir des caractéristiques de l'habitat

### Les principales dimensions de l'habitat

Pour l'interprétation des résultats de l'analyse des correspondances multiples, on se limite généralement aux deux premiers axes factoriels. Cependant, lorsque deux valeurs propres successives sont sensiblement égales, il est difficile d'interpréter isolément chacun des axes correspondant, parce que ceux-ci forment en réalité un sous-espace propre, c'est-à-dire rendent compte d'un même aspect ou dimension de l'ensemble étudié [18]. C'est le cas ici avec les axes 2 et 3. Aussi, l'interprétation des résultats se basera sur les trois premiers axes qui expliquent en tout 31,4%<sup>1</sup> de l'inertie totale (tab. 2).

**Tableau 2 : Valeurs propres et pourcentages d'inertie expliquée par les six premiers axes dans l'analyse des correspondances sur les caractéristiques de l'habitat**

Axes	Valeurs propres	Inertie (%)	Cumul (%)
1	0,405	16,2	16,2
2	0,199	8,0	24,2
3	0,181	7,2	31,4
4	0,137	5,5	36,9
5	0,127	5,1	42,0
6	0,115	4,6	46,6

Les variables ou points qui contribuent le plus au premier axe<sup>2</sup> ont essentiellement trait aux matériaux de construction du logement, aux sanitaires, aux énergies utilisées (pour la cuisson et l'éclairage) et à la source d'approvisionnement en eau de boisson (tab. 3).

Au regard du signe des coordonnées des points considérés et en observant la représentation graphique du premier plan factoriel (fig. 1), on relève une opposition entre deux groupes de ménages sur le premier axe : d'une part des ménages dont les murs de l'habitation sont davantage faits de béton, de pierres et de parpaings (BPP), le sol fait de carrelage (CARR), disposant de toilettes avec chasse d'eau (WC), de douche avec conduite (DACO), de poubelle pour l'évacuation des ordures (POUB), de robinet intérieur propre (ROBI), utilisant l'électricité pour l'éclairage (ELEC) et le gaz pour la cuisson des aliments (GAZ) ; d'autre part des ménages qui utilisent le pétrole comme source d'énergie pour l'éclairage (PECL), dont les murs de l'habitation sont faits de banco (BANC) et qui partagent un robinet ou ont recours aux fontaines publiques pour l'approvisionnement en eau de boisson (FONT).

1. Les tableaux logiques sur lesquels portent les analyses de correspondances multiples sous-estiment les pourcentages d'inertie. « Ils donnent une mesure pessimiste de l'information apportée par un axe » [18].

2. La règle utilisée pour déterminer les points qui contribuent le plus à un axe donné, est celle qui consiste à considérer comme tels tous les points dont la contribution à l'axe est supérieure ou égale à la contribution moyenne (qui est égale à la contribution totale divisée par le nombre de variables). Dans le cas présent cette contribution moyenne est de 28,57%.

**Tableau 3 : Contribution et niveau de corrélation des points contribuant le plus à l'axe 1 suivant le signe des coordonnées**

Coordonnées positives	Contribution (%)	Niveau de corrélation	Coordonnées négatives	Contribution (%)	Niveau de corrélation
ROBI	117	+0,76	PECL	32	-0,73
DACO	116	+0,71	BANC	28	-0,48
WC	115	+0,70	FONT*	19	-0,47
ELEC	102	+0,73			
CARR	84	+0,59			
BPP	79	+0,65			
GAZ	76	+0,58			
POUB	51	+0,52			
LOCA	39	+0,43			

\* : Point illustrant l'axe ; c'est-à-dire que bien que n'ayant pas une contribution supérieure ou égale à la moyenne, est fortement corrélé à l'axe.

En définissant le caractère « moderne » de l'habitat par les matériaux de construction du logement (murs et sol), les sanitaires (lieux d'aisances et douche), le mode d'approvisionnement en eau de boisson, la source d'énergie pour la cuisson des aliments et la source d'énergie pour l'éclairage, le premier groupe correspond à un habitat de type moderne, dans lequel on retrouverait davantage les ménages de haut standing. Par contre, dans le second groupe de ménages, où le pétrole est la source d'énergie pour l'éclairage et le banco le matériau de construction des murs, il s'agit d'un habitat que nous qualifions de « traditionnel ». Aussi, ce premier axe ou facteur rend compte de la dimension *modernité* de l'habitat.

L'examen du plan factoriel composé des axes 2 et 3 (fig. 2) permet d'appréhender la seconde dimension importante de l'habitat. Les variables qui contribuent le plus à la construction de ces deux axes sont surtout en rapport avec les sanitaires (tab. 4).

**Tableau 4 : Contribution et niveau de corrélation des points contribuant le plus aux axes 2 et 3 suivant le signe des coordonnées**

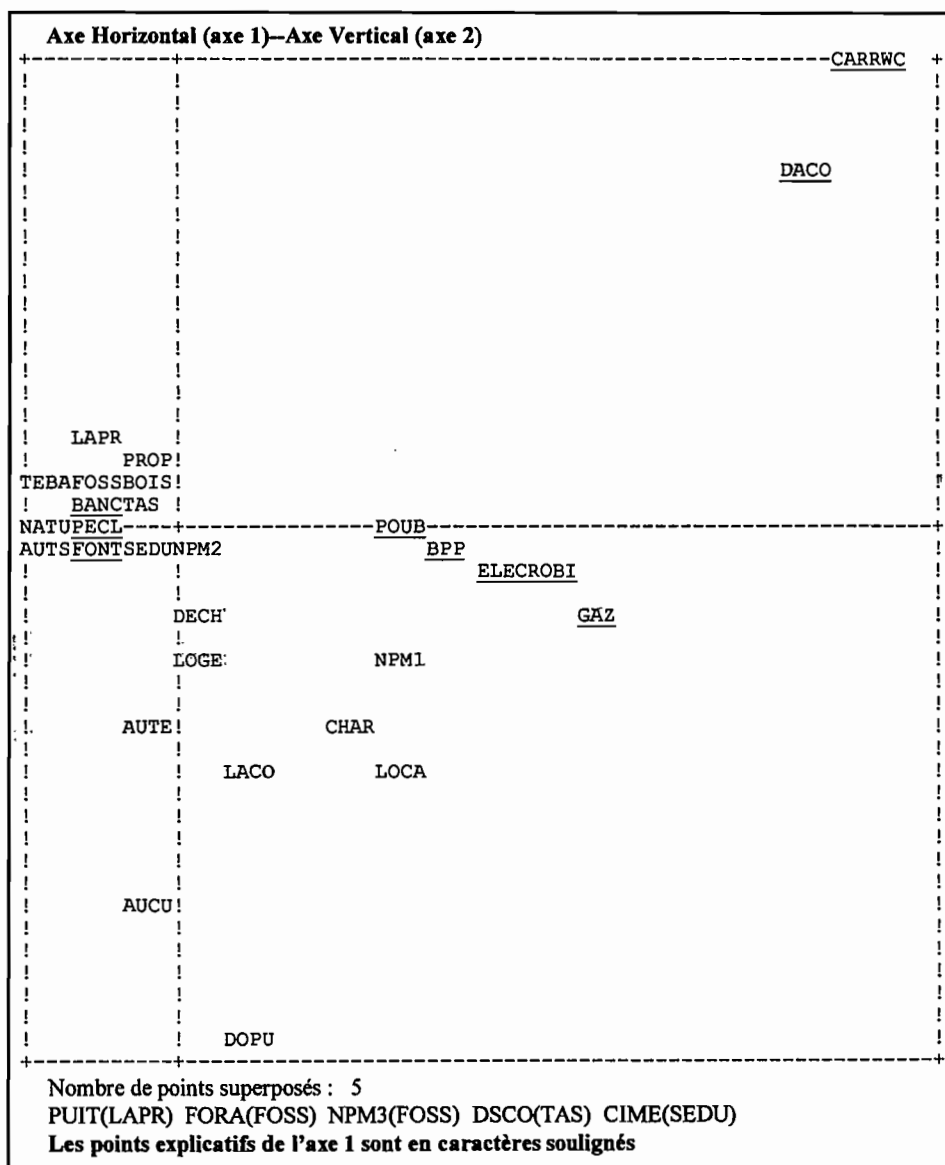
Axe 2					
Coordonnées positives	Contribution (%)	Niveau de corrélation	Coordonnées négatives	Contribution (%)	Niveau de corrélation
WC	88	+0,43	DOPU	195	-0,65
CARR	86	+0,42	LACO	165	-0,69
DACO	71	+0,39	AUCU	103	-0,47
LAPR	47	+0,47	LOCA	76	-0,42
PROP*	26	+0,46			
BOIS*	25	+0,49			
Axe 3					
AUTD	194	+0,61	DSCO	51	-0,67
NATU	179	+0,59	LAPR	29	-0,35
AUTE	122	+0,49			
AUCU	70	+0,37			
WC	54	+0,32			
TEBA	47	+0,30			
DACO	44	+0,29			
CARR	44	+0,29			

\* : Points illustratifs.

Trois groupes de variables toutes en rapport avec les sanitaires (exceptée CARR) peuvent être observés sur la figure 2. Un premier groupe de variables comprend WC (toilettes avec chasse d'eau), CARR (carrelage pour le sol) et DACO (douche avec conduite). Un deuxième groupe de variables est composé de LACO (latrines

communes), de LAPR (latrines privées) et de DSCO (douche sans conduite) ; groupe plus proche de l'origine du repère, ce qui témoigne de la prédominance de ces caractéristiques dans l'habitat urbain. Enfin, le troisième groupe comprend NATU (nature comme lieux d'aisances), AUTD (autre type de douche) et AUTÉ (autre mode d'évacuation des ordures).

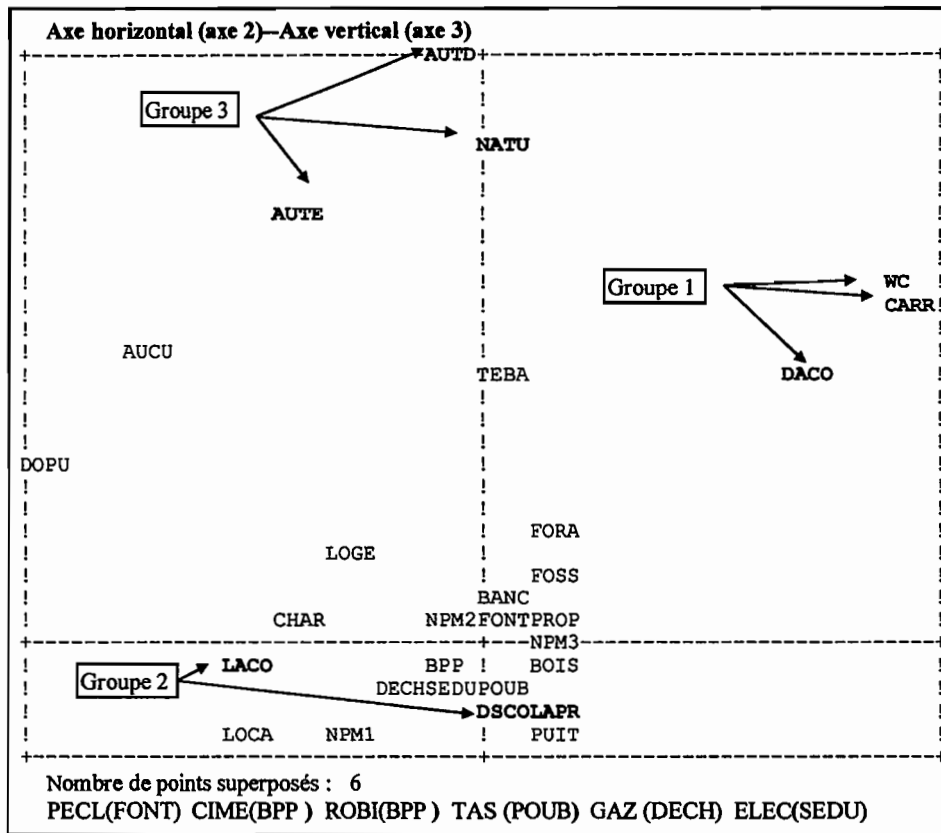
**Figure 1 : Représentation graphique du premier plan factoriel des caractéristiques de l'habitat**



Les différences entre ces trois groupes mettent en exergue deux aspects des sanitaires : l'environnement physique dans lequel on retrouve les sanitaires et la qualité de l'équipement sanitaire. En effet, dans le premier groupe les sanitaires sont situés à l'intérieur de la maison, dans le deuxième groupe ils sont davantage situés dans la cour et dans le troisième groupe c'est la nature qui sert de sanitaires. Les risques

d'insalubrité et de propagation de germes infectieux sont plus élevés lorsqu'on passe du premier au troisième groupe. La qualité des équipements sanitaires intervient également lorsqu'on compare les deux premiers groupes : dans le premier groupe, l'existence d'un système d'évacuation (chasse d'eau, conduite) permet de déverser les déchets à l'extérieur de l'habitation dans des fosses couvertes. Dans le groupe intermédiaire où ce sont des latrines (communes ou privées) et des douches sans conduite, les risques de contacts entre l'homme et les émissions gazeuses, ainsi que les vecteurs infectieux sont plus importants. Les axes 2 et 3 expriment ainsi la dimension *salubrité* de l'habitat.

Figure 2 : Représentation du deuxième plan factoriel composé des axes 2 et 3



### Cinq classes de ménages entre précarité et confort

L'analyse de classification ascendante nous a permis de dégager cinq classes de ménages<sup>1</sup>.

#### Les ménages de la classe 1 (4,4%)

*Habitat de type moderne correspondant davantage à des ménages de haut standing.*

Les matériaux utilisés pour les habitations sont des matériaux solides et modernes : béton, pierres et parpaings pour les murs des habitations (94,6%) et carrelage pour le sol (69,6%). En matière de sanitaires, on retrouve également des équipements modernes et plus salubres : les toilettes avec chasse d'eau (94,6%), les douches avec

1. La détermination du nombre de classes se fait généralement par la lecture de l'arbre des indices de fusion encore appelé dendrogramme. Mais la lecture de celui-ci devient difficile lorsqu'on a un nombre important d'individus à classer. Aussi, nous avons procédé à plusieurs classifications (partitions de 3, 4, 5 et 6 classes) et avons identifié celle qui permet de mieux distinguer les ménages.

conduite dans la totalité des cas (100,0%) et la poubelle pour l'évacuation des ordures (71,4%). Dans leur quasi-totalité les ménages disposent de robinet intérieur propre (94,6%) et d'électricité (96,4%). Près d'un ménage sur deux (42,9%) utilise le gaz pour la cuisson des aliments et la promiscuité n'y est pas courante puisque seulement un ménage sur 9 (17,9%) a en moyenne plus de deux personnes par pièce.

### **Les ménages de la classe 2 (25,5%)**

*Habitat que nous qualifions de semi-moderne destiné en grande partie à la location, et dans lequel la salubrité est moins garantie que dans la classe précédente.*

Si la moitié des habitations ont des murs faits de béton, pierres et parpaings (50,8%), le sol est en ciment comme pour les trois classes suivantes (94,8%). Les ménages sont dans près de la moitié des cas locataires (45,2%), nombreux à partager les latrines (68,9%) et les douches sont souvent sans conduite (79,4%). Les ménages disposent de robinet intérieur propre et d'électricité mais dans une moindre mesure que dans la classe précédente (respectivement 51,1% et 58,8%). Le niveau de promiscuité est le même que dans la classe précédente (17,5% de ménages avec plus de deux personnes par pièce), mais seulement un ménage sur quatre dans cette classe utilise le gaz pour la cuisson (24,0%).

### **Les ménages de la classe 3 (50,7%)**

*C'est la classe prépondérante avec un habitat qu'on pourrait qualifier de traditionnel, correspondant à celui qu'on retrouve dans les anciens quartiers et les quartiers populaires de Ouagadougou. La promiscuité y est grande.*

Les murs des habitations sont faits de banco (60,1%) et le sol est en ciment (92,6%). Les douches sont sans conduite dans la totalité des cas (100,0%) et les latrines sont privées (86,7%). La forte proportion de propriétaires (92,9%)<sup>1</sup> nous indique que cette classe comprend davantage ces familles autochtones autour desquelles la ville s'est étendue progressivement. Limités à un espace de plus en plus restreint, on comprend alors que la densité d'occupation de l'habitation soit très importante dans ces ménages : dans près d'un ménage sur deux (47,8%) il y a plus de deux personnes par pièce. Le bois est la principale énergie pour la cuisson (98,3%) et l'accès aux réseaux d'eau et d'électricité est limité : les ménages s'approvisionnent en eau à la fontaine publique ou partagent un robinet (74,8%) et le pétrole demeure l'énergie utilisée pour l'éclairage (91,8%). Pour l'eau, certains ménages ont recours aux techniques traditionnelles, c'est-à-dire les puits (17,0% des cas).

### **Les ménages de la classe 4 (12,6%)**

*Habitat de type traditionnel qui se situe davantage dans les quartiers spontanés de la périphérie, dans lequel les conditions d'hygiène sont relativement mauvaises.*

Comme dans la classe précédente, le banco est le principal matériau de construction (73,9%) et le ciment le matériau dont est fait le sol (78,9%). Mais la forte proportion des habitations dont le sol est en terre battue (21,1%) montre qu'il s'agit surtout des zones non loties dans lesquelles les ménages évitent généralement de construire avec des matériaux définitifs. En témoigne également la proportion des ménages qui utilisent la nature comme lieux d'aisances (55,9%), ce qui révèle de mauvaises conditions de salubrité. Le réseau d'électricité n'atteint généralement pas ce type d'habitat (98,8% des ménages utilisent le pétrole pour l'éclairage), et même si 81,4% des ménages s'approvisionnent en eau à la fontaine, l'accès à l'eau potable demeure assez difficile dans cette classe. On a également recours aux forages installés à la périphérie pour pallier cette pénurie d'eau (11,8% des ménages).

1. Le statut de propriétaire semble toutefois ne pas être un critère de différenciation importante entre les classes, car dans chacune d'elles les ménages propriétaires sont majoritaires. Ce résultat est caractéristique des burkinabè pour qui l'accès à un logement personnel est une des premières valeurs sociales. L'enquête sur l'habitat urbain réalisée en 1987 révélait que 79,7% des propriétaires avaient acquis leur logement avec leurs économies [7].

### Les ménages de la classe 5 (6,8%)

L'habitat y est de type traditionnel, les conditions d'hygiène sont relativement moins mauvaises que dans la classe 4, mais les ménages de cette classe semblent être économiquement très faibles.

C'est toujours le banco et le ciment qui prédominent (respectivement 67,4% et 91,9% des cas). Les latrines sont communes (89,5%) et les douches sont publiques ou communes (75,6%). Dans cette classe 64,0% des ménages utilisent une source d'énergie pour la cuisson autre que le bois, le gaz, le charbon, le pétrole et l'électricité (modalités prévues dans le questionnaire). Il peut alors s'agir de ménages de taille réduite (une ou deux personnes comme dans le cas de certains jeunes migrants ou de certains élèves et étudiants) qui préfèrent prendre leur repas en dehors de l'habitation, ou encore — situation assez plausible — de ménages qui pour des raisons économiques ne peuvent acheter le bois ou le charbon et tous les aliments nécessaires à la cuisson des repas à domicile, et trouvent alors plus avantageux d'acheter les repas chez les vendeuses de mets qu'on rencontre un peu partout dans la ville. Par ailleurs, un ménage sur cinq (19,8%) est logé gratuitement, ce qui peut être un signe de vulnérabilité.

A partir de cette description des classes, on peut affecter un profil de pauvreté à chaque groupe de ménages (tab. 5).

Tableau 5 : Profil de pauvreté et poids des classes

Classes	Profil	Effectifs	%
Classe 1	Ménages « très nantis »	56	4,4
Classe 2	Ménages « nantis »	325	25,5
Classe 3	Situation intermédiaire	647	50,7
Classe 4	Ménages « pauvres »	161	12,6
Classe 5	Ménages « très pauvres »	86	6,8
Total		1 275	100,0

### L'habitat est-il un indicateur de pauvreté à Ouagadougou ?

La pauvreté est généralement définie comme la situation dans laquelle une partie de la population dans une société donnée ne peut satisfaire ses besoins essentiels [15] ou encore ne peut atteindre un niveau minimum de bien-être [5, 16]. Les notions de besoins essentiels ou de bien-être étant variables d'une société à une autre, il en va de même de celle de la pauvreté. En termes de mesure de la pauvreté, deux approches sont le plus souvent utilisées : l'*approche absolue* qui consiste à déterminer un seuil minimal encore appelé ligne de pauvreté, et à considérer comme pauvres tous ceux qui se situent en dessous de cette ligne ; l'*approche relative* dans laquelle sur une échelle de niveau de vie (par exemple la distribution des revenus) on considérera comme pauvres ceux qui se situent au bas de l'échelle, par exemple les 40% situés en bas de l'échelle [5, 9]. Quelle que soit l'approche, la mesure pose le problème du choix de l'identifiant, c'est-à-dire de la variable qui va servir à mesurer la pauvreté : est-ce le revenu des ménages, si difficile à appréhender surtout dans les économies africaines ? ou, est-ce la consommation ou les dépenses dont une bonne partie se fait en dehors de l'économie marchande ?

Mais notre objectif n'est pas de déterminer l'incidence de la pauvreté à Ouagadougou (c'est-à-dire la proportion de ménages pauvres). Il s'agit dans cette dernière partie de vérifier si la typologie des ménages que nous venons d'élaborer à partir des caractéristiques de l'habitat correspond également à un profil de pauvreté. D'un point de vue méthodologique, nous procéderons d'abord à l'identification de certaines variables démographiques, socio-culturelles et économiques qui sont apparues dans



des études antérieures sur la pauvreté comme étant fortement corrélées avec le niveau de vie des ménages (que nous appellerons « variables de contrôle » dans la suite de l'étude). Ensuite, dans une analyse simultanée comme l'analyse des correspondances multiples reprenant les dites variables et la variable classification constituée, nous observerons les proximités éventuelles qu'il y a entre les différentes classes et les modalités de chacune des variables de contrôle, ce qui indique la prédominance d'une catégorie dans une classe donnée. Des éloignements entre classes signifient que celles-ci sont dissemblables dans l'espace des variables démographiques et socio-économiques considérées.

Deux études en rapport avec la pauvreté réalisées au Burkina Faso [9, 16] révèlent qu'il y a des relations entre le niveau de vie des ménages et certaines de leurs caractéristiques démographiques, socio-culturelles et économiques. Dans la première étude, le niveau de vie a été calculé à partir d'un revenu ajusté par ménage alors que dans la seconde, les dépenses ont été utilisées comme identifiant. Ainsi, le niveau de vie serait inversement lié à la taille du ménage, les ménages les plus pauvres ayant des tailles relativement élevées comparativement aux ménages les plus aisés. L'incidence de la pauvreté serait également plus forte chez les ménages dirigés par une femme que chez ceux dirigés par un homme. Quant à l'âge du chef du ménage, il serait négativement lié au niveau de vie du ménage, c'est-à-dire que c'est dans le groupe des ménages pauvres que l'on rencontre davantage de chefs de ménages âgés. Ce résultat est toutefois contraire à ce qui ressort d'autres études où le groupe des chefs de ménages jeunes semble plus touché par la pauvreté [12]. Parmi les variables socio-culturelles, l'instruction est apparue comme étant corrélée avec le niveau de vie des ménages : la proportion des chefs de ménage non pauvres ayant atteint l'enseignement supérieur est nettement plus élevée (55,6%) que celle des chefs de ménages pauvres (5,2%) [16]. D'une manière générale les associations trouvées dans le cas du Burkina rejoignent celles d'autres études. Ainsi pour Oberai [9], un ménage en milieu urbain peut être pauvre pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :

- la taille du ménage est élevée (généralement lorsque le chef de ménage a un âge compris entre 35 et 44 ans) ;
- il est dirigé par un chef de ménage très jeune ou avec peu d'éducation ;
- un nombre important de ses membres ne peut trouver d'emploi ;
- il y a beaucoup d'enfants ou d'autres membres économiquement dépendants.

Les variables retenues dans la présente étude sont, au titre des variables démographiques, le sexe et le groupe d'âge du chef de ménage, la taille du ménage, la proportion des enfants de moins de cinq ans dans le ménage, comme variable économique la proportion des actifs occupés du ménage, et comme variable socio-culturelle le niveau d'instruction du chef de ménage (tab. 6).

L'examen du premier plan factoriel constitué par les variables de contrôle<sup>1</sup> (fig. 3) fait apparaître deux principaux résultats : le premier résultat est que les classes 2 (classe des nantis) et 4 (classes des pauvres) sont peu différentes dans l'espace des variables de contrôle compte tenu de leur proximité. Le deuxième résultat est qu'en écartant toutefois ces deux classes et en ne regardant que la classe des très nantis (CLA1), la classe des très pauvres (CLA5) et la classe intermédiaire (CLA3) on peut dégager des profils dissemblables résumés dans le tableau 7. Du point de vue des variables démographiques, les chefs de ménage âgés (plus de 45 ans, AGE4) et les ménages n'ayant pas d'enfants en bas âge (ENF1) sont prépondérants dans la classe des très nantis (CLA1). En outre on retrouve dans cette classe davantage de femmes chefs de ménage (CMFE), résultat à considérer toutefois avec prudence compte tenu de la faible représentation de cette catégorie (9,6%). A l'autre extrémité, dans la classe des très pauvres (CLA5), on retrouve beaucoup plus de chefs de ménage jeunes (de 25 à 34 ans, AGE2) et les ménages ayant une proportion élevée d'enfants en bas âge (plus d'un membre du ménage sur deux, ENF3). Dans la classe 3 qui est une classe intermédiaire,

1. Les classes ont été introduites dans cette analyse des correspondances comme variables supplémentaires c'est-à-dire qu'elles ne contribuent pas à la construction des axes.

il y a plus de chefs de ménage moyennement âgés (entre 35 et 44 ans, AGE3) et de ménages ayant une proportion moyenne d'enfants de moins de cinq ans (ENF2). Ces premiers résultats vont dans le sens de ce qu'évoque Oberai [9] en ce sens qu'en milieu urbain, le risque d'être pauvre est beaucoup plus grand dans les ménages dirigés par des jeunes et ayant une forte proportion d'enfants. Mais l'association positive entre l'âge du chef de ménage et le profil de pauvreté est contraire à celle trouvée dans les études sus-citées sur le Burkina Faso. Par ailleurs, une liaison négative est apparue dans les mêmes études entre la taille et le niveau de vie du ménage, résultat qui ne s'observe pas ici. En ce qui concerne les corrélations entre, d'une part, le profil de pauvreté et le niveau d'instruction du chef de ménage, et d'autre part, entre le profil de pauvreté et la proportion des actifs occupés, elles ne semblent pas confirmer les résultats des études antérieures : dans le cas présent, c'est plutôt dans la classe des très pauvres qu'on rencontre plus de chefs de ménages ayant le niveau du secondaire (INS3) et les ménages ayant une proportion relativement élevée d'actifs occupés (OCC3).

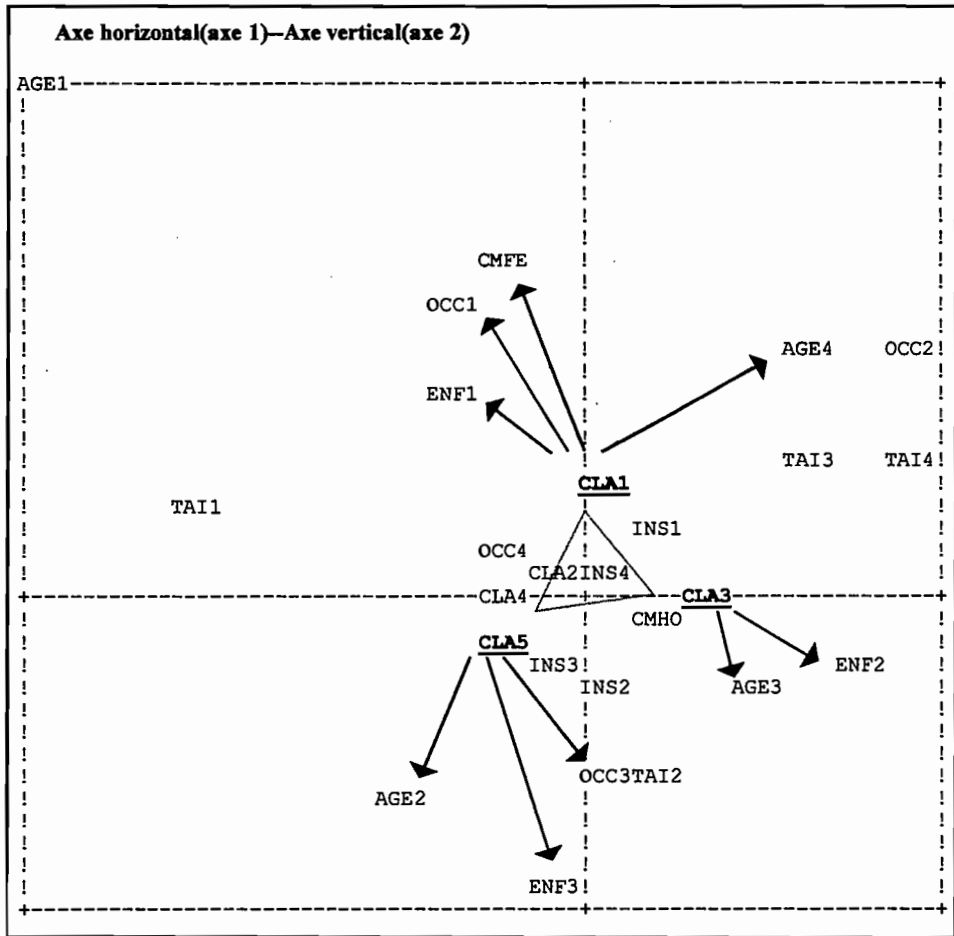
**Tableau 6 : Répartition des variables démographiques, socio-culturelles et économiques retenues**

Variables/Modalités	Libellés	Effectifs	%
<i>Sexe du chef de ménage</i>			
CMHO	Chef de ménage homme	1 153	90,4
CMFE	Chef de ménage femme	122	9,6
<i>Age du chef de ménage</i>			
AGE1	Age inférieur à 25	55	4,3
AGE2	25 ans <= Age < 35 ans	413	32,4
AGE3	35 ans <= Age < 45 ans	391	30,7
AGE4	Age >= 45 ans	416	32,6
<i>Taille du ménage</i>			
TAI1	Entre une et 3 personnes	298	23,4
TAI2	Entre 4 et 6 personnes	467	36,6
TAI3	Entre 7 et 9 personnes	295	23,1
TAI4	≥ 10 pers	215	16,9
<i>Proportion d'enfants</i>			
ENF1	Pas d'enfants de - de 5 ans	519	40,7
ENF2	> 0 mais <= 25%	519	40,7
ENF3	> 25%	237	18,6
<i>Niveau d'instruction du chef de ménage</i>			
INS1	Aucun	745	58,4
INS2	Primaire	284	22,3
INS3	Secondaire	176	13,8
INS4	Supérieur	70	5,5
<i>Proportion des actifs occupés</i>			
OCC1	Aucun actif occupé	98	7,7
OCC2	> 0 mais <= 25%	225	17,6
OCC3	> 25% mais <= 50%	526	41,3
OCC4	> 50%	426	33,4
<i>Classification des ménages</i>			
CLA1	Très nantis	56	4,4
CLA2	Nantis	325	25,5
CLA3	Situation intermédiaire	647	50,7
CLA4	Pauvres	161	12,6
CLA5	Très pauvres	86	6,8
N total = 1 275 ménages			

De l'ensemble de ces résultats et par rapport à la question posée au départ, nous retenons deux enseignements. Le premier est que l'habitat permet dans une certaine mesure, de distinguer les classes extrêmes, c'est-à-dire les « très nantis » des « très pauvres », mais entre ces deux extrêmes, il est assez difficile dans le contexte de la ville

de Ouagadougou, de distinguer les « pauvres » des « non pauvres ». Ouagadougou n'a pas une structuration de l'habitat telle qu'on puisse établir, comme le fait Santos [1971], un parallélisme entre hiérarchie de l'habitat et hiérarchie socioprofessionnelle. Dans de nombreux quartiers populaires de la ville<sup>1</sup> cohabitent souvent des ménages de standings différents. Le deuxième enseignement est que l'accès à un habitat de qualité à Ouagadougou est beaucoup plus lié au cycle de vie, c'est-à-dire qu'il s'acquiert au bout d'un processus relativement long « d'accumulation financière ». C'est pourquoi la classe 1 comprend plus de chefs de ménage âgés de plus de 45 ans, âges auxquels on retrouvera moins d'enfants en bas âge dans les ménages, mais plus de femmes chefs de ménage du fait de la surmortalité masculine.

**Figure 3 : Représentation graphique du premier plan factoriel composé par les variables de contrôle**



1. Comme le souligne Santos [17], il y a une nuance entre quartier populaire et bidonville. « Le bidonville est par définition un habitat clandestin. Il s'implante sur des terrains de faible valeur, impropres à la construction (pentes raides, terrains marécageux, dépôt d'ordures). Sa situation est parfois périphérique, mais les bidonvilles les plus anciens sont souvent au cœur même de la ville ». Quant aux quartiers populaires, il en distingue deux sortes : ceux qui proviennent d'une croissance spontanée, qui ont un plan irrégulier et souffrent d'un sous-équipement à tous les points de vue (qualité de la construction, de la voirie, etc.), et ceux qui résultent d'un effort planifié de construction comme les quartiers de travailleurs qualifiés d'une usine. La structure de l'habitat à Ouagadougou ne comporte pas de bidonvilles, contrairement à plusieurs capitales africaines.

Tableau 7 : Profil démographique et socio-économique des classes 1, 3 et 5

Classes	Classe 1	Classe 3	Classe 5
AGE2	+	+	+++
AGE3	+	+++	+
AGE4	+++	++	+
ENF1	+++	+	+
ENF2	+	+++	+
ENF3	+	++	+++
CMFE	+++	+	+
INS1	+++	+++	+
INS3	+	++	+++
OCC1	+++	+	+
OCC3	+	++	+++

+ : présence faible ; ++ : présence moyenne ; +++ : présence très élevée.

\*

\* \*

L'objectif de cette étude était de voir si, dans le contexte de plus en plus difficile d'accès à un habitat de qualité dans la ville de Ouagadougou, la construction d'une classification des ménages à partir des caractéristiques de l'habitat pouvait rendre compte d'un profil de pauvreté. En d'autres termes, l'habitat est-il un indicateur de pauvreté ?

L'analyse a permis de dégager deux principales dimensions de l'habitat que sont la modernité et la salubrité et à partir desquelles cinq classes de ménages ont été constituées : les « très nantis », les « nantis », la classe intermédiaire, les « pauvres » et les « très pauvres ». L'évaluation de cette classification en tant que profil de pauvreté a conduit à des résultats nuancés. La classification permet de distinguer les classes extrêmes du point de vue de la pauvreté : ainsi les ménages de la classe 5, considérés comme très pauvres, comprennent davantage de chefs de ménage jeunes et des ménages ayant une proportion élevée d'enfants en bas âge ; ils constituent de ce point de vue un groupe relativement *vulnérable*. Par contre, dans la classe des ménages considérés comme les très nantis, il y a beaucoup plus de chefs de ménage âgés et de ménages n'ayant pas d'enfants de moins de cinq ans. Entre ces deux classes, il est assez difficile de hiérarchiser les classes quant à leur niveau de vie. Par ailleurs, l'habitat apparaît d'une manière générale, comme un bien matériel particulier qui s'acquiert au bout d'un temps relativement long.

En termes d'action et dans la perspective actuelle de l'État burkinabè d'élaborer une politique de lutte contre la pauvreté, il convient de souligner qu'un accent particulier devra être mis sur la question de l'habitat. A cet égard, les jeunes générations constituent un groupe vulnérable. De nos jours, il est aussi difficile d'avoir un terrain à Ouagadougou que de le mettre en valeur. L'accès au crédit, la valorisation des matériaux locaux de substitution, la construction de logements de standing moyen pour la location-vente, etc., sont autant de questions qui devraient être mises à l'ordre du jour.

## Bibliographie

1. ANIZON A., POPESCO M., « Prospective de l'habitat en Afrique. », *CACHE-GROUPE HUIT-Plan Construction et Habitat*, Paris, 1985, 182 p.
2. ÉCO-MONDE, « Habitat : cinq ans après. », 1981, n° 8, p. 4-6.
3. ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS, « Guerre et Paix - Incendies. », *Corpus 11*, Paris, 1989, 1053 p.
4. FOULQUIE P., « Vocabulaire des sciences sociales. », *PUF*, Paris, 1978, 378 p.
5. GILLIS M., PERKINS D., ROEMER M., SNODGRASS D., « Économie du développement. », *Éditions Universitaires*, De Boeck, 1990, 734 p.
6. HARDOY J., SATTERTHWAITTE D., « La vie des pauvres. », In : *Peuples*, 1983, vol. 10, n° 1, p.21-23.
7. INSD, « Analyse de l'enquête sur l'habitat urbain au Burkina Faso. », *INSD*, Ouagadougou, 1990, 30 p.
8. INSD, « Analyse des résultats de l'enquête démographique 1991, Première partie, État de la population, Habitat et ménage. », *INSD*, Ouagadougou, 1994, 73 p.
9. INSD, « Le profil de pauvreté au Burkina Faso. » Première édition, *INSD*, Ouagadougou, 1996, 170 p.
10. JAMBU M., « Exploration informatique et statistique des données. », *Dunod*, Paris, 1989, 505 p.
11. LAROUSSE, « Le Petit Larousse illustré. », *Dictionnaire encyclopédique*, 1992, 1750 p.
12. OBERAI A.S., « Croissance de la population urbaine, emploi et pauvreté dans les pays en développement : un cadre conceptuel pour l'analyse des politiques. », In : TAPINOS G., BLANCHET D., HORLACHER D.É. Éd., *Conséquences de la croissance démographique rapide dans les pays en développement*, INED, Division de la Population des Nations Unies, XII-367 9., Congrès et Colloques, 1991, n° 5, p. 177-208.
13. OUEDRAOGO M.M., « Premières priorités des politiques urbaines confrontées à une croissance rapide : le cas du Burkina Faso. », In : *Congrès africain de population*, Dakar, 1988, vol. 2, p. 4.2.17-4.2.30
14. PEUPLES, « La hausse des prix et la baisse des niveaux de vie. », 1983, Vol. 10, n° 2, p. 32.
15. ROACH J.L., ROACH J.K. Éd., « Poverty. », *Penguin Education*, USA, 1972, 350 p.
16. SANOU O.M., LACHAUD J.P., « Pauvreté et marché de travail à Ouagadougou (Burkina Faso). », *IIES*, Genève, 1993, 106 p.
17. SANTOS M., « Les villes du tiers monde. », *Éditions M.-Th. Génin*, Paris, 1971, 428 p.
18. VOLLE M., « Analyse des données. », *Economica*, Troisième édition, Paris, 1993, 323 p.



# 8. CONCEPT ET MESURE DES PERCEPTIONS DE LA PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL POUR DES FINS DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE : APPLICATION AU BÉNIN<sup>1</sup>

Sylvain Larivière et Frédéric Martin<sup>2</sup>,  
Gilbert Aho<sup>3</sup>, Raphaël Dansou<sup>4</sup>

*Ce chapitre présente le cadre conceptuel, la méthodologie et les principaux résultats d'une étude réalisée en 1993/94 sur les perceptions des dimensions de la pauvreté et du bien-être en milieu rural au Bénin.*

*Pour être efficaces et durables, les stratégies et programmes de lutte contre la pauvreté doivent tenir compte des perceptions des populations rurales quant aux manifestations de cette pauvreté et aux différentes dimensions susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie et leur bien-être. Les objectifs de l'étude étaient de : savoir comment se définissent en milieu rural béninois les concepts de bien-être, de pauvreté et de richesse ; pondérer les dimensions du bien-être, de la pauvreté et de la richesse en milieu rural ; et identifier les éléments susceptibles de contribuer à l'amélioration du niveau de bien-être des populations rurales.*

*L'étude a été menée dans quatre zones rurales représentatives du Bénin. Les personnes enquêtées ont d'abord été interrogées de manière collective en focus-group pour définir la pauvreté, le bien-être et la richesse en milieu rural et identifier leurs dimensions. Puis il a été demandé de manière individuelle à ces personnes, par la méthode du « vote individuel pondéré », d'établir un ordre de priorité dans les déterminants du bien-être.*

*Ces données ont été analysées par une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives. Les principales dimensions du bien-être, de la pauvreté et de la richesse ont été identifiées par une analyse de contenu des discussions en focus-group. Des analyses de corrélation de rang de Spearman ont permis de tester la corrélation des classements des dimensions effectués par les différentes catégories socio-économiques. Enfin, des fonctions de bien-être collectif et des fonctions d'amélioration du bien-être ont été établies.*

*Cette étude a révélé une vision relativement homogène du bien-être et de la pauvreté entre catégories socio-démographiques. En particulier l'enquête n'a pas révélé de différence marquée entre les perceptions des hommes et des femmes. Pour toutes les catégories, la dimension monétaire constitue une composante essentielle du bien-être en milieu rural. Celui-ci augmente de manière significative avec l'accès à un moyen de transport et à des activités génératrices de revenu tant agricoles que non agricoles. L'accès aux services sociaux de base comme la santé, le logement ou l'eau potable, est aussi jugé important, de même que le nombre d'enfants. Par contre, l'éducation n'apparaît pas aux populations rurales comme une dimension importante du bien-être et de la pauvreté.*

1. Cette communication a été préparée à partir du rapport de l'étude du Ministère du développement rural de la République du Bénin et du Programme des Nations Unies pour le Développement intitulé *Perceptions des dimensions de la pauvreté, du bien-être et de la richesse en milieu rural au Bénin* rédigé par les auteurs de la communication et publié en 1995 par le PNUD dans le cadre de son observatoire sur le changement social au Bénin. Les auteurs tiennent à remercier Marie-Josée Surpris pour ses commentaires et l'ensemble des collaborateurs et des ménages béninois ayant participé à cette étude.

2. Université de Laval, Québec, Canada.

3. PNUD, Cotonou, Bénin.

4. Ministère du développement rural, Cotonou, Bénin.

La pauvreté dans les pays en développement, et particulièrement en Afrique, est depuis longtemps une des principales préoccupations des gouvernements, des bailleurs de fonds et des chercheurs. Les politiques d'ajustement structurel en cours depuis les années quatre-vingt ont renforcé encore cette priorité même si les opinions sur l'impact de l'ajustement sur la pauvreté sont partagées. De périphérique qu'elle était par rapport aux objectifs de l'ajustement à ses débuts, la lutte contre la pauvreté a été progressivement placée par la Banque mondiale au cœur des nouveaux programmes d'ajustement, en passant par une phase intermédiaire de prise en compte des dimensions sociales de l'ajustement. D'autres organismes internationaux ont fait de la lutte contre la pauvreté leur cheval de bataille. L'UNICEF a été parmi les premières grandes institutions à prôner un ajustement à visage humain [2]. Le PNUD a, de son côté, axé l'essentiel de ses programmes d'intervention sur la promotion du développement humain durable et fait de la lutte contre la pauvreté sa priorité [4]. Il existe aujourd'hui un consensus chez les bailleurs de fonds et une bonne partie des gouvernements des pays en développement pour considérer la lutte contre la pauvreté comme une priorité. En témoignent le sommet sur le développement social tenu en mars 1995 à Copenhague et le choix de l'année 1996 comme année internationale de l'éradication de la pauvreté.

Face à cet engouement demeure un problème épineux : comment définir et mesurer la pauvreté ? Si l'on veut lutter contre la pauvreté, encore faut-il définir ses dimensions et identifier des indicateurs mesurables qui permettent de comparer différents niveaux de pauvreté. Or la pauvreté inclut des aspects à la fois absolus, c'est-à-dire intrinsèquement valables quel que soit le lieu d'étude, mais aussi des aspects relatifs qui tiennent compte de la situation et des valeurs propres à une société donnée. C'est ce qui explique le sentiment d'insatisfaction par rapport à de nombreuses études menées sur la pauvreté qui ignorent la complexité de ce concept.

Notre objectif est de présenter une étude sur les perceptions de la pauvreté rurale au Bénin, menée dans le cadre d'un programme d'études sur la pauvreté que réalise l'observatoire sur le changement social mis en place par le PNUD [5]. Notre contribution se situe au niveau de la méthodologie utilisée et au niveau des résultats obtenus et de leurs implications pour le reste du programme d'études et d'actions en matière de lutte contre la pauvreté. La communication est divisée en trois parties. Tout d'abord, un cadre conceptuel et la démarche du programme d'études sur la pauvreté au Bénin sont introduits. Ensuite la méthodologie de l'étude des perceptions de la pauvreté est discutée avant de terminer par une présentation des principaux résultats.

## **Cadre conceptuel de la pauvreté et démarche adoptée**

Le concept de pauvreté ne fait pas l'objet d'une définition unique malgré l'abondante littérature sur le sujet [3]. Comme elle peut se définir comme un état de privation de bien-être, jugé inadéquat pour vivre décemment, il est normal que les débats sur la définition et la mesure de la pauvreté soient apparentés à ceux sur le bien-être. Concernant ce dernier concept, les deux grandes approches existantes, celle des « welfaristes » et celle des « non-welfaristes », diffèrent d'une part selon l'importance accordée à la perception de la personne quant à son bien-être, et d'autre part quant à l'éventail des dimensions du bien-être considérées.

Par rapport au rôle accordé à la perception individuelle dans la définition et la mesure du bien-être, les « welfaristes » définissent ce dernier comme le niveau d'utilité atteint par un individu. Ce postulat est à la base de la théorie néo-classique du choix du consommateur. Ils attachent donc une grande importance aux perceptions de la personne quant à ce qui lui apporte de l'utilité, c'est-à-dire du bien-être. En terme de mesure du niveau de bien-être, ils vont se servir d'indicateurs « neutres », c'est-à-dire qui ne privilégient pas un type de bien sur un autre, l'important étant que la personne en retire de l'utilité.



A l'opposé, les « non-welfaristes » définissent le bien-être de manière indépendante des perceptions individuelles en se basant sur ce qu'ils estiment être souhaitable pour l'individu d'un point de vue social. En terme de mesure du bien-être, ils vont donc se servir d'indicateurs sélectifs portant sur certains biens jugés socialement utiles. En particulier, ils vont privilégier une alimentation adéquate sur le plan nutritionnel et se servir de normes de consommation nutritionnelle [6].

Par rapport à l'éventail des dimensions du bien-être considérées, les « welfaristes » centrent leur approche sur le niveau de vie. C'est l'approche couramment utilisée par les économistes évaluant le bien-être à partir de la consommation réelle de biens et de services matériels [1]. Les « non-welfaristes » privilégient une vision sociale plus large et mettent l'accent sur les droits et les opportunités des personnes en termes d'accès aux ressources et de consommation potentielle [7, 8, 9].

Quant à la pauvreté, on retrouve du côté des « welfaristes » une approche de la pauvreté relative dont le concept se rapproche du concept d'inégalité, dans la mesure où elle s'intéresse aux différences relatives entre personnes d'une même société. De l'autre côté, les « non-welfaristes » préfèrent une approche de la pauvreté absolue qui identifie un certain nombre de besoins de base (« basic needs » en anglais) à satisfaire absolument pour ne pas être pauvre : se nourrir, se vêtir, se loger, etc. Ces besoins sont les mêmes où que l'on soit.

Ce bref rappel théorique montre qu'il n'existe pas une seule manière d'aborder les concepts de bien-être et de pauvreté, mais plusieurs approches qui peuvent d'ailleurs se compléter. En effet, si l'on peut rejeter la vision strictement « welfariste » qui ne se préoccupe que des utilités tirées de la consommation de biens matériels, on peut difficilement nier que les utilités doivent être prises en compte, autrement dit que les gens savent le plus souvent ce qui est bon pour eux. De plus, l'approche « non-welfariste », si intéressante soit-elle sur le plan théorique, pose de sérieux problèmes d'opérationnalisation, en particulier celui de la mesure et de l'agrégation de droits et de capacités. Ce rappel permet aussi de situer cette étude, qui s'inscrit dans le courant « welfariste » dans la mesure où elle est basée sur les perceptions individuelles et collectives de la population rurale. Elle privilégie aussi une approche de la pauvreté relative puisque les répondants pouvaient choisir les dimensions du bien-être et de la pauvreté qui convenaient le mieux à leur situation au moment de l'étude.

La démarche adoptée pour l'étude de la pauvreté rurale au Bénin conjugue des approches qualitatives et quantitatives. L'approche qualitative permet d'identifier les dimensions de la pauvreté pertinentes pour une population donnée. L'approche quantitative offre un cadre permettant de mesurer et de comparer les conditions de vie de différents groupes.

La démarche proposée pour le programme d'études et de suivi de la pauvreté au Bénin inclut trois étapes :

- La première étape est une étude des perceptions de la pauvreté par la population rurale (EPPR). Cette étude permet d'identifier les dimensions du bien-être et de la pauvreté telles que perçues par la population rurale, d'identifier des indicateurs pertinents permettant de contribuer à la mesure des conditions de vie des ménages ruraux et de fournir des indications sur les domaines d'intervention à privilégier dans le cadre des programmes de lutte contre la pauvreté en milieu rural.
- La deuxième étape est une étude des conditions de vie en milieu rural (ECVR) qui vise à établir un profil de la pauvreté rurale et à déterminer les principales caractéristiques socio-économiques des ménages pauvres. Cette étude suppose une enquête avec quatre passages trimestriels pour saisir les variations saisonnières et donne une situation de référence des conditions de vie rurales.

- A partir de la première édition de l'ECVR, la troisième étape inclut trois activités plus ou moins parallèles :
- . une répétition de l'ECVR tous les trois ans pour mesurer en statique comparative les transformations socio-économiques en cours. Cette ECVR inclut toujours 4 passages pour permettre des comparaisons de passage à passage ;
  - . un suivi de l'évolution des conditions de vie par une enquête légère portant sur un échantillon réduit de ménages permettant de suivre certains indicateurs pertinents des conditions de vie dans le temps et de comparer leurs valeurs selon les zones. L'objectif ici est d'informer rapidement le gouvernement de l'évolution de la pauvreté en milieu rural en vue de pouvoir déceler à temps les situations critiques et de mettre en place des actions palliatives à court terme et à moyen terme ;
  - . des études d'impact d'interventions spécifiques de lutte contre la pauvreté.

La suite de ce chapitre concerne la méthodologie et les principaux résultats de la première étape de la démarche

## Méthodologie de l'étude des perceptions de la pauvreté rurale

Les informations sur les perceptions du bien-être et de la pauvreté ont été recueillies dans quatre zones représentatives du Bénin<sup>1</sup>. Dans chacune des zones, deux villages (un pauvre et un relativement moins pauvre) ont été choisis à l'aide d'une grille multicritères qui a permis de classer les villages de chaque zone sur une échelle allant du plus pauvre au moins pauvre. Un groupe de personnes-ressources travaillant dans chaque zone et disposant d'une bonne connaissance des caractéristiques socio-économiques des ménages de cette zone a été appelé à se prononcer sur la représentativité des villages retenus.

La méthodologie utilisée pour mesurer les perceptions qu'ont les populations rurales béninoises du bien-être et de la pauvreté inclut deux composantes : la réalisation de *focus-groups* et la tenue d'un « vote individuel pondéré ».

L'objectif des *focus-groups* est de dégager les dimensions fondamentales du bien-être et de la pauvreté telles que perçues par les populations rurales. Pour chaque *focus-group*, quinze personnes environ ont été choisies de manière raisonnée de façon à former un groupe homogène selon trois critères : l'âge (jeune et vieux), le sexe (homme et femme) et la localité géographique du village (favorisé et défavorisé) de chaque région enquêtée. Au total, 32 groupes homogènes ont été formés pour l'ensemble du Bénin. Sous la supervision d'un animateur, les participants ont été invités à discuter pendant environ 1h30 de trois thèmes, le bien-être, la pauvreté et la richesse, à partir d'une série de questions présentées au tableau 1.

La méthode du « vote individuel pondéré » vise quant à elle, à établir, par individu, un ordre de priorité dans les déterminants d'amélioration du bien-être par catégorie socio-économique. Pour ce faire, une série d'images représentatives des déterminants importants du bien-être, tels qu'identifiés par les populations rurales lors des *focus-groups*, a été préparée par une équipe spécialisée en méthodes d'animation communautaire en milieu rural béninois. Ce type d'enquête se déroule à la façon d'un jeu où le participant est appelé de manière individuelle et en privé à choisir par ordre de priorité les images qui sont susceptibles d'accroître le plus son niveau de bien-être. Au total, 27 dimensions du bien-être ont été identifiées et chaque dimension est représentée par plusieurs images pour éviter d'introduire un rationnement. Le jeu s'arrête lorsque la personne estime que ses besoins sont satisfaits. L'enquêteur compile les images au fur et à mesure que le participant les sélectionne en notant l'ordre de

1. Selon le découpage agro-écologique réalisée par le Ministère du développement rural, il s'agit de la zone cotonnière du Borgou (zone 2), du nord-ouest de l'Atacora (zone 4), de la zone des terres de barre dans le département du Zou (zone 6) et de la zone de pêche dans le département du Mono (zone 8).

tirage. La première image choisie reçoit le score le plus élevé et la dernière le score le plus bas.

**Tableau 1 : Thèmes et questions des focus-groups**

Thèmes	Questions
Bien-être	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que signifie pour vous le bien-être ?</li> <li>- Comment définissez-vous le bien-être ?</li> <li>- Quels sont les éléments matériels, sociaux, culturels, politiques ou moraux qui devraient être réunis pour assurer un bon niveau de bien-être ?</li> </ul>
Pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que signifie pour vous la pauvreté ?</li> <li>- Comment peut-on décrire un village pauvre ?</li> <li>- Comment caractérise-t-on un pauvre dans votre village ?</li> </ul>
Richesse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que signifie pour vous la richesse ?</li> <li>- Comment peut-on décrire un village riche ?</li> <li>- Comment caractérise-t-on un riche dans votre village ?</li> </ul>

Un problème rencontré lors du pré-test est lié à la dimension « argent ». De nombreux participants avaient tendance à choisir uniquement cette dimension parce qu'ils considéraient pouvoir satisfaire tous leurs besoins avec de l'argent. Cette attitude des populations rurales se justifie dans la mesure où l'argent est un moyen direct pour satisfaire leur bien-être. Étant donné que le « vote individuel pondéré » a pour préoccupation la détermination des moyens indirects d'amélioration du bien-être en milieu rural, il a été décidé, pour remédier à ce problème, de retirer la dimension « argent » de la liste des dimensions possibles.

Deux cent quarante individus ont voté, à raison de 60 individus par zone choisis dans les mêmes villages que ceux qui avaient participé aux *focus-groups* et selon les critères déjà mentionnés, l'âge, le sexe et la localité géographique.

En terme de méthode d'analyse des données, cette recherche a combiné méthodes qualitatives et quantitatives. Toutes les entrevues réalisées dans le cadre des *focus-groups* ont été enregistrées sur cassette, traduites en français et transcrites sur papier. La compilation réalisée par l'analyse de contenu a donné lieu au calcul d'une fréquence d'apparition des mots-clés dans la dimension associée. La dimension ayant obtenu la fréquence la plus élevée a été classée au premier rang et chacune des dimensions subséquentes a été classée selon la fréquence d'apparition des mots-clés et des groupes de mots-clés.

Pour ne pas surestimer le poids de certains groupes qui auraient eu un style plus répétitif que verbal, la fréquence d'apparition des dimensions a été déterminée par un score moyen à l'intérieur de chaque groupe homogène. L'importance relative de chacune des dimensions a été établie en faisant la somme des fréquences par catégorie socio-démographique et au niveau des villages, des zones et enfin, au niveau national en faisant la moyenne des pourcentages.

Ensuite une analyse comparative des classements des dimensions du bien-être et de la pauvreté a été menée en utilisant le test de corrélation de rang de Spearman. Pour les entrevues des *focus-groups*, les dimensions du bien-être et de la pauvreté ont d'abord été classées en fonction de la fréquence d'apparition des mots clés dans les entrevues. Un rang a été affecté à chaque dimension, allant de 1 pour le plus important à 25 pour le moins important suivant le score moyen obtenu par la dimension lors de la compilation des données par groupe homogène. Le test de rang de Spearman a permis de vérifier si les rangs des classements des dimensions étaient corrélés.

Le test de corrélation de rang de Spearman a également été utilisé pour analyser les données du vote individuel pondéré. Dans ce cas, les classements des déterminants d'amélioration du bien-être ont été réalisés en compilant les scores attribués aux déterminants par les participants. Le score total de chaque déterminant a été pondéré

par le nombre de participants qui avaient choisi au moins une fois le déterminant. Les déterminants ont ensuite été classés en ordre de priorité selon le score moyen pondéré obtenu. Le déterminant ayant obtenu le score moyen pondéré le plus élevé a été classé au premier rang, suivi des autres déterminants en ordre décroissant selon leur score.

Des fonctions de bien-être collectif ont aussi été établies pour chacune des zones et pour l'ensemble du Bénin sur la base des données recueillies par les *focus-groups*. Elles ont été établies en fonction de dix plus importantes dimensions fondamentales dans chaque cas. Les poids relatifs des dimensions ont été calculés en divisant simplement le score total de chaque dimension par la valeur totale des scores des dix dimensions retenues. A noter ici qu'il ne s'agit pas de fonction linéaire de bien-être à proprement parler, mais simplement de relations pondérées indiquant le poids relatif des dimensions dans la relation. Des fonctions d'amélioration du bien-être ont également été établies pour chacune des zones et pour l'ensemble du Bénin sur la base des données du vote individuel pondéré. Dans ce cas, toutes les dimensions qui avaient été choisies au moins une fois par plus de 50% des répondants ont été retenues.

## Principaux résultats de l'étude des perceptions de la pauvreté rurale

### Dimensions du bien-être

Le tableau 2 présente par ordre de priorité les perceptions des dimensions du bien-être selon les populations rurales à l'échelle de l'ensemble du Bénin. D'après ces données et l'examen des verbatim, il ressort que l'argent représente la principale dimension du bien-être pour les populations rurales. Cela signifie qu'au Bénin, un indicateur monétaire peut être utilisé pour mesurer le niveau de bien-être en milieu rural. Le fait que l'on ait priorisé l'argent reflète un degré de monétarisation de l'économie plus élevé que ce que l'on ne pouvait imaginer a priori et l'augmentation des revenus des ménages ruraux constitue l'un des meilleurs moyens permettant d'améliorer leur bien-être.

**Tableau 2 : Classement ordinal des principales dimensions du bien-être rural pour l'ensemble du Bénin, à partir des *focus-group***

Rang	Dimension	Rang	Dimension	Rang	Dimension
1	Argent	10	Route-piste	19	Femme
2	Enfant	11	Eau potable	20	Religion
3	Emploi	12	Récolte	21	Terre
4	Santé	13	Loisir	22	Moyen de transport
5	Alimentation	14	Éducation	23	Services publics
6	Santé morale	15	Homme	24	Électricité
7	Organisation paysanne	16	Crédit	25	Bétail
8	Marché	17	Intrant et équipement agricole		
9	Logement	18	Habillement		

La dimension « enfants » vient en deuxième position. Il est difficile d'attribuer un rôle unique à la variable « enfant ». En effet, les enfants sont une source de main-d'œuvre agricole et constituent à ce titre un facteur de production important et presque gratuit. Ils représentent aussi une source de sécurité sociale pour les parents âgés (assurance maladie, retraite, etc.) et également une source de prestige et de joie, reflet de valeurs personnelles, morales, voire religieuses.

La dimension « emploi » vient en troisième position et fait principalement référence aux activités non agricoles. L'importance attribuée à l'emploi non agricole est triple. Tout d'abord, il permet d'obtenir une source de revenu supplémentaire aux revenus agricoles. Ensuite, c'est une façon de stabiliser les revenus en permettant une diversification du portefeuille en faveur d'activités moins risquées que les activités

agricoles. Enfin, il constitue un moyen efficace de lutter contre la contrainte de terre qui est très forte, notamment dans le centre et le sud du Bénin.

La présence de la dimension « santé » au quatrième rang se justifie dans un contexte de prévalence de maladies endémiques comme c'est le cas au Bénin. En effet, la malnutrition est élevée ; les conditions d'hygiène sont la plupart du temps médiocres, et restent mauvaises dans certaines zones où l'infrastructure et le personnel sont disponibles ; l'accès à des soins de santé primaires est encore assez limité.

L'« alimentation » en quantité et en qualité est aussi apparue comme une dimension et une préoccupation majeure des populations rurales. Cela est normal dans une économie de subsistance comme celle du Bénin, qui repose avant tout sur une agriculture vivrière pluviale, peu productive et largement dépendante des aléas climatiques et des ravageurs, et où l'insécurité alimentaire est un phénomène omniprésent.

La dimension « santé morale » est liée principalement à un souci de sécurité physique. Il faut souligner ici que l'enquête s'est déroulée en décembre 1993, période difficile sur le plan de la sécurité physique dans certaines zones, notamment le centre du pays. Selon plusieurs, cette situation était particulière, le phénomène de l'insécurité étant généralement moins présent.

L'importance de l'« organisation paysanne » reflète le souci des producteurs de renforcer leurs capacités de gestion et d'auto-organisation en se regroupant. Cette dimension a été identifiée particulièrement par les femmes. Ces dernières ont une reconnaissance légale généralement faible et détiennent moins de pouvoir que les hommes sur le plan économique.

La dimension « marché » traduit l'importance de l'écoulement des produits à l'extérieur du ménage. Cette dimension est très importante pour les ménages ruraux dont la principale source de revenu est souvent liée à l'écoulement de surplus agricoles. Cela corrobore l'analyse de la dimension « argent » qui tend à refléter un certain degré de monétarisation de l'économie. L'importance d'avoir des débouchés pour l'écoulement des produits est aussi liée aux difficultés de transport. L'infrastructure routière est inadéquate et de nombreux villages sont totalement ou partiellement enclavés. Ce problème est aussi capté par les dimensions « route-piste » et « moyens de transport ».

La dimension « éducation » n'arrive qu'au quatorzième rang, ce qui en fait un déterminant secondaire du bien-être. Cela peut certainement s'expliquer en grande partie par le manque de lien pour la population rurale entre le niveau d'éducation, le revenu et l'emploi. En effet, l'éducation est en réalité un investissement en capital humain. Le coût est immédiat ; il se traduit par des coûts en argent (frais d'études, transport, matériel scolaire, uniforme, etc.) et en temps (études, transport) et par un coût d'opportunité de la main-d'œuvre infantile qui va à l'école et donc qui ne rapporte rien. De plus, le rendement de l'éducation d'un enfant est envisageable à long terme seulement, et il est de plus en plus incertain. Les risques de ne pas rentabiliser son investissement augmentent avec le resserrement du marché du travail. Les gens pauvres ont aussi un fort taux d'escompte inter-temporel, c'est-à-dire qu'ils ont une forte préférence pour des revenus faibles, mais nécessaires à court terme, plutôt que pour des revenus plus élevés à long terme. Enfin, certains paysans perçoivent aussi l'inadéquation entre leurs besoins considérables de formation technique permanente et ce que l'école offre de nos jours en matière d'éducation, c'est-à-dire une formation théorique tournée vers les lettres et les mathématiques. Le système d'enseignement actuel ne permet pas de produire des techniciens adaptés aux besoins du milieu rural pauvre.

Les tests de corrélation de rang de Spearman indiquent que les classements des dimensions fondamentales du bien-être rural par des sous-groupes de populations désagrégés par sexe, âge et type de village sont étroitement corrélés, indiquant une vision relativement homogène du bien-être pour toute la population rurale. A titre d'illustration, les tableaux 3 et 4 présentent les résultats des tests de corrélation entre les jeunes et les vieux et entre les hommes et les femmes.

**Tableau 3 : Résultats des tests de corrélation de rang de Spearman entre les jeunes et les vieux**

Zone	Variable	Variable	Nombre d'observations	Coefficient de rang de Spearman de l'échantillon	Probabilité de rejeter l'hypothèse $H_0$ alors que $H_0$ est vraie*	Valeur critique du coefficient de rang de Spearman de la table au seuil de 1%	Corrélation dans les classements des déterminants du bien-être oui ou non
	X	Y	N	$R_s$	$R_0 = 0$		
Zone 2	Jeunes	Vieux	23	0,615	0,06180	0,496	oui
Zone 4	Jeunes	Vieux	21	0,852	0,00001	0,521	oui
Zone 6	Jeunes	Vieux	21	0,566	0,00740	0,521	oui
Zone 8	Jeunes	Vieux	20	0,643	0,02199	0,534	oui
Bénin	Jeunes	Vieux	26	0,710	0,00005	0,515	oui

\* : Le test de rang de Spearman génère deux statistiques importantes : le ( $R_s$ ) appelé coefficient de Spearman de l'échantillon qui peut varier entre -1 et 1 et le ( $R_0$ ) qui représente la probabilité que l'on accepte l'absence d'une corrélation alors qu'il y a corrélation. En général, on dira que les rangs sont significativement corrélés si ( $R_s$ ) est supérieur à la valeur critique correspondante dans la table. Dans le cadre de cette étude, le critère d'acceptation de l'hypothèse est le suivant :  $H_0$  = on accepte qu'il y a corrélation entre les rangs si le coefficient de Spearman calculé ( $R_s$ ) est supérieur à la valeur critique donnée par la table à 1% d'erreur.

**Tableau 4 : Résultats des tests de corrélation de rang de Spearman entre les hommes et les femmes**

Zone	Variable	Variable	Nombre d'observations	Coefficient de rang de Spearman de l'échantillon	Probabilité de rejeter l'hypothèse $H_0$ alors que $H_0$ est vraie*	Valeur critique du coefficient de rang de Spearman de la table au seuil de 1%	Corrélation dans les classements des déterminants du bien-être oui ou non
	X	Y	N	$R_s$	$R_0 = 0$		
Zone 2	Hommes	Femmes	23	0,5270	0,00966	0,496	oui
Zone 4	Hommes	Femmes	18	0,6940	0,00140	0,564	oui
Zone 6	Hommes	Femmes	20	0,5150	0,01990	0,534	non
Zone 8	Hommes	Femmes	18	0,6058	0,00970	0,564	oui
Bénin	Hommes	Femmes	26	0,5420	0,00420	0,515	oui

Voir légende du tableau 3.

Pour synthétiser ces résultats, on peut utiliser une représentation de la fonction de bien-être qui a l'avantage de présenter à travers une relation simple les dix plus importantes dimensions du bien-être en précisant leur importance relative. Cette fonction pour l'ensemble du Bénin est la suivante :

$$\begin{aligned}
 BE_{\text{Bénin}} = & 0,15 \text{ Argent} + 0,11 \text{ Enfants} + 0,11 \text{ Emploi} + 0,10 \text{ Santé} \\
 & + 0,08 \text{ Alimentation} + 0,08 \text{ Santé morale} + 0,07 \text{ Organisation paysanne} \\
 & + 0,07 \text{ Marché} + 0,06 \text{ Logement} + 0,07 \text{ Routes et pistes}
 \end{aligned}$$

## Caractéristiques de la pauvreté selon les populations rurales

Des extraits des *verbatim* produits pour les différents villages résumant bien les perceptions des populations rurales sur les caractéristiques de la pauvreté et sur celles d'un village pauvre. Être pauvre :

- « C'est de ne pas avoir de l'argent pour soigner ton enfant qui a de la fièvre, ou pour acheter une boule d'akassa pour l'enfant qui a faim. »
- « La pauvreté, c'est ne pas avoir de l'argent. Rien ne peut se faire sans argent et sans argent, tu seras toujours pauvre. »

Comment reconnaît-on un village pauvre ?

- « Si dans un village, vous n'avez ni école, ni centre de santé, ni maison des jeunes, ni puits, ni eau courante, alors c'est un village de pauvres. »
- « Pour reconnaître le village des pauvres, dès l'entrée, on remarque qu'il n'y a pas de voie d'accès. »

Le tableau 5 fournit la liste par ordre d'importance des principales dimensions de la pauvreté citées par les populations rurales béninoises lors des *focus-groups*.

**Tableau 5 : Liste des dimensions de la pauvreté citées par les populations rurale au niveau national, à partir des *focus-groups***

Rang	Dimension	Rang	Dimension	Rang	Dimension
1	Alimentation	10	Homme	19	Loisir
2	Argent	11	Santé morale	20	Éducation
3	Emploi	12	Récolte	21	Moyen de transport
4	Santé	13	Crédit	22	Terre
5	Habillement	14	Femmes	23	Intrant et équipement agricole
6	Marché	15	Eau potable	24	Électricité
7	Enfants	16	Route et piste	25	Moulin
8	Religion	17	Bétail		
9	Logement	18	Organisation paysanne		

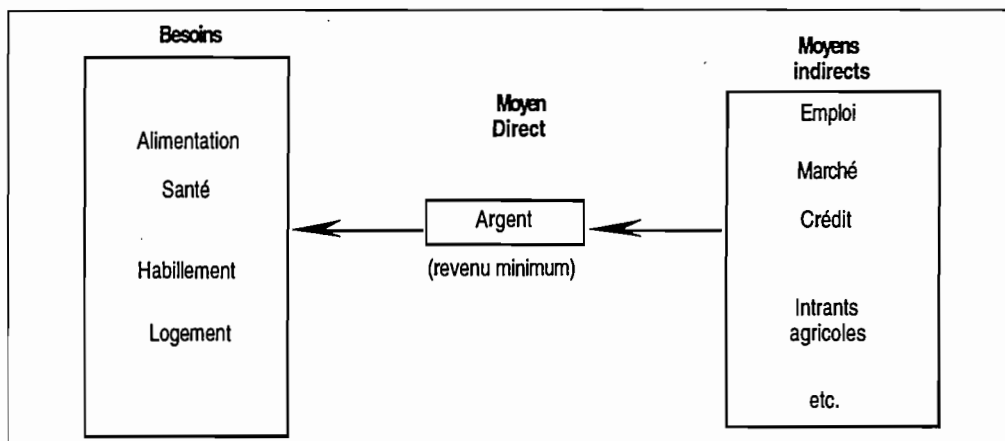
L'analyse des dimensions du tableau 5 ainsi que l'examen du contenu des *verbatim* montrent que l'argent est considéré comme une dimension omniprésente de la pauvreté. Un pauvre est avant tout quelqu'un qui manque d'argent. L'argent est même perçu par les populations rurales comme le principal moyen permettant de satisfaire l'ensemble des besoins, donc de réduire le niveau de pauvreté. Ensuite, les besoins de base classiques comme l'alimentation, la santé, l'habillement et le logement sont apparus comme des dimensions fondamentales caractérisant la pauvreté. D'autres dimensions importantes sont l'emploi, l'accès au marché, les enfants, la religion et la santé morale.

L'ensemble des observations ci-dessus amène à dire qu'il y a essentiellement trois grandes catégories de dimensions identifiées par les populations rurales. On retrouve :

- d'abord des dimensions liées à la non-satisfaction des besoins de base tels que l'alimentation, l'habillement, le logement et la santé ;
- une dimension qui fait référence au principal moyen qui permettrait de satisfaire directement ces besoins, c'est-à-dire l'argent ;
- enfin une troisième catégorie de dimensions qui fait référence à la manière d'obtenir cet argent. Parmi cette dernière catégorie, on retrouve par exemple l'emploi, le marché, le crédit, les intrants agricoles.

On peut illustrer les liens logiques qui s'établissent dans la mise en priorité des dimensions de la pauvreté à l'aide de la figure 1.

Figure 1 : Lien entre les dimensions fondamentales de la pauvreté



### **Les causes de la pauvreté**

Selon les populations rurales, la faiblesse du marché et notamment la faiblesse de la demande pour leur produit serait la cause principale de la pauvreté. Cette faiblesse de la demande serait due à plusieurs raisons, dont principalement les difficultés d'accès au marché pour écouler les marchandises (« Tu travailles dur, mais tu ne trouves pas de marché d'écoulement. Alors tu tombes dans la pauvreté ») et la faiblesse des prix (« Tu vas abattre un palmier, tu le travailles, tu amènes le résultat au marché. Arrivé au marché, tu vas le vendre à un prix dérisoire. Tu paies ceux qui t'ont aidé et tu reviens affamé. Ça, c'est la pauvreté »).

L'absence de solidarité au sein de la famille ou de la communauté serait la deuxième cause majeure de la pauvreté. « La pauvreté, c'est comme un jeune palmier qu'on plante et qu'on entretient. Elle évolue comme la jeune plante. Elle provient du « sort » et de la famille et dépend de la solidarité entre membres d'une même famille. Si quelqu'un travaille sans un soutien de quelque part, ou s'il n'a pas trouvé d'aide de sa famille et des conseils pour évoluer, il sera pauvre » ; « La pauvreté, c'est aussi la jalousie, la méchanceté, l'oisiveté ».

Aussi la pauvreté entretient la pauvreté. En effet, « la pauvreté a ses racines depuis la base des grands-parents. Les grands-parents étaient pauvres, ils ont engendré des parents qui sont pauvres à leur tour et ces derniers engendrent des enfants qui héritent de leur pauvreté ». « Si tu viens au monde trouver que ton père n'a pas de bœufs, ni de coqs et manque aussi de bonnes terres pour cultiver, on peut dire que tu es pauvre ».

Enfin, le manque de volonté pour sortir de la pauvreté a été également évoqué comme une quatrième cause de pauvreté, même si c'est par un plus petit nombre de paysans (« La pauvreté c'est la paresse. Quand tu ne travailles pas, tu ne trouves pas à manger. Ou bien tu t'entoures de femmes et fais beaucoup d'enfants. C'est cela la pauvreté »).

### **Principaux déterminants d'améliorations du bien-être en milieu rural**

A partir du vote individuel pondéré, on a identifié les dimensions les plus susceptibles, selon les ruraux, d'améliorer leur bien-être et construit une fonction d'amélioration du bien-être (ABE). Les coefficients qui précèdent chaque dimension indiquent l'importance relative de celle-ci par rapport au score total des dimensions retenues dans la fonction, la somme étant égale à 1. La valeur entre parenthèses sous la fonction indique le pourcentage de répondants qui ont choisi au moins une fois cette dimension. Cette valeur peut être interprétée de manière similaire à la statistique (t) de Student. Plus cette valeur est élevée, plus il y a consensus sur la présence de cette dimension dans la fonction de bien-être.



$$\begin{aligned}
 ABE_{\text{Bénin}} = & 0,15 \text{ Moyen de transport} + 0,13 \text{ Enfant} + 0,09 \text{ Eau potable} \\
 & (86\%) \qquad\qquad\qquad (83\%) \qquad\qquad\qquad (82\%) \\
 + & 0,08 \text{ Habillement} + 0,07 \text{ Moulin} + 0,10 \text{ Santé} + 0,07 \text{ Logement} \\
 & (75\%) \qquad\qquad\qquad (70\%) \qquad\qquad\qquad (69\%) \qquad\qquad\qquad (69\%) \\
 + & 0,10 \text{ Alimentation} + 0,07 \text{ Terre} + 0,07 \text{ Intrants et équipement agricole} + 0,06 \text{ Récolte} \\
 & (69\%) \qquad\qquad\qquad (63\%) \qquad\qquad\qquad (59\%) \qquad\qquad\qquad (52\%)
 \end{aligned}$$

Le tableau 6 compare les classements des dimensions fondamentales du bien-être obtenus à partir des *focus-groups* et des dimensions d'amélioration du bien-être selon le vote individuel.

**Tableau 6 : Classement des dimensions des *focus-groups* et des votes individuels**

Rang	Focus-group	Vote Individuel*
01	Argent	Moyen de transport
02	Enfant	Enfant
03	Emploi	Eau potable
04	Santé	Habillement
05	Alimentation	Moulin
06	Santé morale	Santé
07	Organisation paysanne	Logement
08	Marché	Alimentation
09	Logement	Terre
10	Route-piste	Intrant et équipement agricole
11	Eau potable	Récolte
12	Récolte	Femme
13	Loisir	Crédit
14	Éducation	Stockage
15	Homme	Route-piste
16	Crédit	Éducation
17	Intrant et équipement agricole	Marché
18	Habillement	Électricité
19	Femme	Bétail
20	Religion	Homme
21	Terre	Santé morale
22	Moyen de transport	Emploi
23	Services publics	Loisir
24	Électricité	Organisation paysanne
25	Bétail	

Pour le vote individuel la dimension « argent » a été supprimée.

L'examen des données du tableau 6 et l'analyse de la fonction d'amélioration du bien-être montrent que les enfants, déjà considérés comme une dimension fondamentale du bien-être lors des *focus-groups* (deuxième position), apparaissent à nouveau lors du vote individuel comme l'un des facteurs les plus importants (deuxième également par ordre d'importance) susceptibles d'améliorer le bien-être des paysans.

En effet, 83% des ruraux pris individuellement, ont considéré qu'avoir plus d'enfants qu'ils en avaient en ce moment, contribuerait à réduire leur niveau de pauvreté. On remarquera par ailleurs qu'une comparaison entre les données des différentes zones rurales a révélé que la proportion des paysans ayant considéré les enfants comme déterminants du bien-être est d'autant plus élevée dans un village que le poids accordé à la dimension « éducation » est faible. Autrement dit, plus le pauvre est instruit, moins il veut avoir d'enfants.

Par ailleurs, plus les villages sont pauvres et plus l'importance accordée à la dimension enfant est grande. Ces résultats semblent être confirmés par l'enquête quantitative réalisée (ECVR) après l'EPPR. En effet, l'ECVR montre que la taille des ménages pauvres en milieu rural est de 8 contre 6 pour les ménages non pauvres. A titre de comparaison, on peut noter qu'en milieu urbain cette taille est de 6 pour les ménages pauvres contre 4 pour les non pauvres. Dans le même ordre d'idées, l'importance accordée aux enfants est plus faible dans les villes, où les citadins (qui ont un niveau de scolarisation plus élevé que les paysans) ont fait ressortir en outre qu'il est de plus en plus difficile de joindre les deux bouts lorsque le nombre d'enfants est élevé. En effet, contrairement au milieu rural, l'enfant en milieu urbain engendre des coûts (Éducation, alimentation, santé, habillement, etc.) et ne génère pas de revenus. Il peut difficilement travailler si ce n'est dans le secteur informel où il sera mal payé.

Dans le même sens, cinq des huit premières dimensions de la fonction d'amélioration du bien-être font référence à des besoins de base encore non satisfaits ou partiellement satisfaits. Il s'agit de l'eau potable, de l'habillement, de la santé, de l'alimentation et du logement.

Par contre, alors qu'elle occupait le vingt-deuxième rang dans le classement des dimensions du bien-être lors des entrevues de groupe, la dimension « moyens de transport » (camion, voiture, bicyclette, moto) a été choisie au moins une fois, par 86% des paysans pris individuellement, faisant d'elle, le premier facteur d'amélioration de leurs conditions de vie. A l'inverse, l'emploi et l'organisation paysanne qui étaient classés comme des dimensions importantes du bien-être n'ont pas paru prioritaires pour améliorer le bien-être selon le vote individuel.

\*

\*      \*

### ***Implications pour l'étude de la pauvreté et les programmes de réduction de la pauvreté***

L'étude des perceptions de la population rurale a d'importantes implications pour l'étude de la pauvreté et les programmes de réduction de la pauvreté. Concernant tout d'abord l'étude de la pauvreté, cette recherche a montré l'importance de mener une étude de perceptions avant de se lancer dans de grandes enquêtes lourdes couvrant tous les aspects des conditions de vie des ménages. Ce type « d'enquêtes-dinosaures » qui a été souvent mené dans le passé et continue encore d'être mené, présente de sérieux inconvénients. Elles coûtent très cher et prennent beaucoup de temps, de sorte que les résultats sortent plusieurs années après la collecte des données et sont souvent dépassés. De plus, elles ponctionnent de manière significative les ressources humaines nationales au détriment d'autres tâches et sont souvent très intensives en personnel expatrié. Enfin et surtout, elles sont peu efficaces puisqu'elles collectent des données à l'aveuglette sans savoir ce qui est vraiment important aux yeux de la population et comportent des biais de collecte importants.

Une étude sur les perceptions de la pauvreté par la population (rurale dans ce cas, mais on peut faire la même chose en milieu urbain) ajoute quelques mois (6 mois environ) et nécessite des ressources humaines qualifiées en méthodes qualitatives pour mener les *focus-groups*, faire les analyses de contenu des discussions et concevoir les images pour le vote individuel pondéré. Mais ces coûts et ce temps sont largement récupérés par la suite en menant une étude sur les conditions de vie beaucoup plus ciblée et plus pertinente en termes de données à recueillir. Notons qu'une étude du type de l'EPPR n'est pas le genre habituel de travail effectué par les instituts ou les services statistiques des ministères. Sans doute par déformation professionnelle, la plupart des statisticiens ou économistes-statisticiens employés de ces services sont traditionnellement plus à l'aise dans des enquêtes quantitatives et certains sont parfois

plus préoccupés par la production d'une masse importante de tableaux de données que par l'utilité de ces derniers. Selon le pays, il peut donc être opportun de sous-contracter en partie ou en totalité ce genre d'étude à des équipes de recherche ou des bureaux d'étude indépendants des services statistiques. Dans tous les cas, il faut s'assurer de disposer de ressources humaines maîtrisant bien les méthodes de collecte et d'analyse utilisées.

L'EPPR a aussi montré l'intérêt de combiner des méthodes qualitatives et quantitatives de recherche. Encore aujourd'hui les « quantitativistes » et les « qualitativistes » ont souvent tendance à s'ignorer, si ce n'est à se dénigrer. Autrefois seuls les « quantitativistes » étaient jugés scientifiques et sérieux en termes de recherche. Au cours des vingt dernières années, les « qualitativistes » ont gagné leurs galons en montrant leur contribution originale et leur rigueur de manière différente. Cependant peu de recherches combinent les deux approches. L'EPPR illustre précisément les synergies possibles de cette union.

Outre les implications pour l'étude de la pauvreté, une étude sur les perceptions de la pauvreté permet également de dégager quelques grandes implications pour les interventions de lutte contre la pauvreté. Là encore, on observe souvent de vastes programmes coûteux, mal ciblés visant à améliorer tous les aspects des conditions de vie des ménages ou encore à renforcer des services administratifs en milieu rural. De tels programmes, au mieux sont peu efficaces dans leur degré d'amélioration des conditions de vie des pauvres, au pire ratent carrément leur cible. Une étude comme l'EPPR permet d'identifier les dimensions-clés du bien-être, de la pauvreté et d'amélioration du bien-être perçues par les populations concernées, de tester si ces perceptions diffèrent d'une catégorie socio-démographique à une autre, et finalement de dégager des implications pour un programme de lutte contre la pauvreté.

Dans le cas du Bénin, l'EPPR a d'abord indiqué une forte corrélation entre les classements du bien-être et de la pauvreté effectués par différentes catégories socio-démographiques. Quel que soient le sexe, l'âge, le type de village (pauvre ou moins pauvre), la taille du ménage, le type d'activité économique et le niveau d'alphabétisation ou d'éducation, les ménages ruraux ont une vision relativement homogène du bien-être et de la pauvreté. Le critère de différenciation le plus significatif est la localisation géographique, chaque zone ayant ses potentialités et ses contraintes spécifiques. Par contre, l'EPPR n'a pas révélé de différence marquée entre les perceptions des hommes et des femmes. Il est donc possible de définir un programme national de lutte contre la pauvreté avec des orientations similaires quel que soit le groupe de population considéré, mais en ciblant les interventions par zone.

Ensuite la dimension monétaire constitue une composante essentielle du bien-être en milieu rural au Bénin. On peut donc raisonnablement établir un profil de la pauvreté rurale au Bénin par une enquête sur les dépenses de consommation, les avoirs et les revenus des ménages ruraux dans des zones agro-socio-économiques homogènes.

La dimension monétaire fait également référence aux besoins de crédit pour financer des activités productives agricoles et non agricoles, pour faciliter l'acquisition de moyens de transport qui permettent de saisir les opportunités du marché ou encore pour acquérir certains biens de consommation de base. Un appui au secteur financier implique donc d'élargir les activités traditionnelles de crédit agricole, type crédit de campagne, à des services financiers plus variés, susceptibles de renforcer la dynamique intersectorielle et d'améliorer concrètement le bien-être des populations.

Dans le même sens, avoir accès à un moyen de transport est très important pour la population rurale car cela permet de saisir de nouvelles opportunités économiques du marché, soit de fourniture d'intrants et de biens de consommation, soit d'écoulement de produits. Si le gouvernement béninois et les bailleurs de fonds souhaitent améliorer le bien-être actuel en milieu rural, ils devraient agir en priorité pour le désenclavement des zones rurales, à travers le développement et la réhabilitation du réseau routier, mais aussi par une politique d'encouragement au crédit pour l'acquisition d'un moyen de transport comme le vélo ou la mobylette.

Les activités non agricoles sont aussi apparues comme une dimension importante du bien-être et de la pauvreté. L'importance de la dimension « emploi », associée à celle tout aussi importante de l'argent permet de voir que l'une des meilleures manières d'améliorer le bien-être en milieu rural au Bénin est d'appuyer la création d'activités génératrices de revenus non agricoles, mais aussi agricoles, compte tenu des relations fortes entre les deux types d'activités. En effet, l'EPPR souligne l'importance des activités de transformation agro-alimentaire comme source de revenus, en particulier pour les femmes. Faciliter leur accès à des technologies de transformation mécanique (comme des moulins) réduit le temps et la fatigue liés à la transformation manuelle et augmentent la rentabilité et la valeur ajoutée de ces activités, générant ainsi plus de revenus et de bien-être.

L'accès à des « services sociaux de base », comme la santé, le logement et l'eau potable est apparu comme une dimension fondamentale de la pauvreté et du bien-être. Cela confirme l'intérêt des programmes sociaux comme éléments-clés de lutte contre la pauvreté et l'amélioration du bien-être. Cependant, dans le contexte de l'ajustement structurel et compte tenu des contraintes financières de l'État, il est évident que les programmes sociaux doivent être repensés pour prioriser les activités viables à long terme, c'est-à-dire celles dans lesquelles la population locale est activement impliquée aux étapes de l'élaboration, du suivi et du financement.

Une autre conclusion de l'EPPR est que les populations rurales considèrent le fait d'avoir beaucoup d'enfants comme une dimension essentielle de leur bien-être. Au delà des dimensions affectives et religieuses, les enfants représentent pour elles une force de travail et un filet de sécurité sociale. Cette perception des populations justifie la nécessité de développer et de mettre en place des activités en matière de population. L'objectif visé serait de sensibiliser les populations rurales à l'intérêt d'avoir peu d'enfants en bonne santé, plutôt que d'avoir beaucoup d'enfants en mauvaise santé. Il est donc important de lutter entre autres, contre la mortalité infantile par des programmes nutritionnels et sanitaires appropriés.

Il faut aussi rechercher des moyens susceptibles de réduire le rôle économique des enfants. Entre autres, une meilleure accessibilité des paysans aux intrants et à des technologies agricoles appropriées permettrait de réduire les goulots d'étranglement aux périodes de pointe d'utilisation de la main-d'œuvre (comme au moment de la préparation des champs et à la période de récolte). L'élévation générale de manière durable des revenus de la population rurale contribuerait également à diminuer le rôle de sécurité sociale joué par les enfants, les gens étant alors plus en mesure de dégager une épargne pour faire face à leurs besoins d'assurance maladie et de retraite.

Par contre, l'éducation n'apparaît pas aux populations rurales comme une dimension importante du bien-être et de la pauvreté. Ceci reflète le fait que l'éducation actuelle en milieu rural, qui se limite principalement à quelques années d'études primaires, ne contribue pas à l'acquisition de connaissances directement applicables aux activités agricoles, ou à la capacité de créer ou de trouver un emploi non agricole. Une étude approfondie de l'impact du système éducatif s'impose, en particulier pour analyser la pertinence des programmes actuels d'enseignement aux besoins des pauvres.

## Bibliographie

1. BANQUE MONDIALE, « Rapport sur le développement dans le monde. », Washington D.C., 1990, 287 p.
2. CORNIA G.A., JOLLY R., STEWART F. Eds., « Adjustment with a Human Face. », *Oxford University Press*, Oxford, 1987, 2 volumes.
3. LIPTON M., RAVALLION M., « Poverty and Policy. », In : BEHRMAN J., SRIVIVASAN T.N. Eds., *Handbook of Development Economics*, Amsterdam : North-Holland, 1996.
4. PNUD, « Rapport sur le développement humain. », *Economica*, Paris, 1990 à 1996.
5. PNUD, MDR, « Perception des dimensions de la pauvreté, du bien-être et de la richesse. », *Cotonou*, 1995, p.52 + annexes.
6. RAVALLION M., « Poverty Comparisons, A Guide to Concepts and Methods, Living Standards Measurement Survey. », « *Banque Mondiale*, Washington D.C., 1992, working paper n° 88.
7. SEN A., « Poverty : An Ordinal Approach to Measurement. », *Econometrica*, 1976, n° 44, p. 219-31.
8. SEN A., « Personal Utilities and Public Judgments ; Or What's Wrong with Welfare, Economics ? », *The Economic Journal*, 1979, n° 89, p. 537-58.
9. SEN A., « The Standard of Living. », *University Press*, Cambridge, 1987.



# 9. PAUVRETÉ ET COMPORTEMENTS DÉMOGRAPHIQUES AU CAMEROUN : À LA RECHERCHE D'UN INDICATEUR DE PAUVRETÉ

Amadou Noubissi, Jean-Paul Sanderson<sup>1</sup>

*Notre propos dans ce travail est d'examiner, à partir de l'exemple camerounais, en quoi les comportements démographiques des classes les plus défavorisées diffèrent des autres. Pour ce faire, nous utiliserons les données collectées dans le cadre de l'Enquête démographique et de santé du Cameroun en 1991 (EDSC). Nous entendons commencer par définir le concept de pauvre. En vue de mieux cerner les pauvres et leurs comportements en matière de santé et de fécondité, nous construirons une typologie des pauvres qui tiendra compte des variables socio-économiques et culturelles mais aussi des normes et valeurs en matière de fécondité et des attitudes face à la maladie. Enfin, nous examinerons les résultats en matière de mortalité et de fécondité pour chacun des groupes ainsi obtenus afin de voir dans quelles mesures, les pauvres sont porteurs de changements ou au contraire de la tradition.*

*Notre communication abordera les étapes suivantes :*

*– La définition du concept « pauvre », qui comportera trois étapes. La première consistera à examiner la définition proposée par les Nations Unies, la deuxième, celle des sociologues camerounais et enfin, dans une ultime étape nous essaierons d'en construire une en tenant compte des données disponibles.*

*– L'analyse comparative des comportements et opinions des pauvres en matière de santé et de fécondité. Il s'agira de voir dans quelle mesure les opinions et comportements sont homogènes au sein du groupe des pauvres.*

*– La typologie des pauvres. Ayant vu les différences pouvant exister entre les pauvres, nous essaierons de construire une typologie en regroupant leurs caractéristiques socio-économiques et culturelles, et leurs comportements et opinions en matière de santé et de fécondité. Dans cette troisième partie, nous les confronterons avec les groupes plus favorisés afin de voir en quoi ils diffèrent tant sur le plan socio-économique, et culturel que sur le plan des comportements et opinions.*

*– L'examen des résultats en matière de santé, de mortalité, de fécondité, et de planification familiale. C'est à ce stade que nous tenterons de répondre aux questions suivantes :*

*. la pauvreté est-elle un frein ou un accélérateur des modifications en matière de comportements démographiques ?*

*. déclenche-t-elle ou bloque-t-elle la baisse de la mortalité et de la fécondité ?*

*. accroît-elle la diversité de réponses démographiques en matière de nuptialité, de contraception, de santé, etc. ?*

---

1. Institut de démographie-UCL, Louvain-la-Neuve, Belgique.

Dans son rapport sur la pauvreté au Cameroun, la Banque Mondiale [2, p. vi] établit une association entre pauvreté et famille nombreuse. Pourtant, lorsqu'on examine la littérature sur le sujet, cette relation apparaît difficile à établir et renvoie à des mécanismes très complexes [15]. De plus, dans une étude traitant de l'influence des facteurs socio-économiques sur la fécondité au Cameroun, Wakam [18, p. 417] constate que s'il y a une relation entre niveau de vie et fécondité, elle est positive. Autrement dit, la richesse serait associée à une plus forte fécondité que la pauvreté. Dès lors, on peut se demander si les divergences observées chez ces auteurs proviennent de différences dans le choix des indicateurs mesurant les concepts ou si les résultats obtenus par la Banque Mondiale reflètent une évolution impliquant une inversion du sens de la relation pauvreté-fécondité. Cette évolution traduirait les mutations socio-économiques connues par le Cameroun depuis son accession à l'indépendance. En effet, à la période de forte croissance des années soixante-soixante-dix qui entraîna un fort développement urbanistique et industriel, a succédé une période de crise profonde où l'on assiste à des phénomènes nouveaux, notamment l'émergence de nouvelles formes de pauvreté affectant des classes qui jusque-là avaient été épargnées. Il est donc particulièrement intéressant d'étudier l'évolution des comportements procréateurs dans ce contexte de mutations socio-économiques.

Une telle étude n'est possible que si l'on dispose d'un indicateur permettant de mesurer la pauvreté réellement vécue par les individus. Aussi, l'objectif principal de cette communication est-il de proposer, à partir de l'exemple camerounais, un indicateur facile à calculer<sup>1</sup>.

Pour ce faire, nous commencerons par définir le concept de pauvre et tâcherons de construire notre indicateur. Nous dresserons, ensuite, une typologie des pauvres qui tiendra compte des variables socio-économiques et culturelles. Enfin, dans une ultime étape, nous examinerons les relations existant entre pauvreté et comportements démographiques afin de voir dans quelle mesure les pauvres sont porteurs de changements ou au contraire acteurs de la tradition. Dans ce contexte, cela revient à se demander si l'on n'assiste pas, au Cameroun, à ce qu'il convient d'appeler une transition de crise.

## Données et méthodologie

Pour réaliser ce travail, nous avons utilisé les données de l'Enquête démographique et de santé menée au Cameroun en 1991 (EDSC). Ces données présentent de nombreuses limites, particulièrement, comme nous le verrons plus loin, lorsqu'il s'agit de mesurer la pauvreté. Toutefois, les enquêtes EDS ont l'avantage de couvrir un très grand nombre de pays, ce qui permet d'avoir une base de données à peu près comparable pour différents pays et à partir de laquelle nous pourrions, par la suite, établir des comparaisons et tester la qualité de notre indicateur.

L'objet de ce travail étant la pauvreté, il nous fallait, d'abord, définir celle-ci. Toute définition est réductrice alors que ce concept est non seulement multiforme, hétérogène et d'une grande complexité mais surtout lié à la culture et variable dans l'espace et le temps. Dans la littérature, elle se définit souvent comme un « manque de biens, insuffisance des choses nécessaires à la vie » [Dictionnaire Larousse, voir également, 3, 9, 14, 15]. Sans éliminer complètement l'aspect subjectif, nous retiendrons comme « biens nécessaires à la vie », l'accès à une alimentation correcte et suffisante, l'accès à l'éducation et aux soins de santé de base et l'accès à un logement décent et hygiénique. Ainsi, ceux qui n'ont pas les moyens d'accéder à ces biens sont considérés comme pauvres.

Nombre d'auteurs ont eu recours aux revenus et dépenses pour mesurer la pauvreté. Ainsi, pour le Cameroun, la Banque Mondiale [2, p. v] retient « (...) comme pauvre tous les ménages dont la consommation se situait à 40% au moins de la distribution

1. On aura ainsi obtenu un indicateur souple car facilement adaptable au contexte d'autres pays africains disposant d'enquêtes de type EDS.



totale (...). » Cette proposition présente un avantage. Elle nécessite peu d'informations pour obtenir une mesure de la pauvreté. Toutefois, comme le souligne Schoumaker [15, p. 36], la mesure de la pauvreté par le revenu ou les dépenses pose plusieurs problèmes dont le plus important est que les revenus ne sont pas le seul moyen d'accès aux ressources essentielles.

D'emblée, nous avons écarté les indicateurs uniques (revenu, niveau d'instruction des parents [15, p. 37], indicateurs de malnutrition [4, p. 174-183] pour nous orienter vers les indicateurs composites, ces derniers offrant la possibilité de saisir les différentes dimensions que nous avons identifiées pour définir ce concept. Toutefois, ce choix pose deux problèmes, celui des éléments à retenir pour construire cette mesure composite et, ensuite, celui de la pondération de ces différents éléments.

Le choix des éléments à retenir était, a priori, le plus facile à résoudre, puisque nous avons retenu quatre dimensions (l'accès à une alimentation correcte et suffisante, aux soins de santé, à l'éducation, et à un logement décent et hygiénique), il suffisait d'avoir des variables pour chacune d'entre elles. Malheureusement, faute de données nous avons dû renoncer à mesurer certaines dimensions.

L'accès à un logement décent et hygiénique se révèle relativement facile à mesurer, compte tenu de nos données. Nous avons repris sous son couvert les variables suivantes : le principal matériau du plancher, le nombre de personnes qui dorment dans la même pièce, la source d'approvisionnement en eau et le type de toilettes<sup>1</sup>.

De même en va-t-il de l'éducation mesurée par le niveau d'étude de la femme<sup>2</sup>. A cet aspect strictement scolaire de l'instruction, nous avons ajouté un autre agent de l'éducation, les médias, dont le rôle dans ce domaine n'est plus à démontrer. Dès lors, nous avons retenu comme indicateur l'écoute de la radio et de la télévision. On pourrait nous reprocher, ici, de ne pas avoir tenu compte d'un élément que certains auteurs qualifient d'essentiel, la scolarité des enfants. En effet, celle-ci aurait pu nous renseigner sur la capacité des parents à assurer une formation scolaire à leurs enfants. Nous n'avons pas retenu cette variable pour éviter certains biais dangereux pour la suite de notre travail. Rappelons que l'objet de cette étude est la relation entre pauvreté et fécondité, ce qui nous interdit de définir la pauvreté sur la base de critères étroitement liés à la fécondité.

Le même problème se retrouve lorsqu'on envisage la dimension santé. Les données de l'EDSC ne permettent pas de saisir les problèmes de santé autrement qu'au travers de variables liées à la fécondité (soins de santé aux enfants, soins de santé prénataux et conditions d'accouchement). Dès lors, pour les raisons évoquées plus haut, nous n'avons pu retenir aucune variable directement liée à la santé. Néanmoins, on se souviendra que deux variables de logement (la source d'approvisionnement en eau et le type de toilettes) sont étroitement liés à l'hygiène et, donc, à la santé, ce qui nous permet de penser que cette dimension est, malgré tout, partiellement saisie.

Enfin, pour ce qui est de l'alimentation, nous ne disposons d'aucune information, ce qui nous condamne à renoncer à toute tentative de mesure. Nous sommes ainsi, du fait de nos données, confrontés à un problème sérieux puisque sur les quatre dimensions retenues, nous n'avons pu en saisir que trois. Il nous faudra en tenir compte lors de l'analyse des résultats.

Pour tenter de pallier ce défaut, nous avons choisi d'introduire une cinquième dimension : le confort matériel. Il s'agit là d'un élément important que jusqu'ici, nous avons négligé. En effet, si la pauvreté se caractérise d'abord par une « insuffisance de biens nécessaires à la vie », elle se traduit également par l'absence d'un certain confort

1. On remarquera, ici, un glissement de sens entre nos dimensions et les variables retenues. En effet, alors que les dimensions sont définies comme l'accès à ..., les variables mesurent plutôt le résultat de cette accessibilité. Cependant, ce glissement ne devrait pas poser de problème majeur dans la mesure où le résultat est étroitement conditionné par l'accessibilité.

2. Nous n'avons pas retenu le niveau d'instruction du conjoint car cela nous aurait amené à exclure les femmes qui déclaraient vivre seules.

matériel. C'est dans ce cadre que nous avons retenu les variables suivantes : la possession d'un téléviseur, d'un poste radio, d'un réfrigérateur, d'un vélo, d'une auto, etc. (voir liste complète en annexe 1).

Par ailleurs, sachant que les conditions de vie en milieux urbain et rural ne sont pas semblables, nous avons résolu de les distinguer et de construire, indépendamment, une mesure de la pauvreté pour chacun des milieux. Ayant ainsi retenu une série de variables, il nous faudra juger de leur pertinence. Appliquée à l'ensemble des variables retenues, l'analyse des correspondances multiples nous permettra d'identifier les éléments utiles pour la construction d'une mesure composite de la pauvreté : les variables ayant les contributions les plus fortes sur l'axe qui apparaîtra comme séparant les riches des pauvres entreront dans l'élaboration de l'indicateur composite.

Une fois notre mesure de la pauvreté construite, nous identifierons les pauvres et les autres, et les examinerons en fonction de certaines caractéristiques culturelles et démographiques afin de nous assurer que d'autres éléments, extérieurs à la pauvreté, ne sont pas venus biaiser nos résultats.

Ce n'est qu'une fois ces étapes parcourues, que nous étudierons la fécondité des femmes reconnues pauvres. Pour ce qui est de la définition de la fécondité, nous renvoyons le lecteur à des travaux antérieurs où ce concept a été développé [11, 12]. On retiendra ici que par fécondité, il faut entendre non seulement la fécondité réalisée (à savoir le nombre d'enfants nés vivants de chaque femme), mais aussi les comportements en matière de procréation des femmes, lesquels englobent la pratique éventuelle de la contraception.

## Résultats

Afin d'identifier les variables les plus pertinentes pour l'élaboration de notre indicateur, nous avons effectué, à l'aide de l'analyse des correspondances multiples<sup>1</sup>, une étude globale des variables retenues. De l'évolution des inerties expliquées par les axes (tab. 1), il ressort que la masse des données peut être résumée par les deux premiers axes qui représentent 27,94% de l'inertie totale en milieu urbain et 25,39% en milieu rural<sup>2</sup>.

**Tableau 1 : Inerties expliquées par les premiers axes**

Numéro des axes	Urbain		Rural	
	Inertie absolue	Inertie (%)	Inertie absolue	Inertie (%)
1	0,3169	20,72	0,2655	18,17
2	0,1105	7,22	0,1056	7,22
3	0,0806	5,27	0,0970	6,64
4	0,0687	4,49	0,0904	6,18
5	0,0646	4,22	0,0822	5,62
6	0,0626	4,09	0,0809	5,55
7	0,0599	3,94	0,0774	5,30
8	0,0589	3,92	0,0761	5,21
9	0,0555	3,85	0,0712	4,87
10	0,0540	3,63	0,0697	4,77

1. L'analyse des correspondances multiples (ACM) est une technique d'analyse des interdépendances qui permet une étude globale des variables et met en évidence les liaisons, les ressemblances ou les différences [6]. Les variables sont transformées, sans hypothèse initiale, afin d'être visualisées dans un espace de dimensions réduites. A propos du fondement théorique de la méthode, lire le résumé fait dans Noubissi [10], Noubissi et Wayack [12], Noubissi et Sanderson [11]. La procédure CORRESP du logiciel SAS a été utilisée à cet effet.

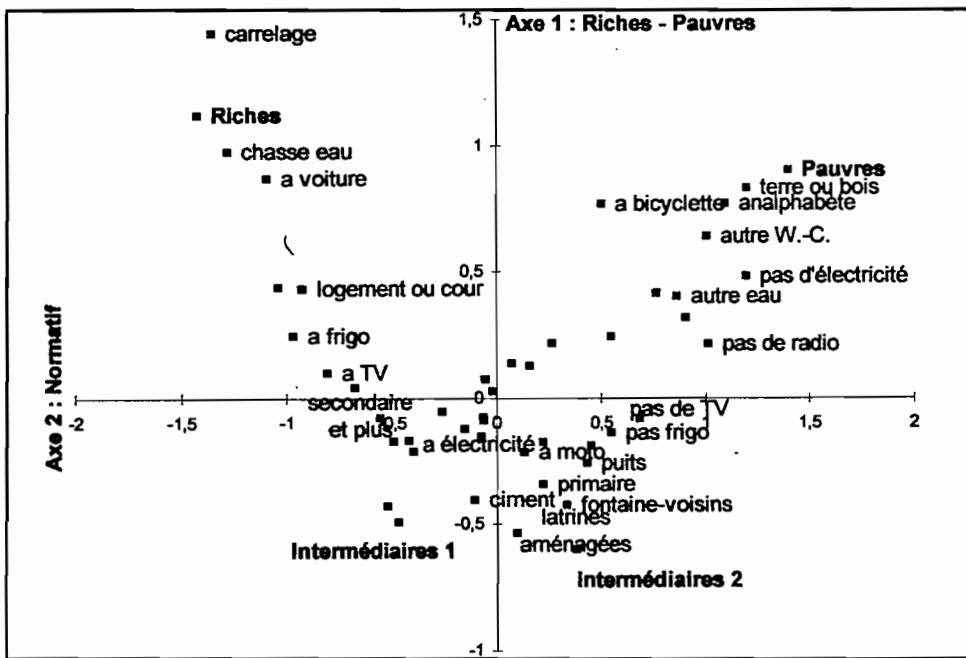
2. L'inertie expliquée par chaque axe, telle qu'elle est estimée ici, sous-estime l'inertie réelle et 25 % est bien honorable.

Toutefois, avant de poursuivre l'examen des résultats, nous avons choisi de les traiter en distinguant les deux milieux (urbain/rural). En effet, comme nous l'avons dit précédemment, nos analyses ont été menées séparément pour chacun des milieux. Aussi, dans un souci de clarté, nous conserverons cette distinction dans la suite du travail.

### Pauvreté en milieu urbain

La projection des modalités sur le premier plan factoriel fait apparaître une parabole presque parfaite où l'on voit se distinguer de part et d'autre de l'axe représentant la première dimension, les variables liées à la pauvreté et à la richesse tandis que le deuxième axe semble davantage opposer les extrêmes (riches et pauvres) à la moyenne.

Figure 1. Projection des variables sur le premier plan factoriel (milieu urbain)



On a donc deux axes dont le deuxième est une fonction du premier<sup>1</sup>. Le premier axe peut être qualifié d'axe pauvreté-richesse, tandis que le second est un axe « normatif » en ce sens qu'il oppose une norme, un mode de vie dominant, aux classes hors normes (regroupant d'une part ceux qui sont exclus de ce mode de vie parce qu'ils n'ont pas les moyens d'y accéder et, d'autre part, ceux qui s'en sont exclus parce que leur richesse leur donnait accès à un mode de vie différent)<sup>2</sup>.

Le repérage des points explicatifs sur les axes fait apparaître immédiatement trois variables appartenant à la même dimension. Bien plus, ces variables semblent caractériser chacun des grands groupes que l'on pourrait, a priori, découper sur le plan factoriel. Ainsi, les riches auraient plutôt des habitations ayant le sol en carrelage, des W.-C. avec chasses d'eau et l'eau courante dans le logement ou au moins dans la cour. Pour le groupe moyen, les habitations ont le sol en ciment, des latrines

1. Il s'agit d'un phénomène classique, l'effet Guttman, ce qui nous permet de dire que les deux premiers axes résumant parfaitement l'information [17].

2. Il est important, ici, d'attirer l'attention sur un point : lorsque nous écrivons les « moyens », il ne faut, en aucun cas, lire classe moyenne. En effet, ce dernier terme renvoie à des notions d'économie qui n'entrent pas en ligne de compte ici. La moyenne dont nous parlons est simplement le mode de vie partagé par la majorité des femmes qui constituent notre échantillon.

aménagées et l'eau est prise soit dans un puits, soit à une fontaine ou chez un voisin. Enfin, chez les pauvres, le sol est en terre ou en bois, on utilise des W.-C. qui ne sont ni des latrines aménagées ni des W.-C. avec chasse d'eau et l'eau ne provient même pas d'un puits ou d'une fontaine.

Par conséquent, il semble que l'on soit arrivé à un découpage fonction du logement et donc, malgré notre souci d'éviter ce travers, à une mesure unidimensionnelle de notre concept. Toutefois, il convient de nuancer ces propos. En effet, comme nous l'avons signalé lors du choix des variables, les aspects retenus pour caractériser le logement sont étroitement liés à l'hygiène et à la santé. Dès lors, nous pouvons considérer que deux dimensions sont couvertes. De plus, on remarque, sur la figure 1, que les modalités de la variable instruction se répartissent tout le long de la courbe dessinée sur le plan factoriel. Enfin, la plupart des variables se positionnent le long de la courbe. On est donc en droit de supposer que nous sommes arrivés, pour notre échantillon, à une bonne mesure de la pauvreté.

Relevons qu'à chaque groupe semble correspondre un type de véhicule : l'automobile pour les riches, la moto pour le groupe « moyens » et la bicyclette pour les pauvres. En fait, on est tenté d'établir une gradation dans l'acquisition de biens : lorsque l'individu commence à s'enrichir, il achète d'abord une radio, un réchaud, vient ensuite le téléviseur, le réfrigérateur et beaucoup plus tard la cuisinière et l'automobile.

Les enseignements que l'on peut tirer de cette analyse sont très importants. En effet, puisque trois sinon quatre des dimensions s'inscrivent sur la courbe dessinée sur le plan factoriel et que les plus fortes contributions sont apportées par les variables liées au logement (à la santé), on peut admettre que dans le cadre de notre échantillon, la pauvreté peut se mesurer à partir des trois variables liées au logement et à la santé auxquelles il faut ajouter le niveau d'instruction. Cette remarque est d'autant plus importante que, si elle était confirmée par d'autres études, elle nous permettrait de proposer une mesure de la pauvreté non seulement efficace mais surtout très facile à obtenir.

Pour constituer notre indicateur, nous avons retenu les variables suivantes : niveau d'instruction, type de W.-C., matériau du plancher, accès à l'eau et à l'électricité<sup>1</sup> et possession de biens comme l'automobile et la cuisinière. On a ainsi obtenu un indicateur variant de 0 à 1, de l'extrême pauvreté à la richesse (pour la méthodologie, voir l'annexe 2).

A partir de cet indicateur obtenu au niveau individuel, nous avons constitué quatre groupes<sup>2</sup> : les riches, les pauvres et entre ceux-ci, deux groupes intermédiaires que nous chercherons à qualifier plus tard. Pour vérifier la qualité de cet indicateur, nous avons calculé la position des groupes sur le plan factoriel. Il apparaît (fig. 1) que cette classification correspond parfaitement aux résultats obtenus auparavant.

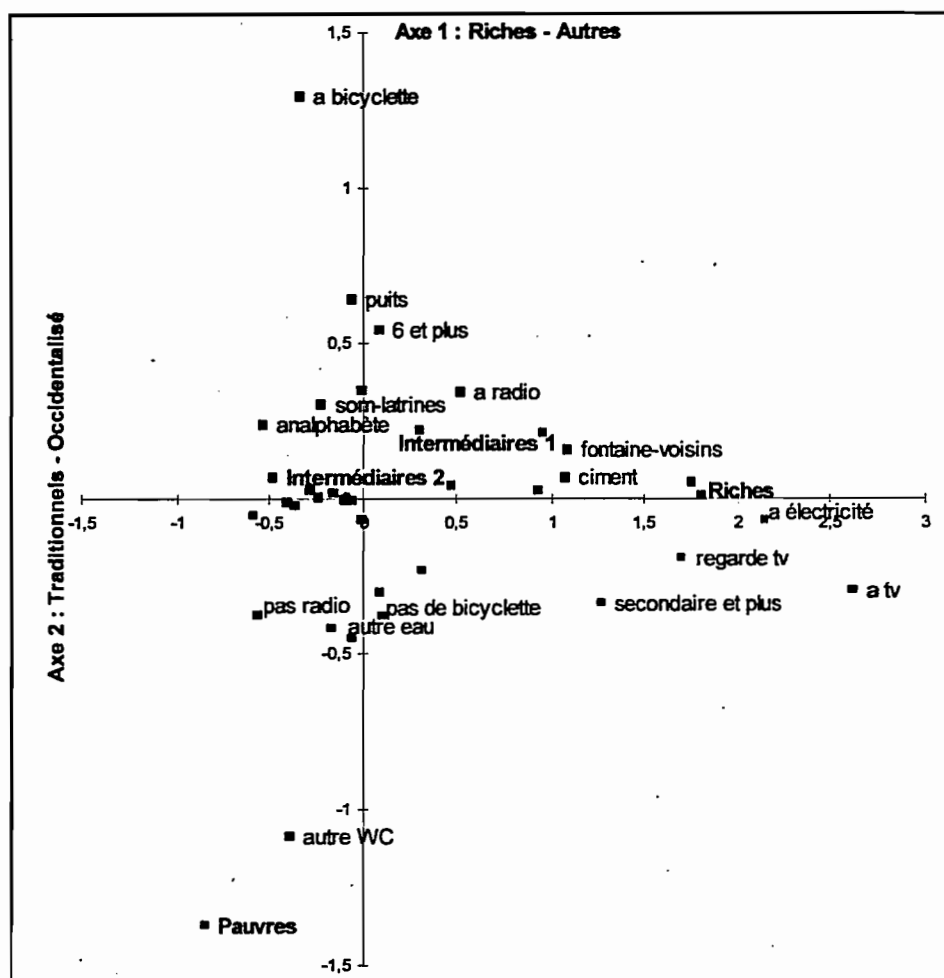
## ***Pauvreté en milieu rural***

Lorsqu'on examine la figure 2 concernant le monde rural, on constate que l'on est loin de la situation observée en milieu urbain. Les deux axes sont cette fois parfaitement indépendants l'un de l'autre. Le premier axe semble opposer les riches aux autres groupes et le second oppose les deux groupes de non-riches, l'un apparaissant comme plus démuné que l'autre.

1. Nous avons retenu l'électricité car en milieu urbain, ce sont les plus pauvres qui n'ont pas accès à l'électricité.

2. La constitution des groupes a été effectuée à partir de la distribution des valeurs de l'indicateur de pauvreté IP : riches :  $m + \sigma < IP$  ; groupe intermédiaire 1 :  $m < IP \leq m + \sigma$  ; groupe intermédiaire 2 :  $m - \sigma \leq IP \leq m$  ; pauvres :  $IP < m - \sigma$  où  $m$  désigne la moyenne arithmétique des valeurs de l'indicateur et  $\sigma$  leur écart-type.

Figure 2 : Projection des variables sur le premier plan factoriel (milieu rural)



Au vu de ce résultat, on est tenté de dire que l'on a utilisé des variables permettant de caractériser les riches plutôt que les pauvres. Autrement dit, nos variables sont mal choisies. C'est un des problèmes essentiels posés par les enquêtes démographiques et de santé qui offrent les variables nécessaires pour identifier les groupes socio-économiques en milieu urbain alors que pour le monde rural, le contenu est beaucoup plus pauvre. On peut ainsi déplorer l'absence de certaines variables qui auraient été d'un grand secours (la possession de terres, de têtes de bétail, etc.).

Néanmoins, en tenant compte du fait qu'en milieu rural au Cameroun, la pauvreté est beaucoup plus importante qu'en milieu urbain et qu'on n'a pour ainsi dire aucun groupe intermédiaire entre les riches et les pauvres, on peut se demander si en séparant les riches des autres, on n'aurait pas réussi à isoler les pauvres. Cette hypothèse est plausible mais rien ne nous permet de la confirmer. Nous n'avons pas les variables nécessaires pour le faire et, de plus, celles dont nous disposons posent, entre autres, des problèmes d'effectifs (Annexe 1). Ces différentes remarques auraient dû nous dissuader de poursuivre l'analyse. Pourtant nous avons tenu à le faire dans la mesure où, ayant pu séparer les riches des autres, il demeurerait intéressant de s'interroger sur les différences de comportement entre ces groupes.

Le deuxième axe oppose de ce fait deux groupes de pauvres : le premier, est composé de moins pauvres car ils possèdent certains biens (bicyclette et radio), ils utilisent des

latrines sommaires et prennent l'eau au puits ; le second, plus démuné, comprend ceux qui ne possèdent aucun bien « moderne », puisent l'eau au ruisseau et n'ont même pas de latrines sommaires.

Il est important de relever que cette fois encore, les variables permettant de distinguer les trois groupes sont les variables liées au logement (le type de W.-C., l'accès à l'eau et le matériau du plancher). Vient ensuite, comme nous l'avons signalé plus haut, la possession de certains biens.

Relevons également que le nombre de personnes dormant ensemble dans la chambre la plus « peuplée », apparaît cette fois comme significative alors qu'en milieu urbain, elle n'apportait rien à l'analyse. C'est d'autant plus intéressant que, contrairement à nos a priori, ce sont les moins pauvres qui ont les chambres les plus peuplées (6 personnes ou plus) alors que les démunés n'affichent que moins de 3 personnes.

Pour la construction de notre indicateur, nous aurions voulu retenir d'autres variables, différentes de celles proposées pour le milieu urbain. Malheureusement, en raison de ce que nous avons dit au début de cette analyse, nous avons renoncé à proposer un indicateur particulier pour le monde rural.

Il est néanmoins intéressant de relever en examinant la figure 2 que la distribution des groupes, obtenus à partir de l'indicateur, sur le plan factoriel suit relativement bien le dessin tracé par l'ensemble des variables. Certes, il faudrait affiner le travail mais il y a là une piste intéressante à creuser. Les variables liées au logement demeurent importantes dans la définition de la pauvreté. Combinées avec d'autres variables mieux adaptées au milieu étudié, elles devraient donner un indicateur tout à fait acceptable.

### ***Pertinence de l'indicateur de pauvreté (IP)***

Ayant construit notre indicateur pour chaque milieu, il nous faut maintenant, évaluer sa pertinence. Pour ce faire, nous avons procédé en deux étapes, la première consistant à vérifier la corrélation entre nos axes et l'indice proposé et la seconde à examiner l'homogénéité au sein des groupes constitués.

Le calcul du coefficient de corrélation ( $r$ ) à partir des données individuelles donne une association linéaire presque parfaite entre l'indicateur de pauvreté IP et la première dimension alors qu'il n'y en a aucune avec la deuxième. Ces résultats sont d'autant plus positifs que c'est précisément la première dimension qui opposait les riches et les pauvres et qui aurait dû être retenue comme indicateur de pauvreté, n'eut été la complexité des calculs.

**Tableau 2 : Coefficient de corrélation ( $r$ ) entre l'indicateur de pauvreté (IP) et les deux premiers axes**

Milieu	Axe 1	Axe 2	Effectifs
Urbain	-0,94	0,12	2333
Rural	0,87	0,09	1638

A partir des valeurs moyennes de l'IP et des écarts-types calculés dans chaque groupe (tab. 3), on observe que les différences sont bien marquées dans chaque milieu et que les groupes sont très homogènes sauf pour le groupe des riches en milieu rural. Si les « riches ruraux » ne sont pas homogènes, c'est probablement lié au mode de constitution de nos groupes. En effet, les vrais riches sont assez rares en milieu rural. Or, nous sommes partis de la moyenne de l'IP en milieu rural déjà très faible (0,15) pour procéder à nos regroupements. De ce fait, nous avons mis avec les riches des individus qui, sans être riches, étaient moins pauvres que la moyenne.

**Tableau 3 : Valeur de l'indicateur de fécondité (IP) dans les différents groupes**

Groupes	Urbain			Rural		
	IP	Écart-type	Effectifs	IP	Écart-type	Effectifs
Riches	0,81	0,08	387	0,40	0,13	235
Intermédiaires 1	0,56	0,07	656	0,20	0,03	377
Intermédiaires 2	0,36	0,06	790	0,09	0,03	918
Pauvres	0,16	0,06	400	0,00	0,00	108
Ensemble	0,46	0,22	2333	0,15	0,13	1638

Il apparaît de toute évidence que, dans le monde rural, il n'existe pour ainsi dire pas de groupe intermédiaire entre riches et pauvres. Ce que nous avons obtenu constitue un découpage au sein même de la pauvreté entre les démunis dont l'IP est égal à 0 et les pauvres (intermédiaires 1 et 2) dont l'IP varie entre 0,09 et 0,20.

Par contre, le découpage est plus net en milieu urbain. Les riches s'isolent avec des valeurs très élevées (0,81) de même que les pauvres (0,16). Deux groupes intermédiaires apparaissent également, situés de part et d'autre de la moyenne simple de l'IP (0,50).

### **Comportements démographiques**

Les premiers résultats obtenus, nous pouvons, à présent, aborder le deuxième objectif de notre travail à savoir les différences en matière de fécondité et de mortalité.

Nous avons pour cela considéré les indicateurs suivants de fécondité et de mortalité<sup>1</sup> :

- l'indice synthétique de fécondité (ISF) ou nombre moyen d'enfants par femme, calculé sur les taux de fécondité des cinq dernières années ;
- l'indice de fécondité standardisé (IFF) qui, à l'image du DRAT proposé par Boulier, Rosenzweig [5], rapporte pour chaque femme sa parité atteinte à la parité moyenne des femmes de son groupe d'âge ;
- l'indice de mortalité standardisé (IMF) qui rapporte pour chaque femme le nombre d'enfants décédés au nombre moyen d'enfants décédés des femmes de son groupe d'âge.

**Tableau 4 : Indicateurs de fécondité et de mortalité en milieu urbain**

Groupes	ISF	IFF	IMF	Contraception	Contraception moderne
Riches	4,6	0,66	0,59	0,55	0,14
Intermédiaires 1	4,8	0,71	0,66	0,42	0,09
Intermédiaires 2	5,2	0,91	0,98	0,29	0,07
Pauvres	6,0	1,04	1,16	0,10	0,02
Ensemble	5,2	0,82	0,88	0,34	0,08

**Tableau 5 : Indicateurs de fécondité et de mortalité en milieu rural**

Groupes	ISF	IFF	IMF	Contraception	Contraception moderne
Riches	6,0	0,84	0,75	0,27	0,07
Intermédiaires 1	6,4	1,02	1,19	0,15	0,02
Intermédiaires 2	6,9	1,21	1,57	0,07	0,01
Pauvres	6,2	1,13	1,34	0,03	0,00
Ensemble	6,6	1,11	1,36	0,11	0,02

1. Pour plus de détail sur les indices individuels [10].

On est tenté de croire au vu des tableaux 4 et 5 qu'il existe, en milieu urbain, une relation linéaire entre fécondité, mortalité et pauvreté alors que, pour le milieu rural, cette relation n'est pas établie. C'est d'ailleurs ce qui est confirmé par l'analyse de la variance entre les groupes (tab. 6) qui confirme la relation linéaire en milieu urbain mais pas en milieu rural où les différences semblent suivre une relation curvilinéaire. On est donc confronté à deux schémas de fécondité et de mortalité différents.

En milieu urbain, les riches et les intermédiaires 1 ont une fécondité et une mortalité nettement inférieure à la moyenne. Plus de 40% de ces femmes utilisent une méthode contraceptive (traditionnelle ou moderne) contre moins de 30% pour les autres groupes. Relevons encore que les pauvres urbains ont, en moyenne, un enfant de plus que les intermédiaires 2. On peut se demander si le niveau de mortalité plus élevé connu par les pauvres n'est pas dû à des conditions d'hygiène défavorables, ceux-ci vivant dans les quartiers « spontanés » de Yaoundé et Douala qui manquent généralement de canalisations permettant l'écoulement des eaux sales.

La forte fécondité des pauvres urbains pourrait s'expliquer soit par l'inaccessibilité aux méthodes modernes de contraception, soit par la conservation des normes traditionnelles en matière de fécondité.

Ces résultats rejoignent l'idée, développée par plusieurs auteurs dont Tabutin, selon laquelle, la transition dans les pays du Sud se traduirait, dans un premier temps, par une phase d'hétérogénéité où coexisteraient plusieurs régimes démographiques [16, p. 59]. Des différences dans les comportements apparaîtraient à la fois entre les groupes sociaux et entre les milieux d'habitats. Cela se retrouve très clairement ici. Ainsi, lorsqu'on compare les niveaux de mortalité et de fécondité des différents groupes sociaux, on constate que les plus riches se détachent nettement du reste de la population, quel que soit le milieu d'habitat (tab. 6).

**Tableau 6 : Comparaison de la fécondité et de la mortalité entre les groupes**

Groupes	Urbain		Rural	
	Fécondité (IFF)	Mortalité (IMF)	Fécondité (IFF)	Mortalité (IMF)
Riches	-0,103*	-0,078**	-0,178	-0,436
Intermédiaires 1 (référence)	0	0	0	0
Intermédiaires 2	0,206	0,315	0,188	0,381
Pauvres	0,332	0,498	0,101**	0,153**

\* : non significatif au seuil de 5% ; \*\* : non significatif au seuil de 10%.

Pour ce qui est des milieux d'habitat, les différences sont encore plus marquées. Comme attendu, la fécondité en milieu rural est plus élevée qu'en milieu urbain. Toutefois, les pauvres ruraux semblent avoir des comportements similaires aux pauvres urbains avec, en moyenne, 6 enfants par femme (la principale différence réside dans le pourcentage d'utilisatrices de la contraception qui reste encore faible : 10% en milieu urbain et 3% en milieu rural). De plus, on observe assez curieusement que les intermédiaires 2 du milieu rural ont les niveaux de fécondité et de mortalité les plus élevés. C'est d'autant plus étonnant, pour la fécondité (7 enfants par femmes contre 6 chez les pauvres), que ces femmes déclarent utiliser davantage les méthodes contraceptives que les pauvres (7% contre 3%). A ce point de notre travail, on peut dire que nos résultats semblent confirmer l'existence d'une phase d'hétérogénéité dans le processus de la transition au Cameroun. Nous nous garderons d'aller plus loin dans nos commentaires, compte tenu des limites liées aux données que nous avons déjà signalées.



\*

\* \*

Notre objectif principal était de proposer une mesure de la pauvreté facile à calculer à partir des données de l'EDS. L'indicateur proposé semble pertinent en milieu urbain et répond assez bien à notre attente. Il apparaît à l'étude de la relation entre cet indicateur, d'une part, et la fécondité et la mortalité d'autre part, que les affirmations des uns et des autres (présentées au début du travail) sont, dans le cas du Cameroun, ni tout à fait vraies ni tout à fait fausses. En milieu urbain, on observe une relation linéaire positive entre pauvreté, fécondité et mortalité tandis qu'en milieu rural, on obtient plutôt une association curvilinéaire.

Il serait intéressant, dans une étape ultérieure de poursuivre ce travail en cherchant à expliquer les différences observées à partir de l'étude des variables intermédiaires de la fécondité et de la mortalité, notamment afin de comprendre les résultats obtenus pour les pauvres et les intermédiaires 2 en milieu rural.

Par rapport aux questions posées en début de travail, notamment concernant l'existence d'une éventuelle transition de crise, nous ne pouvons qu'apporter quelques éléments de réponse et proposer des pistes de recherche. En milieu rural, la pauvreté est quasi générale et il nous est difficile de penser que la crise actuelle, qui touche davantage le monde urbain, puisse modifier les comportements. C'est probablement en milieu urbain qu'il faudra approfondir la question à partir de nouvelles données permettant d'appréhender les effets de la crise sur la transition en cours. Ce travail serait d'autant plus important qu'il permettrait de voir si la crise<sup>1</sup> actuelle ne vient pas freiner la transition amorcée dans la mesure où nos données nous poussent à croire que le meilleur contraceptif demeure le développement<sup>2</sup>. On peut aller plus loin et se demander si ce que certains appellent « malthusianisme de la pauvreté » ne toucherait pas plutôt les riches actuels, la peur de la pauvreté les amenant à réduire davantage encore leur fécondité.

Enfin, il faudrait également reprendre cette analyse à partir d'autres données permettant de travailler à plus grande échelle et avec d'autres variables (la possession de la terre, de têtes de bétail, etc.) permettant de mieux mesurer la pauvreté en milieu rural.

---

1. Cette crise se traduit notamment par la déscolarisation, la paupérisation, etc., autant de facteurs qui ne favorisent pas une baisse de la fécondité.

2. Selon Locoh [8, p. 391], en milieu rural, la crise actuelle se marquera surtout par une hausse de la mortalité alors que la fécondité « risque de ne pas être remise en cause ».

## Annexe 1 : Liste des variables

Nom de variable	Modalités	Urbain	Rural	Total
Niveau d'étude de la femme	Analphabète	425	851	1276
	Primaire	700	875	1275
	Secondaire et plus	1108	212	1320
Regarde la télévision	Oui	1448	234	1682
	Non	785	1404	2489
Ecoute la radio	Oui	1475	497	1972
	Non	758	1141	1899
Situation de la femme dans l'emploi*	Employée	224	24	248
	A son compte	644	772	1416
	Aide familiale	58	322	380
	Sans emploi	1307	520	1827
Lieu de résidence	Urbain			2233
	Rural			1638
Source d'approvisionnement en eau**	Fontaine et robinet du voisin	601	143	744
	Robinet dans logement ou cour	743	36	779
	Puits	643	546	1189
	Autres	246	913	1159
Type de toilettes***	Chasse d'eau	448	12	460
	Latrines aménagées	1343	347	1690
	Latrines sommaires	407	944	1351
	Autres	35	335	370
Principal matériau du plancher****	Terre, bois et autre	393	1225	1618
	Finis : Ciment	1615	401	2016
	Finis : Carrelage	225	12	237
Electricité	Oui	1653	161	1814
	Non	580	1477	2057
Radio	Oui	1784	852	2636
	Non	449	786	1235
Télévision *****	Oui	1025	97	1122
	Non	1208	1541	2749
Réfrigérateur	Oui	808	31	839
	Non	1425	1607	3032
Cuisinière à gaz ou électrique	Oui	676	46	722
	Non	1557	1592	3149
Réchaud à gaz ou électrique	Oui	509	89	598
	Non	1724	1549	3273
Bicyclette	Oui	233	370	603
	Non	2000	1268	3268
Motocyclette	Oui	240	156	306
	Non	1993	1482	3475
Voiture personnelle	Oui	374	45	419
	Non	1859	1593	3452
Nombre de personnes qui dorment dans la pièce où il y a le plus de monde	Moins de 3	532	382	914
	3	638	481	1069
	4	470	375	845
	5	293	207	500
	6 et plus	300	243	543
Ensemble		2233	1638	3871

\* : En milieu urbain, on a regroupé aide familiale et sans emploi ; en milieu rural, employé va avec à son compte. \*\* : En milieu rural, on a regroupé robinet du voisin, borne fontaine, robinet dans le logement ou dans la cours. \*\*\* : En milieu urbain, « latrines sommaires » va avec « autres » ; en milieu rural, chasse d'eau va avec latrines aménagées. \*\*\*\* : En milieu rural, carrelage va avec ciment. \*\*\*\*\* : En milieu rural cette variable a été supprimée.

## Annexe 2 : Note technique sur le calcul de l'indicateur de pauvreté (IP)

Comme annoncé dans le texte, l'indicateur de pauvreté est un indicateur composite construit à partir des variables dont les contributions sont les plus fortes sur les axes mesurant la pauvreté (voir l'analyse de correspondance multiple), à savoir :

- le type de W.-C. (chasse d'eau, latrines aménagées, latrines sommaires, autres) ;
- le matériau du plancher (carrelage, ciment, autres : terre, bois, etc.) ;
- l'accès à l'eau (robinet dans le logement ou dans la cour, robinet du voisin ou borne fontaine, puits, autres) ;
- le niveau d'instruction (secondaire et plus, primaire, analphabète) ;
- l'accès à l'électricité (oui, non) ;
- la possession d'une automobile (oui, non) ;
- la possession d'une cuisinière (oui, non) ;

Etant donné que toutes ces variables se sont révélées ordinales sur les axes identifiés lors de l'analyse des correspondances multiples (ACM), nous nous sommes inspirés, pour élaborer notre mesure de la pauvreté, de la technique utilisée par le PNUD [13] dans le calcul de l'indicateur de développement humain (IDH).

La première étape consiste à attribuer à chaque modalité de chaque variable (v) une valeur numérique X comme indiqué dans le tableau suivant.

### Codification des variables entrant dans la construction de l'indicateur de pauvreté (IP)

Variabes	Modalités	Valeur
Type de W.-C.	Chasse d'eau	4
	Latrines aménagées	3
	Latrines sommaires	2
	Autres	1
Matériau du plancher	Carrelage	3
	Ciment	2
	Autres (terre, bois, etc.)	1
Accès à l'eau	Robinet logement ou cour	4
	Robinet voisin ou fontaine	3
	Puits	2
	Autres	1
Niveau d'instruction	Secondaire et plus	3
	Primaire	2
	Analphabète	1
Accès à l'électricité	Oui	2
	Non	1
Possession d'une automobile*	Oui	3
	Non	2
Possession d'une cuisinière	Oui	2
	Non	1

\* : La valeur minimale est égale à 1 pour toutes les variables. Pour cette variable, nous avons choisi de diminuer son poids par rapport aux autres dans la mesure où l'absence d'une voiture, aussi bien pour les citadins que pour les ruraux, ne veut pas nécessairement dire que l'on est pauvre. Nous avons de ce fait octroyé la valeur 3 à ceux qui déclamaient posséder une automobile et 2 aux autres.

Ensuite, variable par variable, nous avons calculé pour chaque femme (i) un indice  $I_i^v$  défini comme suit :

$$I_i^v = \frac{\text{modalité réelle } X_i - \text{modalité minimale } X}{\text{modalité maximale } X - \text{modalité minimale } X} \quad (0 \leq I_i \leq 1)$$

où : modalité réelle  $X_i$  est la valeur prise par l'individu i sur la variable v ;  
modalité minimale X et modalité maximale X sont les valeurs minimales et maximales prise par cette variable.

Par exemple, prenons le niveau d'instruction (v) dont les modalités analphabète, primaire et secondaire et +, sont codées dans l'ordre 1, 2 et 3. Prenons ensuite l'individu (i) de niveau primaire ce qui, avec la codification numérique lui donne la valeur 2.

$I_i^v$  se calcule alors comme suit :

$$I_i^v = \frac{\text{modalité réelle } X_i - \text{modalité minimale } X}{\text{modalité maximale } X - \text{modalité minimale } X} = \frac{2-1}{3-1} = 0,5$$

Une fois obtenus les 7 indices correspondant aux 7 variables, la dernière étape consiste à calculer l'indice de pauvreté qui est égal à la somme des 7 indices divisée par 7. Nous avons opté pour une moyenne arithmétique simple pour ne pas donner une préférence à l'une ou l'autre variable. Cela nous a donné un indicateur variant de 1 (les plus riches) à 0 (les plus pauvres).

## Bibliographie

1. BALEPA M., BARRERE B., FOTSO M., « Enquête Démographique et de Santé Cameroun 1991. » *Direction Nationale du Deuxième Recensement Général de la population et de l'Habitat, Demographic and Health Survey (DHS)*, Cameroun, Décembre 1992, 285 p.
2. BANQUE MONDIALE, « Cameroun. Diversité, croissance, et réduction de la pauvreté. », *Division de la population et des ressources humaines, Département de l'Afrique Centrale et de l'Océan Indien, Région Afrique (Rapport n°13167-CM)*, 1995, 197 p.
3. BARTOLI H., « Progrès et pauvreté : les concepts et leur dialectique selon les utilisations et les cultures. », In : HENRY P.M. *et al.*, *Pauvreté, progrès et développement*, Paris, UNESCO, 1990, p. 19-60.
4. BIAYE M., « Inégalités sexuelles en matière de santé, de morbidité et de mortalité dans l'enfance dans trois pays de l'Afrique de l'Ouest. Hypothèses, mesures et recherche d'explication des mécanismes. », *Monographie n°5*, Louvain-la-Neuve, 1994, 292 p.
5. BOULIER B., ROSENZWEIG M.R., « Age, biological factors and socio-economic determinants of fertility : A new measure of cumulative fertility for use in the empirical analysis of family size. », *Demography*, 1978, n°15, p. 487-497.
6. BOUROCHE J.M., SAPORTA G., « L'analyse des données. », *Que sais-je ? PUF*, Paris, 1980, n° 1854, 127 p.
7. HENRY P.M. *et al.*, « Pauvreté, progrès et développement. », UNESCO, Paris, 1990, 328 p.
8. LOCOH T., « Paupérisation et transitions démographiques en Afrique sub-saharienne. », In : TABUTIN D., EGGERICKX T., GOURBIN C. *Eds.*, *Transitions démographiques et sociétés*, Chaire Quetelet 1992, 1995, p. 381-400.
9. MOSSE E., « Les riches et les pauvres. », *Seuil*, Paris, 1983, 242 p.
10. NOUMBISSI A., « Méthodologies d'analyse de la mortalité des enfants. Applications au Cameroun. », *Louvain-la-Neuve*, 1996, 305 p.
11. NOUMBISSI A., SANDERSON J.P., « Qui de l'homme et de la femme décide réellement dans le domaine de la fécondité ? Les normes et les stratégies du couple camerounais en matière de fécondité. », *Papier présenté au Séminaire International sur Femmes et gestion des ressources : Etat des connaissances et perspectives pour la recherche et l'action*, Yaoundé, 5-7 février 1996.

12. NOUMBISSI A., WAYACK M., « La femme camerounaise face aux méthodes contraceptives modernes : rejet ou inaccessibilité ? », *Papier présenté aux Vèmes Journées Démographiques de l'ORSTOM, Maîtrise de la fécondité et planification familiale, Paris, 28-30 septembre 1994.*
13. PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain 1995. », *Economica, Paris, 1995, 254 p.*
14. SALAMA P., VALIER J., « Pauvreté et inégalités dans le tiers monde. », *La Découverte, Textes à l'appui, Série économie, Paris, 1994, 220 p.*
15. SCHOUMAKER B., « Pauvreté et fécondité dans les pays en développement. », *Mémoire de DEA, Institut de Démographie, UCL, Louvain-la-Neuve, 1996, 83 p.*
16. TABUTIN D., « Un demi-siècle de transitions démographiques dans les régions du Sud. », In : TABUTIN D., EGGERICKX T., GOURBIN C. *Éds., Transitions démographiques et sociétés, Chaire Quetelet 1992, 1995, p. 33-70.*
17. VOLLE M., « Analyse des données. », *Economica, Paris, 1981, 2ème éd., 317 p.*
18. WAKAM J., « De la pertinence des théories « économistes » de fécondité dans le contexte socio-culturel camerounais et négro-africain. », *Les cahiers de l'IFORD, Yaoundé, 1994, n° 8, 527 p.*



**PARTIE III**  
**MARIAGE, FAMILLE ET**  
**PAUPÉRISATION URBAINE**





# 10. PAUVRETÉ ET STRUCTURES FAMILIALES DANS TROIS MÉTROPOLIS AFRICAINES : YAOUNDÉ, ABIDJAN ET DAKAR<sup>1</sup>

Jean Wakam, Mburano Rwenge, Mathias Kuépié<sup>2</sup>

*L'Afrique connaît, depuis le début des années quatre-vingt, une crise économique aux conséquences sociales des plus dramatiques dont la paupérisation d'une frange importante de la population, notamment en milieu urbain. Cette situation est susceptible d'entraîner, sur le plan socio-démographique en particulier, des mutations profondes qu'il serait opportun de mettre en évidence. Il serait notamment intéressant d'évaluer l'impact de cette crise et ses conséquences sur les structures familiales compte tenu de l'importance que revêt la famille en Afrique, tant sur le plan socio-démographique qu'économique. Malheureusement, les données appropriées manquent encore cruellement. Mais en attendant de pouvoir en disposer, cette étude essaie de mettre au moins en évidence la relation entre la pauvreté et la nucléarisation familiale en milieu urbain africain. Plus spécifiquement : comment évoluent les structures familiales lorsqu'on passe des groupes sociaux les plus aisés aux groupes sociaux les plus pauvres ?*

*L'étude porte sur trois métropoles africaines, Yaoundé (Cameroun), Abidjan (Côte-d'Ivoire) et Dakar (Sénégal), à partir des échantillons au dixième des données des derniers recensements du Cameroun (1987), de la Côte-d'Ivoire (1988) et du Sénégal (1988). La structure des ménages est appréhendée à travers l'incidence et l'intensité de l'accueil des étrangers au noyau familial mesurées respectivement par la proportion de ménages étendus et la proportion des membres extérieurs au noyau familial. La pauvreté est saisie, quant à elle, à travers le niveau d'instruction, l'emploi, le niveau de vie, le statut d'occupation du logement et la dimension de l'espace vital c'est-à-dire le nombre de pièces disponibles.*

*Les résultats obtenus, à l'issue des analyses bivariée et multivariée, font apparaître que la pauvreté, appréhendée notamment à travers la dimension de l'espace vital et le niveau de vie, favorise plutôt la nucléarisation familiale dans les trois métropoles considérées. Autrement dit, la nucléarisation familiale des ménages tend à se faire plutôt par le bas que par le haut de l'échelle sociale. Mais cette nucléarisation plus poussée des ménages les plus pauvres semble être plutôt une conséquence de la précarité de leurs conditions de vie qu'un rejet de la famille étendue ou un renoncement au principe de la solidarité familiale. En fait, le pouvoir économique s'avère comme une contrainte majeure qu'il faut désormais surmonter pour continuer à vivre l'idéal traditionnel en matière d'accueil des autres membres de la famille élargie et ceux qui ont ce pouvoir continuent à le vivre intensément, y compris dans les grandes métropoles africaines.*

*Les résultats de cette étude vont en tout cas à l'encontre des thèses développées dans la théorie marxiste des stratégies de classe et de survie, qui laissent croire que le principe de la solidarité familiale serait une stratégie de survie des classes sociales pauvres, et dans les théories évolutionnistes de la famille sur la convergence universelle des modèles familiaux vers le modèle nucléaire occidental, sous l'effet de la « modernisation » et de l'amélioration des conditions de vie. L'adhésion à la famille étendue et à la solidarité familiale semble en effet encore forte, y compris parmi les couches les plus « modernisées » et les plus aisées. Il est suggéré d'en tenir compte et de rechercher et identifier ce que la conception et la pratique africaines en matière de famille ont de meilleur (humainement et socialement parlant) pour en faire le moteur d'un développement humain et solidaire.*

1. Ce travail s'inscrit dans une recherche plus vaste sur les structures familiales en Afrique subsaharienne portant sur le Sénégal, la Côte-d'Ivoire et le Cameroun, en cours de réalisation à l'IFORD et qui bénéficie du concours financier de la Coopération française et de l'AUPELF-UREF.

2. IFORD, Yaoundé, Cameroun.

Depuis le début des années quatre-vingt, les pays africains connaissent une crise économique et financière sans précédent due, entre autres, à la chute des prix des matières premières et à une mauvaise gestion des ressources de l'État. Les conséquences sociales qui en résultent sont des plus dramatiques suite par ailleurs à l'application des plans d'ajustement structurel imposés par la Banque Mondiale et le FMI et du désengagement accéléré et prononcé de l'État et des collectivités publiques dans la prise en charge, comme jadis, d'une part importante des dépenses sociales. La dévaluation du franc CFA de 50% par rapport au franc français a par ailleurs accru considérablement la teneur de cette crise dans les anciennes colonies françaises en appauvrissant davantage la population et en réduisant considérablement son pouvoir d'achat, notamment en milieu urbain. D'où cette irruption des pauvres, pour parler comme Jean-Marc Ela [6], dans les métropoles africaines. La situation est en tout cas telle que beaucoup se battent non pour vivre, mais plutôt pour essayer de survivre et sont pratiquement au bord du désespoir.

Cette situation économique plutôt catastrophique est susceptible d'entraîner, sur le plan socio-démographique en particulier, des mutations profondes qu'il serait opportun de mettre en évidence. Il serait notamment intéressant d'évaluer l'impact de cette crise et ses conséquences sur les structures familiales en Afrique, compte tenu de l'importance que revêt la famille dans cette société, tant sur le plan socio-démographique qu'économique. Malheureusement, les données appropriées manquent encore cruellement<sup>1</sup>. En attendant de pouvoir disposer de telles données, cette étude voudrait essayer de mettre au moins en évidence la relation entre la pauvreté et les structures familiales en milieu urbain africain. Plus spécifiquement : comment évoluent les structures familiales lorsqu'on passe des groupes sociaux les plus aisés aux groupes sociaux les plus pauvres ? Autrement dit, la nucléarisation familiale, lorsqu'elle a lieu, se fait-elle par le haut de l'échelle sociale, comme semblent le prédire généralement les théories existantes, ou plutôt par le bas, comme l'ont relevé certains chercheurs [2, 10, 12, 18, 20, 24] ?

Si l'on s'en tient en effet aux théories évolutionnistes développées notamment par Parsons [15] et Goode [8] sur la convergence inéluctable et universelle des structures familiales vers le modèle nucléaire occidental, sous l'effet de la « modernisation » (urbanisation, industrialisation, monétarisation de l'économie, scolarisation, émancipation de la femme, etc.) et de l'amélioration des conditions de vie, on devrait s'attendre à une nucléarisation progressive des structures familiales avec le développement socio-économique et une nucléarisation plus forte dans les couches sociales les plus « modernisées » et les plus aisées économiquement. Cette thèse semble d'ailleurs soutenue par la théorie marxiste des stratégies de classe et de survie qui donne à penser que le principe de la solidarité familiale serait une stratégie que les individus des classes sociales pauvres mettent en place pour faire face aux problèmes susceptibles d'entraver leur survie c'est-à-dire pour mieux assurer la production des biens et services et leur reproduction. Ainsi, face aux difficultés économiques croissantes, on s'attendrait à ce que les ménages et les individus les plus défavorisés fassent appel plus que jamais à leurs stratégies socio-démographiques afin de renforcer leur potentiel de production et de génération de revenus supplémentaires. Plus précisément, on s'attendrait à ce que les moins instruits, les paysans, les prolétaires, les « débrouillards » du secteur informel, bref les plus démunis et les laissés-pour-compte mettent en œuvre la mécanique de la théorie marxiste et élargissent davantage leurs ménages, et qu'à l'opposé, les plus favorisés du système capitaliste soient moins enclins à l'accueil des membres étrangers au noyau familial. Qu'en est-il en Afrique ?

Notre hypothèse de travail est que, contrairement aux théories structuro-fonctionnalistes et évolutionnistes de la « modernisation » ainsi qu'à la théorie marxiste des stratégies de classe et de survie, la pauvreté entraîne plutôt la nucléarisation

1. Nous avons élaboré un projet de recherche dans ce sens depuis 1994, intitulé « Conséquences sociales et démographiques de la crise en milieu urbain camerounais. Le cas de Yaoundé ». Mais nous n'avons pas encore pu obtenir le financement nécessaire.

familiale dans le contexte africain. Cette nucléarisation résulterait cependant davantage des contraintes économiques (situation précaire et difficultés à entretenir un ménage de grande taille) que d'un rejet de la famille étendue et d'un renoncement à la solidarité familiale. En revanche, l'amélioration des conditions d'existence serait plutôt positivement associée à l'accueil des membres extérieurs au noyau familial.

## Quelques aspects méthodologiques

L'étude porte sur trois métropoles africaines : Yaoundé (Cameroun), Abidjan (Côte-d'Ivoire) et Dakar (Sénégal). Elle se fait par le biais de la structure des ménages et notamment des ménages familiaux<sup>1</sup>. Les ménages familiaux correspondent aux ménages dans lesquels le chef a un noyau familial (complet ou incomplet). La nucléarisation sera donc appréhendée à partir du noyau familial du chef de ménage et le ménage sera dit étendu s'il comprend au moins un membre étranger à ce noyau.

Les données utilisées sont celles des échantillons au dixième des derniers recensements du Cameroun (1987), de la Côte-d'Ivoire (1988) et du Sénégal (1988). La structure des ménages est appréhendée à travers l'incidence et l'intensité de l'accueil des étrangers au noyau familial mesurées respectivement par la proportion de ménages étendus et la proportion des membres extérieurs au noyau familial. La pauvreté est saisie, quant à elle, à travers le niveau d'instruction, l'emploi, le niveau de vie, le statut d'occupation du logement et la dimension de l'espace vital c'est-à-dire le nombre de pièces disponibles.

Certaines de ces caractéristiques méritent quelques précisions. La catégorie socioprofessionnelle comprend 9 modalités allant des cadres supérieurs aux agriculteurs en passant par les cadres moyens et les ouvriers ; mais pour faciliter le classement selon le statut socio-économique, ces 9 modalités ont été à leur tour regroupées en trois classes : « haute classe » comprenant tous les cadres supérieurs, « classe moyenne », comprenant tous les cadres moyens (personnel administratif et technique, armée, police et agents des services de protection) ; « basse classe » (vendeurs et petits commerçants, personnel hôtellerie/ restaurant/ services, ouvriers/ manœuvres et agriculteurs/ éleveurs/ pêcheurs). Par ailleurs, compte tenu des données disponibles, l'indicateur du niveau de vie a été construit à partir :

- des caractéristiques de l'habitat (matériaux du mur, matériaux du sol, mode d'éclairage, mode d'approvisionnement en eau, type d'aisance et type d'énergie utilisée pour la cuisine) en ce qui concerne Yaoundé ;
- des caractéristiques de l'habitat et de la possession d'objets modernes (radio, téléviseur, réfrigérateur) pour Abidjan ;
- du nombre de postes radio, de téléviseurs, de réfrigérateurs, de téléphones et de cuisinières que possède le ménage pour Dakar.

## Variation différentielle de la structure familiale des ménages selon les caractéristiques socio-économiques

Relevons d'emblée que Dakar est, parmi les trois métropoles considérées, celle où la proportion de ménages étendus est la plus élevée (64%), suivie de près par Yaoundé (61%) et de plus loin par Abidjan (56%). Il en est de même pour la proportion de membres extérieurs au noyau familial qui varie de 31% à Dakar à 24% à Yaoundé et à Abidjan.

Le tableau 1 donne la proportion des ménages étendus et la proportion d'étrangers au noyau familial dans les trois métropoles selon les indicateurs de la pauvreté retenus.

1. La famille africaine est, certes, distincte du ménage ; mais nous présumons que la nucléarisation familiale, si elle a lieu, passe nécessairement par celle des ménages qui en sont les composantes.

Comme l'indique ce tableau, la proportion de ménages étendus décroît continûment avec le niveau d'instruction à Yaoundé passant ainsi de 71% pour ceux qui ont le niveau supérieur à 48% pour les « sans niveau ». Une tendance similaire s'observe à Abidjan à la seule différence que le plus fort taux de ménages étendus à savoir 76%, est détenu par les « secondaires deuxième cycle » contre 42% chez les « sans niveau ». Mais contrairement à ces deux métropoles, la proportion de ménages étendus varie peu et en dents de scie avec le niveau d'instruction à Dakar : en effet, ceux qui sont de niveau primaire ont la plus forte proportion de ménages étendus (68%) suivis par les « secondaires deuxième cycle » (65%) et les « supérieurs » (63%) alors que les « sans niveau » et les « secondaires premier cycle » ont les proportions les plus faibles (62%).

**Tableau 1 : Proportion de ménages étendus et de membres étrangers au noyau familial (en %) à Yaoundé, Abidjan et Dakar selon quelques indicateurs du développement socio-économique (ménages familiaux)**

Indicateurs du développement socio-économique	Ménages étendus (%)			Membres étrangers (%)		
	Yaoundé	Abidjan	Dakar	Yaoundé	Abidjan	Dakar
Niveau d'étude du chef de ménage						
1. Supérieur	71	72	63	27	33	26
2. Secondaire 2ème cycle	66	76	65	27	33	28
3. Secondaire 1er cycle	61	68	62	23	29	27
4. Primaire	59	56	68	23	23	31
5. Sans niveau	48	42	62	22	19	35
Catégorie socioprofessionnelle du CM						
1. Cadres prof. scientifique, libérales et assimilés	67	75	62	26	32	24
2. Corps législatif et exécutif et Directeurs	71	71	65	26	32	26
3. Agents prof. scientifique, libér., exéc., direction	66	71	63	27	29	27
4. Armée, Police, agents Svces de protection	63	88	68	21	36	24
5. Pers. commercial, vendeurs, petits Ççants	57	49	53	24	24	29
6. Personnel hôtellerie/restaurant/services	49	32	55	20	13	24
7. Ouvriers et manœuvres non agricoles	56	49	58	22	20	27
8. Agriculteurs/éleveurs/pêcheurs	49	38	64	27	17	34
9. Résidu	58	59	67	26	28	36
Classe socioprofessionnelle du CM*						
1. Haute classe	69	74	63	26	32	25
2. Classe moyenne	65	74	63	26	30	27
3. Basse classe	55	46	57	22	20	28
Niveau de vie du ménage						
1. Très élevé	69	79	73	27	34	37
2. Élevé	71	77	77	26	31	35
3. Moyen	65	59	71	26	23	33
4. Bas	56	42	58	23	17	29
5. Très bas	52	28	49	20	13	24
Nombre de pièces						
1. Une pièce	20	24	33	10	11	14
2. Deux pièces	39	47	61	15	17	24
3. Trois pièces	57	75	69	22	28	27
4. Quatre pièces	67	80	76	23	32	33
5. Cinq pièces	74	84	86	27	33	37
6. Six/sept pièces	77	83	86	29	34	45
7. Huit pièces ou plus	83	92	93	33	43	49
Ensemble **	61	56	64	24	24	31

\* : Les classes considérées sont composées des modalités 1-2, 3-4, 5-6-7-8 de la « catégorie socioprofessionnelle » du chef de ménage. \*\* : L'ensemble comprend toutes les modalités y compris les modalités résiduelles dont les résultats ne figurent pas dans le tableau (sauf pour la catégorie socioprofessionnelle).

L'examen selon la profession fait apparaître que quelle que soit la métropole, ceux qui sont de la « haute classe » socioprofessionnelle ont les plus fortes proportions de ménages étendus contrairement à ceux de la « basse classe » qui en ont les plus faibles. Cette proportion passe de 74% dans la « haute classe » à 46% dans la « basse classe » à Abidjan, de 69% à 55% à Yaoundé et de 63% à 57% à Dakar.

Par rapport au niveau de vie, on constate que, quelle que soit la métropole, les ménages les plus pauvres (niveaux de vie bas ou très bas) ont les plus faibles proportions de ménages étendus. En outre, plus le niveau de vie du ménage augmente (traduisant ainsi une baisse de la pauvreté), plus la chance du ménage d'être nucléaire baisse. Ainsi, quand on passe du niveau de vie très bas au niveau de vie très élevé, la proportion de ménages étendus passe de 52% à 69% à Yaoundé, de 28% à 79% à Abidjan et de 49% à 73% à Dakar.

L'examen de la variation différentielle selon l'espace vital (nombre de pièces disponibles) révèle que la proportion de ménages étendus augmente grandement avec le nombre de pièces passant de 20% pour les ménages d'une pièce à 83% pour les ménages de huit pièces et plus à Yaoundé, de 24% à 92% à Abidjan et de 33% à 93% à Dakar. Or, il y a lieu de penser que le nombre de pièces dont dispose un ménage dépend peu ou prou de son degré de pauvreté, toutes choses égales par ailleurs. De ce fait, l'évolution de la proportion de ménages étendus selon l'espace vital donne à penser que ceux qui ont un espace exigu (donc qui ont relativement peu de moyens) accueillent moins que ceux qui sont plus favorisés.

Ces différences observations portent uniquement sur l'incidence de l'accueil. Mais le tableau 1 indique qu'à Yaoundé et à Abidjan, l'intensité de l'accueil, mesurée par la proportion d'étrangers au noyau familial, varie à peu près dans le même sens que l'incidence, quel que soit l'indicateur de pauvreté considéré : elle est par conséquent plutôt négativement associée avec le degré de pauvreté. Il en est de même à Dakar pour le niveau de vie et la dimension de l'espace vital (nombre de pièces disponibles). Par contre, l'intensité tend à y être plutôt négativement associée au niveau d'instruction et à la classe socioprofessionnelle : la proportion de membres extérieurs au noyau familial passe ainsi de 26% chez les chefs de ménage de niveau supérieur à 35% chez les « sans niveau » et de 25% dans la « haute classe » à 28% dans la « basse classe ».

En bref, il ressort de l'étude de la variation de l'incidence et de l'intensité de l'accueil des membres extérieurs au noyau familial selon les indicateurs du développement socio-économique (ou du degré de pauvreté) que ce ne sont pas les ménages les plus défavorisés économiquement qui sont les plus étendus, mais plutôt les ménages les plus aisés. Il en est ainsi à Yaoundé et à Abidjan pour tous les indicateurs retenus, à savoir le niveau d'étude, la profession, le niveau de vie et la dimension de l'espace vital (nombre de pièces disponibles). Il en est de même à Dakar pour le niveau de vie et le nombre de pièces ; mais la relation avec le niveau d'instruction et la profession est plus contrastée : l'intensité est plutôt négativement associée au niveau d'instruction et à la classe socioprofessionnelle alors que l'incidence tend globalement à leur être plutôt positivement associée. Il est à noter par ailleurs que quel que soit l'indicateur, c'est à Abidjan que l'écart par rapport aux plus pauvres est généralement le plus grand, tant en incidence qu'en intensité. Signalons également que dans les trois métropoles, la taille moyenne des ménages (ménages familiaux) est positivement associée au pouvoir économique et notamment au niveau de vie : elle varie ainsi, lorsqu'on passe des ménages à « très bas » niveau aux ménages de niveau de vie « élevé », de 5,9 à 7,2 à Yaoundé, de 5,0 à 8,4 à Abidjan et de 6,4 à 9,5 à Dakar. La relation n'est cependant pas absolument linéaire et la taille est généralement plus faible dans les ménages à niveau de vie « très élevé ».

Mais ces observations résultent d'une analyse essentiellement bivariée. C'est par une analyse multivariée que nous pouvons tester leur résistance et dégager les indicateurs les plus déterminants. Tel est l'objet de la partie suivante.

# Évaluation du pouvoir prédictif et explicatif des facteurs de développement socio-économique sur la nucléarisation des ménages familiaux

## Quelques aspects méthodologiques

La nucléarisation des ménages (variable dépendante) est appréhendée ici à travers la présence ou non d'un membre étranger au noyau familial<sup>1</sup>. Les indicateurs retenus pour le développement socio-économique sont : le niveau d'étude atteint et la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, le niveau de vie, le statut d'occupation du logement et le nombre de pièces disponibles. L'appartenance culturelle et idéologique d'origine saisie par l'ethnie pour la Côte-d'Ivoire et le Sénégal et par le lieu de naissance pour le Cameroun<sup>2</sup> sert de variable de contrôle. Il en est de même de l'état matrimonial (où « polygame » désignera l'état d'un homme ayant deux femmes ou plus, ou d'une femme dont le mari est polygame), de l'âge et du sexe du chef de ménage.

La variable à expliquer étant de nature dichotomique (étendu/nucléaire), l'une des méthodes statistiques les plus appropriées est la régression logistique. C'est elle que nous utilisons ici. La régression logistique permet, comme on le sait, d'établir une relation linéaire entre le logarithme de  $P/(1-P)$  et les variables indépendantes,  $P$  désignant la probabilité pour que la variable dépendante soit à l'état 1 (ici il s'agit de la probabilité pour que le ménage soit nucléaire). Ces variables peuvent être quantitatives ou qualitatives. Cependant, les variables catégorielles doivent être transformées au préalable en variables indicatrices (1 si une modalité est observée, 0 sinon) avant d'être introduites dans l'analyse. Le modèle s'écrit ainsi :

$$\ln \frac{P}{1-P} = \beta_0 + \sum_{i=1}^{i=n} \beta_i X_i \quad (1)$$

ou encore :

$$\frac{P}{1-P} = \exp(\beta_0 + \sum_{i=1}^{i=n} \beta_i X_i) = \exp \beta_0 \prod_{i=1}^{i=n} \exp(\beta_i X_i) \quad (2)$$

les  $X_i$  étant les variables indépendantes ; leurs coefficients sont estimés par la méthode du maximum de vraisemblance et par itération.

Pour rendre l'interprétation des résultats aisée, nous avons choisi pour chaque variable une modalité de référence qui représente autant que possible le groupe le plus « défavorisé » (ou le moins modernisé) ou le groupe ayant l'effectif le plus important dans le cas où le premier critère est difficile à appliquer.  $e^{\beta_i}$  représente alors pour chaque variable (dichotomique) le facteur par lequel est multiplié le risque relatif quand cette variable passe de 0 à 1 compte tenu de la modalité de référence et  $e^{\beta_i-1}$  représente alors la différence de risques entre la modalité  $i$  et la modalité de référence.

Les résultats ont été obtenus à l'aide du logiciel SPSSPC+ qui fournit pour la régression logistique, entre autres, le khi carré, les  $e^{\beta_i}$ , les intervalles de confiance pour le  $\beta_i$ , la statistique  $r$  pour chaque variable (pseudo coefficient de corrélation partielle) et le seuil de signification de chaque variable.

1. Il est à signaler cependant que les résultats obtenus avec la proportion d'étrangers au noyau familial comme indicateur de la nucléarisation vont globalement dans le même sens.

2. L'ethnie, tout comme la religion, n'a pas été saisie au Cameroun lors de la collecte des données.

## Cas de la ville de Yaoundé

Comme l'indique l'annexe 1, les indicateurs du développement socio-économique que sont l'instruction, l'emploi, le niveau de vie, le statut d'occupation du logement et l'espace vital sont plutôt positivement associés à l'accueil des étrangers au noyau familial à Yaoundé, tant au niveau brut qu'au niveau net<sup>1</sup>. Bref, il apparaît que les ménages dont le risque de nucléarisation est le plus faible ne sont ni les ménages dont le niveau de vie est « bas » ou « très bas », ni ceux dirigés par des « illettrés » (non scolarisés), des prolétaires ou des « paysans », mais plutôt les ménages dirigés par les gens de la « haute classe » sociale et économique : ménages dont les chefs sont parmi les plus instruits (secondaire ou supérieur), ménages dirigés par des cadres supérieurs ou moyens, ménages dont le niveau de vie est « très élevé » ou « élevé », ménages propriétaires de leur logement (et notamment avec un titre foncier), ménages disposant du plus grand nombre de pièces. Ainsi, par exemple dans le modèle (M4) composé des cinq indicateurs du développement socio-économique retenus, il apparaît, entre autres que :

- les chefs de ménage ayant fait des études supérieures ont encore un risque inférieur de 46% à celui des « sans niveau », contre 62% au niveau brut ;
- les cadres des professions libérales et assimilées ont encore un risque de 51% moins élevé que celui des paysans (agriculteurs/éleveurs/pêcheurs), contre 60% au niveau brut ;
- les chefs de ménages de niveau de vie « élevé » ont un risque plus faible de 25%, contre 55% avant les ajustements, par rapport à ceux de niveau « très bas » ;
- les chefs de ménage disposant d'au moins huit pièces ont un risque inférieur de 87%, contre 86% au niveau brut, par rapport à ceux qui n'ont que deux pièces.

Mais il convient, cependant, de relever que les effets du niveau de vie et du statut d'occupation du logement, qui sont des indicateurs très associés au pouvoir économique, dépendent grandement de la dimension de l'espace vital : leur influence diminue sensiblement avec la prise en compte de l'espace vital (modèle M4) qui fait augmenter le risque relatif de nucléarisation chez les propriétaires (avec ou sans titre foncier) et chez les chefs de ménages de niveau de vie « élevé » et « très élevé » ; tant et si bien que, dès lors, les propriétaires se retrouvent plus ou moins avec le même risque de nucléarisation que les locataires (différences non significatives au seuil de 5%), tandis que les chefs de ménage de niveau de vie « très élevé » se retrouvent avec un risque relatif plus ou moins identique à celui des chefs de ménage de niveau de vie « très bas » (différence non significative).

De toutes les variables considérées ici, l'espace vital apparaît comme la variable dont le pouvoir prédictif et explicatif est de loin le plus grand et le plus résistant : sa statistique  $r$  (coefficient de corrélation partielle) passe ainsi de (0,29) au niveau brut à (0,22) dans le modèle (M4) comprenant l'ensemble des variables socio-économiques et dans le dernier modèle à 9 variables (M8). Au niveau brut, elle est suivie de loin par le statut d'occupation (0,16), le niveau de vie (0,11), l'emploi (0,10) et le niveau d'étude (0,09). Au niveau net, c'est-à-dire après les divers ajustements, elle est suivie par le niveau de vie (0,03). Il est à noter cependant que, pour l'ensemble des variables considérées, le lieu de naissance, indicateur de l'appartenance culturelle, se révèle être en fait la variable la plus discriminante et la plus déterminante après l'espace vital : sa statistique  $r$  passe ainsi de 0,12 au niveau brut à 0,10 dans le dernier modèle. Par ailleurs, il n'existe pas de différence sexuelle significative entre chefs de ménage à Yaoundé pour le risque de nucléarisation ; et cela tant avant qu'après les ajustements.

1. Le niveau brut concerne la colonne M0 qui donne l'effet de chaque variable indépendante considérée isolément tandis que le niveau net se rapporte aux colonnes M1 à M8 qui donne l'effet de chaque variable indépendante compte tenu de la présence (ou du contrôle) d'autres variables.

## Cas de la ville d'Abidjan

Les facteurs de développement socio-économique sont, comme à Yaoundé, plutôt négativement associés à la nucléarisation des ménages familiaux à Abidjan (annexe 2). Il en est ainsi pour le niveau de vie et l'espace vital dans tous les modèles générés. Il en est de même pour l'emploi et le niveau d'instruction au niveau brut et au niveau net en l'absence du niveau de vie (modèles M1 et M2). En effet, en présence du niveau de vie et/ou de l'espace vital (modèles M3 et suivants), le risque de nucléarisation chez les chefs de ménage ayant fait des études supérieures devient supérieur ou égal à celui de leurs homologues « analphabètes », ce qui met en évidence l'effet prépondérant du pouvoir économique dont jouissent davantage les premiers et qui est négativement associé à la nucléarisation ; mais les chefs de ménage de niveau secondaire (1er et 2ème cycles) continuent à avoir des risques relativement plus faibles. De même, dans les modèles en question, les cadres des « corps législatifs, exécutifs et directeurs » tendent à avoir un risque plus ou moins identique à celui des agriculteurs/ éleveurs/ pêcheurs et des prolétaires. Néanmoins, il apparaît clairement, dans tous les modèles, que les ménages ayant le risque de nucléarisation le plus faible ne sont ni ceux des « sans niveau »<sup>1</sup>, ni ceux des paysans et des prolétaires et encore moins ceux dont le niveau de vie est « très bas » ou qui disposent d'un espace vital très réduit, mais plutôt ceux dont les chefs ont au moins le niveau d'étude secondaire, sont des cadres supérieurs ou moyens, ont un niveau « très élevé » ou « élevé » et disposent d'un espace vital des plus vastes. Ainsi, par exemple dans le modèle (M4), constitué des cinq variables socio-économiques retenues, il apparaît notamment que :

- les chefs de ménage ayant fait le secondaire technique ont encore un risque inférieur de 33% à celui des « analphabètes », contre 78% au niveau brut ;
- les cadres des professions libérales et assimilées ont encore un risque de 46% moins élevé que celui des paysans (agriculteurs/éleveurs/pêcheurs), contre 80% au niveau brut<sup>2</sup> ;
- les chefs de ménages de niveau de vie « très élevé » ont encore un risque plus faible de 57%, contre 90% avant les ajustements, par rapport à ceux de niveau de vie « très bas » ;
- les chefs de ménage propriétaires de leurs logements ont encore un risque inférieur de 20% à celui des locataires, contre 49% au niveau brut ; (5) les chefs de ménage disposant d'au moins huit pièces ont encore un risque inférieur de 90%, contre 92% au niveau brut, par rapport à ceux qui n'ont que deux pièces.

L'espace vital apparaît ici aussi comme la variable ayant le pouvoir prédictif et explicatif de loin le plus élevé et le plus résistant : la statistique  $r$  passe de (0,34) au niveau brut à (0,19) dans le dernier modèle (M8). Il est suivi par le groupe ethnique dont la statistique  $r$  passe de (0,29) à (0,14). Mais, parmi les indicateurs du développement socio-économique et des conditions d'existence, le niveau de vie arrive en seconde position avec un  $r$  variant de (0,30) à (0,09) suivi du statut d'occupation (0,04) concurremment avec l'emploi qui voit son pouvoir s'effriter rapidement et passer de (0,22) au niveau brut à (0,04) dans les derniers modèles. Il en est de même du niveau d'instruction dont le  $r$  passe de (0,22) à (0,02). Il est à noter, en passant, qu'à Abidjan, le risque de nucléarisation est plus faible chez les femmes que chez les hommes, tant avant qu'après tous les ajustements.

## Cas de la ville de Dakar

Comme l'indique l'annexe 3, et contrairement à la situation observée à Yaoundé et en partie à Abidjan, l'instruction n'est négativement et faiblement associée à la nucléarisation qu'en l'absence du niveau de vie (modèles M0 et M1) ; dès que l'on

1. Ici les « analphabètes » ou ceux qui n'ont fait que l'école coranique ou savent lire et écrire sans avoir fait une école « moderne ».

2. Il est à relever que dans tous les modèles, ce sont en fait les chefs de ménage appartenant à l'armée et à la police qui ont le risque de nucléarisation le plus faible. Cela est sans doute lié aux avantages matériels de toutes sortes dont bénéficie ce corps en Côte-d'Ivoire.



contrôle celui-ci, les risques de nucléarisation deviennent nettement plus élevés chez les scolarisés, par rapport aux non scolarisés, à l'exception toutefois des « primaires ».

Quoi qu'il en soit, le niveau de vie et le nombre de pièces disponibles sont, quant à eux, plutôt négativement associés à la nucléarisation des ménages familiaux à Dakar, tant au niveau brut qu'au niveau net. Ainsi, dans le modèle (M4), constitué des cinq variables de développement socio-économique retenues, il apparaît, entre autres, que :

- les chefs de ménages de niveau de vie « élevé » ont encore un risque inférieur de 28%, contre 72% avant les ajustements, par rapport à ceux de niveau de vie « très bas » ;
- les chefs de ménage disposant d'au moins huit pièces ont encore un risque inférieur de 87%, contre 87% au niveau brut, par rapport à ceux qui n'ont que deux pièces.

L'espace vital est de loin la variable la plus discriminante et la plus déterminante :  $r$  passe ainsi de (0,32) au niveau brut à (0,24) dans le dernier modèle. Il est suivi par le groupe ethnique dont la statistique varie très peu passant de (0,15) au niveau brut à (0,13) dans le dernier modèle. Le niveau d'étude, le niveau de vie et le statut d'occupation viennent en seconde position, parmi les indicateurs de développement socio-économique, avec un  $r$  de (0,04) dans le dernier modèle ; mais si les pouvoirs prédictifs du niveau de vie et du statut d'occupation sont relativement élevés ( $r=0,17$  et  $0,19$  respectivement), leurs pouvoirs explicatifs dépendent grandement du nombre de pièces disponibles car, sa présence réduit leurs statistiques  $r$  à (0,02) et à (0,05) respectivement (modèle M4). L'emploi a, quant à lui, une statistique  $r$  relativement élevée au niveau brut ; mais son pouvoir s'annule totalement dès que l'on prend en compte le nombre de pièces disponibles. Notons pour terminer que, tout comme à Abidjan, le risque de nucléarisation est plus faible chez les femmes que chez les hommes à Dakar, tant avant qu'après les ajustements.

\*

\*      \*

Cette étude sur l'analyse de l'incidence de quelques indicateurs de la pauvreté sur la structure familiale des ménages dans trois métropoles africaines montre que la pauvreté, appréhendée notamment à travers la dimension de l'espace vital et le niveau de vie, favorise plutôt la nucléarisation familiale dans les trois métropoles considérées<sup>1</sup>. Mais cela ne devrait pas laisser croire que les chefs de ménage appartenant aux couches sociales les moins aisées rejettent la famille étendue ou renoncent au principe de la solidarité familiale. La nucléarisation plus poussée de leurs ménages est plutôt une conséquence de la précarité de leurs conditions de vie. En fait, le pouvoir économique s'avère comme une contrainte majeure qu'il faut désormais surmonter pour continuer à vivre l'idéal traditionnel en matière d'accueil des autres membres de la famille élargie et ceux qui ont ce pouvoir continuent à le vivre intensément, y compris dans les grandes métropoles africaines.

Quoi qu'il en soit, on peut affirmer que les résultats de cette étude vont à l'encontre des thèses développées dans la théorie marxiste des stratégies de classe et de survie, qui laissent croire que le principe de la solidarité familiale serait une stratégie de survie des classes sociales pauvres, et dans les théories évolutionnistes de la famille sur la convergence universelle des modèles familiaux vers le modèle nucléaire occidental, sous l'effet de la « modernisation » et de l'amélioration des conditions de vie. L'adhésion à la famille étendue et à la solidarité familiale semble en effet encore des plus fortes, y compris parmi les couches les plus « modernisées » et les plus aisées. Il faudrait en tenir compte et rechercher et identifier ce que la conception et la pratique africaines en matière de famille ont de meilleur (humainement et socialement parlant) pour en faire le moteur d'un développement humain et solidaire.

1. Il est à signaler que les résultats de l'analyse menée sur la ville de Douala (Cameroun) conduisent à la même conclusion [21, 23].

## Annexe 1 : Risque relatif de nucléarisation familiale à Yaoundé, 1987 (ménages familiaux, résultats des analyses de régression logistique à pas croissant)

Variables indépendantes	Risques relatifs par rapport aux modalités de référence								
	Bruts	Nets par rapport aux autres variables indépendantes considérées							
		A à B	A à C	A à D	A à E	A à F	A à G	A à H	A à I
	M0	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8
<b>A. Niveau d'étude du CM</b>									
1 Supérieur	.38***	.54***	.66**	.50***	.54***	.59***	.60***	.66**	.65**
2 2ème cycle secondaire	.48***	.62***	.72**	.58***	.58***	.66***	.66**	.74*	.73*
3 1er cycle secondaire	.61***	.71***	.76**	.65***	.60***	.71**	.73**	.79*	.78*
4 Primaire	.65***	.68***	.68***	.65***	.59***	.70***	.71***	.74**	.73**
5 Néant	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)
6 Résidu	.51	.54	.52	.59	.52	.62	.61	.60	.60
STATISTIQUE r	(.09)	(.04)	(.03)	(.05)	(.05)	(.02)	(.02)	(.01)	(.01)
SIGNIFICATION	***	***	**	***	***	**	*		
<b>B. Catégorie socio-professionnelle du CM</b>									
1 Cadres prof. Scient., libér.	.40***	.48**	.54*	.49**	.49*	.51*	.51*	.49*	.48*
2 Corps lég/exé, directeurs	.38***	.47**	.53*	.46**	.52*	.54*	.53*	.50*	.50*
3 Cadres Cce, hommes aff.	.63	.66	.74	.67	.64	.63*	.62	.61	.61
4 Agents PSL et CLED	.48**	.53*	.58*	.51**	.49**	.53	.53*	.51*	.51*
5 Armée/police/protection	.55*	.60*	.65	.49**	.45**	.49*	.48**	.47**	.47**
6 Vendeurs, petits çants	.73	.71	.74	.67	.57*	.55*	.55*	.55*	.55*
7 Personnel hôt/rest/serv	.98	.96	.97	.77	.58	.53*	.54*	.52*	.52*
8 Ouvriers/manœuvres	.73	.76	.78	.70	.62	.63	.62	.61	.61
9 Agriculteurs/élev./pêch.	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)
10 Résidu	.68	.70	.74	.68	.54*	.57*	.59	.59	.60
STATISTIQUE r	(.10)	(.05)	(.04)	(.04)	(.01)	(.00)	(.0)	(.00)	(.00)
SIGNIFICATION	***	***	***	***	*				
<b>C. Niveau de vie</b>									
1 Très élevé	.49***		.66***	.61***	1.10	.92	.95	.95	.95
2 Élevé	.45***		.54***	.51***	.75***	.75**	.76**	.76**	.76**
3 Moyen	.60***		.67***	.60***	.68*	.69***	.69***	.68***	.69***
4 Bas	.85*		.90***	.82*	.84*	.83*	.83*	.83*	.83*
5 Très bas	(MR)		(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)
6 Résidu	.86		.92	.85	.95	.92	.92	.92	.92
STATISTIQUE r	(.11)		(.07)	(.07)	(.04)	(.03)	(.03)	(.03)	(.03)
SIGNIFICATION	***		***	***	***	**	**	**	**
<b>D. Statut d'occupation</b>									
1 Propriétaire avec titre	.42***			.44***	.99	1.00	.99	.96	.96
2 Propriétaire sans titre	.47***			.39***	.96	.96	.96	.94	.93
3 Locataire	(MR)			(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)
4 Logé par l'employeur	.58***			.97	1.37*	1.20	1.19	1.14	1.14
5 Logé gratuitement	1.34*			1.25	1.52**	1.52**	1.52**	1.50**	1.50**
6 Résidu	.81			.68	1.15	1.19	1.17	1.13	1.13
STATISTIQUE r	(.16)			(.17)	(.03)	(.02)	(.02)	(.02)	(.02)
SIGNIFICATION	***			***	**	*	*	*	*

<b>E. Espace vital</b>									
1 1 Pièce	2.54***				2.36***	2.35***	2.45***	2.47***	2.47***
2 2 Pièces	(MR)				(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)
3 3 Pièces	.48***				.49***	.48***	.47***	.46***	.46***
4 4 Pièces	.32***				.32***	.31***	.30***	.28***	.28***
5 5 Pièces	.23***				.23***	.22***	.20***	.19***	.19***
6 6 ou 7 Pièces	.19***				.18***	.18***	.17***	.15***	.15***
7 8 Pièces et +	.14***				.13***	.12***	.11***	.10***	.10***
8 Résidu	.27***				.23***	.23***	.21***	.20***	.20***
STATISTIQUE r	(.29)				(.22)	(.22)	(.23)	(.22)	(.22)
SIGNIFICATION	***				***	***	***	***	***
<b>F. Lieu de naissance</b>									
1 Yaoundé	1.11					1.10	1.14	1.15	1.15
2 Douala	.98					1.04	1.07	1.07	1.08
3 Adamaoua	1.67*					.98	.96	.98	.97
4 Centre	1.01					.78***	.79**	.78***	.78***
5 Est	.84					.58**	.59**	.58**	.58**
6 Extrême-Nord	2.50***					1.26	1.22	1.24	1.23
7 Littoral	.82*					.80*	.81	.79*	.79*
8 Nord	2.48***					1.47	1.43	1.46	1.45
9 Nord-Ouest	.96					.62**	.62**	.63**	.63**
10 Ouest	(MR)					(MR)	(MR)	(MR)	(MR)
11 Sud	1.00					.83	.86	.84	.84
12 Sud-Ouest	.99					.82	.83	.85	.85
13 Étranger	3.76***					3.30***	3.30***	3.28***	3.26***
STATISTIQUE r	(.12)					(.10)	(.10)	(.10)	(.10)
SIGNIFICATION	***					***	***	***	***
<b>G. État matrimonial</b>									
1 Célibataire	1.33*						.56***	.60***	.62**
2 Monogame	1.20*						.79**	.82*	.82*
3 Polygame	(MR)						(MR)	(MR)	(MR)
4 Veuf	.93						.70*	.70*	.73
5 Divorcé	1.31						.85	.86	.90
STATISTIQUE r	(.02)						(.04)	(.03)	(.02)
SIGNIFICATION	*						***	**	*
<b>H. Groupe d'âge du CM</b>									
1 < 30 ans	1.94***							.87	.88
2 30 A 39 ans	1.24							.92	.93
3 40 A 49 ans	1.19							1.22	1.23
4 50 A 59 ans	1.03							1.07	1.08
5 >= 60 ans	(MR)							(MR)	(MR)
STATISTIQUE r	(.09)							(.03)	(.03)
SIGNIFICATION	***							***	***
<b>I. Sexe du CM</b>									
1 Masculin	(MR)								(MR)
2 Féminin	1.00								.93
STATISTIQUE r	(.00)								(.00)
SIGNIFICATION	—								—

MR : modalité de référence. Seuil de signification : \* : 5% ; \*\* : 1% ; \*\*\* : 1%.

## Annexe 2 : Risque relatif de nucléarisation familiale à Abidjan, 1988 (ménages familiaux, résultats des analyses de régression logistique à pas croissant)

Variables indépendantes	Risques relatifs par rapport aux modalités de référence								
	Bruts	Nets par rapport aux autres variables indépendantes considérées							
		A à B	A à C	A à D	A à E	A à F	A à G	A à H	A à I
	M0	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8
<b>A. Niveau d'étude du CM</b>									
1 Supérieur	.28***	.50***	1.05	1.00	1.10	1.33***	1.28**	1.36***	1.26**
2 secondaire technique	.22***	.35***	.64***	.62***	.67***	.89	.87	.93	.88
3 2ème cycle secondaire	.25***	.43***	.73***	.70***	.72***	.99	.95	1.02	.93
4 1er cycle secondaire	.34***	.49***	.71***	.68***	.68***	.92	.89*	.95	.89*
5 Primaire	.56***	.64***	.78***	.77***	.77***	.96	.94	.98	.94
6 Sait lire et écrire	.62***	.67***	.82**	.81***	.83**	.90	.88*	.88	.84**
7 coranique	1.10	1.09	1.24***	1.23***	1.30***	1.10	1.07	1.08	1.02
8 Analphabète	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)
9 Résidu	.01	.02	.01	.01	.01	.0027	.00	.00	.00
STATISTIQUE r	(.22)	(.12)	(.06)	(.06)	(.06)	(.02)	(.02)	(.02)	(.02)
SIGNIFICATION	***	***	***	***	***	***	***	***	***
<b>B. Catégorie socio-professionnelle du CM</b>									
1 Cadres prof scient., libé.	.20***	.36***	.65***	.55***	.54***	.67***	.70***	.69***	.72**
2 Corps lég/exé, directeur	.24***	.43***	.90	.80	.87	.99	1.02	.99	1.04
3 Agent prof lib/scien/ass.	.41***	.65***	1.09	.93	.84	.91	.93	.93	.97
4 Agents corps lég/exé/dir.	.23***	.38***	.67***	.57***	.55***	.73**	.75**	.75**	.79*
5 Armée/police/protection	.08***	.15***	.35***	.23***	.24***	.38***	.38***	.39***	.40***
6 Pers ccial/vend/petit çtant	.62***	.69***	1.01	.86	.73***	.72***	.77**	.77**	.87
7 Personnel hôt/rest/serv.	1.29**	1.32***	1.52***	1.24*	.94	.83	.85	.84	.86
8 Ouvriers/manœuvres	.63***	.74***	1.06	.89	.76**	.86	.87	.86	.87
9 Agriculteurs/élev/pêch.	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)
10 Résidu	.42***	.48***	.68***	.65***	.59***	.76**	.83	.83	1.00
STATISTIQUE r	(.22)	(.14)	(.09)	(.09)	(.07)	(.04)	(.04)	(.04)	(.04)
SIGNIFICATION	***	***	***	***	***	***	***	***	***
<b>C. Niveau de vie</b>									
1 Très élevé	.10***		.16***	.15***	.43***	.45***	.45***	.45***	.44***
2 Élevé	.12***		.16***	.15***	.35***	.40***	.40***	.39***	.39***
3 Moyen	.26***		.31***	.28***	.50***	.55***	.55***	.55***	.54***
4 Bas	.54***		.57***	.51***	.71***	.79***	.79***	.78***	.77***
5 Très bas	(MR)		(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)
6 Résidu	.32***		.39***	.40***	.49***	.54***	.55***	.54***	.53***
STATISTIQUE r	(.30)		(.20)	(.20)	(.10)	(.09)	(.09)	(.09)	(.09)
SIGNIFICATION	***		***	***	***	***	***	***	***
<b>D. Statut d'occupation</b>									
1 Propriétaire	.51***			.52***	.80***	.86***	.87***	.85***	.86***
2 Location	(MR)			(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)
3 Logement de fonction	.37***			1.28*	1.67***	1.56***	1.55***	1.53***	1.54***
4 Autre	.80**			.71*	.61***	.64***	.63***	.63***	.64***
STATISTIQUE r	(.13)			(.10)	(.05)	(.04)	(.04)	(.04)	(.04)
SIGNIFICATION	***			***	***	***	***	***	***

<b>E. Espace vital</b>									
1 1 Pièce	2.82***				2.31***	2.15***	2.17***	2.21***	2.26***
2 2 Pièces	(MR)				(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)
3 3 Pièces	.29***				.43***	.46***	.45***	.44***	.44***
4 4 Pièces	.22***				.34***	.34***	.34***	.33***	.33***
5 5 Pièces	.17***				.25***	.26***	.26***	.24***	.24***
6 6 ou 7 Pièces	.18***				.26***	.25***	.25***	.23***	.23***
7 8 Pièces et +	.08***				.10***	.10***	.10***	.09***	.09***
STATISTIQUE r	(.34)				(.21)	(.19)	(.19)	(.19)	(.19)
SIGNIFICATION	***				***	***	***	***	***
<b>F. Groupe ethnique</b>									
1 Akan	(MR)					(MR)	(MR)	(MR)	(MR)
2 Krou	.76***				.66***	.65***	.64***	.64***	.64***
3 Mandé du Nord	1.71***				1.47***	1.42***	1.42***	1.39***	1.39***
4 Mande du Sud	.96				.76***	.74***	.74***	.71***	.71***
5 Voltaïque	1.81***				1.51***	1.46***	1.46***	1.43***	1.43***
6 Autre Ivoirien	1.26				1.38	1.37	1.35	1.38	1.38
7 Non Ivoirien	4.65***				2.41***	2.30***	2.28***	2.20***	2.20***
STATISTIQUE r	(.29)				(.15)	(.14)	(.14)	(.14)	(.14)
SIGNIFICATION	***				***	***	***	***	***
<b>G. État matrimonial</b>									
1 Célibataire	.85*						.74***	.77**	1.06
2 Monogame	1.27***						.99	1.02	1.06
3 Polygame	(MR)						(MR)	(MR)	(MR)
4 Veuf	.71***						.74***	.73**	1.05
5 Divorcé	.49***						.44***	.44***	.67**
STATISTIQUE r	(.07)						(.04)	(.04)	(.01)
SIGNIFICATION	***						***	***	**
<b>H. Groupe d'âge du CM</b>									
1 < 30 ans	1.75***							.99	1.11
2 30 - 39 ans	1.34***							.99	1.08
3 40 - 49 ans	1.47***							1.19*	1.29**
4 50 - 59 ans	1.33***							1.26**	1.33**
5 >= 60 ans	(MR)							(MR)	(MR)
STATISTIQUE r	.05							(.03)	(.03)
SIGNIFICATION	***							***	***
<b>I. Sexe du CM</b>									
1 Masculin	(MR)								(MR)
2 Féminin	.67								.54***
STATISTIQUE r	(-.05)								(-.05)
SIGNIFICATION	***								***

MR : modalité de référence. Seuil de signification : \* : 5% ; \*\* : 1% ; \*\*\* : 1%.

### Annexe 3 : Risque relatif de nucléarisation familiale à Dakar, 1988 (ménages familiaux, résultats des analyses de régression logistique à pas croissant).

Variables indépendantes	Risques relatifs par rapport aux modalités de référence								
	Bruts	Nets par rapport aux autres variables indépendantes considérées							
		A à B	A à C	A à D	A à E	A à F	A à G	A à H	A à I
	M0	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8
<b>Niveau d'étude du CM</b>									
1 Supérieur	.93	.89	1.71***	1.50***	1.66***	1.62***	1.49**	1.55***	1.50***
2 2ème cycle secondaire	.85	.81*	1.36**	1.27*	1.33*	1.32*	1.24	1.30*	1.26
3 1er cycle secondaire	.99	.96	1.34***	1.29**	1.32**	1.3**	1.27*	1.30**	1.27*
4 Primaire	.77***	.75***	.89	.88	.86	.89	.85	.87	.86
5 Sans niveau	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)
6 Résidu	.86	.82	1.16	1.13	1.22	1.08	1.00	1.03	1.00
STATISTIQUE r	(.03)	(.03)	(.07)	(.04)	(.05)	(.05)	(.05)	(.04)	(.04)
SIGNIFICATION	**	**	***	***	***	***	***	***	***
<b>B. Catégorie socio-professionnelle du CM</b>									
1 Cadres prof scient., libé.	1.09	1.18	1.69*	1.35	1.13	1.16	1.17	1.13	1.15
2 Corps lég/exé, directeur	.94	1.02	1.56	1.29	1.08	1.00	.99	.94	.95
3 Agent prof lib/scient/ass.	1.07	1.17	1.49	1.32	1.05	1.10	1.14	1.11	1.15
4 Agents corps lég/exé/dir.	.82	.89	1.21	1.03	.96	1.02	1.01	.96	.97
5 Armée/police/protection	.83	.93	1.18	1.12	.90	1.01	.99	.98	.99
6 pers ccial/vend/ptt çant.	1.58	1.60	1.79*	1.53	1.12	1.04	1.09	1.10	1.14
7 Personnel hôt/rest/serv.	1.46	1.48	1.47	1.25	.86	.88	.85	.83	.84
8 Ouvriers/manœuvres	1.30	1.36	1.47	1.29	1.03	1.06	1.04	1.03	1.03
9 Agriculteurs/élev/pêch.	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)
10. Emploi non classé	1.15	1.18	1.35	1.13	.91	.85	.89	.90	.93
11 Résidu	.74	.76	.92	.90	.86	.85	.95	1.01	1.10
STATISTIQUES r	(.09)	(.089)	(.08)	(.05)	(.00)	(.00)	(.00)	(.00)	(.00)
SIGNIFICATION	***	***	***	***					
<b>C. Niveau de vie</b>									
1 Très élevé	.36***		.22***	.30***	.97	.68**	.65**	.65**	.66**
2 Élevé	.28***		.20***	.27***	.72**	.61***	.59***	.59***	.59***
3 Moyen	.39***		.31***	.40***	.91	.86	.83	.84	.84
4 Bas	.70***		.64***	.71***	.98	.95	.92	.92	.91
5 Très bas	(MR)		(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)
6 Résidu	.74***		.74	.98	1.39	1.49	1.53	1.58	1.58
STATISTIQUES r	(.17)		(.18)	(.14)	(.02)	(.04)	(.04)	(.04)	(.04)
SIGNIFICATION	***		***	***	*	***	***	***	***
<b>D. Statut d'occupation</b>									
1 Propriétaire	.36***			.47***	1.06	1.14	1.15	1.14	1.14
2 Copropriétaire	.96			.82	.64***	.68***	.67***	.68***	.68***
3 Locataire	(MR)			(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)
4 Sous locataire	.80			.86	.82	.88	.89	.90	.90
5 Logé par l'employeur	1.14			1.37	1.94***	1.53*	1.52*	1.49*	1.49*
6 Logé par la famille	.79			.83	1.11	1.13	1.15	1.14	1.15
7 Résidu	.65**			.60***	.76	.73	.72	.74	.73
STATISTIQUE r	(.19)			(.13)	(.05)	(.04)	(.04)	(.04)	(.04)
SIGNIFICATION	***			***	***	***	***	***	***

<b>E. Espace vital</b>									
1 1 Pièce	3.14***				3.47***	3.60***	3.59***	3.74***	3.71***
2 2 Pièces	(MR)				(MR)	(MR)	(MR)	(MR)	(MR)
3 3 Pièces	.69***				.64***	.58***	.59***	.58***	.58***
4 4 Pièces	.49***				.43***	.39***	.40***	.39***	.39***
5 5 Pièces	.26***				.24***	.23***	.24***	.23***	.23***
6 6 ou 7 Pièces	.27***				.26***	.25***	.26***	.27***	.26***
7 8 Pièces et +	.13***				.13***	.13***	.14***	.14***	.14***
8 Résidu	1.15				1.12	1.13	1.09	1.09	1.11
STATISTIQUE r	(.32)				(.25)	(.25)	(.25)	(.24)	(.24)
SIGNIFICATION	***				***	***	***	***	***
<b>F. Groupe ethnique</b>									
1 Wolof	(MR)					(MR)	(MR)	(MR)	(MR)
2 Serere	1.56***				.84	.84	.84	.84	.84
3 Toucouleur	1.28**				1.16	1.12	1.09	1.09	1.09
4 Dioula	1.15				.52***	.54***	.54***	.54***	.54***
5 Peul	1.48***				.98	.96	.95	.95	.94
6 Bambara	1.54**				1.33	1.31	1.30	1.30	1.30
7 Manding	1.62**				.91	.88	.90	.90	.89
8 Lebou	1.02				1.35	1.34	1.30	1.30	1.29
9 Manjaag	.79				.35***	.34***	.35***	.35***	.35***
10 Sononke	1.04				1.13	1.10	1.13	1.13	1.13
11 Autres ethnies	1.27*				.92	.90	.89	.89	.88
12 Autres africains	2.83***				1.39**	1.36**	1.36**	1.36**	1.33**
13 Autres étrangers	5.28***				6.78***	6.53***	6.52***	6.52***	6.46***
STATISTIQUE r	(.15)				(.14)	(.13)	(.13)	(.13)	(.13)
SIGNIFICATION	***				***	***	***	***	***
<b>G. État matrimonial</b>									
1 Célibataire	.91						.47**	.51**	.59*
2 Monogame	1.82***						1.26***	1.30***	1.24**
3 Polygame	(MR)						(MR)	(MR)	(MR)
4 Veuf	.63***						.65**	.64**	.76
5 Divorcé	1.40***						.86	.85	1.00
6 Résidu	1.32						.67	.66	.69
STATISTIQUE r	(.13)						(.06)	(.07)	(.03)
SIGNIFICATION	***						***	***	**
<b>H. Groupe d'âge du CM</b>									
1 < 30 ans	3.68***							1.05	1.16
2 30 A 39 ans	2.85***							1.19	1.28*
3 40 A 49 ans	2.52***							1.52***	1.61***
4 50 A 59 ans	1.96***							1.55***	1.60***
5 >= 60 ans	(MR)							(MR)	(MR)
STATISTIQUE r	(.14)							(.05)	(.05)
SIGNIFICATION	***							***	***
<b>I. Sexe du CM</b>									
1 Masculin	(MR)								(MR)
2 Féminin	.61***								.75**
STATISTIQUE r	(-.08)								(-.03)
SIGNIFICATION	***								**

MR : modalité de référence. Seuil de signification : \* : 5% ; \*\* : 1% ; \*\*\* : 1%.

## Bibliographie

1. AIDELF, « Les familles d'aujourd'hui. », *Colloque de Genève*, 17-20 septembre 1984, INED, Paris, 1986, 600 p.
2. ANTOINE P., HERRY C., « Urbanisation et dimension du ménage. Le cas d'Abidjan. », *Cahier ORSTOM*, Série Sciences Humaines, 1983, vol. XIX, n° 3, p. 295-310.
3. ANTOINE P. et al., « Les familles dakaroises face à la crise. », *IFAN/ORSTOM/CEPED*, Dakar, Sénégal, 1995, 209 p.
4. BURGUIERE A. et al, Éd., « Histoire de la famille, Vol. 2 : Le choc des modernités. », *Armand Colin*, Paris, 1986.
5. DOZON J.P., « En Afrique, la famille à la croisée des chemins. », In : BURGUIERE A. et al, Éd., *Histoire de la famille*, 1986, Vol. 2, p. 301-337.
6. ELA J.M., « Afrique : L'irruption des pauvres. », *L'Harmattan*, Paris, 1994, 266 p.
7. GAGE A.J., SOMMERFELT A.E., PIANI A.L., « Household Structure, Socioeconomic Level, and Child Health in Sub-Saharan Africa. », *DHS Analytical*, Macro International Inc, Calverton, Maryland, 1996, Reports n° 1, 60 p.
8. GOODE W.J., « World revolution and family pattern. », *New-York Free Press*, New-York, 1963, 1970, 432 p.
9. GREGORY J.W., PICHE V., « Mode de production et régime démographique. », *Revue Canadienne des Études Africaines*, 1985, Vol. 19, n° 1, p. 73-79.
10. HOUYOUX J., « Urbanisation et rôle de la famille au Zaïre. Réflexions sur neuf années de recherches. », *Population et famille*, 1974, n° 32, 4-2, p. 145-155
11. LE BRIS E., OSMONT A. et al., « Famille et résidence dans les villes africaines. », *L'Harmattan*, Paris, 1987, 256 p.
12. LOCOH T., « Structures familiales et changements sociaux. », In : TABUTIN D., *Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, l'Harmattan, Paris, 1988a, p. 441-478.
13. LOCOH T., « L'évolution de la famille en Afrique. », In : VAN DE WALLEE, SALA-DIAKANDA M., OHADIKE P.O Éd., *L'état de la démographie africaine*, UIESP, Liège, 1988b, p. 441-478.
14. LOCOH T., « L'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages. », *Congrès africain de la population Dakar 1988*, Liège, UIESP, 1988c, vol. 2, p. 5.2.17-5.2.40.
15. PARSONS T., « Le système de parenté dans les États-Unis d'aujourd'hui », In : *Éléments pour une sociologie de l'action*, Plon, Paris, 1955, p. 129-150.
16. TABUTIN D., BARTIAUX F., « Structures Familiales et Sociales dans le Tiers-Monde. », In : AIDELF, *Les familles d'aujourd'hui*, Colloque de Genève (17-20 septembre 1984), INED, Paris, 1986, p. 231-262.
17. VIMARD P., N'CHO S., « Conséquences sociales de la structure des ménages selon les groupes socio-économiques en Côte-d'Ivoire. », *XIIIème Congrès général de la population*, UIESP, Montréal, 24 Août - 1er Septembre 1992, 13 p.
18. VIMARD P., « Analyse démographique des structures et des dynamiques familiales. », *ENSEA*, Abidjan, 1991, 69 p.
19. VIMARD P., « Modernité et pluralité familiales en Afrique de l'Ouest. », *Revue Tiers Monde*, janvier-mars 1993, t. XXXIV, n° 133, p. 90-115.
20. WAKAM J., « De la pertinence des théories « économistes » de fécondité dans le contexte socio-culturel camerounais et négro-africain. », *Thèse de doctorat en démographie*, Institut de Démographie de l'UCL, 1992, 527 p.
21. WAKAM J., « L'impact du développement socio-économique sur les structures familiales au Cameroun. Essai d'évaluation à partir des données sur les ménages. », *Papier présenté au Séminaire de Lomé du 4 au 9 Décembre 1995 sur « Ménage et famille en Afrique : bilan, enjeu et perspective de la recherche »*, 1995, 30 p.
22. WAKAM J., « Modernisation et nucléarisation familiale en Afrique. Cas du Cameroun, de la Côte-d'Ivoire et du Sénégal. », *Papier préparé pour la Chaire Quetelet 1996, du 21 au 23 octobre 1996 à Louvain-La-Neuve*, Belgique, 1996, 32 p.
23. WAKAM J., KUPEM, « Différence sexuelle entre chefs de ménage en matière d'accueil des étrangers au noyau familial. Le cas du Cameroun. », *Papier présenté au Séminaire International de Yaoundé du 5 au 7 février 1996 sur « Femmes et gestion des ressources »*, 1996, 15 p.
24. WEEKES-VAGLIANI W., « Vie et structures familiales dans le sud du Cameroun. », *OCDE*, Paris, 1976, 97 p.



# 11. MÉNAGE ET CRISE DU LOGEMENT À DAKAR : UNE ÉMANCIPATION RÉSIDENIELLE DE PLUS EN PLUS TARDIVE DES JEUNES GÉNÉRATIONS

Joël Sibaye Tokindang<sup>1</sup>

*L'accès au logement dans les grandes métropoles africaines est un problème qui se pose de nos jours avec acuité. Pourtant, le logement apparaît comme le support matériel indispensable à l'élaboration des différentes stratégies de production et de reproduction en milieu urbain. A Dakar, l'enquête réalisée en 1989 par l'IFAN et l'ORSTOM a permis de saisir les biographies familiale, résidentielle et professionnelle d'un certain nombre d'individus tirés d'un échantillon aléatoire représentatif de l'ensemble de la population de l'agglomération. En allant au-delà des simples statistiques du moment, notre étude tente ainsi de comprendre le processus d'émancipation résidentielle des individus dans un contexte d'aggravation de la crise économique.*

*Les résultats indiquent clairement qu'après l'emploi, le logement devient un enjeu important dans le processus d'insertion en ville. L'analyse des itinéraires résidentiels apporte des informations sur le caractère ségrégatif de l'insertion urbaine. L'émancipation résidentielle intervient tardivement dans le cycle de vie des individus. Dans la génération la plus âgée, l'âge médian est de 34 ans, environ un quart des individus de cette génération n'ayant jamais connu cet événement et dépendant toujours des réseaux d'hébergement. Quant aux jeunes générations, l'émancipation résidentielle est de plus en plus tardive, et les chances d'accès à un logement autonome sont considérablement réduites par rapport à la génération la plus âgée. Ce retard est lié à la période à laquelle a lieu l'entrée sur le marché résidentiel. Cette période correspond, dans le cas de la jeune génération (1955-64), à la conjoncture économique défavorable des années quatre-vingt. Cette difficulté d'accéder à un logement est susceptible de créer des tensions, qui pour le moment sont amoindries par le recours presque systématique des individus aux réseaux de sociabilité.*

*Cependant à l'avenir, cette insertion pourrait se montrer plus difficile en raison des mutations qui affectent les jeunes classes d'âges (plus nombreuses, moins porteuses de valeurs traditionnelles) et du poids grandissant des inactifs (plus de chômeurs, moins de ressources et de perspectives, solidarité matérielle plus difficile). Cette précarité sociale et économique des jeunes tend à revêtir un caractère structurel.*

*Il serait intéressant de mieux comprendre les attentes et les préoccupations propres des familles urbaines avant de définir une politique globale du foncier et du logement dans toutes ses dimensions financières, sociales et institutionnelles. Plus globalement, il serait également utile de revoir les mécanismes qui régissent le marché immobilier, de manière à permettre une meilleure accessibilité au logement aux jeunes générations.*

1. Population Council, Bamako, Mali.

A l'instar de ce que l'on a observé dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, le Sénégal n'a pas échappé à la logique démographique de l'urbanisation, où l'exode rural et l'accroissement naturel ont gonflé la demande urbaine. Cette demande est croissante et multiforme (emploi, logement, transport, etc.), et ceci dans un contexte où les économies sont soumises à des programmes d'ajustement structurel. En effet, on a pu constater que la migration des ruraux vers les villes n'est ni liée à un appel d'offre d'emploi de la ville, ni entraînée par une mécanisation de l'agriculture qui aurait dégagé une surproduction relative, comme ce fut le cas dans les pays développés. Elle résulte plutôt de la dégradation rapide des conditions de vie dans les campagnes et, plus fondamentalement de la crise de l'agriculture [1]. Les structures actuelles des villes africaines sont en partie expliquées par les stratégies de développement qui prévalaient à l'époque coloniale [9, 30].

Dakar n'étant pas suffisamment préparée à accueillir un flux important de population, on assiste alors à la dégradation progressive des conditions de vie des citoyens. Sur le plan résidentiel, l'État a adopté des politiques de logement allant de l'habitat planifié (années soixante et soixante-dix) à l'incitation à la promotion immobilière privée (années quatre-vingt). Mais la plupart de ces politiques s'ajustent mal aux modes de vie et aux situations financières des populations concernées, et de plus en plus, le rôle de l'État se limite à des interventions ponctuelles impulsées par des bailleurs de fonds extérieurs.

L'incapacité de l'État à gérer une politique de logement profitable à tous, a engendré une forte spéculation au niveau des prix de logements et de terrains, laissant pour compte une partie importante de la population qui continue à habiter la ville, le plus souvent en dehors de toute norme et de toute intervention étatique. Par exemple, les logements sociaux qui, à l'origine, étaient destinés à la classe moyenne, sont devenus pour l'essentiel la propriété d'une classe privilégiée minoritaire. Cette situation a généré dans bien des cas une occupation anarchique de l'espace et des conditions d'habitat caractérisées par la précarité et la promiscuité.

Malgré l'absence d'une politique urbaine efficace, les citoyens ne se sont jamais montrés passifs. Ils ont su activer les « réseaux sociaux » pour permettre à la majorité de la population de vivre dans des logements. Ainsi, les migrants nouvellement arrivés, tout comme les citoyens ayant des problèmes de logement, sont pour l'essentiel pris en charge soit par leur réseau de relations, soit par la parenté ou par des proches (amis, voisinage, originaires du même village, etc.) [17, 24]. Cet état de fait a pour conséquence d'augmenter non seulement la taille des ménages, mais aussi la charge des actifs qui doivent consacrer plus de ressources à la « survie » du groupe.

Cette situation constitue entre autres, la toile de fond d'une réflexion sur les questions d'insertion dans l'agglomération de Dakar. Pour y contribuer, nous tenterons dans cette étude de décrire les processus d'accès au logement des résidents de l'agglomération de Dakar et surtout d'expliquer les difficultés qu'ont les jeunes générations à accéder à une autonomie résidentielle, plus exactement à leur émancipation résidentielle. Il va sans dire que c'est un processus complexe puisqu'il englobe à la fois la demande et l'offre (politique de logement, marché résidentiel, crédit, etc.). Cependant, si notre démarche se situe davantage du côté de la demande, nous ferons aussi référence à quelques éléments contextuels pour mieux appréhender les comportements résidentiels des dakarois.

## Politique et conditions de logement

L'intervention de l'État en matière de politique de l'habitat à Dakar se caractérise par plusieurs étapes. La période allant de 1960 au début des années soixante-dix est caractérisée par une planification de logements para-étatiques par l'entremise de la Société Immobilière du (SICAP créée en 1952), de l'Office des Habitats à Loyer Modéré (OHLM, créé en 1954) et du soutien financier de la Caisse Centrale de Coopération Économique (CCCE). Cette caisse contribuait à 75% au coût des constructions de

programmes de « location simple » et à 40% de ceux en « location vente ». L'État assurait ainsi la viabilisation des terrains tandis que la Banque Nationale de développement du Sénégal (BNDS) offrait des crédits pour compléter l'apport de la CCCE. Au cours des années soixante la classe moyenne a été le principal bénéficiaire de la politique urbaine.

Au cours des années soixante-dix (deuxième période), compte tenu de l'insuffisance de la production de logements effectuée par ces sociétés para-étatiques, l'État réorientait sa politique de l'habitat et incite cette fois les ménages à l'auto-construction tout en interdisant les baraques. Avec le soutien de la Banque Mondiale, il lance le programme des parcelles assainies en faveur des couches sociales à faible revenu. Ainsi, 10 500 parcelles ont été à cette époque aménagées et attribuées dans la ville de Dakar. Les parcs publics de logements et de parcelles sont évalués à environ 22% du total et concerne 19% de la population [8].

La mise en application des plans d'ajustement structurel à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt correspond à une nouvelle période de la politique du gouvernement. Sur le plan résidentiel, parmi les mesures les plus importantes, nous pouvons souligner la création en 1979 de la Banque Sénégalaise de l'Habitat (BSH) qui aura pour mission, entre autres, de recentrer le financement de l'habitat et d'inciter à la promotion immobilière privée ainsi qu'au développement de coopératives d'habitat. La structuration des sociétés comme la SICAP et OHLM conduit l'État à la fin des années quatre-vingt à confier à la BSH un rôle de pivot dans la nouvelle politique en faisant participer les ménages à la mobilisation de l'épargne pour le logement. De toute évidence des obstacles se dressent devant l'infime partie de la population qui jouit d'un accès au système bancaire du fait même de l'apport personnel exigé au client et du taux élevé d'intérêt bancaire.

Par ailleurs, le système bancaire (garantie hypothécaire, etc.) conçu à l'occidentale, demeure inaccessible à une large majorité de la population, surtout à celle qui tire ses revenus du secteur informel. Quant à l'épargne informelle (tontine), elle est davantage liée à une logique sociale qu'économique ; elle permet d'assurer la protection sociale et de répondre à des besoins de liquidité aléatoire du groupe. Elle obéit en effet, à des objectifs à court terme, mais ne peut en toute logique faire face à des investissements lourds comme le logement qui doit se réaliser à moyen et long terme. On constate dès lors qu'aux aspirations « modernes » de l'État sénégalais se sont superposées des pratiques informelles de plus en plus nombreuses qui ne s'adressent plus uniquement aux couches les plus défavorisées, mais à presque toutes les catégories de la société. Les pratiques informelles d'accès au logement s'expliquent par l'insuffisance et l'inadéquation de l'offre officielle par rapport à la demande, énorme et disparate. La construction informelle demeure le principal mode de production de logements, et les opérations individuelles sont réalisées par les habitants eux-mêmes, ou en partie par des tâcherons plus ou moins organisés en entreprises « informelles ». Elle constitue donc l'essentiel de l'accroissement du parc de logement durant ces trente dernières années (53 à 56% [8]).

Dans ce contexte, il apparaît que l'accès au logement devient une autre manifestation de la crise à laquelle sont confrontés les individus, voire les familles. Le fonctionnement du marché foncier et immobilier, la logique d'intervention des pouvoirs publics et les contraintes de la planification urbaine ont des effets ségrégatifs, et une partie des citoyens vivent aujourd'hui dans des situations précaires. Cette précarité s'explique en grande partie par les difficultés qu'ont les individus surtout ceux des jeunes générations à accéder au marché du travail rémunéré [4]. A l'époque, les gestionnaires de la ville ont longtemps considéré que cette situation était marginale ou temporaire et que le développement économique permettrait de la surmonter. Or, nous assistons sans relâche à ce que Durand-Lasserve [15] qualifie de « urbanisation sans ressources ». Le corollaire de cette situation est sans contredit l'accroissement de

la taille moyenne des ménages, qui est passée de quatre à sept entre 1955 et 1989<sup>1</sup>. Au nombre des facteurs qui expliquent cette évolution, nous pouvons noter la baisse du niveau de la mortalité d'une manière générale, mais aussi les problèmes d'accès à un logement autonome, objet de cette étude.

## Données et méthodologie d'analyse

### Source de données : Enquête Insertion urbaine de Dakar

Cette recherche est basée sur les données de l'enquête réalisée par les chercheurs de l'ORSTOM et de l'IFAN en 1989, qui se sont inspirés de la méthodologie mise au point à l'INED par l'équipe de Courgeau en 1981 (enquête « tri-biographique » (3B) : biographies familiale, professionnelle et migratoire). Les questionnaires ont été adaptés au contexte dakarois pour tenir compte des recommandations du séminaire de Lomé [14]. Au total, 2 100 ménages ont été tirés<sup>2</sup> et enquêtés, ce qui correspond à un effectif de 17 900 individus représentatifs pour l'ensemble de l'agglomération de la composition des ménages, des systèmes migratoires et des activités économiques.

L'enquête ménage a servi de base au tirage d'un sous-échantillon pour l'enquête biographique après stratification par sexe et cohorte de naissance (1930-44, 1945-54 et 1955-64). Au total, 1 557 biographies ont été recueillies (tab. 1). Soulignons que les trois cohortes de naissance de cette base de données ont connu des contextes économiques fort variés et sont arrivées sur le marché du logement à des périodes différentes. Elles ont traversé certaines étapes importantes de leur vie (l'arrivée à l'âge adulte, l'entrée sur le marché du travail et sur le marché matrimonial, etc.) à des moments différents. Les effets de génération représentent donc la trace spécifique qu'a laissée l'histoire et qui peut avoir des conséquences sur les comportements résidentiels futurs des individus.

**Tableau 1 : Répartition par cohorte de naissance et sexe de l'échantillon de l'enquête biographique**

Cohorte de naissance	Hommes	Femmes	Ensemble
1930-44	387	170	557
1945-54	337	163	500
1955-64	335	165	500
Total	1 059	498	1 557

### Méthode d'analyse des transitions

Plusieurs cadres micro-analytiques ont été développés pour représenter les facteurs en jeu dans le processus d'accès au logement en milieu urbain : Brown, Moore [7], Speare, Goldstein, Frey [27] et plus récemment De Lierop [12] ont, entre autres, contribué à cette entreprise. Tous prétendent que leurs modèles sont susceptibles d'être opérationnalisés et de réaliser ainsi une pleine prédiction. Mais dans l'ensemble, les fondements conceptuels de ces modèles nous paraissent difficilement applicables au contexte dakarois où le phénomène reste inexploré.

Comme notre étude se situe dans une optique exploratoire, nous pensons que le recours aux techniques d'analyse des transitions (courbes de séjour de Kaplan-Meier, courbes à risques concurrents de Aalen, modèles semi-paramétriques de Cox - Cf. la

1. Il semble que le problème de l'urbanisation au Sénégal, comme dans la plupart des pays africains, ne corresponde pas au modèle de la famille restreinte qu'annonçaient les prévisions des années soixante. Ces projections ont été faites sur des hypothèses très optimistes fondées sur une supputée croissance économique relativement stable. Par rapport à la famille restreinte, certains démographes ont élaboré des théories pour expliquer les comportements reproductifs des individus dans ces sociétés ; c'est notamment le cas de Caldwell [1976] avec sa « théorie des flux intergénérationnels ».

2. Notons que sont exclus de l'échantillon de l'enquête les populations non africaines (qui nécessiteraient en fait une étude spécifique).

note méthodologique à l'annexe) permet de mieux cerner le processus et de nous libérer en même temps de l'obligation de définir l'allure du phénomène étudié [3, 5, 10, 20, 29].

### **La population et le risque étudié**

Nous définissons l'émancipation résidentielle comme le passage d'une situation d'hébergé à une situation de locataire ou de propriétaire de son propre logement. Il convient de souligner que dans les sociétés occidentales notamment, cette émancipation est importante à la fois pour les individus et pour la société, car elle est le prélude à la formation de nouveaux ménages et de nouvelles familles [18, 22, 23]. Cet événement entre dans le processus normal du cycle de vie familial. Mais dans la plupart des villes africaines, on a pu constater que la sortie de l'hébergement ne suit pas une logique et est plus souvent ponctuée par une série d'étapes à travers les réseaux d'hébergement. Cette étude ne concerne que les hommes pour plusieurs raisons :

- La société sénégalaise est dans sa majorité patrilinéaire et virilocale. En effet, dans l'éventualité d'un futur mariage, il revient surtout à l'homme de trouver un logement pour accueillir son épouse.
- Les héritiers des biens (notamment immobiliers) dont dispose le mari, sont généralement les garçons.
- La mobilité résidentielle des femmes est souvent contrôlée : le départ du réseau familial survient généralement après le mariage. Même s'il apparaît que ce type de transition est de moins en moins suivi à cause de l'insertion progressive des femmes dans les secteurs d'activité économique (surtout informel), il n'en demeure pas moins que celles qui ne sont pas encore mariées sont généralement tenues de vivre au foyer familial jusqu'à l'avènement du mariage.
- Enfin, sur le terrain on a pu constater que les femmes mariées se considèrent (ou sont considérées) comme des hébergées même lorsque leurs époux ont des propriétés (et ce, même dans les régimes de communauté des biens).

Par ailleurs, les études ont déjà montré que les événements qui affectent le cycle de vie des individus le sont généralement à partir de l'adolescence : 12 ans pour l'activité [4] et 18 ans pour le mariage [2, 13]. Pour ce qui est de l'émancipation résidentielle, il est évident que les chances qu'ont les individus de connaître la transition aux jeunes âges sont quasi nulles. Cela dit, pour nos analyses, nous prendrons en considération les individus qui à leur 15ème anniversaire, résidaient dans l'agglomération dakaroise et dont le statut dans le logement était celui d'hébergé.

Le risque que constitue le fait de sortir pour la première fois de l'hébergement, sera calculé en fonction du temps qui s'écoule entre le quinzième anniversaire et la première émancipation résidentielle (location ou propriété). L'interruption de cette exposition au risque peut être induite par une émigration hors de l'agglomération ou encore par le déroulement de l'enquête (tab. 2). Signalons que dans le premier cas, le biais de sélection peut être important et il est difficile d'avancer des arguments sur l'indépendance entre l'émigration et l'émancipation résidentielle. Par contre, dans le second cas, il s'agit de troncatures classiques qui induisent des biais limités. Notons que les cas de transitions directes de la première sortie de l'hébergement vers une propriété sont rares (seulement 5%) et sont le plus souvent le fait de l'héritage.

**Tableau 2 : Répartition (en %) des hommes selon le premier des trois événements survenu après l'âge de 15 ans à Dakar**

Cohorte de naissance	Premier logement	Troncature		Total	Effectif
		Émigration	Enquête		
1930-44	47,8	40,0	12,2	100,0	(90)
1945-54	28,2	33,1	38,7	100,0	(142)
1955-64	11,6	24,2	64,2	100,0	(207)
Ensemble	24,4	30,3	45,3	100,0	(439)

Source : Traitement de données de l'Enquête Biographique de Dakar - IFAN/ORSTOM, 1989.

### Spécification des variables explicatives

Les variables explicatives sont sélectionnées à partir des différents modules du questionnaire biographique (tab. 3).

**Tableau 3 : Distribution (en %) des variables d'analyse de la première émancipation résidentielle**

Caractéristiques fixes		Caractéristiques évoluant dans le temps	Au début de l'observation (15 ans)	Au moment de la transition ou de la troncature	Épisode*	
Cohorte de naissance		Localisation				
	1930-45	20,5	Centre	71,7	64,0	330
	1945-54	32,4	Pikine	28,3	36,0	169
1955-64	47,1					
Rang de naissance		Lien avec l'hébergeant				
	Aîné	31,0	Parents biologiques	72,0	67,6	337
	Autre rang	69,0	Ascendant	16,0	16,4	91
			Autre parent	8,2	9,6	53
		Sans lien	3,8	6,4	35	
Groupe ethnique		Type de logement				
	Wolof	43,7	Standing	15,5	16,0	84
	Lebou	10,7	Étage/Terrasse	17,3	21,4	110
	Peulh	13,0	Toit-tôle	43,6	43,7	215
	Mande	7,7	Baraque	23,6	18,9	121
	Sereer	6,2				
	Diola	8,4	État matrimonial			
	Autre ethnique	10,3	Célibataire	99,5	66,5	437
Caste		Monogame	0,5	25,8	165	
	Non	90,2	Polygame	0,0	5,0	31
	Oui	9,8	Divorcé/veuf	0,0	2,7	22
Lieu de naissance		Descendance				
	Dakar / Pikine	66,7	Sans enfant	99,8	64,2	438
	Milieu urbain	17,6	Un enfant	0,2	12,5	157
Milieu rural	15,7	Deux et plus	0,0	23,3	102	
Confiage		Activité économique				
	Non	79,7	Salarié	4,8	36,9	228
	Oui	20,3	Indépendant	3,0	22,3	121
			Apprenti	22,2	7,1	162
			Chômeur/inactif	8,0	18,9	189
		Étudiant	62,0	14,8	284	
Ensemble	439	Ensemble	439	439	—	

\* : Comme le modèle est dynamique, le terme épisode traduit le nombre de passages ou d'étapes dans un état donné.

Parmi les variables saisies, certaines représentent des caractéristiques que les individus avaient à la naissance ou avant leur exposition au risque étudié (donc fixes), tandis que d'autres peuvent varier dans le temps<sup>1</sup> tout en intervenant dans le processus transitionnel que nous étudions.

Les comportements en matière de mobilité s'insèrent dans un environnement socio-économique et historique particulier. Les politiques économiques et les crises qui ont eu lieu dans l'espace économique dakarois peuvent influencer considérablement les comportements des individus. Cependant, même s'il reste difficile de faire état de tous les facteurs macro-économiques, nous avons créé une variable conjoncturelle qui décompose le temps en périodes (tab. 4). A travers ces périodes, nous sommes en mesure d'associer l'évolution du revenu réel habitant et d'évaluer son impact sur le comportement résidentiel des individus dans l'agglomération dakaroise.

**Tableau 4 : Revenu réel habitant selon les périodes (milliers F CFA constants de 1980)**

	av. 1960	1960-64	1965-69	1970-74	1975-79	1980-84	1985-89
Revenu	330	308	267	213	183	166	156

Source : calculs faits à partir du tableau de Gilles Duruflé [16].

## Évolution de l'âge à la première émancipation résidentielle

### *Un recul d'âge assez révélateur dans les jeunes générations*

Les courbes de Kaplan-Meier représentent la proportion de « non encore émancipés » ou plus précisément d'individus qui sont toujours hébergés à chaque âge selon la cohorte de naissance.

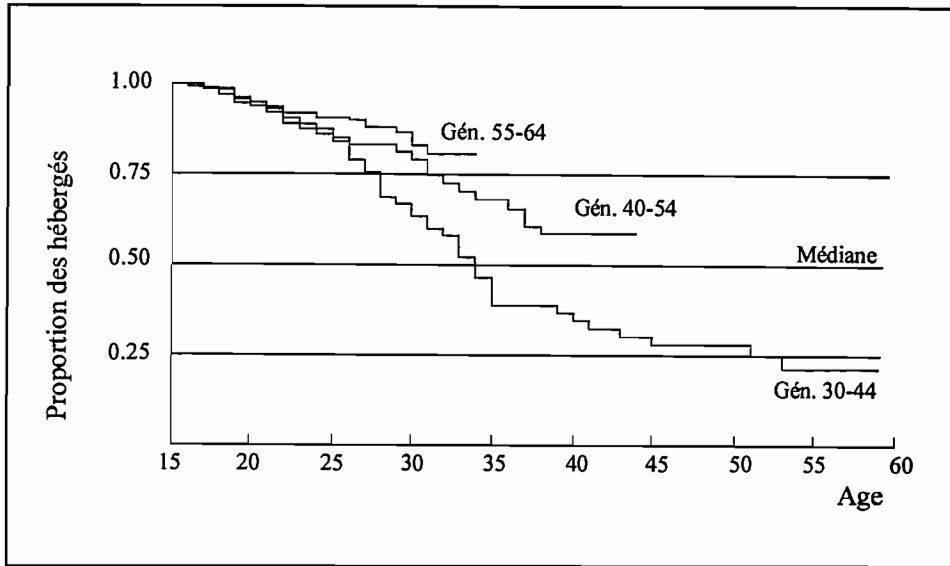
Une tendance à une émancipation résidentielle de plus en plus tardive se profile chez les jeunes générations. En effet, jusqu'au 23<sup>ème</sup> anniversaire, le phénomène semble se dérouler de la même façon pour tous les individus. Puis les comportements divergent et à partir de 30 ans, les écarts deviennent de plus en plus prononcés. Comme on peut le voir, 81% et 86% respectivement des hommes des générations 1945-54 et 1955-64 étaient encore hébergés à l'âge de 30 ans. Ces proportions sont nettement plus élevées que celle constatée dans de la génération 1930-44 (67%).

L'intensité du phénomène suggère que plus de la moitié des individus des deux jeunes générations n'ont pas encore connu la première émancipation résidentielle. Pour ce qui est de la génération la plus âgée, la situation est bien différente. Si les conditions des années précédentes se maintiennent, l'extrapolation des résultats à partir de l'allure de la courbe de la génération 1930-44, nous permet de penser que les individus qui n'ont pas encore connu une première émancipation résidentielle entre 45-60 ans soit 23%, ont peu de chance d'en connaître, étant donné leur âge avancé. L'âge médian pour l'accès au premier logement se situe aux alentours de 34 ans dans cette génération. Il apparaît donc que les jeunes générations ne sont pas les seules tributaires des réseaux d'hébergement car, nous venons de le constater, près d'un quart des personnes de la génération âgée (1930-44) sont elles aussi concernées. Dans l'ensemble, ces tendances sont confirmées par les résultats du test de Mantel. On constate en effet, une hétérogénéité (seuils significatifs à 1%) entre les comportements

1. Dans de nombreuses recherches, il est fréquent de voir que l'on explique les situations vécues dans le passé par les états actuels (statut dans l'activité, état matrimonial, etc.). La réalité est cependant plus complexe parce que ces états varient eux aussi dans le temps comme en témoigne cet exemple : un individu quitte ses parents (dans la banlieue) pour être hébergé par un oncle à Dakar pour les études. Après cinq années, il obtient un emploi dans le commerce comme salarié. Financièrement autonome, il décide de se marier et ne quitte la maison familiale qu'avec l'arrivée du premier enfant. Nous pouvons noter à travers cette biographie simplifiée que notre individu, bien qu'hébergé, est passé du statut d'élève à celui de salarié, et de célibataire à celui de marié.

résidentiels des individus de la génération la plus âgée (1930-44) et des deux plus jeunes générations. Par contre, le comportement des individus de la génération 1955-64 n'est pas significativement différent de celui de la génération médiane (1945-54).

**Figure 1 : Première émancipation résidentielle selon la cohorte de naissance des hommes présents à Dakar à l'âge de 15 ans (Courbes de Kaplan-Meier)**



Source : Enquête biographique de Dakar - IFAN / ORSTOM, 1989.

#### Test de Mantel

1930-44 vs. 1945-54		1930-44 vs. 1955-64		1945-54 vs. 1955-64	
$z=2,57$	$Pr> z =0,01$	$z=2,82$	$Pr> z =0,00$	$z=1,16$	$Pr> z =0,24$

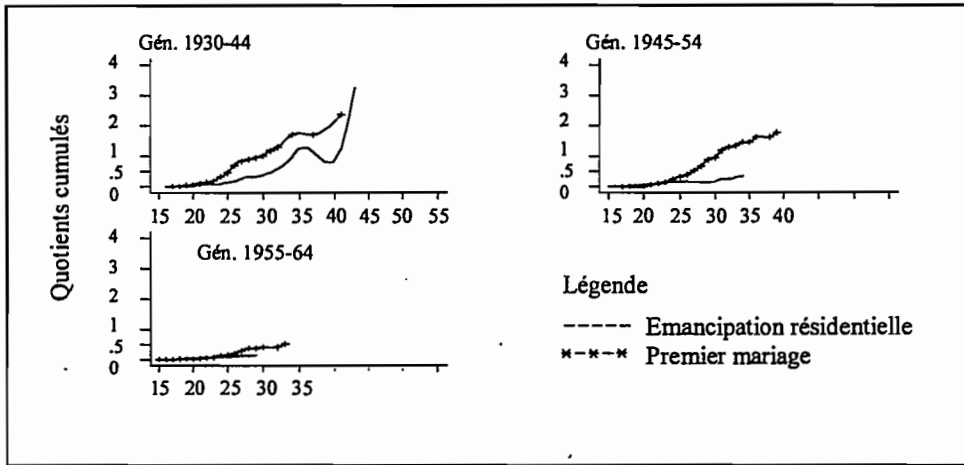
### Émancipation résidentielle et premier mariage

Étant donné que le célibat définitif des hommes est très faible dans cette société, l'émancipation résidentielle devrait traduire une certaine volonté des individus concernés de mener une vie familiale (actuelle ou future) autonome.

La comparaison des courbes des risques concurrents d'Aalen (fig. 2) suggère une forte propension des hommes pour le premier mariage par rapport à la première émancipation résidentielle et ce, quelle que soit la génération. A travers les générations, on constate entre 15 et 25 ans que les deux événements semblent être vécus selon des calendriers à peu près semblables. Après le 25ème anniversaire, on assiste à un retard du calendrier de l'accès au premier logement sur celui du premier mariage. Si les écarts semblent plus prononcés pour les individus de la génération médiane (1945-54), ils le sont moins pour les individus de la génération 1955-64. Ces derniers sont en effet moins concernés par le mariage vu leur âge relativement jeune.



**Figure 2 : Quotients cumulés des risques concurrents (première émancipation résidentielle / premier mariage) selon la cohorte de naissance des hommes présents à Dakar à 15 ans**



Source : Enquête Biographique de Dakar - IFAN / ORSTOM, 1989.

Il apparaît que les mariages se déroulent dans la plupart des cas lorsque les hommes sont encore hébergés. S'agit-il réellement de pratiques traditionnelles qui résistent malgré le mode de vie qu'impose la ville, ou encore de difficultés économiques qui contraignent les individus à vivre dans un environnement familial moins « aléatoire » pour contribuer, avec leur noyau familial, à la survie du groupe ? Il est difficile de trancher de manière définitive entre ces hypothèses qui dépendent à la fois des stratégies familiales et économiques. D'une part, il s'avère que la segmentation spatiale dans les grandes agglomérations répond à une logique établie par les différents membres de la famille. Cette logique dépend plus des opportunités économiques qu'offre la ville pour une meilleure insertion. En d'autres termes, les familles laissent partir les éventuels candidats si les chances d'insertion ne sont pas hypothétiques. D'autre part, le mariage dépend largement de l'étape du cycle de vie atteinte par les individus<sup>1</sup>. Ceci étant, nous sommes en présence de deux phénomènes : l'un dépend de la conjoncture économique (le logement) et l'autre est largement influencé par le cycle de vie (le mariage). En somme, ces différences de calendriers viennent corroborer, ne serait-ce que partiellement, l'hypothèse d'un impact réduit du mariage sur la première émancipation résidentielle. Il serait intéressant de voir, une fois cette étape franchie, quel serait le comportement des individus.

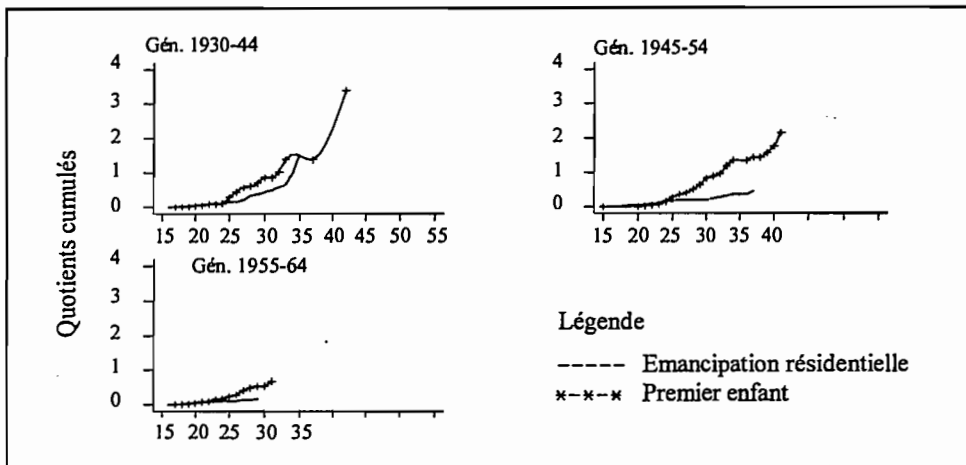
### **Émancipation résidentielle et naissance du premier enfant**

Tout comme pour le mariage, nous constatons, quelle que soit la cohorte de naissance, que la probabilité d'avoir un premier enfant est supérieure dans le temps à celle d'accéder à un premier logement autonome (fig. 3).

L'allure des courbes semble tout à fait cohérente avec la logique des pratiques résidentielles en vigueur dans la société sénégalaise [21]. En effet, si la dépendance sur le plan résidentiel n'empêche pas la constitution de la famille, nous l'avons constaté plus haut, il en est de même pour l'arrivée du premier enfant, d'autant que la femme nouvellement arrivée dans le ménage doit faire la preuve de sa fertilité. Les préparatifs de cet événement occasionnent des dépenses et laissent très peu de moyens pour une autonomie résidentielle ; celle-ci serait donc vraisemblablement reportée dans le temps comme semble l'indiquer l'allure de nos courbes.

1. Pour cette étape importante, même ceux qui sont mal préparés financièrement se trouvent épaulés par le reste de la famille. Cette étape permet entre autres d'« entrer dans le cercle des adultes » et selon Djiré [13, p. 104], c'est « la position sociale de l'homme dans sa famille qui, plus que son revenu, détermine l'entrée en première union ». Ainsi, il est par exemple mal vu que le cadet se marie avant un frère plus âgé.

**Figure 3 : Quotients cumulés des risques concurrents (première émancipation résidentielle / premier enfant) selon la cohorte de naissance des hommes présents à Dakar à 15 ans**



Source : Enquête Biographique de Dakar - IFAN / ORSTOM, 1989.

En somme, il est fort probable que la première émancipation s'effectue plutôt à la faveur d'un certain nombre de facteurs qui interviendraient indépendamment de la constitution de la famille.

## Facteurs associés à la première émancipation

L'analyse des facteurs se fera au moyen du modèle de régression semi-paramétrique de Cox (Annexe). L'émigration hors de la ville durant l'exposition au risque et la *non-transition* jusqu'à la date de l'enquête sont conçues dans les modèles comme des troncatures (tab. 2).

Les risques associés aux variables évoluant dans le temps s'interprètent néanmoins de la même manière que ceux des caractéristiques fixes. Un homme qui passe de la banlieue (Pikine) au Centre (Dakar) contribue successivement à l'estimation du risque des individus de Pikine puis à celui des individus de Dakar. De même, un individu quittant le foyer parental pour être hébergé par un ascendant et qui, par la suite, se retrouve chez un ami du père, intervient à chaque étape différente de sa *trajectoire-logement* dans l'estimation du risque relié à ce changement. Ce raisonnement demeure tout aussi valable pour les autres variables, comme celles de l'état *matrimonial*, l'*activité économique* ou le *type de logement*. Par ailleurs, si nous avons catégorisé la variable descendance, elle s'apparente néanmoins à un compteur dans la mesure où l'on n'a retenu que les enfants survivants. Cette variable a donc un effet cumulatif : le risque lié à une descendance égale à deux, par exemple, signifie que l'individu a nécessairement contribué à l'estimation des risques liés aux étapes précédentes (*sans et un enfant*).

Cette analyse nous permettra entre autres, de vérifier les nombreuses questions que soulève cette étude. A titre d'exemples :

- Dans quelles circonstances les individus quittent-ils l'hébergement pour accéder à un logement ?
- Les différences observées entre les générations sont-elles réellement dues aux effets d'âge ou à une conjoncture économique défavorable aux jeunes ?

- Quel est l'impact réel des événements familiaux tels que le mariage ou l'arrivée des enfants sur le processus étudié ?
- Quel est l'effet de l'activité économique sur le processus d'émancipation résidentielle des citoyens ?

Telles sont les questions auxquelles nous nous efforcerons de répondre sans négliger, bien entendu, les éventuelles interactions entre ces diverses interrogations.

**Tableau 5 : Risques relatifs (1) des variables explicatives du processus d'émancipation résidentielle à Dakar des hommes présents dans cette ville à l'âge de 15 ans (N=439)**

Variable(2)	Catégorie	Facteurs séparés	Variables prises simultanément dans les modèles			
		Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	
<b>Caractéristiques fixes</b>						
Coh. de naissance (1930-44)	1945-54	0,65*	0,91	1,07	0,60	
	1955-64	0,44***	0,80	1,00	0,43*	
Rang nais. (Aîné)	Autre rang	0,71	0,76	0,75	0,76	
Groupe ethnique (Wolof)	Lebou	1,03	0,92	0,90	0,87	
	Peulh	1,48	1,35	1,32	1,43	
	Mande	3,51***	3,31***	3,14***	3,26***	
	Sereer	1,25	1,02	1,03	0,92	
	Diola	1,16	1,23	1,27	1,24	
	Autre groupe	1,29	1,15	1,40	1,33	
Caste (Non)	Oui	2,09**	2,27**	2,25**	2,39**	
Lieu de naissance (Dakar/Pikine)	Milieu urbain	1,73**	1,63*	1,67*	1,74*	
	Milieu rural	2,61***	3,30***	3,07***	3,13***	
Confiance (Non)	Oui	1,59*	1,31	1,32	1,35	
<b>Variables liées aux trajectoires-logement</b>						
Localisation (Centre)	Pikine	0,58**	0,45***	0,46***	0,46***	
Type de logement (Toit-tôle)	Standing	1,24	1,40	1,45	1,55	
	Étage/terrasse	0,76	0,95	0,89	0,93	
	Baraque	2,59***	2,35***	2,40***	2,56***	
Lien de parenté avec l'hébergeant (Père/Mère)	Ascendant	1,77**	1,24	1,27	1,24	
	Autre parent	1,28	0,83	0,87	0,84	
	Sans lien	2,92***	1,61	1,63	1,61	
<b>Variables liées au cycle de vie familial</b>						
État matrimonial (Célibataire)	Monogame	2,38***	1,68	1,50	1,48	
	Polygame	2,70***	1,73	1,55	1,52	
	Divorcé/veuf	2,05	1,74	1,71	1,66	
Descendance (Sans enfant)	Un enfant	0,59	0,82	0,78	0,78	
	Deux et +	0,41**	0,45**	0,41**	0,40**	
<b>Variables économiques</b>						
Activité (Salaire)	Indépendant	0,68		0,84	0,78	
	Apprenti	0,54*		0,49*	0,46*	
	Chômeur/inactif	0,19***		0,23***	0,24***	
	Étudiant	0,32***		0,38**	0,38**	
Revenu réel par tête					0,99**	

(1) : Coefficients du modèle semi-paramétrique de Cox - Seuils. \* : à 10%, \*\* : à 5% et \*\*\* : à 1%. (2) : La catégorie de référence est inscrite entre parenthèses et en italique.

## ***L'impact des caractéristiques permanentes***

Les résultats du modèle 1 (tab. 5) concernant les cohortes de naissance confirment ceux tirés des courbes de séjour présentés plus haut. Ainsi, les chances d'une émancipation résidentielle rapide diminuent très nettement de la cohorte la plus âgée aux cohortes les plus jeunes. On constate que les hommes nés entre 1944 et 1954 ont 35% moins de chances d'accéder rapidement à un premier logement autonome que les hommes nés entre 1930 et 1944 (groupe de référence). Par rapport à ce même groupe, les hommes nés entre 1955 et 1964 connaissent, quant à eux, deux fois moins rapidement un tel événement et ceci de façon très significative. La tendance à l'inertie résidentielle des jeunes générations est plus que jamais persistante, et comme nous le verrons, est liée à un contexte économique défavorable qui semble induire une certaine précarité des comportements tant résidentiels que professionnels.

Le rang dans la fratrie n'induit pas de manière significative les chances d'une première émancipation résidentielle. Pourtant, on s'attendrait alors à ce que les aînés des garçons connaissent une émancipation résidentielle rapide dans l'optique d'épauler les parents ou les tuteurs de Dakar, en s'occupant par exemple de l'éducation des jeunes frères. Ce n'est vraisemblablement pas le cas.

Hormis les individus du groupe Mandé, le phénomène semble être vécu de la même manière dans tous les groupes ethniques. On note, tout de même que tous les coefficients sont supérieurs à 1 et qu'ils ne s'écartent pas significativement des seuils retenus. Quant à l'émancipation rapide (3 fois plus vite) des Mandé par rapport aux Wolof (groupe de référence), elle pourrait s'expliquer par la migration récente des premiers vers l'agglomération de Dakar, et donc par la faiblesse de leurs réseaux d'hébergement par rapport à ceux des groupes anciennement installés. L'appartenance à une caste s'avère être déterminante car elle multiplie par plus de deux les chances d'accéder rapidement à un logement. L'organisation sociale dans cette catégorie de la population expliquerait l'essentiel de cette différence. Cette émancipation relativement précoce serait selon toute apparence liée à la nature des métiers exercés (forgeron, boisselier, tisserand, etc.). En fait, ces métiers traditionnels s'apprennent dans l'enfance et dès l'âge adulte, l'individu est appelé à être fonctionnel, ce qui induit rapidement une autonomie financière et résidentielle.

Les résultats indiquent que les migrants d'origine rurale et urbaine sont ceux qui ont une propension plus forte à quitter rapidement les réseaux d'hébergement que les natifs de l'agglomération de Dakar. En effet, après avoir contrôlé les autres effets (modèles 2, 3 et 4), nous sommes en mesure de dire que l'hypothèse avancée de la migration sélective des individus socialement les mieux armés semble plausible pour expliquer cette différence de comportement. Ces résultats démontrent non seulement l'efficacité d'insertion des migrants dans la vie économique [4], mais aussi l'importance des réseaux sociaux [17] sur lesquels ils s'appuient, qui semblent accélérer leur émancipation résidentielle. Selon toute vraisemblance, ces migrants seraient donc plus enclins à quitter les réseaux d'hébergement et ce, dans l'optique de recréer un cadre familial où ils seront plus autonomes comme c'est plus souvent le cas dans leur milieu d'origine. Dans le même sens, les analyses faites par certains chercheurs [2] indiquent que les migrants, en particulier ceux d'origine rurale, entrent plus rapidement en première union dans cette ville que les autres groupes de la société.

Enfin, le fait d'avoir connu une étape de confiage dans l'enfance ne prédispose pas nécessairement à une émancipation rapide. Signalons que l'effet observé dans le modèle 1 disparaît lorsqu'on le contrôle avec ceux des autres variables (modèle 2, 3 et 4).

## ***L'influence de la trajectoire-logement et du cycle de vie familial***

L'environnement résidentiel, tant social (lien de parenté avec l'hébergeant) que physique (localisation et structure du logement) des individus est caractérisé par des variables qui évoluent dans le temps. De même, le cycle de vie familial des individus est appréhendé de manière dynamique durant tout le processus d'exposition au risque de la première émancipation résidentielle. A chaque étape de ce cycle<sup>1</sup>, les chances de sortir de l'état d'hébergement sont évaluées en fonction de l'état dans lequel l'individu se trouve.

La prise en compte simultanée de ces deux facteurs (modèle 2) suggère tout d'abord que les écarts entre les générations et le confiage résultent davantage de l'influence des autres variables (logement, famille) que de comportements distincts entre les caractéristiques acquises avant l'exposition au risque. Par ailleurs, on n'observe que des variations négligeables au niveau des coefficients d'autres caractéristiques comme le rang, le groupe ethnique, la caste ou l'origine géographique des individus.

La localisation induit des comportements différentiels quant aux chances qu'ont les individus d'accéder rapidement à un premier logement. En effet, une étape de la trajectoire résidentielle conduisant les hébergés à la périphérie (Pikine), réduit leurs chances d'émancipation de près de la moitié (0,58, modèle 1) par rapport à une étape dans les quartiers centraux de Dakar. Cette situation dénote, d'une part, les impacts du coût du logement et de la promiscuité qui règne au centre (Dakar) sur le comportement résidentiel des individus et, d'autre part, le mode d'organisation résidentiel et familial (de type rural) de la périphérie (Pikine) qui se révèle être un facteur d'inertie<sup>2</sup>. Comme ce dernier semble particulièrement toucher les natifs de la ville, l'effet différentiel de localisation suggère par ailleurs que l'expansion géographique de l'espace dakarais serait davantage l'œuvre des nouveaux migrants que des citadins ou de leurs descendants. En effet, les résultats (non présentés ici) sur les conditions d'accueil des migrants à leur arrivée dans l'agglomération de Dakar suggèrent que les migrants sont plus souvent hébergés dans les réseaux du Centre de la ville. Ce choix au moment de l'arrivée est davantage motivé par les opportunités économiques qu'offre cette partie de la ville que par le confort résidentiel. Cependant, cette étape transitoire passée, le processus d'émancipation résidentielle conduit plus souvent ces migrants à réévaluer l'espace d'accueil et la plupart quittent les quartiers centraux de Dakar surpeuplés, à la recherche d'espace à la périphérie.

De tous les types de logement, seul un habitat précaire (*baraque*) constitue l'élément déclencheur de l'émancipation résidentielle avec un risque supérieur à 2 par rapport à un hébergement dans un habitat en *toit-tôle*. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait qu'une famille ne peut s'étendre à volonté dans des structures peu confortables et généralement très restreintes. Cependant, nous ne devons pas perdre de vue que les déguerpissements dont ont été l'objet les familles à l'époque de l'indépendance (1960) ont provoqué l'éclatement des ménages, ce qui pourrait induire des biais dans ces risques hautement significatifs. En effet, dans les analyses faites en isolant les générations (résultats non présentés), nous avons pu constater que cette forte propension à quitter l'habitat précaire est particulièrement liée à la génération la plus âgée (1930-44). Par contre, dans les deux jeunes générations, l'habitat dans son ensemble n'induisait aucun comportement différentiel par rapport au processus

---

1. L'étape initiale de la constitution de la famille est le premier mariage (monogamie). Cette union peut évoluer dans le temps et revêtir plusieurs formes : polygamie, divorce ou veuvage. Dans nos modèles, rappelons que la descendance s'apparente beaucoup plus à un compteur puisque nous ne retenons que les enfants survivants.

2. Au Centre, la plupart des logements sont conçus sur le « modèle occidental » (appartements à étage, HLM, etc.) et regroupent parfois plusieurs ménages d'origines différentes qui peuvent avoir des rapports à la limite « impersonnels ». Par contre dans la banlieue (Pikine), les habitants particulièrement les néo-citadins d'origine rurale, ont essayé de réimplanter un cadre de vie qui favorise un contact permanent entre les individus vivant sous le même toit, et ce, dans des logements plus à l'horizontal du type *toit-tôle*. Les cours de ces concessions (terme plus approprié) jouent un rôle important dans le maintien de la cohésion familiale. Ceci expliquerait, du moins en partie, l'inertie résidentielle des individus une fois qu'ils se retrouvent dans cette partie de la ville.

d'émancipation. Il nous paraît donc logique de relativiser les effets de l'habitat précaire observés dans les différents modèles.

Le lien de parenté avec l'hébergeant n'est pas révélateur de comportements différentiels pour les individus qui passent dans les réseaux d'hébergement. Le fait d'être hébergé par un *ascendant* ou par un *autre parent* ou encore par un *sans lien*, n'induit aucun effet différentiel dans le temps quant au processus de la première émancipation résidentielle. Il en résulte que les individus peuvent connaître des environnements résidentiels différents, sans pour autant être « contraints » de les quitter (pour une quelconque autonomie résidentielle) en raison de la nature de leur lien avec le chef de ménage. En d'autres termes, la solidarité, dans le contexte d'hébergement, va au-delà du simple lien de sang, ce qui vient appuyer l'hypothèse de la solidité des liens qui unissent les individus dans les sociétés africaines.

En isolant les facteurs liés à la famille (modèle 1), on constate que la vie en union (monogamique ou polygamique) a des effets positifs (coefficients supérieurs à 2) sur la sortie de l'hébergement par rapport à une vie de célibataire. Cependant, lorsqu'on tient compte des autres variables (modèles 2, 3 et 4), cet effet disparaît et, du coup, l'état matrimonial n'induit aucun comportement différentiel dans le processus. En fait, les analyses faites sur les risques concurrents entre l'accès au premier logement et l'entrée en première union (fig. 2) nous ont déjà permis de constater le retard du premier événement sur le second. Quelle que soit la génération, le mariage précède significativement la première émancipation résidentielle sans l'accélérer, ce qui laisse présager que le statut matrimonial est indépendant de l'émancipation résidentielle : les individus tendent à adopter le même comportement résidentiel, quel que soit leur statut matrimonial.

Quant à la naissance du premier enfant, cet événement ne révèle aucune différence par rapport à l'étape où les individus sont sans enfant. Par contre, lorsque la descendance est supérieure à deux, les chances de connaître une première émancipation sont réduites de plus de la moitié par rapport à l'étape initiale (sans enfant). Ces résultats s'opposent aux conclusions des nombreuses recherches faites en Occident selon lesquelles l'augmentation de la taille de la famille devrait nécessiter une réévaluation de la taille du logement et du statut dans le logement [23, 26]. Cependant, en ce qui nous concerne, ce résultat et le précédent ne font que corroborer l'hypothèse selon laquelle les charges occasionnées par l'arrivée du premier enfant (et des suivants) induisent généralement de nouvelles priorités pour les personnes hébergées. En effet, dans une situation de dépendance ou plus précisément de cohabitation résidentielle, les revenus du ménage doivent probablement aller en priorité aux biens de subsistance comme l'alimentation plutôt qu'au logement, assez dispendieux. On ajourne donc le projet d'un logement autonome en se contentant du cadre familial (peu importe l'espace logement) pour élever les enfants. Cette situation explique donc la perpétuation de la cohabitation intergénérationnelle qui concerne souvent plus de trois générations. De l'avis de tous, ce mode de vie favorise une certaine cohésion familiale. Il permet surtout aux inactifs (surtout les chômeurs) de s'appuyer sur les quelques propriétaires pour vivre dans des logements relativement décents. Les pratiques résidentielles semblent donc pour le moment résoudre l'épineux problème du logement dans une ville où la croissance démographique est relativement forte (3,9%). Cependant, il est paradoxal et à la limite préoccupant, que ces élans de solidarité se fassent essentiellement du haut vers le bas c'est-à-dire des plus âgés vers les jeunes<sup>1</sup>. Il y a lieu de craindre que cet équilibre ne soit rompu du fait de la persistance de la conjoncture économique, ce qui pourrait engendrer d'autres problèmes, voire des tensions.

1. Les personnes âgées qui ont la responsabilité d'héberger des descendants de plus en plus nombreux peuvent ne voir aucun mal à cette situation, même lorsqu'elle est perdue. Dans bien des cas, ils ont intérêt à se faire entourer de jeunes plus « actifs », ce qui leur permet, dans un système où l'assurance vieillesse est loin d'être inventée, de passer les derniers moments de leur vie dans des conditions relativement conviviales.

## **L'inertie résidentielle causée par la précarité économique**

L'introduction de l'activité économique dans l'analyse (modèle 3) n'apporte aucune modification au niveau des effets des autres variables déjà observés dans le modèle précédent. L'effet de cette variable est pratiquement le même dans les modèles 1 et 3. La constante de ce résultat indique une certaine indépendance entre les variables liées au logement/famille et l'activité économique. Par ailleurs, les résultats suggèrent également que le parcours professionnel influencerait pour l'essentiel le processus de la première émancipation résidentielle : les étapes d'apprentissage, de chômage et des études réduisent de plus de la moitié les chances d'une émancipation résidentielle rapide par rapport à une étape dans le salariat (modèle 3).

Une autre variable qui permet de caractériser l'environnement économique dans lequel le processus se déroule, est le revenu réel par habitant. L'augmentation du revenu réel par habitant d'un millier de francs cfa dans le temps semble avoir des effets contraires (même faibles) à nos prévisions sur l'accès au premier logement : elle ralentit le processus plutôt qu'elle ne l'accélère. Selon toute logique, les gens devraient quitter le statut d'hébergé plus facilement lorsque leur revenu est élevé que lorsque celui-ci est faible. Si le revenu par habitant permet de comprendre l'état de santé économique du pays, les différentes couches de la population ne profitent pas toutes au même titre de la « richesse générale ». Les revenus personnels des personnes hébergées dont les parcours professionnels sont économiquement moins rentables, ne suivent pas le mouvement d'ensemble : lorsque le revenu réel par tête augmente, l'écart qui les sépare de la moyenne augmente. Par ailleurs, étant donné que les prix du logement (loyer, terrain, etc.) suivent l'évolution du revenu par habitant, les chances de quitter les réseaux d'hébergement, notamment en l'absence d'une source de revenu fiable, s'en trouvent réduites.

Pour ce qui est de l'effet de la variable conjoncturelle sur les autres variables, on remarquera surtout la réapparition de l'effet de génération. En fait, la prise en compte du revenu réel par habitant a pour effet de faire réapparaître le retard des individus de la jeune génération (1955-64) dans le processus de la première émancipation résidentielle à Dakar, par rapport aux individus de la génération la plus âgée. Toutefois, comme les effets des variables *génération*, *activité économique* et *revenu réel par habitant* apparaissent conjointement dans le modèle, nous nous proposons de vérifier les effets d'interaction de ces variables avant de conclure. Les effets d'interaction<sup>1</sup> (tab. 6) calculés entre la cohorte de naissance et le parcours professionnel confirment pour l'essentiel l'impact des étapes de précarité économique sur la première émancipation des générations 1945-54 et 1955-64.

Le fait d'avoir ou non une activité économique rentable n'influencerait pas l'émancipation dans les générations les plus anciennes alors qu'il joue un rôle déterminant pour les jeunes générations. Comme on peut le constater, le chômage est plus durement ressenti par les jeunes générations que par la génération la plus âgée relativement à la première émancipation résidentielle. Si les périodes de chômage n'ont aucun effet sur le processus dans la génération 1930-44 parce que ces étapes sont temporaires et limitées dans le temps, il en est autrement pour ce qui est des deux jeunes générations. Comme le suggèrent les résultats (tab. 6a), le chômage s'est révélé plus persistant sous l'effet de la conjoncture économique qu'a connue le pays, et ces étapes du parcours professionnel réduisent considérablement les propensions qu'ont les individus concernés (générations 1945-54 et 1955-64) d'accéder à un premier logement autonome.

1. Ces effets sont mesurés en tenant compte de l'ensemble des variables présentes dans le modèle 4 (tab. 5). Pour les autres caractéristiques, il apparaît que cette interaction ne provoque pas de modification significative supplémentaire sur la variable dépendante relativement à ce qui a été observé dans le modèle 4.

**Tableau 6 : Interactions entre la génération et le parcours professionnel sur la première émancipation résidentielle (N = 439)***a. Comparaison des générations selon le parcours dans l'activité économique*

Génération	Statut économique				
	Salarié	Indépendant	Apprenti	Chômeur	Étudiant
1930-44(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
1945-54	0,61	0,45	0,39	0,15**	0,04**
1955-64	0,64	0,36	0,67	0,23**	0,03***

*b. Comparaison du statut économique selon la génération*

Génération	Statut économique				
	Salarié(2)	Indépendant	Apprenti	Chômeur	Étudiant
1930-44	(2)	0,97	0,47	0,79	1,88
1945-54	(2)	0,71	0,29	0,26*	0,14*
1955-64	(2)	0,55	0,29	0,00***	0,10**

Seuils de signification \* : à 10%, \*\* : à 5% et \*\*\* : à 1%. (1) : Génération de référence. (2) : Activité de référence.

Quant à l'impact de la période des études observé dans les deux jeunes générations, il s'explique essentiellement par le fait que les études sont de plus en plus longues et ne se terminent pas nécessairement par un emploi rémunérateur [4], ce qui limite toute anticipation du point de vue de l'émancipation résidentielle. D'autre part, les individus de la génération la plus âgée ont bénéficié des politiques éducatives qui prévalaient à l'époque, leur permettant entre autres, d'être boursiers. Cette autonomie financière suffisait sans doute à les rendre autonomes sur le plan résidentiel, au même titre que les salariés (tab. 6a).

Compte tenu de l'absence systématique d'effet significatif entre les étapes du parcours professionnel des différentes générations (tab. 6b) on peut penser que pour la génération la plus âgée, le moment de l'émancipation résidentielle serait largement déterminé par l'âge et donc par la position des individus dans le cycle de vie alors que pour la génération la plus récente, la capacité économique déterminerait le moment où cette émancipation peut se faire : les étapes de précarité économique déterminent pour l'essentiel le rythme auquel les jeunes générations vivent le processus. Selon toute vraisemblance, cette précarité résulterait de la dégradation de l'environnement économique soulignée par certains auteurs, notamment Bocquier [4] et Duruflé [16], et que nous avons pu vérifier à travers le revenu réel par habitant. Cette tendance à la dégradation est probablement perçue comme irréversible par les jeunes générations, ce qui les amènerait à vivre longtemps dans les réseaux d'hébergement même lorsqu'ils sont appelés à former leur propre ménage.

\*

\*      \*

La capacité de la plupart des États à mener à bien une politique urbaine garantissant les meilleures conditions de vie à la population, est de toute évidence mise à rude épreuve par une conjoncture économique largement défavorable. A cela, il faut ajouter que les nouvelles politiques d'ajustement adoptées au tournant des années quatre-vingt ont entraîné des effets négatifs sur les conditions de vie des ménages. En choisissant de travailler sur l'émancipation résidentielle, nous avons d'abord voulu vérifier l'hypothèse selon laquelle le logement constituerait la base matérielle de toutes les stratégies (mariage, naissance des enfants, etc.) en cours dans les sociétés, et permettrait par ailleurs d'assurer les conditions de la reproduction familiale. Ainsi, nous avons tout particulièrement cherché à voir comment le processus d'accès au logement, notamment la première émancipation, est vécu dans le temps relativement à la composition et à l'évolution de la famille.



Les résultats auxquels nous sommes parvenus, indiquent clairement qu'après l'emploi, le logement devient un enjeu important dans le processus d'insertion en ville. L'analyse des itinéraires résidentiels des individus apporte des informations sur le caractère ségréatif de l'insertion urbaine évoqué dans la présentation de l'étude. Les difficultés d'accès au logement sont susceptibles de créer des tensions, qui pour le moment sont amoindries par le recours presque systématique des individus aux réseaux de sociabilité. Qu'il s'agisse de liens familiaux ou ethniques, le citadin sénégalais, natif de la ville ou migrant, est rarement isolé. La ville est un formidable réseau de solidarité avec son code et ses valeurs, ses traditions d'hospitalité, de partage, voire de clientélisme [17, 31]. Mais combien de temps encore une part de la population pourra-t-elle en héberger une autre ? La plupart des propriétaires actuels sont des primo-occupants et sont depuis de longues années, soucieux de l'hébergement des parents, ce qu'ils continuent de faire aujourd'hui, qu'il s'agisse d'individus isolés ou de noyaux familiaux constitués.

Hormis la transmission du patrimoine qui ne concerne qu'une infime partie de la population, l'accès à la propriété suppose au préalable une épargne qui nécessite plusieurs années. Cette épargne, si elle devait se réaliser, le serait au détriment des autres nécessités de la vie quotidienne. Par ailleurs, le recours aux institutions bancaires et immobilières requiert aussi une position économique crédible (travail salarié dans le secteur formel bien souvent). De nos analyses, nous avons conclu que les jeunes générations seront à l'avenir de plus en plus écartées de ce système, du fait de la précarité économique (particulièrement le chômage) qui entrave presque systématiquement leurs trajectoires professionnelles. Cette précarité économique se révèle donc être le catalyseur d'un ajournement de l'émancipation résidentielle et de chances quasi nulles d'accéder à la propriété toujours chez les jeunes générations. Les résultats de nos analyses semblent en contraste indiquer que la génération la plus âgée (1930-44) aurait su profiter des opportunités des années cinquante et soixante pour réaliser certains projets dans le domaine résidentiel.

Cependant, compte tenu de la persistance de la conjoncture économique, on devrait s'attendre à voir des impacts au niveau des comportements matrimoniaux et reproductifs. Les analyses effectuées à partir des mêmes données par Djiré [13] et Antoine, Djiré, Laplante [2] ont suggéré un recul important de l'âge en ce qui concerne l'entrée en première union des jeunes générations. Ce retard devrait donc se traduire par des charges de moins ou moins lourdes pour les individus, et favoriser *a priori* une meilleure insertion résidentielle. Ce n'est vraisemblablement pas le cas puisque les analyses des interférences ont montré, quelle que soit la génération considérée, que les risques d'entrer en première union sont plus élevés que ceux relatifs à la première émancipation résidentielle. Plus exactement, les comportements matrimoniaux et reproductifs traditionnels se perpétuent indépendamment du statut résidentiel.

Nous assistons, c'est du moins ce que suggèrent nos résultats, à une cohabitation résidentielle entre générations ou encore à la polynucléarisation des ménages<sup>1</sup>. Ce phénomène risque de se perpétuer encore davantage en fonction de la faible proportion des accédants à la propriété observée chez les jeunes. Finalement, malgré le contexte économique difficile, on constate que les individus sont décidés à mener une vie urbaine malgré des difficultés croissantes pour accéder à un logement autonome. Si rien n'est fait, cette situation pourrait se traduire dans l'avenir d'une part, par de fortes concentrations d'individus dans les logements existants avec le problème de promiscuité qu'elles engendrent et d'autre part, par d'éventuelles tensions au moment de la transmission de ces biens puisque les héritiers vivant sous la responsabilité des parents ou tuteurs seront de plus en plus nombreux.

1. En effet, un chef de ménage sur trois de la génération la plus âgée (1930-44) a sous sa responsabilité au moins un autre noyau familial. Ces types de structures familiales sont aussi observables dans les ménages dirigés par les individus des jeunes générations.

## **Annexe : Note sur les méthodes d'analyse des transitions**

Les données dont nous disposons sont recueillies de manière rétrospective et il y a lieu de souligner que l'expérience ou l'exposition à un risque chez certains individus de l'échantillon est interrompue par l'enquête ou par un événement concurrent, ce qui entraîne que les événements ultérieurs ne seront pas saisis. Nous parlerons alors de troncature à droite.

### ***Les courbes de séjour de Kaplan-Meier***

D'une manière générale, l'élaboration des courbes de séjour consiste à prendre sous observation à chaque intervalle infinitésimal de temps les membres d'un groupe homogène (préalablement défini) exposés au risque de subir l'événement étudié, et de calculer les probabilités de transition pour chaque intervalle. On applique successivement ces probabilités aux survivants à l'événement d'un groupe pour en déduire les proportions appropriées aux différents groupes ayant subi l'événement, de même que celles de ceux qui ne l'ont pas subi. L'estimateur de Kaplan-Meier donne une meilleure estimation de la fonction de séjour et prend en compte les cas de troncature [10]. Ces courbes représentent donc la distribution de la durée avant la réalisation d'un événement et sont adéquatement résumées par la médiane, le premier et le troisième quartiles.

### ***Le test d'homogénéité de Mantel***

Le test de Mantel permet de comparer l'homogénéité entre les courbes de survie. Cette statistique est traitée comme ayant une distribution de  $\text{Khi}^2$  avec des degrés de liberté égaux aux rangs pour estimer de façon approximative un niveau de probabilité.

### ***Les courbes des risques concurrents d'Aalen***

Les tables peuvent différer selon qu'elles tiennent compte d'une ou de plusieurs causes d'extinction et selon que ces dernières sont considérées comme des risques concurrents (*competing risks*) [10, 19, 20, 28]. Pour les risques concurrents, nous utiliserons l'estimateur d'Aalen. Contrairement à l'estimateur de Kaplan-Meier qui, dans le cas des risques compétitifs, pose l'hypothèse rarement vérifiée d'une indépendance entre risques, l'estimateur de Aalen est plus indiqué car il ne pose aucune restriction sur l'interdépendance entre les événements [5].

L'interprétation graphique qui découle de l'estimateur d'Aalen se fait par la comparaison des pentes des courbes des quotients cumulés instantanés, ce qui permet d'avoir une idée de l'intensité de chacun des risques à chaque instant [10].

### ***Le modèle semi-paramétrique de Cox***

La méthodologie et les modèles à risques proportionnels peuvent être conceptuellement élargis à des situations beaucoup plus complexes où les variables indépendantes évoluent elles aussi avec le temps [10, 20, 25, 28] comme c'est le cas des différentes positions dans le cycle de vie des individus.

Parmi les méthodes dites semi-paramétriques, nous adoptons celle développée par Cox [11]. Elle permet dans le contexte de l'enquête sur l'Insertion Urbaine de Dakar, d'utiliser toutes les données, de tirer parti de l'information d'histoires incomplètes, et surtout de travailler sur des groupes plus ou moins homogènes. Elle combine à la fois l'approche des tables d'extinction et celle de la régression [10, 20]. Elle permet d'évaluer la propension des individus à connaître la première émancipation résidentielle dans le temps et de prendre en compte un certain nombre de variables indépendantes (explicatives) pouvant influencer cette transition et les chances qu'ont les individus de vivre ces événements.

Les variables indépendantes sont de deux types : fixes et dépendantes du temps. La probabilité qu'un événement survienne dans l'intervalle infinitésimal de temps  $(t, t + dt)$  constitue le « quotient instantané de transition ». La fonction de transition  $h(t, X, Z)$ , qui résume l'ensemble des quotients instantanés, est la variable dépendante du modèle de régression. Formellement, le modèle se présente comme suit :

$$h(t, X, Z) = h_0(t) e^{\sum_{i=1}^n \beta_i x_i} e^{\sum_{j=1}^n \beta_j z_j(t)}$$

où :

- $h(t, X, Z)$  représente le quotient instantané de transition au temps  $t$  pour un individu ayant des caractéristiques mesurées par les valeurs des variables indépendantes ;
- $h_0(t)$  est une fonction de transition en l'absence de l'effet spécifique des variables indépendantes (fonction inconnue dans le modèle) ;
- $x_i$  représente l'ensemble des variables indépendantes dont la valeur est fixe pour un individu tout le long de l'observation ;
- $z_j$  représente l'ensemble des variables indépendantes dont la valeur peut varier au cours du temps ;
- les  $\beta_i$  et  $\beta_j$  représentent les coefficients associés respectivement aux variables indépendantes ( $x_i$ ) et ( $z_j$ ).

Les résultats des modèles sont généralement estimés sous forme logarithmique, mais nous choisirons de les présenter sous forme exponentielle, ce qui nous permettra d'évaluer les risques associés aux différentes modalités d'une variable par rapport à la catégorie de référence. Si une modalité n'a aucune influence relativement à la catégorie de référence, son coefficient ( $e^{\beta}$ ) vaudra 1 ; si l'influence de cette variable augmente le quotient instantané de transition, la valeur de son coefficient est supérieure à 1 ; si au contraire son influence réduit le quotient, le coefficient sera inférieur à 1.

## Bibliographie

1. ANTOINE P., BOCQUIER P., FALL A., GUISSÉ Y.M., NANITELAMIO J., « L'insertion urbaine des migrants dans l'agglomération dakaroise. », Rapport d'analyse, IFAN/ORSTOM, Dakar, 1992, 231 p.
2. ANTOINE P., DJIRE M., LAPLANTE B., « Les déterminants socio-économiques de la sortie du célibat à Dakar. », *Population*, 1995, n° 1, p. 95-118.
3. BLOSSFELD H.P., HAMERLE A., ULRICH MAYER K., « Event analysis history. », LEA, New Jersey, 1989, 297 p.
4. BOCQUIER P., « L'insertion et la mobilité professionnelles à Dakar. », *Thèse de Démographie*, Université de Paris V, 1992, 371 p.
5. BOCQUIER P., « L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel STATA. », *Documents et manuels du CEPED*, Paris, 1996, n° 4, 208 p.
6. BONVALET C., « Accession à la propriété résidentielle et cycle de vie. », In : BONVALET C., FRIBOURG A.M. *Éds.*, *Stratégies résidentielles*, Actes du séminaire, Editions de l'INED, Paris, 1990, p. 129-137.
7. BROWN L., MOORE E.G., « The intra-urban migration process : a perspective. », In : *Geografiska Annaler series B* 52, 1970, p. 1-13.
8. CAISSE CENTRALE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, « Evaluation des politiques et programmes urbains au Sénégal. », CCCE, Dakar, 1991, 170 p.
9. COQUERY-VIDROVITCH C., « Processus d'urbanisation en Afrique. », *l'Harmattan*, Collection ville et entreprises, Paris, 1988, 303 p.
10. COURGEAU D., LELIEVRE E., « Analyse démographique des biographies. », INED, Paris, 1989, 268 p.
11. COX D., « Regression models and life-tables. », In : *Journal of the Royal Statistical Society*, 1972, vol 8, n° 34, p. 187-220.
12. DE LIEROP F.J. VAN, « Spatial interaction modelling and residential choice analysis. », 1985, XII, 286 p.

13. DJIRE M., « Un aspect de la dynamique de la nuptialité en milieu urbain : L'entrée des hommes en première union à Dakar (Sénégal). », *Collection de Thèses et Mémoires sur le Sahel*, Département de Démographie - Université de Montréal, 1993, n° 28, 118 p. + annexe.
14. DUPONT V., ATTAHI F., « Réflexions méthodologiques et identification de nouveaux thèmes de recherche dans le domaine de l'insertion des migrants en ville. - Rapport de synthèse. », In : Acte de Séminaire CRDI-ORSTOM-URD : *L'insertion urbaine des migrants en Afrique* (Lomé 10-14 février 1987), Éditions de l'ORSTOM, 1989, p. 223-240.
15. DURAND-LASSERVE A., « L'exclusion des pauvres dans les villes du tiers-monde - Accès au logement. », *l'Harmattan*, Collection villes et entreprises, Paris, 1986, 198 p.
16. DURUFLE G., « Le Sénégal peut-il sortir de la crise ? - Douze ans d'ajustement structurel au Sénégal. », *Karthala*, Paris, 1994, 223 p.
17. FALL A., « Réseaux de sociabilité et insertion urbaine dans l'agglomération de Dakar. », *Thèse de Doctorat de 3ème cycle*, Université Cheik Anta Diop de Dakar, Département de Philosophie, 1992, 290 p.
18. GODARD F., BLOSS T., « La décohabitation des jeunes. », In : *Transformation de la famille et habitat*, Travaux et Documents, 1988, Cahier n° 120, p. 31-55.
19. HACHEN D., « The competing risks model : A method for analyzing processes with multiple type of events. », In : *Sociological Methods an Research*, 1988, n°17, p. 21-54.
20. KALBFLEISCH J.D., PRENTICE R.L., « The Statistical Analysis of Failure Time Data. », *Wiley*, New York, 1980, 225 p.
21. LE BRIS A.M., OSMONT A., SINOÛ A., « Famille et Résidence dans les villes africaines, Dakar, Bamako, Saint-Louis et Lomé. », *l'Harmattan*, Paris, 1987, 290 p.
22. LEHRHAUPT K., LAPIERRE-ADAMCYK E., LEBOURDAIS C., « Tendances et facteurs du départ des grands garçons de leur famille d'origine : l'exemple des jeunes canadiens nés de 1921 à 1960. », *Communication présentée dans le cadre du Congrès International de la Population*, UIESP, Montréal, Août 1993, 30 p. + annexes.
23. LELIEVRE E., « Acquisition du premier logement et naissance du premier enfant. », In : BONVALET C., FRIBOURG A.M. Éd., *Stratégies résidentielles*, Actes du séminaire, Éditions de l'INED, Paris, 1990, p. 117-127.
24. LOCOH T., « Structures familiales d'accueil des migrants et développement des structures familiales multipolaires en Afrique. », In : *Migration, changements sociaux et développement*, Troisième journée démographique, Paris, 20-22 septembre 1988, Collection Colloques et Séminaires, éd. de l'ORSTOM, Paris, 1991, p. 279-295.
25. MURPHY M., « The influence of fertility, early housing career and socio-economic factors on tenure determination in contemporary Britain. », In : *Environment and Planning*, 1984, n° 16, p. 1303-1318.
26. ROSSI P.H., « Why families move. », *Sage*, Beverly Hills (Californie), 1980, 243 p.
27. SPEARE A., GOLDSTEIN S., FREY W.H., « Residential Mobility, Migration and Metropolitan Change. », Cambridge, *Ballinger Pub.*, Massachussets, 1975, 316 p.
28. TRUSSEL J., HAMKINSON R., TILTON J., « Demographic applications of event history analysis. », *International Studies in Demography*, Clarendon Press Oxford, 1992, 276 p.
29. TUMA N.B., HANNAN M.T., « Social dynamics : Models and Methods. », *Academic Press*, Orlando FL, 1984, 180 p.
30. VERNIERES M., « Volontarisme d'État et spontanisme populaire dans l'urbanisation du Tiers-Monde. Formation et évolution des banlieues dakaroises. Le cas de Dagoudane-Pikine. », *Bibliothèque nationale pour le Comité des travaux historiques et scientifiques*, Paris, 1977, 278 p.
31. VIDAL C., « La « solidarité » africaine : un mythe à réviser. », In : *Cahier d'Études africaines*, 1994, 136, XXXIV-4, p. 687-691.

## 12. CRISE ET ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS MATRIMONIAUX À DAKAR

Philippe Antoine<sup>1</sup>, Mamadou Djiré<sup>2</sup>

*Après avoir retracé le contexte de crise qui touche le Sénégal et Dakar depuis le début des années quatre-vingt et montré ses conséquences sur l'emploi, nous analysons, à partir de données issues d'une enquête biographique conduite à Dakar en 1989, les répercussions de la crise sur le déroulement de la vie matrimoniale des hommes. La crise qui touche particulièrement les jeunes gens en restreignant leur accès à l'emploi, les conduit à différer leur mariage. Cette crise fragilise aussi les couples et accentue le risque de divorce.*

*A Dakar, entre la génération la plus âgée (1930-1944) et la plus jeune (1955-1964), on relève un recul de l'âge médian au premier mariage de 7 ans, passant, pour les hommes, de 26 à 33 ans. Ce recul concerne spécifiquement une population urbaine, née ou socialisée à Dakar, et son ampleur est bien plus grande que pour l'ensemble du pays. La combinaison d'un certain nombre de facteurs culturels et économiques peut expliquer ce recul, mais ce sont surtout des facteurs économiques (le chômage en particulier) qui freinent l'entrée en première union. Devant l'ampleur de la crise, les hommes hésitent à s'engager dans une union, sachant qu'ils devront assumer l'essentiel des dépenses du ménage. La crise accroît le décalage entre les aspirations et les potentialités économiques individuelles.*

*Les situations de précarité du mari (chômage, manque de logement) favorisent le divorce de la première épouse. Le mari doit assumer en principe les charges du ménage ; lorsque sa situation économique se dégrade, l'union se trouve fragilisée. Le défaut d'entretien de l'épouse est souvent avancé comme cause de divorce.*

*Les mutations concernant le mariage et le divorce révèlent des comportements nouveaux, qui se sont fortement répandus ces dernières années et constituent autant de révélateurs des conséquences de la crise à Dakar.*

---

1. ORSTOM - CEPED, Paris, France.

2. CERPOD, Bamako, Mali.

Le Sénégal, comme la plupart des pays africains, est en pleine crise économique et sociale. L'agriculture, dominée par la mono-production de l'arachide est particulièrement affectée par les cycles de sécheresse de ces dernières années, et par la baisse des cours mondiaux de l'arachide<sup>1</sup>. Le riz, produit alimentaire de première nécessité dans les villes du Sénégal, reste en majorité importé : les produits de substitution n'ont pas réussi à s'imposer aux consommateurs et la production de riz local n'est pas à la mesure des besoins de la population. A la détérioration de la situation dans les campagnes, répond une dégradation en ville où croissent en particulier les difficultés d'emploi [7] et de logement [31] qui touchent particulièrement les plus jeunes générations.

Le Sénégal comptait 6,9 millions d'habitants au dernier recensement de 1988 [15], et on peut estimer sa population à 8,8 millions en 1996. Plus de 40% de la population vit dans les villes, et parmi elle la moitié réside dans la capitale, Dakar. En 1988, l'agglomération de Dakar concentrait 1,3 million d'habitants, et actuellement (1996) elle doit compter environ 1,8 million d'habitants. La capitale concentre de multiples fonctions (administrations, services, industrie, etc.) et son poids relatif dans la population urbaine augmente sans qu'elle dispose d'un quelconque dynamisme économique susceptible de contenir la pression de l'afflux sur le marché de l'emploi. Depuis le début des années quatre-vingt, l'économie sénégalaise est sous ajustement. Les réformes en cours s'accompagnent de profondes mutations politiques, économiques et sociales. Les conditions de vie se détériorent tant en milieu rural qu'en ville<sup>2</sup>.

Dans ce contexte de crise, nous avons donc cherché à mieux comprendre les processus affectant la vie matrimoniale des hommes à Dakar. Comme dans plusieurs capitales africaines, l'âge au premier mariage des femmes recule. Par exemple à Niamey 25% des femmes de 25-34 ans étaient toujours célibataires à 20 ans alors que seulement 18% des femmes de 35-49 ans étaient célibataires au même âge [10]. Il existe moins de données concernant le mariage des hommes, faute d'études spécifiques, bien que l'homme joue un rôle important dans le mariage [18]. Le recul de l'âge au mariage est souvent attribué à la scolarisation. Mais elle n'explique pas tout, car, actuellement, en milieu urbain même les femmes non scolarisées se marient plus tardivement que leurs aînées [4]. On peut émettre l'hypothèse que la crise qui touche particulièrement les jeunes gens en restreignant leur accès à l'emploi, les amène à différer leur mariage. Cette crise peut aussi fragiliser les couples et accentuer le risque de divorce. A partir de données issues d'une enquête biographique conduite à Dakar en 1989 [2], nous essaierons de montrer l'influence de la précarité due à la crise sur le déroulement de la vie matrimoniale des hommes.

## Le contexte de crise à Dakar

Dans un ouvrage récent, un économiste pose la question, « Le Sénégal peut-il sortir de la crise ? » [19], et sa réponse est pour le moins réservée. Les différents programmes d'ajustement ont eu certains effets positifs. Ils ont permis d'assainir les finances publiques et de diminuer la charge de l'État. Cependant certaines contraintes externes se sont accentuées, et le Sénégal reste mal armé pour faire face à la concurrence internationale (tant dans ses exportations que dans ses importations) de certains pays en développement (Asie du sud-est, Mexique, Maroc, etc.). Si les bailleurs de fonds et le gouvernement disposent de plusieurs batteries d'indicateurs de comptabilité nationale pour suivre le programme d'ajustement structurel, on ne dispose que de peu d'informations sur les répercussions de ces programmes sur la vie des sénégalaises et des sénégalais.

1. Le prix de l'huile d'arachide a baissé de moitié ; il est passé d'environ 1 500 \$ la tonne dans les années cinquante à 700 \$ en 1990 [19].

2. Cet article s'appuie essentiellement sur des données biographiques collectées en 1989, donc bien avant la dévaluation de la nuit du 11 janvier 1994, et il ne sera donc pas fait ici référence à ses conséquences.

Le chômage est aggravé par le programme d'ajustement structurel appliqué depuis 1980 [14]. Pour le milieu urbain, Lee et Loufti [22] estiment le taux de chômage à 17% en 1985 et 20% en 1990. Le recensement général de la population du Sénégal de 1988 indique un taux de chômage de 27% chez les hommes et de 31% chez les femmes [7]. L'État, principal employeur du secteur moderne (40% des emplois de l'administration) est contraint, pour réduire ses dépenses et diminuer sa dette, de limiter le flux des nouveaux recrutements et de favoriser le départ de certains fonctionnaires. Ainsi, les effectifs de la fonction publique qui s'étaient accrus régulièrement de 1973 à 1986, passant de 39 287 à 68 893 fonctionnaires, ont ensuite diminué pour atteindre 61 743 en 1992 [19]. Durant la même période, les salaires de la fonction publique ont baissé. Ils sont passés de l'indice 100 en 1973 à 109 en 1981 pour diminuer ensuite, avec certaines fluctuations, et atteindre l'indice 93 en 1992 [19].

Par des mesures fiscales et douanières, la révision du code du travail, la suppression des restrictions à l'importation des produits et la libéralisation des prix, le gouvernement sénégalais tente de redynamiser l'industrie et de la rendre plus compétitive sur le plan international. Les limites du secteur moderne à embaucher toute la population urbaine ont entraîné un développement progressif du secteur des travailleurs indépendants, aides familiaux ou apprentis. Si de 1970 à 1982 les effectifs du secteur moderne ont crû plus rapidement que la population, à partir de 1983, pour l'ensemble du pays, les effectifs ont régressé, passant de 173 000 en 1982 à moins de 165 000 en 1990 [7]. Mais tous les licenciés du secteur moderne ne se reconvertissent pas dans l'informel. L'arrêt de l'embauche touche particulièrement les jeunes ; ainsi à Dakar, à la fin de l'année 1991, 42,6% des hommes âgés de 20-24 ans se déclaraient au chômage, 38,8% des 25-29 ans et 27,6% des 30-34 ans [16]. Selon l'enquête IFAN/ORSTOM<sup>1</sup>, les apprentis et aides familiaux, pour la plupart non rémunérés, représentent 27% de l'ensemble des emplois, et 46% du secteur informel. Les personnes qui travaillent à leur propre compte constituent 45% du secteur informel. Dans les branches de la production et des services, les indépendants, les apprentis et les aides familiaux représentent 71% des hommes en activité. A l'heure actuelle, dans le secteur informel, il s'agit essentiellement de stratégie de survie dans laquelle tous les membres de la famille peuvent être impliqués, notamment les enfants et les femmes.

Entre 1961 et 1991, le revenu par tête a diminué au Sénégal. Ainsi, en milieu rural, il est passé de 39 800 F CFA à 21 800 F CFA et, en milieu urbain, de 322 200 F CFA à 168 300 F CFA (en francs constants de 1980) [19] soit respectivement, en trente ans, une baisse de 45% à la campagne et 48% en ville. Il y a peu de données disponibles sur l'évolution des revenus à Dakar. En 1980 le revenu moyen par mois et par ménage était estimé à 83 300 F CFA à Dakar, et 51 200 F CFA à Pikine [26]. Le SMIG (salaire minimum officiel) qui était de 50 F CFA de l'heure en 1969 est passé à 201 F CFA en 1988, hausse qui ne suffit pas à combler l'inflation (l'indice des prix étant de 492 en 1989 pour une base 100 en 1967), à monnaie constante le SMIG de 1988 a baissé de 13% par rapport à 1969. Il ne s'agit que d'un ordre de grandeur, car une partie des travailleurs gagne une rémunération inférieure au SMIG.

L'appréciation portée par les Sénégalais sur l'évolution de leurs dépenses lors des mois précédents l'enquête de 1991 sur les priorités [16] montre que ce sont surtout les dépenses de scolarisation et de santé qui semblent grever plus lourdement le budget des ménages. Ces postes concernent précisément deux secteurs où l'État s'est particulièrement désengagé, et la réaction des ménages donne une idée du transfert de charges opéré vers les familles. Viennent ensuite les dépenses alimentaires incompressibles (riz, poisson).

Peu de données existent sur la pauvreté au Sénégal. Les travaux de la Banque Mondiale se fondent sur un seuil de pauvreté représentant « la dépense mensuelle, en F CFA, pour se procurer la ration alimentaire minimum (2 400 calories) et un panier

1. IFAN : Institut Fondamental d'Afrique Noire. ORSTOM : Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération.

non alimentaire » [6, cité par le 29]. Selon ces travaux, on compte 12,5% de ménages pauvres à Dakar au début des années quatre-vingt-dix [29]. Dans l'enquête IFAN-ORSTOM [1] une série de sept questions concerne la possession de différents biens domestiques (allant de la radio à l'automobile) à partir de laquelle on élabore une variable traduisant une échelle de niveau de vie allant de 0 à 5. Aux deux extrêmes, on trouve, d'une part, ceux qui n'ont aucun bien domestique ou à la rigueur la radio. Cette situation est vécue par plus de la moitié des ménages (52%), ce qui montre le dénuement qui frappe une proportion importante des ménages dakarois. A l'autre extrémité, seulement 4% des ménages possèdent la quasi-totalité des biens domestiques mentionnés. Entre les deux, nous trouvons environ 23% des ménages (catégories 1 et 2) qui présentent un équipement relativement faible. La majorité de plusieurs catégories d'actifs ne disposent d'aucun bien. Ainsi 83% des manœuvres et 67% des commerçants indépendants et des artisans sont dans ce cas. Seule la catégorie des cadres et assimilés compte 85% de ses effectifs ayant un équipement moyen ou supérieur. La catégorie des retraités apparaît comme disposant d'une situation relativement meilleure que les autres catégories professionnelles (à l'exception évidemment des cadres).

Si l'on considère l'équipement en fonction du type de ménage, une catégorie se démarque très nettement. Ce sont les ménages de taille élevée qui possèdent relativement le plus de biens. Cette aisance relative résulte-t-elle d'une mise en commun des différents biens des uns et des autres ? Ou, au contraire, les chefs de ménage plus aisés prennent-ils en charge un plus grand nombre de personnes ? Nous penchons plutôt pour cette seconde hypothèse qui cadre avec nos analyses précédentes où une minorité de personnes prend en charge une grande partie de la population [2, 31]. La proportion de chef de ménage propriétaire est relativement élevée à Dakar, allant de 38% pour les quartiers centraux à 58% pour la banlieue de Pikine. La taille de leur ménage (regroupant 67% de la population), est plus élevée que pour le chef de ménage locataire. La taille moyenne des ménages à Dakar est passée de 4,2 en 1955 à 8,3 personnes en 1989, contribuant à une importante restriction de l'espace domestique du ménage.

Les relations entre les conséquences de la détérioration de la situation économique des individus et les modifications des comportements matrimoniaux sont délicates à mettre en évidence. On vient de le voir, il existe peu d'indicateurs reflétant l'évolution des conditions de vie de la population du Sénégal en général, encore moins en ce qui concerne spécifiquement la ville de Dakar. Seule une étude récente [27] prend en considération des indicateurs macro-économiques. Cependant, elle montre qu'au Sénégal, entre 1960 et 1985, peu d'indicateurs macro-économiques influent sur l'âge au premier mariage des femmes. Seulement la variation des termes de l'échange, le cours de l'arachide et le prix payé au producteur influent positivement sur le mariage. Les autres indicateurs macro-économiques (PIB, volume des exportations, cours du phosphate, pluviométrie) n'influent pas sur le rythme du mariage. Ainsi une croissance de 100% de l'indice des termes de l'échange a eu pour effet d'accroître de 10% le rythme du premier mariage en milieu urbain. Les termes de l'échange (base 100 en 1977) étaient de 130 en 1962, ont décliné jusqu'à 85 en 1983 et sont revenus à 98 en 1990. La fluctuation des termes de l'échange ne peut cependant expliquer à elle seule le recul important de l'âge au mariage.

Dans cet article, une approche différente est retenue. Il s'agit de voir de quelle façon certaines caractéristiques sociales mais aussi l'évolution de la situation professionnelle ou résidentielle influent sur le comportement matrimonial. Deux événements touchant la vie matrimoniale des hommes seront successivement analysés : le premier mariage et l'éventuel divorce à l'issue de la première union. Cette préoccupation conduit au choix de la méthode d'analyse des biographies [12] dans trois générations (1930-1944, 1945-1954, 1955-1964), qui permet de situer les changements par rapport aux conditions vécues à chaque étape du cycle de vie des individus et dans chaque génération.



## Source des données et méthode d'analyse des biographies

Les données utilisées proviennent d'une investigation de terrain ayant privilégié le recueil de biographies résidentielles, professionnelles et familiales auprès d'environ 1 550 individus (hommes et femmes) afin de mettre en évidence les interrelations entre les déplacements, l'acquisition d'un emploi et la constitution du ménage [1]. Pour calculer les effets des différentes variables indépendantes sur le risque de former une première union, nous utilisons la régression semi-paramétrique à risques proportionnels estimée par la méthode dite de la vraisemblance partielle [13]. Dans ce modèle, le risque de mettre fin au célibat auquel est soumis chaque individu à chaque instant du temps, est décomposé en deux parties. La première est le risque de base ; ce risque évolue au cours du temps de manière autonome mais la forme de cette évolution n'est pas précisée. La seconde partie est formée de l'ensemble des effets par lesquels les différentes variables indépendantes modifient le risque de base. Ces effets sont estimés en les présupposant constants tout au long de la vie de l'individu, chaque variable indépendante pouvant augmenter ou diminuer le risque.

Dans de tels modèles, une variable qui augmente le risque de mettre fin au célibat multiplie le risque de base par une quantité supérieure à 1 et inversement pour une variable qui diminue le risque. Si le fait d'être né entre 1955 et 1964 plutôt qu'entre 1930 et 1944 diminue le risque de former une union, le coefficient associé à cette variable sera un nombre inférieur à 1. Par exemple, si la valeur est de 0,55, on dira que, toutes choses égales par ailleurs, la modalité concernée diminue de 45% (ou d'un peu moins de la moitié) le risque de former une union. On pourrait aussi bien dire que cette modalité divise ce risque par 1,81, l'inverse multiplicatif du coefficient 0,55.

Des variables dépendant du temps peuvent être introduites dans les modèles à risques proportionnels, c'est d'ailleurs l'une de leur originalité<sup>1</sup>. L'effet des variables indépendantes dont la valeur peut varier en cours d'observation, s'interprète de la même manière que l'effet d'une variable indépendante dont la valeur ne changerait pas. Un homme qui est successivement apprenti, salarié du secteur informel puis chômeur contribue successivement à l'estimation du risque des apprentis, à celui des salariés du secteur informel puis à celui des chômeurs. Pour l'interprétation, ceci revient à dire que cet homme est successivement soumis à la modification du risque caractéristique des apprentis, à celle des salariés du secteur informel, puis à celle des chômeurs.

L'examen des données de l'enquête montre que les Dakarais se marient très rarement avant dix-huit ans. D'autre part, les données biographiques dont nous disposons ne sont complètes que pour les périodes de résidence dans l'agglomération de Dakar. Pour des raisons de cohérence, nous limitons donc nos analyses concernant le premier mariage à la population des hommes présents à Dakar à leur dix-huitième anniversaire, et la période observée à celle qui s'écoule entre leur dix-huitième anniversaire et le premier mariage, le départ de Dakar ou la date de l'enquête. Dans l'enquête IFAN/ORSTOM, 548 hommes composent cette sous-population (tab. 1a). Le principe sera le même pour l'analyse concernant le divorce. La population soumise au risque est celle qui a connu son premier mariage à Dakar (588 personnes), le temps d'exposition étant celui qui s'écoule jusqu'au divorce ou au veuvage ou simplement à la date de l'enquête<sup>2</sup> (tab. 1b).

1. Le traitement des données (particulièrement des caractéristiques variant dans le temps) et l'analyse des biographies ont été grandement facilités en utilisant les procédures mises au point par Bocquier et présentées récemment dans son manuel [8].

2. Nous n'avons pas tenu compte des sorties temporaires de Dakar dans cette seconde analyse.

**Tableau 1a : Répartition des hommes célibataires selon le premier des trois événements qui est survenu à Dakar**

Génération	Enquête	Mariage	Émigration	Total
1930-44	0	91	40	131
1945-54	16	115	43	174
1955-64	128	73	42	243

**Tableau 1b : Répartition des hommes mariés selon le premier des trois événements qui est survenu à Dakar**

Génération	Divorce	Enquête	Veuvage	Total
1930-44	49	160	8	217
1945-54	44	187	3	234
1955-64	13	124	-	137

Le départ de Dakar, le veuvage et le moment de l'enquête sont traités comme de tronçures. Dans le premier cas, le biais de sélection peut être important, tandis que dans les autres cas il s'agit de tronçures classiques qui entraînent un biais limité. Les effectifs concernés sont restreints, mais suffisants pour l'analyse. En effet, la régression semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox permet de calculer non seulement les valeurs estimées des paramètres, mais également leur erreur-type compte tenu de la taille des échantillons. Le résultat du test qui permet de juger une valeur estimée statistiquement différente de zéro est donc valide, même si l'échantillon est relativement petit, et ce résultat est généralisable à la population d'où l'échantillon a été tiré<sup>1</sup>.

## Les variables retenues

*Les groupes de générations*, ou cohortes de naissance, sont établis à partir de la date de naissance ; nous avons repris les bornes utilisées dans la stratification de l'échantillon. Nous nous attachons au sort de trois groupes de générations d'individus : ceux appartenant aux générations nées entre 1930 et 1944 (45-59 ans à l'enquête), les générations 1945-54 (35-44 ans) et les générations 1955-64 (25-34 ans). Ces trois groupes de générations ont connu des contextes économiques différents lors de leur entrée en union, allant de la période de l'indépendance (années soixante), au ralentissement économique des années soixante-dix et la crise des années quatre-vingt. Dans la suite du texte, nous désignerons ces groupes de générations par le terme « génération », et la génération 1930-1944 servira de référence pour les analyses concernant le divorce.

*L'âge d'arrivée à Dakar* donne un aperçu du parcours migratoire et permet de distinguer les personnes nées à Dakar (groupe de référence) et les différents types de migrants selon leur âge d'installation. *L'ethnie* de l'individu est celle du père saisie à l'enquête. L'ethnie la plus nombreuse et la plus urbanisée, les Wolof, sert de référence. L'Islam est la religion dominante (95% de la population). Nous distinguons les membres des confréries musulmanes (référence), les musulmans hors confrérie et les chrétiens. La dernière classe fréquente est utilisée comme mesure du niveau d'instruction. Cinq catégories sont distinguées : aucune scolarité, fréquentation pendant 7 ans au moins de l'école coranique (sans fréquenter le système scolaire officiel), fréquentation du cours préparatoire ou du cours élémentaire (4 années de scolarité ou moins), le cours moyen ou le collège (de 5 à 10 années de scolarité), et enfin le lycée, l'enseignement technique ou l'enseignement supérieur. Les non scolarisés servent de modalité de référence. Ces catégories sont réduites à trois pour l'analyse concernant le divorce (non scolarisé, primaire, secondaire et plus).

1. Selon des études de simulation faites par Schou et Vaeth le nombre d'événements doit être égal ou supérieur à 10 [12, p. 80].

L'enquête IFAN/ORSTOM a recueilli des biographies de la vie active et de la résidence assez exhaustives. Ceci permet de traiter l'activité, le statut de résidence et le type de logement comme des variables indépendantes variant dans le temps. Pour les *périodes d'activité*, nous avons distingué les statuts suivants : salariés du secteur public, salariés du secteur privé, salariés du secteur informel, indépendants du secteur informel (modalité de référence pour l'analyse concernant le mariage), apprentis, étudiants et enfin les chômeurs. Le *statut d'occupation du logement* sert un peu de révélateur de l'indépendance économique dont jouit éventuellement l'individu lorsqu'il est « titulaire » de son logement (référence) en tant que locataire ou propriétaire par rapport à une situation d'hébergé par son père et sa mère ou par un autre parent. Le *type de logement* est un indicateur de différenciation sociale, comme une approximation de la catégorie sociale du ménage où a vécu l'individu à différentes étapes de sa vie. Quatre grandes catégories de logement peuvent être identifiées dans l'agglomération de Dakar : l'habitat de haut et moyen standing (14,3% des logements en 1989) abritant les classes moyennes et aisées ; les habitations en terrasse ou toit en béton (24,2% du parc immobilier), habitation plus proche des modes d'habitat des grandes familles urbaines mais de construction relativement coûteuse ; les habitats traditionnels urbains à toit en tôle abritant la majorité de la population (52,9% en 1989) ; et enfin un habitat plus précaire, regroupant une population plus démunie, constitué de baraques (8% en 1989)<sup>1</sup>.

## Le premier mariage retardé par la précarité

On observe à Dakar une nette décélération du rythme d'entrée en première union, de la plus vieille génération à la plus jeune [3]. Entre la génération la plus ancienne (1930-1944), avec un âge médian au premier mariage de 26 ans, et celle intermédiaire (1945-1954), l'écart d'âge médian à la première union est de 2 ans. Cet écart se creuse encore davantage entre les deux générations les plus jeunes. Le calendrier du premier mariage recule de 5 ans pour un âge médian prévisible de 33 ans pour la génération 1955-1964. En dépit de tels écarts de calendrier, le mariage est loin d'être remis en cause.

Dans une étude précédente [3], nous avons montré, à l'aide de la régression de Cox, les différences de comportement concernant le premier mariage entre les trois générations. Le risque relatif de contracter le premier mariage faiblissait avec la jeunesse de la génération, mais il n'était statistiquement significatif que pour la plus jeune génération (au seuil de 1%). Ces jeunes ont connu plus de 2 fois moins de chance d'entrée en première union que leurs aînés (0,45). Lorsque l'on élargit l'analyse à un certain nombre de caractéristiques indépendantes de la population, la différence observée entre la plus jeune génération et ses aînés semble toujours persister mais se réduit dans de notables proportions. Ce constat atteste du maintien d'un effet de génération, qui cependant s'amenuise fortement lorsque l'on prend en compte la situation dans l'emploi ou le statut de résidence dans le logement. Effets de la crise et effet de génération se conjuguent pour entraîner un mariage plus tardif des jeunes générations.

Dans le présent article, pour mieux estimer l'importance du rôle joué par ces caractéristiques retenues et mieux rendre l'effet des conditions de précarité, les trois groupes de générations ont été analysés séparément. Une telle démarche a l'avantage de situer chaque génération dans son contexte propre, sans interférence avec le vécu des autres générations. Pour chacune des générations on procède à une analyse pas à pas. Un premier modèle concerne les caractéristiques fixes, à l'exception du niveau d'instruction. Pour le second modèle, on ajoute l'instruction. Le troisième prend en compte les périodes d'activités, le quatrième fait intervenir le statut de résidence, et enfin la catégorie du logement est introduite dans le cinquième modèle.

1. La répartition de la population par type d'habitat a varié au cours du temps, les constructions en matériaux traditionnels (paille) ou de récupération (planche) ayant peu à peu laissé place à des constructions en dur.

## La génération 1930-1945 encore marquée par le modèle traditionnel du mariage

Les caractéristiques comme l'âge d'arrivée à Dakar, l'ethnie, la religion ou même le niveau d'instruction, le statut d'activité ou de résidence et la catégorie de logement ne semblent pas affecter le premier mariage dans la génération 1930-1944 (tab. 2). Seule la période d'apprentissage (modèles 3 et 5) apparaît comme un facteur de réduction de l'entrée en première union. Le mariage lorsque l'individu est en période d'apprentissage a été 3 fois moins rapide que celui des indépendants du secteur informel. Les autres statuts définis pour les périodes d'activité ne se différencient pas.

**Tableau 2 : Les coefficients\* du modèle semi-paramétrique à risque proportionnel de Cox pour l'entrée en première union des hommes nés entre 1930 et 1944**

Variable **	Catégorie	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5
Age d'arrivée à Dakar (Né à Dakar)	Avant 12 ans	1,04	1,08	1,06	1,05	1,20
	Après 12 ans	1,23	1,23	1,25	1,39	1,42
Ethnie du père (Wolof)	Peulh	0,86	0,88	0,74	0,64	0,64
	Manding	1,07	1,16	1,10	1,19	1,13
	Sereer	1,20	1,23	1,20	1,32	1,53
	Diola	2,57	2,79	3,59c	2,87	3,13
	Autre	1,09	1,23	1,80	1,56	1,60
Religion (Confrérie musulmane)	Musulman hors confrérie	0,86	0,92	0,98	1,10	1,12
	Chrétien	0,51	0,50	0,31	0,33	0,39
Niveau d'instruction (Non scolarisé)	Ec. Coran. (7 ans et +)		1,17	1,41	1,60	1,81
	CP-CE		1,28	0,95	1,06	1,49
	CM-Collège		0,95	0,87	0,98	1,05
	Lycée-Ens. Supérieur		0,93	0,89	0,90	1,26
Statut d'activité (Indépendant du secteur informel)	Salarié du sect. informel			1,61	1,56	1,51
	Salarié du public			1,32	1,40	1,33
	Privé modeme			1,80	1,75	1,85
	Chômage			1,11	1,01	1,02
	Étude			0,22	0,24	0,25
	Apprenti			0,25a	0,27b	0,27b
Statut de résidence (Propriétaire ou locataire)	Hébergé par père/mère				0,71	0,68
	Hébergé par autre parent				0,61	0,61
Catégorie de logement (Toit en tôle)	Haut et moyen standing					0,45
	Toit en dur					1,57
	Baraque					1,14

\* : Ce sont les valeurs de  $\exp(i)$  qui sont données dans le tableau. Le symbole : a indique que la valeur est significative au seuil de 0,01 ; b indique que la valeur est significative au seuil de 0,05 ; c indique que la valeur est significative au seuil de 0,10. \*\* : La catégorie de référence est indiquée entre parenthèses.

Chez les Diola, le mariage s'accélère dès que l'on prend en compte les périodes d'activité (modèle 3). Néanmoins, la signification de cette spécificité concernant les Diola disparaît lorsque l'on prend en compte le statut d'occupation du logement (modèles 4 et 5). Les Diola de cette génération sont certainement parmi les premiers migrants de ce groupe ethnique et ils sont peut-être plus marqués par les modèles culturels de leur région qui demandent aux jeunes mariés de fonder un foyer autonome.

Pour cette génération, le mariage des hommes ne semble pratiquement pas affecté par les facteurs économiques. Le mariage s'est conclu au cours d'une période qui s'étend de la fin de la colonisation à la fin des années soixante, qui peut être qualifiée de relative expansion. Il y avait moins de contraintes économiques, et la constitution d'un ménage était une étape du cycle de vie peu tributaire des questions d'aisance économique.

## **Les facteurs économiques affectent peu la génération 1945-1954**

Un certain nombre de facteurs se révèlent davantage discriminants pour le premier mariage de la génération 1945-1954 (tab. 3). L'âge d'arrivée à Dakar et l'ethnie montrent des différences significatives, qui s'estompent lorsque l'on contrôle par les variables relatives aux conditions d'activité ou de résidence. C'est le cas de ceux qui sont arrivés à Dakar avant 12 ans (modèle 4), des Diola (modèles 4 et 5) et des Peulh (modèle 3).

Par contre, la différenciation par la religion est largement observée (modèle 1 à 5). Les musulmans en confrérie sont les plus enclins à un mariage rapide. Ils sont entrés en première union 2 fois plus rapidement que les musulmans hors confrérie et 8 fois plus que les chrétiens (modèle 5).

Ceux qui ont un niveau d'instruction primaire ou secondaire ne se distinguent pas suffisamment des non scolarisés, seuls ceux qui ont atteint au moins le niveau du lycée se marient plus tardivement. Ces derniers connaissent une entrée en union presque 2 fois moins rapide que ceux de leur génération qui n'ont pas été scolarisés. Toutefois, cette différence n'est apparue statistiquement significative qu'après le contrôle des périodes d'activités (modèle 3). Ceci dénote la prééminence de la durée des études sur le niveau scolaire atteint.

On n'observe pas de différence significative entre les périodes d'activité, sauf pour la période de chômage qui est associée à une réduction du rythme de mariage d'environ 5 fois celui de la modalité de référence (indépendant) (modèles 3 à 5).

Contrairement à leurs aînés qui n'ont pratiquement pas connu le chômage (durée moyenne de 3,3 mois), les hommes de la génération 1945-1954 ont affronté le chômage pendant une durée moyenne de 12,5 mois. La période à laquelle ils sont devenus adultes a coïncidé avec la sécheresse, la récession économique et la détérioration des termes de l'échange. Une des conséquences de ces crises a été la perpétuation du phénomène de l'exode rural qui prend de l'ampleur en direction de la capitale. Il faut remarquer que le chômage a constitué un frein plus important pour cette génération que l'apprentissage ne l'a été pour la génération précédente. D'autre part, la période de salariat public a été accélératrice du mariage (modèle 4), mais si l'on contrôle par la catégorie de logement (modèle 5), cette différence s'estompe, et c'est plutôt le fait d'avoir habité dans une baraque (et donc d'appartenir à une catégorie sociale plus démunie) qui freine l'entrée en union, réduisant de plus de 2 fois le risque. Dans la génération 1945-1954 les contraintes d'emploi et de logement semblent se faire jour et se répercutent déjà sur la formation de l'union.

**Tableau 3 : Les coefficients du modèle semi-paramétrique à risque proportionnel de Cox pour l'entrée en première union des hommes nés entre 1945 et 1954**

Variable **	Catégorie	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5
Age d'arrivée à Dakar (Né à Dakar)	Avant 12 ans	1,98a	1,91b	1,68c	1,61	1,43
	Après 12 ans	1,12	0,86	0,78	0,72	1,82
Ethnie du père (Wolof)	Peulh	1,81b	1,75b	1,32	1,18	1,15
	Manding	0,56	0,66	0,61	0,70	0,71
	Sereer	0,69	0,74	0,61	0,58	0,52
	Diola	1,33	1,29	3,76	4,08c	3,39
	Autre	1,56	1,57	1,53	1,66	1,71
Religion (Confrérie musulmane)	Musulman hors confrérie	0,59c	0,63	0,46a	0,45a	0,46a
	Chrétien	0,15c	0,17c	0,15c	0,15c	0,12b
Niveau d'instruction (Non scolarisé)	Ec.Coran. (7 ans et +)		1,33	1,27	1,25	1,10
	CP-CE		0,78	1,37	1,42	1,58
	CM-Collège		0,66	0,66	0,66	0,69
	Lycée-Ens. Supérieur		0,69	0,52c	0,52c	0,54c
Statut d'activité (Indépendant du secteur informel)	Salarié du sect. informel			1,03	1,05	1,09
	Salarié du public			2,09b	1,90c	1,66
	Privé moderne			1,08	1,10	1,05
	Chômage			0,21a	0,21a	0,18a
	Étude			0,88	0,89	0,78
	Apprenti			0,51	0,53	0,53
Statut de résidence (Propriétaire ou locataire)	Hébergé par père/mère				0,71	0,73
	Hébergé par autre parent				0,71	0,74
Catégorie de logement (Toit en tôle)	Haut et moyen standing					0,76
	Toit en dur					1,17
	Baraque					0,47b

Voir les notes du tableau 2.

## La jeune génération particulièrement concernée par la crise

Plus que pour leurs aînés, le premier mariage des plus jeunes (génération 1955-1964) a subi l'influence statistiquement significative de la plupart des caractéristiques retenues (tab. 4). Seule l'ethnie ne présente pas de différenciation appréciable. De même, les personnes arrivées à Dakar après leur douzième anniversaire se marient plus rapidement que les Dakarais de naissance avant le contrôle par les périodes d'activité (modèle 3).

La religion ne présente plus la même emprise que dans la génération précédente. Si les chrétiens n'affichent pas de comportement significativement différent de celui des musulmans appartenant à des confréries, les musulmans hors confrérie ont connu un rythme de constitution du ménage 2,5 fois plus lent (modèles 3 à 5).

**Tableau 4 : Les coefficients du modèle semi-paramétrique à risque proportionnel de Cox pour l'entrée en première union des hommes nés entre 1955 et 1964**

Variabes	Catégorie	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5
Age d'arrivée à Dakar (Né à Dakar)	Avant 12 ans	1,58	1,10	1,12	1,07	1,21
	Après 12 ans	2,64a	1,97b	1,64	1,30	1,38
Ethnie du père (Wolof)	Peulh	1,00	1,02	0,96	0,94	0,90
	Manding	0,21	0,30	0,33	0,34	0,51
	Sereer	1,05	0,93	1,00	0,87	0,82
	Diola	0,87	1,45	1,44	1,38	1,41
	Autre	1,12	1,31	1,49	1,48	1,60
Religion (Confrérie musulmane)	Musulmane hors confrérie	0,52	0,51	0,48c	0,47c	0,46c
	Chrétien	0,59	0,56	0,49	0,54	0,52
Niveau d'instruction (Non scolarisé)	Ec.Coran.(7 ans et +)		0,37b	0,40c	0,40c	0,40c
	CP-CE		0,32b	0,50	0,51	0,62
	CM-Collège		0,25a	0,34a	0,35a	0,37a
	Lycée-Ens. Supérieur		0,23a	0,34a	0,34a	0,45c
Statut d'activité (Indépendant du secteur informel)	Salaarié du sect. informel			1,35	1,28	1,10
	Salaarié du public			0,56	0,57	0,52
	Privé moderne			1,45	1,37	1,61
	Chômage			0,19a	0,20a	0,17a
	Étude			0,37	0,40	0,46
	Apprenti			0,41c	0,43	0,40c
Statut de résidence (Propriétaire ou locataire)	Hébergé par père/mère				0,61	0,74
	Hébergé par autre parent				0,75	0,87
Catégorie de logement (Toit en tôle)	Haut et moyen standing					0,24b
	Toit en dur					1,05
	Baraque					2,59a

Voir les notes du tableau 2.

La scolarisation est associée à une plus faible entrée en première union à tous les niveaux (modèle 2). Ces différences se maintiennent dans les autres modèles, sauf pour les jeunes qui n'ont pas dépassé le niveau du cours préparatoire ou élémentaire. Le comportement de ces derniers est largement expliqué par la période d'activité (modèle 3), et c'est peut-être eux qui sont le plus affectés par le chômage. Les autres catégories de niveau d'instruction, y compris 7 ans et plus à l'école coranique, affichent partout une réduction de plus 2 fois du risque de mariage par rapport aux non scolarisés.

La période d'activité rémunérée demeure sans différence appréciable de rythme d'entrée en union par rapport au statut d'indépendant du secteur informel. Pour cette génération, dans les années quatre-vingt, le passage à l'âge de la majorité et de la maturité est concomitant avec des tensions accrues sur le marché de l'emploi. C'est à cette époque que la crise s'aggrave au Sénégal, avec son cortège de compressions de personnels, de liquidations d'entreprises et de sociétés publiques, et de jeunes diplômés à la rue. Entre-temps le secteur informel qui reste le seul débouché, n'est plus à même d'accueillir cet afflux de chômeurs. Pour cette génération où la plupart des hommes sont à la recherche d'un premier emploi, la période de chômage (comme chez la génération intermédiaire) et celle d'apprentissage (comme pour la génération la plus ancienne) sont les plus défavorables à un mariage rapide. La probabilité de conclure un mariage pendant l'apprentissage est 2,5 fois moins rapide que pour les indépendants du secteur informel. Mais c'est encore plus marqué lors de période de chômage, où le risque de se marier est encore bien plus lent (6 fois moins) (modèle 5).

Les périodes de résidence dans des logements de standing élevé (et donc d'appartenance à des catégories sociales plus aisées) ne sont pas propices à un premier mariage rapide contrairement à celles dans les baraques où on note un rythme 2,6 fois plus rapide. Les comportements matrimoniaux des classes moyennes semblent donc plus affectés par les conséquences de la crise (modèle 5).

La génération 1955-64, pour laquelle l'adolescence a commencé avec la récession des années soixante-dix qui s'est aggravée dans la décennie quatre-vingt, est la génération la plus affectée tant sur le plan de la solidarité familiale que sur le plan individuel. Il est probable que les résidents des baraques vivent différemment la crise que ceux des logements de standing élevé, dont les aspirations diffèrent et dont le mode de vie fait appel à davantage de produits aux prix élevés. La population des baraques tend au cours du temps à devenir minoritaire et ce n'est souvent qu'une simple étape de l'itinéraire résidentiel des individus. Le chômage, principale répercussion de la crise, constitue un puissant frein à la conclusion rapide d'un mariage.

## Des naissances hors mariage plus nombreuses

Le mariage tardif a certainement des répercussions sur l'évolution du nombre de conceptions pré-nuptiales<sup>1</sup>. Le tableau 5 donne la proportion des conceptions pré-nuptiales dont l'enfant survit à la date de l'enquête [17]. Dans la génération 1930-1944, 11% des naissances vivantes à la date de l'enquête sont issues d'une conception pré-nuptiale. Cette proportion double pratiquement pour la génération suivante (22%) et triple pour la plus jeune (32%). En outre, on constate que non seulement le phénomène s'est accentué, mais il est devenu plus précoce et concerne déjà les jeunes hommes de moins de 20 ans dans la génération 1955-1964. En effet, pour la génération la plus ancienne ces conceptions pré-nuptiales ne concernent les hommes qu'après leur 25<sup>ème</sup> anniversaire, alors que pour la génération suivante, 4,6% des conceptions sont hors mariage et ont lieu avant 24 ans, et pour les plus jeunes on passe à une proportion 7,2% au même âge, proportion à laquelle il faut ajouter 1,5% de conceptions pré-nuptiales avant 20 ans.

Ces données montrent que la naissance pré-nuptiale est un phénomène assez récent dans l'agglomération de Dakar, corroborant les résultats de précédentes études [23, 30] qui avancent que ce phénomène répond à une tentative des jeunes filles d'échapper à un choix de l'époux imposé par les parents, ou, pour les hommes, au paiement de la dot avant le mariage (ou tout au moins sa réduction). Le mariage, longtemps considéré comme le seul cadre social admis pour les relations sexuelles<sup>2</sup> et donc la procréation, ne le serait-il plus ? Avec le retard de l'âge au premier mariage, on assiste surtout à une période plus longue de dissociation du mariage et de la vie sexuelle.

**Tableau 5 : Répartition (%) des conceptions de premières naissances vivantes à la date de l'enquête par rapport au mariage suivant la génération**

Génération	1930-1944			1945-1954			1955-1964		
	Conception		Total	Conception		Total	Conception		Total
Age à la naissance	Avant mariage	Après mariage		Avant mariage	Après mariage		Avant mariage	Après mariage	
< 20 ans	0	6,8	6,8	0	3,6	3,6	1,5	2,9	4,4
20-24 ans	0	29,2	29,2	4,6	20,9	25,5	7,2	29	36,2
≥ 25 ans	11,2	52,8	64	17,3	53,6	70,9	(23,2)	(36,2)	(59,4)
Total	11,2	88,8	100	21,9	78,1	100	(31,9)	(68,1)	(100)

Les chiffres entre parenthèses concernent les générations ouvertes. Source: [17].

1. La variable définie est en fait une approximation minimale du phénomène car elle ne prend en compte (faute d'informations) ni les conceptions qui n'ont pas abouti à une naissance vivante, ni celles ayant donné des naissances vivantes décédées avant la date de l'enquête. De plus, ces données sous-estiment certainement l'ampleur du phénomène car elles reposent sur les naissances hors mariage que veut bien déclarer l'homme enquêté. En supposant que les biais sont indépendants des générations, on relève cependant une croissance remarquable d'une génération à l'autre.

2. Les conséquences de l'expansion de la sexualité pré-nuptiale sur la santé de la reproduction sont néfastes (maladies sexuellement transmissibles et sida, grossesses précoces, avortement, etc.) mais peuvent être évitées par l'utilisation des méthodes de prévention [10].



## Des couples fragilisés par la crise

L'analyse des données de l'enquête sénégalaise sur la fécondité réalisée auprès des femmes en 1978 [11] a mis en évidence une instabilité relativement importante des premiers mariages au Sénégal, dont le taux avoisinait 19,5% au moment de l'enquête. Il apparaît que les proportions les plus élevées de divorce à l'issue du premier mariage sont rencontrées chez les femmes résidant en milieu urbain (27%) et celles sachant lire (25%). Environ un mariage sur quatre se termine par un divorce [21]. Ce comportement est attribué à l'indépendance financière acquise par un nombre de plus en plus croissant de femmes urbaines du fait de leur activité. Toutefois, il semble que ce sont les femmes qui ont eu leur premier emploi après le mariage qui sont le plus exposées au risque de rupture du premier mariage par divorce à Dakar [9, 25].

Les six modèles établis suite à l'analyse des données biographiques concernant le divorce sont présentés au tableau 6. Pour faciliter les comparaisons, les modalités retenues sont assez semblables à celles concernant le premier mariage. La principale différence concerne l'activité, où sont seulement pris en compte le secteur informel (y compris les rares périodes d'apprentissage) qui servira de modalité de référence, le secteur formel, la non-activité (maladie, retraite) et enfin le chômage.

Deux variables fixes seulement influent sur le rythme du divorce : les hommes arrivés à Dakar après l'âge de 25 ans connaissent un risque de divorce environ trois fois plus lent (modèles 1 à 5). L'effet de la religion quant à lui n'est perceptible que dans le modèle 1 : les musulmans hors confrérie divorcent un peu plus. Mais cette spécificité disparaît lorsque l'on contrôle par l'éducation, comme si la religion masquait un effet différentiel de la scolarisation. Lorsque l'on prend en compte l'activité, on constate que c'est lors d'une période de chômage que la probabilité de divorcer s'accélère : elle est presque 3 fois plus élevée durant le chômage que lors d'une période d'activité informelle (modèle 3). Le chômage garde son rôle majeur dans les deux modèles suivants. Mais dans le modèle 5, lorsque le type d'habitat est pris en considération, on note une influence du niveau d'instruction sur le risque de divorcer ; les hommes ayant au moins un niveau scolaire secondaire connaissent un rythme de divorce 1,7 fois plus élevé que les non scolarisés.

**Tableau 6 : Les coefficients du modèle semi-paramétrique à risque proportionnel de Cox pour le divorce des hommes**

Variables	Catégorie	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	Modèle 5	Modèle 6
Génération	1945-1954	1,04	0,99	0,93	0,92	0,90	0,81
	1955-1964	1,01	0,99	0,89	0,84	0,83	nc
Age d'arrivée à Dakar (Né à Dakar)	Avant 12 ans	0,63	0,65	0,70	0,70	0,71	0,91
	Après 12 ans et avant 18	0,84	0,91	0,94	0,91	0,93	0,93
	Après 18 ans et avant 25	0,79	0,87	0,95	0,98	0,99	1,09
	Après 25 ans	0,28b	0,32c	0,32c	0,33c	0,32c	0,33c
Ethnie du père (Wolof)	Peulh	0,90	0,92	0,94	0,98	0,97	0,84
	Manding	0,77	0,73	0,74	0,73	0,71	0,62
	Sereer	1,39	1,43	1,33	1,37	1,28	1,04
	Diola	0,88	0,88	0,81	0,83	0,80	0,81
	Autre	0,99	0,99	0,99	0,98	0,93	1,02
Religion (Confrérie musulmane)	Musulim. hors confrérie	1,64c	1,46	1,48	1,54	1,62	1,49
	Chrétien	0,32	0,29	0,31	0,33	0,66	0,35
Niveau d'instruction (Non scolarisé)	Primaire		1,25	1,36	1,35	1,38	1,23
	Secondaire		1,41	1,47	1,51	1,74c	2,09b
Statut d'activité (Indépendant du secteur informel)	Salarié du sect. formel			0,83	0,84	0,86	0,89
	Chômage			2,80a	2,72a	2,67a	2,79a
	Non actif			0,01	0,01	0,01	0,01
Statut de résidence (Propriétaire ou locataire)	Hébergé par père/mère				1,25	1,18	1,01
	Hébergé par autre parent				1,46	1,43	1,27
Catégorie de logement (Toit en tôle)	Haut et moyen standing				0,55		0,46c
	Toit en dur				0,99		1,04
	Baraque				1,09		1,16

Voir les notes du tableau 2.

Une analyse portant seulement sur les deux plus anciennes générations<sup>1</sup> (modèle 6) permet d'affiner le constat. Le chômage demeure le principal accélérateur du divorce, mais éducation et type d'habitat ont une influence inverse. En effet, si les hommes instruits ont une probabilité de divorcer plus rapidement que les non scolarisés, résider dans un habitat de haut ou moyen standing réduit de moitié cette probabilité. Si la précarité professionnelle accélère le divorce, l'aisance matérielle en est un des freins.

Des analyses effectuées par ailleurs [5], prenant en compte d'autres facteurs, confirment les conclusions présentées plus haut concernant la précarité, mais montrent en plus que l'arrivée d'une nouvelle épouse peut entraîner le départ de la première. Nous avons laissé de côté d'autres aspects concernant les relations à l'intérieur du couple : on constate à Dakar [7] que depuis l'accentuation de la crise davantage de femmes exercent une activité rémunérée pour subvenir aux besoins du ménage. Dans d'autres capitales, pour faire face à la crise, le même constat de renforcement de l'entraide à l'intérieur du couple est établi [24].

La réalité sociale est bien plus complexe que nos modèles, mais ces derniers mettent certainement en évidence les grandes tendances. Lorsque la situation économique du mari se dégrade, il ne peut plus faire face aux charges économiques et financières du ménage qui lui incombent et l'union se trouve dans bien des cas fragilisée. Le défaut d'entretien de l'épouse est souvent avancé comme cause de divorce. Les situations de précarité économique découlant de la crise favorisent le divorce.

\*

\*      \*

L'essentiel de cet article s'appuie sur une analyse statistique des biographies matrimoniales, professionnelles et résidentielles. L'interaction entre certains événements affectant la vie des individus est bien mise en évidence. L'étude souffre cependant des mêmes limites que la plupart des travaux concernant les rapports entre hommes et femmes en Afrique, où la dimension des relations affectives est occultée alors qu'elle occupe une place grandissante. Le mariage ou le divorce n'obéissent pas seulement aux contraintes matérielles, mais l'analyse statistique est encore impuissante à prendre en considération les composantes sentimentales de la vie des individus. Notre propos était simplement d'essayer de dépeindre comment la dégradation de la situation matérielle peut influencer sur le rythme de constitution ou de dissolution d'un couple. On ne démontre pas l'effet direct de la crise, mais le détour par l'emploi permet d'en appréhender certaines répercussions.

On assiste à des transformations concernant la nuptialité et la famille dans la plupart des capitales africaines. Les mutations concernant le mariage et le divorce révèlent des comportements nouveaux qui se sont fortement amplifiés ces dernières années à Dakar sous l'impulsion des répercussions économiques de la crise. Là où la diffusion culturelle n'a pas entraîné de changements rapides, la généralisation de la crise économique va-t-elle produire des mutations importantes dans un temps plus court ?

La crise conforte la dépendance des plus jeunes envers les aînés et accroît la charge des chefs de ménages, contrastant avec la faiblesse des revenus et des ressources. Les chefs de ménage, même âgés, contribuent à l'entretien de l'ensemble du ménage en prenant en charge une partie de ses dépenses, en particulier celles concernant le logement. Le départ plus tardif des jeunes du logement des parents et les changements de comportements matrimoniaux devraient avoir des répercussions importantes sur l'élaboration de la politique du logement et sur la politique sociale. Faut-il modifier le code de la famille par l'introduction de règles pour une répartition

1. Nous avons éliminé la génération la plus jeune, car elle concerne un faible nombre de mariages, et dans ce dernier cas la durée d'union observée est courte.

plus équilibrée des prestations matrimoniales dans le couple ? Faut-il favoriser le logement des jeunes couples en facilitant leur accès à un habitat adapté à leur besoin ? Il est important de remarquer qu'un mariage plus tardif peut favoriser une baisse de la fécondité, mais aussi accroître les risques de grossesses pré-nuptiales. Les mesures à préconiser qui pourraient influencer sur la formation et la stabilité des unions doivent viser avant tout à favoriser l'emploi et à lutter contre la précarité.

## Bibliographie

1. ANTOINE P., BOCQUIER P., FALL A.S., GUISSÉ Y.M., « Étude de l'insertion des migrants à Dakar. Présentation de la méthodologie d'enquête. », In : LELIEVRE E., LEVY-VROELANT C. Éd., *La ville en mouvement : Habitat et Habitants, L'Harmattan*, Paris, 1992, p. 247-257.
2. ANTOINE P., BOCQUIER P., FALL A.S., GUISSÉ Y.M., NANITELAMIO J., « Les familles dakaroises face à la crise. », *IFAN/ORSTOM CEPED*, Dakar, 1995, 209 p.
3. ANTOINE P., DJIRE M., LAPLANTE B., « Les déterminants socio-économiques de la sortie du célibat à Dakar. », *Population*, 1995, n° 1, p. 95-118.
4. ANTOINE P., NANITELAMIO J., « La montée du célibat féminin dans les villes africaines. », *Dossiers du CEPED*, Paris, Avril 1990, n° 12, 27 p.
5. ANTOINE P., NANITELAMIO J., « Can polygamy be avoided in Dakar ? », In : SHELDON K.Éd., *Courtyards, Markets, City Streets : Urban Women in Africa*, Westview Press, Boulder, 1996, p. 129-152. Repris en français : Peut-on échapper à la polygamie à Dakar ?, *Dossiers du CEPED*, 1995, Paris, n° 32, 31 p.
6. BANQUE MONDIALE, « Sénégal, Évaluation des conditions de vie. », Washington, avril 1994, 2 tomes.
7. BOCQUIER P., « L'insertion et la mobilité professionnelles à Dakar. », *Thèse de Doctorat en Démographie*, Université Paris V - René Descartes - Sorbonne, 1992, 375 p.
8. BOCQUIER P., « L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel Stata. », *Documents et Manuels du CEPED*, Paris, 1996, 208 p.
9. BOCQUIER P., NANITELAMIO J., « Les déterminants familiaux de l'activité professionnelle des femmes de Dakar (Sénégal). », Communication au Séminaire de l'UIESP sur les Femmes et les changements démographiques en Afrique au Sud du Sahara, Dakar, Sénégal, 3-6 mars 1993, 24 p.
10. CERPOD, « Les jeunes en danger. Résultats d'une étude régionale dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest. », Bamako, 1996, 48 p.
11. CHARBIT Y., GUEYE L., NDIAYE S., « Nuptialité et fécondité au Sénégal, Travaux et Documents de l'INED. », *INED-PUF*, Paris, 1985, Cahier n° 112, 148 p.
12. COURGEAU D., LELIEVRE E., « Analyse démographique des biographies. », *Éditions de l'INED*, Paris, 1989, 268 p.
13. COX D.R., « Regression models and lifes tables. », *Journal of royal statistical society*, 1972, B34, p. 187-220.
14. DIOUF M., « La crise de l'ajustement. », *Politique Africaine*, mars 1992, n° 45, p. 62-85.
15. DIRECTION DE LA PRÉVISION ET DE LA STATISTIQUE (DPS), « Recensement général de la population et de l'habitat de 1988 (Résultats définitifs). », Dakar, 1993a, 71 p.
16. DIRECTION DE LA PRÉVISION ET DE LA STATISTIQUE (DPS), « Dimensions sociales de l'Ajustement - Enquête sur les priorités, Résultats préliminaires. », Dakar, 1993b, 120 p.
17. DJIRE M., « Un aspect de la dynamique de la nuptialité en milieu urbain: l'entrée des hommes en première union à Dakar (Sénégal). », *Mémoire de maîtrise*, Département de démographie, Université de Montréal, 1993, 118 p. + annexes.
18. DONADJE F., « Nuptialité et fécondité des hommes au Sud-Benin: pour une approche des stratégies de reproduction au Bénin. », *Thèse de Doctorat en Démographie*, Université Catholique de Louvain, Institut de Démographie, Académia, Louvain, 1992, 222 p.
19. DURUFLE G., « Le Sénégal peut-il sortir de la crise ? », *Karthala*, Paris, 1994, 222 p.
20. EDS « Enquête Démographique et de Santé au Sénégal 1986 », *Direction de la Statistique*, DHS, Sénégal, 1988, 173 p.
21. EDS II, « Enquête Démographique et de Santé au Sénégal 1992-93. », *Direction de la Prévision et de la Statistique*, DHS, Sénégal, 1994, 284 p.

22. LEE E., LOUTFI M., « La stagnation économique et l'emploi au Sénégal. », In : *Ajustement, emploi et développement au Sénégal*, BIT, Genève, 1992, p. 1-21.
23. LOCOH T., « Évolution de la famille en Afrique. », In : VAN DE WALLE E., SALADIKANDA M.D., OHADIKE P. O. Eds., *L'état de la démographie africaine*, UIESP, Liège, 1988, p. 45-66.
24. LOCOH T., « Changements des rôles masculins et féminins dans la crise : la révolution silencieuse. », In : VALLIN J., COUSSY J. Eds., *Crise et population en Afrique*, Les Études du Ceped, Paris, 1996, n° 13, p. 445-469.
25. MBOUP G., « Études des déterminants socio-économiques et culturels de la fécondité au Sénégal à partir de l'enquête sénégalaise sur la fécondité (ESF, 1978) et l'enquête démographique et de santé (EDS, 1986). », *Collection de thèses et mémoires sur le Sahel*, Université de Montréal, 1992, n° 27, 272 p. + annexes.
26. MINISTÈRE DE L'URBANISME, « Plan directeur d'urbanisme de Dakar 2001. », Dakar, 1986, 255 p.
27. NATIONAL RESEARCH COUNCIL, « Demographic effects of economic reversals in Sub-Saharan Africa. », *National Academy Press*, Washington, 1993, 193 p.
28. NDIAYE S., SARR I., « Évolution récente de la nuptialité (1978-1986). », In : CHARBIT Y., NDIAYE S. Eds., *La population du Sénégal*, DPS-CERPAA, Paris, 1994, p. 59-71.
29. PROGRAMME DE GESTION URBAINE, « La lutte contre la pauvreté à Dakar. Vers la définition d'une politique municipale. », *Série Documents de politique*, Dakar, 1995, 157 p.
30. THORE L., « Dagoudane Pikine. », *Thèse de Doctorat de sociologie*, Paris, 1964.
31. TOKINDANG J., « Mobilité et insertion résidentielle à Dakar. », *Thèse de Ph. D. de démographie*, Département de démographie, Université de Montréal, 1995, 218 p. + annexes.

# 13. CRISE, PAUVRETÉ ET NUPTIALITÉ À BAMAKO (MALI)<sup>1</sup>

Richard Marcoux<sup>2</sup>, Victor Piché<sup>3</sup>

*De nombreuses études soulignent le recul de l'âge au premier mariage observé en milieu urbain au Mali. Les jeunes générations, confrontées à des difficultés importantes d'insertion sur le marché du travail — difficultés liées aux crises économiques et environnementales qu'a connues le Mali depuis une vingtaine d'années — pourraient avoir été ainsi « forcées » de reporter les projets de mariage. Par ailleurs, la polygamie demeure relativement élevée au Mali et rien n'indique de baisse réelle au cours des trente dernières années. Or, la plupart des travaux de recherche sur la polygamie dans les villes africaines associent cette forme matrimoniale à un symbole de richesse. Comment expliquer alors que dans un contexte d'appauvrissement des populations, ce type d'union n'ait pas connu de modifications importantes alors que l'âge moyen au mariage connaîtrait un recul ?*

*Pour répondre à ces questions nous proposons une démarche en deux temps. Dans un premier temps, nous proposons certains indicateurs longitudinaux qui permettent de rendre compte des difficultés économiques qu'auraient connues les populations bamakoises au cours de leur vie. Après avoir élaboré ces indicateurs, nous examinons s'ils sont associés à des comportements différents en matière de nuptialité en nous intéressant plus particulièrement à deux paramètres : la sortie du célibat et l'entrée en polygamie.*

*Ces analyses sont précédées d'un bref rappel de l'évolution du contexte socio-politique et des tendances économiques qui ont marqué le Mali au cours des dernières décennies.*

---

1. Nous tenons à remercier Lucie Gingras, chercheur au Département de démographie de l'Université de Montréal, qui a effectué le traitement statistique des données présentées dans ce texte.

2. Département de sociologie, Université Laval, Canada.

3. Département de démographie, Université de Montréal, Canada.

Bamako, la capitale du Mali, a connu une croissance démographique relativement importante au cours des trente dernières années. Petite ville de quelques 130 000 habitants en 1960, elle est maintenant devenue l'une des grandes villes de l'Afrique de l'Ouest avec une population approchant le million d'habitants en 1996. Malgré les efforts récents des nouveaux dirigeants du pays, Bamako présente encore de nombreuses lacunes en termes de services urbains; les quelques améliorations apportées aux infrastructures ne permettent pas de répondre à la demande des populations. Ne comptant que quelques immeubles à étages, la ville s'étale sur une très large superficie et, comparativement à des villes modernes comme Dakar ou Abidjan, Bamako peut parfois donner l'impression d'être « un gros village ».

Cette impression visuelle peut toutefois être trompeuse. En effet, la population bamakoise dans son ensemble, se singularise du milieu rural malien à bien des égards, sur le plan tant économique et social que démographique. La toute récente Enquête démographique et de santé (EDSM/1995-1996) est d'ailleurs venue le rappeler. Par exemple, l'indice synthétique de fécondité (ISF) des Bamakoises a été évalué à 4,7 enfants comparativement à 7,3 enfants en milieu rural; le quart des Bamakoises en union déclarent utiliser une méthode contraceptive alors que ce taux n'est que de 3,3% en milieu rural [26]. En ce qui concerne le mariage -qui nous intéresse ici plus particulièrement- les données de l'enquête démographique de 1960 indiquent que la proportion de célibataires chez les femmes âgées de 20-24 ans était du même ordre en milieu rural qu'à Bamako, soit 3%. En 1987, cette proportion de célibataires chez les femmes de 20-24 ans passait à 11% en milieu rural, alors qu'elle atteignait 42% à Bamako [27].

Les difficultés économiques qu'a connues le Mali et la baisse considérable du pouvoir d'achat des ménages bamakois [31] seraient-elles des éléments d'explication à ce changement important du calendrier matrimonial ? On sait en effet que les jeunes générations sont confrontées à des difficultés importantes d'insertion sur le marché du travail [35]. Ces difficultés les auraient-elles conduit à reporter les projets de mariage ? Par ailleurs, les niveaux de polygamie semblent demeurer particulièrement élevés au Mali et ne semblent pas avoir connu de baisse réelle au cours des trente dernières années [29]. Qui plus est, les taux de polygamie sont, dans certains cas, plus élevés en zone urbaine qu'en milieu rural ce qui, selon les auteurs de l'analyse du recensement malien, est « contraire à la logique courante » [24, p. 79]. La plupart des travaux de recherche sur la polygamie dans les villes africaines associent d'ailleurs cette forme matrimoniale à un symbole de richesse. Comment expliquer alors que dans un contexte d'appauvrissement des populations, ce type d'union n'ait pas connu de modifications importantes alors que l'âge moyen au mariage connaîtrait un net recul ?

L'objectif de la présente communication est double. Dans un premier temps, nous tenterons de circonscrire des indicateurs longitudinaux qui permettent de rendre compte des difficultés économiques qu'auraient connues les populations bamakoises au cours de leur vie. Après avoir élaboré ces indicateurs, nous examinerons s'ils sont associés à des comportements différents en matière de nuptialité en nous intéressant plus particulièrement à deux paramètres : la sortie du célibat et l'entrée en polygamie. Ces analyses seront précédées d'un bref rappel de l'évolution du contexte socio-politique et des tendances économiques qui ont marqué le Mali au cours des dernières décennies.

## **Pauvreté en milieu urbain africain : le cas spécifique de Bamako**

Le Mali se retrouve généralement en tête de liste des pays les plus pauvres selon de nombreux indicateurs. Les sécheresses et les difficultés économiques que connaît le Mali depuis plus de deux décennies font souvent oublier qu'à la fin des années cinquante, ce pays était un important exportateur de denrées alimentaires. Malgré l'utilisation de techniques agricoles très rudimentaires, le Mali réussissait à exporter environ 100 000 bovins et près de 12 000 tonnes de poissons séchés en 1959. A cela

s'ajoutait une production annuelle de coton de l'ordre de 8 500 tonnes et de 115 000 tonnes d'arachides. Ces données, rapportées par Lecaillon et Morisson, les conduisent à conclure que : « [...] l'agriculture malienne en 1960 est certes une agriculture sous-développée, mais on ne peut plus parler de stagnation : l'élevage, l'arachide et les produits vivriers sont en croissance depuis l'après-guerre, ce qui permet à la fois une hausse du taux de commercialisation et une progression des exportations, notamment pour l'arachide et le bétail [20, p. 21]. »

C'est donc sur cette base, qui semblait prometteuse, que le Mali accède à son indépendance. Malheureusement, les difficultés se succèdent. Dès le départ, le choix résolument socialiste du premier gouvernement suscite des « inquiétudes » dans les pays occidentaux. De plus, avec un premier plan de développement (1961-1965) dont la réalisation repose sur un financement extérieur comptant pour plus de 50% [23] et « dans la conjoncture de la guerre froide et du clientélisme néo-colonial » [10, p. 33], le Mali doit nécessairement se tourner vers de nouveaux partenaires afin d'éviter l'isolement (Chine, URSS, etc.). Ces partenaires sont toutefois eux-mêmes confrontés à leurs propres problèmes de développement, ce qui les empêche de fournir les appuis financiers nécessaires à la réalisation des objectifs du premier plan de développement. Le pays se retrouve rapidement étouffé par des difficultés économiques et les tensions se font de plus en plus vives au sein du parti au pouvoir (Union soudanaise/Rassemblement démocratique africain) et du gouvernement. En 1968, un coup d'état renverse le régime en place. Le pays est alors dirigé par une junte de militaires qui se transforme en parti unique en 1979, ce qui permet ainsi au Général Moussa Traoré de régner sur le Mali pendant près de 23 années, soit jusqu'au soulèvement populaire de mars 1991.

Durant toute cette période, le Mali traverse des difficultés de toutes sortes. Les objectifs des différents plans adoptés par les responsables politiques ne sont que rarement atteints. Pays essentiellement rural, le développement du Mali dépend principalement de sa production agricole et de ses capacités d'exportation. Or, si l'environnement international et les « termes de l'échange » semblent vouloir favoriser un certain développement du Mali à partir du milieu des années soixante, l'enclavement de ce pays et la période de sécheresse du début des années soixante-dix, viennent compromettre les possibilités d'une réelle relance de l'économie de la jeune république. Les années qui suivent sont encore plus difficiles. Selon une étude de l'OCDE, la période s'étendant de 1975 au début des années quatre-vingt est caractérisée par une dégradation des termes de l'échange qui fait en sorte que la situation économique du Mali, en 1980-1982, aurait été ramenée au niveau de 1966 [20, p. 44].

Tous ces bouleversements ont évidemment provoqué une dégradation des conditions de vie de larges couches de la population, dégradation qui n'a d'ailleurs nullement épargné les populations urbaines. A cet égard, Jamal et Weeks ont d'ailleurs contribué à remettre en question l'une des images les plus largement véhiculées qui consiste à départager deux groupes à l'intérieur des sociétés africaines contemporaines : d'une part, les « privilégiés » du milieu urbain et d'autre part, les populations pauvres des zones rurales [19, p. 306]. Leurs travaux sur les marchés de l'emploi en Afrique subsaharienne ont permis d'identifier différentes tendances qui auraient conduit à un resserrement généralisé de l'écart de niveau de vie entre les milieux urbains et ruraux : baisse des salaires réels des travailleurs urbains, déclin de la sécurité et de la stabilité de l'emploi dans le secteur structuré, détérioration de la répartition globale du revenu, maintien de l'exode rural, etc.

De plus en plus, les pays au sud du Sahara se caractérisent non par le clivage entre citadins privilégiés et exploitants agricoles désavantagés, mais par un clivage entre riches et pauvres, ces derniers regroupant les salariés, les gens qui travaillent dans le secteur non structuré et les petits paysans [19, p. 308].

Les résultats de nombreuses études permettent de croire que ce phénomène semble avoir été particulièrement observé au Mali [10, 23, 36, 37]. Lecaillon et Morisson

[20, p. 34] ont produit une série chronologique permettant de suivre l'évolution de certains indicateurs du coût de la vie et du pouvoir d'achat des consommateurs urbains maliens au cours de la période 1962 à 1982. Ces indicateurs permettent de constater que le pouvoir d'achat a baissé continuellement de 1962 à 1967, pour ensuite se stabiliser jusqu'en 1974, année où il connaît une remontée. On assiste par la suite à une nouvelle chute dramatique à partir de 1978. En 1982, le pouvoir d'achat des ménages urbains est inférieur de plus de 50% à celui qui prévalait en 1962.

Qu'en est-il pour les dix années qui séparent 1982 de 1992 ? En fait, les années quatre-vingt sont parmi les plus difficiles de la jeune histoire du Mali indépendant. La crise financière se concrétise par des déficits budgétaires sans précédent, à un point tel que l'État malien doit, à de nombreuses reprises, retarder de plusieurs mois le paiement des salaires de ses propres employés. Une pluviométrie particulièrement déficitaire en 1983 conduit à une baisse encore plus dramatique de la production agricole, alors que l'effondrement des cours mondiaux du coton, principale source d'exportation du pays, vient s'ajouter aux autres difficultés que connaît l'économie malienne [8].

Enfin, soulignons que sous l'égide de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), le Mali entreprend, à partir de 1981, un vaste programme de redressement comprenant des mesures dites d'ajustement structurel. La première phase de l'ajustement est marquée, en 1984, par le retour du Mali au sein de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Après 22 ans d'existence, la monnaie nationale, le franc malien (FM), disparaît et le pays retourne au franc CFA, selon une parité de deux FM pour un F CFA. Si les salaires sont alors revus en fonction de la nouvelle monnaie, l'État est incapable d'imposer cette conversion aux grands commerçants et autres opérateurs économiques. Les prix des produits sont donc maintenus selon une parité simple (1FM = 1F CFA) et les travailleurs se retrouvent ainsi, en 1984, avec une diminution soudaine de 50% de leur pouvoir d'achat [13, p. 89].

L'évolution du PIB/habitant (en francs constants de 1987) de 1980 à 1992 résume bien les difficultés que connaît le Mali au cours de cette période. Cet indice qui était d'environ 78 000 F CFA en 1980 connaît une chute brutale de 10 000 F CFA en 24 mois, pour se situer à 68 000 F CFA. Au cours des dix années qui suivent, le PIB par habitant remonte très lentement pour n'atteindre son niveau initial de 78 000 F CFA qu'en 1991 [25 p. 4]. En somme, les années quatre-vingt n'auraient fait qu'accentuer les difficultés économiques de la très vaste majorité des ménages urbains au Mali. Ceci s'est répercuté sur les conditions d'habitat et sur la qualité des services et des infrastructures [14].

Dans l'ensemble, le rapide portrait que l'on vient de dresser de l'évolution des conditions de vie au Mali nous permet de penser qu'on a assisté à une précarisation socio-économique des ménages en milieu urbain, précarisation qui se serait même accentuée au cours de la première moitié des années quatre-vingt.



## Appauvrissement des individus à Bamako : essai de mesure

Si, comme on l'a vu plus haut, les indicateurs macro indiquent une dégradation sociale et économique, on devrait observer l'appauvrissement au niveau des individus et des ménages<sup>1</sup>. La question cruciale devient donc : est-il possible de mesurer l'appauvrissement avec l'enquête immus? Il faut rappeler que l'objectif central de notre recherche sur l'insertion urbaine est justement d'étudier l'évolution des conditions de vie « dans un contexte d'aggravation de la crise économique et de paupérisation des ménages du Mali » [34, p. 20].

Jusqu'à maintenant, les données du module relatif aux activités économiques (module 6) ont donné lieu à deux types d'analyse : d'une part, l'étude de l'insertion sur le marché de travail — donc comme variables dépendantes — [voir 30, 35] ; et d'autre part, l'analyse de l'effet des activités économiques sur l'insertion résidentielle et les comportements nuptiaux — donc comme variables explicatives — [voir 1, 28]. Dans tous les cas, l'activité économique est définie de façon relativement simple, soit en utilisant le statut d'activité (indépendant, salarié, etc.), soit en définissant deux secteurs, le formel et l'informel. Dans la présente étude, nous voulons dépasser ce type d'opérationnalisation en suggérant une typologie qui essaie de mesurer une hiérarchie socio-économique.

La hiérarchisation socio-économique par la construction d'une typologie passe nécessairement par un cadre conceptuel ou théorique pouvant justifier les catégories retenues et surtout leur pertinence dans le contexte malien. Plusieurs cadres parfois en opposition suggèrent des classifications très variées. Les plus connues relèvent soit de la théorie des classes sociales, soit des nombreuses formulations de la théorie de la stratification sociale. Notre choix s'est porté sur la typologie d'Erikson et Goldthorpe [15] que nous avons dans la mesure du possible adaptée au contexte malien. La présentation détaillée de notre typologie se trouve dans Gaudreault et Marcoux [16].

Le tableau 1 présente la typologie retenue ici. On y trouve sept grandes classes allant des grands employeurs aux travailleurs non qualifiés. Comme l'information est collectée de façon longitudinale (rétrospective) pour chaque période de six mois d'activité ou de non-activité, nous avons ajouté aux sept classes socioprofessionnelles trois autres catégories : le non-emploi, les périodes d'études et, pour les femmes, les périodes « au foyer »<sup>2</sup>. La lecture du tableau 1 montre bien une structure socio-économique différente selon le sexe. En particulier, la catégorie « au foyer » domine largement pour les femmes, ce qui rend inopérante la comparaison hommes-femmes. On constate également que les classes socio-économiques définies au moment de l'enquête varient de façon importante selon les générations. Par exemple, les jeunes générations sont moins représentées dans la catégorie « professionnels et cadres » et se retrouvent beaucoup plus en non-emploi (surtout les hommes). En outre, la génération intermédiaire, celle des 35-44 ans, semble la plus avantagée sur ce plan, ce qui confirme les travaux précédents quant à l'effet de la crise sur les générations [34].

1. Pour cela, on utilise les données provenant d'une vaste enquête réalisée en 1992 par le Centre d'études et de Recherche en Population pour le Développement (CERPOD) et le Département de démographie de l'Université de Montréal : l'enquête sur *l'Insertion des Migrants en Milieu Urbain au Sahel- Bamako* (IMMUS-Bamako). Après avoir administré un premier questionnaire qui a permis de recueillir des informations auprès de 2 320 ménages à Bamako, soit plus de 21 000 individus, nous avons procédé à une enquête biographique auprès de plus de 2 000 personnes réparties en trois cohortes d'individus âgés de 25 et 54 ans. Outre les informations sur l'origine familiale, le questionnaire utilisé a permis de recueillir, pour chacune des personnes, son itinéraire migratoire depuis la naissance, son itinéraire professionnel (formation, type d'activité, entrée et sortie du marché du travail, etc.) de même que sa biographie familiale (mariages, divorces, veuvage, enfants nés vivants, etc.). Les données utilisées dans le présent article proviennent principalement du module 7 (nuptialité) et du module 6 (activité économique) du questionnaire biographique. Alors que le premier module permet de bien circonscrire, dans le temps et dans l'espace chacun des mariages et son devenir (dates des différents types de célébrations, devenir des unions, etc.), le module 6 renseigne sur les différents changements d'activité des individus au cours de leur vie active.

2. Cette typologie a été validée avec un certain nombre de variables économiques disponibles dans l'enquête : revenu (pour les salariés), taux de propriété et indice de richesse.

**Tableau 1 : Répartition de la population par classes socioprofessionnelles selon la génération et le sexe, Bamako, 1992 (en %)**

Classe socioprofessionnelle	Population masculine			Population féminine		
	45-54 ans	35-44 ans	25-34 ans	45-54 ans	35-44 ans	25-34 ans
1. Grands employeurs	0,42	0,98	—	—	—	—
2. Petits employeurs	3,36	0,66	1,20	0,88	—	—
3. Professionnels et cadres	12,61	23,28	9,91	3,23	6,84	3,20
4. Travailleurs non manuels et qualifiés	15,55	15,74	17,12	1,47	5,57	4,81
5. Indépendants avec employés*	7,98	11,15	6,91	3,23	1,52	1,60
6. Petits indépendants	32,35	24,26	21,92	24,05	18,48	14,87
7. Travailleurs non qualifiés	16,81	16,72	18,92	0,29	1,27	4,81
8. Non emploi	10,50	6,23	20,42	4,11	2,28	8,24
9. Étudiants	0,42	0,98	3,60	—	0,25	1,14
10. Au foyer	—	—	—	62,76	63,80	61,33
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
n	238	305	333	341	395	437

\* : Il s'agit d'aides familiaux non rémunérés. Source : IMMUS-Bamako, enquête biographique 1992 [voir 32, 33].

Le concept d'appauvrissement est un concept dynamique qui implique un changement de conditions dans le temps. Ainsi à partir de la typologie et en admettant son caractère hiérarchique, nous avons défini quatre types de transitions : ascendantes, descendantes, stratégiques<sup>1</sup> et sans mobilité sociale. Selon cette définition, environ 20% des transitions seraient de type « descendant » (Tab. 3). Mais, là encore on voit bien les différences entre les hommes et les femmes : celles-ci auraient connu beaucoup plus d'immobilité socio-économique et moins de mobilité ascendante que les hommes. Cela résulte essentiellement des nombreuses périodes impliquant une transition « foyer vers foyer » pour les femmes<sup>2</sup>. On note également des différences importantes par génération. Ainsi, les jeunes connaissent une plus forte mobilité descendante que les deux autres générations et ceci autant pour les hommes que pour les femmes. Par contre, leur forte mobilité ascendante (environ 42% pour les hommes et 23% pour les femmes) est due au fait que pour les jeunes la première transition est souvent de type « études vers l'emploi », transition que nous avons définie comme ascendante.

Bref, notre tentative de mesurer les changements socio-économiques à partir d'une typologie des activités économiques indique qu'environ le cinquième des transitions qu'ont connues les hommes et les femmes seraient de type descendant. Ce serait là une première mesure de l'appauvrissement affectant l'ensemble de la population étudiée. Les données montrent également que les jeunes générations seraient particulièrement affectées par ce processus d'appauvrissement. Il faut néanmoins mentionner qu'il est fort possible que notre classification des activités et notre définition des transitions sous-estiment l'appauvrissement. En particulier, la catégorie « pas de mobilité sociale », tout en indiquant une stabilité dans la catégorie socio-économique, pourrait néanmoins comprendre une baisse de niveau de vie que ne saisissent pas nos transitions. La prochaine étape de notre étude va consister à estimer l'effet de ces changements sur la nuptialité.

1. La transition dite stratégique correspond à un retour aux études à la suite d'une période de chômage ou encore d'une période d'emploi. Il s'agirait en quelque sorte d'un retrait du marché du travail dans le but d'améliorer ses compétences. Ce type de transition est toutefois très marginale, comme l'indiquent les résultats présentés au tableau 2.

2. Ce type de transition est particulièrement fréquent dans une société patrilinéaire virilocale comme celles que l'on retrouve au Mali. Il s'agit de femmes qui s'occupent des activités ménagères dans la résidence de leur propre famille et qui poursuivent ce type d'activité après le mariage mais cette fois à l'intérieur du nouveau noyau familial où elles se trouvent.

**Tableau 2 : Répartition des types de transitions par sexe et selon la cohorte pour l'ensemble des périodes d'activités à partir de l'âge de 12 ans, Bamako, 1992 (en %)**

Sexe	Type de transition	45- 54 ans	35-44 ans	25-34 ans
Hommes	Pas de mobilité sociale	42,62	37,25	29,77
	Ascendante	38,34	41,61	41,49
	Descendante	17,53	17,00	26,68
	Stratégique	1,51	4,14	2,06
	Total	100,00	100,00	100,00
	n	792	890	775
Femmes	Pas de mobilité sociale	68,16	57,41	47,98
	Ascendante	18,96	22,16	23,34
	Descendante	12,59	18,96	27,90
	Stratégique	0,29	1,47	0,78
	Total	100,00	100,00	100,00
	n	691	749	766

Source : IMMUS-Bamako, enquête biographique 1992 [voir 32, 33].

## Nuptialité, pauvreté et enrichissement à Bamako

### *La sortie du célibat*

Les liens entre les tendances démographiques et économiques ont fait l'objet de nombreuses études. Certains auteurs ont avancé l'idée que les difficultés économiques, telles que celles décrites précédemment pour Bamako, pourraient conduire à des changements importants des comportements démographiques des populations africaines [notamment 5, 7]. Ron Lesthaeghe [22] a d'ailleurs proposé le concept de « transition de crise » (crisis-led transition).

« L'hypothèse d'une transition de crise s'appuie clairement sur l'argument des aspirations déçues causées par l'augmentation du prix de l'éducation d'un enfant, la diminution de l'utilité future des enfants ayant suivi des études et la réduction des perspectives d'avenir pour les adultes en général<sup>1</sup> ».

De nombreux chercheurs se sont intéressés à cette hypothèse de transition de crise pour comprendre ou tenter de prédire les comportements en matière de fécondité. Certains chercheurs ont tenté d'élargir son application pour l'étude d'autres comportements démographiques. Dans une étude récente, Antoine et al. ont tenté de vérifier l'hypothèse « que dans les villes africaines, et à Dakar en particulier, les changements de comportements en cours concernant le premier mariage sont largement dus aux difficultés économiques croissantes » [1, p. 96]. Leurs résultats les conduisent à conclure que les facteurs économiques ont été particulièrement déterminants pour expliquer le retard de l'âge au mariage des hommes observé à Dakar. Ils remarquent que les périodes de chômage réduisent fortement la sortie du célibat. Alors que les salariés du public se marient significativement plus rapidement que les autres, les indépendants du secteur informel semblent retarder leur sortie du célibat. Le retard de l'âge au mariage des femmes serait, pour sa part, davantage lié à des facteurs culturels. Ainsi, l'appartenance religieuse et les caractéristiques ethniques des femmes demeurent des déterminants importants. Ils observent notamment que le niveau de scolarisation n'a que peu d'effets sur la sortie du célibat alors que la poursuite des études contribue fortement à retarder le mariage : « l'effet de la scolarisation est donc moins dans la modernisation des références culturelles des femmes [...] que dans le retard imposé à leur mariage par des études poursuivies plus longtemps » [1, p. 113].

1. Citation originale : « The hypothesis of a crisis-led transition clearly relies on the argument of frustrated aspirations brought by rising cost of childrearing, reduced prospective utility of educated children, and declining opportunities for adults in general [22, p. 478]. Traduite par le comité d'édition.

Les auteurs de cette étude ont en fait tenté de cerner les difficultés économiques à Dakar en opposant l'activité à la non-activité (chômage, apprentissage, etc.) et le secteur formel à l'informel. Cette approche est tout à fait pertinente puisque les difficultés économiques qui ont frappé la capitale sénégalaise se résumeraient ainsi par une forte augmentation du chômage et par le développement important du secteur informel, les entreprises du secteur formel (administrations et autres) étant incapables d'absorber les nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi. Cette approche nous semble toutefois limitée pour circonscrire l'évolution de la situation économique propre à Bamako et au Mali. D'une part, le secteur formel est nettement moins important au Mali qu'au Sénégal. On a pu estimer en 1989 que la population active dans le secteur informel représentait 88% de la population occupée non-agricole au Mali [25, p. 47]. On peut donc se demander si l'opposition entre le formel et l'informel peut rendre compte de la précarité de l'emploi aussi bien à Bamako qu'elle semble le faire à Dakar. D'autre part, le chômage ne semble pas avoir la même ampleur à Bamako qu'à Dakar. Bocquier [2] a en effet comparé les taux de chômage au tournant des années quatre-vingt-dix pour quatre capitales africaines. Il observe ainsi que le taux de chômage à Bamako affecte davantage les jeunes de moins de trente ans, comme pour les trois autres villes étudiées; l'ampleur du chômage à Bamako n'atteint toutefois pas les niveaux catastrophiques que l'on observe à Dakar, Abidjan et Yaoundé où les taux dépassent les 35% chez les 20-24 ans comparativement à environ 22% à Bamako. En fait, une étude récente a permis d'estimer que les deux-tiers des chômeurs au Mali sont en fait des primo-demandeurs d'emploi, c'est-à-dire des individus qui n'avaient jamais travaillé auparavant; cette proportion est de 87,5% chez les femmes au chômage [25, p. 14]. D'après les auteurs de cette étude, il correspondrait davantage à un chômage d'attente de la part de jeunes ayant reçu une formation secondaire ou plus et qui « refusent de reconnaître que les petits métiers d'attente qu'ils peuvent éventuellement exercer constituent une activité ou un travail véritable » [p. 18].

En ce sens, pour circonscrire les difficultés économiques, telles qu'elles semblent avoir été vécues par les populations de Bamako au cours des ans, nous devons nécessairement procéder à une analyse plus détaillée des activités économiques des individus qui nous permettra de rendre compte, sur le plan individuel, des itinéraires de travail et ce, de façon à dégager des processus d'appauvrissement (ou de précarisation) et des processus d'enrichissement. La typologie des activités économiques, présentée précédemment, devrait nous permettre de circonscrire ces phénomènes.

Les figures 1 et 2 illustrent bien le retard de l'âge au premier mariage qui semble s'être effectué de génération en génération à Bamako. Ces résultats sont tirés de l'exploitation des données du module 7 du questionnaire biographique de l'enquête IMMUS-Bamako. Ainsi, à l'âge de 25 ans, le quart des hommes de la génération 1937-1946 sont sortis du célibat alors que cette proportion est atteinte à l'âge de 27 ans chez la génération de 1947-56 et à l'âge de 29 ans pour la génération 1957-1966. L'âge médian au premier mariage serait passé de 26 ans pour la génération des hommes nés en 1937-1946, à 33 ans chez la génération 1957-1966, soit une augmentation de sept années en l'espace d'une seule génération (Fig. 1). Les Bamakoises auraient également connu un retard de l'âge au mariage, l'âge médian des femmes passant de 15 ans pour la génération de 1937-1946 à 20,5 ans pour la dernière cohorte (Fig. 2).

Figure 1 : Courbe de survie à l'état de célibataire selon la génération chez les hommes présents à Bamako à l'âge de 18 ans (courbes de Kaplan Meier)

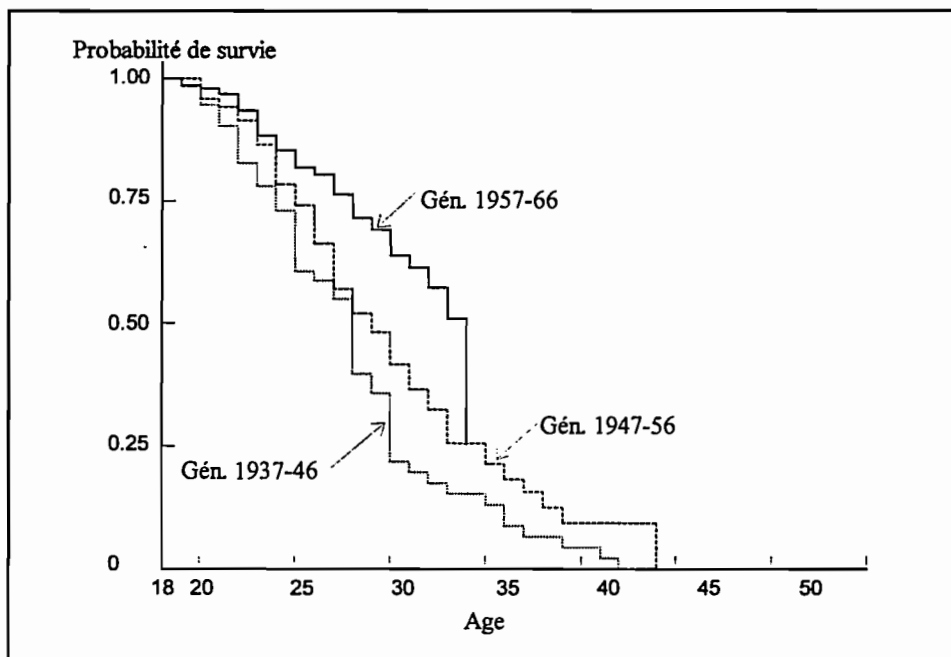
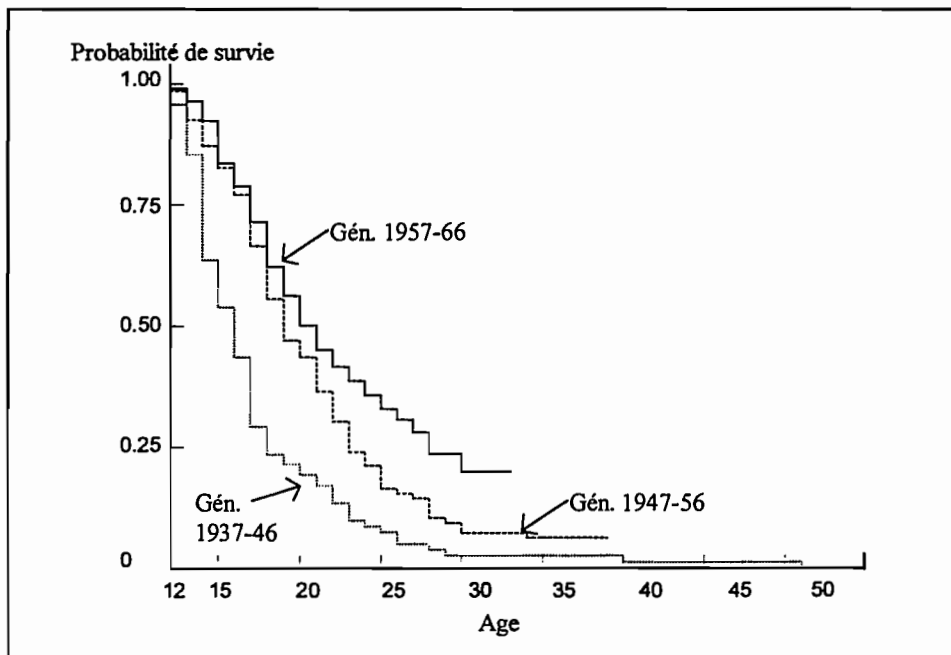


Figure 2 : Courbe de survie à l'état de célibataire selon la génération chez les femmes présentes à Bamako à l'âge de 12 ans (courbes de Kaplan Meier).



Examinons maintenant l'effet sur la sortie du célibat des variables que nous avons construites pour mesurer les difficultés économiques. Le tableau 3 présente les résultats obtenus sur la sortie du célibat des femmes à l'aide du modèle semi-paramétrique de Cox [3]. Ce modèle permet de mesurer l'effet des différentes variables sur la probabilité annuelle de connaître l'événement qui nous intéresse ici, à savoir le premier mariage. Le haut du tableau 3 présente les résultats concernant l'effet de la mobilité. Nous avons retenu un modèle où seules les variables de génération et de mobilité sont présentes<sup>1</sup> et un second (modèle complet) où nous avons ajouté deux variables qui permettent de contrôler l'effet de l'éducation et celui de l'ethnie. On constate ainsi que les différences entre générations, observées dans la figure 2, demeurent significatives après avoir intégré la variable « mobilité » : La mobilité descendante accélère l'entrée en union des femmes puisque la probabilité annuelle de se marier est multipliée par 1,6 pour les femmes qui connaissent ce type de mobilité comparativement à celles qui ne connaissent aucune mobilité. Après avoir intégré l'ensemble des variables retenues, on constate que l'effet de la mobilité descendante augmente (2,0 fois) et que la mobilité ascendante devient significative, accélérant également mais un peu moins que l'effet de la mobilité descendante, la sortie du célibat (1,4 fois). Par ailleurs, l'effet de génération diminue considérablement : la probabilité de se marier pour la plus jeune génération par rapport à la plus ancienne passe d'un rapport de trois pour un à deux pour un. Ce dernier résultat est principalement lié à l'effet de la variable éducation : comparativement aux générations plus âgées, les Bamakoises des jeunes générations ont eu un accès plus important à l'éducation primaire et secondaire. L'effet de l'éducation sur le report du mariage est d'ailleurs clairement illustré dans la deuxième partie du tableau 3 où nous avons remplacé la variable mobilité par notre typologie des catégories socioprofessionnelles. En contrôlant pour les autres variables et notamment pour la génération, on constate que la fréquentation de l'école diminue par deux la probabilité de se marier des jeunes filles et ce, indépendamment de la génération. Seule autre modalité significative : les femmes qui deviennent employeurs se marient nettement plus rapidement que toutes les autres.

**Tableau 3 : Coefficients du modèle semi paramétrique (Cox) pour la sortie du célibat des femmes**

a. Modèles sur la mobilité socioprofessionnelle					
Variable (catégorie de réf.)	Modalité	Modèle de base		Modèle complet	
		B	exp(B)	B	exp(B)
Génération (1937-1946)	Gén. 1947-56	-.7095175**	.4918815**	-.3544449*	.7015628*
	Gén. 1957-66	-1.050318**	.3498265**	-.7894806**	.4540806**
Mobilité (aucune)	Ascendante	.1901658	1.20945	.3511508*	1.420702*
	Descendante	.4967336**	1.643345**	.6843383**	1.98246**
Éducation (sans)	Primaire			-.4959015**	.6090216**
	Secondaire +			-1.038898**	.3538444**
Ethnie (bambara)	Malinké			.2727713*	1.3136*
	Peulh			.262939	1.300747
	Soninké			.5418755**	1.719228**
	Autres			.0687656	1.071185

1. Compte tenu du faible nombre de transitions de mobilité dite stratégique chez les femmes nous les avons inclus avec la modalité de référence (sans mobilité).

b. Modèles sur la classe socioprofessionnelle					
Variable (catégorie de réf.)	Modalité	Modèle de base		Modèle complet	
		B	exp(B)	B	exp(B)
Génération (1937-1946)	Gén. 1947-56	-.4273838**	.6522132**	-.3136102*	.7308038*
	Gén. 1957-66	-.7277357**	.4830014**	-.6717589**	.5108093**
Classe S-P (ptes indép.)	Employeurs	2.045115*	7.730044*	2.23282*	9.326126*
	Profes. & cadres	.2477647	1.281158	.4618264	1.58697
	Trav. qualifiées	.0959954	1.100754	.2116751	1.235746
	Ind. + aide	-.5126799	.5988885	-.5031331	.6046333
	Trav. n-qualifiées	.3195478	1.376505	.2789014	1.321677
	Non emploi	.0662629	1.068508	.1351143	1.144668
	Étudiantes	-.8509656**	.4270024**	-.6275832**	.5338805**
Éducation (sans)	Au foyer	.2324714	1.261714	.2699815	1.30994
	Primaire			-.1761161	.8385206
	Secondaire +			-.4755291**	.6215561**
Ethnie (bambara)	Malinké			.2316241	1.260646
	Peulh			.1020879	1.107481
	Soninké			.5158862**	1.675122**
	Autres			-.0272996	.9730696

\* : sign. au seuil du 5%; \*\* : sign. au seuil du 1%. Source : IMMUS-Bamako, enquête biographique 1992 [voir 32, 33].

Nous avons repris les mêmes variables pour étudier leur effet sur la sortie du célibat des hommes (Tab. 4). On constate cette fois que c'est la mobilité dite ascendante qui accélère significativement la sortie du célibat alors que la mobilité descendante semble retarder cette sortie mais de façon statistiquement non-significative. L'ajout des variables de contrôle conduit à amplifier l'effet de la mobilité ascendante qui augmenterait alors de 70% les probabilités de sortie du célibat par rapport à l'absence de mobilité sociale. Cette tendance est tout à fait cohérente avec les coefficients obtenus lorsqu'on remplace la variable de mobilité par celle présentant les classes socioprofessionnelles. Bien que la plupart des coefficients ne soient pas significatifs, on observe toutefois que leurs valeurs sont directement reliées à la hiérarchie identifiée. On comprend alors mieux que le passage d'une classe à une autre supérieure puisse avoir pour effet d'augmenter la sortie du célibat. L'effet de génération, tout en demeurant significatif, devient toutefois moins important.

**Tableau 4 : Coefficients du modèle semi paramétrique (Cox) pour la sortie du célibat des hommes**

a. Modèles sur la mobilité socioprofessionnelle					
Variable (catégorie de réf.)	Modalité	Modèle de base		Modèle complet	
		B	exp(B)	B	exp(B)
Génération (1937-1946)	Gén. 1947-56	-.3358050*	.7147624*	-.2034365	.8159220
	Gén. 1957-66	-.8950401**	.4085912**	-.789904**	.4538884**
Mobilité (aucune)	Ascendante	.5004790**	1.649511**	.5359753**	1.709114**
	Descendante	-.2922579	.7465760	-.2712621	.7624167
	Stratégique	.8843099	2.421313	.9711992	2.64111
Éducation (sans)	Primaire			-.3087592	.7343576
	Secondaire +			-.4760595**	.6212265**
Ethnie (bambara)	Malinké			-.3107596	.7328900
	Peulh			-.1829374	.8328203
	Soninké			-.0234506	.9768223
	Autres			.1289015	1.137578

b. Modèles sur la classe socioprofessionnelle					
Variable (catégorie de réf.)	Modalité	Modèle de base		Modèle complet	
		B	exp(B)	B	exp(B)
Génération (1937-1946)	Gén. 1947-56	-.1470874	.8632185	-.045694	.9553343
	Gén. 1957-66	-.5937635**	.5522450**	-.502991**	.6047192**
Classe S-P (ptes indép.)	Gr. employeurs	.7570548	2.131988	.9968944	2.709853
	Pts employeurs	.7341507	2.083711	1.034588	2.813947
	Profes. & cadres	.1776683	1.194429	.3449176	1.411874
	Trav. qualifiées	-.0651425	.9369339	.1319877	1.141094
	Ind. + aide	.0219945	1.022238	.0913733	1.095678
	Pts indép.	.0075166	1.007545	1.007545	1.002793
	Non emploi	-2.428877**	.0881357**	-2.323667**	.0979139**
Éducation (sans)	Primaire			-.4582689**	.6323774**
	Secondaire +			-.2960474	.7437522
Ethnie (bambara)	Malinké			-.3332113	.7166188
	Peulh			-.2193254	.8030603
	Soninké			-.0140512	.9860471
	Autres			.1987784	1.219912

\* : sign. au seuil du 5%; \*\* : sign. au seuil du 1%. Source : IMMUS-Bamako, enquête biographique 1992 [voir 32, 33].

### L'entrée en polygamie<sup>1</sup>

Dans son livre qui a permis de développer de nouvelles perspectives de recherche sur le rôle des femmes dans le développement économique, Esther Boserup [4] consacre un chapitre complet aux aspects économiques de la polygamie. Elle propose un modèle qui lie la productivité du travail des femmes à la polygamie en identifiant deux grands groupes de sociétés agricoles où la contribution des femmes est différente. Les sociétés qui utilisent des techniques agricoles nécessitant une main-d'œuvre importante et où les femmes sont largement intégrées dans les activités de production composent le premier groupe. Le second groupe est formé des sociétés où l'agriculture de labour prédomine. Ce type d'agriculture reposerait moins sur la contribution des femmes. Le premier groupe devrait présenter une proportion plus importante de mariages polygames, l'accumulation de femmes permettant une plus grande production, alors que le deuxième groupe devrait être moins enclin à la polygamie, trouvant peu d'intérêt à voir le nombre de femmes se multiplier au sein du ménage. Selon ce modèle, on devrait s'attendre à ce que le passage d'un type d'organisation de l'agriculture à un autre favorise le déclin de la polygamie. Dans un article plus récent, Boserup [6] apporte certaines modifications au modèle initial en liant la polygamie cette fois aux types d'organisation sociale en milieu rural. Néanmoins, le facteur déterminant demeure toujours le rôle occupé par les femmes dans les activités de productions (« [...] la polygamie est un moyen de créer de la richesse familiale dans les régions où la terre ne manque pas et où il n'y a pas de main-d'œuvre à embaucher. [...] lorsque des terres supplémentaires ne peuvent être obtenues que par l'achat, si cela même est possible, le travail agricole des femmes n'est pas un attrait économique aussi important que dans les régimes fonciers communautaires. Il y a moins de motivation économique pour la polygamie qui en plus n'est pratiquée que par un petit nombre d'hommes riches »<sup>2</sup>).

1. Nous reprenons ici certains éléments de problématique d'un article paru dans les Cahiers québécois de démographie [27].

2. Citation original : « [...] polygyny is a means to create family wealth in regions without land shortage and without the availability of labor for hire. [...] since additional land can only be obtained by purchase, if at all, women's agricultural work is less of an economic asset than under common land tenure. There is less economic motivation for polygyny, which at most is practiced only by a small number of rich men. » [6, p.47]. Traduite par le comité d'édition.



Il existe peu de pays pour lesquels on dispose d'informations sur une période suffisamment longue pour qu'on puisse étudier l'évolution et le passage d'un type d'organisation à un autre. A défaut de données chronologiques, de nombreux chercheurs se sont alors orientés vers des analyses comparatives en s'appuyant notamment sur l'atlas ethnographique de Murdock [31]. Par exemple, Lee et Whitback [21] ont retenu un ensemble de près de deux cents sociétés agricoles réparties selon que la pratique de la polygamie y est absente, occasionnelle (moins de 20% de polygames) ou fréquente (20% ou plus). Les auteurs observent une proportion plus faible de sociétés agricoles qui pratiquent la polygamie de façon intense chez celles qui utilisent des techniques d'irrigation pour la culture, mais observent également qu'on compte une proportion élevée de ces sociétés qui pratiquent tout de même la polygamie de façon occasionnelle. Pour ces auteurs, le maintien de la polygamie dans ces sociétés prend alors une valeur symbolique plutôt qu'économique. Cette dernière nuance rejoint alors l'idée développée par Goody [18], à savoir que des motifs autres qu'économiques peuvent supporter la pratique de la polygamie.

Ce qui est intéressant dans ces études, c'est qu'elles ont permis d'élargir le concept de modernisation : ce ne sont plus les valeurs véhiculées par la culture moderne qui remettent en question la pratique de la polygamie, mais plutôt les transformations que subit l'organisation de la production, notamment via le type de technologie utilisée. Cependant, la comparaison des sociétés entre elles pose des limites à notre compréhension des fondements de la polygamie puisqu'elle ne nous permet pas de savoir si le passage d'une organisation de la production à une autre, pour une même société, s'accompagne d'une variation de l'incidence de la polygamie. Il semble en effet qu'on ait largement utilisé ces données comparatives pour les projeter dans le temps et ainsi, encore une fois, « célébrer » la mort prochaine de la polygamie.

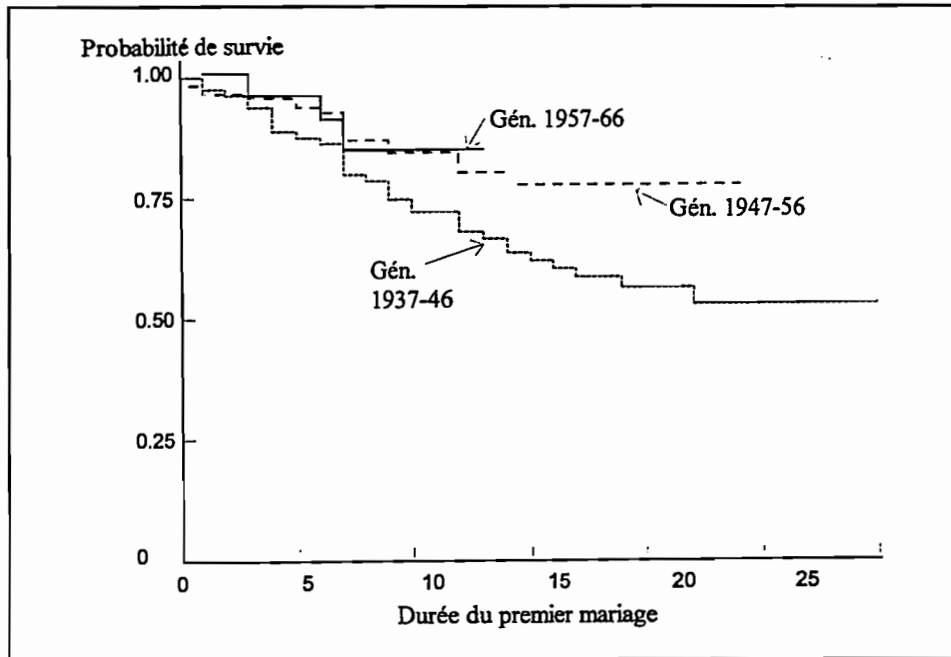
Ce type de raisonnement a largement prédominé dans les analyses prospectives de la polygamie en milieu urbain. En effet, la plupart des auteurs qui se sont intéressés à cette question soutiennent que l'institution polygamique trouve un environnement peu propice à son maintien en milieu urbain. Ce postulat repose sur le fait que la plupart des études sur la polygamie ont porté sur le milieu rural en s'intéressant essentiellement à la participation des femmes aux activités de production agricole. Or, la faible importance de ces activités agricoles en zone urbaine a conduit de nombreux chercheurs à supposer que la femme urbaine est beaucoup moins productive en ville. Certains suggèrent même que l'arrivée d'une nouvelle épouse représenterait un poids économique supplémentaire important, freinant du même coup l'intérêt pour l'institution polygamique pour les citadins [9, 11, 17]. La polygamie en zone urbaine prendrait alors la valeur d'un symbole de richesse. Pour expliquer l'importance de la polygamie dans les villes du Ghana, Clignet et Sween (1969) avancent que les citadins masculins utilisent leurs ressources pour acquérir des femmes additionnelles et réaffirmer ainsi la prééminence de leur position [également souligné par 9, et à nouveau 12].

Il s'agit alors d'un changement complet sur le plan conceptuel puisque les fondements de la polygamie seraient inversés en fonction du milieu de résidence où l'on retrouve ce type d'union. En effet, alors qu'on explique la polygamie comme étant un mécanisme d'accumulation en zone rurale, la polygamie devient un symbole de richesse en milieu urbain. Seuls les plus riches devraient alors pouvoir se permettre d'être polygames.

Examinons les tendances que l'on peut observer à partir des données recueillies lors de l'IMMUS-Bamako. La Figure 3 nous présente la probabilité d'entrer en polygamie pour chacune des trois générations d'hommes que nous avons enquêtées à Bamako. On constate un certain retard de l'entrée en polygamie par génération. En effet, après sept ans de mariage monogame, 25% des hommes de la génération 1937-1946 sont devenus polygames alors qu'il a fallu attendre 12 ans pour que le quart des hommes de la génération 1947-1956 le deviennent. Ce retard important de l'entrée en union polygamique chez les hommes aurait toutefois eu peu d'incidence sur l'intensité de ce

mode nuptial puisqu'on a assisté également à une augmentation de l'écart d'âge entre les conjoints, tout particulièrement pour ceux en union polygamique [29, p. 137].

**Figure 3 : Courbe de survie à l'état de monogame (temps mis pour entrer en polygamie) selon la génération chez les hommes de Bamako (courbes de Kaplan Meier).**



Nous avons à nouveau voulu tester l'effet de nos indicateurs socio-économiques sur la polygamie. Le tableau 5 présente les résultats des modèles semi-paramétriques retenus sur les probabilités annuelles d'entrée en polygamie, soit chez les hommes déjà mariés à une épouse. Aux variables de contrôle initiales (ethnie et éducation) nous avons ajouté deux autres variables, soit la présence à Bamako (afin de tenir compte des migrations de ces hommes au cours de la période étudiée) et l'âge au premier mariage qui, comme l'ont démontré de nombreuses études et comme il ressort de nos résultats, est largement lié à la polygamie.

Contrairement à ce que nous avons observé pour la sortie du célibat, aucune relation claire ne se dégage entre l'entrée en polygamie et la hiérarchie des classes socioprofessionnelles que nous avons retenue. Ceci explique d'ailleurs l'absence complète d'effet des modalités de la variable mobilité sociale sur l'entrée en polygamie (résultat non-présenté ici). On constate toutefois que les périodes de chômage et d'études sont associées à des probabilités nulles de devenir polygame ce qui semble vouloir appuyer l'idée d'un lien entre précarité et entrée en polygamie.

En fait, deux groupes présentent des probabilités nettement plus élevées d'entrée en polygamie : la catégorie « petit employeur » et la catégorie « Indépendant avec aides ». Ces deux groupes occupent des rangs assez éloignés en termes de hiérarchie socioprofessionnelle (les rangs 2 et 6). Or, il s'agit des deux groupes dont les modalités d'accumulation ou d'enrichissement s'inscrivent à l'intérieur d'une logique d'économie familiale. En effet, les petits employeurs et les indépendants comptent habituellement sur la main-d'œuvre familiale pour l'exercice de leurs activités. Les modes d'organisation de la production dans ces sphères d'activités sont probablement ceux qui s'apparentent le plus aux types de sociétés agricoles qui favorisent la polygamie selon l'approche de Boserup [4]. La polygamie en zone urbaine s'inscrirait donc davantage dans une stratégie masculine d'accumulation que comme un symbole

de richesse affirmé par les hommes, comme le suppose la plupart des études qui s'intéressent à la polygamie en milieu urbain.

**Tableau 5 : Coefficients du modèle semi paramétrique (Cox) pour l'entrée en polygamie des hommes (Modèles sur la classe socioprofessionnelle)**

Variable (cat. de réf.)	Modalité	Modèle de base		Modèle complet	
		B	exp(B)	B	exp(B)
Génération (1937-1946)	Gén. 1947-56	-7.700168**	.496501*	-.786206**	0.455569**
	Gén. 1957-66	-1.129074*	.323332*	-1.820108**	0.162008**
Classe (trav. n-qual.)	Gr. employeurs	-33.13618**	4.07E-14**	-32.82104**	5.57E-14**
	Pts employeurs	2.022619**	7.558092**	4.136329**	62.57269**
	Profes. & cadres	-.692568	.500289	-.619831	0.538034
	Trav. qualifiés	.128203	1.136784	.242020	1.27382
	Ind. + aide	1.157977*	3.183485*	1.528709**	4.612217**
	Pts indép.	.275154	1.316734	.598145	1.818742
	Non emploi	-33.08249**	4.29E-14**	-34.18119**	1.43E-14**
	Étudiants	-33.27806**	3.53E-14**	-34.28215**	1.29E-14**
Lieu (hors Bko)	A Bamako	-.180743	.834649	-.321512	0.725051
Age mariage (25-29 ans)	15-19 ans			1.280644**	3.598955**
	20-24 ans			-0.023360	0.97691
	30-34 ans			-1.906644**	0.148578**
	35 & +			-1.350748*	0.259046*
Éducation (sans)	Primaire			-0.467191	0.62676
	Secondaire +			-0.095696	0.908740
Ethnie (bambara)	Malinké			-0.192772	0.824669
	Peulh			-1.280607*	0.277868*
	Soninké			0.220421	1.246602
	Autres			-0.550036	0.576928

\* : sign. au seuil de 5%; \*\* : sign. au seuil de 1%. Source : IMMUS-Bamako, enquête géographique 1992 [voir 32, 33].

\*

\* \*

L'objectif principal de cette recherche était d'examiner l'effet des difficultés économiques sur certains comportements en matière de nuptialité au Mali. Or, pour atteindre cet objectif, nous devons nécessairement disposer d'informations longitudinales à l'échelle des individus, ce qu'offre l'enquête IMMUS-Bamako. En nous appuyant sur des travaux s'intéressant à la stratification sociale, nous avons construit une typologie qui rend compte d'une certaine hiérarchie socioprofessionnelle. L'utilisation de cette typologie dans une perspective longitudinale nous a permis d'étudier la mobilité socioprofessionnelle des personnes enquêtées. Les résultats présentés indiquent que plus de 20% des transitions en activité ont conduit à une mobilité descendante; cette proportion étant relativement plus élevée pour la génération la plus jeune. Ce résultat vient confirmer ce que d'autres avaient pu observer, à savoir que la crise conduit à des difficultés d'insertion sur le marché du travail plus importantes pour les jeunes générations.

Contrairement à ce que nous aurions pu croire, en contrôlant l'effet de génération, l'effet net de la mobilité descendante conduit à une accélération de la sortie du célibat chez les femmes. En d'autres termes, l'appauvrissement individuel des femmes constituerait un frein à l'augmentation de l'âge moyen au mariage que nous avons observé initialement. Contrairement aux femmes, la mobilité descendante des hommes semblerait ralentir la sortie du célibat, mais ce résultat n'est pas significatif selon les seuils que nous avons retenus. La crise qui aurait conduit à un appauvrissement de la population aurait donc davantage touché la sortie du célibat des femmes que celle des

hommes. Par ailleurs, pour les hommes, l'hypothèse d'une accélération de la sortie du célibat dans un contexte professionnel favorable semble confirmée puisque ceux-ci se marieront plus rapidement lorsqu'ils connaissent une mobilité socioprofessionnelle ascendante.

En ce qui concerne la polygamie, il n'y a pas d'effet net de l'appauvrissement, si ce n'est que la sortie du marché du travail par le chômage diminue presque totalement la possibilité de devenir polygame. Ce qui ressort de nos résultats, c'est que la polygamie semble insensible à la problématique de mobilité socioprofessionnelle. L'hypothèse d'une polygamie ostentatoire, qui s'inscrirait dans une symbolique d'affirmation de la richesse de la part de certains hommes, ne semble pas trouver de confirmation d'après nos résultats sur Bamako. La polygamie semble davantage liée au type d'organisation de la production qui découle de l'emploi occupé par les hommes. Ainsi, tout comme le propose Boserup pour le milieu rural, les activités urbaines s'appuyant davantage sur l'économie familiale favoriseraient l'entrée en polygamie des hommes.

En somme, la crise et l'appauvrissement des populations qu'elle suppose, pourraient donc avoir contribué à une augmentation de l'écart entre l'âge moyen au mariage des hommes et des femmes à Bamako. Dans la mesure où la crise provoque une restructuration du marché de l'emploi, comme c'est souvent le cas, il faudra nécessairement examiner si cette restructuration ne conduit pas éventuellement au développement de secteurs d'activités qui reposent sur une logique d'économie familiale. Si tel était le cas, la baisse de la polygamie pourrait à nouveau être reportée à Bamako.

## Bibliographie

1. ANTOINE P., DJIREM., LAPLANTE B., « Les déterminants socio-économiques de la sortie du célibat à Dakar. », *Population*, 1995, n° 1, p. 95-118
2. BOCQUIER P., « Le chômage des jeunes citadins en Afrique sub-saharienne. », *Pop Sahel*, 1994, n° 21, p. 36-38
3. BOCQUIER P., « L'analyse des enquêtes biographiques. », *Documents et Manuels du CEPED*, 1996, n° 4, 208 p.
4. BOSERUP E., « La femme face au développement économique. », *Presses universitaires de France*, Paris, 1983, 315 p.
5. BOSERUP E., « Economic and demographic interrelations in Sub Saharan Africa. », *Population and Development Review*, 1985, vol. 11, n° 3, p. 383-397
6. BOSERUP E., « Population, the Status of Women, and Rural Development. », In : MCNICOLL G., CAIN M. Eds., *Rural Development and Population : Institutions and Policy*, Population Council, New York, 1989, p. 45-60.
7. CALDWELL J., ORUBULOYE L.O., CALDWELL P., « Fertility Decline in Africa : A New Type of Transition. », *Population and Development Review*, 1992, vol. 18, n° 2, p. 211-242
8. CAMARA M., « La politique économique de l'ajustement structurel, Le Mali. Les défis du développement à la base. », *SUCO*, Montréal, 1990, p. 96-99.
9. CAMARA S., « Femmes africaines, polygamie et autorité masculine. », *Ethnopsychologie*, 1977, n° 32, p. 43-53.
10. CHAU L., « Politiques économiques et crises durant les 30 années d'indépendance. », *Politique africaine*, 1992, n° 47, p. 31-42.
11. CHOJNACKA H., « Polygyny and the Rate of Population Growth. », *Population Studies*, 1990, vol. 34, n° 1, p. 91-107.
12. CLIGNET R., « On sait que la polygamie est morte : vive la polygamie. », In : PARKIN D., NYAMWAYA D. Eds., *Transformations of African Marriage, International African Seminars New Series*, 1987, n° 3, Manchester, p. 199-209.
13. DAGNOKO C., « Les travailleurs salariés et leurs syndicats : moments difficiles et initiatives nouvelles, Le Mali. Les défis du développement à la base. », *SUCO*, Montréal, 1990, p. 88-91

14. DIARRA S., KOUAME A., MARCOUX R., CAMARA A.M., « Urbanization in Mali. Urbanization in Africa. », *Greenwood Press*, Westport, 1994, p. 230-245
15. ERIKSON R., GOLDTHORPE J., « The Class Schema. », In : *The Constant Flux*, Clarendon Press, Oxford, 1992, p. 35-47
16. GAUDREAU M., MARCOUX R., « La position sociale des ménages : un exemple à partir du recensement malien de 1987. », *Notes et travaux*, Centre Sahel, Université Laval, 1996, n° 38, 33 p.
17. GENDREAU F., GUBRY F., « La nuptialité en Afrique noire : niveaux, tendances et caractéristiques socio-économiques. », *Congrès africain de population*, Dakar, 1988, IUSPP, Liège, p. 5.1.1-5.1.18.
18. GOODY J., « Polygyny, Economy and the Role of Women. », In : GOODY J. Ed., *The Character of Kinship*, Cambridge University Press, London, 1973, p. 175-190.
19. JAMAL V., WEEKS J., « Le resserrement de l'écart entre villes et campagnes en Afrique au sud du Sahara. », *Revue internationale du Travail*, 1988, vol. 127, n° 3, p. 305-329.
20. LECAILLON J., MORRISSON C., « Politiques économiques et performances agricoles. Le cas du Mali, 1960-1983. », *OCDE/Centre de développement*, Paris, 1986, 187 p.
21. LEE G.L., WHITBACK L.B., « Economics Systems and Rates of Polygyny. », *Journal of Comparative Family Studies*, 1990, vol. 21, n° 1, p. 13-24.
22. LESTHAEGHE R., « Social Organisation, Economic Crises, and Future of Fertility Control in Africa. », In : *Reproduction and Social Organisation in Sub-Saharan Africa*, Berkeley, University of California Press, 1989, p. 475-505.
23. MAHARAUX A., « Politique d'industrialisation. », *Politique africaine*, 1992, n° 47, p. 70-78.
24. MALI, « Analyse du recensement de 1976. Caractéristique démographiques. », *République du Mali/FNUAP/Institut du Sahel*, Bamako, 1985, 243 p.
25. MALI, « Enquête nationale sur les activités économiques des ménages 1989. », *République du Mali*, Bamako, 1994, Volume 2 : synthèse, 65 p.
26. MALI, « Enquête Démographique et de Santé Mali, ESSM-II, 1995-1996. », *Rapport préliminaire*, Bamako, 1996, 35 p.
27. MARCOUX R., « Nuptialité et maintien de la polygamie en milieu urbain au Mali. », *Cahiers québécois de démographie*, 1997, vol. 26, n° 2, p. 191-215.
28. MARCOUX R., TOKINDANG J., « Une émancipation résidentielle remise en question. », In : ANTOINE P., OUEDRAOGO O., PICHE V. Éd., *La crise au fil des temps : Trois générations de citadins à Dakar et Bamako*, L'harmattan, Collections villes et entreprise.
29. MARCOUX R., GUEYE M., KONATE M.K., « La nuptialité : entrée en union et types de célébration à Bamako. », In : OUEDRAOGO D., PICHE V. Éd., *L'insertion urbaine à Bamako (Mali)*, Karthala, Paris, 1995, p. 107-133.
30. MARIKO S., « L'accès au premier emploi à Bamako. », *Thèse de doctorat*, Département de démographie, Université de Montréal, 1996, 276 p.
31. MURDOCK G.P., « Ethnographic Atlas : A Summary. », *Ethnology*, 1967, n° 6.
32. OUEDRAOGO D., PICHE V., « L'insertion urbaine à Bamako (Mali). », *Rapport de recherche*, Programme population et développement au Sahel, Université de Montréal, CERPOD, Montréal, 1994, 257 p.
33. OUEDRAOGO D., PICHE V., « L'insertion urbaine à Bamako (Mali). », *Karthala*, Paris, 1995, 205 p.
34. OUEDRAOGO D., PICHE V., KOUAME A., MARCOUX R., KONATE M.K., « Problématique de l'insertion dans les villes africaines : le cas de Bamako. », In : OUEDRAOGO D., PICHE V. Éd., *L'insertion urbaine à Bamako (Mali)*, Karthala, Paris, 1995, p. 107-133.
35. PICHE V., MARIKO S., GINGRAS L., « L'emploi et l'insertion sur le marché du travail. », In : OUEDRAOGO D., PICHE V. Éd., *L'insertion urbaine à Bamako (Mali)*, Karthala, Paris, 1995, p. 59-80
36. POGET J.L., « Structure de l'alimentation dans l'urbanisation en Afrique sahélienne. Essai méthodologique - le cas de Bamako au Mali. », *Thèse de 3ème cycle*, Université de Paris I, IEDES, 1987, 290 p.
37. UNICEF, « Enfants et femmes au Mali. Une analyse de la situation. », *L'UNICEF/ L'Harmattan*, Paris, 1989, 251 p.



**PARTIE IV**  
**STRATÉGIES D'ADAPTATION DES**  
**FAMILLES RURALES**





# 14. PAUVRETÉ ET CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES À YEMESSOA (CAMEROUN)

Dieudonné Takouo<sup>1</sup>

*La crise économique et les options macro-économiques ont considérablement laminé le pouvoir d'achat des populations de Yemessoa, localité située à une cinquantaine de kilomètres de la ville de Yaoundé. Cette communication s'intéresse aux interactions entre d'une part, cette crise et la paupérisation qui en est le principal corollaire, et d'autre part les principaux changements démographiques relevés dans la localité.*

*Notre étude montre notamment qu'une proportion importante de chefs de ménage estime qu'il n'est pas bon d'avoir beaucoup d'enfants. Au regard des raisons avancées, il a été observé que ce changement d'opinion sur l'une des valeurs culturelles les plus fondamentales de Yemessoa, à savoir la procréation, est sans doute lié en grande partie à la conjoncture difficile que traversent les ménages. Le mariage est devenu plus difficile pour les jeunes selon les chefs de ménage qui pensent également que le célibat est devenu plus important. La faiblesse du pouvoir d'achat empêcherait nombre d'adolescents d'envisager le mariage avec enthousiasme. Les valeurs ancestrales semblent fortement remises en cause notamment à travers « l'acceptation » des couples vivant maritalement. Les parents, dans l'incapacité de garantir la dot des futures épouses de leurs enfants, se trouveraient dans l'obligation de tolérer cette forme d'union. S'agissant particulièrement des migrations de retour, les raisons de retour au village telles que « pension impayée », « échec scolaire », « perte d'emploi », etc., montrent bien l'ampleur de la précarité urbaine. Les « raisons familiales » évoquées cachent d'ailleurs mal les difficultés d'insertion en milieu urbain pour un grand nombre de ménages concernés. L'insertion au village ne paraît pas non plus facile puisque bon nombre de ces migrants de retour envisagent de repartir ailleurs. Le retour au village ne serait donc qu'une solution transitoire.*

*L'étude constate également l'affaiblissement des réseaux de solidarité et analyse l'évolution des aides extérieures et des visites chez des parents et amis, ou celles rendues par ces derniers, qui ont atteint leur niveau le plus bas.*

---

1. OCISCA-ORSTOM, Yaoundé, Cameroun.

La crise économique et les options macro-économiques que le Cameroun prend ou qu'il est contraint de subir dans le cadre de la lutte contre ladite crise ont considérablement laminé le pouvoir d'achat des populations de Yemessoa, localité située à une cinquantaine de kilomètres de la ville de Yaoundé, et auprès de laquelle a été créé en 1991 un Observatoire du Changement et de l'Innovation Sociale. Ce chapitre s'intéresse aux interactions entre d'une part, cette crise et la paupérisation qui en est le principal corollaire, et d'autre part les principaux changements démographiques relevés dans la localité : le retour massif des populations citadines vers Yemessoa, le nombre d'enfants souhaité, le mariage, le célibat et l'affaiblissement des réseaux de solidarité. La proportion des divorcés et des séparés dans la population totale (moins les célibataires) permet également d'appréhender dans une certaine mesure la remise en question progressive des fondements de la famille tels qu'ils ont prévalu auparavant ; la société évoluerait vers une situation où la famille monoparentale, sans être nécessairement la règle, tendrait à gagner de l'ampleur. La proportion croissante des ménages vivant maritalement traduirait également un changement important dans cette localité.

Cette réflexion s'articule autour de trois axes principaux :

- La première partie présente le contexte socio-économique de l'étude, essentiellement en mettant en exergue les manifestations de la pauvreté à Yemessoa, et l'hostilité des conditions matérielles d'existence de la population.
- Par la suite, nous aborderons la substance de l'étude, à savoir les principaux changements démographiques observés dans la localité.
- La troisième partie, quant à elle, analyse l'évolution des réseaux de solidarité dans la localité.

Les données utilisées dans cette étude, essentiellement quantitative et qui vise principalement un but exploratoire, sont issues de deux enquêtes réalisées respectivement en 1994 et en 1995 auprès des populations de Yemessoa.

## Contexte socio-économique de l'étude

### *Évolution des effectifs*

L'Observatoire de Yemessoa est situé dans une zone de forte densité. En 1987, on comptait dans le Département de la Lékié 80 habitants au km<sup>2</sup>, seuil largement supérieur à la moyenne nationale estimée à 38 habitants au km<sup>2</sup>. Il s'agit essentiellement d'un milieu rural dense axé sur la monoculture cacaoyère.

Yemessoa compte près de 364 exploitants agricoles en 1995 contre 351 en 1994, le ménage de chacun comptant en moyenne 8 personnes et chaque chef de ménage ayant en moyenne 5,3 enfants. Le rôle de la femme est ici dominant en raison de la présence minoritaire des hommes (47%), du fait d'une émigration qui touche davantage le sexe masculin. En effet, la proximité de Yaoundé (et de villes moyennes telles que Obala, Monatéle ou Bafia) a encouragé depuis longtemps la migration régionale, et ce sont plutôt les hommes, plus nombreux, qui se lancent dans l'aventure de l'exode rural.

L'évolution des effectifs demeure forte, en dépit de nombreux départs dus à la proximité des centres urbains. On peut en effet évaluer à plus de 4% le taux de croissance annuel moyen de la population au cours des 3 dernières années (tab. 1).

Cette évolution ne s'explique que par le bilan migratoire positif de Yemessoa, la croissance naturelle ne pouvant à elle seule induire cette tendance. Ce village connaît une importante migration de retour. Il s'agit probablement d'un mouvement conjoncturel, car cette situation est une réponse à la crise économique qui sévit en zones urbaines. Non seulement la densité de peuplement élevée limite toute possibilité de croissance rapide, mais de plus les activités rémunératrices ne sont pas très nombreuses au village. La rareté des activités rémunératrices ainsi relevée à Yemessoa est susceptible d'aggraver la paupérisation observée dans cette localité.

Tableau 1 : Évolution de la population de Yemessoa

Sexe	1993			1994			1995		
	Total	Survivants de 1991	Nouveaux-nés et immigrés	Total	Survivants de 1991	Nouveaux-nés et immigrés	Total	Survivants de 1991	Nouveaux-nés et immigrés
Homme	852	643	209	936	785	139	1 006	842	164
Femme	1 017	776	241	1 072	926	135	1 193	1 013	180
Total	1 869	1 419	450	2 008	1 711	274	2 199	1 855	344

Source : [3].

### **Manifestations de la paupérisation à Yemessoa**

Les principales formes de paupérisation retenues dans le cadre de notre étude se manifestent à travers les problèmes de scolarisation des enfants et les difficultés éprouvées par les ménages dans la satisfaction de leurs besoins en soins de santé.

Pour ce qui est de la scolarisation des enfants, nos précédentes enquêtes ont montré qu'en période de crise, les ménages préfèrent d'abord différer, puis réduire les dépenses de santé plutôt que de toucher aux dépenses scolaires. Ils sacrifient ainsi un confort à court terme pour garantir une stabilité sociale et économique à moyen et long terme. Même avec la montée du chômage depuis 1990, l'école est toujours perçue comme un investissement bénéfique. Le financement de la scolarité des enfants demeure une priorité liée tant au sentiment de responsabilité qu'au désir d'afficher leur succès comme le sien. De plus, il manifeste l'espoir de disposer pendant la vieillesse de l'aide d'enfants socialement bien situés.

Toutefois, alors que le nombre total d'enfants à scolariser s'accroît du fait de la croissance démographique, un nombre de plus en plus faible a accès à l'école. L'équation école-emploi avait été jusqu'alors le puissant moteur de la mobilisation du monde rural et le moyen d'éviter son exclusion. Elle est maintenant remise en cause, notamment par les problèmes financiers auxquels les ménages font face.

En 1994, 8,8% de ménages déclaraient que faute d'argent, leurs enfants n'iraient pas à l'école l'année suivante. Cette non-scolarisation des enfants semble prendre de l'ampleur puisqu'en 1995, 31,7% des ménages déclaraient également ne pas pouvoir inscrire certains de leurs enfants à l'école à la rentrée suivante.

Au regard du pourcentage de ménages concernés par la déscolarisation, ce phénomène semble s'être atténué puisqu'en 1994, 45,8% de ménages ont déscolarisé des enfants contre 16,2% seulement en 1995. Cette constatation ne signifie malheureusement pas que les difficultés éprouvées par les paysans dans la scolarisation de leurs enfants se soient estompées. En 1995 en effet, 10,7% des ménages ont des enfants en âge scolaire non scolarisés, et 11% de ménages, faute d'argent, déscolariseraient certains de leurs enfants dès septembre 1995.

S'agissant particulièrement de la santé, beaucoup de malades, par manque d'argent, n'ont pas pu se rendre au centre de santé de Yemessoa. De même, beaucoup de malades réorientés par l'infirmier local vers les hôpitaux départementaux ou autres en sont restés au seul recours au niveau local. Ainsi à la question : « Y a-t-il des soins de santé qu'il fallait suivre et que vous n'avez pas pu suivre ? », 54,2% des chefs de ménage ont répondu par l'affirmative en mai 1994. Dans 93,8% des cas, c'est l'insuffisance de revenu qui en est la raison première. La situation n'est pas différente en 1995. Les rhumatismes, les maux de dos liés aux efforts physiques trop intenses, les maux d'estomac, les anémies des enfants en cours de sevrage, les maux de dents, les maux de tête et les troubles respiratoires non soignés sont autant de maladies de la crise et de la pauvreté.

Faute de pouvoir recourir aux soins de santé modernes, comme ils l'auraient souhaité, les ménages essaient des solutions alternatives à efficacité très inégale. C'est le cas, par

exemple, des techniques traditionnelles employées pour le traitement du paludisme ou de l'hépatite virale. Par manque d'argent, 49% recourent à la médecine traditionnelle, 23,4% ne font rien, 22,9% recourent aux vendeurs à la sauvette et 4,7% recourent à d'autres soins.

« Dans cet environnement d'incertitudes, l'efficacité indiscutable de certaines de ces solutions côtoie la nocivité tout autant reconnue d'autres. Entre l'approche psychosomatique des tradi-praticiens et les médicaments vendus à la sauvette, les populations en manque d'argent, et donc de soins, s'efforcent de trouver quelqu'un à qui parler de leur souffrance, qui puisse apporter une atténuation à leur douleur. Elles peuvent ainsi tomber sur des charlatans qui leur vendent à prix d'or des illusions de guérison » [1].

Une autre indication de cette hostilité de l'environnement socio-économique de Yemessoa est fournie par la dépendance de certains ménages vis-à-vis de l'aide extérieure. A la question « Comment trouvez-vous l'aide des parents/amis ? », 25,1% de ménages ont répondu en 1994 que cette aide leur était indispensable pour vivre ; cette proportion est montée à 36,4% en 1995.

## Pauvreté et comportements démographiques

### *Nombre d'enfants maximum souhaité*

Il est utile de préciser d'emblée que dans l'optique villageoise, le bien-être n'est pas uniquement matériel. Dans beaucoup de cas, la progéniture contribue au bien-être de l'individu.

« Est-il bon d'avoir des enfants ? » Cette question apparemment banale permet d'appréhender les motivations des paysans en matière de fécondité. Malgré la crise et la pauvreté, la majorité des chefs de ménage (57,7%) estiment qu'il est bon d'avoir beaucoup d'enfants, 28,2% pensent qu'il est plutôt bon de ne pas en avoir trop et 14,1% de se contenter de peu d'enfants (tab. 2).

Ce premier résultat, à savoir que 42,3% de chefs de ménage expriment le souhait d'avoir peu ou moyennement d'enfants, constitue un changement notable dans ce milieu rural, même si la proportion de 57,7% indique que certaines représentations continuent à résister avec ténacité à la crise et à la paupérisation croissante des populations.

**Tableau 2 : Distribution des ménages selon leur désir d'avoir des enfants**

Souhait d'enfants	Nombre de ménages	Proportion (%)
Beaucoup	209	57,7
Moyennement	102	28,2
Peu	51	14,1
Total	362	100,0

Source : Enquête OCISCA 1995.

Quel est le nombre maximum d'enfants que ces populations souhaiteraient avoir ? Ici encore, les résultats sont intéressants. En moyenne, les populations souhaitent avoir 10,4 enfants ; cette moyenne se rapproche d'ailleurs du nombre d'enfants le plus souvent cité qui est de 10 enfants.

Dans la sous-population des femmes chefs de ménage, cette moyenne est inférieure au nombre moyen d'enfants souhaité par les hommes. En effet, si les femmes souhaitent avoir au maximum 8,6 enfants en moyenne, les hommes, quant à eux, souhaitent en avoir au maximum 11,3. A remarquer que les chefs de ménage souhaitant avoir un nombre d'enfants supérieur à 20 sont majoritairement des hommes.

Intéressons-nous à présent à la signification donnée par les populations aux termes « beaucoup », « moyennement », et « peu »<sup>1</sup> :

- Les ménages qui souhaitent avoir « beaucoup » d'enfants correspondent globalement à ceux qui aimeraient avoir entre 2 et 99 enfants<sup>2</sup> ; le nombre d'enfants maximum souhaité par cette catégorie de ménages est de 14,4 enfants en moyenne. Les raisons les plus souvent avancées par ce groupe sont les suivantes : accroître la famille, entraide/secours, il en sortira des idiots et des sages, certains mourront, produire beaucoup, les enfants sont signe de noblesse et don de Dieu, éviter l'isolement, assurer sa retraite.
- Les ménages s'étant prononcés pour « moyennement » d'enfants aimeraient en avoir entre 3 et 10 ; cette catégorie de ménages souhaite avoir en moyenne 5,7 enfants au maximum. Ce groupe avance notamment les raisons suivantes : mieux élever les enfants, la vie devient difficile, pas de moyens.
- Quant aux ménages préférant « peu » d'enfants, ils souhaiteraient globalement avoir moins de 7 enfants, et en moyenne avoir un maximum de 4,2 enfants. Les raisons avancées par cette catégorie sont en gros les mêmes que celles citées par la 2ème catégorie.

Il ressort de cette analyse que l'influence de la crise sur le nombre d'enfants maximum souhaité est manifeste dans la mesure où une proportion importante (37,2%) de ménages évoquent les difficultés de la vie pour justifier leur souhait.

### **Opinions sur les difficultés qu'éprouvent les jeunes à se marier**

Parallèlement à la crise, un certain relâchement des moeurs se fait sentir au sein des familles. Hommes et femmes sont à peu près du même avis. Il y a une baisse perceptible de l'intérêt pour le mariage, pour plusieurs raisons plus nettes chez les filles que chez les garçons, d'après leurs parents : fuite des responsabilités, peur de l'engagement, cherté de la vie, liberté des moeurs, absence d'amour, émancipation des femmes, etc. Un autre motif non perçu par les parents viendrait de la migration différentielle par sexe que connaît le village depuis longtemps.

Interrogés sur ce qu'ils pensent de la difficulté de se marier pour les jeunes d'aujourd'hui, la majorité des chefs de ménages de Yemessoa estiment que le mariage est devenu plus difficile tant pour les garçons (50,8% des chefs de ménage le pensent) que pour les filles (73,9%). La comparaison de ces deux pourcentages nous laisse penser que selon les ménages de Yemessoa, les femmes auraient plus de difficultés à se marier que les garçons.

Les principales raisons avancées pour justifier les difficultés éprouvées par les garçons dans ce domaine, sont relatives à la conjoncture difficile (pour 21,4%). Quant aux filles, les difficultés qu'elles éprouvent à trouver un mari sont liées essentiellement, selon les chefs de ménage interrogés, au fait qu'elles ne sont pas sérieuses.

Les raisons avancées ne privilégient pas la crise économique dans l'explication de l'évolution de ce phénomène, notamment pour ce qui est des filles. Les données collectées ne nous permettent pas non plus d'apprécier en toute connaissance de cause l'influence de la crise sur le mariage des jeunes. Toutefois, elles dégagent une piste de recherche à privilégier dans nos prochains travaux.

1. Il faut remarquer ici que les chefs de ménage peuvent avoir une notion très différente de ces termes. Par exemple, pour certains 3 enfants c'est avoir beaucoup d'enfants, alors que pour d'autres avoir 3 enfants c'est avoir très peu d'enfants.

2. Nous avons exclu de cette analyse les chefs de ménage liant « beaucoup » à « 0 enfant », « moyennement » à « 0 enfant » et « peu » à « 99 enfants ».

## Opinions des populations sur l'évolution du célibat

Comme on pouvait s'y attendre, la majorité des chefs de ménage (52,3%) estiment que le célibat est plus important qu'avant (tab. 3).

**Tableau 3 : Distribution des ménages selon leur appréciation de l'importance du célibat**

Importance du célibat	Proportion des ménages (%)
Plus	52,3
Moins	40,0
Autant	7,7
Total	100,0

Source : Enquête OCISCA, 1995.

Pourquoi cette évolution ? La pauvreté, le manque de moyens, la crise et la vie difficile sont les raisons les plus proportionnellement avancées (par 24,5%).

Pour ce qui est de l'appréciation du phénomène, 68% pensent qu'il n'est pas une bonne chose et 6,3% voient en cela une plus ou moins bonne chose (tab. 4).

**Tableau 4 : Distribution des ménages selon leur appréciation du célibat**

Est-ce une bonne chose ?	Proportion des ménages (%)
Non	68,0
Oui	18,8
Plus ou moins	6,3
Ne sais pas	5,8
Autres	1,1
Total	100,0

Source : Enquête OCISCA, 1995.

Que faire pour cela ? Presque toute la population se résigne face au phénomène puisque 51% déclarent n'avoir aucune idée de la solution à y apporter alors que 18% pensent tout simplement qu'on n'y peut rien.

## Situation matrimoniale

Les inquiétudes des parents quant à la situation actuelle du mariage sont sans doute à mettre en relation avec le fait qu'il y a de moins en moins de couples mariés. Même si le niveau de nuptialité n'est pas exceptionnellement bas à Yemesso, il semble intéressant de signaler l'importance du groupe de ceux « vivant maritalement », car il y a de plus en plus de couples informels, socialement acceptés. En 1995, 9,1% de chefs de ménage hommes ainsi que 3,5% de chefs de ménage femmes sont dans cette situation (tab. 5). Cette proportion, même si elle n'est pas très élevée marque tout de même un changement important dans cette localité. S'achemine-t-on vers une déstabilisation des structures sociales ancestrales qui deviendrait une gêne aux intérêts sociaux et individuels (avenir du patrimoine familial, place des enfants dans la société, etc.) ?

**Tableau 5 : État matrimonial et âge moyen des chefs de ménage en 1995**

État matrimonial	Homme	Femme
Célibataire	6,3	3,5
Monogame/femme mariée	6,3	33,3
Polygame	15,4	0,0
Vivant maritalement	9,1	3,5
Divorcé(e) ou séparé(e)	3,8	1,8
Veuf(ve)	2,4	57,9
Total%	100,0	100,0
Effectifs	243,0	121,0
Age moyen (années)	51,5	55,7

Source : [3].

### Migration de retour

Trois cent trente-neuf personnes (11% de la population totale recensée) sont retournées à Yemessoa en 1995. Ce nombre était de 271 en 1994, représentant une proportion de 8,8% de la population totale recensée. Quels sont les raisons de ces retours ? Que ce soit en 1994 ou en 1995, les raisons familiales sont les plus avancées (36,1% en 1995 et 31,9% en 1994), suivies de la volonté de continuer les études au village et des échecs scolaires, de la pension impayée (12,7% en 1994 et 15,4% en 1995), du manque ou de la perte d'emploi (11,9% en 1994 et 5,3% en 1995) (tab. 6).

**Tableau 6 : Raisons de retour des migrants**

Raisons de retour	en 1994 (%)	en 1995 (%)
Pas concerné	32,6	30,2
Continuer les études	9,4	9,5
Échec en classe	0,4	5,0
Pension impayée	2,9	0,9
Raisons familiales	31,9	36,1
N'a pas pu trouver d'emploi	9,4	1,5
Perte d'emploi	2,5	3,8
Autres	10,9	13,0
Total	100,0	100,0

Sources : Enquêtes OCISCA, 1994 et 1995.

Pour ce qui est des perspectives migratoires de ces migrants de retour, 27,2% de ceux de 1994 pensent pouvoir s'installer définitivement, 21% envisagent de repartir alors que 10,9% ne savent pas encore ce qu'il faut faire. En ce qui concerne les migrants de retour de 1995, 34% ont la volonté de s'installer définitivement, une proportion proche de celle de 1994 (21,6%) envisagent de repartir ailleurs, alors que 8,9% n'ont aucune idée de leur stratégie de déplacement (tab. 7).

**Tableau 7 : Perspectives migratoires des migrants de retour**

Perspectives migratoires	en 1994 (%)	en 1995 (%)
Sans objet	39,1	25,7
S'installer définitivement	27,2	34,0
Repartir ailleurs	21,0	21,6
Ne sait pas	10,9	8,9
Autres	1,8	15,7
Total	100,0	100,0

Sources : Enquêtes OCISCA, 1994 et 1995.

Quelles sont les perspectives socioprofessionnelles de ces populations qui rentrent pour s'insérer au village ?

En 1995, 3,6% manifestent l'intention de chercher du travail, 13,9% déclarent pouvoir s'installer à titre provisoire, alors que 17,5% n'ont aucune idée de ce qu'ils vont faire comme travail. Quant aux migrants de retour de 1994, 4,3% vont chercher du travail, 9% s'installeront à titre provisoire, tandis que 21,3% ne savent pas encore ce qu'ils feront (tab. 8).

**Tableau 8 : Perspectives socioprofessionnelles des migrants de retour**

Perspectives socioprofessionnelles	en 1994 (%)	en 1995 (%)
Sans objet	53,1	53,6
Chercher du travail	4,3	3,6
S'installer à titre provisoire	9,0	13,9
Ne sait pas	21,3	17,5
Autres	12,3	11,5
Total	100,0	100,0

Sources : Enquêtes OCISCA, 1994 et 1995.

Cette analyse montre que le phénomène de migration de retour s'est poursuivi entre 1994 et 1995, et ne semble pas s'estomper. Il ne fait aucun doute que ce retour massif au village y posera quelques problèmes, notamment en liaison avec la segmentation des ménages. En effet, 7,7% de chefs de ménages de 1995 étaient simples membres de ménage en 1994. Ceci pose bien sûr le problème de l'installation de ces chefs de ménage devenus eux aussi adultes et de l'accroissement de la pression démographique.

La forte densité de peuplement à Yemessoa entraîne en effet un morcellement des exploitations familiales qui explique leur faible taille moyenne. Elle entraîne aussi la difficulté à accroître les champs de cacaoyers. Quelque 42% des ménages exploitants ont émis le vœu d'étendre leur cacaoyère, mais les possibilités de cette extension sont limitées. 75% des ménages des ménages sont propriétaires de leurs terres, et cette proportion n'a pas varié depuis 1994. Depuis 1994, seuls 22% des ménages sont satisfaits de leur superficie cultivable et 54% la trouvent insuffisante.

Au total, sur le plan démographique, la localité de Yemessoa connaît d'importants changements dus en grande partie à la crise économique qui semble avoir également affecté les réseaux de solidarité dans ce village.

## **Crise et solidarité à Yemessoa**

### ***Relations entre Yemessoa et l'extérieur***

La solidarité entre la ville et la campagne est réellement compromise : le recours à la solidarité extérieure est mis à rude épreuve par la crise. En rendant l'acquisition d'argent plus difficile, elle a bouleversé les structures de mobilité et de relation entre le village et l'extérieur, si bien qu'une reconfiguration de l'espace migratoire et relationnel du village s'opère depuis 1993 avec une tendance au repli sur soi et à l'implosion. La concentration dans les grandes villes de Douala et Yaoundé s'est réduite. Les relations du village avec les petites villes de province ou les zones rurales proches se sont accentuées (tab. 9). Ainsi, la petite ville d'Obala située à moins de 20 kilomètres, a doublé sa contribution à l'hébergement des parents et amis de Yemessoa.



**Tableau 9 : Évolution des lieux de résidence des parents et amis des chefs de ménage de Yemessoa de 1991 à 1994**

Localités ou zones	1991 en%	1993 en%	1994 en%	bilan 1993-1994
Yaoundé	66,7	58,9	50,1	-16,6
Reste du pays	7,0	3,5	5,0	-2,0
Douala	6,7	6,5	6,2	+0,5
Étranger	0,3	1,1	0,8	+0,5
Obala	8,6	10,2	15,3	+6,7
reste du Centre	9,8	10,7	20,0	+10,2

Source : [2].

La première raison de l'émigration hors de Yemessoa a toujours été la poursuite des études. Le village n'ayant qu'un cycle d'enseignement primaire, les enfants doivent partir à Obala, à Yaoundé ou dans d'autres localités du pays, pour poursuivre les études secondaires. Ainsi 22,8% des personnes citées en 1994 comme des relations familiales résidant en dehors du village sont des élèves ou des étudiants et 15,2% sont des enfants qui suivent leurs parents.

La crise a commencé à remodeler le processus des échanges entre le village et l'extérieur, puisque les transferts dans les deux sens ont diminué. En réalité, les échanges entre ménages du village et relations extérieures sont devenus plus incertains. Les envois en nature, en argent ou sous d'autres formes ne sont plus qu'exceptionnels ou occasionnels.

En 1993, 42,7% des ménages reconnaissent avoir été aidés par l'extérieur dans le financement de leurs grosses dépenses, mais ils ne sont plus que 18,9% en 1994, et le pourcentage ne bénéficiant d'aucune aide passe de 52% à 77,2%. On pourrait se demander ce que sont devenus les 25,4% de ménages qui, un an plutôt, affirmaient que cette aide leur était indispensable pour vivre.

L'ensemble des visites dans les deux sens a diminué. Les visites reçues au village se sont réduites de 29,3% et celles rendues de 28,6%. Seulement 4,1% des ménages du village ont reçu du village plus de visites que l'année précédente et 5,4% ont rendu plus de visites à l'extérieur. Comme il devient impossible de garantir une quelconque régularité dans les visites, 24,5% des parents ou amis ne font que des visites exceptionnelles au village.

La tendance générale est à la diminution des échanges et des visites chez des parents ou amis. La crise économique entraînerait-elle une crise de solidarité ?

### **Évolution de la solidarité familiale**

Parmi les chefs de ménage interrogés, 56,6% estiment qu'il n'y a plus du tout de solidarité au sein des familles et 34,1% pensent, pour leur part, que cette solidarité familiale a plutôt diminué sans disparaître (tab. 10).

**Tableau 10 : Distribution des ménages selon leur appréciation de l'évolution de la solidarité familiale**

Évolution	Proportion des ménages (%)
Plus	7,1
Moins	34,1
Autant	2,2
Pas du tout	56,6
Total	100,0

Sources: Enquête OCISCA, 1995.

Quels sont les principaux obstacles au développement de la solidarité familiale ? Elle est mise à mal par la jalousie (citée par 53,8% de chefs de ménage), l'individualisme et l'égoïsme (selon 11,8% de ménages), l'absence d'amour et la méfiance (9,3%). Il est intéressant de relever que le manque de moyens financiers n'a été cité que par 3,3% pour expliquer la régression de la solidarité familiale. Enfin, nombreux sont les chefs de ménage qui ne voient pas de moyen pour promouvoir la solidarité familiale.

\*

\*      \*

Nous avons vu qu'une proportion importante de chefs de ménage estime qu'il n'est pas bon d'avoir beaucoup d'enfants. Au regard des raisons avancées, il a été observé que ce changement d'opinion sur l'une des valeurs culturelles les plus fondamentales de Yemessoa, à savoir la procréation, est sans doute lié en grande partie à la conjoncture difficile que traversent les ménages. Le mariage est devenu plus difficile pour les jeunes selon les chefs de ménage qui pensent également que le célibat est devenu plus important. Même si le marasme économique n'est pas la raison la plus citée par les ménages dans l'explication de ce phénomène, il nous paraît utile de signaler que les entretiens qui se sont déroulés avec certains jeunes ainsi que des paysans de la localité révèlent que la faiblesse du pouvoir d'achat empêche nombre d'adolescents d'envisager le mariage avec enthousiasme. Les valeurs ancestrales semblent fortement remises en cause notamment à travers l'acceptation sociale des couples vivant maritalement. Les parents, dans l'incapacité de garantir la dot des futures épouses de leurs enfants, se trouvent dans l'obligation de tolérer cette forme d'union.

S'agissant particulièrement des migrations de retour, que nous pouvons qualifier de « migrations de recours », les raisons du retour au village telles que « pension impayée », « échec scolaire », « perte d'emploi », etc., montrent bien l'ampleur de la précarité urbaine. Les « raisons familiales » évoquées cachent d'ailleurs mal les difficultés d'insertion en milieu urbain pour un grand nombre de ménages concernés. L'insertion au village ne paraît pas non plus facile puisque bon nombre de ces migrants de retour envisagent de repartir ailleurs. Le retour au village ne serait donc qu'une solution transitoire.

Comme on pouvait s'y attendre, les réseaux de solidarité se sont considérablement affaiblis ; les aides extérieures et les visites chez des parents et amis ou celles rendues par ces derniers ont atteint leur niveau le plus bas. À l'heure où la solidarité familiale se présente comme une « espèce en voie de disparition », que deviendront finalement les ménages pour qui l'aide extérieure était jusqu'à présent indispensable pour vivre ?

## Bibliographie

1. BOPDA A., « Le village cacaoyer du Sud du Cameroun sous le choc de la dévaluation : le cas de Yemessoa. », *Les cahiers d'OCISCA*, OCISCA, Yaoundé, 1994, n° 8, 17 p.
2. OCISCA, « Plus de besoins pour moins d'argent et plus d'activités pour moins de pouvoir d'achat. », *Les cahiers d'OCISCA*, OCISCA, Yaoundé, 1995a, n° 22, 30 p.
3. OCISCA, « Rapport de l'enquête en quatrième phase de 1995. », *OCISCA*, Yaoundé, 1995b, 45 p.

# 15. ADAPTATIONS MATRIMONIALES FACE À DEUX SITUATIONS DE CRISE, AIGÜE OU CHRONIQUE, EN MILIEU RURAL SAHÉLIEN<sup>1</sup>

Véronique Hertrich<sup>2</sup>, Valérie Delaunay<sup>3</sup>

*Cet article étudie les changements matrimoniaux associés à deux types de crise : d'une part une crise conjoncturelle aiguë, celle de la sécheresse des années soixante-dix chez les Bwa du Mali, d'autre part une crise structurelle chronique, celle qui affecte le pays Sereer (Sénégal) depuis une vingtaine d'années.*

*Chez les Bwa, la sécheresse de 1973-74 a profondément perturbé l'entrée en union des générations qui avaient l'âge de se marier ces années-là. Les hommes ont connu des ruptures de fiançailles fréquentes, une prolongation des processus matrimoniaux et un premier mariage plus tardif. Cependant des mécanismes d'adaptation et même de « rattrapage » ont été mis en œuvre : ces hommes sont tous parvenus à se marier en épousant plus souvent une femme non célibataire et ont même compensé leur célibat prolongé en devenant plus rapidement polygames. Les générations féminines ont, quant à elles, subi un report des fiançailles mais, grâce à une accélération des procédures matrimoniales et à la conclusion plus fréquente des unions avec des hommes non célibataires, ce report n'a pas conduit à un recul de leur âge au mariage. Ces réactions face à la sécheresse, pour spectaculaires qu'elles soient, n'ont été que temporaires. Les pratiques matrimoniales habituelles ont repris leur cours après la crise.*

*La situation est toute autre chez les Sereer confrontés depuis vingt ans à une crise générale qui affecte leur système de production, leur organisation sociale comme l'équilibre écologique de leur région. Les aléas pluviométriques continuent certes à influencer les comportements matrimoniaux de cette population : une saison agricole particulièrement faste se solde par une augmentation des mariages l'année suivante et un déficit pluviométrique important conduit à un report des unions. Cependant ils constituent un déterminant secondaire des variations annuelles de la nuptialité en comparaison des autres facteurs économiques, en particulier les fluctuations du cours de l'arachide, qui est devenu la principale source de revenus. Par delà ces variations, des changements matrimoniaux durables se mettent en place en réponse à la crise du bassin arachidier ; il s'agit en particulier du recul continu de l'âge au mariage des deux sexes.*

1. Ce projet a bénéficié de l'appui financier de l'AUPELF-UREF dans le cadre de l'Action de recherche concertée « Transitions démographiques ».

2. INED - CEPED, Paris, France.

3. ORSTOM, Dakar, Sénégal.

Le terme de crise n'évoque plus guère aujourd'hui l'idée d'une perturbation conjoncturelle, circonscrite dans le temps et dans l'espace, et attribuable à un facteur déterminé. Liée aux contraintes du marché international, accentuée par les politiques d'ajustement structurel, la crise que traverse l'Afrique depuis le milieu des années quatre-vingt, se définit au contraire comme « une crise polymorphe et permanente dont on ne voit pas l'issue » [4].

Pourtant, c'est à un déterminant exemplaire des crises de subsistance de type ancien que nous avons choisi de nous intéresser : l'aléa pluviométrique. A cela, deux raisons. D'une part, le déficit pluviométrique reste un facteur de crise économique essentiel dans de nombreuses sociétés paysannes, encore peu intégrées à l'économie de marché. Bénéficiant d'une seule saison des pluies et tirant l'essentiel de leur subsistance de l'économie domestique, les agriculteurs sahéliens connaissent bien le problème : des quelques mois d'hivernage dépend la nourriture de toute une année. Les multiples rites qui entourent la période des pluies témoignent des peurs et des enjeux qui lui sont associés. D'autre part, par delà les accidents conjoncturels, la diminution tendancielle du niveau des précipitations depuis les années cinquante participe, en toile de fond, à la détérioration de la situation économique des pays sahéliens.

Aujourd'hui, les épisodes de sécheresses ne génèrent plus (à la différence de leurs conséquences sur les populations paysannes du passé) de surmortalité : l'aide humanitaire permet, aux côtés des solutions locales (en particulier la migration), de contrer les effets les plus dramatiques de la crise alimentaire [1, 2, 4]. Les comportements démographiques subissent cependant les contraintes de ces pénuries et expriment les solutions que les populations ont adoptées pour y faire face. Outre la migration, le mariage est une pratique des plus sensibles à la conjoncture mais aussi l'une des plus problématiques quand il s'agit de gérer, après la crise, la mise en union de tous ceux dont l'itinéraire matrimonial a été perturbé. L'enjeu est d'autant plus important que le régime matrimonial est, sous ses multiples aspects (mariage précoce des filles, mariage systématique pour les deux sexes, écart d'âge entre conjoint, contrôle des familles, etc.), un fondement essentiel de la structure de ces sociétés, en particulier des rapports entre sexes et générations.

Nous nous proposons, dans cette communication, d'étudier les changements matrimoniaux associés aux aléas pluviométriques dans deux populations paysannes du Sahel, les Bwa du Mali et les Sereer du Sénégal. Avec les Bwa, nous aborderons les réponses adoptées face à une crise de type ancien, la sécheresse des années soixante-dix. Avec les Sereer, nous serons confrontés à un phénomène de crise plus complexe, celui que traverse depuis une vingtaine d'années ce bassin arachidier. Des données annuelles détaillées permettront de juger si l'entrée en union reste dépendante, dans ces conditions, de la qualité de l'hivernage. Auparavant, une brève présentation des populations et des données permettra de situer le contexte et d'apprécier les possibilités d'analyses.

Deux types de crise seront abordés ici : une crise temporaire, caractérisée par un déficit pluviométrique exceptionnel sur une période courte, et une crise chronique, liée à une détérioration climatique plus lente mais aussi à d'autres contraintes économiques (pression foncière, baisse des cours mondiaux...). Nous les examinerons à partir de deux études de cas : la sécheresse des années soixante-dix chez les Bwa du Mali et la crise structurelle des Sereer du Sénégal.

## Populations et données

Les recherches engagées chez les Sereer [5] et chez les Bwa [9] relèvent de méthodologies différentes, mais permettent d'apporter des éclairages complémentaires sur l'articulation entre les comportements matrimoniaux et les principaux facteurs de crise perturbations pluviométriques.

La première, chez les Sereer, porte sur un observatoire de population réunissant 30 villages (29 000 individus) situés à 150 km de Dakar, dans l'arrondissement de

Niakhar au Sénégal<sup>1</sup>. La totalité de ces villages fait l'objet d'un suivi régulier depuis 1983<sup>2</sup>. Naissances, décès, mariages et migrations y sont enregistrés lors d'un passage hebdomadaire d'enquêteur (semestriel avant 1987). On dispose ainsi de données d'une qualité exceptionnelle en milieu rural africain, en termes de précision de datation et d'exhaustivité. Ces qualités les rendent particulièrement pertinentes pour apprécier la corrélation entre les variations annuelles (en particulier celles de la qualité de l'hivernage) et la conclusion des unions.

La seconde recherche porte sur des villages bwa du Cercle de Tomniani, au sud-est du Mali, à 450 km environ de Bamako. Elle s'appuie sur deux enquêtes réalisées en 1987-89. D'une part une enquête renouvelée appariant les données nominatives de trois recensements et portant sur 8 villages (3 100 individus). D'autre part, une enquête biographique rétrospective réalisée dans 2 villages (1 200 habitants environ) et comportant, dans la version réservée à l'un d'entre eux (Kwara, 600 individus environ) un relevé détaillé des processus matrimoniaux, y compris les fiançailles rompues avant mariage. Ces données permettent d'identifier les mécanismes mis en œuvre sur le plan matrimonial pour faire face à la perturbation liée à la sécheresse de 1973-74.

Les Sereer et les Bwa sont agriculteurs. Les Sereer pratiquent également l'élevage et se sont investis dans la culture de l'arachide. Les cultures de rente sont marginales en revanche chez les Bwa qui ont préservé un mode de production centré sur l'autosubsistance. L'insertion différentielle des deux sociétés dans l'économie nationale s'exprime également dans la scolarisation qui progresse chez les Sereer alors qu'elle reste marginale chez les Bwa.

Les migrations ont connu un essor considérable dans les deux populations et constituent aujourd'hui une composante de leur économie. Saisonnières ou pluriannuelles, elles concernent essentiellement les hommes (et les couples) chez les Bwa mais touchent également les jeunes filles en pays Sereer.

Dans les deux sociétés, le mariage est traditionnellement une affaire gérée par les familles au cours d'une procédure échelonnée dans le temps. Chez les Sereer, il mobilise des moyens économiques considérables, autrefois en bétail, aujourd'hui en numéraire et cadeaux coûteux. Le montant moyen de la compensation matrimoniale a été estimé à 350 000 F CFA [8], soit l'équivalent de deux années et demi de travail d'un homme. Dans cette société bilinéaire à dominante matrilineaire, il appartient au chef du matrilineage et à l'oncle maternel d'assumer ce coût, ou du moins de contribuer à sa prise en charge. Cette compensation se scinde en plusieurs parties (autrefois deux, destinées au père de la fille et à son oncle maternel, auxquels s'ajoutent aujourd'hui deux autres parts, pour la fille et sa mère) dont le versement conditionne l'accès à l'épouse. Ce n'est, en principe, que lorsque la totalité des parts est versée que la jeune fille rejoindra le domicile de son époux et que les festivités célébrant l'union se dérouleront. A ces cérémonies traditionnelles, s'ajoute une célébration religieuse, à l'église pour les chrétiens, à la mosquée pour les musulmans. La cérémonie musulmane, appelée *takk*, intervient le plus souvent avant la cohabitation. Elle autorise les visites du garçon au domicile de la jeune fille et les rapports sexuels. Les enfants issus de ces unions sont considérés comme légitimes. En réalité, le *takk* est considéré comme un mariage à part entière, aussi avons-nous retenu la cérémonie religieuse pour dater le mariage dans cette population.

Chez les Bwa, le mariage d'une jeune fille résulte également d'une décision des lignages, au terme d'un processus de plusieurs années (2 en moyenne). Mais les prestations sont chez eux d'une valeur modeste en comparaison de celles des Sereer. Traditionnellement, elles consistent essentiellement en travaux agricoles réalisés par le futur époux et ses amis dans les champs de la famille de la fiancée, prestations auxquelles s'ajoutait une remise de grains (arachide surtout) après les récoltes. Aujourd'hui, la plupart des fiançailles font également l'objet d'une remise d'argent

1. C'est une zone d'observation suivie par l'ORSTOM (Institut Français de recherche scientifique pour le développement en coopération).

2. L'observation y a été initiée dans 8 villages en 1962.

mais les sommes engagées restent le plus souvent inférieures à 10 000 F CFA. Au terme du processus, la jeune fille fait l'objet d'un rapt symbolique et est confiée à une famille en attendant la fête au village et son installation au domicile de son mari. Chez les Bwa, la cohabitation signifie le mariage et c'est ce critère qui a été retenu pour dater l'événement dans cette population. Une cérémonie chrétienne peut avoir lieu mais parfois bien plus tard. En revanche, nulle cérémonie musulmane dans cette société qui est restée hermétique à l'Islam et n'a été que partiellement christianisée.

Ces procédures tendent à s'assouplir dans les deux sociétés et laissent une plus grande place aux intéressés dans le choix de leur conjoint. Cependant, l'âge au premier mariage n'a pas connu d'évolution comparable chez les Sereer et chez les Bwa. Il recule chez les premiers pour les deux sexes alors que chez les Bwa, il diminue pour les hommes et stagne pour les femmes.

## **Perturbation et adaptation des comportements matrimoniaux bwa face à en période de crise aiguë : les Bwa face à la sécheresse des années 1973-74**

Les années de sécheresse 1973-74 restent ancrées dans la mémoire des Bwa comme une période particulièrement difficile, marquée par le manque de nourriture et la consommation d'aliments inhabituels comme certaines racines cherchées en brousse ou encore ce « mil rouge » distribué par l'aide extérieure qui a donné son nom à cette crise<sup>1</sup>. Les générations qui atteignaient l'âge de se marier ces années-là se trouvaient donc confrontées à des contraintes importantes, d'autant plus qu'un déficit pluviométrique survenu quelques années plus tôt, en 1969-70, avait déjà pesé sur les éventuelles réserves alimentaires des familles. Ces contraintes concernent en premier lieu les hommes dont les familles se doivent d'organiser une fête riche en boissons et en nourriture en l'honneur de la nouvelle épouse.

### **Répercussion de la sécheresse sur le calendrier d'entrée en union**

La perturbation imposée par la sécheresse sur l'entrée en union des hommes est clairement visible sur les données du recensement réalisé trois ans plus tard, en décembre 1976 (fig. 1). Elle se manifeste par une distorsion dans la proportion des célibataires observée au moment du recensement, nettement plus élevée parmi les hommes de 23-26 ans, c'est-à-dire parmi les générations qui avaient l'âge de se marier<sup>2</sup> au moment de la sécheresse. Les données rétrospectives collectées en 1987-89 dans deux villages confirment la perturbation imposée par la sécheresse sur le premier mariage des hommes (tab. 1). La rupture dans l'évolution tendancielle de la primo-nuptialité est spectaculaire : les générations concernées (hommes âgés de 35-39 ans à l'enquête) se sont mariées, en moyenne, 2 ans plus tard que les groupes encadrants.

1. On parle en effet de *dumua zeremi*, « année de mil rouge ».

2. La moitié des premiers mariages des hommes surviennent entre 20 et 24 ans, les âges moyen et médian étant de l'ordre de 22 ans.

Figure 1 : Célibataires des tables associées aux données censitaires de 1976, 1987 et 1988 (séries calculées par moyenne mobile de trois années consécutives jusqu'à 26 ans et par groupe quinquennal ensuite, enquête renouvelée, 8 villages)

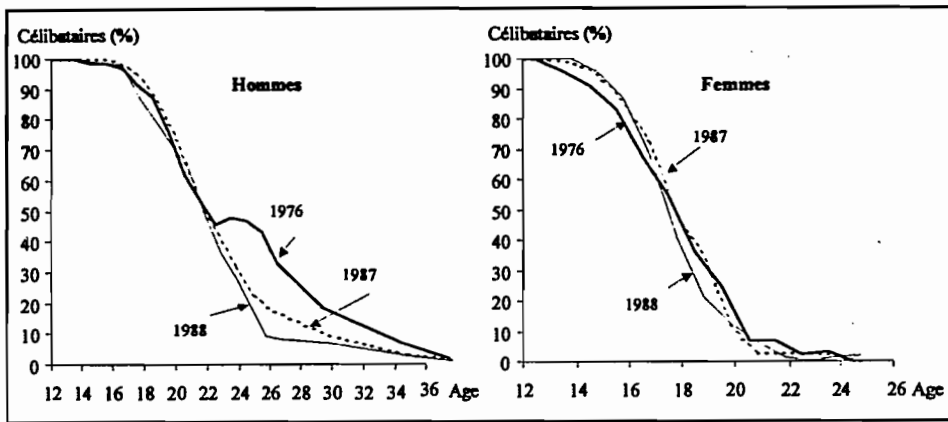


Tableau 1 : Âge au premier mariage des hommes et des femmes (enquête biographique, Sirao et Kwara)

Indicateurs	Sexe	Âge atteint l'année de l'enquête (en années)						
		65 et +	50-64	40-49	35-39	30-34	25-29	20-24
Âge Moyen	Hommes	23,6	22,5	21,5	23,5	21,1	21,4*	20,9*
	Femmes	18,3	18,4	17,1	18,1	17,7	17,8	17,6*
Proportion (%) de célibataires à l'enquête	Hommes	6	0	0	0	0	5	58
	Femmes	0	0	0	3	0	0	9
Effectifs	Hommes	34	39	51	25	31	38	40
	Femmes	37	50	46	32	39	49	45

\* : Estimation.

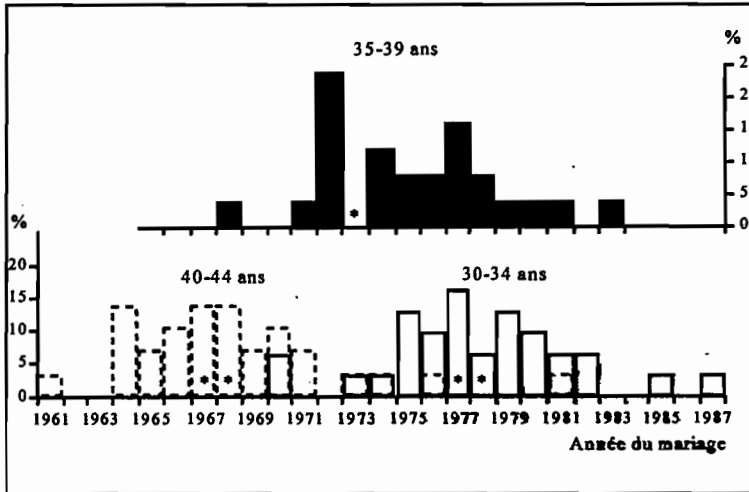
Le phénomène de report des unions est évident quand on compare la répartition des premiers mariages de ces générations selon l'année de l'événement à celles des générations encadrantes (fig. 2) : les hommes de 35-39 ans, quoique plus jeunes de 5 ans, en moyenne, que leurs cadets, se sont pour la plupart mariés au cours des mêmes années que ces derniers. La sécheresse de 1969-70 a apparemment contribué à la perturbation, en affectant cette fois les mariages aux jeunes âges (avant 20 ans).

La crise ne s'est cependant pas traduite par une augmentation du célibat définitif : tous les hommes ont fini par se marier (tab. 1), le dernier à 33 ans.

Du côté des femmes, l'effet de la sécheresse sur l'entrée en union n'est pas perceptible. Les proportions de célibataires observées au moment du recensement ne marquent pas de distorsion (fig. 1). Les données rétrospectives (tab. 1) ne font pas non plus apparaître de célibat définitif ni de retard dans l'entrée en union des générations concernées (c'est-à-dire les femmes âgées de 30-34 ans à l'enquête<sup>1</sup>).

1. Ces femmes avaient, en moyenne, 15-19 ans en 1973, soit les âges auxquels la nuptialité féminine est la plus intense : trois mariages sur quatre se situent entre 15 et 20 ans, l'âge moyen et l'âge médian étant de l'ordre de 18 ans.

Figure 2 : Répartition selon l'année des premiers mariages des hommes âgés de 30-34 ans, 35-39 ans et 40-44 ans à l'enquête (enquête biographique, Sirao et Kwara)



\*\* Années au cours desquelles les individus atteignent, en moyenne, 21 et 22 ans

### **Perturbation des itinéraires pré-conjugaux et mécanismes d'adaptation**

Quels ont été les facteurs du report des unions des hommes : engagement plus rare ou plus tardif des procédures matrimoniales, prolongation des fiançailles, ruptures plus fréquentes, etc. ? Par quels moyens sont-ils parvenus à se marier tous alors qu'ils se trouvaient candidats sur le marché matrimonial en même temps que leurs cadets : en contournant les règles matrimoniales traditionnelles, en se tournant vers des catégories de femmes plus aisément accessibles que les célibataires ?

A l'inverse, comment expliquer que le calendrier d'entrée en union des femmes n'ait pas été affecté par le report des unions masculines ?

L'enquête biographique réalisée dans le village de Kwara a enregistré les processus matrimoniaux engagés par les enquêtés, ceux qui ont abouti au mariage et ceux qui ont échoué. On a ainsi les moyens d'observer les itinéraires pré-conjugaux des générations en prise avec la sécheresse. Les effectifs traités étant peu nombreux (13 hommes, 15 femmes), cette analyse n'a pas de valeur statistique mais elle permet d'identifier les mécanismes à l'œuvre.

### **Perturbations des itinéraires masculins**

Le mariage plus tardif des générations touchées par la sécheresse ne tient pas à un manque d'engagements matrimoniaux (tab. 2). Ces hommes ont connu un nombre moyen de procédures matrimoniales comparable à celui des générations encadrantes et ne comptent pas davantage d'individus n'ayant engagé aucun processus.

L'engagement tardif des premières procédures ne semble pas non plus être un facteur essentiel du report de leur union. En revanche, ces générations ont connu des ruptures de procédures bien plus fréquentes et un allongement de la durée des processus. Plus de la moitié des procédures engagées ont ainsi été rompues, contre respectivement 15% et 40% dans les groupes de générations encadrants. Celles qui ont abouti au premier mariage se sont, quant à elles, prolongées aboutissant à une différence de 0,5 an et 1 an par rapport à celles des générations voisines. Ces deux phénomènes ont ainsi provoqué une dilatation du temps écoulé entre l'engagement du premier processus et le premier mariage. Cette période pré-conjugale est de l'ordre de 6 ans en moyenne chez les hommes de 35-39 ans contre 4 et 3 ans dans les générations



encadrantes. Elle atteint 9 ans pour ceux dont le premier processus n'a pas abouti au premier mariage.

**Tableau 2 : Perturbations des itinéraires pré-conjugaux masculins associées à la sécheresse de 1973-74 : indicateurs relatifs aux hommes âgés de 35-39 ans comparés à ceux des groupes d'âges encadrants (hommes non célibataires, enquête biographique, Kwara)**

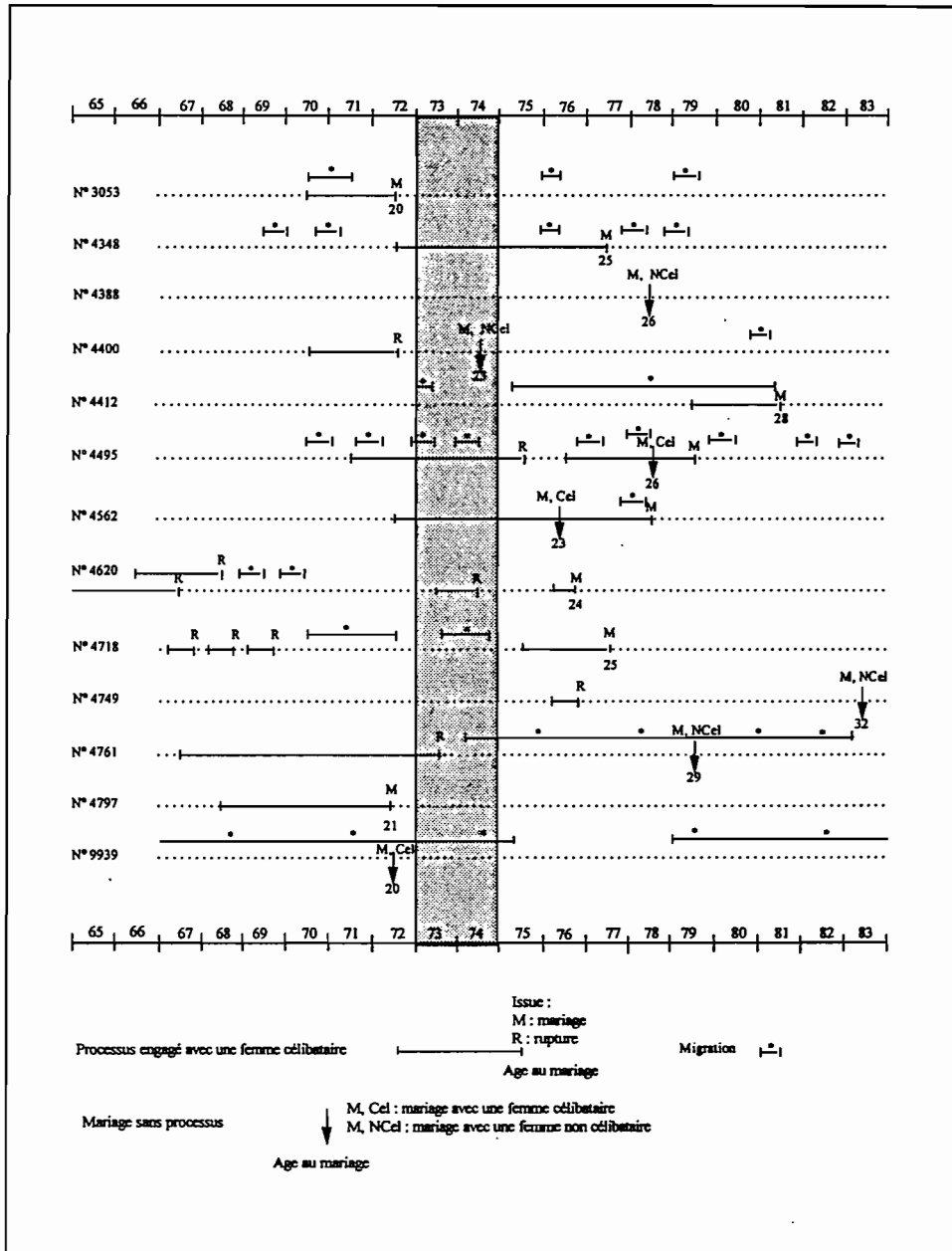
Indicateurs	Groupes d'âges à l'enquête		
	40-54 ans	35-39 ans	25-34 ans
Nombre moyen de processus engagés avant le premier mariage	1,4	1,4	1,0
Proportion (%) de processus rompus avant le premier mariage	39%	56%	15%
Proportion (%) de premiers mariages conclus avec une femme célibataire	69%	54%	82%
Calendrier pré-conjugal :			
a. Âge au premier processus*	18,2 ans	18,9 ans	18,5 ans
b. Âge au processus précédent le premier mariage*	21,0 ans	23,6 ans	19,3 ans
c. Âge au premier mariage	22,4 ans	24,8 ans	21,1 ans
d. Durée de la vie pré-conjugale (c-a)	4,2 ans	5,9 ans	2,6 ans
Effectifs	32	13	33
Catégorie 1 : Hommes n'ayant engagé aucun processus avant le premier mariage (N)			
Âge au premier mariage	26,5 ans	23,0 ans	23,8 ans
Catégorie 2 : Hommes dont le premier processus a abouti au premier mariage (N)			
a. Âge au début du processus	19,2 ans	20,3 ans	17,0 ans
c. Âge au premier mariage	21,4 ans	23,5 ans	19,7 ans
d. Durée de la vie pré-conjugale (c-a)	2,2 ans	3,2 ans	2,7 ans
Catégorie 3 : Hommes dont le premier processus n'a pas abouti au premier mariage (N)			
a. Âge au premier processus	16,3 ans	17,0 ans	19,3 ans
b. Âge au processus précédent le premier mariage*	21,8 ans	25,7 ans	22,4 ans
c. Âge au premier mariage	22,7 ans	26,0 ans	22,7 ans
d. Durée de la vie pré-conjugale (c-a)	6,4 ans	9,0 ans	3,4 ans

\* : Ou, en l'absence de processus, au premier mariage.

La représentation des itinéraires sur un calendrier (fig. 3) permet de visualiser leur articulation en fonction des années de crise et d'identifier ainsi les mécanismes associés à la perturbation. Trois types de réponses semblent avoir été adoptés face et suite à la sécheresse par les individus qui n'étaient pas encore mariés à ce moment.

1. Les deux années de sécheresse (1973-74) s'accompagnent d'une suspension des décisions matrimoniales. On compte un seul engagement de processus (rapidement rompu) et aucune union résultant d'un processus pendant ces années. Le phénomène se traduit par une prolongation des processus en cours au début de la sécheresse (on compte une rupture) et un temps d'attente pour les hommes qui n'ont pas de procédure en cours.
2. Une tentative de récupération s'exprime au cours des années qui suivent la sécheresse par la mise en place de nouvelles procédures. Mais les hommes se sont alors trouvés en concurrence avec ceux des générations plus jeunes, d'où un temps d'attente supplémentaire pour certains et l'absence de procédures mises en place pour d'autres.

Figure 3 : Itinéraires pré-conjugaux des hommes ayant atteint l'âge au premier mariage au moment de la sécheresse de 1973-74 (hommes âgés de 35-39 ans, enquête biographique, Kwara)



3. Le mariage avec une femme divorcée ou veuve apparaît en dernière instance comme une solution alternative compte tenu de la difficulté à accéder à une célibataire et de la prolongation du temps de célibat. Ainsi la moitié des hommes de ces générations ont débuté leur vie conjugale avec une femme non célibataire contre 20% à 30% dans les générations encadrantes.

Les migrations n'ont apparemment pas été déterminantes dans ces ajustements matrimoniaux.

### Adaptations des itinéraires féminins

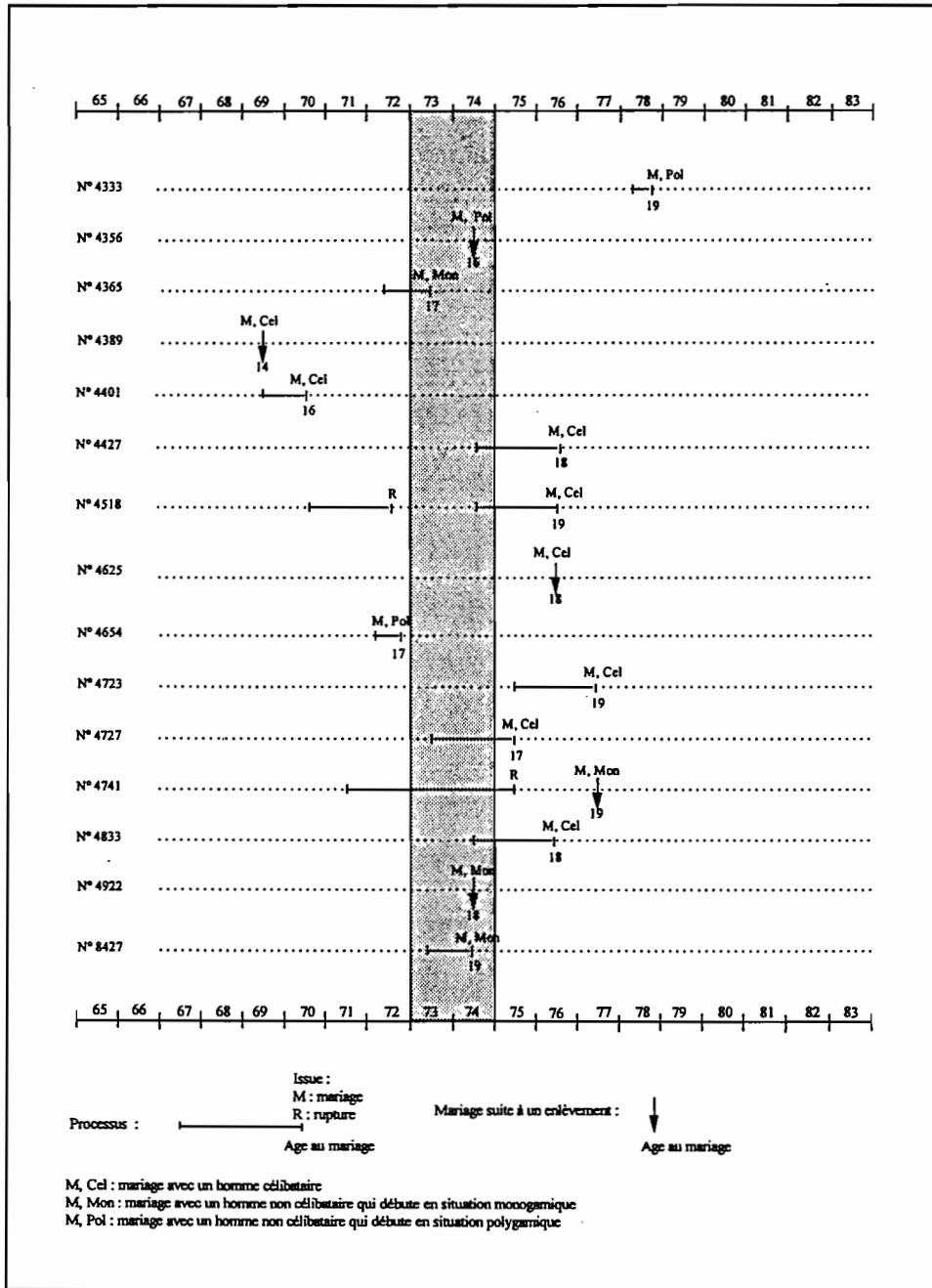
Si leur premier mariage n'a pas été reporté, les femmes qui atteignaient l'âge de se marier au moment de la sécheresse ont cependant subi cette perturbation dans leur vie pré-conjugale (tab. 3). Elle s'est manifestée par une mise en place moins fréquente et plus tardive des procédures matrimoniales. Les filles ont été moins souvent sollicitées (27% n'ont pas été promises) et les fiançailles ont eu lieu à un âge plus avancé, qu'elles aient abouti au mariage (16,9 ans contre 14,9 ans et 15,6 ans pour les 20-29 ans) ou non (14,5 ans contre 13,1 ans et 13,7 ans dans les groupes encadrants). Ce report des procédures a été compensé par un raccourcissement des processus, c'est pourquoi il ne s'est pas répercuté sur le mariage. Les générations féminines concernées par la sécheresse ont ainsi connu une vie pré-conjugale plus tardive mais aussi plus courte que les générations encadrantes (1,5 ans contre 2,7 ans pour les 35-49 ans et 2,3 ans pour les 20-29 ans).

**Tableau 3 : Perturbations et adaptations des itinéraires pré-conjugaux féminins associées à la sécheresse de 1973-74 : indicateurs relatifs aux femmes âgés de 30-34 ans comparés à ceux des groupes d'âges encadrants (femmes non célibataires résidentes, enquête biographique, Kwara)**

Indicateurs	Groupes d'âges à l'enquête		
	35-49 ans	30-34 ans	20-29 ans
Nombre moyen de processus engagés avant le premier mariage	1,1	0,8	1,0
Proportion (%) de processus rompus avant le premier mariage	28%	33%	28%
Proportion (%) de premiers mariages conclus avec un homme célibataire	76%	53%	58%
Calendrier pré-conjugal :			
a. Âge au premier processus*	15,1 ans	16,1 ans	15,4 ans
b. Âge au processus précédent le premier mariage*	15,7 ans	16,9 ans	16,4 ans
c. Âge au premier mariage	17,8 ans	17,6 ans	17,7 ans
d. Durée de la vie pré-conjugale (c-a)	2,7 ans	1,5 ans	2,3 ans
Effectifs	37	15	40
Catégorie 1 : Femmes n'ayant connu aucun processus			
(N)	19%	27%	13%
Âge au premier mariage 17,6 ans	(7) 17,6 ans	(4) 16,5 ans	(5) 17,8 ans
Catégorie 2 : Femmes dont le premier processus a abouti au premier mariage (N)			
a. Âge au début du processus	59% (23)	47% (7)	60% (24)
c. Âge au premier mariage	14,9 ans	16,9 ans	15,6 ans
d. Durée de la vie pré-conjugale (c-a)	17,7 ans	18,1 ans	17,6 ans
	2,4 ans	1,7 ans	2,8 ans
Catégorie 3 : Femmes dont le premier processus n'a pas abouti au premier mariage (N)			
a. Âge au premier processus	22% (7)	26% (4)	27% (11)
b. Âge au processus précédent le premier mariage*	13,1 ans	14,5 ans	13,7 ans
c. Âge au premier mariage	16,7 ans	17,3 ans	17,3 ans
d. Durée de la vie pré-conjugale (c-a)	18,0 ans	17,8 ans	17,8 ans
	4,9 ans	3,3 ans	4,1 ans

\* : Ou, en l'absence de processus, au premier mariage.

Figure 4 : Itinéraires pré-conjugaux des femmes ayant atteint l'âge au premier mariage au moment de la sécheresse de 1973-74 (femmes âgées de 30-34 ans, enquête biographique, Kwara)



La fréquence, plus élevée au sein de ces générations, des mariages conclus avec des hommes non célibataires révèle l'existence d'un autre type d'adaptation des comportements matrimoniaux à la perturbation conjoncturelle : celui d'une substitution des hommes ayant déjà conclu un mariage aux candidatures déficientes des célibataires. La représentation des itinéraires féminins en fonction des années de sécheresse (fig. 4) permet de préciser la nature de ce phénomène. Contrairement au schéma observé chez les hommes, les années de sécheresse ne se sont pas accompagnées d'une suspension de la conclusion des unions mais tous les mariages observés au cours des années 1973-74 se sont réalisés avec des hommes non célibataires. En revanche, ce type d'union est peu représenté aux cours des années ultérieures. Il apparaît ainsi que le « détournement » des femmes célibataires au profit des hommes non célibataires a été limité et focalisé sur le temps fort de la crise.

### **La polygamie : un moyen pour compenser le retard d'entrée en union ?**

Une fois mariées, les générations affectées par la sécheresse poursuivent-elles un itinéraire matrimonial comparable à celui des générations encadrantes ou restent-elles conditionnées par la perturbation vécue au début de leur vie conjugale ? Un tel phénomène semble bien exister chez les Bwa. En effet, les hommes qui, suite à la sécheresse, se sont mariés plus tardivement ont connu une pratique plus rapide et plus intense de la polygamie (tab. 4). Ainsi, plus de la moitié d'entre eux sont devenus polygames avant 35 ans contre un tiers de leurs aînés. A 25-29 ans déjà, 40% des hommes de ces générations avaient bénéficié d'un gain relatif d'épouses depuis leur mariage contre moins de 20% dans les groupes encadrants et ce privilège tardif semble se poursuivre aux âges ultérieurs. Ces hommes ont donc progressivement compensé leur entrée en union plus tardive grâce au cumul d'épouses que permet la polygamie : le nombre moyen « d'épouses-années » par homme se rapproche des générations encadrantes à mesure qu'ils avancent en âge. A 35 ans, le déficit est amorti et ces générations présentent même un capital « d'épouses-années » supérieur à celui de leurs aînés !

**Tableau 4 : Polygamie : indicateurs relatifs aux hommes âgés de 35-39 ans comparés à ceux des groupes d'âges encadrants (enquête biographique, Sirao et Kwara)**

Age à l'enquête	Âge x				Effectif
	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	
Proportion (%) d'hommes devenus polygames avant l'âge x					
25-34	—	19	26*		69
35-39	—	20	44	56	25
40-54	—	17	23	31	65
Proportion (%) d'hommes ayant bénéficié, après leur mariage, d'un gain d'épouses-années au cours de la classe quinquennale (x, x+5)**					
25-34	13	19*			69
35-39	16	40	48		25
40-54	15	14	18	26	65
Nombre moyen d'épouses-années acquises à l'âge x					
25-34	0,67	4,23	9,61*		69
35-39	0,24	2,40	7,64	14,36	25
40-54	0,72	3,95	8,62	13,91	65

\* : Indicateur calculé sur les hommes âgés de 30-34 ans au moment de l'enquête ; \*\* : il y a gain quand le nombre d'épouses-années du groupe d'âges est supérieur au nombre d'années vécues, à partir du premier mariage, par l'homme au cours de cette période.

## Entrée en union et crise structurelle : le cas des Sereer du Sénégal

### *Une crise chronique*

La crise que traverse le pays Sereer dépasse largement le cadre d'une perturbation climatique. Touchant d'abord le système de production, elle s'est développée depuis les années soixante-dix et s'affirme aujourd'hui sous de multiples facettes : démographique, foncière, écologique, économique, sociale, etc.

Le système de production sereer était agro-pastoral à l'origine, partagé entre la culture de subsistance (mil essentiellement) et l'élevage de troupeaux (vaches surtout). Cet équilibre traditionnel a progressivement été remis en question par l'essor des cultures de rente (arachide), introduit au début de la période coloniale, et le développement de la culture attelée à la fin des années soixante-dix. L'extension des terres cultivées atteint alors ses limites et la saturation de l'espace conduit à l'abandon des jachères et à l'expulsion saisonnière des troupeaux. Le parc arboré est surexploité et régresse. Les sécheresses répétées et la baisse de la pluviométrie<sup>1</sup> aggravent le tableau tandis que la croissance démographique accentue la pression foncière. Depuis les années soixante-dix les ressources agricoles stagnent. La densité de population, déjà élevée dans les années soixante (85 hab./km<sup>2</sup>), atteint aujourd'hui 123 hab./km<sup>2</sup> [12]. Enfin, la chute continue des cours mondiaux de l'arachide depuis 1986 s'ajoute à la détérioration des conditions locales.

Confrontés à la crise de leur système agraire, les paysans sont contraints de chercher des revenus additionnels ailleurs. Divers « petits métiers » [11] se développent sur place : vente de paille, de bois, de feuilles à sauce, confection de poulaillers, transport en calèche, fabrication de briques, etc. Ces activités, souvent peu rémunératrices, reposent cependant sur la demande villageoise et subissent les contrecoups de la crise. Une nouvelle activité, d'un meilleur rapport, se développe aujourd'hui : « l'embouche animale », qui consiste à revendre une bête (cochon, chèvre, mouton, mais surtout bœuf) après l'avoir engraisée. Mais l'apport financier initial qu'elle nécessite rend cette activité inaccessible aux paysans les plus nécessiteux. Les migrations saisonnières sont une autre source de diversification des revenus. Elles concernent principalement les jeunes, filles et garçons, qui vont s'employer à la ville en tant que bonne ou lingère pour les unes, manœuvre, maçon ou gardien pour les autres. A moins d'obtenir un emploi exceptionnellement bien rémunéré, les migrants retournent au village en fin de saison sèche pour participer aux travaux agricoles. Ces migrations apparaissent aujourd'hui comme un élément indispensable à la survie familiale — « Une famille qui ne comporte aucun émigré ne peut vivre décemment » entend-t-on couramment [7] — et elles font désormais partie intégrante de l'économie locale. « Sans cet appoint saisonnier, le vieux bassin arachidier ne pourrait pas fixer une population aussi dense, compte tenu de la faiblesse du revenu agricole » [15].

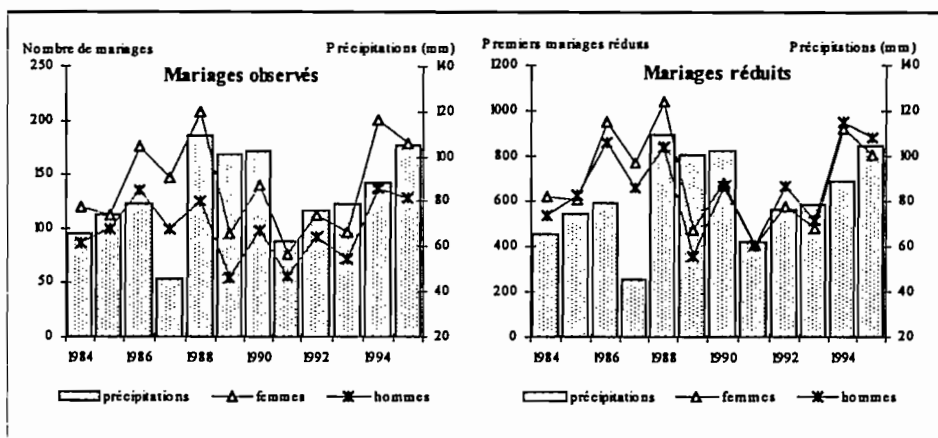
Dans ce contexte de crise chronique, les aléas pluviométriques ont-ils encore un effet sur les pratiques matrimoniales ?

### *Qualité de l'hivernage et entrée en union*

Les bénéfices économiques d'une bonne saison se reportant sur l'année suivante, après la vente de l'arachide, il convient de comparer les indicateurs de nuptialité à la pluviométrie de l'année précédente. La figure 5, construite de la sorte, fait apparaître une concordance entre les variations de la primo-nuptialité et celles de la pluviométrie : à la plupart des pics de nuptialité (1986, 1988, 1990, 1992 et 1994) correspond une amélioration de la qualité de l'hivernage et, réciproquement, un recul de la nuptialité est souvent associé à une diminution de pluviométrie (1987, 1989, 1991).

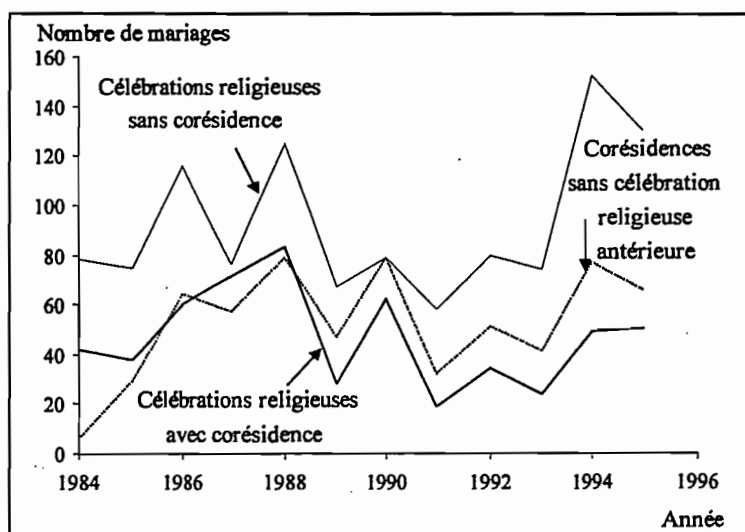
1. Les précipitations annuelles moyennes qui étaient de plus de 700 mm entre 1950 et 1969 sont passées à 450 mm sur la période 1970-85 [6] et stagnent à ce niveau pour la dernière décennie (446 mm entre 1986 et 1995).

Figure 5 : Précipitations et primo-nuptialité en pays Sereer. 1984-95. Moyenne mensuelle des précipitations sur les cinq mois d'hivernage, nombre de premiers mariages observés et somme des premiers mariages réduits



Précisons que les variations que l'on observe sur le nombre de célébrations religieuses (critère retenu pour dater l'union) se retrouvent si l'on adopte une distinction plus fine des mariages, tenant compte du début de la cohabitation. Les variations annuelles sont en effet identiques parmi les mariages religieux avec co-résidence immédiate, parmi les célébrations religieuses sans co-résidence, et parmi les co-résidences se rapportant à une célébration antérieure (fig. 6).

Figure 6 : Nombre annuel de premiers mariages féminins par type, Niakhar, 1984-95



Si l'on compare, non plus les variations relatives, mais le niveau des précipitations avec celui de la primo-nuptialité, au moyen d'un nuage de point, la liaison reste positive (fig. 7). Plus l'indicateur de pluviométrie est élevé, plus l'indicateur de nuptialité est fort. Cependant la dispersion autour de la droite de régression est forte et les coefficients de corrélation sont faibles (tab. 5). La relation n'est pas statistiquement significative.

Figure 7 : Corrélation entre l'indicateur de pluviométrie et les indicateurs de nuptialité, Niakhar

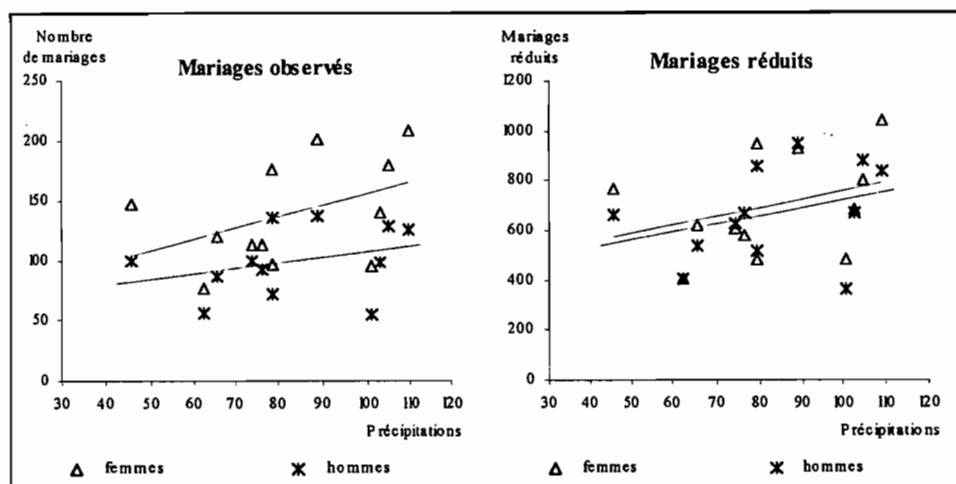


Tableau 5 : Coefficients de corrélation (r) entre les indicateurs de nuptialité, l'indicateur de pluviométrie et le cours de l'arachide

Indicateur de nuptialité	Sexe	Indicateur de pluviométrie	Cours de l'arachide
Mariages observés	Femmes	0,43 (ns)	0,73 (**)
	Hommes	0,30 (ns)	0,72 (**)
Mariages réduits	Femmes	0,33 (ns)	0,64 (*)
	Hommes	0,33 (ns)	0,78 (**)

\*\* : liaison statistiquement significative au seuil de 1%; \* : liaison statistiquement significative au seuil de 5%; ns : la liaison n'est pas statistiquement significative au seuil de 5%.

### Le poids déterminant des autres facteurs

En réalité, la relation entre la pluviométrie et la nuptialité est perturbée par l'effet d'autres facteurs.

Il s'agit en premier lieu du cours de l'arachide qui apparaît comme un facteur déterminant de l'évolution de la nuptialité, bien avant la pluviométrie. Les premiers mariages suivent très fidèlement le prix de cette culture de rente (fig. 8 et 9) et la corrélation est, cette fois, statistiquement significative (tab. 5).

D'autres éléments sont probablement intervenus. Citons deux invasions de criquets, l'une en septembre 1988, l'autre en mars 1993. Contrairement à la dernière qui est arrivée après les récoltes de mil et d'arachide, celle de 1988 a dévasté une partie des récoltes, mais de manière irrégulière dans la zone étudiée. Par ailleurs, les années 1983-84 et 1984-85 ont été identifiées comme des années à fort déficit alimentaire [10].

Ces différents éléments permettent une relecture plus éclairée de l'évolution des indicateurs de primo-nuptialité. En 1984 et 1985, la faible nuptialité accompagne en fait une période de crise alimentaire<sup>1</sup>, et donc de moindre disponibilité d'argent (endettement), mais aussi de moindre disponibilité de candidats au mariage (mouvements migratoires plus intenses à la recherche d'activités annexes). De 1986 à 1988, l'augmentation des revenus liée à la hausse du prix de l'arachide, conduit à une plus forte nuptialité, tempérée en 1987 par un hivernage précédent particulièrement mauvais. En 1989, la baisse du prix de l'arachide, associée à l'invasion de criquets,

1. Contrairement à ce que laissait penser l'indicateur de qualité de l'hivernage pour 1984 dont on perçoit ici les limites.



amène une perte économique telle que les indices de nuptialité chutent. De 1990 à 1993, la primo-nuptialité connaît des variations qui semblent aller avec celles de la pluviométrie. Les années 1994 et 1995 bénéficient d'une hausse des revenus en raison de l'augmentation du prix de l'arachide (de 25%), ce qui autorise un plus grand nombre de mariages, en dépit d'une pluviométrie médiocre.

Figure 8 : Cours de l'arachide et primo-nuptialité en pays Sereer, 1984-95. Prix de l'arachide au producteur (en F CFA), nombre de premiers mariages observés et somme des premiers mariages réduits

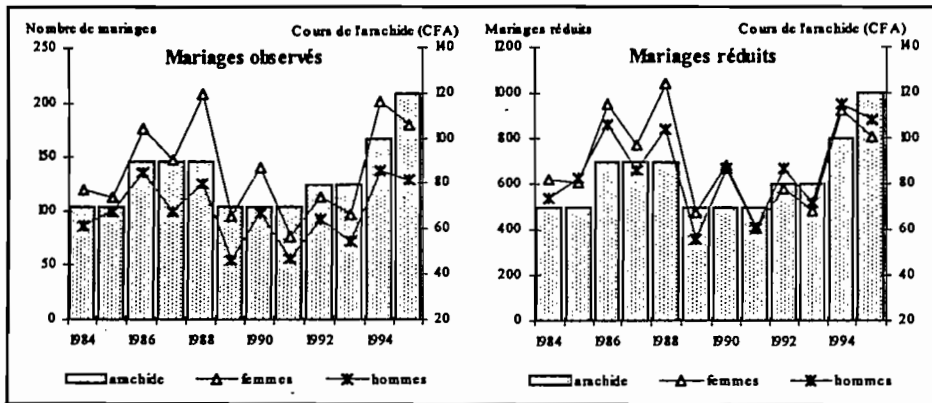
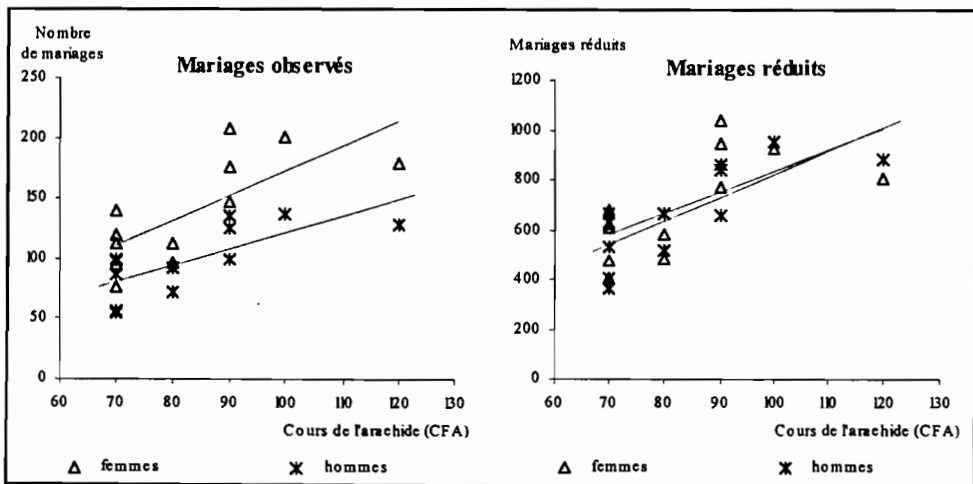


Figure 9 : Corrélation entre le cours de l'arachide et les différents indicateurs de nuptialité, Niakhar



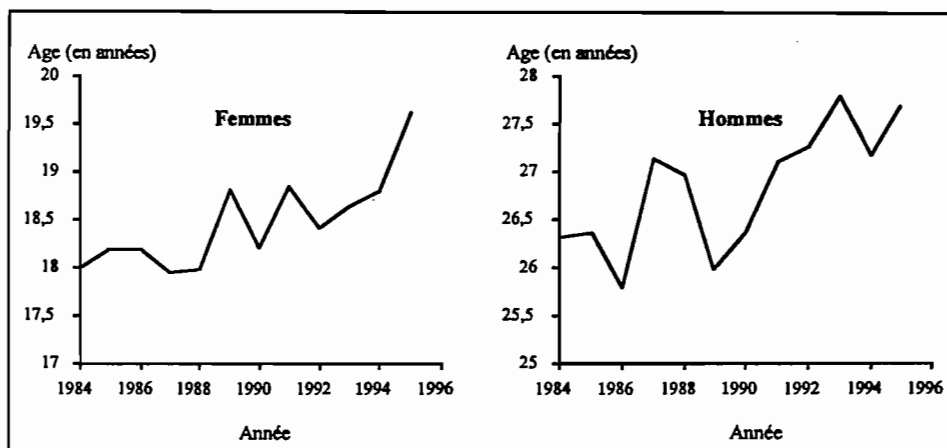
Dans la société Sereer, la pluviométrie n'apparaît donc plus comme le principal facteur de perturbation dans la conclusion des unions. Certes la relation existe mais elle est tempérée ou accentuée par des facteurs exogènes contextuels. Le cours des cultures de rente gouverne davantage la conclusion des mariages dans cette société. L'inflation qu'y connaissent les prestations matrimoniales n'y est assurément pas pour rien : quand le mariage mobilise des sommes d'argent considérables, il subit forcément les aléas de la principale source de revenus.

## Le recul du mariage face à la crise

Face à la crise agricole et économique des dernières décennies, le mariage a cependant fait l'objet de réaménagements. On assiste, en particulier, à un assouplissement des conditions de versement de la compensation matrimoniale dont le paiement est échelonné et n'est plus toujours exigé en totalité [5, 8].

Par ailleurs, à l'image des tendances nationales [3, 14, 16], l'âge au premier mariage des Sereer n'a cessé de reculer (fig. 10). Entre 1984 et 1993, il a augmenté d'un an et demi pour les deux sexes (19,6 contre 18,0 ans en moyenne pour les femmes ; 27,7 contre 26,3 ans pour les hommes d'après les mariages réduits). Cette tendance est conforme au schéma attendu en cette phase de transition. Elle est à mettre en relation avec le développement de la scolarisation et des migrations de célibataires. Mais elle reflète aussi les difficultés croissantes que rencontrent les candidats au mariage pour réunir la compensation matrimoniale dans un contexte de crise qui perdure.

Figure 10 : Évolution annuelle de l'âge moyen au premier mariage des hommes et des femmes, Niakhar, 1984-95



\*

\* \*

Chez les Bwa, la sécheresse des années soixante-dix a profondément perturbé l'entrée en union des hommes qui avaient l'âge de se marier ces années-là. Des ruptures de fiançailles fréquentes, la prolongation des processus matrimoniaux et le report du mariage ont marqué leur vie conjugale. Pourtant, ils se sont rattrapés après la crise : ils sont tous parvenus à se marier en épousant plus souvent une femme non célibataire et ont même compensé leur célibat prolongé en devenant plus rapidement polygames. Les générations féminines ont, elles, subi un report des fiançailles mais, grâce à une accélération des procédures matrimoniales et à la conclusion plus fréquente des unions avec des hommes non célibataires, celui-ci n'a pas conduit à un recul de leur âge au mariage.

Ces réactions face à la sécheresse, pour spectaculaires qu'elles soient, n'ont été que temporaires. Les pratiques matrimoniales habituelles ont repris leur cours après la crise. Une crise conjoncturelle aiguë semble donc suivie d'une réponse matrimoniale également conjoncturelle.

La situation est toute autre chez les Sereer confrontés depuis vingt ans à une crise générale qui affecte leur système de production, leur organisation sociale comme l'équilibre écologique de leur région. Les aléas pluviométriques n'ont pas perdu toute influence sur les comportements matrimoniaux de cette population. Comme on a pu le

constater sur la période 1984-95, une saison agricole particulièrement faste se solde par une augmentation des mariages l'année suivante et un déficit pluviométrique important conduit à un report des unions. Cependant, le facteur pluviométrique n'est plus le principal déterminant des variations annuelles de la nuptialité dans cette population. Les fluctuations du cours de l'arachide, qui est devenu la principale source de revenus, dominant largement dans l'explication des fluctuations annuelles de la primo-nuptialité. Par delà ces variations, l'entrée en union des hommes et des femmes connaît un recul considérable. Cette transformation est aussi une réponse à la crise : non pas une réaction face à une perturbation conjoncturelle mais une adaptation durable face à une crise structurelle qui perdure.

## Bibliographie

1. BRUNET-JAILLY J., « La santé dans quelques pays d'Afrique de l'Ouest après quinze ans d'ajustement. », In : COUSSY J., VALLIN J. Éd., *Crise et population en Afrique*, Les Études du CEPED, CEPED, Paris, 1996, n° 13, p. 233-271
2. CALDWELL J., CALDWELL P., « Famine et mortalité en Afrique. », In : Pison G. et al. Éd., *Mortalité et société en Afrique*, Travaux et Documents, Cahier, INED-UIESP-IFORD-MNHN, PUF, Paris, 1989, n° 124, p. 361-383
3. CHARBIT Y., GUEYE L., NDIAYE S. Éd., « Nuptialité et fécondité au Sénégal. », *INED-PUF*, Travaux et Documents, Paris, 1985, n° 12, 148 p.
4. COUSSY J., « Les crises démo-économiques de l'Afrique sub-saharienne : les paradigmes d'interprétation. », In : COUSSY J., VALLIN J. Éd., *Crise et population en Afrique*, Les Etudes du CEPED, CEPED, Paris, 1996, n° 13, p. 11-49
5. DELAUNAY V., « L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais. », *Les Etudes du CEPED*, CEPED, Paris, 1994, n° 7, 326 p.
6. DUBOIS J.-P., LERICOLLAIS A., MILLEVILLE P., PONTIE G., « Terrains anciens, approches renouvelées : analyse du changement dans les systèmes agraires au Sénégal. », *Séminaire « Dynamique des systèmes agraires »*, ORSTOM, Paris, 1987 16-18 novembre, 38 p.
7. FALL A.S., « Une réponse à la crise de l'agriculture - La migration des Sereer du Siin (Sénégal). », *Sociétés, Espaces, Temps*, 1992, vol. 1, n° 1, p. 138-149.
8. GUIGOU B., « Les changements du système familial et matrimonial : Les Sérères Sine (Sénégal). », *Thèse de doctorat*, EHESS, Paris, 1992, 548 p.
9. HERTICH V., « Permanences et changements en Afrique rurale : dynamiques familiales chez les Bwa du Mali. », *Les Etudes du CEPED*, CEPED, Paris, 1996, n° 14, 548 p.
10. LOMBARD J., « Des soudures aux crises alimentaires : les réponses paysannes dans le Sine (Sénégal). », In : LERICOLLAIS A. Éd., *Les paysans sereer (Sénégal)*, Permanences et changements (à paraître).
11. LOMBARD J., « Problèmes alimentaires et stratégies de survie dans le Sahel sénégalais : les paysans Serer. », *Thèse de doctorat*, Centre d'Études Géographiques sur l'Afrique Noire, UFR géographie, Paris X-Nanterre, 1988, 404 p.
12. MARRA A., DELAUNAY V., SIMONDON F., « Population et Santé à Niakhar - Mise à jour des principaux indicateurs démographiques - période 1984-1994. », *ORSTOM*, Dakar, 1995, 29 p., multigr.
13. MBODJ M., « De la traite à la crise agricole : la crise trentenaire de l'économie arachidière. », In : LERICOLLAIS A. Éd., *Les paysans sereer (Sénégal)*, Permanences et changements (à paraître).
14. NDIAYE S., SARR I., « Évolution récente de la nuptialité de l'ESF à l'EDS. », In : CHARBIT Y., NDIAYE S. Éd., *La population du Sénégal*, CERPAA, Direction de la prévision et de la statistique, Paris, Dakar, 1994, p. 59-72.
15. ROCH J., « Les migrations économiques de saison sèche en bassin arachidier sénégalais. », *Cahier ORSTOM*, série Sciences Humaines, 1975, vol. 12, n° 1, p. 51-81.
16. VAN DE WALLE E., « L'âge au mariage : tendances récentes. », In : FOOTE K.A. et al. Éd., *Changements démographiques en Afrique Sub-saharienne*, INED, Travaux et documents, Paris, 1996, n° 135, p. 118-154.



# 16. PAUVRETÉ ET MIGRATION SAISONNIÈRE CHEZ LES PEULHS DU SAHEL BURKINABÈ<sup>1</sup>

Kate Hampshire, Sara Randall<sup>2</sup>

*La mobilité spatiale paraît être un moyen essentiel de survie dans l'environnement hasardeux du Sahel burkinabè. Dans cet article, nous examinerons un type de mouvement, la migration saisonnière de main-d'œuvre (MSM) hors du Sahel, et nous essaierons de répondre à deux questions : la pauvreté provoque-t-elle ces migrations, et si oui, ces migrations soulagent-elles la pauvreté ?*

*La MSM recouvre une gamme d'activités et de motifs qui ne relèvent pas toujours de la pauvreté, mais certains types de MSM semblent correspondre avec certains types de pauvreté. Pourtant, tous les pauvres ne peuvent pas avoir recours à la MSM. Certaines contraintes limitent les choix de certains ménages face à la pauvreté : des contraintes au niveau des ressources ou de la main-d'œuvre, d'autres liées aux compétences et au cercle des connaissances, et des contraintes culturelles. Elles sont en partie liées aux caractères particuliers de la pauvreté : le type (manque de ressources, de main-d'œuvre, de terrain, etc.), la durée (long terme, temporaire, etc.) et l'intensité. Parmi toutes ces contraintes, celles qui concernent la culture et le cercle des connaissances semblent être les plus difficiles à surmonter. Cependant, dans des cas extrêmes, il est possible que certaines, y compris les contraintes culturelles, deviennent plus flexibles.*

*Parmi les Peulhs de nos enquêtes, la MSM n'exacerbe pas la pauvreté sauf dans quelques rares cas, mais ses effets sont limités à long terme. Les seuls ménages qui pratiquent des formes de MSM suffisamment rémunératrices pour conduire à une sécurité à long terme sont ceux qui sont déjà parmi les moins pauvres. Pour la plupart des ménages, les bénéfices de la MSM sont à peine suffisants pour aider à la survie à court terme, mais ne changent rien pour l'avenir. Les ménages extrêmement pauvres n'ont jamais recours à la MSM. Au lieu d'effacer les différences de richesse, elle ne fait plutôt que les amplifier.*

1. Ces recherches ont été financées par la Direction Générale Science, Recherche et Développement (DG XII) de l'Union Européenne (programme STD3 Référence 921028), en collaboration avec l'IDR (Université de Ouagadougou), l'IRBET (Ouagadougou) et ISG (Université d'Amsterdam). Le Boise Fund (Oxford) et la Nuffield Foundation Small Grants for Social Sciences ont financé une partie du travail de terrain.

2. University College London, Londres, Angleterre.

Les migrations de longue durée de la campagne à la ville en Afrique occidentale ont été beaucoup étudiées depuis quelques décennies, contrairement aux migrations saisonnières, peut-être parce que ces dernières sont plus difficiles à mesurer et à identifier. Il est particulièrement délicat de mesurer les émigrations temporaires parmi les populations pour qui le nomadisme et la transhumance représentent un mode de vie, comme par exemple pour beaucoup d'agro-pasteurs au Sahel. Et pourtant, il semble que les migrations saisonnières deviennent un phénomène de plus en plus courant au Sahel. Très peu de recherches sur les migrations ont porté sur la région du Sahel au Burkina Faso<sup>1</sup>, ce qui est probablement dû au fait que cette région n'ait pas un taux d'émigration élevé, contrairement au reste du pays. En effet, la région du Sahel comprend 6,3% de la population totale du Burkina Faso, mais ne représente que 1,7% de l'émigration totale [2]. Le recensement de 1985 estime que la proportion de la population du Burkina Faso émigrant à l'étranger avait atteint 17,0% [10, cité par 7]. On estime également que 0,6% de la population (autrement dit, un quart de la croissance naturelle) émigre chaque année [7]. En revanche, c'est dans cette région du Sahel que l'on trouve le pourcentage d'émigrés revenant au pays le plus élevé, proportionnellement au mouvement migratoire total. [2].

Cet article traite particulièrement des agro-pasteurs Peulhs du Burkina Faso sahélien et analyse le phénomène des migrations saisonnières provoquées par la pauvreté et les pertes de moyens de subsistance dues aux sécheresses des années quatre-vingt ; il examine dans quelle mesure les migrations saisonnières sont une conséquence directe de la pauvreté. C'est à l'aide des données recueillies lors d'une enquête, et approfondies au cours des douze mois suivants, que nous tâcherons d'expliquer pourquoi, parmi les différentes solutions aux difficultés, certains préfèrent la migration saisonnière, et de voir si ces migrations peuvent soulager la pauvreté et aider à la sécurité à long terme.

## Le contexte de l'étude

### *Le Burkina Faso sahélien*

La zone d'étude couvre un couloir d'environ 150 km de longueur, qui s'étend sur Oudalan et Seno, deux des trois provinces de la région du Sahel. Cette zone semi-aride se trouve entre les lignes isohyètes de 300 mm et 500 mm, et devient de plus en plus sèche quand on se déplace vers le nord. Les précipitations sont très saisonnières et ont lieu pendant la courte saison des pluies de juin à septembre [1, 4]. Les principales activités économiques sont l'élevage extensif et les cultures pluviales de céréales (principalement le petit mil et le sorgho).

Les Peulhs représentent environ un quart de la population totale de la zone d'étude<sup>2</sup> et sont divisés en deux classes sociales : les FulBe (au singulier, Pullo) dont le statut social est élevé et les RiimaaiBe (au singulier Diimaadjo), leurs anciens esclaves, qui leur sont inférieurs. Traditionnellement, les FulBe étaient éleveurs alors que les RiimaaiBe étaient agriculteurs, mais de nos jours ces deux distinctions sont beaucoup moins rigides. Ceci est dû à l'abolition de l'esclavage datant de la colonisation française, mais surtout aux deux grandes sécheresses de 1973 et 1984 qui ont bouleversé la structure traditionnelle des classes sociales. En effet, aujourd'hui presque tout le monde dans la région du Sahel combine l'élevage et l'agriculture, ainsi que d'autres activités.

Dans la zone d'étude, il y a trois lenyi (clans ou sous-groupes ethniques ; au singulier, lenyol) principaux : les DjelgoBe, les GaoBe et les Liptaako, avec d'autres lenyi moins nombreux : les Warawara, les FulBe Oudalan (une caste marabout), les DogaBe, les Bambadji et les BaraBe. Les DjelgoBe habitent pour la plupart dans la partie du nord

1. Le Sahel est la bande semi-aride qui traverse l'Afrique juste en dessous du désert du Sahara. La région du Sahel au Burkina Faso comprenait, en 1995, les trois provinces du nord : Soum, Seno et Oudalan.

2. Les autres groupes principaux au Sahel sont les Kel Tamsheq (principalement Bella) et les Sonrai et, moins nombreux, les Mallebe, les Hausa, les Maures et les Mossi.

de l'Oudalan. Originaires de Soum (Djelgodji), ils sont les derniers à s'être installés dans cette région il y a une soixantaine d'années. C'est le peuple le plus nomade de tous les Peulhs de la région, couvrant énormément de terrain durant des transhumances entreprises plusieurs fois par an. Les GaoBe, de la région sud d'Oudalan, sont plus sédentaires, bien qu'ils effectuent parfois jusqu'à deux ou trois transhumances par an (mais souvent une partie du ménage reste sur place). De tous les clans, ce sont les Liptaako, qui sont les plus sédentaires. Ils habitent plus au Sud, dans la province de Seno dans de grands villages aux maisons bâties de banco. Lorsqu'il y a transhumance, seuls un ou deux jeunes hommes par famille mènent le bétail à la recherche d'autres pâturages, alors que les autres membres de la famille demeurent au village. Parmi tous les villages Liptaako et quelques GaoBe on trouve des RiimaaiBe. Il n'y a pas de RiimaaiBe DjelgoBe dans cette zone puisqu'ils sont tous restés à Soum lors du départ des FulBe.

### ***La mobilité spatiale au Sahel***

Une visite préliminaire à la zone d'étude en août/septembre 1994 a montré qu'il existe différents types de mouvements de gens et de bétail au Sahel : la transhumance, les déplacements aux sites aurifères voisins, les pèlerinages, etc. En effet, la mobilité spatiale constitue un moyen essentiel de survie dans cet environnement hasardeux et inégal. De ce fait, il n'était pas facile de définir une méthodologie pour comprendre « la migration » dans cette population semi-nomade, où se déplacer constitue une façon de vivre.

Il nous a semblé alors, important de définir d'une façon très précise les différents types de migrations, au moins pour les enquêtes quantitatives. Dans cet article nous considérerons uniquement la migration saisonnière de main-d'œuvre (MSM), définie comme un mouvement hors de la région du Sahel Bukinabè, pour une durée d'un mois à deux ans, avec une motivation économique, gagner de l'argent.

La migration permanente, les déplacements vers les mines d'or et la transhumance sont donc exclus de cette définition.

### ***Présentation des enquêtes***

#### **Enquête démographique à passage unique**

En avril/mai 1995 une enquête démographique a été effectuée auprès de 8834 Peulhs, représentant 834 ménages, répartis entre 40 villages de la zone d'étude. L'échantillon était construit de manière à ce que les proportions des principaux sous-groupes ethniques de Peulhs soient à peu près égales. Cette enquête s'intéressait à un ensemble de données démographiques, ainsi qu'à quelques variables liées à la MSM (âge, sexe, statut matrimonial, sous-groupe ethnique, taille et structure des ménages) afin de permettre des analyses multi-variées sur les déterminants de la MSM.

Il a été demandé à chaque individu s'il avait participé à la MSM au cours des douze derniers mois, et si oui, de préciser la destination et la durée d'absence. L'unité d'enquête étant le ménage, nous avons demandé à un de ses membres de répondre au nom de la ou des personnes absentes, puisque la saison chaude, qui correspondait au moment de notre passage, est aussi la période principale de MSM. Nous avons également interrogé les individus sur la MSM de leurs frères, afin de recourir aux méthodes d'estimation indirectes [9] dans le cas où un nombre important de ménages auraient entièrement disparu avec la MSM. Finalement, le nombre de ces cas étant négligeable, ces données n'ont pas été analysées.

#### **Enquête à passages répétés**

Parmi les quarante villages initiaux, six ont été sélectionnés pour une étude approfondie : deux villages de chaque sous-groupe ethnique, représentant ainsi une gamme importante de stratégies migratoires. Entre décembre 1995 et décembre 1996, chaque village a été visité tous les deux mois.

La méthode utilisée était la suivante :

- Historique des migrations détaillé pour chaque individu.
- Suivi bimensuel de mouvements.
- Questions détaillées aux migrants de cette année :
  - . dépenses liées à la MSM (transport, etc.) : nature, montant, payeur, etc. ;
  - . bénéfiques : nature, bénéficiaire, utilisation, etc. ;
  - . quel travail le migrant a-t-il cherché et trouvé ;
  - . où a-t-il été hébergé, quels cercles de connaissances a-t-il utilisé, etc.
- Discussions informelles avec des individus et focus-groups, migrants et non-migrants, sur des questions liées à la migration : les processus de décisions, les risques, la migration et semteende (le concept Peulh de la honte), etc.

Les données qualitatives décrites ci-dessous proviennent de cette enquête à passages répétés.

### **L'ampleur de la migration saisonnière de main-d'œuvre**

L'enquête de base a révélé que 361 individus sur 8834 (soit 4,2% de la population de jure) avaient effectué une MSM dans les 12 mois précédant le sondage. Presque tous ces migrants (334) étaient des hommes âgés de 18 à 64 ans. Les 14 enfants et les 13 femmes faisant partie des mouvements accompagnaient soit leur mari, soit leur père, et sont exclus de l'analyse. Si l'on considère donc uniquement le groupe des hommes, 22,8% d'entre eux étaient partis en MSM l'année précédant la période de l'enquête.

Dans toute la population, 938 personnes (soit 11,0% de la population de jure) avaient fait une MSM à un moment ou à un autre de leur vie, et parmi la population masculine âgée de 18 à 64 ans, ce pourcentage est de 36,3%.

La durée médiane des MSM est de 5 mois. En règle générale, les hommes partent peu après les récoltes, s'absentent pendant presque toute la saison sèche, et ne reviennent qu'avec les pluies afin de commencer à cultiver. Une forte majorité de migrants saisonniers (79,5%) partent pour Abidjan (Côte d'Ivoire). Les deux principales villes du Burkina Faso, Ouagadougou et Bobo Dioulasso n'attirent respectivement que 5,5% et 5,8% des migrants.

## **Mesure de la pauvreté**

### **Définition de la pauvreté**

Cette analyse de la pauvreté prendra le ménage comme entité de base, tout en sachant qu'il existe, bien entendu, de grandes inégalités basées sur le sexe et l'âge, quant à la distribution des ressources et des biens à l'intérieur d'un ménage.

La mesure de la pauvreté est une tâche difficile. Des réflexions récentes ont abandonné la définition étroite basée uniquement sur les revenus et les dépenses en faveur d'une définition plus large comprenant : les conditions de logement, l'accès à l'éducation et aux services de santé, la qualité de la nourriture et de l'eau, l'accès au crédit et aux autres moyens de diminuer la vulnérabilité, etc. [Voir Schoumaker ; Noubissi, Sanderson, dans cet ouvrage].

Quel que soit l'indice choisi, tous les Peulhs ruraux du Sahel apparaissent très pauvres. Aucun des villages n'a l'électricité, ou l'eau courante, et très peu ont accès à l'eau d'un forage (la plupart des gens utilisent des puisards temporaires ou des mares, souvent très sales) ; les maisons sont rudimentaires (en banco ou en nattes de paille avec une seule pièce pour tout le ménage) ; la nourriture est très simple, composée de lait et de mil, très rarement agrémentée viande ; très peu d'enfants vont à l'école (le taux d'alphabétisation est estimé à moins de 1%) ; et l'utilisation de services de santé modernes est presque nulle (à l'exception de quelques équipes mobiles d vaccination).

Cependant, en termes de capital et de richesses, d'énormes différences existent, et certains ménages pourraient être définis comme très riches. Dans deux des six villages,



au moins un ou deux ménages possédaient 1 000 têtes de bétail dont la valeur est estimée à 150 000 000 F CFA (1 500 000 FF).

Différents auteurs [en particulier 5] ont distingué plusieurs sortes de pauvreté, par exemple :

- la pauvreté absolue (l'incapacité de satisfaire ses besoins de base) et la pauvreté relative (en comparaison avec la moyenne du niveau de vie dans une société donnée) ;
- « les pauvres » (ceux qui sont obligés de lutter pour satisfaire leurs besoins de base) et « les extrêmement pauvres » ou « les dépourvus » (qui sont incapables de satisfaire ces besoins de base) ;
- la pauvreté structurelle (la pauvreté à long terme due aux circonstances personnelles ou sociales) et la pauvreté conjoncturelle (la pauvreté temporaire pendant les périodes de crise, qui peut arriver aux gens qui sont en temps normal autosuffisants).

A la suite de nos discussions informelles dans les six villages de l'étude approfondie, les trois dimensions les plus utiles pour comprendre la pauvreté semblent être :

- le type de pauvreté : en termes de terrain, de capital ou de main-d'œuvre ;
- le degré de la pauvreté : pauvreté « normale » ou pauvreté « extrême » ;
- la durée de la pauvreté : les « traditionnellement pauvres », les « nouveaux pauvres » et les pauvres « cycle de vie » (dimensions en relation avec les concepts de pauvreté structurelle et conjoncturelle).

Bien qu'on ne puisse pas séparer complètement ces dimensions, elles seront ici considérées une à une, afin de simplifier l'analyse.

## **Types de pauvreté**

### **Ménages pauvres en bétail**

Dans cette région la richesse se définit par rapport au bétail et en particulier aux vaches. Tant les producteurs primaires que les commerçants et les fonctionnaires investissent énormément dans le bétail. L'indice principal, ou même le seul indice, de richesse parmi les populations rurales est le bétail. Les rares familles qui réussissent à vivre de leurs cultures extensives sont ainsi considérées comme pauvres tant qu'elles n'ont pas investi leurs gains dans l'acquisition de vaches. Dans cette enquête les cultivateurs sont donc considérés comme pauvres, puisqu'ils ne possèdent pas de bétail (auquel cas ils auraient été agro-pasteurs). Paradoxalement, ils peuvent être dans une meilleure position qu'un petit éleveur, propriétaire de quelques bêtes, qui peut lui se trouver dans une situation beaucoup plus précaire en termes de subsistance. Finalement, la pauvreté en bétail recouvre deux grandes catégories :

- Les éleveurs pauvres : ce sont ceux qui étaient éleveurs ou qui aimeraient bien le devenir, mais qui, pour diverses raisons (malchance, maladie, perte causée par les sécheresses, mauvaise gestion, etc.) possèdent un troupeau qui ne leur permet pas d'en vivre et qui, par conséquent se voient obligés d'être cultivateurs (sans bétail), agro-pasteurs (complétant leur maigre production pastorale par des cultures), ou bien vachers contractuels<sup>1</sup>.
- Les cultivateurs : ce sont des éleveurs pauvres obligés de compléter leurs revenus (voir ci-dessus), des cultivateurs relativement parvenus mais qui ne souhaitent pas investir dans le bétail (cas peu probable), ou des cultivateurs traditionnels qui n'ont pas encore la possibilité d'acheter des bêtes<sup>2</sup>.

1. On suppose ici qu'ils restent dans le système de production rurale, et ceux qui n'en font plus partie ne sont pas inclus dans ce sondage.

2. Théoriquement, un cultivateur peut aussi être propriétaire de vaches, mais en confier l'élevage à un vacher contractuel. C'est le cas de quelques RiimaalBe qui ont acquis tout récemment du bétail même s'ils ne sont pas traditionnellement éleveurs. Ils ne font que cultiver et voient rarement leurs animaux. Ces cas sont rares et ont été considérés comme agro-pasteurs. En fait la confusion provient d'une ambiguïté dans la notion d'activité économique. Dans l'enquête nous considérons qu'un propriétaire de vaches a une activité pastorale, même s'il ne s'occupe pas lui-même de son bétail.

### Ménages pauvres en terres

La pauvreté en terres est très variable dans la zone d'étude. Dans la partie nord (Oudalan), à cause de la faible densité de la population et de l'environnement social, la pression sur la terre est assez faible, et celui qui veut cultiver peut acquérir autant de terres qu'il veut. Cependant, il n'est pas toujours possible d'obtenir des terres de bonne qualité ou les mieux situées. Par exemple, plusieurs habitants du village C dans l'extrême nord de la zone (FulBe DjelgoBe), ont leurs champs à environ dix kilomètres du village. Quand on leur demande pourquoi, ils répondent qu'ils ont hérité ces terres de leur père, et qu'il ne reste plus de terres de bonne qualité à proximité du village.

Dans la partie sud de la zone, il y a un manque absolu de terres dû à une densité de population plus élevée mais également au système social. Parmi les Liptaako, à l'époque de l'esclavage, tous les champs appartenaient aux FulBe (même si c'était les RiimaaiBe, appartenant aux FulBe, qui les cultivaient). Quand les RiimaaiBe sont devenus « libres » (pendant la colonisation) ils ont été obligés de négocier avec les FulBe la location des champs. En effet, les FulBe ont permis à « leurs » RiimaaiBe de cultiver leurs champs, mais en échange les RiimaaiBe devaient continuer à cultiver pour les FulBe, et donc rien n'avait changé en réalité. Ce n'est que récemment que les RiimaaiBe ont pu acheter leurs propres champs, mais beaucoup n'en ont pas trouvé et ont été obligés de déménager, soit avec le ménage entier soit avec une partie, hors du village pour cultiver ailleurs.

Iliffe [5] a démontré que le fait que la société dans son ensemble soit riche ou pauvre en terres peut influencer fortement le caractère de la pauvreté structurelle. Là où les terres abondent, les « pauvres structurels » sont uniquement des personnes incapables, pour une raison ou une autre, de travailler. Là où les terres sont rares les personnes bien portantes peuvent demeurer pauvres parce qu'elles n'ont pas de terres et qu'elles n'arrivent pas à louer leur force de travail. Pour Iliffe, « la pauvreté structurelle due à la rareté des terres n'est apparue que lentement en Afrique ». Tant qu'il y a des terres, les familles nombreuses et bien portantes peuvent être considérées comme une source de richesse, mais si la demande de terres devient plus importante alors la situation s'inverse. Iliffe conclut, en effet, que c'est à ce moment que « le fait d'avoir une famille, plutôt que de ne pas en avoir, devient une cause de pauvreté structurelle [en Afrique] ».

### Ménages pauvres en main-d'œuvre

Il semble qu'on ne soit pas encore arrivé, au Sahel Bukinabè, au point où la pression sur la terre est telle que l'on doit considérer la possession d'une famille comme une cause de pauvreté structurelle. Par dessus tout, les Peulhs désirent avoir beaucoup de vaches, beaucoup de femmes, et beaucoup d'enfants. De fait, ces trois choses sont très liées : beaucoup de vaches permettent une dot pour beaucoup de femmes, beaucoup de femmes assurent d'une descendance nombreuse, et un nombre élevé d'enfants peuvent fournir la main-d'œuvre nécessaire pour avoir beaucoup de vaches. Lorsque l'on demande à un groupe d'hommes âgés « Qu'est-ce qui est le plus important : beaucoup de vaches, beaucoup de femmes ou beaucoup d'enfants ? » on obtient différentes réponses, mais le « cercle vertueux » que les vaches mènent aux femmes, qui mènent aux enfants, qui mènent à davantage de vaches, est unanimement reconnu. En fait, peu importe par où l'on commence puisque les trois formes de richesse sont inextricablement liées.

Il existe une autre forme de pauvreté, peut-être même plus sévère, qui provient d'une main-d'œuvre incapable d'entreprendre les tâches domestiques et économiques nécessaires au bien-être et à la survie du ménage. Lorsqu'il existe, comme c'est le cas dans la société Peulh, une division du travail rigide définie par le sexe, le ménage peut fonctionner correctement s'il est composé uniquement d'un homme et d'une femme en bonne santé [8]. Ce minimum est très restrictif et ne favorise pas l'amélioration économique, particulièrement dans le cas de ménages ayant peu de ressources. Un grand nombre de circonstances peuvent être la cause d'un manque de main-d'œuvre

dans les ménages. Une famille nucléaire peut, au début, souffrir d'un manque de bras, mais on présume que cette situation se rétablira par la suite. Par contre, la situation est irrémédiable pour les familles qui ne se conforment pas à ce modèle, comme par exemple, les familles sans enfants ou à enfant unique à cause de la mortalité infantile, les veufs ou veuves avec enfants à charge. De même, les familles chez qui les infirmités s'ajoutent à un taux élevé de mortalité parmi les adultes ou les enfants, sont composées de survivants incapables d'assumer les fonctions domestiques nécessaires au bien-être du ménage.

La pauvreté en main-d'œuvre joue beaucoup sur la MSM parce que ce sont les ménages pauvres en main-d'œuvre qui ont souvent déjà beaucoup de difficultés à survivre dans un système de production traditionnel et qui ont en plus beaucoup moins de flexibilité pour aller chercher du travail ailleurs, sans détruire la production domestique. Ces ménages pourraient améliorer leur situation en s'aidant mutuellement entre parents hors du ménage, mais le fait de ne pas se conformer au modèle nucléaire implique qu'ils n'ont généralement pas assez de parents proches pour s'entraider.

En effet, le terme « pauvre en main-d'œuvre » inclut non seulement la main-d'œuvre immédiatement disponible au sein du ménage mais comprend aussi les réseaux de parents hors du ménage auxquels on peut faire appel en cas de besoin. Iliffe [5] considère que « mettre en évidence la misère et le manque de relations sociales normales, et donc de manque de soutien (autre que la charité) en cas de besoin, se révèle utile lorsqu'on cherche à comprendre la nature de la pauvreté dans la savane »<sup>1</sup>.

### **Durée de la pauvreté**

Les Peulhs font une distinction entre celui qui n'a pas (ou très peu) de bétail, mais qui pourrait un jour en avoir, et celui qui (par exemple à cause d'une incapacité) n'aura jamais la possibilité de sortir de la pauvreté. Cette différence rejoint la distinction entre la pauvreté structurelle et conjoncturelle faite par Iliffe, c'est-à-dire entre les cas où la pauvreté constitue un malheur temporaire et ceux où il y a des obstacles à plus long terme qui empêchent les gens de sortir de la pauvreté.

La durée de la pauvreté semble être importante pour bien comprendre ce que signifie la pauvreté et comment les gens peuvent la soulager. Depuis les récentes sécheresses dévastatrices au Sahel, elle est devenue peut-être encore plus pertinente. Nous avons identifié trois catégories principales :

- Les « pauvres traditionnels », ceux pour qui la pauvreté n'est pas une nouveauté. Cette catégorie comprend les groupes de bas rang social comme les RiimaaiBe.
- Les « nouveaux pauvres », ceux qui sont devenus pauvres récemment. Beaucoup de gens qui étaient à l'aise ont perdu leurs troupeaux dans les sécheresses de 1973 et de 1984, et continuent de lutter pour reconstituer leurs troupeaux. Bien que leur pauvreté en ressources soit identique à celle des « pauvres traditionnels », leurs moyens de faire face à la pauvreté ne sont pas les mêmes. De nombreux FulBe « nouveaux pauvres » se plaignent que leur situation est beaucoup plus grave que celle des RiimaaiBe sous prétexte que ces derniers ont l'habitude d'être pauvres et qu'ils savent comment s'en accommoder, alors que pour eux la pauvreté est quelque chose de nouveau. D'ailleurs, Pulaaku, (un ensemble de règles sociales qui définissent ce que c'est d'être un Pullo) interdit plusieurs stratégies qui sont disponibles aux RiimaaiBe pour soulager leur pauvreté.
- Les pauvres « cycle de vie », ceux pour qui la pauvreté est très temporaire et liée aux effets du cycle de vie. Elle concerne les pauvres en main-d'œuvre (par exemple une jeune famille où aucun enfant n'a encore l'âge de travailler de façon productive) et les pauvres en ressources (par exemple un ménage récent, où le troupeau de

1. Citation originale : « This identification of destitution with lack of normal social relations, and hence lack of support (other than charity) when incapacitated, is helpful when seeking to understand the nature of poverty in the savanna. » [5, p. 42]. Traduite par le comité d'édition.

l'homme est d'habitude assez petit)<sup>1</sup>. Étant donné le caractère temporaire de cette pauvreté, nous l'excluons de notre analyse.

## Les stratégies de lutte contre la pauvreté

On verra dans la discussion suivante que la distinction entre « les pauvres » et « les très pauvres » est essentielle pour bien comprendre les différences dans les stratégies possibles pour améliorer la situation, surtout en ce qui concerne les stratégies migratoires.

Maliki, White, Loutan et Swift [6] ont étudié les migrations chez les pasteurs nomades WoDaaBe Peulh au Niger. Il ressort de cette étude que les ménages pauvres en bétail ne partent en migrations saisonnières qu'en tout dernier recours et uniquement lorsque les autres options possibles ont échoué (bail à cheptel par exemple). Il est donc facile de concevoir qu'il existe un lien direct entre la pauvreté et les migrations.

Néanmoins, des recherches détaillées faites dans notre région d'étude montrent que la situation est beaucoup plus complexe que celle indiquée par Maliki et al. au Niger. Les activités entreprises par les hommes qui font la MSM varient énormément. D'un côté, il y a ceux qui partent pour les grandes villes pour mendier dans les rues ou dans les mosquées, et de l'autre il y a les commerçants de bétail qui achètent jusqu'à 500 bêtes au Sahel (au Burkina Faso ou parfois au Mali) et qui les revendent en Côte d'Ivoire, une transaction qui nécessite un capital de plus de 100 millions de F CFA. Entre ces deux extrêmes, on trouve les petits négociants, les vachers/bouvier, les ouvriers salariés, les bouchers, et toute la main-d'œuvre employée dans le secteur informel, comme les domestiques, les tireurs de charrettes, etc.

Bien entendu, le choix des activités entreprises durant les MSM est entièrement guidé par les circonstances individuelles. Ceux qui partent mendier dans les mosquées des grandes villes voisines sont généralement poussés par la pauvreté alors que les gros négociants de bétail capitalisent leurs richesses. Ce commerce vise un marché économique beaucoup plus global qui répond aux forces macro-économiques et non à la pauvreté individuelle des ménages au Sahel.

## Les moyens de soulager la pauvreté

Pour ceux qui se trouvent en situation de pauvreté, la MSM représente une option parmi d'autres pour faire face à la situation. Parmi les cultivateurs surtout (y compris ceux qui s'y sont vu forcés par la perte d'animaux) les besoins de main-d'œuvre sont négligeables pendant la saison sèche, et la MSM au cours de cette période est peu coûteuse pour ces ménages. De plus, les hommes peuvent parfois rapporter un peu d'argent gagné pendant les migrations, mais même si ce n'est pas le cas, le fait d'être absent réduit la consommation familiale de céréales. Cette économie est déjà considérable, sachant que pendant cette saison les stocks sont minces et que beaucoup doivent vendre des chèvres et des moutons afin d'acheter du millet.

Cependant, il existe aussi plusieurs autres options pour les ménages pauvres. L'une d'elles est de s'occuper d'autres troupeaux, en plus des siens. Beaucoup de fonctionnaires dans les villes possèdent du bétail dont ils ne peuvent pas s'occuper, ce qui représente des possibilités de travail pour les bouvier. Certains peuples cultivateurs par tradition mais devenus propriétaires de bétail préfèrent passer des contrats avec les Fulbe (qui sont réputés comme étant des bouvier expérimentés), plutôt que de s'occuper eux-mêmes des troupeaux. Une autre solution est l'or. Le Sahel est assez riche en mines d'or et beaucoup de personnes choisissent d'y aller et de s'y installer pendant plusieurs mois. La proximité des mines facilite les allées et

1. L'importance de la pauvreté due au cycle de vie dépend beaucoup du clan. A cause des différences dans les systèmes d'héritage, certains clans (surtout les FulBe DjelgoBe) ont l'habitude de diviser le ménage quand les nouveaux chefs de ménages sont encore très jeunes, peut-être même sans enfants et avec peu de bétail. A l'autre extrême, chez les RiimaalBe Liptaako il est peu probable qu'un homme fasse son ménage à part sans avoir des fils adultes et un troupeau important, donc ces effets du cycle de vie sont minimisés.

venues, ce qui rend ce type de migration plus difficile à mesurer. D'autres préfèrent tenter leur chance dans les villes de Gorom Gorom ou de Dori et essayer de se faire employer comme cuisinier, jardinier etc. Les récoltes insuffisantes de mil peuvent être compensées par la cueillette de plantes telles que le fonio sauvage, le cram-cram et les tubercules de nénuphars. Les travaux d'artisanat et les cultures maraîchères sont d'autres possibilités. Enfin, on peut choisir d'accepter la pauvreté et d'en souffrir, même au risque de tomber malade ou de ne pas pouvoir nourrir ses enfants.

### **Les contraintes limitant les choix**

Bien que les solutions soient nombreuses en théorie, les ménages sont restreints dans leurs choix par de nombreux facteurs.

#### **Contraintes au niveau des ressources**

Certaines stratégies demandent un certain niveau de ressources en main-d'œuvre, en capital et (moins fréquemment) en terres. Un ménage ne pourra choisir la MSM vers la Côte d'Ivoire par exemple que s'il comprend suffisamment de personnes (généralement des hommes adultes) capables de partir sans nuire à la production ménagère. Cette solution nécessite aussi suffisamment d'argent pour financer le voyage. Cueillir des cram-cram, par contre, ne réclame pas beaucoup de capital mais exige une main-d'œuvre intensive. Par ailleurs, les éleveurs ayant peu de vaches et qui prennent d'autres troupeaux en charge ont besoin de peu d'argent et de peu de main-d'œuvre.

Il est donc évident que le type de ressources manquantes influencera le choix des stratégies adoptées pour faire face à la pauvreté.

#### **Contraintes liées aux compétences**

La façon de combattre la pauvreté dépend des compétences de chacun. Par exemple, pour quelqu'un qui n'a fait que cultiver toute sa vie, il est très difficile de se lancer dans l'élevage contractuel. Les traditions culturelles jouent un rôle important dans la détermination des compétences (voir ci-dessous). De plus, on ignore souvent les compétences réelles d'une personne, simplement parce qu'elles ne correspondent pas à l'idée préconçue que l'on a de cette personne étant donné son statut social ou son ethnie. Par exemple, on n'emploiera pas facilement un Dimadjo (singulier de RiimaaiBe) comme bouvier parce qu'on ne conçoit pas que les RiimaaiBe puissent faire de bons bouviers.

#### **Contraintes liées au cercle de connaissances**

Le ménage seul n'est pas toujours capable de mettre en place des solutions à la pauvreté. Généralement la demande d'emploi de bouvier contractuel est beaucoup plus importante que l'offre, et ceux qui réussissent à obtenir du travail y arrivent souvent par relations. De la même manière, la destination des migrations à court terme (pour négoce d'animaux, mendicité, travaux manuels) dépend de l'aide reçue pour obtenir un emploi. Très peu d'émigrants partent sans avoir des connaissances dans la région choisie, ce qui détermine largement le type de migration.

#### **Contraintes culturelles**

La culture peut prédéterminer le choix des options qui s'offrent aux différents peuples dans la lutte contre la pauvreté, car elle dicte ce qui est acceptable d'un point de vue social ou ce qui est jugé réalisable. Ainsi, lorsqu'on demande à un Pullo Djelgodjo (singulier de FulBe DjelgoBe) pourquoi il n'est jamais parti en MSM, il répondra, tout à fait surpris par cette question que « naturellement, ça ne se fait pas chez les FulBe DjelgoBe ». Il en est de même pour les Fulbe Liptaako qui ne voudraient jamais être bouchers à Abidjan, alors que pour les RiimaaiBe des mêmes villages, la boucherie leur permet un niveau de vie tout à fait convenable. Pour ces mêmes raisons, un Pullo dira que, même s'il sait que les récoltes de mil ne suffiront pas, il ne cueillera jamais de

fonio sauvage ni de cram-cram. C'est ainsi qu'il n'y a qu'un seul village (village C : un village DjelgoBe) où des FulBe nous ont dit qu'il leur arrivait de ramasser des plantes sauvages. Quand nous avons raconté cela aux FulBe dans les autres villages, ils semblaient étonnés et avaient du mal à nous croire. Il se peut, bien sûr, qu'ils ramassent eux aussi des plantes sauvages mais qu'ils ne veuillent pas nous le dire. Aucune de ces restrictions ne s'applique aux enfants qui passent beaucoup de temps en ramassant des fruits sauvages, des nénuphars, etc., pour les manger eux-mêmes.

### **Contraintes restreignant les migrations**

Les migrations ne sont donc pas accessibles à tous les pauvres, mais uniquement à ceux qui remplissent les conditions suivantes :

- suffisamment de main-d'œuvre pour permettre des absences qui ne nuiront pas à la production minimale du ménage ;
- suffisamment d'argent pour le voyage ;
- des compétences adaptées à l'offre d'emploi ;
- des connaissances pour faciliter la recherche d'un emploi ;
- l'acceptation culturelle.

On peut voir des liens entre ces contraintes et le genre de pauvreté, c'est-à-dire selon le type, la durée et le degré.

Les conditions nécessaires aux migrations déterminent également le type de migration possible :

- la durée des migrations : dans le village A, la durée d'absence est liée au choix des destinations, vers Ouagadougou ou les mines d'or les plus proches ;
- la distance parcourue, fonction du revenu financier de l'individu ;
- les compétences de l'individu (boucherie, bouvier) ;
- le genre de contacts ;
- l'attitude culturelle vis-à-vis des migrations.

L'analyse par régression logistique (Tab. 1) montre que la taille du ménage, le nombre d'hommes adultes par famille, le système de production et l'origine ethnique peuvent permettre de définir les ménages les plus susceptibles d'entreprendre des migrations saisonnières.

**Tableau 1 : Participation des ménages à la MSM durant les douze mois précédents**

Variable	Participation relative (MSM)	Seuil de signification
Lenyol (groupe ethnique)*		
RiimaaiBe Liptaako	1	1%
FulBe Liptaako	0,98	non significatif
FulBe GaoBe	2,19	5%
FulBe DjelgoBe	0,24	1%
Moyens d'existence		
Cultivateur	1	1%
Petits agro-pasteurs	1,02	non significatif
Agro-pasteurs	0,31	1%
Éleveurs	0,23	1%
Population masculine dans les ménages**		
1-3	1	1%
4+	4,10	1%
Taille des ménages		
1 - 9	1	5%
10 - 16	1,64	non significatif
17+	2,51	1%

\* : Seuls les quatre principaux groupes ethniques de la première enquête sont inclus dans l'analyse par régression logistique. \*\* : Dans certains ménages, il n'y a aucun homme. Étant donné que la régression logistique traite des hommes âgés de 18 à 64 ans, ces ménages sont donc automatiquement exclus.

Pour définir les moyens d'existence des ménages nous nous sommes basés sur les réponses données par les personnes âgées de plus de 8 ans à la question : « Quelle a été votre activité économique principale cette année ? » Pas plus de deux activités économiques ont été prises en compte. Quatre catégories ont ainsi été définies :

- Cultivateurs : la plupart des hommes étaient cultivateurs et aucun d'entre eux n'a déclaré avoir d'autres activités telles que l'élevage ou l'agro-élevage.
- L'élevage : la plupart des hommes le pratique et aucun n'a déclaré être cultivateur.
- Agro-pasteur : au moins un homme a déclaré faire les deux.
- Petit agro-pasteur : lorsqu'un ménage comprend plus d'un homme et que seulement un homme a déclaré l'élevage. La majorité des autres déclarent l'agriculture et il n'y a aucun cas d'activité pastorale supplémentaire telle que la vente de lait.

Le but était de séparer les ménages pour qui l'élevage constitue une activité économique importante de ceux qui possèdent du bétail mais pour qui la culture est plus importante (les petits agro-pasteurs par exemple).

Très peu de ménages se vouent à d'autres activités économiques (telles que le bail à cheptel, l'artisanat, le forgeage etc.) et ils sont si peu nombreux que nous les avons exclus de l'analyse par régression logistique.

On s'aperçoit que plus la famille est nombreuse (et plus elle compte d'hommes), plus il y a de chance qu'elle participe aux MSM. Au niveau de l'individu, la probabilité qu'un homme parte en migration augmente avec la taille de sa famille (Tab. 2).

**Tableau 2 : Probabilité individuelle de prendre part aux MSM**

Variable	Participation relative (MSM)
Taille du ménage	
1 - 9	1
10 - 16	1,34
17 +	2,09
Nombre d'hommes par ménage	
1 - 3	1
4 +	1,89

D'autres caractéristiques individuelles telles que l'âge permettent aussi des prédictions sur les migrations, mais ce sujet ne sera pas développé puisque nous nous intéressons ici aux stratégies familiales.

### Main-d'œuvre

Il semble que les petits ménages, qui disposent de moins de main-d'œuvre, soient moins enclins aux migrations, à en juger par la corrélation entre la taille du ménage et le nombre de migrations. Il n'est pas encore très clair si c'est la taille de la famille ou le nombre d'hommes par famille qui importe : il est probable que l'ensemble détermine s'il y aura migration ou non. Nous essayons actuellement de définir d'une manière plus précise la relation qui existe entre les membres d'un ménage et sa production potentielle ainsi que sa capacité à consommer.

Néanmoins, le travail n'est pas uniquement réparti au sein du ménage. Bien que dans certains cas l'insuffisance de main-d'œuvre soit citée comme étant la raison principale de ne pas émigrer, ceci n'a pas empêché beaucoup de familles nucléaires (parents/enfants) de participer aux migrations. Pour ce faire, elles font appel aux réseaux de parents hors du ménage pour pallier le manque de main-d'œuvre. Généralement ce sont des parents patrilatéraux (souvent des frères ou des cousins) qui remplacent l'homme dans les travaux se rapportant à l'élevage ou à l'agriculture. Quelquefois même des réseaux matrilatéraux sont mobilisés. On peut en conclure que d'autres éléments (comme la richesse) sont à l'origine du rapport qui existe entre la

taille de la famille et les migrations. Nous effectuons actuellement une analyse très détaillée sur la manière dont les familles se forment et se séparent, et nous espérons que cette recherche permettra d'éclaircir ce point.

### Revenu

Nous n'avons pas encore de données détaillées sur les revenus, mais une première enquête révèle que le manque d'argent n'est un obstacle aux migrations que dans les cas d'extrême pauvreté (un ou deux ménages par village). Au village A par exemple, qui souffre d'un manque important d'animaux et dont la forme de migration principale est d'aller mendier à Ouagadougou, les villageois prétendent qu'un individu vraiment motivé trouvera toujours, d'une manière ou d'une autre (par la vente d'une chevrette ou de quelques poulets par exemple), l'argent nécessaire au voyage. Bien qu'on puisse se rendre à pied à Ouagadougou en moins de deux semaines, toutes les personnes prenant part à l'enquête (mis à part les bouviers) y sont allées en bus. Le manque d'argent, par conséquent, n'interdit pas les migrations mais joue plutôt sur la distance à parcourir (Tab. 3).

**Tableau 3 : Estimation des coûts des transports en commun vers les destinations les plus courantes des MSM**

Destination	Prix (le moins cher) d'un billet simple en Francs CFA
Ouagadougou	3 750
Bobo Dioulassou	7 250
Abidjan	14 000

Les ménages trop pauvres pour pouvoir se permettre ces frais de transports sont rares (un ou deux par village). Mais souvent ces familles sont dès le départ désavantagées dans la mesure où ce sont des familles sans homme ou dont un membre est infirme ou malade.

### Réseau social - cercle de connaissances

Des discussions non formelles dans six villages suggèrent que le cercle de connaissances joue un rôle fondamental dans le choix des destinations. Il est très rare de quitter son village sans connaître quelqu'un dans la région choisie (soit un contact personnel soit par personne interposée). Rares sont ceux qui partent sans avoir de connaissances. Par exemple dans le village C où les migrations sont socialement inacceptables, il n'y a que trois hommes ayant déjà participé aux MSM. Ils sont tous partis sans connaître personne dans la ville d'arrivée, mais ils avaient déjà dans leur village la réputation d'un comportement « bizarre ».

Dans un village de FulBe GaoBe (village B), un grand nombre de négociants en bétail font leur commerce entre le Sahel et la Côte d'Ivoire. Cela permet à beaucoup de jeunes hommes sans revenu de devenir bouvier ou d'agir en tant qu'intermédiaire pour ces négociants, et éventuellement de pouvoir accumuler du capital au cours des années afin de se mettre à leur compte. Dans un autre village FulBe GaoBe (village A) il n'existe pas de tels réseaux, hormis un parent à Ouagadougou qui met des logements à la disposition des villageois qui y vont pour mendier. Par conséquent, pour les villageois du village G qui n'ont pas accès aux mêmes avantages que ceux du village B, devenir négociant en bétail est exclu ; ils en sont réduits à devenir mendiant à Ouagadougou. Comme la plupart des occasions de migration viennent de ces réseaux sociaux, il est très important de les considérer dans l'analyse des MSM afin de mieux les cerner.



## Culture

Dans tous les modèles de régression logistique utilisés, le lenyol (sous-groupe ethnique) s'est avéré être la variable déterminante de la migration. Si l'on ajoute à cela les réponses catégoriques données au cours d'entretiens telles que « les FulBe DjelgoBe n'émigrent pas », « les FulBe Liptaako ne peuvent pas être bouchers à Abidjan » et « s'il y a quoi que ce soit à négocier, les JawamBe<sup>1</sup> le négocieront !! » on s'aperçoit bien vite que le conditionnement culturel indique qui est capable d'entreprendre des migrations.

## Interactions

Bien que chaque contrainte puisse jouer seule, on doit aussi tenir compte de leurs interactions. La répartition du travail est liée aux traditions culturelles de chaque groupe, et peut par conséquent créer des contraintes, qui dans l'absolu n'existent pas. Par exemple, chez les FulBe DjelgoBe, les hommes aussi bien que les femmes peuvent traire les vaches, alors que chez les GaoBe et les Liptaako cette activité est strictement interdite aux femmes. Ainsi, lors de l'absence des hommes pendant les migrations saisonnières, les femmes sont totalement dépendantes d'autres parents masculins pour la traite des vaches, tandis que chez les FulBe DjelgoBe, l'absence des hommes ne perturbe en rien la poursuite de cette activité.

De façon plus générale, une famille aura moins de difficultés à faire face au manque de main-d'œuvre familiale si elle peut compter sur des parents ou des connaissances hors du ménage.

\*

\*   \*

## Flexibilité des solutions

Pour les quelques ménages qu'on peut classer parmi les « extrêmement pauvres », que ce soit en ressources ou en main-d'œuvre, ou les deux (comme c'est souvent le cas), les contraintes imposées par cette pauvreté sont extrêmement difficiles à surmonter, surtout si ces ménages ne peuvent pas compter sur un cercle de parents ou de connaissances hors du ménage pour les aider à s'en sortir.

Néanmoins, pour la majorité des ménages pauvres (mais pas extrêmement pauvres), les contraintes imposées par le manque de main-d'œuvre et de ressources sont plus facilement contournées que les contraintes culturelles ou sociales.

La question est de savoir si, pour survivre dans les cas extrêmes (par exemple en cas de récoltes quasi inexistantes ou de perte considérable d'animaux), il est possible de passer outre les obstacles culturels qui s'opposent aux migrations.

On pourrait conclure d'après les recherches faites par De Bruijn et van Dijk [3] parmi les Peulhs du Mali central, que les modèles culturels semblent être moins rigides qu'ils n'apparaissent en premier lieu. L'identité Peulh regroupe plusieurs aspects culturels que l'on peut distinguer, par exemple Pulaaku (être Peulh) et être musulman. Dans les cas extrêmes, les gens adaptent leur modèle culturel à la situation dans laquelle ils se trouvent en jouant sur les caractéristiques qui leur conviennent.

Les premiers résultats de nos recherches suggèrent que les Peulhs de notre zone d'étude agissent ainsi. Les rares FulBe DjelgoBe qui en dépit des contraintes culturelles partent en MSM travaillent en majorité comme bouvier contractuel pendant les migrations. On sait qu'ils font de très bons bouviers, ce qui peut expliquer ce choix, mais il se peut aussi que ce soit l'unique façon qu'ils aient de concilier quelque chose

1. Les JawamBe sont une caste qu'on trouve dans différents lenyi de Peulhs. Ni FulBe ni RiiaaiBe, ils se comportent quand même comme des gens de haut rang social, et ils ont leurs propres « esclaves ».

de fondamentalement inacceptable, la MSM, avec quelque chose de tout à fait acceptable, être meneur de troupeaux.

De la même manière, les habitants du village A qui partent mendier dans les mosquées de Ouagadougou jouent peut-être sur l'aspect musulman de leur culture qui accepte la mendicité, alors que leur composante Pulaaku la condamne.

Une autre façon de faire face à la honte de mendier est de s'éloigner suffisamment de sa famille pour ne pas la déshonorer. Dans un entretien très franc, des migrants du village A ont avoué qu'une des principales raisons pour laquelle ils partaient jusqu'à Ouagadougou, était la préservation de la réputation de la famille. En effet, leur comportement de mendiant ou de voleur est plus acceptable dans l'anonymat d'une grande ville, qui plus est éloignée, plutôt que dans une ville proche comme Dori où leur famille est connue. Il serait même préférable pour eux de partir jusqu'en Côte d'Ivoire, comme le font les FulBe Liptaako qui partent travailler dans la boucherie (activité honteuse pour ce clan), mais le voyage est trop cher pour la plupart des mendiants.

Nous avons vu que la pauvreté au Sahel varie en formes (ressources, démographie, cercle de connaissances), en intensité (les rares ménages très pauvres ressentent leur pauvreté d'une façon totalement différente des autres ménages moins pauvres), et en durée (les pauvres à long terme, les « nouveaux pauvres » et les pauvres temporaires).

Nous avons vu également que les migrations saisonnières circulaires recouvrent une gamme d'activités et de motifs qui ne relèvent pas toujours de la pauvreté. Malgré tout, certains types de MSM semblent correspondre à certains types de pauvreté, bien que tous ne puissent pas y recourir. Des contraintes limitent le choix des stratégies de survie et les types de migrations, les contraintes sociales et culturelles étant les plus rigides.

Néanmoins, dans les cas extrêmes, les contraintes culturelles deviennent plus flexibles pour laisser aux gens des choix qui, en temps normal, seraient inconcevables.

### **Migrations saisonnières et pauvreté**

Maliki *et al.* [6] estiment, d'après leurs recherches parmi les FulBe WoDaaBe du Niger, que les migrations saisonnières, bien que causées par la pauvreté, ne changent rien à la pauvreté à long terme. Au mieux, elles servent à soulager la pauvreté à court terme dans les cas extrêmes et aident à survivre l'année suivante. Pour Maliki, les migrations ne font qu'exacerber la pauvreté à long terme car elles perturbent le système familial de production (élevage). En effet, l'absence régulière des hommes non seulement rend toute stratégie pour l'élevage difficile à mettre en œuvre, mais, plus grave encore, elle les empêche de créer au sein de leur communauté des liens dont ils pourraient avoir besoin dans des moments critiques.

Dans la plupart des villages de notre enquête les migrations sont tellement courantes et dépendent tellement des contacts à l'extérieur que le cercle social aurait plutôt tendance à en bénéficier qu'à en pâtir. Ceci s'explique par le fait que les MSM permettent aux hommes non seulement de renforcer les liens dans leur village, mais aussi de créer de nouveaux liens avec les autres Peulhs voisins. De nombreux entretiens avec les migrants saisonniers confirment que tous les Peulhs de la région du Sahel se retrouvent à Abidjan, où ils s'entraident.

Seulement, dans les villages où il n'y a pas de MSM (ici les villages des DjelgoBe) y aura-t-il un prix social à payer pour celui qui choisit de méconnaître les normes culturelles et de partir en MSM ?

Cela dépend du système de production familiale. Pour les cultivateurs, la saison sèche ne demande pas beaucoup de travail : la préparation des champs durant les mois de mars et d'avril se fait facilement et rapidement. Par conséquent, il est facile de remplacer les hommes dans ces travaux pendant les migrations.

En revanche, l'élevage demande un travail important tout au long de l'année, ce qui explique le petit nombre d'éleveurs partant en migration (Tab. 1). Il y a bien sûr des moyens de contourner ce problème, comme par exemple en demandant à des parents de s'occuper du bétail ou en employant quelqu'un pour le faire. La première solution est évidemment la meilleure, étant moins chère et comportant moins de risques.

Il faut pourtant signaler qu'en général, les gens n'ont rien contre les bouviers contractuels, pour la bonne raison que ces derniers mélangent le cheptel en bail à leurs propres troupeaux et le traitent de façon équitable quant au pâturage, à la nourriture et à la traite. Lorsque les bouviers contractuels doivent acheter du fourrage supplémentaire, il se peut qu'ils favorisent alors leurs propres troupeaux aux dépens des autres bêtes, mais cela est peu probable ou peu fréquent. En effet, les bouviers contractuels n'ont aucun intérêt à agir de la sorte, bien au contraire, car une bonne réputation leur est indispensable pour trouver un emploi, la demande dans ce domaine étant bien supérieure à l'offre.

Le prix courant d'un contrat dépend du village, de la taille du troupeau et de la relation entre le propriétaire du troupeau et l'employé. Dans les villages de DjelgoBe et en supposant que le propriétaire et l'employé ne soient pas parents, il est courant que le bouvier contractuel garde une part du lait, soit payé 5 000 F CFA par mois, et reçoive de temps en temps des vêtements et des chaussures. Dans les villages de Liptaako, les relations entre les ménages FulBe et leurs anciens esclaves RiimaaiBe étant toujours basées sur des conventions de classe, il n'y a pas d'échange d'argent. En général, les RiimaaiBe ont tendance à cultiver pour les FulBe et à construire leurs maisons, en échange de quoi ces derniers s'occupent des animaux.

On peut donc conclure que les migrations coûtent peu au système de production familiale sauf dans les cas des petits ménages d'éleveurs, qui ne disposent pas suffisamment d'aide ou de capital pour se permettre de mettre leur cheptel en bail. A l'exception des villages où la MSM est culturellement inacceptable, elles ne nuisent pas au cercle social. Les MSM n'accentuent donc pas nécessairement la pauvreté comme le suggèrent Maliki *et al.* [6] mais la soulagent-elles ?

Cela dépend principalement du type de MSM, qui dépend lui-même des contraintes, qui sont fonction du caractère de la pauvreté à laquelle on doit faire face.

Les quelques ménages qui sont dans une position d'extrême pauvreté en ressources ou en main-d'œuvre sont exclus de la MSM. Les ménages relativement pauvres en ressources et en main-d'œuvre en sont souvent réduits à des MSM pour la mendicité, la boucherie à petite échelle ou des activités moins rémunératrices comme l'orpaillage. Ce type de MSM peut diminuer la pression alimentaire sur les greniers familiaux et parfois apporter de petites sommes d'argent pour payer un sac de mil supplémentaire ou quelques vêtements, mais est insuffisant pour augmenter les troupeaux de façon importante. Nous n'avons ainsi rencontré que deux personnes qui ont eu la chance de rapporter plus de 70 000 F CFA des mines d'or. C'était il y a douze ans, lors de l'ouverture des mines. Une cinquantaine d'autres personnes n'ont pas eu cette chance et ont gagné à peine de quoi se nourrir. Mendier à Ouagadougou pendant six mois peut rapporter entre 30 000 et 40 000 F CFA. Après avoir déduit les frais de transports et quelques autres dépenses, il ne reste pas de quoi acheter du bétail. Le prix des vaches varie selon la qualité et la saison, entre 50 000 et 150 000 F CFA (500 à 1 500 FF).

Les seuls ménages dont MSM augmente le troupeau et, par conséquent, la richesse, le prestige et la sécurité à long terme, sont ceux qui ont la possibilité de participer aux formes de MSM les plus lucratives : le grand commerce de bétail et les activités intermédiaires qui y sont liées. Cependant, pour que le ménage puisse y participer il doit avoir soit un capital de départ important, soit de très bons réseaux sociaux, ou les deux.

En d'autres termes, bien qu'il paraisse que la MSM n'exacerbe pas la pauvreté dans la plupart des cas, elle ne l'allège pas beaucoup non plus. Il est plus probable qu'elle accroisse les différences de richesse au sein de la population plutôt qu'elle ne les efface.

## Bibliographie

1. BARRAL H., « Les populations nomades de l'Oudalan et leur espace pastoral. », *ORSTOM*, Paris, 1977, 120 p.
2. BLION R., « Phénomènes migratoires et migration de retour des migrants Burkinabè de la Côte d'Ivoire. », *Mémoire de DEA*, Panthéon-Sorbonne, Paris, 1990.
3. DE BRUIJN M., VAN DIJK H., « Arid Ways. », *Thesis Publishers*, Amsterdam, 1995, 547 p.
4. CLAUDE J., GROUZIS M., MILLEVILLE P., « Un espace sahélien : la mare d'Oursi. », *ORSTOM*, Burkina Faso, 1991, 241 p.
5. ILIFFE J., « The African Poor : A History. », *Cambridge University Press*, 1987, 387 p.
6. MALIKI A., WHITE C., LOUTAN L., SWIFT J.J., « The WoDaaBe. », In : SWIFT J.J. Ed., *Pastoral Development in Central Niger : Report of the Niger Range and Livestock Project*, Ministère du Développement Rural, USAID, Niamey, 1984, 861 p.
7. RUSSELL S.S., JACOBSEN K., STANLEY W.D., « International Migration and Development in Sub-Saharan Africa, Volume II : Country Analyses, World Bank Discussion Papers. », *African Technical Department Series*, 1990, n° 102, 156 p.
8. STENNING D., « Household viability among the pastoral Fulani. », In : GOODY J., *The Developmental Cycle of Domestic Groups*, Cambridge University Press, 1958, p. 92-119.
9. ZABA B., « Measurement of Emigration Using Indirect Techniques. », *Ordina Edition*, Trinidad, 1985, 199 p.
10. ZACHARIAH K.C., VU My T., « Africa Region Population Projections 1977-88. », *World Bank Population and Resources Dept.*, PHN Technical, 1987, Note 87-19a.

# 17. CRISE DE SUBSISTANCE ÉCONOMIQUE DES MÉNAGES AGRICOLES ET ÉMIGRATION RURALE : LE CAS DU SUD-TOGO

Kokou Vignikin<sup>1</sup>

*La crise persistante des économies africaines et ses répercussions sur la production agricole tendent à se conjuguer au maintien d'un régime de fécondité élevé en milieu rural pour dégrader significativement le niveau de vie des ménages agricoles et les contraindre à adopter, non pas un comportement de réduction de la fécondité, mais plutôt un comportement de réduction de leur taille par le biais d'une affectation de certains membres vers les activités urbaines. L'urbanisation accélérée que vit actuellement l'Afrique résulte principalement de cette logique sociale. Les problèmes de logement et la montée vertigineuse du chômage qui en découlent, incitent justement à s'interroger sur l'efficacité même de la stratégie de transfert de membres encore privilégiée par une forte majorité de ménages agricoles.*

*Cet article se fonde sur le vécu d'un échantillon aléatoire de ménages agricoles du Sud-Togo pour montrer que si la stratégie de diversification des activités du ménage par le biais de transferts de certains membres vers Lomé a constitué une « solution payante » pour un grand nombre de ces ménages avant les années quatre-vingt, force est de constater que cette stratégie se heurte aujourd'hui à un problème d'insertion résidentielle et professionnelle des migrants à Lomé, de sorte qu'une partie non négligeable des besoins de subsistance de ces migrants incombe encore à leurs parents du milieu rural. En clair, la migration rurale-urbaine, naguère considérée comme une panacée à la pauvreté en milieu rural, est devenue inopérante, voire coûteuse pour les ménages agricoles. Face à cette réalité l'article tente d'identifier quelques stratégies démographiques alternatives sur lesquelles les ménages ruraux vont probablement se replier dans le futur.*

---

1. URD, Lomé, Togo.

Conformément aux accords qui le lie à la Banque Mondiale et au FMI, le Togo a engagé au début des années quatre-vingt, une réforme de sa politique économique. Cette réforme visait surtout à freiner le déclin économique et juguler les déséquilibres macro-économiques auxquels était confronté le pays. Pour ce faire, l'État a mis en œuvre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel dont l'objectif était de rétablir la croissance économique à moyen terme. Si, dans une certaine mesure, on peut dire que ces programmes ont favorisé le recentrage de l'économie du pays, force est cependant de constater que les progrès réalisés au plan macro-économique ne se sont pas accompagnés d'une amélioration des conditions de vie de la population, loin s'en faut. Au contraire, la crise et l'ajustement structurel se sont traduits non seulement par des licenciements, des coupures dans les subventions allouées par l'État aux secteurs sociaux, une déstructuration de la production agricole, mais aussi, et de façon générale, par une perte plus ou moins élevée du pouvoir d'achat de la population. Du fait de cette détérioration des conditions de vie, nombreux sont les ménages qui se sont alors vus pris dans une dynamique démo-économique qui a exigé d'eux des transformations profondes, voire l'adoption de nouvelles règles de fonctionnement et la mise en œuvre de diverses stratégies de survie.

L'idée du présent article est née du besoin d'appréhender les déterminants et les logiques qui sous-tendent les migrations hors des ménages agricoles, singulièrement ceux du milieu Ewé dans le Sud-Togo. Notre ambition est de montrer que, loin d'être un moyen d'aplanir les disparités entre le secteur rural et le secteur urbain (vision libérale des migrations) ou de constituer le résultat d'un assujettissement de l'activité agricole au capital (vision radicale du phénomène), les migrations rurales-urbaines sont bel et bien partie intégrante de stratégies que déploient les ménages agricoles afin d'atténuer les effets appauvrissants de leur environnement de production. Notre démarche consistera donc à montrer comment la crise économique (entendue ici comme aggravation du chômage chez les actifs, dégradation du pouvoir d'achat des individus, difficulté de subsistance économique des ménages, etc.) rend compte de la diversité et de l'intensité des stratégies démo-économiques que déploient les ménages agricoles pour stabiliser leur fonctionnement.

L'article se charpente en trois parties. La première documente les options d'ajustement démographique qui s'offrent aux ménages aux prises avec la pauvreté. La seconde présente EMIRT, une enquête conçue pour appréhender les déterminants du choix des ménages agricoles Ewé pour l'option migratoire. Enfin, la troisième partie présente quelques résultats relatifs aux liens qui scellent l'option migratoire et le fonctionnement des ménages.

## **L'ajustement démographique des ménages agricoles face à la crise de subsistance économique : un survol théorique**

Faute de pouvoir adapter la taille des parcelles cultivées à celle de l'unité domestique ou d'intensifier la production agricole, une troisième alternative d'amélioration des conditions de vie qui s'offre aux exploitants agricoles consiste à adapter la taille de leurs ménages à celle de leurs exploitations. Cet ajustement que nous qualifierons de démographique, a été abondamment utilisé au XVIII<sup>e</sup> siècle en Europe et plus récemment en Asie par les petits paysans lorsqu'ils n'eurent plus de terres libres et que leur condition économique ne permettait pas d'en acheter de nouvelles [3, 27]. Selon les sociétés et les époques, les paysans ont recouru au recul de l'âge au premier mariage, à la limitation des naissances et aux migrations comme moyens d'adaptation. Deux types d'ajustement démographique peuvent ainsi être distingués : l'ajustement relatif à la procréation et l'ajustement relatif à la redistribution spatiale des membres du ménage. En théorie, les deux options peuvent s'appliquer conjointement mais des observations empiriques témoignent de leur antagonisme. Certaines recherches menées en Afrique au sud du Sahara montrent par exemple que le choix social pour la redistribution spatiale s'accompagne parfois d'une rationalité de maintien, voire

d'intensification de la fécondité [14, 21, 35]. Nous examinerons ici le fondement théorique de chacune de ces deux options.

### ***L'ajustement relatif à la procréation***

L'ajustement relatif à la procréation consiste, pour un ménage donné, à opter pour une limitation de sa taille. Pour un ménage agricole en régime polygame par exemple, il s'agira, soit de réduire l'intensité de la polygamie du chef de ménage à un nombre de femmes compatible avec les ressources économiques dont dispose le ménage [29], soit de limiter la fécondité des femmes. Comme le dit Mueller [25], si ces limitations s'imposent, c'est parce que « la contribution en travail des enfants n'est pas assez importante pour les sociétés paysannes (...). Les enfants de l'un et l'autre sexe consomment plus qu'ils ne produisent et ce, jusqu'à ce qu'ils aient atteint le groupe d'âges 15-19 ans (...). Ils ont par conséquent une valeur négative pour l'agriculture traditionnelle ».

Cette perception fait donc sienne la thèse qui attribue la fécondité élevée dans les sociétés agricoles, à l'absence de moyens de contraception ou de contrôle sur la fécondité. Point n'est besoin ici de signaler que la plupart des organisations internationales adhèrent à cette thèse. L'intérêt ainsi accordé au contrôle de la fécondité a permis certes une mise en place de services et généré une vaste littérature sur la planification familiale mais force est de constater avec Page [26, p. 42], Caldwell et Caldwell [6] et Locoh [21] que le succès de ces initiatives est resté limité, s'il n'est pas simplement nul. D'un autre côté, des observations récentes font état d'une certaine stabilité et même d'un léger recul de la polygamie en milieu rural [20] alors que la baisse de la fécondité ne semble pas, pour sa part, se préciser en dépit du déclin des valeurs traditionnelles, de la crise économique, écologique et politique qui secoue actuellement les sociétés rurales du continent africain. Pour Page [26], cet état de fait ne surprend guère dans la mesure où les préalables à l'amorce de la transition de la fécondité sont encore loin d'être réunis dans la plupart des sociétés agricoles africaines. Elle résume ces préalables comme suit :

- la baisse de la fécondité doit d'abord servir l'intérêt des adultes qui prennent la décision de reproduction ;
- le nombre d'enfants suggéré ou imposé doit être culturellement et moralement acceptable ;
- l'accès à la contraception doit être large, et les méthodes acceptables.

La persistance d'une fécondité élevée en milieu agricole fait l'objet de diverses théories explicatives que l'on peut regrouper en trois théories dominantes : celle du mode de production et sa relation avec la demande d'enfants ; celle des coûts et bénéfices économiques des enfants et celle du flux net de ressources entre générations. La première, développée par des auteurs d'inspiration marxiste tels Rey [31], Meillassoux [24], Grégory et Piché [15], relève d'une vision principalement macro-sociale. L'argumentation proposée dépasse en effet le strict niveau des géniteurs : c'est le mode de production qui, compte tenu des situations historiques (traite des esclaves, migrations forcées) ou actuelles (ponction massive de main d'œuvre des campagnes au profit des centres urbains), génère une forte demande d'enfants. Les deux autres théories sont, pour leur part, peu différentes si ce n'est que celle du flux net de ressources entre générations ne tient pas compte de la variabilité des coûts et bénéfices selon le rang des enfants. Cette dernière proposée par Caldwell [5] distingue schématiquement deux types de sociétés agricoles. Dans l'une, les enfants procurent aux parents, au cours de leur vie, plus de ressources qu'ils n'en reçoivent d'eux. Dans ce cas, les parents ont un avantage objectif à maintenir leur rythme de reproduction et les descendances demeurent élevées. Dans l'autre, les flux nets de ressources changent de sens et profitent plutôt aux enfants. Les parents ont alors intérêt à réduire leur fécondité. En clair, quand le flux cumulatif de ressources change de sens, les ménages voient disparaître leur incitation à avoir beaucoup d'enfants. En conséquence, la fécondité ne baissera significativement dans les sociétés traditionnelles que lorsque les coûts économiques, sociaux et psychologiques des enfants augmenteront par rapport

aux avantages qu'ils procurent à leurs parents. C'est ce qui fait dire à Caldwell que seule, une inversion du flux cumulatif de richesses peut déclencher la transition de la fécondité en milieu agricole. D'après l'auteur, cette inversion serait favorisée par une intensification de l'éducation de masse, le déplacement des opportunités d'emploi de la production domestique vers le travail salarié et une diffusion plus large de l'influence culturelle occidentale. Ces facteurs auront pour effet d'égaliser la consommation à l'intérieur des ménages et d'affaiblir les obligations morales des individus vis-à-vis de la parenté élargie.

Si ce cadre d'interprétation de la fécondité reste d'actualité, il n'en demeure pas moins que, même dans un contexte de techniques agricoles peu évoluées, la taille de plus en plus réduite des exploitations ne justifie plus un niveau élevé de descendance des agriculteurs. De plus, l'augmentation des charges « d'écolage » des enfants et la rareté des opportunités de travail salarié due à la crise économique devraient, conformément à la théorie de Caldwell, hâter le processus d'inversion des flux de richesses et favoriser un déclin de la fécondité. Mais tel ne semble pas être le cas. En dépit d'un manque d'études systématiques sur l'impact de la crise économique actuelle sur la fécondité dans les milieux ruraux africains, les monographies disponibles permettent néanmoins d'avancer que loin de favoriser un déclin de la fécondité comme l'ont prédit certains experts<sup>1</sup> [4], la crise a eu plutôt tendance à consolider les liens de solidarité familiale et renforcer les réseaux de support traditionnels [22, 23]. Une explication plausible de ce phénomène serait que les ménages agricoles préfèrent recourir, et de loin, à la redistribution spatiale de leurs membres. S'il est vrai que ce choix social exige un potentiel élevé en ressources humaines, il permet en retour de tirer profit des liens de solidarité et des facilités qu'offrent les réseaux de parenté [21, 35].

### ***L'ajustement par la redistribution spatiale des membres***

L'ajustement par la redistribution spatiale des membres consiste, pour un ménage agricole, à diversifier l'activité économique des membres en affectant ceux qui ne sont pas utilisés sur les exploitations à des activités non agricoles. Cette affectation qui permet de réduire le sous-emploi interne et partant, le coût d'entretien du noyau résident, s'opère principalement à travers l'émigration vers la ville.

La migration rurale-urbaine est interprétée dans la littérature à travers trois courants théoriques dominants : celui de l'ajustement sectoriel et de la théorie des rémunérations ; celui de la déstructuration des modes de production communautaires et celui de la diversification de l'activité économique des ménages agricoles.

### **L'interprétation relevant de l'ajustement sectoriel et de la théorie des rémunérations**

Conformément à la théorie dualiste, les migrations rurales-urbaines ne sont que des déplacements intersectoriels de main-d'œuvre répondant à des mécanismes d'attraction et de répulsion caractérisant les milieux rural et urbain [1]. Dans la ligne de raisonnement de cette théorie, la faible productivité de l'agriculture traditionnelle et le niveau élevé de fécondité contribuent à créer un important sous-emploi en milieu agricole. De ce sous-emploi résultent une productivité marginale du travail nulle ou presque et des niveaux de revenus à peine égaux au coût d'entretien de la force de travail. Les transferts de main-d'œuvre du secteur agricole vers le secteur urbain, principalement induits par un écart de rémunération [17], permettent ainsi de réduire le sous-emploi dans le secteur de subsistance et d'y relever les revenus. Les migrations contribuent de ce fait à harmoniser, non seulement l'allocation de la main-d'œuvre et des revenus du travail, mais aussi les productivités.

---

1. Rappelons qu'il ne faut pas confondre le déclin de fécondité dû à la crise économique avec celui qui résulterait d'un développement socio-économique.



En substance, la solution migratoire permet :

- d'élever les revenus per capita dans le secteur agricole, notamment dans les régions où l'émigration a réduit le taux d'accroissement de la population au-dessous du taux de formation du capital ;
- d'élever la valeur d'échange des produits agricoles en raison d'une plus forte demande urbaine de ces produits ;
- d'innover sur le plan technique et d'améliorer les productivités.

Plusieurs aspects de cette théorie ont fait l'objet de contestations, notamment le postulat de productivité marginale nulle du travail en milieu rural et la surdétermination implicite de la capacité d'absorption du secteur urbain [37]. Le constat, pour les pays africains, est qu'au lieu d'une harmonisation naturelle des secteurs rural et urbain, on assiste plutôt à un transfert du sous-emploi du secteur rural vers le secteur urbain. En conséquence, les modèles de développement inspirés de la théorie dualiste et basés, pour la plupart, sur des hypothèses de motivation individuelle, d'homogénéité des migrants ou de primauté des revenus urbains sur les revenus ruraux, n'ont abouti qu'à de piètres résultats quant à leurs prévisions relatives à l'amélioration des revenus et à la modernisation de l'agriculture.

Todaro [34] fut l'un des premiers auteurs à proposer une révision de l'interprétation dualiste des migrations rurales-urbaines afin de prendre en considération le sous-emploi urbain. Bâti autour du concept de revenu espéré, son cadre théorique intègre au modèle des macro-équilibres tel qu'il a été formulé par Hicks [17], la probabilité pour le migrant d'obtenir un emploi en milieu urbain. L'auteur en vient ainsi à distinguer trois types de migrations rurales-urbaines :

- celles qui sont directement dirigées vers le secteur urbain moderne ;
- celles qui sont dirigées vers le secteur urbain moderne avec un passage par le secteur urbain traditionnel ;
- et celles qui sont dirigées vers le secteur urbain traditionnel.

Si cette catégorisation des migrations rurales-urbaines répond partiellement au besoin d'intégrer à la théorie de l'ajustement sectoriel le sous-emploi urbain, la principale critique à l'apport de Todaro reste la perception qui fait du secteur informel un secteur de transition entre l'arrivée des migrants et leur intégration au secteur urbain moderne plutôt qu'une branche économique à part entière, capable d'accueillir et de retenir les migrants. La prise en compte de cette insuffisance conduira Cole et Saunders [9] à proposer une théorie corrigée que plusieurs s'accordent à considérer comme le pivot théorique de l'analyse économique des migrations rurales-urbaines dans les pays africains [23].

Tout en reconnaissant la consistance du modèle de Todaro, Cole et Saunders objectent qu'il ne rend suffisamment compte, ni de l'influence prépondérante du secteur informel dans l'économie des pays africains<sup>1</sup>, ni de l'impact du niveau d'instruction sur l'orientation des migrations. Aussi, les auteurs suggèrent-ils de restreindre la typologie proposée par Todaro à deux types seulement de migrations rurales-urbaines : celles qui sont dirigées vers le secteur urbain moderne et celles qui sont dirigées vers le secteur urbain informel. La première catégorie de migration implique essentiellement les personnes instruites. La seconde survient lorsque les revenus agricoles deviennent plus bas que ceux escomptés dans le secteur informel alors que les chances d'avoir une place dans ce secteur sont bonnes.

Plusieurs autres études, notamment celles menées par Jamal et Weeks [18], Charmes [7] et Diop [10] ont confirmé l'intérêt du secteur informel pour l'étude des migrations rurales-urbaines. Cet intérêt se déduit principalement de la solution qu'apporte ce secteur aux blocages du marché de l'emploi et la montée du chômage urbain [7]. C'est justement cette capacité de correction des distorsions qui fait dire à Penouil et Lachaud [28], que le secteur informel est le lieu spontané d'adaptation des migrants aux

1. Le niveau des revenus dans ce sous-secteur urbain est en effet parfois inférieur à celui des revenus du milieu agricole. Pourtant, les migrants continuent d'y affluer.

structures et besoins du marché que le sous-secteur moderne ne peut satisfaire. Ce à quoi Jamal et Weeks [18] rétorquent que la croissance incontrôlée du volume d'emploi dans ce secteur se traduit par une décroissance permanente des revenus par tête<sup>1</sup>.

Pour notre part, nous retiendrons que le secteur informel, en jouant un rôle décisif dans le fonctionnement du marché du travail, influe considérablement sur les décisions migratoires des ménages agricoles.

### **L'interprétation relevant de la déstructuration des modes de production communautaires**

Cette perception des migrations rurales-urbaines a pour point de départ, une critique du modèle dualiste et de la théorie des rémunérations. D'après ce courant d'interprétation, les migrations ne sont pas le résultat d'un ajustement naturel et harmonieux entre le milieu rural et le milieu urbain mais plutôt la conséquence d'une opposition constante entre deux classes : celle des détenteurs et contrôleurs des moyens de production et celle des individus qui en sont dépossédés [23]. Deux écoles se partagent cette ligne de raisonnement :

- celle qui fait sienne la thèse de la dépendance et de l'échange inégal et qui inscrit les rapports de force entre les deux classes (centre et périphérie) dans la logique de l'économie mondiale [2, 13] ;
- et celle dont l'argumentation s'est développée autour de la problématique de la désarticulation et qui substitue à la thèse dualiste de coexistence de secteurs différenciés, une construction en termes d'articulation de deux modes de production : le capitalisme et les systèmes historiques d'organisation sociale [24, 31, 33].

En raison de l'optique strictement para-nationale de la première école, nous restreindrons l'interprétation relevant de la déstructuration à l'argumentation fournie par la seconde. Selon cette argumentation, il résulterait de l'articulation entre le capitalisme et les systèmes traditionnels de production, des processus complexes qui font du salariat, le principal système d'exploitation de la force de travail par le capitalisme. Par stratégie toutefois, le capitalisme n'a pas poussé trop loin la dissolution des structures traditionnelles de peur de supprimer l'avantage économique qu'il en retire sous forme d'un approvisionnement en main-d'œuvre à faible coût. En instaurant l'économie marchande et le dualisme agricole, la pénétration coloniale a brisé la cohérence interne des sociétés agricoles et transformé ces sociétés en formes appauvries du capitalisme. Cet appauvrissement collectif forcera une grande partie des ménages à orienter certains de leurs membres vers des activités urbaines. De ce processus sont nées et perpétuées les migrations rurales-urbaines.

### **L'interprétation basée sur la diversification de l'activité économique des ménages agricoles**

On le voit, les interprétations précédentes des migrations rurales-urbaines partent des milieux rural et urbain pris dans leur globalité, alors qu'une explication plus « fonctionnelle » de ces migrations gagnerait à être entreprise au niveau des unités de production et de reproduction, c'est-à-dire au niveau des ménages ruraux. Un pas décisif dans cette direction a été fait avec le développement de l'économie du ménage. Selon l'approche que prône cette discipline, les migrations rurales-urbaines seraient le résultat de changements démographiques qui surviennent à l'intérieur des ménages agricoles, dans la perspective d'une intensification de leur production [32]. Ainsi, pour réagir contre les effets de leur dynamique démographique, les ménages agricoles sont souvent confrontés au besoin de réajuster leur production. Mais comme les disponibilités en main-d'œuvre sont fixes à court terme, il leur faut alors opérer un changement technologique que seul un excédent de production rend possible. Or, du fait de la dimension réduite des exploitations, il est théoriquement impossible de dégager cet excédent d'autant que les marchés de capitaux sont pratiquement

1. D'après ces auteurs, la croissance du secteur informel serait principalement de caractère involutif.

inaccessibles aux petits producteurs. La migration intervient dès lors comme le moyen ultime pour se procurer les ressources nécessaires à cette intensification [32].

Si cette vision a le mérite de prendre en compte la capacité de subsistance économique des ménages, son autre avantage est de rejeter le postulat de rationalité individuelle qui sous-tend la théorie des transferts intersectoriels de main-d'œuvre. La nécessité de cette remise en question est d'ailleurs soulignée dans plusieurs travaux sur les migrations africaines [23].

Ceci dit, le cadre défini par l'économie du ménage prête le flanc à une critique de taille : son argumentation qui se formalise principalement en termes de nécessités d'ordre pécuniaire fait du besoin d'ascension technologique, l'objectif majeur de la migration rurale-urbaine. Mais si, comme soutient cette thèse, l'objectif de la migration est de se procurer les ressources nécessaires à l'intensification, comment alors expliquer que de nombreuses localités agricoles soumises à l'émigration et bénéficiant d'importants flux monétaires provenant de migrants, soient restées techniquement et économiquement pauvres ? [16, 21, 30, 35]. De notre point de vue, dans un contexte où l'intensification n'est pas un choix optimal pour le ménage agricole, notamment dans les régions de pénurie foncière, les migrations rurales-urbaines ne peuvent correspondre qu'à une tentative de redistribution des rôles économiques à l'intérieur des ménages [12]. Cette diversification des activités amène ainsi les ménages à orienter une partie de leur main-d'œuvre interne vers les secteurs d'activité secondaire et tertiaire. Ce comportement, particulièrement intense dans les localités à forte pression démographique [19, 21, 35], présente pour le ménage, un coût d'opportunité très faible dans la mesure où les membres concernés par les transferts vers la ville sont, le plus souvent, non utilisés sur les exploitations et que leur départ diminue d'autant, les besoins de la collectivité résidente. Les migrations rurales-urbaines se déduisent par conséquent d'une comparaison d'ensemble des possibilités de production et de gain dans les différents secteurs accessibles à la main-d'œuvre domestique. Les ménages sont toutefois conscients que le sens des transferts n'est pas fixe, puisque les avantages comparatifs des secteurs peuvent s'inverser au cours du temps. Les ménages savent en effet qu'un flux considérable de migrations vers une même ville peut engendrer un important sous-emploi dans cette ville. Ce sous-emploi peut faire baisser les niveaux de rémunération du travail et favoriser le retour des migrants vers le milieu agricole. La possibilité de transférer certains membres vers les secteurs urbains et l'éventualité de leur retour en milieu agricole confèrent ainsi aux structures de solidarité et aux liens familiaux, une importance toute particulière dans la stratégie de diversification des activités. Mais, si les réseaux de parents, de connaissances et de ressortissants d'une même localité rurale<sup>1</sup> permettent de réaliser les transferts de membres, les ménages agricoles se doivent, de leur côté, de protéger et d'abriter les membres transférés contre une pauvreté extrême par crainte de les voir revenir au point de départ [11]. En contrepartie, ils attendent des migrants dont la réussite est accomplie, une assistance en subsides à la collectivité non migrante et une aide aux nouveaux membres transférés pour faciliter leur insertion urbaine [21, 23, 35].

En résumé, nous retiendrons que deux options d'ajustement démographique s'offrent aux ménages agricoles aux prises avec des difficultés de subsistance économique : l'une, relative à la procréation et l'autre, relative à la redistribution spatiale des membres.

En milieu Ewé, du fait d'une taille moyenne d'exploitation qui ne permet, ni de subvenir aux besoins de subsistance économique d'un ménage large, ni d'utiliser avec efficacité l'intégralité de la main-d'œuvre disponible, les agriculteurs ont jeté leur dévolu sur l'ajustement migratoire, quoique l'intensité de cette option soit variable selon le profil du ménage. La question est alors d'identifier les éléments de profil qui rendent compte de cette préférence sociale. Mais avant, présentons l'étude qui lui sert de support empirique.

---

1. Une contribution de ces réseaux est de faciliter l'installation et l'insertion professionnelle des migrants dans le milieu d'accueil.

## L'étude EMIRT

L'étude EMIRT a pour objectif principal d'analyser le lien entre le fonctionnement démo-économique des ménages agricoles Ewé du Sud-Togo et l'émigration de certains de leurs membres vers la ville. Elle se fonde sur une analyse de déterminants de l'émigration rurale par appariement de la situation démo-économique des ménages de départ et des motivations rapportées par leurs émigrants. L'opération a été entreprise dans 8 villages du sud Togo et à Lomé. Elle a porté sur 207 ménages agricoles Ewé dont 101 opèrent dans un secteur de production de subsistance (secteur vivrier), et 106, dans un secteur de production de plantation (secteur export). Les 624 individus interrogés ont été soumis, en fonction de leur statut dans le ménage, à un questionnaire spécifique totalisant plus de 70 variables. On distingue ainsi un questionnaire « chefs de ménage » qui cerne les paramètres foncier, culturel et économique de l'activité des ménages ; un questionnaire « chefs de cellule » qui cerne, pour sa part, les paramètres de dimension et structure démographiques et un questionnaire « migrants » qui recueille l'histoire migratoire des individus nés dans les ménages étudiés et qui ont leur résidence principale à Lomé.

Le cadre de recherche dans lequel s'insère l'investigation se résume comme suit : la forte intensité de reproduction des ménages agricoles et la taille de leurs exploitations qui ne cesse de s'amenuiser sous l'effet de la dévolution par héritage, concourent de plus en plus précocement, à rendre critique la densité physiologique sur les parcelles cultivées. De ce fait, pour ajuster le volume de main-d'œuvre disponible à la dimension de leur exploitation et éviter ainsi qu'une forte proportion de membres sous-utilisés ne viennent dégrader le niveau de subsistance collectif, un grand nombre de ménages sont contraints de diversifier l'activité économique de leurs membres de 15 ans et plus. Cette diversification s'opère principalement en transférant, par le biais des migrations rurales-urbaines, certains membres à des activités extra-agricoles. Mais, du fait même de ce transfert, une taille de ménage adéquate s'impose pour alimenter les circuits migratoires et assurer une certaine continuité de l'activité agricole sur le patrimoine foncier. C'est cette affectation double et concurrente de la descendance qui rend compte de la relative conservation des comportements de reproduction en dépit des difficultés économiques croissantes qu'induit la raréfaction du facteur foncier.

Conformément à ce cadre, deux variables à expliquer ont été construites : l'indice de subsistance économique (S) obtenu par le ratio Production/Besoins du ménage et l'indice d'ajustement par transfert de membres (A) qui rapporte l'effectif des descendants non-résidents du chef de ménage à l'effectif de ses descendants résidents. Ces indices subissent l'influence des variables relevant des dimensions foncière, démographique, agro-économique, sociale, etc., du fonctionnement du ménage. Que nous apprennent donc ces variables sur le choix les agriculteurs Ewé pour la solution migratoire ?

## Les déterminants de l'ajustement par transfert de membres

### *Profil démographique du ménage et ajustement par transfert de membres*

L'indice A permet de standardiser la mesure du transfert de membres vers la ville. Il présente l'avantage de rendre compte de l'importance relative des migrants par rapport aux non-migrants puisque, d'après notre cadre, la stratégie du ménage vise justement à trouver un équilibre optimal entre ces deux composantes de la dimension démographique, la superficie exploitée étant par hypothèse une donnée fixe. Notre démarche d'analyse va consister à évaluer d'une part, l'impact de la taille et de la structure démographique des ménages observés sur la variation de l'indice et d'autre part, l'influence exercée sur cette variation, par l'instruction des enfants et les

structures familiales d'accueil. Pour ce faire, trois modèles empiriques basés sur la technique de la régression multiple ont été établis<sup>1</sup>.

Le premier modèle a pour variable explicative la taille du ménage. Il lui est associé l'hypothèse qui suit : étant donnée la dimension modeste des exploitations agricoles, la taille des ménages joue un rôle prépondérant dans leur décision de transférer une partie des membres vers les secteurs non agricoles. Dès lors, plus la taille d'un ménage agricole est grande, plus l'indice d'ajustement (A) de ce ménage est élevé.

Le second modèle présente comme variables explicatives, outre la taille du ménage, les deux variables de la structure par sexe et âge que sont le rapport de dépendance et le rapport de masculinité. Les deux hypothèses sous-jacentes à ce modèle sont les suivantes :

- plus le poids relatif des descendants de moins de 15 ans est faible dans un ménage agricole, plus l'indice d'ajustement de ce ménage est élevé ;
- plus le rapport de masculinité d'un ménage agricole est élevé, plus l'indice d'ajustement de ce ménage est élevé.

Dans le troisième modèle, nous avons ajouté aux variables explicatives du modèle précédent, la proportion de descendants instruits et le nombre de parents collatéraux installés dans la localité d'immigration des membres transférés.

L'effet catalyseur de ces variables sur l'émigration rurale ou sur ses chances de réussite ayant été empiriquement étayé, les hypothèses qui sous-tendent ce dernier modèle sont les suivantes :

- plus la proportion d'enfants instruits est élevée dans un ménage agricole, plus ce ménage diversifie l'activité économique de ses membres en transférant les enfants instruits vers les activités urbaines ;
- par ailleurs, plus le nombre de parents collatéraux présents dans une localité urbaine est élevé, plus grandes sont les chances que les transferts soient orientés vers cette localité.

Avec les cinq variables prises simultanément en compte, le dernier modèle se révèle être relativement complet dans la mesure où il intègre des paramètres de dimension des ménages, de structure par sexe et âge, de niveau d'instruction et de structure d'accueil des migrants.

Les modèles étant cumulatifs, la démarche d'analyse a consisté à comparer leur valeur explicative successive et identifier les variables qui contribuent le plus à expliquer le phénomène de transfert. A cet effet, nous avons utilisé la variation et la signification statistique des coefficients de régression. Non seulement, ils favorisent la détection de la multicollinéarité, mais ils permettent aussi de tester l'indépendance des effets que les variables explicatives exercent sur le phénomène expliqué. Par ailleurs, pour chaque modèle établi, nous avons considéré trois blocs distincts de données. Cette stratification a permis de tester si une différence existe au niveau des effets mesurés entre les deux secteurs agricoles. Chaque modèle comporte ainsi un bloc « ensemble des ménages », un bloc « secteur vivrier » et un bloc « secteur export ». Les résultats issus de la démarche d'analyse sont synthétisés dans le tableau 1.

---

1. La régression multiple utilisée fait appel à la procédure des moindres carrés linéaires. Étant donné la plage de variation de l'indice A et en particulier la troncature vers le bas de cette plage, ce type de régression pourrait entraîner des biais au niveau des coefficients calculés. Nous admettons toutefois que ces biais sont minimes puisque 6% seulement des ménages observés affichent un indice A nul. Notons cependant que si ce pourcentage avait été plus important, le recours à une régression de type Tobit aurait été plus approprié.

**Tableau 1 : Effet des variables socio-démographiques sur l'indice d'ajustement par transfert de membres**

Variables	Coefficient de régression		
	Ensemble	Vivrier	Export
<b>Modèle 1</b>			
Taille du ménage	+ 3,4743 **	+ 3,7200 **	+ 3,2667 **
(constante)	99,7491	102,5782	97,4475
RxR	0,3747	0,3721	0,3647
Ratio F	122,8363	59,2617	59,1185
Ménages observés	205	101	104
<b>Modèle 2</b>			
Taille du ménage	+ 3,2197 **	+ 3,5197 **	+ 3,1597 **
Rapport de dépendance	- 0,3649 **	- 0,3729 **	- 0,3827 **
Rapport de masculinité	+ 0,0153	+ 0,0244	+ 0,0065
(constante)	97,0736	96,4152	96,6306
RxR	0,4534	0,4445	0,4626
Ratio F	56,1280	26,1410	28,9800
Ménages observés	205	101	104
<b>Modèle 3</b>			
Taille du ménage	+ 3,1739 **	+ 3,3772 **	+ 3,1402 **
Rapport de dépendance	- 0,3364 *	- 0,1273	- 0,4659 *
Rapport de masculinité	+ 0,0162	+ 0,0248	+ 0,0081
Nombre d'enfants instruits	- 0,3004	- 3,4695	+ 0,1413
Structure familiale	+ 0,1509	- 0,2459	+ 2,0493
(constante)	97,8091	99,5855	94,3023
RxR	0,4551	0,4591	0,4854
Ratio F	27,8410	13,4360	15,4070
Ménages observés	205	101	104

\*\* : Coefficient statistiquement significatif au niveau 1%. \* : Coefficient statistiquement significatif au niveau 5%.

### Présentation des résultats

La première observation qui se dégage du tableau 1 est que tous les modèles, tant ceux du niveau général que ceux du niveau sectoriel, sont, à la lumière de la statistique F, globalement satisfaisants. Prises ensemble, les cinq variables indépendantes retenues expliquent, dans une proportion de 46 à 49%, la variance des transferts observés. Même si, contrairement à nos attentes, certaines se sont avérées faiblement significatives, il n'en demeure pas moins vrai que la valeur explicative du modèle 3 atteste globalement de leur pertinence pour une étude des déterminants de l'émigration rurale. A en juger par les résultats obtenus, plusieurs de nos hypothèses de base sont provisoirement confirmées.

En effet, d'après le modèle 1 du tableau 1, la variable « taille du ménage » expliquerait, à elle seule, environ 37 pour cent de la variance totale des transferts de membres. En lui associant, le rapport de dépendance et le rapport de masculinité (modèle 2), environ 45% de la variance du phénomène se trouvent expliqués. En nous référant au tableau 2, nous constatons que la différence de variance expliquée entre le modèle 1 et le modèle 2 est très significative. De plus, nous notons que l'ajout des variables de structure par sexe et âge altère très peu le coefficient de régression de la variable « taille du ménage ». Ceci témoigne donc de la consistance et de la stabilité de cette variable pour l'explication des transferts. Par contraste, les deux variables ajoutées aux précédentes dans le modèle 3 contribuent faiblement à l'augmentation de la variance expliquée de l'indice A. Le test dont fait état le tableau 2 en donne confirmation. Les résultats du tableau 1 suggèrent donc que l'intensité de l'ajustement par transfert de membres est principalement influencée par la taille et la structure par âge du ménage. Cette influence est d'autant plus réelle que le sens et la signification statistique de l'effet exercé se confirment dans chacun des deux secteurs agricoles (vivrier et export).

**Tableau 2 : Évaluation de la différence de variance expliquée par les modèles successifs**

Modèles	Ensemble		Zone vivrière		Zone export	
	V <sub>j</sub> -V <sub>i</sub>		V <sub>j</sub> -V <sub>i</sub>		V <sub>j</sub> -V <sub>i</sub>	
	(%)	(F)	(%)	(F)	(%)	(F)
(1) - (2)	21,00	(14,47)**	19,45	(6,32)**	26,84	(9,11)**
(2) - (3)	0,37	(0,21)	3,28	(0,85)	4,92	(1,39)

\*\* : Écart de variance expliquée significatif à 1%. V<sub>j</sub>-V<sub>i</sub> : Écart de variance expliquée entre modèle j et modèle i.

Tant pour l'ensemble des ménages que pour les ménages des différents secteurs agricoles, le coefficient de régression de la variable « taille du ménage » se révèle non seulement positif, mais il est par surcroît, très significatif. Ceci indiquerait, toutes choses étant égales par ailleurs, que plus la taille du ménage est élevée, plus l'indice d'ajustement par transfert de membres est fort. Notons que ce résultat s'accorde avec la dimension relativement modeste des exploitations agricoles et leur inélasticité dans le temps. Compte tenu du démembrement des parcelles au fil des successions et de l'inertie des comportements de reproduction, il est donc à prévoir que, toutes choses restant égales par ailleurs, le déséquilibre entre la taille des ménages et leurs ressources de subsistance surviendra de plus en plus précocement, ce qui obligerait les nouveaux ménages à s'ajuster plus tôt que les anciens.

Comme l'indique le tableau 1, la variable « rapport de dépendance » est, à l'instar de la taille du ménage, une variable « robuste » quoique d'une stabilité moindre. Comme prévu, son effet sur l'indice d'ajustement est à la fois significatif et négatif. Ceci indique que les membres transférés appartiennent majoritairement au groupe d'âges 15-24 ans, donc aux âges actifs<sup>1</sup>.

D'autre part, même si le tableau confirme l'effet positif du rapport de masculinité sur l'indice d'ajustement, il n'en reste pas moins que cet effet est faible et peu significatif. A priori, ce résultat surprend dans la mesure où la quasi-totalité des études de migrations que nous avons passées en revue s'accordent à avancer qu'en milieu rural africain, les hommes émigrent davantage que les femmes. Dans la population observée, le phénomène semble affecter indifféremment les deux sexes pour la simple raison que les femmes jouissent d'un préjugé favorable quant à leur aptitude à « percer » dans le secteur informel urbain qui, au Togo, reste dominé par le petit commerce.

Ces résultats suggèrent la réflexion suivante : dès que le volume optimal de main-d'œuvre nécessaire à la production agricole est atteint, la stratégie du ménage Ewé consiste à orienter, au fur et à mesure, les membres qui atteignent l'âge actif vers les activités non agricoles et ce, quel que soit leur sexe.

Toujours d'après le tableau 1, la variable « instruction » aurait un effet négatif mais faiblement significatif sur l'indice d'ajustement par transfert de membres. Alors que ce constat se dégage des colonnes 2 et 3 du tableau, à la colonne 4 par contre, l'effet change de sens tout en étant faiblement significatif. Dans la mesure où 35% seulement des migrants sont instruits, ce résultat ne surprend pas outre mesure. Mais l'opposition des effets exercés par la variable selon le secteur agricole, tient vraisemblablement au fait que dans la zone vivrière, la scolarisation systématique des enfants est encore récente alors que, pour des raisons d'une part historiques et d'autre part stratégiques, les ménages de la zone export bénéficient depuis longtemps d'un accès à l'instruction pour leurs enfants [29]. Ainsi, alors que les descendants scolarisés des ménages de la zone vivrière sont jeunes et que la plupart résident encore avec leurs mères, ceux des ménages de la zone export appartiennent à n'importe quel groupe d'âges. En dépit de la fragilité de ces résultats, on peut néanmoins avancer la

1. Dans la logique des transferts intersectoriels de main-d'œuvre, les membres transférés doivent en effet répondre au critère d'âge qu'impose le travail en milieu urbain.

réflexion suivante : plus l'instruction des enfants va se généraliser dans le milieu agricole Ewé, plus les transferts tendront à devenir importants mais parallèlement, la sélection des candidats se fera plus systématique.

Le résultat le plus surprenant de notre modélisation est certainement celui qui a trait à l'effet de la variable « structure familiale » sur l'indice d'ajustement par transfert de membres. Si cet effet se révèle globalement positif, les résultats indiquent cependant qu'il est faiblement significatif. Ce résultat se justifie probablement par le fait qu'il existe un certain équilibre entre le nombre de migrants accueillis par un parent collatéral à leur arrivée en ville (38%) et celui des migrants accueillis par un frère ou une sœur (37%). La répartition des migrants selon l'ancienneté de l'installation montre par ailleurs que les transferts orientés vers un parent collatéral sont relativement plus « anciens » (durée de présence en ville supérieure à 5 ans) que ceux qui sont orientés vers un membre de la fratrie (durée de présence en ville inférieure à 5 ans). Ce résultat tend donc à montrer qu'avec l'éclatement des structures lignagères et l'autonomisation progressive des ménages vis-à-vis de la famille, on assiste à une érosion de la solidarité familiale au profit de la solidarité domestique. Or, l'instruction des enfants se généralisant, il se crée progressivement à l'intérieur des ménages, une modification des rapports de pouvoir. Une question se pose dès lors : dans un avenir proche, le pouvoir à l'intérieur du ménage agricole continuera-t-il d'être exercé par le chef de ménage ou sera-t-il purement et simplement approprié par les membres les plus économiquement influents du groupe ? Ce qui est sûr, c'est que les chefs de ces ménages, bien que pauvres, utiliseront les mécanismes de contrôle coutumiers à leur disposition pour conserver une partie de ce pouvoir.

### ***Profil des migrants et ajustement par transfert de membres***

Au tableau 3 sont présentées les quinze variables de caractérisation des migrants. Comme on peut le voir, ces variables ont trait principalement à l'expérience migratoire, à l'âge à la migration, au motif du départ, à la durée de l'installation à Lomé, au niveau d'instruction actuel, au secteur agricole de provenance, au statut socio-économique du ménage d'origine, au lien avec la personne hôte à l'arrivée, à l'activité professionnelle actuelle, à la nature de l'aide fournie par les parents au moment du départ, à la nature du soutien apporté aux parents et à la perception que le migrant a de la migration réussie.

Étant donné la nature qualitative des variables retenues et le nombre relativement élevé des modalités en présence (85), la mise en évidence des profils a été soumise à la méthode Tri-Deux mise au point au Centre National de la Recherche Scientifique à Paris [voir 8].

Analytiquement, cette méthode procède à un tri croisé de toutes les variables prises deux à deux et compare les effectifs théoriques des cases de chaque tableau aux effectifs observés. Après avoir calculé tous les écarts à l'indépendance, les écarts positifs sont retenus et classés selon un ordre décroissant. Ce double tri aboutit ainsi à une édition du profil de chacune des modalités prises en compte dans la démarche, c'est-à-dire, à une liste par ordre décroissant des autres modalités qui sont en liaison privilégiée avec une modalité donnée.



**Tableau 3 : Liste des variables de caractérisation des non-résidents**

Variables (symbole)	Modalités	
Nombre de migrations antérieures (NMA)	NMA1 : Aucune NMA2 : 1	NMA3 : 2 NMA4 : Plus de 2
Groupe d'âges à l'arrivée (GAA)	GAA1 : Moins de 10 ans GAA2 : 10-14 ans GAA3 : 15-19 ans	GAA4 : 20-24 ans GAA5 : 25 ans et plus
Motif principal du départ (MPD)	MPD1 : Chercher travail MPD2 : Poursuivre études MPD3 : Conflits familiaux	MPD4 : Suivre conjoint MPD5 : Apprendre métier MPD6 : Autres raisons
Durée de la résidence à Lomé (DRL)	DRL1 : Moins de 5 ans DRL2 : 5 à 9 ans DRL3 : 10 à 14 ans	DRL4 : 15 ans et plus
Niveau d'instruction actuel (NIA)	NIA1 : Illétré NIA2 : Cours élémentaire NIA3 : Cours moyen	NIA4 : Collège NIA5 : Université
Hôte à l'arrivée à Lomé (LPH)	LPH1 : Frère ou sœur LPH2 : Parent collatéral LPH3 : Ressortissant village	LPH4 : Employeur LPH5 : Propriétaire LPH6 : Autres
Activité professionnelle actuelle (APA)	APA1 : Études / Apprentissage APA2 : Domestique APA3 : Travail de bureau	APA4 : Métier manuel APA5 : Commerce APA6 : Sans travail fixe
Nature de l'aide fournie par les parents au moment du départ (ARD)	ARD1 : Argent ARD2 : Vivres ARD3 : Vivres et argent	ARD4 : Autres ARD5 : Aucune aide
Nature de l'aide apportée aux parents l'année dernière (AAP)	AAP1 : Argent AAP2 : Produits manufacturés AAP3 : Argent et produits	AAP4 : Autres AAP5 : Aucune aide
Fréquence de l'aide apportée aux parents (FAP)	FAP1 : Régulière FAP2 : Occasionnelle	FAP3 : Sur demande FAP4 : Autres
Aide reçue des parents l'année dernière (NAP)	NAP1 : Argent NAP2 : Vivres NAP3 : Vivres et argent	NAP4 : Travail champêtre NAP5 : Autres NAP6 : Aucune aide
Fréquence de l'aide fournie par les parents (FAR)	FAR1 : Régulière FAR2 : Occasionnelle	FAR3 : Sur demande FAR4 : Autres
Perception de la migration réussie (PMR)	PMR1 : Réalisation ville PMR2 : Réalisation village PMR3 : Bonheur parents	PMR4 : Ascension sociale PMR5 : Fortune PMR6 : Autres symboles
Secteur agricole de provenance (SAP)	SAP1 : Zone vivrière SAP2 : Zone export	
Groupe socio-économique du ménage d'origine (GSE)	GSE1 : Pauvre GSE2 : Déséquilibré	GSE3 : Instable GSE4 : Équilibré

**La variable « motif principal du départ »**

De la répartition des migrants selon la variable « motif principal du départ » (MPD), il ressort que la recherche de travail et la poursuite des études constituent les principales incitations au départ. Pour près de 36% des migrants interrogés, la décision de s'installer à Lomé se justifie par l'impératif de recherche d'un emploi alors qu'un migrant sur quatre invoque la poursuite des études. Viennent ensuite les motivations

liées à l'apprentissage d'un métier (15,4%), à l'accompagnement du conjoint (4,8%) et à un ensemble d'autres motifs plus ou moins marginaux (19,2%).

D'après le tableau 4 qui présente le profil des modalités de la variable MPD selon la perspective Tri-Deux, les individus dont le motif de migration est la recherche d'emploi (MPD1) sont principalement des ressortissants de la zone vivrière expérimentant leur première migration. La plupart d'entre eux n'ont bénéficié d'aucune aide de la part des parents au moment du départ. Quant aux migrants ayant invoqué la poursuite des études comme prétexte du départ (MPD2), la colonne 2 du tableau révèle que ce sont principalement des collégiens ou étudiants ressortissant de la zone export. A leur départ pour Lomé, les parents leur ont fourni vivres et argent comme aide à la migration.

De l'examen de la colonne 4 du tableau, il ressort que les migrations pour motif d'apprentissage d'un métier sont principalement l'œuvre d'individus n'ayant aucun vécu migratoire antérieur. Tout comme les collégiens, la plupart ont bénéficié, au moment du départ pour Lomé, d'un soutien matériel de la part de leurs parents. Notons par ailleurs que la majorité de ces individus travaillent aujourd'hui dans une branche d'emploi proche du métier qu'ils ont appris.

**Tableau 4 : Profil des modalités de la variable « motif principal du départ »**

Profil de MPD1 Chercher travail	Profil de MPD2 Poursuivre études	Profil de MPD4 Suivre conjoint	Profil de MPD5 Apprendre métier	Profil de MPD6 Autres raisons
SAP1 (9) NMA1 (7) ARD5 (6)	SAP2 (10) ARD3 (7) NMA3 (6) NIA4 (5) NIA4 (5)	LPH5 (2) APA5 (2)	NMA1 (5) APA4 (5) ARD3 (4)	NIA1 (7) ARD5 (5) GAA1 (4)

– Le chiffre entre parenthèses représente l'écart à l'indépendance. Plus il est grand, plus significative est la liaison entre la modalité explicative et la modalité à expliquer.

– Pour le libellé in extenso des modalités voir tableau 3.

– La modalité MPD3 (conflits familiaux) a été très peu mentionnée, et ne figure donc pas ici.

La dernière colonne du tableau indique que les personnes qui ont émigré de leur milieu natal pour toutes sortes d'autres raisons, étaient majoritairement au départ, des jeunes d'âges inférieurs à 10 ans, confiés à des parents à Lomé ou placés dans des foyers urbains qui prennent en charge leur entretien. Ces enfants « confiés » sont, pour la plupart, non scolarisés et n'ont bénéficié d'aucune aide parentale à leur départ.

Globalement, les résultats relatifs aux motivations de départ suggèrent les deux commentaires suivants :

- Le phénomène migratoire répond au besoin d'orienter certains membres vers les activités urbaines, soit par le truchement de l'école (l'objectif ici est d'intégrer le secteur moderne), soit par le truchement de l'apprentissage d'un métier (l'objectif ici est d'intégrer le secteur informel). Dans un cheminement comme dans l'autre, les parents investissent dans la formation et bénéficient, jusqu'à un certain degré, des dividendes de cet investissement.
- Le phénomène répond également au besoin d'alléger les charges d'entretien au sein des ménages, notamment ceux du secteur de subsistance. Ici aussi, deux cheminements sont empruntés : celui du confiage d'enfants lorsque le migrant n'a pas encore atteint l'âge actif ou celui de la recherche d'emploi lorsqu'il a atteint cet âge. Toutefois, étant donné qu'ici l'insuffisance des ressources est la principale cause du recours à l'émigration, dans chacune de ces alternatives, les migrants ne jouissent d'aucun soutien matériel de la part de leurs parents biologiques. En retour, ceux-ci non plus ne bénéficient d'aucune aide en provenance de ces migrants.

### La variable « groupe socio-économique du ménage d'origine »

Quatre groupes socio-économiques (GSE) de ménages ont été établis à partir du niveau de l'indice S : les ménages « pauvres » ( $S < 0,7$ ) ; les ménages « déséquilibrés » ( $0,7 \leq S < 0,9$ ) ; les ménages « instables » ( $0,9 \leq S \leq 1,0$ ) et les ménages « équilibrés » ( $S > 1$ ). Une proportion de 54% des migrants sont issus de ménages économiquement « équilibrés » ; 29%, de ménages « instables » ; 12%, de ménages « déséquilibrés » et seulement 9%, de ménages « pauvres ». Cette répartition corrobore donc significativement le constat qui établit que les proportions les plus fortes de migrants se retrouvent dans les ménages économiquement « équilibrés » et les proportions les plus faibles, dans les ménages pauvres. Nous tenons donc là, une autre confirmation de l'hypothèse selon laquelle c'est principalement par l'émigration rurale que les ménages agricoles parviennent à se recentrer économiquement.

Quant au profil des modalités de la variable, nous remarquons d'après le tableau 5, que les migrants natifs de ménages pauvres proviennent essentiellement de la zone vivrière. Ceux des ménages économiquement « déséquilibrés » se caractérisent principalement par leur analphabétisme. Quant aux migrants issus des ménages économiquement « instables », ils se retrouvent majoritairement parmi les élèves d'installation récente, placés auprès d'un parent collatéral. Les ressortissants de ménages économiquement « équilibrés » se retrouvent, pour leur part, dans le groupe des migrants originaires du secteur export installés à Lomé pour des raisons de poursuite des études et qui ont bénéficié de l'accueil d'un frère ou d'une sœur.

Cette étude de profil conforte ainsi une des nos hypothèses : non seulement la proportion de migrants est élevée dans les ménages « équilibrés », mais les migrants de ces ménages bénéficient, pour la plupart, d'un bon niveau d'instruction ce qui, d'après le profil de la variable « niveau d'instruction », les rend aptes à aider leurs parents. En termes clairs, plus que le volume brut des transferts, c'est la « qualité » des membres transférés qui semble déterminante pour la réussite de la stratégie.

**Tableau 5 : Profil des modalités de la variable « groupe socio-économique du ménage d'origine »**

Profil de GSE1 Pauvre	Profil de GSE2 Déséquilibré	Profil de GSE3 Instable	Profil de GSE4 Équilibré
SAP1 (5)	NIA1 (3)	DRI.1 (6) APA1 (4) LPH2 (3)	GAA5 (6) SAP2 (6) MPD2 (5) LPH1 (5)

Voir les notes du tableau 4.

\*

\* \*

### Vue d'ensemble

La mise en perspective des résultats présentés dans cet article suggère que, tant que la taille des exploitations agricoles ne permettra ni de subvenir convenablement aux besoins des membres résidents, ni d'utiliser avec efficacité l'intégralité de la main-d'œuvre disponible, les ménages agricoles Ewé continueront de recourir à l'émigration pour adapter l'effectif de leurs membres résidents à la capacité de soutien de leurs exploitations. De plus, ils maintiendront l'intensité de leur reproduction à un niveau élevé afin d'une part, d'alimenter les réseaux migratoires et de l'autre, de garantir la présence sur place d'un noyau biologique susceptible d'assurer, dans ses effectif et proportion, la relève de l'activité agricole sur le patrimoine foncier ancestral.

En ce qui concerne la fonction de pourvoyeur de main-d'œuvre du ménage agricole Ewé, l'article montre que la taille d'exploitation, la taille de ménage, la structure par âges, le niveau d'instruction des enfants, la présence en ville d'un membre de la parentèle, rendent compte de près de 50% de la variance totale des transferts de membres vers le secteur urbain. Ces variables opèrent principalement en affaiblissant l'indice de subsistance économique du ménage, c'est-à-dire sa capacité à subvenir aux besoins économiques de ses membres.

Mais si la rationalité de transfert de membres tend à prendre le pas sur celle de la pérennisation de l'activité agricole, c'est que les transferts font aujourd'hui partie intégrante d'une logique de réduction des charges de subsistance du groupe domestique. Il n'est donc pas surprenant qu'à ce titre, ils s'accompagnent souvent de mesures (soutien du groupe domestique au migrant pour la poursuite des études ou l'apprentissage d'un métier) dont la finalité est d'accroître les chances du migrant de s'insérer professionnellement en ville, d'avoir un emploi bien rémunéré et le plus stable possible afin que plus tard, il puisse à son tour accueillir ou aider d'autres membres du ménage.

## Bibliographie

1. ALBERTINI J., SILEM A., « Comprendre les théories économiques. », *Seuil*, Paris, 1984, tome 1, 348 p.
2. AMIN S., « L'accumulation à l'échelle mondiale. », *Anthropos*, Paris, 1970, 617 p.
3. ANDORKA R., « Évolution démographique et socio-économique dans les sociétés paysannes : la Hongrie de 1700 à nos jours. », *FAO*, Rome, 1978.
4. BOSERUP E., « Economic and Demographic interrelationships in sub-saharan Africa. », *Population and Development Review*, 1985, vol. 11, n° 3.
5. CALDWELL J., « Theory of fertility decline. », *Academic Press*, New York, 1981, 386 p.
6. CALDWELL J., CALDWELL P., « Is the Asian family planning program model suited to Africa ? », *Studies in Family Planning*, 1988, vol. 19, n° 1, p. 1-18.
7. CHARMES J., « Débat actuel sur le secteur informel. », *Revue du Tiers-Monde*, 1987, n° 112.
8. CIBOIS P., « L'analyse des données en sociologie. », *PUF*, Paris, 1984, 218 p.
9. COLE W., SAUNDERS R., « Internal migration and urban employment in the Third World. », *American Economic Review*, juin 1985, n° 75, p. 487-494.
10. DIOP A., « Essai d'analyse du secteur informel au Sénégal. », In : *Séminaire sur les statistiques de l'emploi et du secteur non-structuré*, Rabat 10-17 octobre 1984, Tome 2, Direction statistique (Maroc), INSEE, ORSTOM, AISE, Paris, 1985, p. 511-528.
11. DUREAU F., « Migration et urbanisation : le cas de la Côte d'Ivoire. », *ORSTOM*, Études et thèses, Paris, 1987, 654 p.
12. FAO, « Population et main d'œuvre dans l'économie rurale : thèmes pour l'enseignement. », *Département des Politiques Économiques et Sociales*, Rome, 1984, 136 p.
13. FRANK A., « L'accumulation dépendante. », *Anthropos*, Paris, 1978, 403 p.
14. FRANK O., « The demand for fertility control in sub-Saharan Africa. », *Studies in Family Planning*, 1987, vol. 18, n° 4, p. 181-201.
15. GREGORY J., PICHE V., « Le régime démographique en capitalisme périphérique : exemples africains. », *Université de Montréal*, 1980, 60 p. (polycopié).
16. HERZOG J., « Mouvement de la population et activité productive chez les Sérèr du Sénégal. », *IDEP*, Dakar, 1975.
17. HICKS J., « The Theory of Wages. », *MacMillan*, London, 1932.
18. JAMAL V., WEEKS J., « The Vanishing Rural-Urban Gap in Sub-Saharan Africa. », *International Labour Review*, 1988, vol. 127, n° 3.
19. LE BRIS E., « Les migrations agricoles internes dans le Sud-Est Togo. », In : *LEBRIS E., REY P.P., SAMUEL M., Capitalisme négrier : la marche des paysans vers le prolétariat*, Maspero, Paris, 1976.
20. LESTHAEGHE R., SURKYN J., « Exchange, Production and Reproduction : Women in Sub-Saharan Demographic Regimes. », *I.P.D*, Working papers, Brussels, 1988, 51 p.

21. LOCOH T., « Fécondité et Famille en Afrique de l'Ouest - Le Togo méridional contemporain. », *Travaux et documents de l'INED*, PUF, Paris, 1984, cahier n° 107, 182 p.
22. LOCOH T., « Évolution de la famille en Afrique. In : L'état de la démographie africaine. », *UIESP*, Liège, 1988, p. 45-66.
23. LUTUTALA M., « Dynamique des migrations au Zaïre : le réseau de Kinshasa. », *Thèse de Ph.D démographie*, Université de Montréal, Montréal, 1987, 428 p.
24. MEILLASOUX C., « Femmes, greniers et capitaux. », *Maspéro*, Paris, 1975, 254 p.
25. MUELLER E., « The Economic Value of Children in Peasant Agriculture. », *Conference on Population Policy*, Ressources for the Future, 1975.
26. PAGE H., « La fécondité et la planification familiale en Afrique. In : L'état de la Démographie Africaine. », *UIESP*, Liège, 1988, p. 29-44.
27. PANIKAR P., KRISHNAN T., KRISHNAJI N., « Population Growth and Agricultural Development. A Case Study of Kerala. », *FAO*, Rome, 1978.
28. PENOUIL M., LACHAUD J.P. dir., « Le développement spontané : les activités informelles en Afrique. », *Pédone*, Paris, 1985, 303 p.
29. QUESNEL A., VIMARD P., « Dynamique de la population en économie de plantation, le plateau de Dayes au Sud-ouest Togo. », *Éditions de l'ORSTOM*, collection Études et thèses, Paris, 1988, 450 p.
30. REMPLÉ H., LOBDELL R., « The role of urban-to-rural remittances in rural development. », *The Journal of Development Studies*, 1978, vol. 40, n° 3, p. 325-341.
31. REY P., « Les alliances de classes. », *Maspéro*, Paris, 1973, 221 p.
32. STARK O., « Economic-Demographic Interactions in Agricultural Development : the Case of Rural-to-Urban Migration. », *FAO*, Rome, 1978.
33. TERRAY E., « Le marxisme devant les sociétés primitives : deux études. », *Maspéro*, Paris, 1972, 173 p.
34. TODARO M., « Internal Migration in Developing Country : a Review of Theory, Evidence. Methodology and Research Priorities. », *ILO*, Genève, 1976, 106 p.
35. VIGNIKIN K., « Production, fécondité et migration en milieu agricole : le cas du Sud-Est Togo. », *Mémoire de maîtrise*, Département de Démographie, Université de Montréal, Montréal, 1987, 117 p.
36. WEEKS J., « Economic Crisis and Household Survival Strategies in Sub-Saharan African. In : Actes du second Congrès Africain de Population. », *UIESP*, Dakar, 1988, vol. 3, p. 6.1.21-6.1.45.
37. WOOD C., « Equilibrium and Historical - Structural Perspectives on Migration. », *International Migration Review*, 1982, vol. 16, n° 2, p. 298-319.



# 18. ALIMENTATION, NUTRITION ET SITUATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES MÉNAGES : LE CAS DE BAGRÉ AU BURKINA FASO

Gérard Parent<sup>1</sup>, Banza Baya<sup>2</sup>, André Ouédraogo<sup>3</sup>,  
Roger Kambiré et Issaka Compaoré<sup>4</sup>

*Le Burkina Faso dont l'économie est dominée par l'agriculture, connaît un climat caractérisé par des variations pluviométriques considérables. La terre, la biomasse et les ressources en eau sont limitées et fragiles. La dégradation de ces ressources s'accroît sous l'effet de la surexploitation résultant des mauvaises pratiques culturales et de la pression démographique.*

*C'est dans ce contexte que l'on a assisté à Bagré, situé au sud sud-est du pays, à la construction en 1992 du plus important barrage du Burkina Faso qui, outre la production d'électricité, contribuera aux objectifs du Plan National d'Action pour la Nutrition, grâce en particulier aux cultures irriguées.*

*La disponibilité alimentaire signifie-t-elle nécessairement une amélioration de la consommation et donc un mieux-être nutritionnel ? En d'autres termes, l'accroissement des productions agricoles, dans un nouvel environnement qui peut être à risque pour la santé, contribue-t-il à résoudre les malnutritions ?*

*C'est pour tenter d'apporter quelques éléments de réponses à ces questionnements, que nous avons recueilli des données provenant de deux opérations de collecte : un recensement socio-démographique des populations riveraines du barrage de Bagré et une enquête biomédicale qui porte sur un échantillon de la population concernée par ce recensement. Ces opérations ont été menées respectivement en décembre 1994 et en mai-juin 1995 afin de connaître les situations au « point zéro », c'est-à-dire avant la mise en place des aménagements hydro-agricoles.*

*Plus de 10 000 personnes ont ainsi été soumises conjointement aux deux enquêtes socio-démographique et biomédicale comportant un bilan nutritionnel ainsi qu'une description des habitudes et de la typologie alimentaire au sein des ménages.*

*Globalement la couverture des besoins alimentaires est insuffisante et la situation nutritionnelle est précaire surtout chez les jeunes enfants. Ceci est en relation évidemment avec le niveau socio-économique des ménages, mais aussi avec certains facteurs liés aux nouvelles conditions de vie. En particulier, les mouvements de populations et les changements d'activités, associés à un état de pauvreté important, peuvent être à l'origine d'une aggravation, du moins passagère, des malnutritions. Autrement dit, les populations ont besoin de recréer un équilibre avec leur nouvel environnement, faute de quoi elles risquent de vivre une période de « crise » qui peut mettre en danger la réussite d'un tel projet d'aménagement.*

*Il est donc nécessaire de pouvoir identifier et quantifier le maximum de problèmes sanitaires et nutritionnels existants au départ ainsi que leurs causes, pour pouvoir ensuite les prévenir. L'approche pluridisciplinaire que nous avons utilisée permet de construire un « modèle causal » de la malnutrition, de cibler ensuite les interventions possibles, et enfin d'en évaluer à terme leur efficacité.*

1. ORSTOM Nutrition, Ouagadougou, Burkina Faso.
2. UJERD, Ouagadougou, Burkina Faso.
3. CNN, Ministère de la Santé, Burkina Faso.
4. DMP, Ministère de la Santé, Burkina Faso.

Dans le contexte actuel du continent africain, le niveau de satisfaction des besoins alimentaires constitue un excellent indicateur du niveau d'équilibre économique et social d'un pays. Il s'agit en effet de l'un des besoins les plus fondamentaux de l'homme, et l'expérience montre que, s'ils ne sont pas assurés, il y a risque de déstabilisation. C'est à partir de ce constat que la FAO avait défini, en 1983, le concept de « sécurité alimentaire » dont l'objectif est « d'assurer en tout temps et à tous les hommes l'accès matériel et économique aux aliments de base dont ils ont besoin » [5]. Plusieurs exemples d'actualité suffisamment médiatisés sont là pour démontrer que « insécurité alimentaire » est généralement synonyme de « crise » et inversement : c'est le cas au Rwanda, au Zaïre, en Sierra Leone, au Libéria, etc.

Même si le Burkina Faso ne vit pas un tel état de « crise », la situation nutritionnelle de la population y reste toujours très précaire. En 1994, un rapport de l'UNICEF confirmait « la persistance de la malnutrition sous tous ses aspects dans les populations en général, chez la femme et l'enfant en particulier » [17]. Globalement, environ un tiers des enfants souffrent de sous-nutrition chronique, et près d'un enfant sur dix présente un état de sous-nutrition aiguë, parmi lesquels 3% sont atteints par la forme la plus sévère. C'est en milieu rural que les situations sont les plus préoccupantes : les enfants sont nettement plus touchés qu'en zone urbaine et environ une femme sur six y présente une déficience énergétique. Concernant les carences en micronutriments, dans plus de la moitié des provinces, il existe une prévalence modérée à élevée de goitre endémique (dû à la carence en iode). Les signes de carence en vitamine A, comme la cécité nocturne, sont élevés dans six provinces sur trente. Les anémies, dont la cause principale est la carence en fer, constituent l'un des premiers problèmes de santé publique : environ deux tiers des jeunes enfants et près de la moitié des femmes enceintes en souffrent [16].

Concernant les disponibilités alimentaires, les apports énergétiques restent faibles : en 1988, il a été calculé que l'apport calorique moyen par personne et par jour était de 2 037 kilocalories [7], celui-ci étant fourni pour plus des deux tiers par les céréales (67%) et les légumineuses (16%). Cet apport est loin de couvrir les dépenses énergétiques réelles qui varient de 2 500 à 3 000 kilocalories selon les activités.

Il est évident que ces situations nutritionnelles et alimentaires sont en étroite relation avec les contextes économique et social du pays. Une étude récente menée par l'INSD (Institut National de la Statistique et de la Démographie) a fourni un certain nombre d'informations sur les conditions de vie des ménages au Burkina Faso [9]. A partir des besoins alimentaires minimaux, eux-mêmes calculés à partir des besoins caloriques journaliers par individu (estimés à 2 283 kilocalories par jour pour un adulte), ainsi que de la structure des dépenses des ménages (alimentaires et non alimentaires : logement, habillement, santé, etc.), a été calculé un « seuil de pauvreté absolu » pour le Burkina Faso. En 1995, celui-ci avait été estimé à 41 099 F CFA par adulte et par an et il avait été calculé que 44,5% des burkinabés vivaient en dessous de ce seuil. Cette pauvreté reste principalement localisée dans les zones rurales. Globalement, 52,5% des dépenses sont alimentaires, passant de 58,0% chez les plus pauvres à 40,7% chez les « plus riches ».

Au cours de la période 1988/1993, le Burkina Faso a connu un taux de croissance moyen de sa production agricole de 1,67% par an [16], celui-ci étant plus lié à l'augmentation des superficies cultivées qu'à une amélioration des rendements. Mais, durant la même période, la croissance démographique a été de 2,8% par an [4], ce qui signifie donc une régression de la productivité agricole par habitant.

Ces quelques données générales confirment qu'au Burkina Faso, l'insécurité alimentaire des ménages est quasi permanente, avec des variations à la fois annuelles (liées aux pluies, aux prédateurs, etc.) et saisonnières (la période dite de soudure restant difficile pour la majorité des ménages). Vu le contexte climatique du pays (une pluviométrie réduite, répartie sur quelques mois par an), tout le monde s'accorde sur le fait que les efforts doivent être axés sur une mise en valeur des eaux. Pour la FAO [6], « il s'agit là d'une des conditions indispensables pour combler le déficit



alimentaire africain [...]. L'eau doit être reconnue comme un bien précieux et rare, les précipitations doivent être recueillies [...] et toutes les ressources hydriques doivent être aménagées de façon efficace ». C'est dans cet esprit que le Burkina Faso a entrepris un certain nombre d'aménagements hydro-agricoles, parmi lesquels figure l'important barrage de Bagré.

## Cadre et objectif de l'étude

Le barrage de Bagré est situé à 150 km (à vol d'oiseau) au sud sud-est de Ouagadougou, sur le Nakambé, ex-Volta Blanche, en pays Bissa, où la pluviométrie moyenne oscille entre 800 et 900 mm par an. Il se trouve en zone soudano-sahélienne, où la densité de population est élevée, et au carrefour d'axes importants de circulation.

Il s'agit du plus important barrage du Burkina Faso. Sa construction s'est achevée en 1992, année durant laquelle a débuté sa mise en eau. La digue est longue de 4,3 km, haute de 30 mètres et sa capacité maximale de retenue d'eau est de 1,7 milliard de m<sup>3</sup>. Il a deux objectifs principaux : d'une part la production d'électricité (depuis 1994, sont en service deux turbines de 9 mégawatt chacune), et d'autre part l'irrigation qui sera mise à profit essentiellement pour la riziculture : il existe un potentiel de 7 400 hectares irrigables dont une première tranche est en cours d'aménagement. Il faut citer également le potentiel halieutique dont l'exploitation est déjà bien développée à ce jour : l'objectif de production a été estimé à 1 500 tonnes de poissons par an.

L'influence du barrage s'étend sur deux provinces : le Boulgou et le Zoundwéogo. Si globalement la densité de population est relativement élevée (estimée à près de 60 habitants par km<sup>2</sup>), elle présente des disparités importantes, consécutives essentiellement aux endémies qui y sévissaient, en particulier la maladie du sommeil (trypanosomiase) et la cécité de rivières (onchocercose). De ce fait, la plupart des abords du fleuve avaient été désertés par les populations.

Une étude pluridisciplinaire a été conçue en vue d'évaluer l'impact du barrage de Bagré sur l'état de santé en général, et l'état nutritionnel en particulier, des populations concernées. C'est la Maîtrise d'Ouvrage de Bagré (MOB) qui avait sollicité cette étude en vue de disposer d'informations utiles à la définition des actions à entreprendre afin de prévenir les éventuelles conséquences néfastes du barrage et de ses aménagements. A ce jour, a été réalisée la première étape de l'étude qui a consisté à recueillir les données dites du « point zéro », c'est-à-dire celles existantes avant que les aménagements aient modifié les conditions environnementales. Dès que ces aménagements seront construits, il est programmé un suivi longitudinal de ces mêmes données. Celles-ci concernent les principales disciplines biomédicales, en termes de santé publique, ainsi que les domaines démographique, socio-économique et géographique. Ce sont quelques-uns des résultats préliminaires qui ont permis d'analyser les relations existantes entre d'une part le statut socio-économique des ménages enquêtés et d'autre part leur alimentation et leur état nutritionnel.

## Méthodes

L'étude a comporté deux parties essentielles. La première a consisté en un recensement exhaustif de toute la population à étudier. Celle-ci a été préalablement divisée en trois strates :

- la strate 1 qui regroupe les populations « concernées » en amont, c'est-à-dire par le lac de retenue d'eau ;
- la strate 2 qui regroupe les populations « concernées » en aval, c'est-à-dire par les futurs aménagements hydro-agricoles ;
- la strate 3 qui est une strate « témoin », c'est-à-dire regroupant une population comparable mais non influencée par le barrage.

Les strates 1 et 2 ont fait elles-mêmes l'objet de subdivisions en fonction de leur répartition géographique par rapport au barrage.

Ce recensement s'est déroulé sur le terrain durant le mois décembre 1994. Après avoir établi une cartographie censitaire de la zone d'étude, chacune des concessions a fait l'objet d'une numérotation préalable. Ensuite, dans chaque concession, les ménages ont été identifiés, et c'est le chef de ménage (ou son remplaçant) qui fournissait à l'agent recenseur les caractéristiques générales de son ménage (habitat, ressources, etc.) puis les caractéristiques socio-démographiques de chacun de ses membres.

Pour l'analyse, nous avons sélectionné les variables suivantes :

- l'ethnie (Bissa, Mossi, Peulh, etc.) ;
- la religion (catholique, musulman, animiste, etc.) ;
- le statut matrimonial (monogame, polygame, etc.) ;
- le niveau d'instruction (aucun, primaire et au-delà, école coranique, etc.) ;
- l'activité (agriculture, élevage, maraîchage, commerce, etc.) ;
- le niveau socio-économique (satisfaisant, moyen, bas, etc.).

La seconde partie a consisté en une enquête biomédicale dont l'échantillonnage a été fait à partir des données du recensement précédent. Au sein de chacune des trois strates, ont été tirés au sort un certain nombre de ménages, rassemblés en concession, afin d'obtenir un effectif moyen de 5 000 personnes par strate, tous âges confondus. La taille de cet effectif avait été déterminée à partir des contraintes fixées par les différentes disciplines.

Cette enquête biomédicale s'est déroulée sur le terrain durant les mois de mai et juin 1995. Elle a abordé simultanément et de façon intégrée, les domaines suivants :

- les maladies transmissibles : paludisme, schistosomoses urinaires et digestives, MST, SIDA, maladies diarrhéiques ;
- la nutrition et l'alimentation : état nutritionnel (anthropométrie, carences en micronutriments), comportements et typologies alimentaires ;
- les vaccinations.

Pour l'analyse comparative avec les variables socio-démographiques, les indicateurs nutritionnels suivants ont été considérés :

- Pour les enfants jusqu'à 10 ans : l'indice poids/taille (P/T). Cet indice a l'avantage d'être indépendant de l'âge qui, dans le contexte rural du Burkina Faso, reste toujours difficile à définir avec précision. Cet indice est calculé à partir de tables de référence établies par le National Center for Health Statistics (NCHS) et recommandées par l'OMS [13]. Cet indice est exprimé sous forme de « Z score » qui est l'écart entre la valeur individuelle et la médiane de la population de référence, divisé par l'écart-type de la population de référence. A partir donc du Z score de P/T (PTZ), nous avons classé les enfants en trois groupes :

- . enfant « normal » :  $-2 < PTZ < +2$  ;
- . enfant « maigre » :  $PTZ < -2$  ;
- . enfant en « surpoids » :  $PTZ > +2$ .

- Pour les adolescents (entre 10 et 16 ans) et les adultes (> 16 ans) : l'indice de masse corporelle, ou « Body Mass Index » (BMI). Ce BMI (encore appelé indice de Quételet) est calculé par le rapport poids/taillé<sup>2</sup> exprimé en kg/m<sup>2</sup> (P/T<sup>2</sup>). Cet indice qui tient d'avantage compte de la maturité du développement corporel est communément utilisé pour les populations plus âgées. Nous avons sélectionné les mêmes seuils pour les hommes et les femmes, à partir des dernières recommandations de l'OMS [14], à savoir :

- . pour les adolescents :
  - \* normal :  $14,5 < BMI < 21$ ,
  - \* maigre :  $BMI < 14,5$ ,
  - \* surpoids :  $BMI > 21$ .
- . pour les adultes :
  - \* normal :  $18,5 < BMI < 25$ ,
  - \* maigre :  $BMI < 18,5$ ,
  - \* surpoids :  $BMI > 25$ .

L'étude de l'alimentation s'est faite à deux niveaux. D'une part, pour les jeunes enfants, ont été abordés les aspects concernant l'allaitement, l'introduction de la bouillie, l'introduction du plat familial et le sevrage. D'autre part, au niveau des ménages, a été réalisée une enquête descriptive, en utilisant la technique dite du « rappel des 24 heures ». Chaque mère était interrogée sur la composition des repas qu'elle avait préparés la veille, le matin, le midi et/ou le soir, ce qui a permis d'enregistrer chacun des aliments ayant été utilisés pour ce ou ces repas.

Les différentes analyses statistiques ont été faites à partir du logiciel Epi Info version 5 et son calculateur nutritionnel Epi Nut qui permet le calcul des indices nutritionnels en utilisant les courbes de référence du NCHS [3].

## Résultats

### *Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population étudiée*

Au total, les résultats concernant à la fois l'enquête socio-démographique et l'enquête biomédicale ont pu être appariés pour 10 196 personnes, ce qui représente 1 666 ménages. La répartition de la population par strate figure au tableau 1.

**Tableau 1 : Répartition de la population recensée par strate**

Répartition	Strate 1	Strate 2	Strate 3	Total
Nombre de personnes	3 335	2 946	3 915	10 196
Nombre de ménages correspondants	543	441	682	1 666
Nombre de personnes par ménage	6,1	6,7	5,7	6,1

La taille moyenne des ménages est proche de celle observée au niveau national : en effet, lors du dernier recensement de 1985, il y avait en moyenne 6,2 personnes par ménage pour tout le pays, ce chiffre étant de 6,3 en milieu rural [8]. Il n'y a pas de différence significative entre les strates.

La répartition par sexe (Tab. 2) montre globalement une prédominance des femmes par rapport aux hommes. Celle-ci se manifeste essentiellement chez les jeunes adultes : entre 20 et 30 ans, les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes (807 contre 405). Ceci est la conséquence de la forte émigration masculine qui se poursuit, à destination surtout de la Côte d'Ivoire et du Ghana.

Concernant l'ethnie (Tab. 2), ce sont les Bissa qui dominent très nettement : ils représentent plus de 90% de toute la population de la région. A noter toutefois que dans le village de Bagré même, le tiers des chefs de ménage est d'origine Mossi. Ceci provient du fait que les aménagements annoncés attirent d'ores et déjà beaucoup de candidats potentiels, à majorité Mossi, cherchant à bénéficier des futurs périmètres irrigués.

C'est la religion musulmane qui est nettement majoritaire, avec toutefois quelques foyers catholiques, en particulier dans la strate 3 « témoin », autour de Garango (Tab. 2).

Tableau 2 : Caractéristiques socio-démographiques des individus enquêtés

Caractéristiques			Strate 1	Strate 2	Strate 3	Total
Groupes d'âge et sexe (effectifs)	< 5 ans	M	311	277	304	892
		F	315	313	297	925
		Total	626	590	601	1 817
	5-9 ans	M	355	336	361	1 052
		F	297	289	302	888
		Total	652	625	663	1 940
	10-14 ans	M	215	164	302	681
		F	215	166	250	631
		Total	430	330	552	1 312
	15-19 ans	M	132	106	212	450
		F	134	126	203	463
		Total	266	232	415	913
	> 20 ans	M	539	442	641	1 622
		F	822	727	1 043	2 592
		Total	1 361	1 169	1 684	4 214
		M	1 552	1 325	1 820	4 697
		F	1 783	1 621	2 095	5 499
		Total	3 335	2 946	3 915	10 196
Ethnie (%)	Bissa	88,3	86,7	95,2	90,5	
	Mossi	9,3	9,9	1,0	6,3	
	Peulh	1,7	2,6	3,4	2,6	
Religion (%)	Catholique	12,1	5,3	22,2	14,0	
	Musulman	76,7	90,0	76,3	80,4	
	Animiste	10,5	2,1	1,1	4,5	

Au niveau du statut matrimonial (Tab. 3), le pourcentage global de chefs de ménage monogames est de 62,5% ; logiquement, celui-ci décroît avec l'âge : alors qu'il y a 83% de ménages monogames avant trente ans, ils ne sont plus que 54% après 50 ans. Bien entendu, le pourcentage de femmes appartenant à des ménages polygames est plus élevé : globalement, 56,3% des femmes ont une ou plusieurs « co-épouses ». Il existe peu de différences selon les strates : à noter seulement que dans la strate 3, le pourcentage de ménages monogames est légèrement supérieur (66,3%), ceci étant probablement lié au pourcentage plus élevé de catholiques.

La très grande majorité des chefs de ménage (84,6%) n'a bénéficié d'aucune forme de scolarisation. Moins de 5% d'entre eux a suivi l'école primaire et/ou secondaire. D'autres ont suivi l'école coranique (6,7%), l'école franco-arabe (4,0%) ou des cours d'alphabétisation (1,3%). Seulement 0,2% ont bénéficié d'une formation technique en agriculture (CFJA).

Concernant la scolarisation des jeunes, selon le ministère de l'Éducation, dans les provinces concernées par le barrage de Bagré, 27,4% des enfants scolarisables (âgés de 7 à 12 ans) sont scolarisés : ce taux varie de 32,3% pour les garçons à 22,7% pour les filles.

La presque totalité des chefs de ménage se consacre essentiellement à l'agriculture : durant la saison des pluies, 94% déclarent être agriculteurs, les autres se répartissant entre l'élevage (1,1%) le commerce (1,5%), l'administration (1%), etc. Plus intéressante est l'analyse des activités durant la saison sèche (Tab. 3) ; il est important d'observer que plus de 57% des chefs de ménage déclarent n'exercer aucune activité durant cette période. Pour les autres, l'activité dominante est le maraîchage (25,5%), celui-ci étant essentiellement développé au nord du lac de retenue (sous-strate 1a = 45%) et à l'ouest du barrage (sous-strate 2b = 54%), Viennent ensuite d'autres activités telles que le commerce (4,3%), l'élevage (2,1%) et quelques activités artisanales : tissage, poterie, maçonnerie, etc.

Le statut socio-économique a été mesuré par un indicateur construit à partir des caractéristiques de l'habitat qui sont : la nature des murs, du sol et du toit. La majorité des ménages (62,8%) se situe à un niveau bas, et moins de 6% sont considérés comme ayant un niveau satisfaisant (Tab. 3) : parmi ceux-ci, près du tiers sont des commerçants ou des fonctionnaires. Il n'existe pas de différences significatives selon les strates.

**Tableau 3 : Caractéristiques socio-démographiques et économiques des chefs de ménage**

Caractéristiques		Strate 1	Strate 2	Strate 3	TOTAL
Nombre de Chefs de Ménage		543	441	682	1 666
Statut matrimonial (en%)	monogame	62,2	58,4	66,3	62,5
	bigame	28,0	30,2	25,3	27,6
	polygame	9,9	11,4	8,4	9,8
Niveau d'instruction (en%)	Aucun	86,6	80,0	85,9	84,6
	Primaire et/ou Secondaire	4,3	2,2	5,7	4,3
	École coranique	4,8	11,6	5,1	6,7
Activité principale durant la saison sèche (en%)	Aucune	54,0	40,8	70,6	57,1
	Maraîchage	30,0	38,4	13,0	25,5
	Élevage	0,5	6,2	0,5	2,1
	Commerce	2,4	5,5	5,1	4,3
Niveau socio-économique (en%)	Satisfaisant	6,0	5,7	5,6	5,8
	Moyen	25,9	30,0	36,8	31,4
	Bas	68,1	64,3	57,6	62,8

### **Situations nutritionnelles de la population étudiée**

En considérant comme seuil de « maigre » (ou « émaciation »), pour les enfants, un rapport de poids/taille (P/T) inférieur à -2 Z score, la prévalence globale de ces « maigres » est de 13,1% chez les 0-4 ans et de 5,4% chez les 5-9 ans. C'est entre 1 et 2 ans que cette prévalence est la plus élevée : 20,5%. Dans aucun des cas, il n'existe de différence significative ni entre les sexes, ni entre les strates. Le tableau 4 ne mentionne pas la prévalence des « surpoids » (P/T > +2 Z score), ceux-ci étant presque inexistant (inférieurs à 0,5% jusqu'à l'âge de 9 ans).

Chez les adolescents, le BMI moyen est de 16,3, et la prévalence globale des « maigres » (BMI < 14,5) est de 13,7% ; celle des « surpoids » (BMI > 21) est de 3,5% avec une différence significative en faveur des jeunes filles (Chi2 = 16,29 → p < 0,001).

Chez les adultes, le BMI moyen est de 20,9, et la prévalence moyenne des « maigres » (BMI < 18,5) est de 16,8% ; celle des « surpoids » (BMI > 25) est de 3,8%, avec des chiffres toujours plus élevés chez les femmes. Dans aucun des cas, il n'existe de différence significative entre les strates.

**Tableau 4 : Prévalence des « malnutritions\* » selon les strates et selon les groupes d'âge**

Groupes d'âge	Indices de malnutrition et sexe		Total (en%)	Strate 1 (en%)	Strate 2 (en%)	Strate 3 (en%)	Chi2 (ddl = 2)
0-4 ans	PTZ < -2 (m.)	M	12,9	12,0	14,0	12,8	0,29 p = 0,86
		F	13,2	15,4	11,7	12,4	
		Total	13,1	13,7	12,8	12,6	
5-9 ans	PTZ < -2 (m.)	M	6,1	6,3	8,0	4,1	4,56 p = 0,10
		F	4,5	4,8	5,2	3,6	
		Total	5,4	5,6	6,7	3,9	
10-16 ans	BMI < 14,5 (m.)	M	12,4	12,1	17,3	9,9	6,66 p = 0,36
		F	15,1	15,5	17,8	13,2	
		Total	13,7	13,7	17,6	11,4	
	BMI > 21 (s.)	M	1,8	1,8	1,8	1,7	5,73 p = 0,06
		F	5,4	3,9	2,8	8,2	
		Total	3,5	2,8	2,3	4,7	
> 16 ans	BMI < 18,5 (m.)	M	15,8	16,9	13,3	16,6	4,25 p = 0,12
		F	17,4	19,9	17,6	15,3	
		Total	16,8	18,8	16,0	15,8	
	BMI > 25 (s.)	M	2,9	2,5	2,8	3,2	2,56 p = 0,28
		F	4,4	4,0	3,8	5,1	
		Total	3,8	3,4	3,4	4,4	

\* : Le terme « malnutritions » englobe aussi bien les « maigreurs » = (m.) que les « surpoids » = (s.).

### **Situations alimentaires dans la zone d'étude**

Les principales caractéristiques concernant les pratiques alimentaires pour les jeunes enfants sont globalement les suivantes :

- Tous les enfants bénéficient de l'allaitement maternel, bien que celui-ci soit rarement exclusif. A deux ans, plus de 90% des enfants sont encore allaités et la majorité des enfants sont sevrés aux environs de 30 mois.
- Moins d'un tiers des enfants reçoit de la bouillie. De plus, il s'agit presque toujours d'une bouillie de céréales non enrichie et qui, dans la majorité des cas, est donnée tardivement. Il en est de même pour le plat familial.
- Ces retards font que les « taux d'alimentation complémentaire en temps opportun » (soit proportion d'enfants de 6 à 9 mois recevant, en plus du lait maternel, d'autres aliments) n'est que de 51,6%.

Dans la strate 1, les enfants reçoivent plus rapidement et plus fréquemment le plat familial. Quant à la date du sevrage, c'est dans la strate 2 qu'elle est la plus précoce.

Concernant l'alimentation des ménages, au total 1534 mères ont été interrogées sur les repas pris la veille. Globalement, chaque ménage a déclaré consommer en moyenne 2,5 repas par jour. Un certain nombre de ceux-ci, en particulier ceux du midi, sont composés des restes du repas précédent. Les préparations ont lieu essentiellement le matin et/ou le soir. A midi, un tiers des ménages ne prend aucun repas. A noter que le nombre de repas consommés ne diffère pas selon les strates.

La composition des repas est très homogène (pour ne pas dire monotone), quelle que soit la strate. Le repas type est composé d'une céréale (petit mil ou sorgho), préparée sous forme de « tô » qui est une pâte plus ou moins épaisse. Le tô est accompagné d'une sauce dont les ingrédients de base sont des condiments (le soubala composé de graines de néré fermentées, le cube de bouillon, le piment, le sel, la potasse, etc.), quelques légumes (gombo, oignons, tomates, etc.) et/ou des feuilles (oseille, baobab, etc.), ainsi qu'une petite quantité de poisson fumé/séché. Les tubercules et les légumineuses sont rares.

Globalement, l'utilisation des principaux aliments, par repas, est la suivante :

- Céréales : 90,0%, dont :
  - . petit mil : 60,4% ;
  - . sorgho : 12,3% ;
  - . riz : 14,4% ;
  - . maïs : 2,5% ;
- Tubercules : 0,4% (patate douce ou manioc).
- Légumineuses : 1,2% (haricot, petit pois ou niébé).
- Protéines animales : 38,5% (essentiellement poisson fumé/séché).
- Matières grasses : 13,1% (essentiellement beurre de karité).
- Légumes : 23,1% (gombo, oignon, tomate).
- Feuilles : 13,6% (oseille, baobab, etc.).
- Condiments : (soumbala, cube de bouillon, etc.).

La consommation de fruits est très rarement mentionnée ; elle concerne presque exclusivement les mangues. Il faut toutefois préciser que cette consommation est difficile à évaluer, car elle se produit essentiellement en dehors des repas.

Il existe quelques particularités selon les strates, liées avant tout aux types de productions locales. Dans les zones maraîchères par exemple, la consommation de légumes est environ deux fois plus élevée. De même dans la région ouest du barrage qui produit du riz, celui-ci est présent dans le tiers des repas.

Il faut rappeler que les enquêtes se sont déroulées durant la fin de la saison sèche, et que la presque totalité des ménages ne disposait que de ses réserves issues de la récolte précédente. Par ailleurs, en pays Bissa, la fréquentation des marchés (qui ont lieu tous les 3 jours) est très importante et peut parfois conditionner la composition des repas de la journée en fonction des achats effectués.

### **Situations nutritionnelles/alimentaires et variables socio-économiques/démographiques : quels liens ?**

Les étapes critiques de l'état nutritionnel étant celles de la croissance et de l'adolescence, nous avons analysé les corrélations avec les principaux indicateurs socio-économiques chez les jeunes de 0 à 16 ans. Pour l'ethnie et la religion, les comparaisons ont été faites à partir des situations correspondant à chacun des individus. Pour les autres variables, l'état nutritionnel des enfants ou adolescents a été calculé en se référant aux situations socio-économiques du chef de ménage. Les différents résultats sont présentés dans le tableau 5.

Les Mossi comme les Peulh présentent des prévalences de malnutrition significativement plus élevées que les Bissa, surtout à partir de l'âge de 5 ans. Chez les adolescents, par exemple, les Bissa présentent 3 fois moins de « maigreur » que les Peulh et 2 fois moins que les Mossi.

La religion et le statut matrimonial du chef de ménage n'influencent pas significativement l'état nutritionnel des enfants.

Concernant le niveau d'instruction, les chefs de ménage ayant fréquenté l'école jusqu'au primaire, et éventuellement jusqu'au secondaire, ont significativement moins d'enfants « maigres », à compter de l'âge de 5 ans, que les chefs de ménage qui n'ont bénéficié d'aucune scolarité.

Au niveau de l'activité principale pratiquée en saison sèche, la comparaison entre les ménages qui déclarent n'en avoir aucune et ceux qui disent se consacrer au maraîchage, n'a pas mis en évidence de différence significative.

Globalement, les prévalences de maigreur pour les jeunes enfants ne sont pas significativement différentes selon le niveau socio-économique des ménages. Cependant, parmi les 10-16 ans, le pourcentage d'adolescents maigres est significativement plus élevé ( $\text{Chi}^2 = 5,8$   $p < 0,05$ ) dans le groupe de faible statut socio-économique.

**Tableau 5 : Prévalence des « maigreurs » chez les enfants, en relation avec les variables socio-économiques du ménage**

Variables socio-économiques		% de « maigreurs »		
		0 - 4 ans (P/T < - 2 Z score)	5 - 9 ans (P/T < - 2 Z score)	10 - 16 ans (BMI < 14,5)
Ethnie (en%) 17	Bissa	12,8	4,8	12,5
	Mossi	14,2	10,7	24,5
	Peulh	9,8	10,3	35,9
Chi2 (ddl = 2)		18,53	p < 0,001	
Religion (en%)	Catholique	12,9	6,2	17,4
	Musulman	13,0	5,1	13,1
	Animiste	15,5	4,4	9,1
Chi2 (ddl = 2)		2,93	p = 0,23 (NS)	
Statut matrimonial du chef de ménage (en%)	Monogame	13,2	7,1	12,8
	Polygame	13,3	5,2	14,4
Chi2 (ddl = 1)		0,28	p = 0,59 (NS)	
Niveau d'instruction du chef de ménage (en%)	Aucun	13,0	5,7	15,3
	Primaire/Secondaire	15,6	2,5	8,3
Chi2 (ddl = 1)		8,20	p < 0,01	
Activité principale en saison sèche (en%)	Aucune	14,8	6,4	15,1
	Maraîchage	11,9	5,2	15,5
Chi2 (ddl = 1)		1,44	p = 0,23 (NS)	
Niveau socio-économique (en%)	Satisfaisant	12,3	5,4	9,6
	Moyen	11,2	5,0	14,7
	Bas	14,2	5,5	15,6
Chi2 (ddl = 2)		4,20	p = 0,12 (NS)	

Concernant l'alimentation des enfants, dans la strate 1, ceux-ci sont plus rapidement alimentés avec le plat familial, et dans la strate 2 leur sevrage est plus précoce.

Dans les typologies alimentaires des ménages, les seules différences significatives sont liées à l'éthnie pour ce qui est de la consommation de lait (qui ne se retrouve que chez les Peulh) et à l'activité pour ce qui est de la consommation de légumes (plus fréquente chez les maraîchers). Certaines classes, en particulier celle des fonctionnaires, ont une alimentation un peu plus diversifiée, mais leur effectif est trop faible pour pouvoir effectuer des comparaisons.

## Discussion

L'une des principales caractéristiques de la population qui a été étudiée autour du barrage de Bagré est son homogénéité. D'autre part, excepté quelques spécificités locales, cette population rurale est comparable à celles des autres régions soudano-sahéliennes du Burkina Faso. Elle est essentiellement Bissa, à majorité musulmane. Elle est jeune (les moins de 15 ans représentent près de 50% de la population) et présente un taux élevé d'émigration vers les pays voisins (essentiellement la Côte d'Ivoire et le Ghana) qui concerne surtout les hommes entre 20 et 40 ans, ce qui explique le fort déséquilibre en faveur des femmes dans cette tranche d'âge. La polygamie y est encore très fréquente (près de la moitié des ménages). Les taux de scolarisation sont inférieurs à la moyenne nationale (27% contre 39%), les filles étant nettement moins scolarisées que les garçons (23% contre 32%).



La quasi-totalité des ménages se consacrent à l'agriculture durant la saison des pluies, les productions servant avant tout à l'autoconsommation : petit mil, sorgho, maïs, arachide, riz pluvial, etc. Durant la saison sèche, le maraîchage reste important, bien qu'il ait subi les conséquences du barrage et de sa retenue d'eau : au nord du barrage, la région de Niagho - Béguedo a perdu une bonne partie de ses terres de décrue. La production essentielle est l'oignon qui est destiné presque exclusivement à la vente à l'extérieur (vers Ouagadougou, le Togo, le Ghana, etc.) ; quelques autres légumes sont aussi produits pour la consommation ou la vente locale : tomates, choux, salades, haricot, etc. Le niveau socio-économique est bas : même s'il n'a pas été possible de quantifier les revenus des ménages, on peut considérer que la grande majorité de la population vit en deçà du seuil de pauvreté.

Si peu de personnes avaient dû être déplacées du fait de la retenue d'eau (une bonne partie de cette vallée du Nakambé étant auparavant désertée à cause des endémies), dès l'annonce de la construction du barrage, il y a eu un afflux important de populations, essentiellement d'origine Mossi, dans la zone des futurs aménagements hydro-agricoles (strate 2) : ceux-ci s'installent dans l'espoir de pouvoir bénéficier des futures parcelles irriguées.

La situation nutritionnelle de la population peut être définie comme « précaire », c'est-à-dire que même s'il n'existe pas de situation de famine, bon nombre d'individus se situent proches des seuils de malnutrition. En effet, les prévalences mentionnées concernent des dénutritions relativement importantes (sub-cliniques et cliniques), ce qui signifie que la proportion d'individus en situation nutritionnelle « marginale » est certainement beaucoup plus élevée. On peut considérer globalement que plus de la moitié de la population est en danger de sous-nutrition. Le groupe le plus touché est représenté par les enfants âgés de 12 à 24 mois. Ceci est en partie imputable à un processus de sevrage inadapté à la croissance de ces enfants, l'alimentation de complément étant trop tardive et déficitaire sur le plan énergétique.

Le fait que dans la strate 1 l'introduction du plat familial soit plus précoce est probablement lié aux activités de maraîchage : en effet, cela entraîne pour les mères un complément d'activités, ce qui les incite à sevrer plus tôt leurs enfants. Par contre, si dans la strate 2 le sevrage est également précoce, cela semble plus en relation avec les mouvements de populations observés dans cette zone qui, souvent, sont synonymes de nouvelles pratiques alimentaires.

La typologie alimentaire des ménages est représentative de ce contexte rural : les repas sont peu nombreux et surtout très peu diversifiés. Comme dans le reste du pays, l'alimentation est monotone, les individus cherchant avant tout « à se remplir le ventre ». Même si nous ne disposons pas de données quantitatives, nous pouvons, sans risque d'erreur, affirmer que la couverture des simples besoins énergétiques est globalement déficitaire. Il en est de même sur le plan qualitatif : nos enquêtes ont en effet permis de confirmer des fréquences élevées de carences en micro-nutriments essentiels tels que vitamine A, iode et fer.

Les comparaisons entre les indicateurs nutritionnels d'une part et les indicateurs socio-économiques d'autre part ne montrent de différences significatives qu'en ce qui concerne l'ethnie, le niveau d'instruction et le niveau socio-économique. Ni la religion, ni le statut matrimonial du chef de ménage, ni même la pratique du maraîchage n'influencent significativement l'état nutritionnel des enfants.

Ce sont les enfants Bissa qui ont le meilleur état nutritionnel. Chez les Mossi et encore plus chez les Peulh, les « maigres » sont nettement plus nombreux, surtout chez les adolescents. Pour les Mossi, l'explication vient probablement du fait que la plupart d'entre eux viennent de s'établir dans la région et n'ont pas encore réussi à se créer un équilibre dans leur nouvel environnement. Ce type d'observation a déjà été fait dans d'autres contextes comparables : au Sénégal [2], au Cameroun [10], au Kenya [11], dans la vallée du Sourou au Burkina Faso [15]. Dans tous ces cas, les aménagements agricoles ne se sont jamais accompagnés, du moins au départ, d'une amélioration de l'état nutritionnel ; parfois même celui-ci s'est dégradé. Les raisons évoquées sont

avant tout les modifications du cadre de vie (organisation sociale, alimentation, etc.) consécutives aux transplantations des ménages. En ce qui concerne le plus mauvais état nutritionnel observé chez les Peulh, l'explication est, au moins en partie, d'origine congénitale : ceux-ci sont en effet connus en Afrique pour être « grands et maigres » [13].

Les chefs de ménage qui ont pu suivre l'enseignement primaire et parfois secondaire, ont moins d'enfants « maigres » que les autres. Ceci est certainement lié en partie au fait que dans ce groupe, se retrouve une partie des fonctionnaires de la zone : leur niveau de vie est meilleur et leur alimentation plus diversifiée.

L'impact du niveau socio-économique des ménages sur l'état nutritionnel des enfants apparaît, au premier abord, minime. La différence n'est significative que chez les adolescents : il y a légèrement plus de « maigreurs » chez ceux appartenant à des ménages dont le niveau économique est estimé bas. Il est certain que les bases de calcul de notre indicateur n'englobent pas tous les paramètres, et il est difficile, dans ce type de contexte rural, d'évaluer précisément le revenu réel des ménages. Ce que l'on peut cependant confirmer, c'est que la dispersion des revenus est faible. S'il existe quelques rares familles « privilégiées » (gros commerçants ou autres), la presque totalité des individus se situent à un niveau de vie bas. L'INSD [9] avait évalué pour la région du sud-est du pays (qui englobe la région de Bagré) un coefficient de dispersion de 118% pour un revenu moyen par an et par individu de 52 500 F CFA. Ceci signifie, en valeur absolue, un écart entre les plus riches et les plus pauvres de seulement 62 000 F CFA. Il est intéressant de mettre ces chiffres en parallèle avec la faible dispersion des états nutritionnels. Par exemple, pour les adolescents, le BMI moyen est de 16,5 avec un écart-type de seulement 2,1. Ceci pourrait être une explication à la faiblesse des corrélations entre ces deux groupes d'indicateurs : les ménages étant tous relativement « homogènes » dans la pauvreté, les individus appartenant à ces ménages sont également « homogènes » dans leurs situations à la fois alimentaire et nutritionnelle. A contrario, ceci signifie que si la dispersion des revenus est plus grande, l'état nutritionnel des individus risque d'être également plus dispersé. C'est ce qui s'observe précisément dans le cas de Béguédo, petit centre urbain au nord du barrage, où une partie de la population est économiquement privilégiée : même s'il y a moins de « maigreurs », les écarts entre les états nutritionnels y sont plus importants.

\*

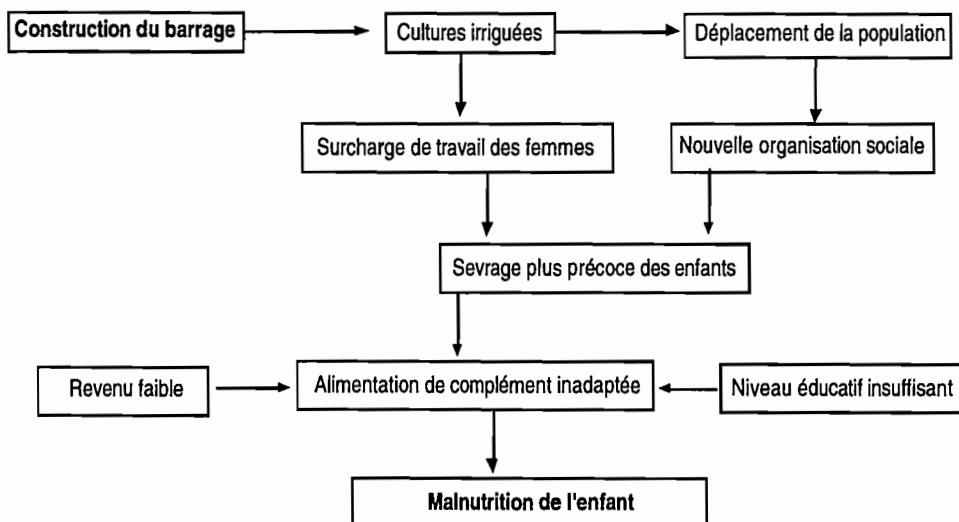
\*      \*

S'il est admis que la sécurité alimentaire du Burkina Faso passe par un développement des cultures irriguées (d'où la construction du barrage de Bagré), il est tout aussi évident que, même si les populations concernées en tirent un certain nombre d'avantages (nouvelles infrastructures, nouvelles disponibilités alimentaires, augmentation des revenus, etc.), elles ont aussi à faire face à des contraintes (nouvelle organisation sociale, nouvelle répartition du travail impliquant encore plus les femmes, nouveaux besoins économiques, nouveaux risques sanitaires, nouvel environnement, etc.). Ceci entraînera probablement, à terme, une diminution des taux de fécondité. Ce sont tous ces changements qu'il est nécessaire d'accompagner, sinon de nombreux ménages concernés risquent de passer par une étape de « crise » avant de retrouver un équilibre dans leur nouveau cadre de vie. C'est avec cet objectif qu'a été réalisée cette étude « point zéro », dont les résultats doivent permettre d'identifier les principaux problèmes à résoudre.

Nous avons vu que, globalement, la majorité des individus vit dans un équilibre très précaire : l'alimentation est insuffisante ou inadéquate, surtout pour les enfants ; les revenus sont bas ; les niveaux de scolarisation sont faibles. A ceci, viennent s'ajouter un environnement peu sain, des services de santé peu fonctionnels, etc. Tous ces facteurs ont le plus souvent des interrelations entre eux et il importe d'établir les cheminements qui aboutissent au problème à résoudre. Ceci peut se faire selon le

« modèle causal » tel que proposé par Beghin et al. [1]. En prenant comme exemple l'état nutritionnel des enfants, nos résultats préliminaires permettent d'ordonner quelques-unes des causes de malnutrition et de les relier entre elles de manière rationnelle et hiérarchisée comme cela est ébauché dans le schéma ci-après :

**Figure 1 : Comment une intervention positive risque d'avoir un impact négatif**



Même si les informations recueillies sont incomplètes et même s'il est rarement possible de combattre simultanément toutes les causes identifiées, ce type de modèle causal permet d'une part de cibler, parmi les interventions, celles qui apparaissent à la fois efficaces et réalisables, et d'autre part d'en évaluer plus aisément les résultats. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire de prendre en compte le maximum de secteurs concernés, d'où l'intérêt d'une approche multidisciplinaire dont cette étude est une illustration. De cette façon, l'important projet de Bagré qui représente un très grand investissement pour le pays, sera non seulement une très belle réussite technique mais aussi une réussite pour l'homme et contribuera ainsi vraiment au développement.

## Bibliographie

1. BEGHIN I., CAP M., DUJARDIN B., « Guide pour le Diagnostic Nutritionnel. », OMS, Genève, 1988, 84 p.
2. BENEFICE E., SIMONDON K., « Agricultural Development and Nutrition among rural populations : a case study of the middle valley in Senegal. », *Ecology of Food and Nutrition*, 1993, vol. 31, p 45-66.
3. CDC/OMS/ENSP, « Epi Info, version 5.01b. », CDC Atlanta et OMS Genève, ENSP France, 1992, 385 p.
4. EDS, « Enquête Démographique et de Santé Burkina Faso 1993. », INSD/DHS, 1994, 296 p.
5. FAO, « Rapport du Directeur Général sur la Sécurité Alimentaire mondiale. », CFS 83/4, FAO, 1983, Rome.
6. FAO, « La mise en valeur des eaux au profit de la sécurité alimentaire. », *Rapport FAO WFS 96/TECH/2*, 1996, 43 p.
7. FAO/ESN, « Aperçu nutritionnel au Burkina Faso. », *Rapport ministère de la Santé et de l'Action Sociale-BKF*, 1990, 90 p.
8. INSD, « Recensement général de la population, Burkina Faso 1985, Analyse des résultats définitifs. », INSD, Ouagadougou, 1990, 318 p.

9. INSD, « Le profil de pauvreté au Burkina Faso - Étude statistique nationale. », *INSD*, Ouagadougou, 1996, 169 p.
10. KOPPERT G., SAJO NANA E., RIKONG H. *et al.*, « L'eau et la Santé dans les contextes du développement au Cameroun : volet Nutrition. Document d'entomologie médicale et parasitologie. », *ORSTOM*, O5, Paris, 1992, 78 p.
11. NIEMEIJER R., GUENSM., KLIEST T. *et al.*, « Nutrition in agricultural development : the case of irrigated rice cultivation in West Kenya. », *Ecology of Food and Nutrition*, 1988, vol. 22, p 65-81.
12. OMS, « Mesure des modifications de l'état nutritionnel. Guide pour la mesure de l'impact nutritionnel des programmes d'alimentation complémentaire visant les groupes vulnérables. », *OMS*, Genève, 1983, 104 p.
13. OMS, « Valeurs anthropométriques de référence pour la région africaine. », *OMS Bureau Régional de l'Afrique*, AFR/NUT/93, Brazzaville, 1993, 13 p.
14. OMS, « Utilisation et interprétation de l'anthropométrie, Rapport technique. », *OMS*, Genève, 1995, n° 854, 498 p.
15. PARENT G., OUEDRAOGO L., COMPAORE I., OUEDRAOGO A., « Impact des barrages et aménagements hydrauliques sur la Santé et la Nutrition des populations concernées. », *Communication Forum National de la Recherche Scientifique et des Innovations Technologiques*, Ouagadougou, 9-13 avril 1996.
16. PNAN, « Plan National d'Action pour la Nutrition pour le Burkina Faso. », *Commission Nationale du PNAN*, Ministère de la Santé-BKF, 1995, 123 p.
17. UNICEF, « Analyse de la situation des femmes et des enfants au Burkina Faso. », *Rapport UNICEF*, Ouagadougou, 1994, 36 p.

**PARTIE V**  
**DIVERSITÉ DES CHANGEMENTS DE**  
**FÉCONDITÉ**



# 19. COMPORTEMENT PROCRÉATEUR FACE A LA CRISE ET MILIEU D'HABITAT EN AFRIQUE

Eliwo Mandjale Akoto, Héléne Kamdem<sup>1</sup>

*L'Afrique en général, et l'Afrique au sud du Sahara en particulier, est un continent pauvre. Cette pauvreté s'est aggravée depuis les années soixante-dix par la crise économique. En milieu urbain, on assiste à une augmentation du taux de chômage, à une diminution des revenus des populations, à la baisse du pouvoir d'achat. En milieu rural, la crise agricole entraîne le désintéressement de la population et encourage l'exode rural. Pour lutter contre cette situation de crise, de nombreuses stratégies sont adoptées. C'est ainsi que nous nous sommes demandés si, face à cette crise, les populations n'ont pas changé de comportements procréateurs, l'enfant devenant de plus en plus une charge plutôt qu'un producteur.*

*Les milieux urbain et rural sont affectés différemment par la crise. L'objectif de notre travail est d'étudier l'existence éventuelle d'un impact différentiel de la crise économique sur le comportement procréateur selon le milieu d'habitat, afin de mieux adapter à chaque milieu les stratégies de lutte contre la crise.*

*Il ressort de cette étude que le niveau d'instruction de la femme influence, comme attendu, fortement son comportement procréateur. Les femmes les plus instruites adoptent des comportements favorables à une baisse de la fécondité. Le milieu rural étant moins scolarisé que le milieu urbain, la population rurale adopte des comportements procréateurs moins favorables à une baisse de la fécondité.*

*Par ailleurs, malgré la crise économique, la population africaine continue à voir en une progéniture nombreuse des avantages socio-économiques, ce qui constitue un frein à la baisse de la fécondité. Ce phénomène est renforcé, surtout en milieu rural, par le confiage d'enfants qui se fait en général de la campagne vers la ville, allégeant le « coût d'élevage » pour les parents biologiques ruraux. Toutefois, à terme, si la crise persiste, les citadins ne seront plus capables d'accueillir les enfants venus du village. Les villageois ressentiront de plus en plus la charge liée à l'élevage de l'enfant et seront contraints de réduire leur fécondité. Il est donc intéressant de voir aussi le comportement procréateur des familles d'accueil en fonction du nombre d'enfants accueillis.*

---

1. IFORD, Yaoundé, Cameroun.

La fécondité demeure encore élevée en Afrique en général et en Afrique au sud du Sahara en particulier. Dans cette région, on observe presque partout des indices synthétiques de fécondité supérieurs à six enfants par femme [16, 30]. De nos jours, avec l'amorce de la baisse de la mortalité [32, 37], la fécondité reste la composante la plus déterminante de la croissance démographique. Par ailleurs, avec la crise économique actuelle, l'Afrique devient de plus en plus pauvre et de multiples stratégies sont adoptées pour combattre cette crise.

Suite à la mise en place des programmes d'ajustement structurel comme solution à la crise, beaucoup de citoyens ont perdu leurs emplois ou ont vu leurs revenus diminuer de façon drastique. La dévaluation récente du F CFA, par exemple, a entraîné la hausse des prix des produits de première nécessité. Tout ceci entraîne la baisse du pouvoir d'achat de la population qui a de moins en moins accès aux infrastructures sanitaires et économiques. Face à cette situation, on peut se demander si les populations urbaines n'ont pas changé de comportements procréateurs, l'enfant devenant de plus en plus consommateur et de moins en moins producteur.

Le milieu rural est un grand pourvoyeur de denrées alimentaires pour le milieu urbain. Avec la loi de l'offre et de la demande, on peut penser que la crise économique urbaine entraîne aussi une crise économique rurale. Mais, comme le milieu rural est moins tributaire de l'économie monétaire, il est peut-être moins affecté par la crise que le milieu urbain. De plus, le milieu rural étant culturellement moins permissif que le milieu urbain, on peut s'attendre à ce que les changements de comportement procréateur face à la crise soient différents selon le milieu d'habitat. L'objectif de notre travail est d'étudier l'existence éventuelle d'un impact différentiel de la crise économique sur le comportement procréateur selon le milieu d'habitat.

Cette étude s'articule autour de trois sections. La revue de la littérature sur pauvreté, crise et fécondité en Afrique fait l'objet de la première section. La deuxième concerne l'étude au niveau macro de l'évolution des niveaux de fécondité selon le milieu d'habitat au cours des deux dernières décennies. Dans la troisième section, nous procéderons à une analyse explicative des comportements procréateurs en fonction de quelques caractéristiques socio-économiques selon le milieu d'habitat.

## **Crise économique et fécondité : relation complexe et controversée**

Cette synthèse de la littérature va s'organiser autour de deux points. Dans un premier temps, nous allons donner un bref aperçu de la relation pauvreté-fécondité en Afrique. Nous ferons ensuite le point sur la crise en Afrique et ses effets sur le comportement procréateur de la population.

### ***Pauvreté et fécondité en Afrique***

Depuis les années soixante dix, et plus particulièrement depuis la Conférence de Bucarest (1974), l'un des plus grands débats sur la scène internationale est celui de la relation entre la croissance démographique et le développement dans les pays en voie de développement<sup>1</sup>. Le débat a porté sur la nature causale de la relation entre les deux variables : la baisse, voire le ralentissement, de la croissance démographique par le canal de la planification des naissances est-elle une pré-condition à l'amorce du développement, ou est-ce l'inverse ?

Autour de ce débat sur la relation population et développement deux grands courants de pensée s'opposent.

1. On rappellera à ce propos la formule restée célèbre du représentant algérien à ce forum : « la meilleure pilule, c'est le développement ».



D'une part, les *optimistes* arguent qu'il existe une relation positive entre population et développement. Selon eux, la croissance démographique entraîne d'abord une baisse de revenu par tête et une augmentation de la consommation, et donc une insuffisance dans la satisfaction des besoins. La recherche de solutions pour la satisfaction de ces besoins serait génératrice d'innovations et, ipso facto, de progrès technique. Ester Boserup [4] parle à ce sujet de pression créatrice, favorable à l'innovation technologique, l'un des fondements du développement. Pour certains auteurs tel que Julian Simon [31], « l'homme est une ressource potentielle pour le développement - et une croissance démographique élevée entraîne une production de masse et la réalisation des « économies d'échelle ». Comme l'a affirmé le populationniste Jean Bodin (XVIII<sup>e</sup> siècle), « il n'y a point de richesse que d'hommes ». Contrairement à Malthus pour qui les ressources sont limitées, les populationnistes trouvent que « les ressources ne sont pas limitées, c'est la capacité de l'homme à les exploiter qui est limitée. » Si l'on se base sur cette théorie, la croissance démographique élevée en Afrique devrait, toutes choses égales par ailleurs, favoriser son développement. Ce n'est malheureusement pas le cas. La production n'y suffit plus pour nourrir la population supplémentaire.

D'autre part, les *partisans de Malthus* pensent qu'il existe une relation négative entre croissance démographique et développement. Selon eux, *les ressources sont limitées alors que la capacité de l'homme à procréer ne l'est pas*. Malthus signale à cet effet que la population croît de façon géométrique alors que les ressources croissent de façon arithmétique, et il y a donc une insuffisance des ressources pour la population. Lorsque la population augmente, il y a diminution de l'épargne et il s'ensuit une baisse des investissements productifs. Par ailleurs, le coût d'éducation des enfants entraîne beaucoup d'investissements démographiques non productifs.

Si l'on s'en tient à ce point de vue, la croissance démographique accélérée en Afrique devrait freiner son développement. C'est d'ailleurs ce qui est observé. En effet, de nombreuses études ont montré que, dans ce continent, la relation entre population et développement est négative. Comme nous l'avons mentionné plus haut, en Afrique, c'est la forte fécondité qui détermine sa croissance démographique accélérée. Cette fécondité élevée s'explique, entre autres, par des facteurs économiques. Ces raisons poussent les parents à avoir beaucoup d'enfants. Même si l'éducation, la santé, la nutrition, etc., nécessitent des coûts, les parents ne perçoivent pas cela. Pour eux, les avantages à tirer des enfants s'ils survivent en plus grand nombre, dépassent largement ces coûts. Selon Dasgupta [8], la thèse de Boserup n'est pas applicable de nos jours en Afrique au sud du Sahara.

Pour les parents, l'enfant représente sur le plan économique, une force de travail dans les exploitations agricoles, une force de travail au sein même du ménage, et surtout une sécurité pendant la vieillesse [8, 30, 34]. Il faut donc avoir un plus grand nombre possible d'enfants survivants.

Dans le même ordre d'idées, en situation de mortalité et de fécondité fortes, les parents mettent l'accent sur les valeurs économique, sociale et, dans une moindre mesure, affective des enfants. Par contre, dans les sociétés à mortalité et fécondité faibles, ils attachent plus de prix aux valeurs et coûts affectifs et psychologiques [3, 18]. Or même si la mortalité a baissé en Afrique, son niveau demeure encore élevé et de plus la fécondité y est aussi élevée. L'Afrique se trouve donc dans la situation des sociétés où la valeur économique de l'enfant prime sur toutes les autres considérations.

Par ailleurs, il se pratique en Afrique le phénomène de la circulation des enfants. Ce phénomène sert à renforcer les liens de solidarité entre les différents membres de la famille élargie et permet aux couples sans enfants de participer aux « frais » afférents à l'éducation des enfants du lignage. Le confiage d'enfants est ainsi un facteur réducteur du coût d'élevage de l'enfant pour les parents biologiques et favorise donc une forte fécondité [8]. De nos jours, ce phénomène de circulation d'enfants s'effectue en général de la zone rurale vers la zone urbaine pour diverses raisons (scolaire, emploi, solidarité lignagère, etc.).

Hormis ces aspects liés directement à la valeur économique de l'enfant, la relation pauvreté-fécondité élevée peut s'expliquer de façon indirecte par le statut socio-économique de la femme. Ce dernier s'inscrit dans la société où vit la femme. Ce sont les normes, les croyances et autres idées véhiculées au sein de la société qui déterminent le statut de la femme. Plus elle sera proche du modernisme, plus elle sera prête à accepter la contraception. Le degré d'attachement de la femme à ces normes et croyances va influencer sur son comportement en matière de contraception. En effet, il existe des considérations culturelles traditionnelles liées au tabou sexuel qui sont à la base de beaucoup d'oppositions à la contraception moderne

En dehors de ces raisons d'ordre culturel, quand bien même certaines femmes sont convaincues de la nécessité de la pratique contraceptive pour leur propre santé et celle de leurs enfants, non seulement elles n'ont pas de pouvoir de décision, mais aussi elles ne disposent pas de moyens pour pratiquer la contraception moderne, compte tenu de leurs activités économiques peu ou pas du tout rémunératrices [2, 35].

Au point de vue macro et selon le milieu d'habitat, des études [29, 34] ont montré que la pratique contraceptive moderne, même si elle en est encore à ses débuts en Afrique, est beaucoup plus pratiquée en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, par rapport au milieu rural, le milieu urbain est mieux pourvu en infrastructures socio-économiques susceptibles de favoriser l'implantation des services de planification familiale (PF).

Tous ces exemples montrent que la situation de pauvreté en Afrique est, entre autres, l'un des facteurs explicatifs de la forte fécondité. Avec la crise économique actuelle qui exacerbe évidemment cette situation de pauvreté, il est probable qu'il y a eu un changement de comportement procréateur. On pourrait par exemple s'attendre à ce que, avec les migrations de retour au village suite à la crise, la circulation des enfants s'oriente désormais de la ville vers la campagne, augmentant le coût d'élevage de l'enfant et pouvant entraîner une insuffisance des terres en zone rurale.

### **Crise et fécondité en Afrique**

Afin de voir l'impact de la crise sur la fécondité en Afrique, il importe d'abord de faire le point sur la notion de crise en Afrique.

Une étude de la Banque Mondiale [3] a défini les pauvres comme étant ceux dont le revenu annuel est inférieur à 135 dollars (en dollars constants de 1980). La notion de pauvreté est ainsi définie par rapport au revenu.

Du point de vue démographique, selon les experts de la division de la population de l'ONU, les pays « moins avancés » (c'est-à-dire pauvres) se caractérisent par une explosion démographique ou un accroissement naturel fort et par d'autres indices qui lui sont corrélés tels que le haut niveau de natalité et la forte proportion de jeunes dans la population ainsi que par la prédominance de la population rurale sur la population urbaine et par une forte proportion de la population tributaire de l'agriculture comme principale source de subsistance [11].

Si on s'en tient à ces deux définitions, on peut dire que l'Afrique en générale et l'Afrique au sud du Sahara en particulier, est un continent pauvre. Sur les 40 pays les plus mal classés au monde selon l'indicateur de développement humain du PNUD, 32 appartiennent à l'Afrique sub-saharienne. Cette pauvreté s'observe à travers les pourcentages élevés de la population qui se trouve en dessous du seuil de pauvreté. Selon la Banque Mondiale, 65% de la population rurale de l'Afrique contre 23% en milieu urbain étaient en 1985 en dessous du seuil de pauvreté. Ce pourcentage de la population rurale atteignait 90% pour certains pays. Le milieu rural est plus touché que le milieu urbain. Tabutin et Mathieu [33] parlent de pauvreté multidimensionnelle des milieux ruraux (économique, sociale, sanitaire, géographique).

Cette pauvreté a été aggravée depuis les années soixante-dix par la crise économique. En effet, dominée par les difficultés liées à la sécheresse et la flambée des prix du pétrole des années soixante-dix, la crise africaine s'est focalisée, au cours des années quatre-vingt, sur la crise de l'endettement. A cette crise de l'endettement s'ajoute celle de l'agriculture. L'effondrement des cours des produits agricoles de rente accentue le désintérêt des populations rurales pour l'agriculture et encourage l'exode rural. Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'on reconnaît aujourd'hui que l'une des principales causes de la crise africaine réside dans l'échec des politiques de développement rural. A tout ceci s'est ajoutée récemment pour certains pays la dévaluation du F CFA.

Le fardeau de la dette a contraint certains pays africains à adopter des programmes d'ajustement structurel ou de redressement et d'autres parmi ces pays ont conclu des accords avec le Fonds monétaire international (FMI). Suite à l'adoption de ces programmes, on assiste à une augmentation du taux de chômage en milieu urbain. Ce taux est passé de 10% dans les années soixante-dix à 30% au milieu des années quatre-vingt. Ce sont surtout les employés des entreprises du secteur structuré et des administrations publiques qui sont victimes des licenciements dus aux PAS [29]. En milieu rural, l'exode massif vers les villes suite à la crise de l'agriculture accélère non seulement le taux de chômage urbain, mais prive également le milieu rural de la main d'œuvre agricole, ce qui entraîne un déficit vivrier tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Suite à la crise, la situation sanitaire du milieu rural est particulièrement mauvaise, l'habitat reste précaire, les progrès de l'hygiène sont faibles, l'alimentation est insuffisante et déficiente, l'eau est difficile d'accès et généralement non potable, les infrastructures sanitaires se dégradent, etc. Les femmes vivent, travaillent et accouchent dans des conditions déplorables qui sont une menace constante pour leur santé et celle de leurs enfants. La diffusion de la contraception subit non seulement l'impact négatif des traditions, mais aussi celui d'une conjoncture de paupérisation accélérée de la population qui ne peut, dès lors, être motivée par une quelconque limitation des naissances, et continue à pratiquer le mariage précoce et la polygamie, qui avec la circulation des enfants « permettent d'instaurer, dans un environnement globalement hostile, un ensemble diversifié de réponses qui constitue un véritable système de sécurité sociale collective » [29].

La situation du milieu urbain reste globalement meilleure. Pourtant, la ville africaine est au cœur de la crise et des contradictions de la société. En effet, les industries, l'emploi, l'éducation, la santé, l'habitat, les infrastructures socio-économiques en général y sont relativement plus développés qu'en milieu rural, mais leur niveau reste très insuffisant pour répondre à la demande d'une population sans cesse croissante. En milieu urbain, même si la fécondité baisse dans certaines familles aisées, elle demeure encore élevée dans des familles urbaines pauvres.

Selon Landing Savané, accélérer les changements de comportement dans le domaine de la reproduction humaine passe par un minimum de progrès socio-économiques dont les plus essentiels ne sont pas le niveau de vie ou la croissance de la production, mais plutôt l'éducation, la santé, l'emploi et la promotion de la femme. Dans le contexte actuel de crise, le développement de ces variables est bloqué par les impératifs de l'ajustement.

De tout ce qui précède, il ressort que la crise africaine actuelle ne fait qu'augmenter le niveau de pauvreté des populations africaines et par conséquent constitue un frein à la baisse de la fécondité. Toutefois, avec la persistance de cette crise et la dévaluation récente du F CFA pour certains pays, on peut se demander si les populations africaines ne finiront pas par comprendre la nécessité et l'urgence de la limitation des naissances ou tout au moins de leur espacement.

## Méthodologie

### Objectifs

L'objectif principal de ce travail est d'étudier l'existence éventuelle d'un effet différentiel de la crise sur le comportement procréateur de la population selon le milieu d'habitat, afin de mieux orienter et de mieux adapter à chaque milieu les stratégies de lutte contre la crise. Plus spécifiquement, il permettra d'étudier :

- l'évolution des niveaux de fécondité au cours des deux dernières décennies ;
- les comportements procréateurs de la population en temps de crise ;
- la variation différentielle de ces comportements selon le milieu d'habitat ;
- les déterminants de ces comportements.

### Hypothèses

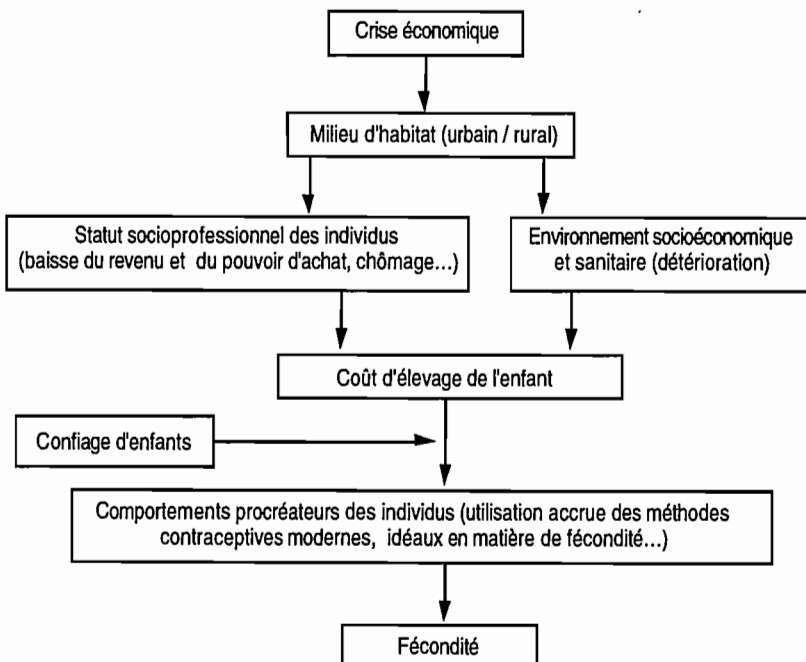
Avec la persistance de la crise et tout récemment la dévaluation du F CFA, les populations ont compris la nécessité et l'urgence de faire baisser leur fécondité et modifient leurs comportements procréateurs en ce sens. Cette prise de conscience est engendrée par une détérioration des infrastructures socio-économiques et sanitaires, ainsi qu'une baisse des revenus et du pouvoir d'achat des individus suite à l'inflation et au chômage, qui vont à leur tour augmenter le coût d'entretien des enfants.

Les effets de la crise se faisant plus sentir en milieu rural qu'en milieu urbain, on s'attend à ce que, toutes choses égales par ailleurs, les paysans adoptent un comportement procréateur différent de celui des citadins. Cela se réalisera tant au niveau de la fécondité que des idéaux en matière de fécondité.

La circulation d'enfants au sein de la famille élargie contribue à faire baisser le coût d'élevage des enfants. Elle est en général orientée de la zone rurale vers la zone urbaine. Cela va contribuer à juguler les effets de la crise sur la fécondité (à travers le coût d'élevage des enfants) et à maintenir cette dernière à des niveaux relativement élevés en milieu rural.

Ces hypothèses peuvent se résumer par le schéma conceptuel ci-après (Fig. 1).

Figure 1 : Relations entre crise et fécondité



## **Méthodes d'analyse**

Nous utiliserons deux méthodes d'analyses : une analyse descriptive et une analyse explicative.

La première permettra d'étudier au niveau macro les évolutions des niveaux de fécondité selon le milieu d'habitat, selon le PNB par habitant, ainsi que la pratique de la contraception moderne.

Pour l'analyse explicative, nous utiliserons le « statut socioprofessionnel »<sup>1</sup> de la femme et celui du conjoint comme facteurs explicatifs du comportement procréateur, avec comme variables de contrôle le milieu d'habitat et le niveau d'instruction. Pour cela, nous utiliserons la méthode de régression logistique simple pour les variables dépendantes dichotomiques et multinomiale pour les variables dépendantes à plus de deux modalités (Annexe). Pour le milieu rural, nous utiliserons aussi le confiage d'enfants comme facteur explicatif du comportement procréateur.

Le comportement procréateur sera représenté par le nombre idéal d'enfants, le recours effectif (au moment de l'enquête) et intentionnel à la contraception moderne, et le premier avantage d'avoir beaucoup d'enfants.

La fécondité sera mesurée par l'indice synthétique de fécondité (ISF) au niveau macro et par le nombre d'enfants nés vivants au niveau individuel.

## **Source et évaluation des données**

L'étude porte sur le Cameroun. Le choix de ce pays se justifie par le fait que ce travail entre dans le cadre d'un projet de recherche « planification familiale et santé de la reproduction » portant sur huit pays d'Afrique francophone, dont le Cameroun. Toutefois, au niveau macro, nous allons procéder à des comparaisons avec les autres pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Sénégal, Togo, Tunisie). Les données utilisées proviennent essentiellement des Enquêtes démographiques et de santé (EDS) réalisées dans ces pays. Compte tenu du fait que les données EDS sont assez récentes, afin d'étudier l'évolution de la fécondité au cours du temps, ces données sont complétées par celles des Enquêtes mondiales de fécondité (EMF), des Nations Unies, de la Banque Mondiale, et du PNUD. Malgré quelques erreurs de données signalées dans les rapports EDS, nous pensons que ces données sont de bonne qualité et les avons utilisées comme telles.

Étant donné que nous utilisons la pratique contraceptive comme moyen de limitation ou d'espacement des naissances, nos analyses porteront au niveau individuel sur les femmes en union et non stériles âgées de 15 à 49 ans.

Compte tenu de la difficulté de manipuler les données brutes sur huit pays, de la pertinence des variables disponibles (avantages d'avoir beaucoup d'enfants, détails sur l'occupation de la femme) et surtout pour tenir compte de la longueur du texte, les analyses au niveau individuel portent seulement sur le Cameroun.

La non-disponibilité de certaines données, telles que les perceptions et les attitudes sur la crise en rapport avec la fécondité, constitue une limite à cette étude. De plus, il nous semble prématuré de chercher à analyser les effets de la dévaluation sur les comportements procréateurs : la dévaluation est encore trop récente pour que la population ressente et intériorise ses effets.

---

1. Toutefois nous reconnaissons qu'en Afrique en général et en Afrique sub-saharienne en particulier, les individus ne vivent pas seulement de leurs salaires professionnels. L'apport des revenus provenant de l'exercice d'autres activités, notamment informelles, est capital pour la survie de la plupart des ménages (surtout urbains). Néanmoins le statut professionnel, à travers la stratification sociale qui le sous-tend, permet d'estimer le niveau de vie de la population.

## Évolution de la fécondité au cours des deux dernières décennies

Comme nous l'avons signalé plus haut, les niveaux de fécondité au niveau macro sont mesurés par l'ISF. Le tableau 1 présente l'évolution de cet indice par pays au cours des deux dernières décennies. La démarcation Nord-Sud du Sahara se dégage de cette évolution. D'un côté, on retrouve des pays à forte fécondité avec des évolutions diverses : on enregistre une tendance à la baisse au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, plus forte au cours des dix dernières années en Côte d'Ivoire et au Sénégal. L'amorce de la transition de la fécondité est déjà perceptible dans ce groupe de pays. Le Burkina Faso, le Mali et le Togo se caractérisent par la stabilité de leur fécondité à un niveau élevé (plus de 6,5 enfants par femme). D'un autre côté, il y a la Tunisie et le Maroc avec des niveaux de fécondité relativement faible (environ 3 à 4 enfants par femme) et une accélération de la baisse depuis 1980-84.

Tableau 1 : Évolution de l'Indice synthétique de fécondité par pays

Pays	Milieu	1970-74	1975-79	1980-84	1985-89	Après 1990	Variation annuelle moyenne (%)	Écarts de variation urbain-rural
Burkina Faso	Ensemble	—	6,7 (1976)	—	7,2	6,9		
	Urbain					5,0		
	Rural					7,3		
Cameroun	Ensemble	—	6,37 (1978)	—	5,48	5,82		-0,58 point
	Urbain		5,3			5,17	-0,16	
	Rural		6,1			6,29	+0,42	
Côte d'Ivoire	Ensemble	7,8 (1973)	7,4 (1978)	7,7 (1980-81)	6,3	5,7 (1994)		-1,35 points
	Urbain			6,2	5,1	4,7	-1,7	
	Rural			6,7	7,0	6,4	-0,35	
Mali	Ensemble	—	—	7,1 (1981-83)	6,73 (1984-87)	7,1		-2,29 points
	Urbain			6,85	6,09		-3,14	
	Rural			7,17	6,97		-0,85	
Sénégal	Ensemble	6,44 (1971)	7,15 (1978)	6,62 (1982-86)	6,5	6,03		-1 point
	Urbain		6,5	5,4		5,06	-1,83	
	Rural		7,5	7,1		6,74	-0,83	
Togo	Ensemble	—	—	6,47 (1982-84)	6,59 (1985-87)	6,6		+0,3 point
	Urbain			4,96	4,8		-1,0	
	Rural			7,18	6,9		-1,3	
Maroc	Ensemble	—	—	5,76 (1980)	4,47 (1986-88)	4,04		
	Urbain					2,54		
	Rural					5,54		
Tunisie	Ensemble	—	6,28 (1978)	4,87	4,26	3,4		-2,2 points
	Urbain			4,11	3,41		-3,4	
	Rural			6,03	5,68		-1,2	

Sources : rapports EDS et EMF, rapports Banque Mondiale, annuaires démographiques de l'ONU.

Dans l'ensemble des pays, la tendance à la baisse peut s'expliquer par la mise en place des programmes de planification familiale. Mais la différence des niveaux entre le Nord et le Sud peut s'expliquer entre autres par les moyens mis en œuvre pour l'exécution de ces programmes, les pays économiquement plus avancés (Maroc, Tunisie) ayant eu à cet effet des programmes plus efficaces. Dans le cas particulier de la Tunisie, on soulignera en plus une longue tradition du recours contraceptif moderne (depuis les années soixante). Comme il ressort du tableau 2, dans les pays à forte fécondité, l'utilisation de la contraception, en particulier la méthode moderne est très faible (taux inférieur à 5%). Ce taux est en revanche élevé dans l'autre groupe (35% et 40% respectivement au Maroc et en Tunisie). On peut citer aussi quelques restrictions dans la mise en œuvre de ces programmes de PF. Alors qu'en 1988, la Tunisie était le seul pays africain à autoriser l'avortement à la demande [7], des réticences à la contraception en général et à l'avortement en particulier persistent encore dans bon nombre de pays. Ces réticences relèvent non seulement de la culture africaine qui est favorable à une forte fécondité, mais aussi du passé colonial de certains pays, notamment les pays d'Afrique francophone. Thérèse Locoh [13] constate à ce sujet que l'un des freins à la mise en place des programmes de PF dans les pays d'Afrique francophone est leur passé colonial. En effet, avec la loi française de 1920 contre l'avortement et la contraception pour enrayer la « dénatalité », l'hostilité des gouvernements africains à l'égard de la limitation des naissances, ancrée dans la culture africaine, était confortée par la pratique juridique du colonisateur. Le Cameroun et le Sénégal par exemple n'ont abrogé cette loi qu'en 1985 et 1988 respectivement.

**Tableau 2 : Taux (en %) d'utilisation actuelle de la contraception par pays et selon le milieu d'habitat**

Pays	Année d'enquête	Milieu	Type de méthode					
			Moderne	Écarts rural-urbain (en%)	Traditionnelle	Écarts rural-urbain (en%)	Quelconque	Écarts rural-urbain (en%)
Burkina Faso	1993	Ensemble	4,0	-91	3,7	-70	7,7	-84
		Urbain	17,1		8,9		26,0	
		Rural	1,5		2,7		4,2	
Cameroun	1991	Ensemble	4,2	-65	15,5	-55	19,7	-58
		Urbain	7,1		17,9		24,9	
		Rural	2,5		8,0		10,5	
Côte d'Ivoire	1994	Ensemble	4,3	-72,5	7,1	-51	11,4	-65
		Urbain	8,0		11,3		19,3	
		Rural	2,2		4,6		6,8	
Mali	1987	Ensemble	1,2		3,3		4,6	
		Urbain						
		Rural						
Sénégal	1992-93	Ensemble	4,5	-88,1	2,5	-56	7,1	-80
		Urbain	11,8		4,3		16,1	
		Rural	1,4		1,9		3,3	
Togo	1988	Ensemble	3,4	-74	29,5	+29	33,0	+7
		Urbain	6,5		25,5		32,3	
		Rural	1,7		32,8		34,5	
Maroc	1992	Ensemble	35,5	-40	6,0	-55	41,5	-42
		Urbain	45,8		8,7		54,5	
		Rural	27,7		3,9		31,6	
Tunisie	1988	Ensemble	40,4	-37	9,4	-65	49,8	-43
		Urbain	47,6		12,9		60,5	
		Rural	30,1		4,5		34,6	

Pour le calcul des écarts, on a pris la base 100 pour le milieu urbain. Sources : rapports EDS.

Concernant le milieu d'habitat, quel que soit le pays considéré, on observe une différence de fécondité selon le secteur d'habitat, en faveur (très nette) de la zone rurale. L'évolution de la fécondité est également différentielle selon le secteur d'habitat. Au cours des 10 à 15 dernières années, le rythme de baisse a été relativement plus rapide en ville qu'à la campagne quelle que soit la sous-région. Le rythme du déclin dans ces pays est dicté, à quelques exceptions près (cas du Togo), par celui du milieu urbain. Le pourcentage annuel moyen de baisse de la fécondité en ville va de 3,4% en Tunisie et 3,1% au Mali à moins de 0,2% au Cameroun. En milieu rural, le pourcentage de variation annuelle moyenne va de -1,2% et -1,3% respectivement en Tunisie et au Togo à +0,42 au Cameroun. En dehors du Togo, tous les écarts de variation urbain-rural sont en faveur de la ville. Autrement dit, l'amorce de la transition de la fécondité a lieu plus rapidement au nord de l'Afrique et en zone urbaine, et beaucoup moins vite au Togo, au Cameroun et en milieu rural. Il serait intéressant de voir la part revenant à la crise qui sévit en Afrique depuis une vingtaine d'années, exacerbée depuis la fin des années quatre-vingt.

Avant l'examen approfondi des facteurs explicatifs des différences de comportements procréateurs selon le milieu d'habitat, signalons avec Ferdinand Nguéyap [17] que « la différence entre ville et campagne des phénomènes démographiques est souvent remarquée en Afrique : le milieu de résidence (urbain ou rural), par ses modes de vie, par ses investissements différentiels en faveur de la ville, par ses mutations culturelles, influence la pratique contraceptive ». Il se trouve donc que le milieu urbain est doté de certaines infrastructures qui favorisent la pratique contraceptive et donc la baisse de la fécondité. Le tableau 1 montre que la baisse de l'ISF est plus accélérée en milieu urbain qu'en milieu rural.

Par ailleurs, le tableau 2 montre bien que, quel que soit le pays, le taux d'utilisation de la contraception est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Les écarts rural-urbain des taux d'utilisation des méthodes contraceptives vont de -84% au Burkina Faso et -80% au Sénégal à environ -40% au Maroc et en Tunisie. Au Togo, l'écart est de 7% en faveur de la zone rurale. En considérant les méthodes modernes, les écarts s'accroissent dans les pays du sud du Sahara (-91% à -65%). Au Maroc et en Tunisie, en revanche, ils s'atténuent quelque peu (plus ou moins -40%). Autrement dit, en milieu rural burkinabè, sénégalais et togolais, les femmes ont tendance à utiliser les méthodes traditionnelles plutôt que les méthodes modernes.

Ce phénomène s'explique entre autre par l'accès inégal aux services de soins de santé et de planification familiale. Au Burkina Faso par exemple, 44,8% de la population rurale trouve que l'inexistence des services de santé est leur premier problème de santé alors que ce pourcentage est de 1,1 en zone urbaine [19]. Ces pourcentages sont respectivement de 23,6 et 2,4 au Sénégal [25].

En définitive, l'évolution récente de la fécondité dans les pays concernés est très différenciée : une nette tendance à la baisse dans les deux pays du Maghreb, une amorce de la transition de la fécondité au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, et une fécondité se maintenant à un niveau relativement élevé au Burkina Faso, au Mali et au Togo.

## **Comportement procréateur face à la crise selon le milieu d'habitat**

Dans cette partie, nous allons procéder à une analyse à deux niveaux. Au niveau agrégé, l'évolution de l'ISF se fera en fonction du PNB par habitant. Au niveau individuel, nous allons utiliser l'occupation de la femme et celle de son conjoint comme variables explicatives du comportement procréateur, avec comme variables de contrôle le milieu d'habitat et certaines caractéristiques socioculturelles, notamment le niveau d'instruction.



## Évolution de l'ISF en fonction du PNB par habitant

Le tableau 3 montre qu'entre 1982 et 1994, le PNB par habitant a connu une évolution à la baisse pour certains pays (Cameroun, Côte d'Ivoire, Togo) et pour d'autres une évolution à la hausse (Burkina Faso, Sénégal, Mali, Maroc et Tunisie). Mentionnons que malgré cette évolution à la hausse du PNB par habitant, son niveau demeure encore très faible au Burkina, au Mali et au Togo. La Tunisie et le Maroc se distinguent par leur niveau du PNB par habitant en 1994 supérieur à 1100 dollars alors que le niveau pour les autres pays est inférieur à 700 dollars. Nous distinguons donc trois groupes de pays selon le PNB par habitant en 1994 : Burkina Faso, Togo, Mali (PNB/H inférieur à 350 dollars en 1994), Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal (PNB/H compris entre 600 et 700 dollars en 1994), Tunisie, Maroc (PNB/H supérieur à 1100 dollars en 1994).

**Tableau 3 : Évolution du PNB par habitant et de l'ISF par pays**

Pays		1982	1988	1994
Burkina Faso	PNB/H (en dollar)	210	210	300
	ISF	6,5	6,5	6,9
Cameroun	PNB/H (en dollar)	890	1010	680
	ISF	6,5	6,5	5,7
Côte d'Ivoire	PNB/H (en dollar)	950	770	610
	ISF	7,0	7,3	5,8
Mali	PNB/H (en dollar)	180	230	250
	ISF	6,5	7,0	7,1
Sénégal	PNB/H (en dollar)	490	650	600
	ISF	6,5	6,5	5,8
Togo	PNB/H (en dollar)	340	370	320
	ISF	6,5	6,7	6,5
Maroc	PNB/H (en dollar)	870	830	1140
	ISF	5,8	4,7	3,5
Tunisie	PNB/H (en dollar)	1390	1230	1790
	ISF	4,9	4,1	3,0

Source : [3].

En considérant l'ISF en 1994, on retrouve le même classement. La Tunisie et le Maroc se caractérisent par des niveaux de fécondité relativement faibles (ISF de 3 et 3,5 enfants par femme respectivement), le Cameroun, le Sénégal et la Côte d'Ivoire ont des niveaux de fécondité compris entre 5,5 et 6 enfants par femme, alors que pour le Burkina, le Mali et le Togo l'ISF est supérieur à 6 enfants par femme.

Au vu de ces résultats, peut-on affirmer que « la meilleure pilule, c'est le développement » ? Certes non, car une autre lecture est également possible : le meilleur moteur du développement, c'est entre autres la planification des naissances. Cette observation appelle cependant quelques réserves. Primo, une corrélation n'implique pas nécessairement, loin de là, l'existence d'une relation causale. Secundo, il se pose un problème de validité des conclusions tirées à partir de huit observations.

Par ailleurs, en associant à cette lecture transversale une lecture longitudinale (évolution dans le temps à l'intérieur d'un même pays), les conclusions tirées ci-dessus ne sont plus valables. En éliminant le biais lié à la non-prise en compte des différences de contextes socioculturel, économique et politique, on supprime la relation négative observée entre l'ISF et le PNB par tête. Il est des pays qui ont connu une augmentation de l'ISF simultanée avec celle du PNB par habitant. C'est le cas du Burkina Faso, du Mali et du Togo. D'autres ont enregistré une diminution de l'ISF associée à une hausse du PNB par tête (Maroc, Tunisie). D'autres encore ont vu leur ISF diminuer en même

temps que le PNB par habitant. Cette analyse montre les limites des conclusions tirées à partir d'un amalgame de données provenant de pays divers sans tenir compte de la diversité des contextes.

### ***Crise et comportement procréateur selon le milieu d'habitat***

Nos analyses ont porté jusqu'ici sur le niveau collectif. Dans cette partie, nous allons examiner les comportements procréateurs individuels en fonction de certaines caractéristiques socio-économiques relatives à la femme et à son conjoint. Dans les tableaux suivants figurent les résultats des différentes régressions logistiques que nous avons élaborées.

Notons d'abord que les seuils pour les différentes régressions que nous avons établies sont inférieurs à 5%, donc tous ces modèles sont significatifs. Il existe donc une relation entre les comportements procréateurs (nombres d'enfants nés vivants, nombre idéal d'enfants, premier avantage d'avoir beaucoup d'enfants, utilisation actuelle d'une méthode contraceptive moderne, intention d'utiliser une méthode contraceptive) et les variables socio-économiques retenues (occupation de la femme et celle du conjoint, milieu de résidence, niveau d'instruction de la femme et celui du conjoint). Nos commentaires vont donc porter sur les chances de réalisation de chaque modalité par rapport à la modalité de référence.

#### **Nombre d'enfants nés vivants**

Les résultats de la régression figurent au tableau 4. En prenant l'occupation du conjoint et celle de la femme comme seules variables indépendantes, ce tableau montre que l'influence de l'occupation du conjoint est significative alors que celle de l'occupation de la femme ne l'est pas. Les femmes dont le conjoint n'est pas agriculteur ont moins de chances que celles dont le conjoint est agriculteur d'avoir plus de cinq enfants, plutôt que moins de trois enfants. Autrement dit, les femmes d'agriculteurs sont plus enclines à avoir beaucoup d'enfants (cinq enfants et plus) que les autres. Ce résultat nous paraît vraisemblable, car l'enfant représentant pour les agriculteurs une force de travail pour les exploitations agricoles, ils ont intérêt à en avoir beaucoup afin de s'assurer une main-d'œuvre abondante.

Quand on introduit le milieu d'habitat dans le modèle, malgré le caractère non significatif des résultats, les femmes du milieu urbain ont une probabilité moindre que les femmes du milieu rural d'avoir cinq enfants et plus et trois ou quatre enfants plutôt que moins de trois enfants. Ceci a un lien avec le résultat précédent étant donné que l'agriculture se fait surtout en milieu rural.

En tenant compte du niveau d'instruction de la femme et de celui du conjoint, l'influence de l'occupation du conjoint s'atténue. Les résultats pour le milieu d'habitat restent non significatifs et changent de sens pour la modalité cinq enfants et plus. Les femmes citadines ont plus de chances que celles du milieu rural d'avoir cinq enfants et plus, plutôt que moins de trois enfants. Au Cameroun, la faiblesse relative de la fécondité urbaine (probabilité moindre d'avoir cinq enfants et plus plutôt que moins de trois enfants) s'explique entre autres par des différences de scolarisation très favorables à la ville. N'eût été cette inégalité urbaine-rurale en matière de scolarisation, les femmes rurales du Cameroun auraient 12% moins de chance que les citadines d'avoir cinq enfants et plus plutôt que moins de trois enfants, autrement dit une fécondité plus faible.



<b>Occupation du conjoint</b>												
- cadre/profession libérale/ responsable entreprise	1,27	-	0,87	-	0,36	+	1,95	+++	1,43	++	1,97	++
- technicien du secteur organisé	1,27	-	1,09	-	0,92	-	2,48	+++	1,35	+	2,46	+++
- manoeuvre/technicien du secteur non organisé	1,00	-	0,83	-	0,88	-	1,57	++	1,25	-	1,80	++
- petit commerce/ autre service	0,90	-	0,60	+	0,25	+++	1,80	+++	0,94	-	1,80	++
- domestique/ chômeur/autre	0,68	+	0,79	-	0,61	-	1,79	+++	1,35	-	2,61	+++
- petit agriculteur/ élevage + pêche *												
<b>Occupation de la femme</b>												
- cadre/profession libérale/ responsable entreprise	2,27	-	3,53	+	0,54	-	1,21	-	1,22	-	0,82	-
- technicien/ manoeuvre	1,55	+	1,82	++	1,67	-	1,16	-	1,12	-	1,27	-
- petit commerce/ autre service	1,49	+++	1,84	+++	1,33	-	0,95	-	1,42	+++	0,84	-
- petit agricole/élevage/ domestique *												
<b>Milieu de résidence</b>												
- urbain	0,99	-	1,13	-	2,16	++	1,38	++	1,43	+++	1,68	+++
- rural *												
<b>Instruction de la femme</b>												
- primaire	0,88	++	0,73	++	1,34	-	2,08	-	1,52	+++	2,97	+++
- secondaire et supérieur	0,62	+++	0,25	+++	2,59	++	4,44	-	2,10	+++	6,96	+++
- non scolarisée *												
<b>Instruction du conjoint</b>												
- primaire	1,22	-	1,13	-	1,26	-	1,14	-	1,07	-	1,05	-
- secondaire	0,84	-	0,80	-	1,73	-	1,14	-	0,91	-	0,85	-
- supérieur	0,68	-	0,47	-	1,80	-	1,51	+	1,27	-	1,35	-
- non scolarisé *												

\* : Désigne la modalité de référence pour la variable indépendante ; \*\* : désigne la modalité de référence pour la variable dépendante, cette modalité est choisie par la procédure utilisée pour l'analyse ; seuil de signification : +++ = 1% ; ++ = 5% ; + = 10% ; - = non significatif.

Par ailleurs, résultat somme toute classique, la scolarisation de la femme exerce une influence négative sur la fécondité. Les femmes de niveau secondaire ou supérieur ont moins de chance que les femmes non scolarisées d'avoir cinq enfants et plus, et trois ou quatre enfants, plutôt que moins de trois enfants.

En définitive, nous pouvons dire qu'au Cameroun, les influences de l'occupation (de la femme et du conjoint) et du milieu d'habitat sur la fécondité se réalisent à travers le niveau d'instruction de la femme. La scolarisation étant un facteur favorable à la baisse de la fécondité, la population du milieu urbain étant plus scolarisée que celle du milieu rural, on comprend pourquoi les femmes du milieu rural ont une fécondité relativement élevée par rapport aux citadines. Nous pouvons attribuer le caractère non significatif de certains résultats à l'influence de certains facteurs que nous n'avons pas pris en compte. Il s'agit notamment des facteurs liés aux normes socioculturelles traditionnelles favorables à la forte fécondité malgré la crise. Notons toutefois que le nombre d'enfants nés vivants n'est pas très pertinent pour mesurer l'effet de la crise sur la fécondité d'autant plus que certaines femmes concernées ont commencé leur fécondité bien longtemps avant la crise.

### Nombre idéal d'enfants

En tenant compte seulement de l'occupation du conjoint et de celle de la femme, les femmes dont le conjoint n'est pas agriculteur ont une probabilité plus grande que celles dont le conjoint travaille dans l'agriculture de considérer moins de trois enfants (résultats moins significatifs) et trois ou quatre enfants (résultats plus significatifs) comme nombre idéal d'enfants plutôt que cinq enfants et plus (Tab. 4). Ces résultats concordent avec les précédents. Les agriculteurs ayant besoin d'une force de travail ont tendance à avoir une progéniture nombreuse.

Lorsque l'on prend en compte le milieu de résidence, les femmes du milieu urbain ont une probabilité plus grande que les femmes du milieu rural de considérer comme

nombre idéal d'enfants moins de trois enfants et trois ou quatre enfants plutôt que cinq enfants et plus. Pour les mêmes raisons que précédemment, il est évident que la population rurale étant en majorité agricultrice, désire avoir beaucoup d'enfants pour leurs exploitations agricoles.

L'influence du niveau d'instruction de la femme sur le nombre idéal d'enfants va dans le même sens que pour le nombre d'enfants nés vivants. Les femmes instruites ont plus de chances que les femmes non instruites de considérer moins de trois enfants et trois ou quatre enfants comme nombre idéal d'enfants par rapport à cinq enfants et plus. Cette probabilité est beaucoup plus grande chez les femmes du niveau secondaire ou supérieur. L'influence du niveau d'instruction du conjoint n'est pas significative et va dans le même sens.

Les mentalités régies par les normes traditionnelles liées à la valeur (économique) de l'enfant continuent à pousser les femmes, surtout en milieu rural, à désirer beaucoup d'enfants. Le nombre idéal moyen d'enfants en zone rurale est de 7,5, 6,7 et 3,9 respectivement au Cameroun, au Sénégal et au Maroc alors que la moyenne respective pour le milieu urbain s'élève 5,9, 4,8 et 2,9 enfants.

### **Premier avantage d'avoir beaucoup d'enfants**

Quand on tient compte seulement de l'occupation de la femme et de celle du conjoint, l'influence de l'occupation du conjoint est plus significative (Tab. 4). Les femmes dont le conjoint exerce une activité économique autre que l'agriculture ont entre 1,4 et 2,6 fois plus de chances que les épouses d'agriculteurs d'avancer des raisons autres que socio-économiques (affection, obligation sociale, affirmation de soi, etc.) pour justifier l'avantage d'avoir un nombre élevé d'enfants. Les femmes d'agriculteurs voient en l'enfant une aide dans le travail, une assistance et une aide financière, un soutien dans la vieillesse plutôt que des avantages d'ordre affectif. Cela confirme l'affirmation selon laquelle l'enfant représente une force de travail dans les exploitations agricoles. Pour les agriculteurs du Cameroun, les avantages économiques de l'enfant priment sur les autres considérations.

La prise en compte du milieu d'habitat montre que les citadines ont moins tendance que les femmes du milieu rural à évoquer les avantages socio-économiques. En effet, environ 47% des résidentes en ville trouvent des avantages socio-économiques dans une progéniture nombreuse, contre 68% en milieu rural. Autrement dit, la valeur économique de l'enfant se fait le plus sentir en milieu rural où l'enfant représente une main-d'œuvre pour les travaux agricoles. On peut en déduire que, malgré la crise économique qui y sévit plus qu'en ville, le milieu rural camerounais continuera de bénéficier, pendant un certain temps, d'une fécondité élevée. Contrairement à nos hypothèses, *l'avantage coût-bénéfice d'élevage de l'enfant est favorable à une progéniture nombreuse en milieu rural du Cameroun.*

Par ailleurs, l'influence du niveau d'instruction de la femme est significative. Les femmes scolarisées ont plus de chances que les analphabètes de penser à d'autres raisons qu'aux raisons socio-économiques. Cette probabilité est plus grande chez les femmes de niveau secondaire ou supérieur. Les femmes instruites ayant une fécondité plus faible, et compte tenu de ce qui précède, cela paraît vraisemblable qu'elles accordent à l'enfant une valeur beaucoup plus affective qu'économique. En effet, les aspects affectifs d'élevage d'enfants l'emportent pour les enfants de rang faible [3].

Malgré la pression exercée par la crise économique sur le coût d'entretien des enfants, les femmes analphabètes continuent de voir en ceux-ci des avantages avant tout économiques. L'insécurité ambiante pousse les mères non instruites et en général pauvres à « se sécuriser » en ayant des enfants. *Ainsi donc, la pauvreté, loin d'être un facteur du déclin de la fécondité, peut, en accroissant le sentiment d'insécurité (durant la vieillesse), contribuer à son maintien à un niveau élevé.*

## **Utilisation actuelle et intentionnelle d'une méthode contraceptive moderne**

Le tableau 5 montre que les influences de l'occupation du conjoint et de celle de la femme sont très significatives et sont favorables à la pratique contraceptive moderne. Les femmes d'agriculteurs ont une probabilité moindre que les autres de pratiquer la contraception moderne. Ce résultat concorde avec les précédents. Les femmes d'agriculteurs ayant ou préférant une progéniture nombreuse, il est tout à fait normal qu'elles pratiquent moins la contraception.

Lorsqu'on introduit le milieu d'habitat dans le modèle, la probabilité pour les femmes du milieu urbain d'utiliser une méthode contraceptive moderne est plus grande que chez les femmes du milieu rural. En plus des raisons précédentes, favorables à une progéniture nombreuse, nous pouvons mentionner aussi quelques difficultés socio-économiques qui peuvent être un frein à la pratique contraceptive moderne en zone rurale : accès difficile, coût élevé, problème de disponibilité. Soixante pour cent des femmes qui avancent ces raisons pour la non-utilisation d'une méthode contraceptive moderne se trouvent en milieu rural.

Quand on tient compte du niveau d'instruction du conjoint et de celui de la femme, les résultats sont beaucoup plus significatifs pour le niveau d'instruction de la femme. Les femmes scolarisées ont plus de chances que les non scolarisées d'utiliser une méthode contraceptive moderne. Plus la femme est instruite (surtout celle du milieu urbain), plus elle est exposée au modernisme, moindre est son degré d'attachement aux normes culturelles traditionnelles opposées à la pratique contraceptive moderne.

Pour l'utilisation intentionnelle d'une méthode contraceptive, quand on tient compte du niveau d'instruction, les influences de l'occupation de la femme et de celle du conjoint s'atténuent. Les influences du milieu d'habitat et du niveau d'instruction de la femme sont significatives. Les probabilités d'utilisation intentionnelle d'une méthode contraceptive sont plus grandes en milieu urbain qu'en milieu rural. Comparativement à l'utilisation actuelle de la contraception, ces probabilités sont plus faibles. Ce qui veut dire qu'en zone rurale, même si les femmes n'utilisent pas la contraception moderne, elles ont l'intention de le faire, mais peut-être que pour les raisons socio-économiques que nous avons citées précédemment, elles ne parviennent pas à réaliser leurs intentions. L'influence du niveau d'instruction de la femme va dans le même sens que pour l'utilisation actuelle.

## **Circulation des enfants en milieu rural, fécondité et idéaux en matière de fécondité**

Dans cette section, l'analyse porte uniquement sur le milieu rural car, en général, la circulation d'enfants est beaucoup plus fréquente en zone rurale qu'en zone urbaine. Les résultats de la régression figurent au tableau 6. Tous les résultats sont, à quelques exceptions près, significatifs pour le nombre d'enfants nés vivants. Les femmes n'ayant confié aucun enfant ont plus de chances que celles qui ont au moins un enfant ailleurs d'avoir moins de trois enfants et trois ou quatre enfants plutôt que cinq enfants et plus. Le confiage d'enfants serait donc associé à une forte fécondité. On peut en déduire que ce phénomène, en allégeant le coût d'élevage de l'enfant, contribue au maintien de la fécondité à un niveau élevé. Cette pratique, plus courante en milieu rural qu'en ville, explique en partie les différences de fécondité entre milieux urbain et rural.

**Tableau 5 : Régression selon l'occupation, l'instruction et le milieu de résidence de la femme et du conjoint, avec l'utilisation actuelle d'une méthode contraceptive moderne et intention d'utiliser une méthode contraceptive comme variables dépendantes, Cameroun, 1991**

Variables indépendantes	Utilisation actuelle d'une méthode moderne		Intention d'utiliser une méthode contraceptive	
	odd ratio	sig %	odd ratio	sig %
<b>Occupation du conjoint</b>				
- cadre/profession libérale/ responsable entreprise	12,55	+++	3,46	+++
- technicien du secteur organisé	16,61	+++	3,60	+++
- manœuvre/technicien du secteur non organisé	9,97	+++	2,97	+++
- petit commerce/autre service	8,67	+++	2,61	+++
- domestique/chômeur/autre	11,25	+++	2,48	+++
- petit agriculteur/élevage + pêche *				
<b>Occupation de la femme</b>				
- cadre/profession libérale/ responsable entreprise	2,41	++	0,88	-
- technicien + manœuvre	2,41	+++	0,90	-
- petit commerce/autre service	2,10	+++	0,73	+++
- petit agricul/élevage/ domestique *				
<b>Occupation du conjoint</b>				
- cadre/profession libérale/ responsable entreprise	10,07	+++	3,19	+++
- technicien du secteur organisé	13,74	+++	3,35	+++
- manœuvre/technicien du secteur non organisé	8,58	+++	2,83	+++
- petit commerce/autre service	7,10	+++	2,41	+++
- domestique/chômeur/autre	9,21	+++	2,29	+++
- petit agriculteur/élevage + pêche *				
<b>Occupation de la femme</b>				
- cadre/profession libérale/ responsable entreprise	2,36	++	0,88	-
- technicien + manœuvre	2,34	+++	0,89	-
- petit commerce/autre service	2,08	+++	0,73	+++
- petit agricul/élevage + domestique *				
<b>Milieu de résidence</b>				
- urbain	4,39	++	1,13	+
- rural *				
<b>Occupation du conjoint</b>				
- cadre/profession libérale/ responsable entreprise	4,22	+++	1,46	++
- technicien du secteur organisé	6,42	+++	1,55	++
- manœuvre/technicien du secteur non organisé	5,10	+++	1,58	++
- petit commerce/autre service	4,31	+++	1,45	++
- domestique/chômeur/autre	4,22	+++	1,17	-
- petit agriculteur/élevage + pêche *				
<b>Occupation de la femme</b>				
- cadre/profession libérale/ responsable entreprise	1,75	-	0,75	-
- technicien/manœuvre	1,75	+	0,82	-
- petit commerce/autre service	2,36	+++	0,77	++
- petit agricul/élevage/domestique *				
<b>Milieu de résidence</b>				
- urbain	3,22	++	1,09	++
- rural *				
<b>Instruction de la femme</b>				
- primaire	1,55	++	2,21	+++
- secondaire et supérieur	3,06	+++	2,94	+++
- non scolarisée *				
<b>Instruction du conjoint</b>				
- primaire	2,10	++	1,63	+++
- secondaire	2,27	++	1,82	+++
- supérieur	2,16	+	1,58	+
- non scolarisé *				

Voir bas du tableau 4.

Par ailleurs, la prise en compte de l'occupation du conjoint n'influence guère l'impact du confiage d'enfants sur la fécondité. La quasi-totalité des risques relatifs ne changent pas de valeur en passant du niveau brut au niveau net. Autrement dit, le mécanisme d'action de la circulation d'enfants sur le nombre d'enfants nés vivants ne s'opère pas par l'activité exercée par le conjoint, ou encore l'impact du confiage d'enfants n'est pas différentiel selon l'occupation du conjoint. Quelle que soit cette occupation, la circulation d'enfants est associée à une fécondité élevée.

Pour le nombre idéal d'enfants, l'influence de l'occupation est également négligeable. Cependant, malgré le caractère non significatif de certains résultats, on observe la même tendance que pour le nombre d'enfants nés vivants. Les femmes qui n'ont aucun enfant résidant ailleurs ont plus de chances que celles qui ont au moins un enfant ailleurs de considérer moins de trois enfants et trois ou quatre enfants comme nombre idéal d'enfants plutôt que cinq enfants et plus. Ceci confirme notre hypothèse selon laquelle plus on a des enfants confiés, moins on ressent le coût relatif à leur éducation, et plus on a tendance à désirer beaucoup d'enfants.

Concernant l'utilisation de la contraception moderne et contrairement aux attentes, les femmes ayant au moins un enfant ailleurs (c'est-à-dire une fécondité élevée) ont plus de chances que celles qui n'en ont confié aucun d'utiliser une méthode contraceptive moderne. Ce paradoxe tient au fait que les femmes désirant moins d'enfants sont celles qui recourent le moins aux méthodes contraceptives. Mais cela peut s'expliquer par la convergence, chez les femmes ayant une fécondité élevée, entre la fécondité intentionnelle et la fécondité réalisée. Le fait qu'elles aient atteint leur fécondité intentionnelle les pousse à utiliser la contraception moderne. En revanche, les femmes ayant une fécondité faible se caractériseraient par la supériorité de la fécondité intentionnelle sur la fécondité réalisée. N'ayant pas encore atteint leur fécondité préférée, elles n'utilisent pas la contraception moderne<sup>1</sup>.

**Tableau 6 : Régression selon le nombre d'enfants qui habitent ailleurs et l'occupation du conjoint, avec le nombre d'enfants nés vivants, le nombre idéal d'enfants et l'avantage d'avoir beaucoup d'enfants comme variables dépendantes (seul le milieu rural est concerné), Cameroun, 1991**

Variables indépendantes	Nombre d'enfants nés vivants				Nombre idéal d'enfants				Avantage avoir beaucoup d'enfants			
	(5 enfants et + **)				(5 enfants et + **)				(raisons socio-économiques)**			
	Moins de 3 enfants		3 ou 4 enfants		Moins de 3 enfants		3 ou 4 enfants		Autres raisons		Aucun avantage	
	odd ratio	sig %	odd ratio	sig %	odd ratio	sig %	odd ratio	sig %	odd ratio	sig %	odd ratio	sig %
<b>Enfants ailleurs</b>												
- aucun enfant	0,98	+++	3,69	++	1,20	++	1,49	++	0,92	-	1,33	-
- au moins 1 enfant *												
<b>Enfants ailleurs</b>												
- aucun enfant	0,97	+++	3,65	+++	1,17	+	1,43	++	0,89	-	1,20	-
- au moins 1 enfant *												
<b>Occupation conjoint</b>												
- autres	1,58	+++	1,49	++	1,57	++	2,69	+++	1,45	+++	2,64	+++
- domestique/chômeur	2,36	++	1,14	-	1,36	+	2,77	+++	1,82	+	7,54	+++
- agriculteur *												

Voir bas du tableau 4.

1. Signalons en passant qu'en contrôlant le nombre d'enfants nés vivants (au moins trois enfants), toutes les relations observées ci-dessus se maintiennent.



**Tableau 7 : Régression selon le nombre d'enfants qui habitent ailleurs et l'occupation du conjoint, avec l'utilisation actuelle d'une méthode contraceptive moderne et l'intention d'utiliser une méthode contraceptive comme variables dépendantes (seul le milieu rural est concerné), Cameroun, 1991**

Variables indépendantes	Utilisation actuelle d'une méthode moderne		Intention d'utiliser une méthode contraceptive	
	odd ratio	sig%	odd ratio	sig%
<b>Enfants ailleurs</b>				
- aucun enfant	0,32	+++	0,97	+
- au moins 1 enfant *				
<b>Enfants ailleurs</b>				
- aucun enfant	0,25	+++	0,89	++
- au moins 1 enfant *				
<b>Occupation conjoint</b>				
- autres	17,81	+++	2,77	+++
- domestique/chômeur	14,59	+++	2,18	++
- agriculteur *				

Voir bas du tableau 4.

\*

\* \*

Au niveau agrégé, nous avons remarqué que, plus la situation socio-économique du pays (mesurée par le PNB par tête) est bonne, plus le niveau de fécondité est faible. Mais il faut accueillir cette conclusion avec certaines réserves. En effet, quand on tient compte de la diversité des contextes entre les pays étudiés, cette conclusion issue d'une analyse transversale au niveau agrégé n'est plus confirmée, la relation entre le PNB et la fécondité à l'intérieur d'un même pays étant complexe : l'augmentation du PNB par tête a été associée aussi bien à la baisse qu'à la constance, voire à la hausse de la fécondité ; la dégradation de cet indicateur de croissance économique a été également associée à une baisse de la fécondité.

Au niveau individuel, on a enregistré des résultats classiques : les influences du milieu d'habitat et de l'occupation sur le comportement procréateur des individus se réalisent à travers le niveau d'instruction, surtout celui de la femme, les femmes plus instruites ayant des comportements procréateurs plus favorables à une baisse de la fécondité. Ainsi donc, étant donné que la population du milieu urbain est toujours plus instruite que celle du milieu rural, comparativement au milieu urbain, la population du milieu rural adopte des comportements procréateurs moins favorables à une baisse de la fécondité.

Par ailleurs, l'avantage coût-bénéfice de l'enfant constitue un frein à la baisse de la fécondité en Afrique. Tant que cette différence sera positive, les parents verront en une progéniture nombreuse des avantages socio-économiques, ce qui les poussera à avoir beaucoup d'enfants. Ce phénomène est renforcé, surtout en zone rurale, par le confiage d'enfants, qui, en plus du renforcement des liens de solidarité, constitue pour les parents biologiques un facteur réducteur du coût d'éducation de l'enfant, et donc un frein à la baisse de la fécondité. Le flux de la circulation d'enfants, orienté du milieu rural vers la ville, semble contribuer, entre autres, au maintien de la fécondité rurale à un niveau élevé dans les pays étudiés. Il est à craindre que contrairement aux effets escomptés, la crise favorise le confiage d'enfants et donc une fécondité élevée pendant longtemps encore. A terme cependant, les citadins, frappés à leur tour par la paupérisation croissante, ne seront plus capables d'accueillir les enfants venus du village. Cela va contribuer à accroître le coût d'élevage de l'enfant en milieu rural et donc à faire baisser la fécondité dans ce secteur d'habitat.

En définitive, malgré la crise, la population africaine, surtout villageoise, continue de voir en une progéniture nombreuse des avantages socio-économiques. Il est d'autres facteurs, notamment les normes socioculturelles traditionnelles qui influent sur les comportements procréateurs des individus. Ces comportements en milieu rural, comparativement au milieu urbain, demeurent moins favorables à une baisse de la fécondité.

## Bibliographie

1. ANTOINE P., GUILLAUME A., « Une expression de la solidarité familiale à Abidjan : enfants du couple et enfants confiés. », In : *Les familles d'aujourd'hui*, AIDELF, Paris, 1986, n° 2, p. 289-297.
2. ASSOGBA MENSAN L.N., « Statut de la femme, structure familiale, fécondité : transitions dans le Golfe du Bénin. », *les Dossiers du CEPED*, novembre 1990, Paris, 1990, n° 14, 28 p.
3. BANQUE MONDIALE, « Rapports sur le développement dans le monde. », de 1984, 1990 et 1996, Whashington.
4. BOSERUP E., « Évolution agraire et pression démographique. », *Flammarion*, Paris, 1970, 221 p.
5. BOSERUP E., « Population growth and technological change. », *Chicago University Press*, Chicago, 1981, 255 p.
6. CEA/ONU, « Troisième conférence africaine sur la population. », Documents de la conférence, première partie, Dakar, 2-12/12/1992, Addis Abeba, 1994, vol. 3, 221 p.
7. CHAMIE J., « Les positions et politiques gouvernementales en matière de fécondité et de planification familiale. », In : TABUTIN D. Éd., *Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, l'Harmattan, Paris, 1988, p. 167-190.
8. DASGUPTA P., « The population problem : theory and evidence. », *Journal of Economic Literature*, 1995, vol. XXXIII, p. 1879-1902.
9. DEMOGRAPHIC AND HEALTH SURVEYS, « World Conference August 5-7 1991. », Washington DC, proceedings, vol. I. IRD/Macro International, INC. Colombia, Maryland USA, 1991, 784 p.
10. GIBBAL J. M., « Citadins et villageois dans la ville africaine : l'exemple d'Abidjan. », *PMUG*, Paris, 1974, 403 p.
11. KOUAME A., « Les conditions socio-économiques de la reproduction du secteur informel et des milieux urbains défavorisés : quelques réflexions théoriques à partir du cas ivoirien. », *Revue Canadienne d'Études du Développement*, 1991, vol. XII, n° 2, p. 405-420.
12. KOUAME A., RWENGE M., « Structure de production et comportement procréateur en Côte d'Ivoire. », *les Dossiers du CEPED*, Paris, 1996, n° 36, 31 p.
13. LOCOH T., « Les politiques de population en matière de fécondité dans les pays francophones : l'exemple du Togo. », *les Dossiers du CEPED*, Paris, 1989, n° 6, 29 p.
14. NATIONS UNIES, « Annuaire démographique. », New York, 1993, 855 p.
15. N'GUESSAN K., « La fécondité en Afrique Sub-Saharienne. », In : N'GUESSAN K. et al. Éd., *Maîtrise de la croissance démographique et développement en Afrique*, Éditions ORSTOM, Paris, 1991, p. 25-47.
16. N'GUESSAN K., « Facteurs de fécondité en milieu rural forestier ivoirien. », *les Dossiers du CEPED*, Paris, 1993, n° 25, 40 p.
17. NGUEYAP F., « Niveaux, tendances, structures et inégalités de la pratique contraceptive en Afrique Sub-Saharienne. », *Communication aux Vèmes Journées Démographiques de l'ORSTOM*, Paris, 28-30 novembre 1994, 20 p.
18. OKORE A.O., « Effect of changing child mortality on value of children to parents. », In : NATIONS UNIES, *Consequences of mortality trends and differentials*, New York, 1985, p. 5259.
19. RÉPUBLIQUE DU BURKINA FASO, « Enquête Démographique et de Santé Burkina-Faso 1993. », Calverton (Maryland USA), 1994, 296 p.
20. RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, « Enquête nationale sur la fécondité du Cameroun 1978. », Rapport principal, 1983.

21. RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, « Enquête Démographique et de Santé Cameroun 1991. », Columbia (Maryland USA), 1992, 285 p.
22. RÉPUBLIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE, « Enquête nationale sur la fécondité 1980-81. », Rapport principal, 2 volumes, Abidjan, 1984.
23. RÉPUBLIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE, « Enquête Démographique et de Santé 1994. », Calverton (Maryland USA), 1995, 294 p.
24. RÉPUBLIQUE DU MALI, « Enquête Démographique et de Santé au Mali 1987. », Columbia (Maryland USA), 1989, 187 p.
25. RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL, « Enquête Démographique et de Santé du Sénégal EDS-II 1992-93. », Calverton (Maryland USA), 1994, 284 p.
26. RÉPUBLIQUE DE LA TUNISIE, « Enquête Démographique et de Santé en Tunisie 1988. », Columbia (Maryland USA), 1989, 224 p.
27. ROYAUME DU MAROC, « Enquête nationale sur la population et la santé (ENPS-II) 1992. », Columbia (Maryland USA), 1993, 281 p.
28. RUHUL A. *et al.*, « Socio-economic differentials in contraceptive use and desire for more children in Greater Freetown, Sierra Leone. », *International Family Planning Perspectives*, 1992, vol. 18, n° 1, p. 24-26.
29. SAVANE L., « La crise et les tendances démographiques en Afrique. », *Perspectives Internationales du Planning Familial*, numéro spécial de 1988, p. 9-12.
30. SCHOENMAECKERS (R.), « Niveaux et tendances de la fécondité. », In : TABUTIN D. Éd., *Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, l'Harmattan, Paris, 1988, p. 111-140.
31. SIMON J., « The ultimate resource. », *Princeton University Press*, Princeton, 1981, 424 p.
32. TABUTIN D., « Réalités démographiques et sociales de l'Afrique d'aujourd'hui et de demain : une synthèse. », In : TABUTIN D. Éd., *Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, l'Harmattan, Paris, 1988, p. 17-50.
33. TABUTIN D., MATHIEU P., « Démographie, crise et environnement dans le monde rural africain. », In : COUSSY J., VALLIN J. Éd., *Crise et Population en Afrique*, les Études du CEPED, Paris, 1996, n° 13, p. 123-139.
34. VAN DE WALLE E., VAN DE WALLE F., « Les pratiques traditionnelles et modernes des couples en matière d'espacement ou d'arrêt de la fécondité. », In : TABUTIN D. Éd., *Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, l'Harmattan, Paris, 1988, p. 141-166.
35. VIJAYA K., « Female labour force participation and fertility : an aggregate analysis. », *GENUS*, 1991, vol. XLVII, n° 1-2, p. 177-192.
36. VIMARD P., « Évolution de la fécondité et crises africaines. », In : COUSSY J., VALLIN J. Éd., *Crise et Population en Afrique*, les Études du CEPED, Paris, 1996, n° 13, p. 293-318.
37. WALTISPERGER D., « Les tendances et causes de la mortalité. », In : TABUTIN D. Éd., *Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, l'Harmattan, Paris, 1988, p. 279-307.

## Annexe : Principe de la méthode de régression logistique

En régression logistique, on estime la probabilité d'apparition d'un événement (indépendant) selon que certains événements (indépendants) se produisent ou non. Soit  $Y$  une quelconque de nos variables dépendantes (par exemple la stérilisation du matériel lors des pratiques d'injection ou de scarification).  $Y$  prend la valeur 1 si le matériel est stérilisé et 0 sinon. Le modèle de régression logistique s'écrit de la façon suivante :

$$P_{(Y=1)} = \frac{e^{(B_0 + \sum B_i X_i)}}{1 + e^{(B_0 + \sum B_i X_i)}} = \frac{1}{1 + e^{-(B_0 + \sum B_i X_i)}}$$

où  $X_i$  désigne une variable indépendante. Le principe consiste à prendre pour chaque variable indépendante chaque modalité comme variable dichotomique qui prend la valeur 1 si l'individu a cette modalité et 0 si non. Pour chaque variable indépendante, une modalité est prise comme modalité de référence et n'est pas introduite dans l'équation du modèle. Les autres modalités seront comparées à la modalité de référence en termes de probabilité plus grande ou moins grande selon les valeurs des coefficients  $B_i$  qui mesurent la relation entre la modalité  $X_i$  et la variable indépendante.

Posons  $P(Y=1) = p$  et  $p/(1-p) = o$ . Ceci implique  $\log(o) = B_0 + \sum B_i X_i$  et donc  $o = \exp(B_0 + \sum B_i X_i)$ . Pour chaque modalité,  $o_i = \exp(B_0 + B_i)$  si  $X_i = 1$  et  $o_0 = \exp(B_0)$  si  $X_i = 0$ .  $o_i/o_0 = \exp(B_i) =$  risque relatif (« odds ratio »). Pour la modalité de référence, le coefficient  $B_i$  est égal à 0, ce qui implique  $\exp(B_i) = \exp(0) = 1$ . Le « odds ratio » de chaque modalité mesure le risque relatif. Pour l'interprétation des résultats, il suffit de comparer les « odds ratio » par rapport à 1 pour voir si les chances sont plus ou moins grandes par rapport à la modalité de référence. En plus de cette comparaison, il faut encore voir si les résultats sont significatifs en comparant les seuils calculés par rapport au seuil théorique qui est égal à 5%. Si le seuil calculé est inférieur au seuil théorique (5%), le résultat est significatif.

Pour les variables dépendantes à plus de deux modalités (trois modalités dans notre cas), on parle de la régression logistique multinomiale. Soit  $y$  par exemple la variable dépendante,  $y_1$ ,  $y_2$  et  $y_3$  ses différentes modalités avec  $y_1$  comme modalité de référence. Les risques relatifs pour  $y_2$  ou  $y_3$  expriment l'incidence de la variable indépendante sur la chance de réalisation de  $y_2$  ou  $y_3$  plutôt que  $y_1$ .

## 20. LA CRISE EN MILIEU RURAL OUEST- AFRICAIN : IMPLICATIONS SOCIALES ET CONSÉQUENCES SUR LA FÉCONDITÉ NIAKHAR (SÉNÉGAL), SASSANDRA (CÔTE-D'IVOIRE), DEUX EXEMPLES CONTRASTÉS

Agnès Adjamagbo<sup>1</sup>, Valérie Delaunay<sup>2</sup>

*Cet article traite de l'évolution des pratiques de fécondité et de contrôle des naissances dans deux sociétés rurales africaines qui subissent chacune des contraintes économiques spécifiques. Il s'agit de Niakhar au Sénégal et de Sassandra en Côte-d'Ivoire, l'une représentative d'une société sahélienne du bassin arachidier, l'autre représentative des sociétés d'économie de plantation de la zone tropicale ouest-africaine.*

*A Niakhar, dès la fin des années soixante, l'équilibre du système agro-pastoral se trouve menacé par une forte pression démographique à laquelle s'ajoute une dégradation de l'environnement, liée notamment à une baisse drastique de la pluviométrie. Peu à peu, les paysans du Siin subissent de véritables crises de subsistance. Les migrations saisonnières vers la ville tendent alors à se généraliser. Les jeunes, hommes et femmes, quittent le village pendant la saison sèche pour travailler à Dakar. Organisées au niveau de la famille, ces migrations saisonnières constituent une recherche collective de solution aux dures conditions de vie des campagnes. Des liens étroits se tissent désormais entre les villages et la capitale.*

*A Sassandra, l'économie basée exclusivement sur les cultures d'exportation subit de plein fouet la baisse brutale des cours mondiaux du café et du cacao à la fin des années quatre-vingt. La chute des revenus des paysans, la diminution progressive des réserves foncières entraînent de profondes modifications au niveau des rapports de production, mais aussi au niveau de l'organisation domestique.*

*Ainsi, au Sénégal, comme en Côte-d'Ivoire, les logiques démographiques et sociales se recomposent autour d'enjeux définis par de nouvelles contraintes. Les modèles traditionnels de fécondité changent et l'on perçoit les premiers signes d'une baisse de la fécondité.*

*A Niakhar, les migrations jouent un rôle crucial sur l'évolution des modèles de comportement en matière de fécondité. Elles constituent un facteur de diffusion des changements, déjà observés en milieu urbain, sur l'ensemble de la vie sociale des individus et en particulier sur les attitudes et les comportements en matière de fécondité et de contrôle des naissances. Malgré tout, l'organisation sociale tend à conforter encore les logiques de forte fécondité.*

*A Sassandra, le natalisme autrefois attisé par les stratégies d'occupation de l'espace des différents groupes de population en présence, est aujourd'hui remis en cause. Mais là aussi, les évolutions en cours sont complexes et engendrent parfois des effets contradictoires. Le retard d'accès des jeunes à l'autonomie économique et sociale, la marginalisation croissante des femmes, écartées de la scène productive, sont autant de processus qui modifient les déterminismes sociaux, culturels et économiques classiques.*

1. ORSTOM-ETS, Paris, France.

2. ORSTOM-ETS, Dakar, Sénégal.

## Crise et évolution de la fécondité : quelques concepts

Les premières interprétations des modèles de transition démographique en Afrique sub-saharienne mettent l'accent sur le rôle crucial de l'économie. Les travaux de Boserup [4] sont incontestablement les plus représentatifs de ce courant. Boserup émet deux hypothèses, celle de la transition par la modernisation de l'économie et celle de la transition par la crise. La première conçoit la transition de la fécondité comme le résultat d'un processus de développement économique et retient le principe selon lequel les modifications socio-économiques structurelles, qui accompagnent ce processus, rendraient difficile le maintien de pratiques traditionnelles de forte fécondité. Ainsi, l'urbanisation, le développement des emplois tertiaires (de l'administration tout particulièrement), l'amélioration de l'éducation, l'abaissement du rôle productif de l'enfant, etc., contribueraient, à terme, à rendre nécessaire une réduction de la descendance. L'auteur admet cependant que l'amélioration des revenus qu'engendre nécessairement le développement économique, en permettant à des familles entières de s'intégrer dans le secteur moderne (mais aussi informel) de l'économie urbaine, aurait comme effet premier une hausse de la fécondité. Cet effet ne serait néanmoins que temporaire et ne refléterait que la conséquence immédiate d'une plus grande capacité pour ces nouveaux travailleurs à subvenir aux besoins d'une famille nombreuse.

La seconde hypothèse repose sur les arguments suivants : la crise économique (définie principalement en termes de chute brutale des recettes d'exportation, liée à la baisse des prix des produits d'exportation sur les marchés mondiaux, de compression des budgets de l'État et de réduction des opportunités d'emploi dans le secteur moderne de l'économie) augmenterait pour les familles le « coût d'élevage » des enfants en raison de la baisse des revenus qu'elle génère. Elle contribuerait par ailleurs à réduire les profits attendus de la scolarisation, puisque l'obtention des diplômes ne garantirait plus l'accès aux emplois du secteur formel. L'anticipation de conditions économiques peu favorables à l'entretien d'une famille nombreuse inclinerait donc les populations, en milieu urbain tout particulièrement, à vouloir retarder la naissance d'un enfant ou à limiter leur descendance.

La question de la valeur accordée aux enfants est l'un des thèmes centraux de l'évolution des comportements de procréation. La théorie économique utilitariste conçoit l'enfant comme un bien de consommation qui ferait l'objet de la part des parents d'un calcul économique rationnel en termes de coûts et de bénéfices [3]. Les perceptions parentales des conséquences économiques de la procréation sont ainsi considérées comme les facteurs déterminants du niveau de fécondité. Cette conception élude les formes de contraintes culturelles et sociales, qui prévalent dans les sociétés africaines. Elle renvoie par ailleurs à des formes d'unités domestiques basées sur un modèle de vie conjugale peu approprié aux réalités africaines. Le calcul économique rationnel des avantages et inconvénients liés à l'exercice de la fécondité dépend largement des rôles réciproques des époux dans le mariage et plus particulièrement des modalités de répartition des responsabilités parentales [28].

La prise en compte d'une interprétation non économique de l'évolution de la fécondité en Afrique apparaît au début des années quatre-vingt, alors qu'on commence à disposer à la fois d'un corpus de données plus consistant et d'un recul historique suffisant pour établir un bilan critique des thèses économistes. Cette période coïncide en effet avec les premières études s'appuyant sur les résultats des Enquêtes mondiales sur la fécondité (EMF) qui offrent un ensemble de données standardisées pour de nombreux pays d'Afrique (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Ghana, Bénin, Nigeria, Cameroun, Kenya, Soudan) ; corpus que complète ensuite la série des Enquêtes démographiques et de santé (EDS) de la décennie quatre-vingt, de même que bien d'autres investigations à échelle plus modeste. Le débat s'oriente alors sur l'impact des facteurs socioculturels et institutionnels sur les comportements de reproduction [5, 6, 23, 24].

Aujourd'hui, la discussion se poursuit à la lumière des nouvelles sources de données. Mais les tentatives de généralisation de la transition démographique en Afrique subsaharienne se heurtent encore aux nuances qu'impose la diversité économique et culturelle des sociétés concernées. Si les connaissances avancent au niveau des faits, les démonstrations demeurent encore hésitantes en ce qui concerne les causes. L'exemple du Ghana qui en dépit de conditions supposées favorables au déclin de la fécondité (niveaux d'urbanisation et d'éducation relativement élevés, politique gouvernementale de population précoce) ne présente aucune baisse des indicateurs de fécondité au cours des années quatre-vingt est révélateur de l'extrême complexité des systèmes démographiques africains. Le cas de ce pays est d'autant plus déroutant qu'il traverse dès la fin des années soixante-dix et le début des années quatre-vingt la plus grave crise économique de la sous-région [25]. En outre, là où la fécondité baisse, force est de constater la grande variabilité des processus en œuvre : forte politique de population entraînant une large diffusion des méthodes contraceptives pour les uns (Kenya, Zimbabwe, Botswana) ; recul de l'âge au mariage pour les autres (nord du Soudan, Tanzanie), changement d'attitude parmi les jeunes générations (Sénégal, Nigeria) [9].

L'analyse des relations entre économie et fécondité renvoie donc à des processus complexes qui se prêtent difficilement aux conclusions globalisantes. La compréhension des comportements de fécondité trouve son sens à travers l'étude de phénomènes variés (les modèles familiaux, les pratiques matrimoniales, la répartition du travail, l'éducation des enfants, la mobilité géographique et sociale des individus, etc.) qui participent d'un processus d'ensemble où interfèrent à la fois logiques sociales et logiques économiques. Ainsi, l'évolution de l'économie ne suffit pas à elle seule pour expliquer un régime de fécondité donné ; il importe également de prendre en compte l'ensemble des changements sociaux qui l'accompagnent. De plus, la crise, dans ses différentes formes d'expression, impulse des processus lents dont les conséquences en termes de comportements démographiques sont parfois imperceptibles à un moment donné et difficiles à prévoir. Mais surtout, en même temps qu'ils peuvent suivre des logiques contradictoires, les phénomènes économique et démographique ont chacun une temporalité qui leur est propre et qui rend de ce fait délicate toute tentative de schématisation en termes de causalité directe.

Dans cette étude, nous appréhendons donc le facteur économique dans les relations qu'il entretient avec le social en un ensemble complexe. Nous comparons deux régions rurales d'Afrique subsaharienne en proie depuis plusieurs années à une crise économique : celle de Niakhar au Sénégal et celle de Sassandra dans le sud-ouest de la Côte-d'Ivoire. L'une est représentative d'une société sahélienne du bassin arachidier, l'autre représentative des sociétés d'économie de plantation de la zone tropicale ouest-africaine. Les deux premières parties de notre texte définissent la crise dans ses composantes sociales et économiques pour les deux milieux, sénégalais et ivoirien. Les deux dernières parties traitent des implications possibles de la crise sur les logiques de fécondité. Nos analyses s'appuient sur un ensemble de données quantitatives et qualitatives<sup>1</sup>.

## **Crise et changements contemporains dans deux sociétés agraires**

La zone d'étude de Niakhar est située dans le Siin, région densément peuplée du bassin arachidier sénégalais. C'est une zone d'observation démographique, recouvrant la population de 30 villages (près de 30 000 personnes aujourd'hui) [7]. Elle fait partie de la région de Fatick, à 155 km au sud-est de Dakar, et est essentiellement peuplée de Sereer. L'histoire du peuplement sereer remonte au XI<sup>e</sup> siècle avec le début des migrations de Sereer venant du Fuuta (région du fleuve Sénégal), s'alliant plus tard, au

1. Pour Niakhar : enquêtes longitudinales, Projet Niakhar, ORSTOM : 1983-95 ; enquête qualitatives : 1995. Pour Sassandra : enquêtes à passages répétés ENSEA-ORSTOM, 1988, 1991, 1993 ; enquêtes qualitatives : 1994-95.

XIV<sup>e</sup> siècle avec l'aristocratie manding des Gelwar qui adopte la langue sereer et les pratiques animistes tout en amenant une hiérarchisation de la société sereer, jusque-là paysanne et égalitaire, relevant désormais d'un système d'ordre (aristocratie, hommes libres, hommes de conditions serviles) et d'un système de « castes » professionnelles (griots, forgerons, cordonniers, tisserands). L'établissement du protectorat français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle amène la création de centres administratifs et économiques, dont Fatick, et l'expansion de la culture de l'arachide, qui provoque d'importants mouvements à l'intérieur de la région [2].

**Tableau 1 : Les facteurs de la crise et leurs différentes formes d'expression dans les deux régions étudiées**

Facteurs	Niakhar	Sassandra
Macro-économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- baisse des cours mondiaux de l'arachide</li> <li>- diminution des subventions de l'État aux paysans</li> <li>- baisse des opportunités de crédit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- baisse des cours mondiaux du cacao</li> <li>- diminution des subventions de l'État aux paysans</li> <li>- baisse des opportunités de crédit</li> </ul>
Micro-économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- moindre utilisation des intrants</li> <li>- moindre investissement en matériel agricole</li> <li>- augmentation des taux d'intérêt des prêts individuels</li> <li>- recherche de sources de revenus complémentaires</li> <li>- saturation foncière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- baisse du pouvoir d'achat des paysans</li> <li>- moindre utilisation des intrants</li> <li>- moindre recours à la main-d'œuvre salariée</li> <li>- accroissement de charges de travail</li> <li>- stratégie d'autosuffisance alimentaire</li> <li>- recherche de sources de revenus complémentaires</li> </ul>
Écologiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- baisse de la pluviométrie</li> <li>- appauvrissement des sols</li> <li>- détérioration du parc arboré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- saturation foncière</li> <li>- baisse de la pluviométrie</li> <li>- appauvrissement des sols</li> <li>- présences de parasites et adventices</li> <li>- incidence croissante des ravages d'animaux</li> <li>- baisse du niveau d'entretien</li> <li>- vieillissement des vergers</li> </ul>
Sociologiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- reformulation des rôles au niveau du travail de production et de la cellule domestique</li> <li>- retard de l'accès à l'autonomie des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- revalorisation de la main-d'œuvre familiale et enfantine</li> <li>- reformulation des rôles au niveau du travail de production et de la cellule domestique</li> <li>- retard de l'accès à l'autonomie des jeunes</li> <li>- plus grande dépendance des femmes vis à vis des hommes</li> </ul>
Démographiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- croissance démographique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- croissance démographique</li> </ul>

Les paysans du Siin, tout comme ceux de l'ensemble du bassin arachidier, sont confrontés à une crise agricole d'une ampleur considérable. Les facteurs de crise sont multiples (Tab. 1). L'équilibre du système agraire traditionnel fondé sur trois techniques principales — la culture de céréales de subsistance (mil et sorgho), celle de l'arachide, source de revenus monétaires, et l'élevage — est aujourd'hui rompu en raison de la croissance démographique. La densité de population déjà élevée dans les années soixante (85 hab./km<sup>2</sup>), est aujourd'hui de 123 hab./km<sup>2</sup> [27]. Parallèlement, la baisse de la pluviométrie<sup>1</sup> entraîne un appauvrissement des sols et, plus généralement, une détérioration de l'environnement, qu'accentue par ailleurs l'abandon progressif de l'utilisation de la jachère dans la culture rotative. Globalement, depuis 1970, on assiste à une stagnation des ressources agricoles et à de véritables crises de subsistance. Enfin, la baisse des cours de l'arachide, la réduction des subventions de l'État, la limitation des crédits permettant l'achat d'intrants et de matériel agricole, et le manque

1. Les précipitations annuelles moyennes qui étaient de plus de 700 mm entre 1950 et 1969 sont passées à 450 mm sur la période 1970-85 [14] et stagnent à ce niveau pour la dernière décennie (446 mm entre 1986 et 1995)



d'infrastructures qui met un frein aux échanges commerciaux sont autant d'obstacles au développement économique.

Située dans le sud-ouest de la Côte-d'Ivoire, la *région de Sassandra* constitue l'ultime point d'ancrage des cultures d'exportation de café et de cacao du pays. Développée d'abord à l'est au cours des années vingt, la culture du cacao et du café s'est progressivement déplacée vers les régions de l'ouest. Les années soixante, qui correspondent à une période de prospérité économique à l'échelle nationale, mais aussi mondiale, marquent un véritable essor du cacao dans cette région<sup>1</sup>. Par ailleurs, le développement de chantiers forestiers à cette même période donne lieu à l'ouverture d'axes routiers et de pistes qui suscite l'installation d'agriculteurs pionniers [31]. La propagation est d'autant plus spectaculaire qu'elle repose sur un système extensif d'exploitation des terres, particulièrement avide de forêt.

Entre 1970 et 1980, le mouvement de colonisation foncière vers l'ouest et le sud-ouest provoque une intensification de la densité de population dans le département de Sassandra, jusque-là réputé pour être sous-peuplé (9 hab./km<sup>2</sup> en 1975, 21 hab./km<sup>2</sup> en 1988). L'expansion rapide de l'économie de plantation dans la région au cours de cette décennie, doit ainsi son succès en grande partie à l'apport de main-d'œuvre venue de l'est (en majorité baoulé) mais aussi du Burkina, du Mali et de la Guinée pour l'essentiel, attirés par les opportunités de travail et les possibilités de rémunération en cession de terres. L'arrivée massive de migrants, encouragée d'ailleurs par l'état ivoirien, s'est soldée par un taux de croissance démographique proche de 7% par an, multipliant la population par dix entre 1970 et 1988. Cette remarquable poussée démographique suit la croissance exponentielle de production de cacao qui dans le même temps passe de 1 000 à plus de 150 000 tonnes [30].

La seconde moitié des années quatre-vingt, avec son lot de contraintes d'ordre économique et écologique, vient porter un premier coup de frein à ce système agricole jusque-là prospère. L'épuisement des réserves foncières, la chute vertigineuse des cours mondiaux du café et du cacao compromettent sérieusement les conditions sociales et techniques de reproduction de l'arboriculture.

Entre 1988 et 1992, le prix « bord-champ » du café non décortiqué est divisé par 4, passant de 200 F CFA à 50, voire 25 F CFA. Celui du cacao est divisé par 2,6, ce qui réduit le prix d'achat au producteur officiellement de 400 F CFA à 200 F CFA, mais en réalité à 150 F CFA si l'on considère les prix pratiqués « en brousse » [21]. Dans cette même période les revenus des paysans accusent une baisse de l'ordre de 60 à 80% [30]. Si les exploitants parviennent malgré tout à maintenir la production de cacao en raison de ses faibles coûts de rémunération du travail par rapport au café, le contexte économique ne cesse de se détériorer, entraînant de fortes conséquences sur le plan du mode de production mais aussi plus généralement sur le plan social.

## **Stratégies des populations face à la dégradation des conditions de vie**

La chute des prix des cultures de rente à l'exportation, commune aux deux sociétés étudiées, entraîne des conséquences et des réajustements spécifiques.

### **Développement des petits métiers à Niakhar**

A Niakhar, certaines activités rémunératrices se développent au village. On observe ainsi divers « petits métiers » [26, p. 317] : vente de paille, de bois, de feuilles à sauce, confection de poulaillers, transport en calèche. Ces activités sont de faible rapport, plutôt aléatoire, mais ne demandent aucun investissement préalable. Le petit commerce est aussi pratiqué, sur les marchés par les femmes, dans des boutiques par

1. Entre 1970 et 1980, le cacao emporte un net avantage sur le café du fait de plus faibles des coûts d'entretien en temps et en travail et donc d'une plus grande rentabilité [22].

les hommes. L'artisanat est réservé aux gens de caste (forge, tissage, poterie, travail du bois). Néanmoins, d'autres métiers, tels que celui de la fabrication de briques ou la maçonnerie, sont accessibles aux paysans et se révèlent parfois très rémunérateurs. Mais ces activités reposent sur la demande villageoise et subissent les contrecoups de la crise.

On constate aujourd'hui l'essor d'une nouvelle activité rémunératrice, qui exige toutefois un investissement de départ. Il s'agit de « l'embouche » animale. Le principe est d'acheter une bête (cochon, chèvre, mouton, mais surtout bœuf), de l'engraisser et de la revendre ensuite avec une forte marge bénéficiaire. Parmi les activités de saison sèche, l'embouche bovine est de loin la plus rémunératrice. Mais en dépit de l'essor qu'elle connaît aujourd'hui, cette activité concerne un nombre restreint de chefs de ménage. Elle demeure inaccessible aux paysans les plus nécessiteux.

Ainsi la dégradation générale du niveau de vie conduit les paysans de Niakhar à développer de nouvelles stratégies de survie, en partant soit à la recherche de nouvelles terres de culture, soit à la recherche d'un emploi rémunéré. Mais les possibilités d'accès à de nouveaux espaces cultivables sont insuffisants et les cultivateurs en manque de terres sont contraints à chercher des revenus additionnels ailleurs [29].

### **Dakar : l'échappatoire urbaine aux problèmes villageois**

Dès la fin des années soixante<sup>1</sup>, la dégradation des conditions de vie entraîne un véritable exode rural. La ville joue alors moins le rôle de pôle attractif qu'on lui accorde généralement mais devient plutôt « le déversoir d'une campagne saturée » [19, 20]. Pour les trois quarts des enquêtés, Dakar est la ville où l'on peut gagner l'argent nécessaire à la survie. Le motif économique apparaît donc comme la motivation majeure au départ du village vers la ville. Même si les conditions de vie urbaine se dégradent (difficultés croissantes à trouver du travail, précarité de l'emploi), les nouveaux arrivants gardent l'espoir d'améliorer les conditions de vie au village.

Certains migrants, partis à la fin des années cinquante, sont à présent très bien insérés sur le marché de l'emploi de la capitale. Leur rôle dans la constitution de réseaux d'accueil des migrants a été longuement décrit [15, 16, 26]. Ces réseaux remplissent maintenant une fonction d'accueil et d'accès à l'emploi, mais aussi une fonction de sécurité et de contrôle social.

Les migrants, et surtout les migrantes, sont aujourd'hui très jeunes. Leur départ est souvent encouragé par la famille et ils sont placés sous la responsabilité d'un(e) aîné(e), migrant(e) expérimenté(e). La vie s'organise alors au sein de groupes, ce qui permet de minimiser les coûts de la vie (nourriture, logement). Les regroupements se font sur la base des liens familiaux, mais aussi par affinités et en fonction de l'âge. Les garçons trouvent des emplois de gardien, de docker, de manœuvre, d'aide-infirmier, d'apprenti-maçon, de vendeur, de matelot. Les jeunes filles s'emploient essentiellement comme bonne ou lingère [10, 16]. A moins d'obtenir un emploi exceptionnellement bien rémunéré, les migrants retournent au village en fin de saison sèche pour participer aux travaux agricoles.

Les activités des migrants sont-elles une réelle solution au déficit alimentaire ? Les fortes disparités observées dans les revenus extra-agricoles [17] témoignent du fait que la migration n'est pas pour tous une source de gain en numéraire. En effet, les femmes sont largement marginalisées avec des revenus dix fois inférieurs à ceux des hommes. Mais, même si les bénéfices monétaires sont faibles, les migrants sont autant de bouches en moins à nourrir. On note d'ailleurs une grande continuité des relations à distance entre les migrants, même définitifs, et le village. De temps à autres, ceux-ci font parvenir au village de l'argent ou des produits vivriers ou manufacturés (vêtements, savon, huile, riz), selon leurs moyens.

1. Les mouvements de population dans le Siin sont en réalité plus anciens. Les migrations de travail ont commencé dans l'entre-deux-guerres [17] où femmes et hommes pouvaient trouver à s'employer dans les centres urbains alentours, surtout le long de la ligne de chemin de fer.

Une telle organisation de la migration exprime une volonté d'entraide et de solidarité mutuelle. Elle permet ainsi aux jeunes de tenter leur chance sans courir de grands risques. On ne saurait expliquer autrement que par la solidité de cette organisation le développement considérable que connaissent actuellement les migrations économiques de saison sèche. La migration se généralise et devient un élément indispensable à la survie. Ainsi, il est courant d'entendre dire : « Une famille qui ne comporte aucun émigré ne peut vivre décemment » [16].

### ***Sassandra : les cultures pérennes à tout prix***

A Sassandra, la crise demeure encore relativement récente. Si la chute des cours du cacao sur les marchés internationaux compromet à terme la perpétuation des cultures de rente, les populations disposent encore à l'heure actuelle d'une certaine marge de manœuvre. Pour l'instant, les modifications observables au niveau du mode de production n'affectent pas le système de production de façon aussi radicale que ce que l'on observe à Niakhar ; même si l'on est tenté d'en percevoir les prémices.

La baisse des revenus des paysans a pour effet majeur de réduire les possibilités d'accès à la main-d'œuvre salariée. La valeur productive accordée à la force de travail familiale s'en trouve accrue. En outre, à l'instar de ce que l'on observe à Niakhar, la crise se traduit par une diminution des sources de crédit pour les paysans. Ces derniers ont par conséquent moins recours aux intrants ; l'entretien des vergers se dégrade, ce qui accentue davantage la baisse de productivité déjà marquée du fait du vieillissement des plantations [22].

Alors qu'à Niakhar la survie des populations paysannes dépend de leur capacité à développer des activités nouvelles ou à migrer, les ménages de planteurs du sud-ouest ivoirien ont encore la possibilité d'assurer l'essentiel de leurs besoins alimentaires en renforçant les cultures vivrières. La concentration de la consommation des ménages sur la seule production domestique compense ainsi la baisse du pouvoir d'achat [1]. Cette alternative retarde l'apparition d'activités économiques nouvelles : les stratégies déployées pour pallier la baisse des revenus demeurent fondamentalement liées à l'exploitation des cultures de rente.

La reconversion des vieilles exploitations de café et de cacao en plantations de palmiers ou d'agrumes constitue une solution en période de crise. Les premières initiatives s'opèrent déjà dans les années quatre-vingt, encouragées par l'état à travers le complexe de la Palmindustrie ou le COCI (Consortium des agrumes et plantes à parfum). L'engouement pour ces cultures est lié au fait qu'elles garantissent des revenus réguliers. Mais elles sont soumises à des règles strictes, dont l'une est que les terres qui leur sont destinées soient situées en bordure de pistes carrossables afin de permettre le ramassage de la production. Cette contrainte exclut une partie importante des paysans des possibilités de reconversion [22].

### ***Intensification du vivrier : une solution qui s'impose difficilement***

Si la production vivrière domestique est désormais cruciale pour la survie des ménages, les conditions techniques et structurelles nécessaires à son développement sont trop contraignantes pour que les paysans envisagent d'en faire une activité principale, à l'instar de ce qui a pu se passer dans l'ancienne région d'économie de plantation du sud-est de la Côte-d'Ivoire [8]. En effet, la culture continue de vivrier appauvrit les sols et impose un certain nombre d'aménagements (construction de diguettes, mise en place d'un système de drainage) pour que soit assurée une productivité satisfaisante. Or les agriculteurs ne sont pas encore prêts à mettre en œuvre ces techniques culturales pointues qui contrastent avec la relative facilité qu'offre la conduite d'une exploitation de cacao ou de palmier.

Bien que la commercialisation de la production vivrière puisse constituer une source de revenus non négligeable en période de crise, son développement reste limité. Le

relatif enclavement de la région, la faiblesse des moyens de transport, l'absence d'une forte demande urbaine à proximité, empêchent une reconversion générale et durable au vivrier. En outre, malgré la crise, les cultures pérennes et en particulier le cacao, gardent toute leur valeur symbolique. A défaut de garantir une certaine aisance économique, elles restent fondamentales pour le statut social du paysan.

Ainsi, à l'heure actuelle, les solutions mises en œuvre pour pallier les aléas économiques à Sassandra maintiennent-elles la suprématie des cultures pérennes, sans que soient réellement mises en place des activités de substitution stables et durables, susceptibles de générer des revenus conséquents. Cependant les ressources de ce système déjà sérieusement fragilisé s'étiolent rapidement. L'appauvrissement des sols lié à leur surexploitation et l'absence de perspectives d'extension d'un nouveau front pionnier vers l'ouest impose à terme une recomposition drastique de l'organisation socio-économique du sud-ouest ivoirien.

## **Les implications sociales de la crise et leurs effets sur la fécondité**

### ***Le début de la baisse de la fécondité en milieu rural ouest-africain ?***

La fécondité à Niakhar est restée très élevée. Sur la période 1984-94, le nombre moyen d'enfants par femme atteint presque 8 [27] et ne présente pas de tendance réelle à la baisse. Certains indices semblent cependant témoigner d'un début de baisse de la fécondité et d'une certaine demande en matière de contrôle de la fécondité. En effet, la comparaison de l'indice synthétique de fécondité et de la descendance finale d'un groupe de générations suggère un retard de calendrier de la fécondité et une baisse probable de son intensité future. Ce retard semble lié à la fois à un recul de l'âge au premier mariage et à un allongement du premier intervalle intergénéral lorsque la première naissance a lieu en dehors du mariage [12].

La contraception, moderne comme traditionnelle, est dans l'ensemble très mal connue et très peu pratiquée. L'information semble être favorisée par la scolarisation et le contact avec la ville. Les femmes, mieux informées et plus favorables à pratiquer, ont un objectif d'espacement des naissances et de contraception d'arrêt ; les hommes ont comme objectif d'éviter les grossesses hors mariage [13].

L'évolution de la primo-nuptialité en milieu rural sénégalais présente des fluctuations liées à celle de la conjoncture économique. Au-delà de ces fluctuations, l'augmentation de l'âge médian au premier mariage et la comparaison des mariages de la table et des mariages réduits amènent à conclure à un retard de calendrier de la primo-nuptialité [11].

En dépit du retard de calendrier du premier mariage, celui de la première naissance reste stable. Malgré une adaptation du système matrimonial en réponse au développement de la sexualité pré-nuptiale, la prévalence des conceptions pré-nuptiales est importante : un quart des naissances de rang un sur la période 1984-91 et un tiers sur la période 1992-95 sont conçues avant le premier mariage. Ce phénomène est lié au développement des migrations saisonnières en ville. Si l'on considère les naissances dont la mère a effectué au moins une migration saisonnière de travail au cours des cinq dernières années, c'est la moitié des naissances de rang un qui est de conception pré-nuptiale. L'impact de la migration temporaire vers la ville des adolescents sur le début de leur vie féconde et maritale laisse donc présager d'importants changements de comportements et l'adoption de nouveaux systèmes de valeurs.

La région de Sassandra connaît elle aussi des niveaux de fécondité relativement élevés qui sont caractéristiques d'une population où prédominent les stratégies d'expansion foncière, alimentées par les flux constants d'immigrants. En 1991, les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans ont en moyenne 8,4 enfants. Le suivi des taux du moment fait ressortir une augmentation régulière de la fécondité, liée d'une part à l'accroissement

de l'intensité de la fécondité dans chaque groupe d'âge et d'autre part à un rajeunissement du calendrier de constitution de la descendance [18].

La différenciation socio-économique des comportements constitue un aspect important de la reproduction humaine dans la région. En effet, outre les particularismes culturels, les pratiques de fécondité se révèlent étroitement liées au type d'insertion économique et sociale des différentes populations en présence. On peut distinguer deux grands groupes : celui des agriculteurs indépendants qui s'avère le plus fécond (les hommes ont en moyenne entre 10 et 15 enfants en 1991) et celui des salariés agricoles et autres actifs dont les indices sont moins élevés (entre 7 et 10 enfants en moyenne par homme). Enfin, à l'intérieur du groupe des indépendants, il apparaît que c'est parmi les populations migrantes (baoulé et étrangères), réputées développer des stratégies de colonisation foncière particulièrement actives, que la fécondité est la plus forte.

Une telle distinction est particulièrement révélatrice du statut respectif des deux populations dans le mode de production. Pour les agriculteurs indépendants, la bonne productivité de l'exploitation est fortement dépendante de leur capacité à capter la force de travail. L'exercice d'une forte fécondité trouve alors ses fondements dans la valeur productive accordée aux enfants, tout particulièrement lorsque l'accès à la main d'œuvre salariée est compromis. Pour les autres actifs, la main d'œuvre enfantine ne constitue pas les mêmes enjeux.

L'observation de l'évolution de la fécondité sur une période récente, de 1991 à 1993, révèle un début de rupture avec les tendances fortes observées jusque là. L'examen général des indices de fécondité et des attitudes relatives à la planification des naissances confirme l'émergence de tendances favorables à la réduction des descendance, chez les hommes comme chez les femmes ; ceci même si pour l'instant, le recours aux pratiques contraceptives demeure encore marginal (7% des hommes chefs de ménage âgés de 20 à 69 ans ont recours aux pratiques contraceptives en 1993 et 4% pour les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans).

Le changement le plus marquant en 1993 est de toute évidence l'entrée des populations les plus fécondes dans un début de transition de leur fécondité. En effet, en dépit d'indices encore relativement élevés en 1993 (10,2 enfants en moyenne pour les hommes chefs de ménage, 7,1 pour les femmes) les agriculteurs indépendants, en particulier les Baoulé, affichent une baisse significative de leur niveau de fécondité.

### **Le rôle de la crise**

A Sassandra comme à Niakhar, processus économiques et processus sociaux sont intimement liés. Les mécanismes qui régissent les relations entre les diverses composantes sociales, économiques et écologiques de la crise, et la fécondité sont complexes, parfois contradictoires et nécessitent une observation fine. Aussi, l'effet de la crise sur la maîtrise de la fécondité peut-il être à la fois direct et indirect, et jouer dans le sens d'une réduction de la fécondité, comme du maintien d'une forte fécondité. En pays sereer, les migrations forment un élément important des évolutions contemporaines dont les répercussions sur les modèles de fécondité nous semblent fondamentales.

### **Le rôle crucial des migrations à Niakhar**

Dans le cadre d'une société à très forte fécondité, comme c'est le cas à Niakhar, l'adaptation des stratégies de survie développées par les individus ou les familles dans le but d'accéder à un meilleur niveau de vie, ou du moins de faire face à une dégradation générale de leur niveau de vie, peut se présenter sous forme de deux schémas de rationalité différente :

- l'un conduit à une maîtrise de la fécondité : avoir moins d'enfants pour leur apporter une meilleure éducation, une scolarisation plus poussée et leur donner les meilleures chances d'obtenir un emploi rémunéré ;

– l'autre conduit au maintien d'un niveau élevé de fécondité afin de disposer à la fois de main-d'œuvre agricole et de migrants potentiels, gardant un lien très fort avec le village et permettant ainsi d'alimenter le budget familial.

Les stratégies développées par les familles en réponse à la crise sont essentiellement le développement d'activités rémunératrices au village et le développement des migrations, définitives ou saisonnières, de certains membres de la famille. Mais si le développement des activités rémunératrices peut induire des modifications des modèles et des comportements de fécondité, il semble cependant que les migrations temporaires vers la ville qui se généralisent parmi les jeunes générations joueront un rôle bien plus important dans les modifications de comportements à long terme.

La logique de forte fécondité est essentiellement liée au mode de production, qui nécessite une main-d'œuvre abondante, et donc la présence de plusieurs femmes et de nombreux enfants. Cette logique est aussi liée au souci d'assurer la vieillesse. Ainsi en témoigne N., marié, polygame, 6 enfants : « ...nous sommes des paysans et, pour ce travail, nous avons besoin d'une bonne main-d'œuvre... », et plus loin « ...si nous préférons beaucoup d'enfants, c'est pour qu'ils puissent nous entretenir à leur tour... ». On pourrait ainsi multiplier les citations rapportant ce discours véhiculé tant parmi les jeunes que parmi les adultes, chez les hommes comme chez les femmes.

Quels impacts les changements contemporains ont-ils sur cette logique traditionnelle de forte fécondité ? Nous avons tenté d'étudier les principales réponses à la crise et leurs conséquences sur les schémas rationnels (Tab. 2 et 3).

Une activité d'appoint, telle que la vente sur les marchés ou l'emboûche bovine, permet à une famille d'améliorer le plat quotidien et de faire face aux dépenses domestiques ou de santé. Elle répond aux exigences de la vie quotidienne, sans modifier de manière fondamentale l'organisation sociale du ménage, et semble donc peu porteuse de changement.

En revanche, une activité de remplacement, provoquant un abandon de la culture, marque une rupture avec le système de production, et donc avec l'organisation sociale traditionnelle. Elle est fortement susceptible de provoquer une modification des idéaux en matière de fécondité, et plus généralement de famille. Ainsi, L., maçon, marié, 4 enfants, ne cultive pas : « si j'arrive à avoir 5 enfants, cela me suffira ».

**Tableau 2 : Les principales réponses à la crise et leurs impacts possibles sur les logiques de fécondité à Niakhar**

Réponse à la crise	Conséquences	Impact sur les logiques de forte fécondité	
		Renforcement	Affaiblissement
<i>Activités rémunératrices</i>			
Appoint	Amélioration de la vie quotidienne	X	
Remplacement	Abandon de la culture		X
<i>Migrations</i>			
Définitives	Famille : Espoir d'un revenu additionnel Migrants :	X	
	– Abandon de la culture		X
	– Départ vers d'autres terres	X	
Saisonnières	Famille :	X	
	– Apport financier	X	
	– Allègement de la charge alimentaire		
	Migrants :		
	– Référence à d'autres modèles de comportement, d'autres systèmes de pensée		X
	– Affaiblissement du contrôle social		X
	– Accès à l'information		X
	– Accès aux structures de soins		X

**Tableau 3 : Les effets de la crise et leurs impacts possibles sur les logiques de fécondité à Sassandra**

Effets de la crise	Conséquences	Impact sur les logiques de fécondité	
		Renforcement	Affaiblissement
Moindre recours aux travailleurs salariés Stratégie d'autosuffisance alimentaire	Repli sur main-d'œuvre familiale	X	
Utilisation à des fins marchandes des terrains vivriers Stratégie de sauvegarde des terres disponibles de la part des exploitants	Éloignement des femmes de la sphère productive, affaiblissement des perspectives d'autonomie Accroissement du contrôle des aînés sur les jeunes sans terre, retard dans l'accès au statut d'âge adulte	X	X
Fin des possibilités d'extension du front pionnier	Neutralisation des stratégies de colonisation foncière		X
Baisse de productivité des terres surexploitées	Augmentation du besoin de main-d'œuvre	X	

L'effet des migrations sur les comportements de fécondité doit être considéré de manière différente selon leur caractère définitif ou temporaire, leur motif, et selon que l'on se place du point de vue du migrant ou de celui du ménage auquel il appartient. Le caractère définitif ou saisonnier des migrations dépend, d'une part, des responsabilités et des devoirs des individus envers le village et, d'autre part, de la stabilité et de la rémunération de l'emploi qu'ils peuvent trouver en ville.

Les conséquences de la migration sur la fécondité peuvent prendre des formes différentes et parfois contradictoires. Considérons tout d'abord le cas des migrations définitives. Du point de vue de la famille, le départ définitif d'un membre peut constituer l'espoir d'un revenu additionnel, si ce départ correspond à l'insertion du migrant dans un réseau professionnel. Ce type de migration peut faire partie intégrante d'une stratégie familiale en réponse à la crise, passant souvent par la scolarisation pour augmenter les chances de réussite en ville par exemple. Ce type de rationalité conforte un idéal de fécondité élevé, en maximisant les chances qu'un des enfants parvienne à une situation meilleure.

Du point de vue du migrant, deux situations peuvent se présenter. Si le migrant part définitivement pour s'installer sur d'autres terres — tel a été le cas lors des migrations organisées vers les « Terre Neuves » — la nécessité de main-d'œuvre liée au mode de production le maintient alors dans une logique de forte fécondité. Par contre, si le migrant abandonne la culture pour une autre activité qui n'est pas dépendante d'une main-d'œuvre importante, l'enjeu d'une forte fécondité se trouve affaibli.

Considérons maintenant le cas des migrations saisonnières. Pour la famille au village, ce type de migration constitue à la fois un appoint financier, aussi faible soit-il, et un allègement des charges quotidiennes (alimentaires, vestimentaires, etc.). Cet état de fait constitue pour les chefs de ménage un argument en faveur d'une forte fécondité.

Du point de vue du migrant, les mécanismes joueraient plutôt en faveur de l'adoption d'idéaux de fécondité plus faible, calqués sur les modèles urbains. Il semble clair en effet que les migrants temporaires, souvent adolescents, sont soumis à un environnement faisant référence à d'autres systèmes de pensée et d'autres modèles de comportements. Cette période de vie, traditionnellement contrôlée, offre aujourd'hui une plus grande liberté. Le contact urbain permet en outre un meilleur accès à l'information en matière de santé et de contrôle des naissances, et un plus grand accès aux structures de soins.

## L'impact des nouveaux rythmes de maturation sociale à Sassandra

Dans le sud-ouest ivoirien, les changements en cours vont dans le sens d'une modification de la cellule domestique, tant au niveau de sa structure interne qu'au niveau de l'aménagement des rôles respectifs des individus qui la composent.

Comme nous l'avons souligné précédemment, le développement de l'économie marchande à Sassandra s'est largement appuyé sur une main-d'œuvre allochtone et étrangère abondante. Pendant la période d'essor du cacao, la grande disponibilité de travailleurs salariés a permis aux exploitants agricoles de consacrer une part importante de leurs revenus à la scolarisation de leurs enfants en ville. Inversement, le recrutement de manœuvres a constitué un moyen de contourner la pénurie de main-d'œuvre familiale qu'entraînait le départ des jeunes.

Dans les années quatre-vingt, alors que la baisse des cours mondiaux du cacao et du café affaiblit l'économie nationale, les plans d'ajustements structurels diminuent les opportunités d'emploi en ville. Ce contexte nouveau marque la fin de l'exutoire urbain et entraîne le retour au village des jeunes en situation d'échec d'insertion professionnelle, en même temps qu'il maintient autour de l'exploitation familiale les éventuels aspirants au départ. La saturation des débouchés urbains, à laquelle s'ajoute la raréfaction des réserves foncières, exacerbe les tensions entre aînés et cadets dans l'accès aux ressources, autrefois atténuées par la migration. Cette dépendance se traduit pour les chefs d'exploitations par un accroissement de la force de travail des jeunes et pour le jeune par la diminution des perspectives de se voir céder une parcelle de terre en contrepartie du travail qu'il fournit. En définitive, la crise retarde les possibilités pour les jeunes d'accéder à l'autonomie ; autonomie économique, mais aussi sociale, dans la mesure où, dans le cycle de vie d'un jeune agriculteur, le passage au statut de planteur indépendant correspond généralement à la constitution d'une union.

De telles évolutions ont une incidence sur les modèles familiaux. On note effectivement entre 1988 et 1993 un retard de l'âge au premier mariage d'un an, celui-ci passant de 27,4 ans à 28,1 ans pour les hommes et de 17,0 ans à 18,9 ans pour les femmes. En outre, la perte d'autonomie des jeunes générations pèse sur les structures familiales à travers la diminution sensible des ménages individuels observée entre 1988 et 1993 [1]. En effet, la proportion d'individus vivant seuls est passée de 18% en 1988 à 13% en 1993. Parallèlement, l'évolution des structures familiales pour la même période dénote une augmentation de la taille des ménages passant de 5,9 à 6,7. Il apparaît donc bien que la dégradation de l'économie compromet l'autonomie des jeunes. En définitive, l'effondrement des revenus des exploitants et la saturation foncière ont, entre autres conséquences, renforcé le contrôle social des chefs d'exploitation sur les membres de l'unité domestique et familiale.

La crise économique et plus précisément les évolutions sociales qui l'accompagnent sont probablement à l'origine du début de baisse de la fécondité enregistrée dans la région de Sassandra. Il est certain que les perspectives d'avenir peu reluisantes contribuent à rendre les jeunes davantage acquis au principe d'un contrôle des naissances que leurs aînés, comme cela apparaît effectivement dans les enquêtes de 1991 et 1993. On est ici en présence d'un schéma d'interrelation où la crise, par le biais d'un processus de dégradation des perspectives d'émancipation, peut influencer négativement sur la fécondité.

La saturation foncière conduit les paysans autochtones à un réflexe de préservation du patrimoine. A l'âge d'or de l'économie de plantation, bon nombre d'autres eux ont largement recouru aux contrats de métayage débouchant sur des cessions de terre. D'autres se sont constitués une rente foncière en procédant à des ventes systématiques de parcelles de forêt. De telles pratiques ont ainsi contribué à la dislocation progressive des réserves foncières des propriétaires autochtones. Aujourd'hui, dans un contexte où la terre, de plus en plus rare, devient précieuse, ces derniers rechignent à s'en séparer. Ainsi, pour un agriculteur qui dispose encore de surfaces cultivables,



faire exploiter ses terres par un parent constitue un gage de préservation du patrimoine : une fois cultivée, la terre échappe aux sollicitations des étrangers. Un deuxième constat relatif à l'influence indirecte de la crise économique sur la fécondité s'impose ici. En effet, ces tendances, à savoir la revalorisation de la main-d'œuvre familiale et le renforcement du rôle social de la famille dans la gestion des tensions foncières entre populations autochtone et étrangère, sont toutes deux aptes à maintenir les logiques de forte fécondité.

### **Des perspectives d'autonomie des femmes encore plus faibles à Sassandra**

La pénurie de terres ne fait pas qu'exacerber les liens de dépendance entre cadets et aînés, elle contribue également à renforcer les inégalités entre hommes et femmes. En effet, en économie de plantation, la participation féminine aux travaux agricoles consiste à prendre en charge les cultures vivrières destinées à la consommation domestique (riz, manioc, bananes plantain, etc.), mais aussi à aider le mari pour l'entretien des cultures pérennes. Les contraintes qui pèsent sur le revenu des paysans conduisent les femmes à rechercher une plus grande productivité des produits vivriers en vue d'accroître la part des surplus destinés à la vente. En effet, les revenus tirés de la commercialisation des produits de la récolte vivrière prennent de l'importance lorsque les problèmes de liquidité pèsent sur le budget des ménages.

Ainsi, la baisse du pouvoir d'achat des producteurs, entraîne-t-elle une augmentation des responsabilités des femmes dans la survie des ménages. Dans la réalité, cela se traduit d'abord par un alourdissement de leur charge de travail. En outre, dans la mesure où elles ne maîtrisent ni la gestion des terres ni celle de la main-d'œuvre, le développement de leur capacité de production se trouve limité. La course aux terres et tout particulièrement l'apparition de contrats locatifs établis par les hommes sur les friches et les bas-fonds autrefois réservés aux cultures vivrières, éloigne un peu plus encore les femmes de la sphère productive marchande. Autrement dit, en maintenant les femmes dans leur rôle de simples nourricières, les hommes privent leurs épouses des possibilités d'accroître leur productivité et d'empêcher ainsi sur la scène des activités génératrices de revenus, garantes d'une certaine autonomie.

Ces stratégies masculines d'accapement, à des fins marchandes, des terres destinées à la production vivrière, témoignent dans une certaine mesure d'une faible cohésion entre homme et femme à l'intérieur de la cellule domestique et de production. Elles soulignent également la forte séparation des univers hommes/femmes, caractéristique des sociétés d'économie de plantation et rend plus incertaine l'émergence d'un modèle conjugal favorisant la conception de projets concertés de famille. En définitive, la dégradation du statut des femmes, tant dans la sphère domestique que productive, fragilise les perspectives d'une gestion autonome de leur fécondité, susceptible d'inclure les pratiques de planification des naissances.

\*

\*      \*

### **Quelles perspectives pour la fécondité ?**

A Niakhar comme à Sassandra, la complexité des phénomènes en cours témoigne de la difficulté à conclure sur le rôle de la crise économique sur les comportements de fécondité. En effet, en société agro-pastorale sénégalaise comme en milieu ivoirien d'économie de plantation des logiques divergentes s'affrontent : elles favorisent tantôt une baisse de fécondité ou, au contraire, renforcent les normes natalistes.

A travers ces deux cas sénégalais et ivoirien, on compare deux milieux où la crise, dans ces différentes formes d'expression, à savoir : économique (baisse des prix des produits d'exportation), écologique (baisse de la pluviométrie, appauvrissement des sols), foncière (raréfaction des terres cultivables disponibles) et démographique

(croissance rapide de la population) est commune aux deux populations, à ceci près que l'intensité des phénomènes et leur temporalité varient. A Niakhar, la crise est relativement plus ancienne et a davantage participé d'un processus où les facteurs écologique et démographique se sont d'emblée posés avec une acuité toute particulière. Les populations ont développé des stratégies, aujourd'hui bien ancrées, de lutte pour l'amélioration des conditions de vie, qui ont conduit finalement à des changements plus profonds du système de production.

A Sassandra, la crise est plus récente. Les mêmes mécanismes entrent en jeu (chute des cours du cacao sur les marchés mondiaux, baisse brutale des revenus des exploitants) mais le système de production a malgré tout pu se maintenir, jusqu'à ce que ses principaux leviers (forte disponibilité de terres, accès facile à la main-d'œuvre) ne s'étiolent sérieusement. Ainsi, jusqu'à une période encore relativement récente, les populations ont pu maintenir le système en s'adonnant d'abord à une course effrénée à la terre, puis en procédant à une surexploitation des terres aux conséquences dramatiques. Mais de telles pratiques n'offrent qu'une solution provisoire et inadaptée dans un contexte économique et écologique de plus en plus difficile. Si les familles de paysans de Niakhar ont pu opter pour des solutions migratoires qui fonctionnent encore à l'heure actuelle, les exploitants agricoles de l'ouest ivoirien se heurtent à deux obstacles de taille : l'impossibilité d'étendre le front pionnier vers l'ouest et la dégradation de la fertilité des sols qui imposent désormais des techniques culturales nouvelles souvent fort contraignantes.

La spécificité des deux zones se révèle également au travers des modes d'adaptation des populations à l'ensemble des ruptures qui frappent le système de production. Ces différences sont liées aux formes d'organisation sociale et économique propres à chaque milieu. A Niakhar, le travail de production s'organise autour de groupes domestiques composés de sous-lignages. Ils correspondent à des unités de consommation, regroupées au sein d'une concession. Le chef de groupe domestique dispose d'un pouvoir de décision en ce qui concerne l'affectation des parcelles, la conduite des opérations culturales et la répartition des tâches. Ces unités fonctionnent sur un principe d'entraide : des équipes sont constituées pour les travaux agricoles et chaque sous-lignage participe à l'alimentation du grenier collectif. Si la solidarité lignagère est un principe clé du système agraire traditionnel, elle intervient également pour la prise en charge des enfants [10, p. 86].

A l'image de cette forme traditionnelle d'organisation communautaire, les stratégies déployées par la population sereer pour pallier les aléas de l'économie, en particulier par le biais des migrations saisonnières, répondent à des intérêts collectifs. En d'autres termes, même si la persistance de la crise tend à éroder les solidarités lignagères, les migrations vers la capitale demeurent une recherche collective de solution aux problèmes villageois. Elles sont donc davantage destinées à servir les intérêts du groupe que celui des individus isolés. Le cadre familial constitue le réseau privilégié d'organisation de ces migrations qui débouchent sur une bipolarisation (urbaine et villageoise) des familles. Les migrants quittent le village avec une tâche précise : au mieux, rapporter de l'argent, au pire, contribuer à faire diminuer les charges du ménage en partant.

Cette forme répandue de gestion de la crise à Niakhar, calquée sur un mode d'organisation sociale à forte composante communautaire, illustre la forte prégnance du tissu culturel. Plus précisément, elle met en lumière la capacité des populations à s'adapter aux ruptures économiques sans compromettre de manière fondamentale leurs références culturelles. Ceci explique probablement pourquoi les logiques de forte fécondité ont survécu aux profondes modifications survenues dans le système de production, maintenant les indices à un niveau élevé. De plus, pendant longtemps, la population sereer a trouvé dans les migrations un moyen d'amortir les effets de la crise. Dans ces conditions, la planification des naissances comme stratégie consciente de lutte contre la dégradation des conditions de vie avait peu de chance de s'imposer comme telle et de modifier les systèmes de références en matière de procréation. C'est davantage les changements sociaux qui accompagnent la crise qui peuvent contribuer

à faire baisser la fécondité, bien plus qu'un calcul rationnel des populations débouchant sur une action délibérée de diminution des naissances.

Tout comme dans la société sereer, l'organisation sociale de la région de Sassandra influe sur les options prises par les populations pour remédier aux difficultés qui s'imposent à elles. L'économie marchande qui se caractérise par une relative dislocation de la famille étendue au profit du modèle nucléaire, traduit l'émergence d'une forme d'individualisation dans l'accès aux ressources. Or, sous des allures rétrogrades, c'est-à-dire, dont on pourrait croire qu'elles tendent à réintroduire un certain collectivisme propre à la société d'autosubsistance, force est de constater que les stratégies mises en œuvre par les populations prolongent, voire exacerbent la logique de l'intérêt individuel. En effet, lorsque les prestations de travail fournies par les cadets non mariés ne garantissent plus des compensations économiques et sociales habituelles, on est conduit à se demander si les rapports aînés-cadets ne se réduisent pas fatalement à des rapports d'exploitation.

Les rapports hommes-femmes constituent un autre révélateur du particularisme du cas ivoirien par rapport au cas sénégalais. L'émergence d'un modèle de couple plus à même d'assumer ses projets de procréation, indépendamment des intérêts du lignage, nécessite une certaine cohésion entre époux. Or, ce modèle conjugal propre aux sociétés d'économie de plantation maintient en fait une grande division sexuelle du travail que la crise révèle avec encore plus d'acuité. Si dans d'autres régions d'économie de plantation cette séparation a conduit à une plus grande autonomie des femmes, la société villageoise de la région de Sassandra, de par son relatif enclavement, offre encore peu de perspectives aux épouses de paysans. En d'autres termes, le modèle de famille dominant composé du chef d'exploitation, de sa ou ses femmes et de leurs enfants est une structure qui n'implique pas forcément un type de relations maritales basées sur un partage équitable des décisions et des initiatives, dans le ménage, comme dans la sphère productive. Plus que jamais, face à la crise, les prérogatives masculines, en matière de gestion des terres tout particulièrement, prédominent au détriment des femmes.

A une autre échelle, l'évolution des comportements de fécondité, au cœur de la crise économique et foncière fait ressortir les clivages entre les différents groupes de population présents à Sassandra. Ces clivages sont fonction de l'intégration de chacun de ces groupes dans la sphère de production. Ainsi, la baisse de la fécondité observée entre 1988 et 1993 est-elle la plus forte parmi les groupes socio-économiques les plus touchés par la pression foncière. Tel le cas des agriculteurs baoulé, très impliqués dans les stratégies de colonisation de l'espace, qui jusqu'en 1991, ont le niveau de fécondité le plus élevé, mais qui fléchit dans la période où la saturation foncière s'accroît. Là encore, sans conclure à une action consciente et délibérée de contrôle des naissances de la part des Baoulé, il semble bien que l'érosion des conditions sociales et économiques propices à l'exercice d'une forte fécondité a influé indirectement sur les mécanismes de procréation.

Le passage à une action délibérée des populations sur leur fécondité dépend en grande partie de l'évolution des valeurs culturelles. Si le contexte socio-économique est porteur de signes d'un bouleversement profond des sociétés rurales ouest-africaines, il ne peut suffire à lui seul à faire décliner la fécondité de manière à la fois intense et durable. Autrement dit, les schémas de rationalisation de la fécondité par rapport aux perspectives de l'économie ne peuvent réellement fonctionner que lorsque les mécanismes qui permettent de contourner les effets de la crise ont tous échoué. C'est à ce prix seulement que peut s'enclencher une réelle mutation des valeurs culturelles susceptibles de répandre de nouveaux modèles de comportement.

De ce point de vue, les jeunes générations sont les plus à même d'amorcer ce processus culturel. Les progrès réalisés en matière de scolarisation, et l'intensification croissante des relations entre ville et campagne ont largement contribué à ouvrir aux jeunes de nouvelles sphères de sociabilité et à les sensibiliser à de nouveaux modèles de référence, à même de faire émerger des comportements novateurs. A Niakhar comme

à Sassandra, ces jeunes se révèlent nettement plus ouverts aux idéaux novateurs que leurs aînés en matière de modèle familial.

Enfin, on ne saurait conclure sans rappeler le rôle crucial des structures sanitaires dans la diffusion de nouveaux modèles familiaux. En effet, une baisse durable de la fécondité ne peut s'imposer que si les populations ont à leur disposition les structures nécessaires pour concrétiser pleinement leurs idéaux. Pour l'heure, leur existence s'avère fondamentale pour accompagner les changements qui sont d'ores et déjà en cours dans les deux régions. Leur succès découlera de leur capacité à s'adapter, au bon moment, aux mutations sociologiques ; c'est-à-dire, à répondre de façon adéquate aux besoins des populations. Les efforts récents des gouvernements sénégalais et ivoirien en matière de politique de population et notamment d'implantation de programmes de planification familiale vont dans le sens de l'évolution, encore timide mais certaine, des populations. Cependant, la dégradation des conditions d'accès aux soins, liée à la baisse des revenus des ménages, soulève des interrogations quant à l'avenir de ces programmes. Il reste que, là encore, l'attitude des jeunes sera cruciale pour la diffusion de la planification familiale. En effet, les structures sanitaires désormais disponibles serviront probablement davantage aux adultes de demain qu'aux parents d'aujourd'hui.

## Bibliographie

1. ADJAMAGBO A., « Les solidarités familiales dans les sociétés d'économie de plantation. Le cas de la région de Sassandra en Côte-d'Ivoire. », In : PILON M. *et al.*, *Ménages et familles en Afrique. Approche des dynamiques contemporaines*, CEPED, INSEA, ORSTOM, URD, Paris, 1997, p. 301-235.
2. BECKER C., « Histoire de la Sénégambie du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : un bilan. », *Cahiers d'Études Africaines*, 1985, vol. 98, n° XXV-2, p. 213-242.
3. BECKER G., « A Treatise on the Family. », Cambridge, Mass., *Harvard University Press*, 1991.
4. BOSERUP E., « Economic and demographic interrelationship in sub-saharan Africa. », *Population and development Review*, 1985, vol. 11, n° 3, p. 383-397.
5. CALDWELL J.C., « Toward a Restatement of Demographic Transition Theory. », *Population and Development Review*, 1976, vol. 2, n° 3-4, p. 321-366.
6. CALDWELL J.C., « The Cultural Context of High Fertility in Sub-Saharan Africa. », *Population and Development Review*, 1987, vol. 13, n° 3, p. 409-437.
7. CHAHNAZARIAN A., BECKER C., DELAUNAY V., PREZIOSI M.-P. SAMB B., SIMONDON F., SIMONDON K.B., « Population et santé à Niakhar - Niveaux et tendances des principaux indicateurs démographiques et épidémiologiques de la zone d'étude - 1984-1991. », *ORSTOM*, Dakar, 1992, 76 p., multigr.
8. CHALEARD J.-L., « L'essor du vivrier marchand : un contre-modèle aux marges du modèle ivoirien. », Communication au Colloque international sur Crise, ajustements et recomposition en Côte-d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle, Abidjan, *GIDIS-CI*, ORSTOM, 28 novembre-2 décembre 1994, 11 p.
9. CLELAND J., ONUOHA N., TIMAEUS I., « Fertility Change in Sub-Saharan Africa : A Review of Evidence. », In : LOCOH T., HERTRICH V. *Eds.*, *Transition in Sub-Saharan Africa*, Ordina Éditions, Liège, 1994, p. 1-20.
10. DELAUNAY V., « L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais. », *Les Études du CEPED*, Paris, 1994a, n° 7, 326 p.
11. DELAUNAY V., « La nuptialité des célibataires en milieu rural serer. », In : CHARBIT Y., NDIAYE S. *Eds.*, *La population du Sénégal*, CERPAA, Direction de la prévision et de la statistique, Paris, Dakar, 1994b, p. 101-126.
12. DELAUNAY V., à la mémoire d'Anouch Chahnazarian, « La fécondité en milieu rural sénégalais : à quand la transition ? », *Communication au séminaire Insea-Orstom : Transition de la fécondité et planification familiale*, Abidjan, 1995, 19 p.

13. DELAUNAY V., BECKER C., « Vers une demande réelle de contrôle de la fécondité en milieu rural sénégalais. », *Maîtrise de la fécondité et planification familiale*, Vème Journées démographiques de l'ORSTOM, Paris, 28-30 septembre 1994, 28 p.
14. DUBOIS J-P., LERICOLLAIS A., MILLEVILLE P., PONTIE G., « Terrains anciens, approches renouvelées : analyse du changement dans les systèmes agraires au Sénégal. », *ORSTOM*, Paris, 16-18 novembre 1987, 38 p. (Séminaire Dynamique des systèmes agraires).
15. FALL A.S., « Réseaux migratoires des Sereer Siin-Siin à Dakar - Approche sociologique. », *Université Cheikh Anta Diop*, Département de philosophie, Dakar, 1998, 99 p. (D.E.A. d'anthropologie).
16. FALL A.S., « Une réponse à la crise de l'agriculture - La migration des Sereer du Siin (Sénégal). », *Sociétés, Espaces, Temps*, 1992, vol. 1, n° 1, p. 138-149.
17. GUIGOU B., « Les changements du système familial et matrimonial : Les Sérères Sine (Sénégal). », *Thèse de doctorat*, EHESS, Paris, 1992, 548 p.
18. GUILLAUME A., VIMARD P., « Fécondité, crise économique et différenciations sociales à Sassandra (Sud-ouest de la Côte-d'Ivoire). », In : N'GUESSAN K., GUILLAUME A., VIMARD P., ZANOU B. *Éds.*, *Maîtrise de la croissance démographique et développement en Afrique*, ORSTOM, Coll. Colloques et Séminaires, Paris, 1994, p. 143-168.
19. LACOMBE B., « Étude démographique des migrations et des migrants relevés de 1963 à 1965 dans l'enquête du Sine Saloum (Sénégal). », *Cahier ORSTOM*, série Sciences Humaines, 1972, vol. 9, n° 4, p. 393-412.
20. LACOMBE B., VAUGELADE J., DIOUF B., BAVIERE M., BERTRAND A., DAUCHY S., « Exode rural et urbanisation au Sénégal. Sociologie de la migration des Serer de Niakhar vers Dakar en 1970. », *ORSTOM*, Travaux et Documents, Paris, 1977, n° 73, 207 p.
21. LEONARD E., OSWALD M., « Cocoa smallholders facing a double structural adjustment in Côte-d'Ivoire : Responses to a predicted crisis.. », In : RUF F., SISWOPUTRANTO P.S. *Eds.*, *Cacao Cycle, The Economics of Cocoa Supplies*, Woodhead Pupliching LTD, Cambridge, 1995, p. 125-150.
22. LEONARD E., « La reproduction de la société agraire dans la région de Sassandra - intensification ou décapitalisation, communication au séminaire de dissémination du programme de Sassandra. », *Croissance démographique, développement agricole et environnement à Sassandra*, Sassandra 14-16 juin 1995, 13 p.
23. LESTHAEGHE R., SURKIN J., « Cultural dynamics and economic theories of fertility change. », *Population and Development review*, march 1988, vol. 14, n° 1, p. 1-45.
24. LESTHAEGHE R., « Social Organisation, Economic Crisis and the Future of Fertility in Sub-Saharan Africa. », In : LESTHAEGHE R. *Ed.*, *Reproduction and Social Organisation in Sub-Saharan Africa*, University of California Press, Berkeley, 1989, p. 475-505.
25. LOCOH T., « Will the Decline in Fertility in Sub-Saharan Africa Last ? A time of Uncertainty », In : LOCOH T., HERTTRICH V. *Eds.*, *The Onset of Fertility Transition in Sub-Saharan Africa*, Derouaux Ordina Editions, Liège, 1994, p. 105-133.
26. LOMBARD J., « Problèmes alimentaires et stratégies de survie dans le Sahel sénégalais : les paysans Serer. », Nanterre, Centre d'Études Géographiques sur l'Afrique Noire, UFR géographie, Paris X, 1988, 404 p. (Thèse de doctorat).
27. MARRA A., DELAUNAY V., SIMONDON F., « Population et Santé à Niakhar - Mise à jour des principaux indicateurs démographiques - période 1984-1994. », *ORSTOM*, Dakar, 1995, 29 p., multigr.
28. OPPONG C., BLEEK W., « Economic Models and Having Children : Some Evidence From Kwahu, Ghana. », *Africa*, 1982, vol. 52, n° 4, p. 15-33.
29. ROCH J., « Les migrations économiques de saison sèche en bassin arachidier sénégalais. », *Cahier ORSTOM*, série Sciences Humaines, 1975, vol. 12, n° 1, p. 51-81.
30. RUF F., « Les crises cacaoyères, la malédiction des âges d'or ? », *Cahiers d'études Africaines*, 1991, 121-122, XXXI-1-2, p. 83-134.
31. SCHWARTZ A., « Sous-peuplement et développement dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire. », *ORSTOM*, coll. Études et thèses, Paris, 1993, 490 p.



# 21. CRISE, FAMILLE, JEUNESSE ET ALTÉRATION DES JUSTIFICATIONS SOCIALES D'UNE FORTE FÉCONDITÉ AU BÉNIN<sup>1</sup>

Étienne Folabi Kouton<sup>2</sup>

*Sans supprimer les disparités sociales, l'exécution des programmes de développement au Bénin comme ailleurs en Afrique a permis une relative élévation du niveau de vie en ce qui concerne le logement, l'éducation, la santé, etc. Une mutation sectorielle s'est également produite et s'illustre par une régression marquée de la taille de l'économie villageoise au moment où celle des composantes du secteur moderne formel demeure dans le meilleur des cas constante. Dans la même traversée, le revenu par tête a enregistré une croissance presque régulière jusqu'en 1980, année à partir de laquelle la plupart des pays subsahariens ont vu la montée des disponibilités par individu ralentir ou stagner, voire fléchir. Greffé à la libéralisation des prix, le resserrement du pouvoir d'achat compromet depuis quinze ans de nouvelles améliorations du niveau de vie. Au centre de ces bouleversements jalonnant l'évolution des sociétés africaines et qualifiés parfois de « révolution informelle » ou encore de « désagrarianisation », se trouvent les jeunes. Outre leur poids démographique, ils constituent la sous-population au sein de laquelle sont concentrés les effets des changements socio-économiques qui participent du processus global de développement du continent mais aussi la frange la plus vulnérable aux diverses dimensions de la crise. Ainsi, les jeunes traduisent deux réalités en milieu subsaharien et le présent article a pour objet de décrire les rapports de ladite ambivalence avec les chemins que suivent ou suivront les pratiques de fécondité au Bénin. Ceci en comparant le système des comportements, aspirations et rationalisations de deux groupes d'individus (les jeunes, les parents des jeunes) relatifs à leur propre fécondité ou celle de leurs enfants adultes ou non. En prélude à cette phase, une première tentative de mise en relief de l'effet-crise a permis de constater qu'en milieu urbain, la plupart des transformations observées dans le schéma de fécondité avant la quarantaine sont antérieures à la décennie noire écoulée et se sont poursuivies à un rythme plus accentué qu'auparavant. L'examen conjoint des modalités régissant l'accès au mariage et des motifs du célibat révèle que le cycle de vie des jeunes s'est enrichi de nouvelles étapes dont le franchissement est plus étalé qu'hier. Lors de la comparaison des éventuels écarts de fécondité parents-enfants adultes, nous avons pu voir une incidence significative sur la descendance finale effective des caractéristiques culturelles usuelles mais pas dans le sens de certaines idées dominantes. Nous en avons déduit que si l'on est encore favorable à un nombre d'enfants nettement supérieur au seuil de remplacement, les précurseurs de la propension à avoir moins d'enfants sont contre toute attente au sein du groupe témoin constitué par les personnes ayant des enfants en vie de 20-39 ans. En plus du nivellement des différences de fécondité sédentaires-migrants, nous avons aussi relevé que de nombreuses contraintes, ponctuées par la récession économique, pèsent sur l'entrée en union, la disposition à louer la polygamie et l'inclinaison à exalter une descendance élevée. Jumelées au vent de liberté individuelle qui sape l'image du père et certains aspects de son pouvoir décisionnel, les mêmes contraintes amènent les jeunes à afficher des intentions qui laissent présager une hétérogénéité démographique très marquée par rapport à leurs parents.*

1. La présente étude est réalisée dans le cadre de deux projets de recherche menés par l'auteur sous la direction des professeurs Dominique Tabutin et Michel Loriaux. Le premier sur le thème Changements de nuptialité et fécondité au Sud-Bénin bénéficie de l'assistance financière (bourse doctorale) du Secrétariat à la Coopération Internationale de l'Université Catholique de Louvain. Le second mené en collaboration avec le CEFORP (Cotonou) et le CEPED (Paris), avec le soutien financier de l'Agence Francophone pour l'Enseignement Supérieur et le Recherche (AUPELF-UREF) porte sur le thème Les jeunes au Bénin face à la crise, au mariage et à la fécondité. Il remercie D. Tabutin et P. Klissou pour les observations apportées à la version préliminaire de ce document.

2. Institut de démographie-UCL, Louvain-la-Neuve, Belgique.

Ces dix dernières années, l'objet d'une grande partie de la littérature sur le développement a changé. La crise des économies africaines et son cortège de mesures d'ajustement constituent le centre d'intérêt de ces publications. D'après celles-ci, partout, le déclin économique amorcé dans les années quatre-vingt s'est accentué dans les années quatre-vingt-dix (avec la dévaluation de 50% du F CFA) entraînant une baisse sensible du pouvoir d'achat des urbains et des ruraux, élevant le coût de l'alimentation et faisant stagner sinon régresser la production agricole. La situation particulière du Bénin est illustrée par les figures 1, 2 et 3. D'autres aspects de ce marasme économique et social sont l'effondrement du cours des produits d'exportation, la suppression de nombreux emplois salariés suite à la privatisation des entreprises publiques déficitaires, la montée du chômage et la multiplication des emplois précaires.

Figure 1 : Évolution de la production agricole, alimentaire et de la valeur moyenne des exportations agricoles par habitant rural

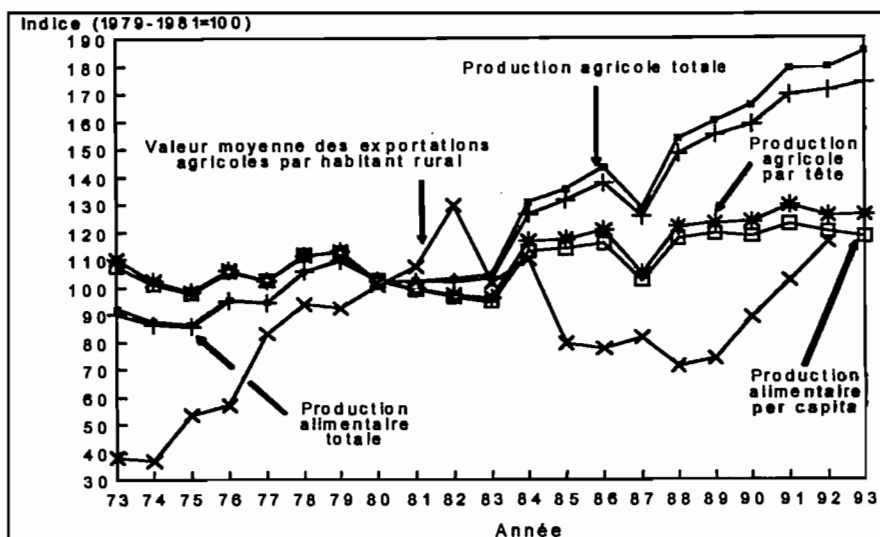


Figure 2 : Évolution de la production du coton graine, du coût des intrants, du prix d'achat au producteur, et son revenu brut au Bénin

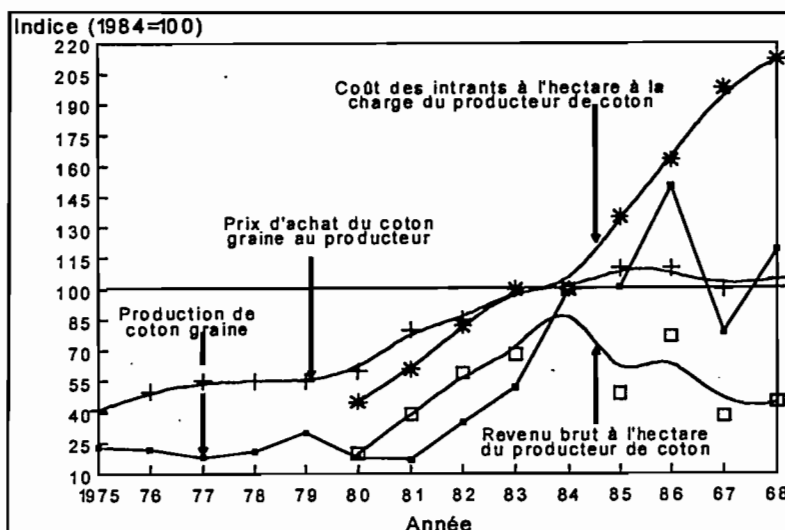
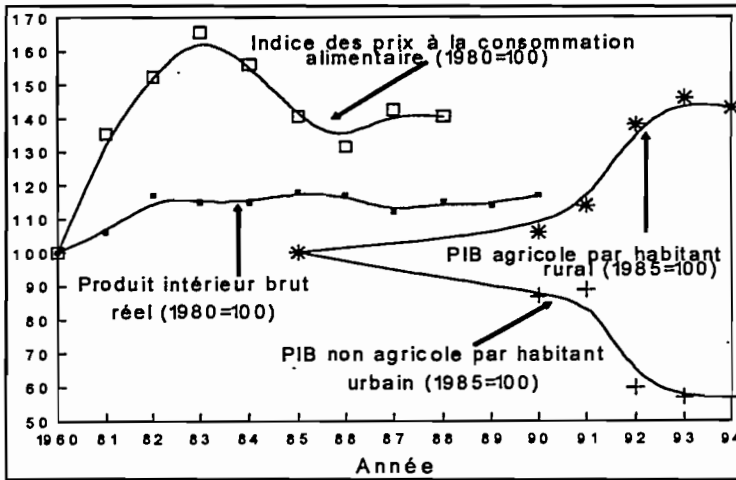


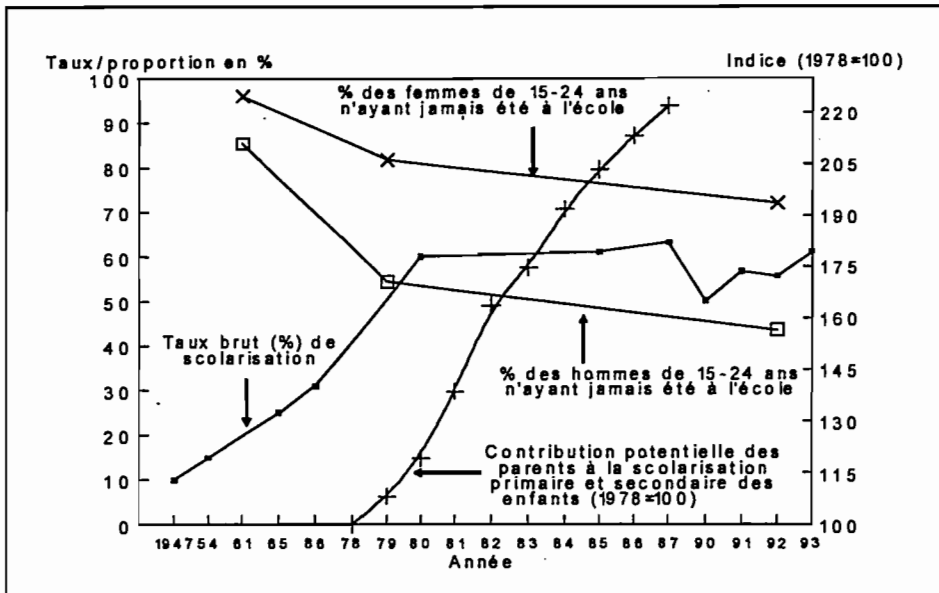


Figure 3 : Évolution du PIB réel et du PIB par tête selon le secteur d'habitat



Dans certains pays, les signes avant-coureurs de ce recul général de l'activité économique remontent à la décennie soixante-dix. Au Bénin, l'évolution des agrégats sectoriels et globaux autorise à les situer en 1980. Avant cette date, nombre de pays subsahariens ont enchaîné des phases de croissance favorisées par un environnement international propice dans une certaine mesure à l'expansion des économies périphériques. Les politiques de développement étaient alors fondées sur deux axes principaux : la promotion des cultures de rentes dans les zones rurales et un processus d'industrialisation financé par les prélèvements agricoles et les emprunts extérieurs. Replacée dans cette perspective, la crise actuelle traduit l'essoufflement de ce modèle de développement institué dans les années trente [2] en particulier la faillite de sa composante industrielle. En revanche, ainsi que l'écrit Vimard [24] « l'insertion des communautés rurales au système d'économie de plantation s'est accompagnée d'un développement économique et social symbolisé par l'augmentation des revenus et l'implantation d'infrastructures scolaires, sanitaires et de communications. Il en a résulté une amélioration du niveau de vie des populations ». Selon Labonne [14], « cet élargissement de la sphère marchande de l'économie agro-alimentaire va plus loin qu'un simple changement de colonne dans les comptes nationaux qui ferait passer de la rubrique « agriculture traditionnelle » à la rubrique « agriculture moderne » la valeur des productions concernées. » Il s'agit, dit-il, « de changements de comportements et d'organisation sociale, de migrations géographiques et professionnelles. » Partout, les taux de scolarisation (fig. 4) et d'alphabétisation ont augmenté et l'accès aux services de santé a changé en mieux. Au développement de l'infrastructure, du social et/ou de l'État-providence aujourd'hui en crise s'ajoute un essor considérable du secteur de la micro-entreprise, principal moteur de la croissance urbaine, de l'exode rural et de la diversification des revenus non agricoles. Ceci, au point que la dichotomie classique emploi agricole/emploi formel ne rend plus compte de la structure de production ni du marché du travail caractérisé aussi par une prédominance du statut d'indépendant.

Figure 4 : Évolution de la scolarisation et de la contribution des parents à la scolarisation primaire et secondaire au Bénin



Au cœur de cette transition à multiples facettes<sup>1</sup> mais qualifiée tantôt de « révolution informelle » [5] ou encore de « désagrariation » [3] se trouvent les jeunes et il est opportun de savoir en quoi ce changement de cap diffère leurs comportements procréateurs de ceux des noyaux conjugaux qui les ont constitués. La question mérite d'être posée puisqu'on a rappelé précédemment dans cet ouvrage [voir le chapitre 5] comment les modifications socio-économiques et institutionnelles qui accompagnent le processus de développement et son corollaire la transition vers l'économie du marché, rendent difficile le maintien des pratiques de forte fécondité. On a également inventorié les mécanismes par lesquels la crise actuelle pourrait susciter chez les populations une volonté d'élargissement de l'espacement entre les naissances et/ou rendrait nécessaire la réduction de la descendance finale. Pour élucider la présence ou non de ces différentes alternatives au sein des familles béninoises, le présent article commence par comparer les tendances et différentiels des comportements matrimoniaux aux âges jeunes avant et après 1980. Ici, nous nous pencherons sur les variations dans le temps, mais aussi sur l'influence des facteurs tels que le lieu de résidence, le niveau d'instruction, le statut migratoire, le type d'activité exercée, l'instabilité du marché d'emploi et la précarité des conditions de vie. Vient ensuite un examen du nombre d'enfants par année-femme vécue, de la parité moyenne puis des écarts entre les projets de fécondité des jeunes et la descendance finale des cohortes dont ils sont issus. Pour approfondir la relation entre la dynamique de l'environnement socio-économique et la baisse de la demande parentale de mariage précoce, de polygamie et d'enfants, la troisième section après avoir dégagé un condensé du cadre de vie des pères, étudie la configuration des cohérences qu'ils établissent entre les conditions sociales et les pratiques de fécondité attendues des jeunes. Ceci à partir des données de l'enquête approfondie sur la nuptialité et la fécondité des hommes au Sud-Bénin (EFMB), enquête réalisée en 1989 par Florentin Donadjè [7] auprès de 2377 hommes (de 20 ans et +).

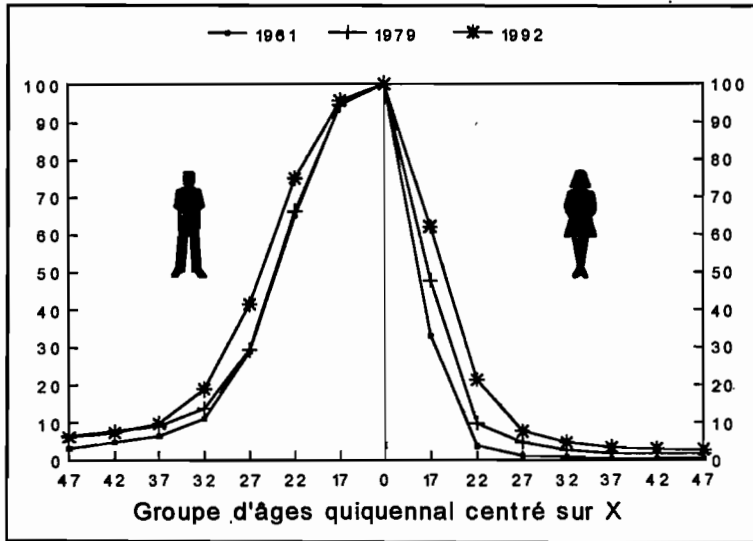
1. Le contexte actuel de décroissance socio-économique est l'une de ces facettes, lesquelles jouent aussi bien en faveur qu'en défaveur des conditions sociales. Comme le souligne Vimard [24], qu'il s'agisse de récession conjoncturelle avec la baisse drastique des revenus ou de rupture d'ordre structurel de l'organisation socio-économique, ces crises ne sont que les avatars du développement.

## Tendances, variations et facteurs de la nuptialité aux âges jeunes avant et après 1980

### Évolution du célibat et de la polygamie chez les jeunes

La figure 5 donne pour l'ensemble du Bénin, les proportions de célibataires par groupes d'âges et sexe en 1961, 1979 et 1992. Pour les mêmes années, le tableau 1 fournit les valeurs de quatre indices de nuptialité aux âges jeunes à savoir : le pourcentage de femmes célibataires à 15-34 ans, la proportion d'hommes célibataires à 20-39 ans, le rapport polygame/hommes mariés et le nombre moyen d'épouses par polygame. Pour préciser davantage la dynamique des unions simultanées chez les jeunes, le tableau 2 limité à Cotonou et au Sud-Rural retrace les trajectoires du nombre d'années-femmes vécues<sup>1</sup> à diverses phases du cycle de vie avant 40 ans, ou phases de la jeunesse.

**Figure 5 : Évolution des proportions de célibataires par groupe d'âges depuis la décennie soixante**



De la figure 5, il ressort clairement que le célibat féminin augmente de façon régulière depuis l'indépendance. De 1961 à 1979, les chances pour une femme d'être célibataire à 15-19 ans se sont accrues de 15% et sont largement plus élevées qu'à 20-24 ans. Sur la même période l'accroissement du célibat féminin aux âges jeunes est très faible au Nord-Rural (de 6% à 8%), au Sud-Rural (de 9% à 13%) et très élevé en milieu urbain (de 16% à 34%). Les mêmes tendances (cf. figure 5 et tableau 1) s'observent chez les hommes avec la différence qu'au niveau national les probabilités masculines d'entrée en vie conjugale avant 35 ans sont constantes jusqu'en 1980. Douze ans plus tard, l'accroissement de l'âge moyen au premier mariage (calculé selon la méthode d'Hajnal) des hommes est le même (+2,5 ans) à Cotonou qu'au Sud-Rural [7, p. 58] et quel que soit le sexe, le rythme de régression des chances d'entrée en union est plus accentué qu'auparavant.

1. Dans un contexte de polygamie, pour une même durée d'union (écart entre l'âge actuel et l'âge à la première union), deux hommes sortis du célibat à un âge identique peuvent vivre avec le même nombre ou non de femmes. Ils peuvent également conclure les mariages de rang supérieur à un à des âges différents. De ce fait, pour étudier les différences de comportements matrimoniaux des groupes sociaux, il est nécessaire de standardiser les comportements masculins. Dans ce sens, la somme des durées d'unions vécues à un âge donné (nombre d'années-femmes ou d'années-unions vécues) est à la fois un résumé du bilan matrimonial et un indice standardisé de la nuptialité masculine. Rapporté à la parité atteinte au même âge, il fournit un indice standardisé de la fécondité masculine mais aussi féminine. Selon le sens du rapport, on obtient le nombre d'enfants par année-femme vécue, ou le nombre d'années-femmes par naissance vivante. Ce dernier est aussi un indicateur de l'espacement entre les naissances,

**Tableau 1 : Évolution de quatre indices de nuptialité aux âges jeunes depuis 1961**

Source et année de référence des données	Lieu de résidence	Proportion de célibataires (%)		Proportion de polygames (%) hommes mariés de 20-39 ans	Nombre moyen d'épouses par polygame âgé de 20-39 ans
		femmes de 15-34 ans	hommes de 20-39 ans		
Enquête démographique au Dahomey (1961)	Nord-Rural	6,2	30,6	25,3	2,3
	Sud-Rural	9,0	26,4	24,6	2,3
	Villes	15,5	30,1	28,3	2,4
	Bénin	8,8	28,2	25,0	2,3
Recensement (RGPH1, 1979)	Nord-Rural	8,6	31,0	25,7	2,2
	Sud-Rural	13,4	26,2	25,9	2,2
	Villes	33,6	46,4	20,9	2,2
	Bénin	15,6	31,9	25,0	2,2
Recensement (RGPH2, 1992)	Bénin	25,2	40,1	22,3	2,2

Sources : [12, 13, 16].

Contrairement aux mutations observées dans la primo-nuptialité, l'étendue et l'intensité de la polygamie à 20-39 ans ont faiblement varié (tab. 1). Des indicateurs retenus, seule la proportion des polygames parmi les jeunes mariés introduit une différence significative entre ruraux et citadins avant 1980. Constante chez les premiers (25%), elle perd sept points chez les seconds entre 1961 (28%) et 1979 (21%). A partir de cette date, le nombre d'années-femmes vécues avant la quarantaine oppose Cotonou au Sud-Rural (tab. 2). Les écarts jusqu'alors tenus entre les deux secteurs divergent suite à une régression de 3 ans chez les citadins de 30-39 ans (9 ans en 1989 contre 12 ans en 1979) et une hausse de 1,5 à 2 ans aux divers âges des jeunes ruraux. Autrement dit, des âges au mariage plus précoces durant la décennie quatre-vingt en milieu rural et/ou des unions en dessous de la quarantaine sont probablement plus stables qu'en zone urbaine.

**Tableau 2 : Évolution du nombre d'années-femmes vécues avant 40 ans par quatre cohortes d'hommes ayant au moins une année-union (EFMB, 1989)**

Groupe d'âges en 1989	Année ou période délimitant la phase de jeunesse considérée	Lieu de résidence								
		Sud-Rural			Cotonou			Ensemble		
		Phases de la jeunesse								
		20-29	30-39	40è an.	20-29	30-39	40è an.	20-29	30-39	40è an.
20-29	1989	6,3 (91)			4,4 (90)			5,4 (181)		
	30-39	1979	4,5 (119)			4,1 (92)		4,4 (211)		
1989			12,8 (236)			9,0 (306)		10,7 (542)		
40-49	1969	4,8 (73)			4,9 (51)			4,8 (124)		
	1979		11,3 (171)			12,0 (138)		11,6 (309)		
	1979-89			23,8 (176)			24,5 (145)		24,1 (321)	
50-59	1959	4,2 (31)			3,8 (28)			4,0 (59)		
	1969		10,8 (88)			9,9 (79)		10,4 (167)		
	1969-79			23,1 (102)			22,2 (87)		22,7 (189)	

( ) Nombre d'individus à partir desquels les indices sont calculés.

## Facteurs d'entrée et d'ajournement de la première entrée en union

Les unions dont nous venons de décrire l'évolution aux âges jeunes se forment, « dans toute culture, selon une gamme extrêmement complexe de modalités, de règles, de prescriptions et d'interdits. Dans les sociétés fortement hiérarchisées sur des règles de séniorité et où l'autorité familiale est le principe structurant des sociétés et la famille étendue le mode de vie le plus fréquent, comme dans beaucoup de sociétés africaines, la formation des couples fait partie intégrante des stratégies familiales, lignagères ou claniques. Le contrôle de la famille étendue s'exerce sur trois éléments du mariage : l'opportunité du mariage, l'âge au mariage et le choix du partenaire » [15]. Si, comme nous le disions dans notre introduction, le processus de réorientation des revenus, des activités professionnelles et de l'habitat en dehors des schémas strictement agraires est très prononcé, ces nouveaux éléments doivent intervenir dans la codification de l'accès à la vie matrimoniale. C'est du moins ce qui ressort de différentes recherches relatives à l'impact sur la fécondité du développement du marché du travail. En effet, d'après les observations rapportées par Piché et Poirier [17], « le passage du mode familial de production au mode non familial (marché de travail, production capitaliste) s'accompagne d'une fragmentation de la structure décisionnelle de la famille parce que le soutien ne dépend plus de la permission de travailler sur la terre et de recevoir une partie de ses fruits, mais de l'aptitude à vendre sa force de travail ». Ceci a pour effet de réduire le niveau de la fécondité par l'ajustement de l'institution matrimoniale aux conditions des travailleurs notamment les exigences changeantes du marché de l'emploi. Pour vérifier cette assertion, les analyses qui suivent mettent le mode d'intervention de la famille tel qu'il ressort du Coutumier du Dahomey [11] en parallèle avec deux types de renseignements à savoir les deux principales conditions à remplir par les enfants (fils et filles) avant de se marier et les raisons du célibat.

**Tableau 3 : Distribution par sexe des jeunes de 20-39 ans selon les deux principales questions que les pères déclarent qu'ils (elles) doivent remplir avant de se marier**

Première condition à remplir avant le mariage	Identifiant conditions	Deuxième condition à remplir avant le mariage*							Ensemble
		A	C	D	E	F	G	Rien	
<b>Jeunes hommes :</b>									
- avoir un emploi	A	-	14,9	10,9	6,1	-	3,2	35,3	70,3 (615)
- terminer sa formation	B	1,8	2,3	0,9	0,1	-	-	2,6	7,8 (68)
- avoir un logement	C	-	-	-	-	-	-	-	-
- indépendance financière	D	0,8	0,1	1,1	1,6	-	0,2	3,0	6,2 (54)
- avoir l'âge de diriger un foyer	E	6,6	-	0,8	-	-	-	0,5	7,9 (69)
- avoir 20-22 ans**	G	3,9	0,1	2,2	-	-	-	1,7	7,9 (69)
Ensemble		12,5	17,4	15,9	7,8	-	3,4	43,1	100,0 (875)
<b>Jeunes femmes :</b>									
- avoir un emploi	A	-	-	6,2	6,8	2,2	-	32,4	47,6 (387)
- terminer sa formation	B	0,9	-	-	0,5	-	-	2,8	4,2 (34)
- indépendance financière	D	2,0	-	0,4	0,5	0,5	-	5,9	9,2 (75)
- avoir l'âge de diriger un foyer	E	8,2	-	3,8	-	2,6	-	10,5	24,5 (199)
- avoir 15-18 ans*	F	1,7	-	0,2	0,4	1,8	-	10,3	14,5 (118)
Ensemble		13,0	-	10,6	8,1	6,5	-	61,7	100,0 (813)

( ) = Effectif des enfants en vie de 20-39 ans. \* L'analyse a révélé que quel que soit le sexe des enfants, aucun des pères interrogés n'avait évoqué la modalité « terminer sa formation » (B) comme deuxième condition à remplir avant l'entrée en première union. \*\* L'article 57 du Coutumier du Dahomey [11] stipule que l'âge du mariage est en général de 14-15 ans pour les filles et 18-20 ans pour les garçons.

Du Coutumier du Dahomey, on retiendra que le contrôle familial sur la sortie du célibat a revêtu plusieurs formes. Autrefois, on échangeait les femmes entre familles. Ensuite, la dot fut instituée pour permettre à la famille de l'épousée de la remplacer autrement si la famille d'accueil n'avait pas de fille à donner. Sous le système d'échange ou sa version reformée de compensation par la dot, les facteurs physiologiques (âge, apparition des menstrues) et l'autorisation d'exploiter la terre et de conserver une partie des récoltes sont les modalités principales de formation d'une nouvelle unité de procréation.

Comme l'illustre le tableau 3, le système contemporain se caractérise aussi par une pluralité de critères derrière laquelle se dessine toutefois une dominance de l'aptitude à vendre sa force de travail. Attente normative, son occurrence varie en fonction du genre lorsqu'elle est citée comme premier attribut d'entrée sur le marché matrimonial et est indépendante du sexe en tant que deuxième condition.

Inféodé à l'évolution du marché de travail, l'accès au mariage est aussi subordonné au niveau de vie des travailleurs. Trois des quatre raisons avancées par les hommes célibataires pour justifier leur non-mariage relèvent de ces deux domaines qui de surcroît concentrent 90% des réponses (tab. 4).

**Tableau 4 : Distribution des hommes célibataires de 20-39 ans selon les caractéristiques socio-économiques et les raisons du non-mariage (EFMB, 1989)**

Caractéristiques	Raisons du non-mariage				
	Manque d'emploi	Conditions matérielles*	En formation	Autres**	Total
<b>Groupe d'âges</b>					
20-24	15,6	28,2	46,4	9,8	100 (347)
25-29	20,9	47,8	23,7	7,6	100 (249)
30-39	6,9	58,6	10,3	24,1	100 (87)
<b>Niveau d'instruction</b>					
Sans instruction	6,1	63,6	10,1	20,2	100 (99)
Primaire	13,2	47,2	27,0	12,6	100 (159)
Sec. et prof. inachevé	19,4	27,8	44,8	7,9	100 (252)
Sec. et prof. achevé et +	20,8	34,7	36,4	8,1	100 (173)
<b>Statut migratoire***</b>					
Sédentaires ruraux	14,7	49,1	23,3	12,9	100 (163)
Migrants ruraux-urbains	14,7	31,6	40,7	13,0	100 (177)
Sédentaires urbains	18,1	38,5	34,7	8,7	100 (343)
<b>Type d'activité exercée</b>					
En formation	19,8	15,9	58,1	6,3	100 (384)
Traditionnel	3,5	80,7	-	15,8	100 (114)
Moderne formel	11,4	67,0	4,5	17,0	100 (88)
Moderne informel	22,7	57,7	2,1	17,5	100 (97)
<b>Statut dans l'activité</b>					
En formation	19,8	15,9	58,1	6,3	100 (384)
Indépendant	2,5	80,0	1,7	15,4	100 (175)
Salarié	8,3	68,1	2,8	20,8	100 (72)
Chômeur	48,1	34,6	1,9	15,4	100 (52)
<b>Actuellement fiancé</b>					
Non	16,9	33,2	39,5	10,4	100 (425)
Oui	15,5	49,2	23,6	11,6	100 (258)
<b>Ensemble</b>	<b>16,4</b>	<b>39,2</b>	<b>33,5</b>	<b>10,8</b>	<b>100 (683)</b>

( ) Effectif total ayant servi au calcul des pourcentages. \* Conditions matérielles : manque d'argent, de moyens pour réunir les éléments nécessaires, etc. \*\* Autres : pas l'âge, pas trouvé femme, etc. \*\*\* Par sédentaires, nous entendons les personnes qui sont restées dans le même type de milieu depuis leur enfance. Ainsi défini, la notion regroupe les sédentaires au sens strict du terme c'est-à-dire ceux qui n'ont jamais quitté leurs lieux de naissance et les individus ayant migré vers des régions de statut identique au lieu de naissance ou de socialisation jusqu'à 12 ans.

Un autre enseignement du tableau 4 est que la demande par le marché de travailleurs d'un certain âge et mieux qualifiés se répercute sur le cycle de vie des jeunes en accentuant l'affaiblissement des risques d'entrée en primo-union et en substituant à cette dernière des épisodes de fiançailles<sup>1</sup>. Ceux-ci pourraient, en partie, être des formes déguisées d'unions libres sans cohabitation, sans enfant, visant à reporter sur la belle-famille la charge supplémentaire qu'induirait l'entrée en union. Le même phénomène témoigne que si les jeunes se marient moins, ils ne se détournent pas pour autant de la vie en couple. Ceci dit, on note, toujours à partir du tableau 4 que les niveaux d'instruction plus avancés vont de pair avec des probabilités élevées d'être célibataire à 20-39 ans pour cause de formation ou de pénurie d'emploi. L'absence de scolarisation est associée en revanche à une propension élevée de ne pas entrer en vie matrimoniale par manque de revenus autonomes.

Lorsqu'on considère la position par rapport au marché d'emploi (type d'activité exercée, statut dans l'activité), on note qu'exceptés les jeunes en formation et les chômeurs, le manque d'argent et l'incapacité d'accumuler les biens nécessaires pour accéder à une partenaire sont les causes principales du maintien dans le célibat. A celles-ci s'ajoute la hausse continue du coût de la vie et donc des obligations conjugales et parentales (tab. 5).

**Tableau 5 : Distribution des hommes de 20-39 ans fiancés suivant les raisons pour lesquelles ils pensent qu'il est plus ou moins difficile de se marier aujourd'hui qu'hier**

Plus difficile de se marier aujourd'hui	Raisons pour lesquelles il plus ou moins difficile se marier						Ensemble
	Coût de la vie cher	Dot élevée	Dot peu élevée	Autres	Sans opinion	Total	
Oui	76,6	17,7	-	5,7	-	100	61,2 (158)
Non	-	-	57,8	42,2	-	100	24,8 (64)
Sans opinion	-	-	-	-	100,0	100	14,0 (64)
Ensemble	46,8 (121)	10,9 (28)	14,3 (37)	14,0 (36)	14,0 (36)		100,0 (258)

( ) Effectif absolu.

Un autre signe des transformations intervenues dans les prescriptions relatives à la sortie du célibat est l'écart entre la fourchette d'âges donnée par un pourcentage déjà faible de pères et celle définie par le Code Traditionnel. En effet, tandis que l'article 57 du Coutumier stipule que « l'âge au mariage est en général de 14-15 ans pour les filles et de 18-20 ans pour les garçons », seul un jeune sur dix provient de père fixant l'intervalle à 15-18 ans pour les filles et 20-22 ans pour les garçons. Mieux, l'existence de célibataires plus âgés, fiancés depuis longtemps et détenant les attributs d'entrée en vie conjugale traduit une certaine souplesse d'interprétation des règles relatives à la première entrée en union. En conséquence, il existe différentes conceptions des prescriptions débouchant après tout sur une norme de libre choix des critères de fin de célibat.

## Variations et perspectives de réduction de la fécondité

Dans la précédente section, nous avons abordé les tendances et facteurs des comportements matrimoniaux aux âges jeunes. Des résultats obtenus, il apparaît qu'antérieurs à la décennie quatre-vingt, la plupart des changements observés en milieu urbain se sont poursuivis durant cette décennie, voire même à un rythme plus élevé. Seul le calendrier de primo-nuptialité des ruraux a vieilli. Accentuées par l'instabilité du marché d'emploi, l'élévation du coût de la vie et la baisse des revenus,

1. 12% des hommes célibataires de 20-39 ans en formation et 19% de ceux ayant achevé leur apprentissage sont fiancés depuis au moins 25 mois. Par ailleurs, 27% des jeunes hommes en formation à la vie active et 22% de leurs homologues non en formation avaient eu une fiancée. Les pourcentages de jeunes hommes n'ayant jamais eu de fiancée sont respectivement 29% pour ceux possédant l'attribut « non en formation » et 44% pour ceux détenant l'attribut opposé c'est-à-dire « en formation ».

ces transformations s'inscrivent dans une mutation globale du système matrimonial et il serait intéressant de savoir si elles constituent comme le suggère Tabutin [20] des indices de changement précurseurs de la transition de la fécondité.

Étant donné « qu'il est plus facile de reconnaître la réalité d'une évolution de la fécondité si elle s'accompagne d'un changement dans l'un de ses déterminants proches » [4], cette section débute par une analyse des convergences temporelles des éventuelles transformations observées dans le schéma de nuptialité et du nombre d'enfants par année-femme vécue avant la quarantaine. Ensuite, nous aborderons les différentiels de la parité moyenne des épouses à 20-34 ans et des hommes non-célibataires à 20-39 ans puisque « dans toute société, le processus de changement social auquel participent les phénomènes démographiques est l'œuvre de groupes sociaux en avant sur d'autres, de groupes culturels plus ouverts ou moins résistants, de groupes économiquement plus touchés par la crise ou le progrès » [21]. Les influences de trois variables retiendront notre attention : le profil migratoire, le type d'activité exercée et l'existence ou non d'un projet numérique de fécondité. Pour finir, nous analyserons l'adhésion des pères des jeunes au principe de réduction du nombre d'enfants puis comparerons les préférences des jeunes non-célibataires aux descendance finale des parents (père, mère). Chez ces derniers, la présence ou non de variation significative de la fécondité totale nous permettra de dire si oui ou non les jeunes sont des innovateurs ou plutôt des suiveurs du processus transitionnel.

Rapproché des analyses précédentes sur l'évolution du célibat et de la polygamie chez les jeunes, le tableau 6 révèle une parfaite similitude entre l'accroissement du célibat urbain depuis 1960, le déclin de la propension des jeunes citadins à pratiquer la polygamie et la régression de l'indice individuel de fécondité exprimé en nombre d'enfants par année-femme vécue. Constante à 20-29 ans, cette décroissance n'est marquée chez les cotonois de 30-39 ans qu'après 1979. A cette date, la stabilité (ou presque) des indices de nuptialité en milieu rural se conjugue avec une tendance générale à la hausse du nombre d'enfants par année-femme vécue. Par contre, de 1979 à 1989, la hausse du célibat et du nombre d'années-femmes vécues par les jeunes villageois va de pair avec une chute du rendement génésique annuel ; chute très accentuée chez les ruraux de 20-29 ans (0,331 en 1989 contre 0,418 en 1979 et 0,363 en 1959). Cette configuration des comportements procréateurs des jeunes campagnards n'autorise qu'une seule conclusion : la contraction de l'espacement entre les naissances des jeunes ruraux observée entre 1959 et 1979 a fait place à un allongement durant la décennie noire écoulée.

**Tableau 6 : Évolution du nombre d'enfants par année-femme vécue avant 40 ans par quatre cohortes d'hommes ayant au moins une année-union (EFMB, 1989)**

Groupe d'âges en 1989	Année ou période délimitant la phase de jeunesse considérée	Lieu de résidence								
		Sud-Rural			Cotonou			Ensemble		
		Phases de la jeunesse								
		20-29	30-39	40è an.	20-29	30-39	40è an.	20-29	30-39	40è an.
20-29	1989	0,331			0,356			0,340		
30-39	1979	0,418			0,146			0,418		
	1989		0,344			0,350			0,347	
40-49	1969	0,350			0,453			0,393		
	1979		0,354			0,377			0,365	
	1979-89			0,245			0,255			0,250
50-59	1959	0,363			0,480			0,415		
	1969		0,268			0,383			0,320	
	1969-79			0,193			0,247			0,218



Les tableaux 7 et 8 corroborent les différences constatées jusque-là entre milieux urbain et rural. Quel que soit le sexe, les jeunes sédentaires ruraux possèdent non seulement la plus forte fécondité réalisée mais aussi la descendance attendue la plus élevée. L'écart de parité plus accentué entre jeunes sédentaires villageois et jeunes sédentaires citadins disparaît lorsqu'on considère les préférences. En effet, les deux groupes (sédentaires/migrants) de jeunes hommes citadins dont la parité atteinte diffère peu (moins d'un enfant) suivant qu'ils ont ou non un projet précis convergent en ce qui concerne la descendance préméditée. Le décalage urbain-rural annoncé est d'une naissance chez les jeunes femmes (5,1 pour les sédentaires villageoises et 4,2 pour les citadines) contre 2,3 naissances chez les hommes (7,8 pour les campagnards et 5,5 pour les urbains).

**Tableau 7 : Parité moyenne des épouses âgées de 20-34 ans, descendance des belles-mères et fécondité projetée par le conjoint pour l'épouse actuelle**

Profil migratoire et type d'activité	L'époux a un projet numérique pour l'épouse actuelle			Descendance projetée par le conjoint pour l'épouse actuelle	Descendance de la mère des conjoints
	Oui	Non	Ensemble		
Profil migratoire de l'époux					
Sédentaires ruraux	2,8 (194)	3,2 (313)	3,0 (507)	5,1 (194)	7,1 (482)
Migrants ruraux-urbains	2,5 (144)	2,6 (126)	2,6 (270)	4,2 (144)	6,0 (268)
Sédentaires urbains	2,2 (100)	2,3 (120)	2,3 (220)	4,2 (100)	6,6 (214)
Type activité du conjoint					
Traditionnel	2,8 (155)	3,0 (274)	3,0 (429)	5,2 (155)	6,8 (407)
Moderne formel	2,4 (210)	2,7 (152)	2,5 (362)	4,2 (210)	6,7 (357)
Moderne informel	2,5 (73)	2,6 (133)	2,6 (206)	4,2 (73)	6,2 (200)
Ensemble	2,6 (438)	2,9 (559)	2,7 (997)	4,6 (438)	6,7 (964)

( ) Effectif des femmes en union de 20-34 ans.

**Tableau 8 : Parité moyenne, descendance attendue des hommes non-célibataires de 20-39 ans et fécondité totale des pères ayant des enfants en vie de 20-39 ans**

Profil migratoire et type d'activité	A un projet numérique de fécondité			Parité + enfants supplémentaires désirés	Descendance des pères ayant des enfants en vie de 20-39 ans
	Oui	Non	Ensemble		
Profil migratoire					
Sédentaires ruraux	3,4 (155)	4,1 (176)	3,8 (331)	7,8 (155)	13,4 [ 991]
Migrants ruraux-urbains	2,8 (116)	3,0 (92)	2,9 (208)	5,6 (116)	10,0 [ 409]
Sédentaires urbains	2,3 (93)	2,9 (104)	2,6 (197)	5,5 (93)	12,4 [ 288]
Type d'activité exercée					
Traditionnel	3,4 (116)	3,8 (164)	3,6 (280)	8,1 (116)	12,8 [ 748]
Moderne formel	2,6 (186)	3,0 (124)	2,8 (310)	5,4 (186)	13,2 [ 326]
Moderne informel	2,9 (62)	3,7 (84)	3,4 (146)	7,0 (62)	11,6 [ 614]
Ensemble	2,9 (364)	3,5 (372)	3,2 (736)	6,5 (364)	12,4 [1688]

( ) Effectif des hommes non-célibataires de 20-39 ans ; [ ] Effectif des enfants en vie de 20-39 ans.

Un premier indicateur de la profondeur mais aussi de l'extension probable de la réduction du nombre d'enfants à l'ensemble des couches sociales est l'écart entre la fécondité totale désirée des jeunes et la descendance finale des ascendants ayant les mêmes caractéristiques socio-économiques qu'eux. La comparaison des colonnes 3 et 4 des tableaux 7 et 8 est éclairante à cet effet : l'écart moyen est de moins 2 naissances (4,6 contre 6,7) pour le sexe féminin contre moins 6 naissances (6,5 contre 12,4) pour le sexe masculin. Toutefois, côté homme, l'écart va de moins huit enfants (5,4 contre 13,2) dans le secteur moderne formel à moins 4,6 pour l'économie souterraine (7,0 contre 11,6) et la branche traditionnelle d'activité économique (8,1 contre 12,8). Par ailleurs, la différence de fécondité totale pères-fils est plus faible chez les migrants ruraux-

urbains, catégorie dans laquelle les parents (père/mère) des jeunes ont les plus faibles descendance. Opposée à l'opinion courante selon laquelle la fécondité des migrants serait une fécondité de niveau intermédiaire à celle des sédentaires villageois et citadins, la faible descendance finale des ascendants migrants ruraux-urbains indique que ceux-ci sont les initiateurs des comportements moins natalistes. Ce même résultat renforce les précédents (cf. supra) selon lesquels la diversification des comportements procréateurs est antérieure à la décennie quatre-vingt.

Deux autres indicateurs de l'hétérogénéité des pratiques de fécondité et plus particulièrement de l'abaissement de la valorisation des descendance nombreuses sont les intentions affichées quant au profil matrimonial des jeunes et la baisse de la demande parentale d'enfants. Le tableau 9 présente ces deux mesures, et comme on devait s'y attendre, plus urbanisés sont les pères, plus forte est l'adhésion à la planification des naissances. On constate aussi une association positive entre le degré de modernité de l'emploi des pères et l'acceptation de la réduction du nombre d'enfants par les jeunes. Il est aussi rassurant de découvrir qu'un vent de « liberté individuelle » secoue la sphère élémentaire (famille conjugale) de contrôle social. Une proportion notable (65%) des hommes de 20-39 ans proviennent de pères ayant déclaré « cela dépend d'eux » à la question « A votre avis, vos garçons devraient-ils épouser autant de femmes que vous ? ». D'un autre côté, 55% des femmes de 20-39 ans et 44% des jeunes hommes sont de pères ayant répondu « ne sait pas » à l'interrogation « pensez-vous que vos filles (respectivement vos garçons) doivent limiter le nombre de leurs enfants ? ». Les mêmes réponses sont respectivement fournies par 66%, 68% et 56% des hommes non-célibataires de 20-39 ans.

**Tableau 9 : Perception par les pères de la nécessité pour les jeunes de réduire le nombre d'épouses et d'enfants (EFMB, 1989)**

a. Perception du profil matrimonial des jeunes hommes					
Nombre total d'épouses que le père a eu	Autant d'épouses que le père	Moins d'épouses que le père	Cela dépend des fils	Ne sait pas	Ensemble
1	26,1	-	64,7	9,2	100 [249]
2	12,5	10,5	71,0	6,0	100 [200]
3	3,6	11,2	80,6	4,6	100 [196]
4 et +	1,7	37,8	47,8	12,6	100 [230]
Ensemble	11,5	14,9	65,3	8,3	100 [875]
b. Perception de la pratique de la contraception des enfants					
Profil du père	% des filles en vie de 20-39 ans dont les pères approuvent qu'elles limitent le nombre d'enfants	% des fils en vie de 20-39 ans dont les pères approuvent qu'ils limitent le nombre d'enfants			
Profil migratoire					
Sédentaires ruraux	16 [466]	32 [525]			
Migrants ruraux-urbains	26 [215]	39 [194]			
Sédentaires urbains	39 [132]	40 [156]			
Type d'activité					
Traditionnel	12 [347]	28 [401]			
Moderne formel	29 [164]	47 [162]			
Moderne informel	31 [302]	38 [312]			
Ensemble*	22 [813]	35 [875]			

\* Les compléments à cent des pourcentages sont composés de deux groupes de jeunes : ceux dont les pères rejettent la limitation de la fécondité (23% des filles, 21% des garçons) et ceux dont les pères ont déclaré « ne sait pas » (55% des filles, 44% des garçons). [ ] Effectif des enfants en vie de 20-39 ans.

## Recherche de configuration entre le contexte socio-économique et les modèles de nuptialité et fécondité que véhicule la société

A ce stade de notre analyse, il ne fait plus de doute que les mutations socio-économiques connues par le Bénin ont pour conséquence la coexistence de différents régimes démographiques. Corrélés à la profondeur des inégalités entre les groupes sociaux, les nouveaux schémas de comportement qu'annoncent les préférences des jeunes n'épargnent aucune catégorie sociale. On retiendra également des analyses antérieures que les effets de la conjoncture économique et sociale atteignent le domaine de la reproduction. Des expressions qui s'éloignent peu de la définition de la pauvreté sous l'angle welfariste<sup>1</sup> sont associées par les divers groupes sociaux à l'ajournement de l'entrée en vie conjugale. Reste à savoir le rôle des mêmes appréciations subjectives dans les promesses de renversement de tendance de la fécondité contenues dans les écarts de descendance parents-enfants adultes.

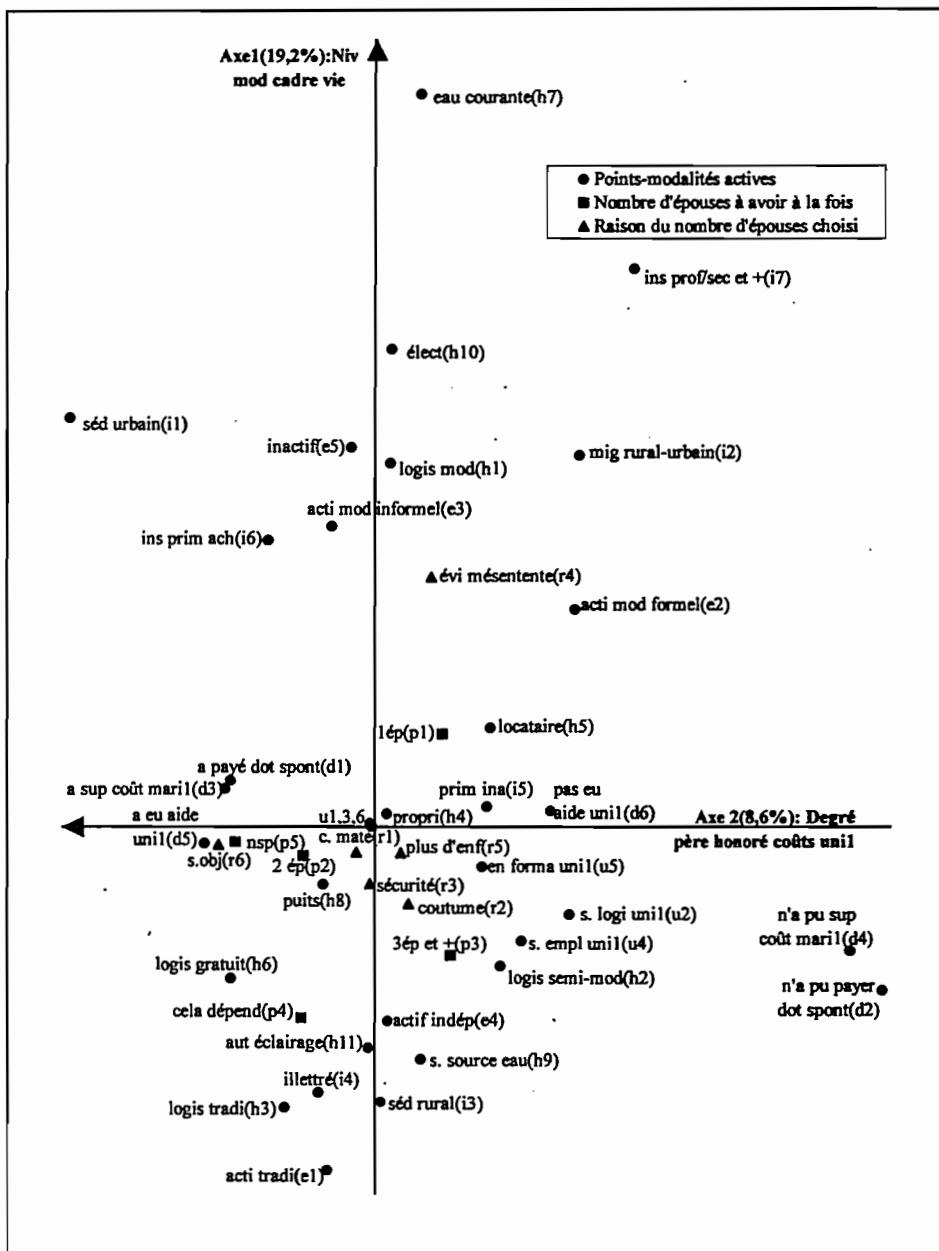
Jusqu'à présent, notre démarche d'appréhension de l'impact de la dynamique du cadre de vie sur la demande d'une descendance planifiée a consisté à examiner les liaisons entre quelques variables d'identification, prises de surcroît individuellement, et les indicateurs du vacillement de certains piliers de la forte fécondité au Bénin. Cette approche est une vision simplifiée de la réalité car le cadre de vie, notamment l'origine socio-économique des jeunes, est multidimensionnel et les coordonnées sociales qui décrivent l'une ou l'autre facette sont toujours liées entre elles, directement ou non. Pour avoir une vue synthétique de l'espace d'origine des jeunes, de ses liens avec la baisse de la demande parentale de mariage précoce, de polygamie, d'enfants et le rôle qu'y jouent les caractéristiques culturelles spécifiques des pères, nous avons procédé à une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)<sup>2</sup> sur cinq séries de variables (cf. liste en annexe) :

- (a) Les caractéristiques rendant compte de la position des pères par rapport aux modes et rapports de production : niveau d'instruction, bilan migratoire, type d'activité qu'exerce (ou qu'avait exercé) le père, situation actuelle d'activité.
- (b) Les caractéristiques d'habitat : type de logement occupé, statut d'occupation du logis, source d'eau utilisée, mode d'éclairage.
- (c) Les caractéristiques d'organisation de l'accès à la vie matrimoniale :
  - . (c1) coordonnées socio-économiques des pères à l'entrée en vie conjugale : fin de la formation à la vie active, possession d'un emploi, détention d'un logement, paiement spontané de la dot, a pu faire face au coût de célébration du mariage, appui des parents (dot),
  - . (c2) les deux principales conditions à remplir par les fils et les filles avant de se marier ;
- (d) Profil matrimonial souhaité du père : nombre d'épouses à avoir à la fois, raisons du nombre choisi.
- (e) Les normes et valeurs relatives à la procréation des jeunes : conformité des fils au profil nuptial du père, acceptation de la réduction de la descendance par les enfants (garçons et filles), causes de l'adhésion à une reproduction contrôlée.

1. Pour une vue d'ensemble de la littérature sur la notion de pauvreté voir les communications de Schoumaker, et Larivière et al. dans cet ouvrage.

2. Pour plus de détails sur l'analyse factorielle des correspondances multiples voir [25].

Figure 6 : Premier plan de l'AFCM sur 35 modalités actives et 11 supplémentaires relatives respectivement au standing de vie et au nombre d'épouses qu'aimeraient avoir les pères des enfants en vie de 20-39 ans





Compte tenu des préoccupations soulignées plus haut, les cinq séries de variables ont été rassemblées en deux grands groupes. Composé des variables des séries (a), (b) et (c1) le premier groupe rend compte du contexte d'origine des jeunes. Le second groupe contient les variables des séries (c2), (d) et (e), qui décrivent, d'une part, les modèles d'orientation de la fécondité des jeunes, et, de l'autre, les raisons qui sous-tendent chaque modèle. L'application de l'AFCM au premier groupe de variables a permis d'extraire deux macro-variables (figure 6 et tableau 14). La première (axe 1) est la dimension modernisation. Lorsqu'on se déplace sur celle-ci dans le sens des aiguilles d'une montre, on va du milieu rural pauvre en mutation (insertion au marché des filières, habitat semi-moderne, apparition du salariat) dans lequel prédomine le secteur agricole vers le cadre de vie ultra moderne. La deuxième macro-variable (axe 2) est le vecteur capacité à couvrir les coûts immédiats d'accès à la vie conjugale grâce aux fonds propres et à la solidarité familiale. Cette dimension oppose les jeunes dont les pères ont pu honorer spontanément les coûts directs (dot, célébration du mariage) de la première entrée en union, aux jeunes dont les ascendants n'ont pu le faire.

En projetant les modalités des variables des listes (c2), (d) et (e) dans le plan formé par les deux dimensions définies ci-dessus, nous obtenons la figure 7. Celle-ci rapprochée de la figure 6 nous permet de voir comment la structure des attentes relatives à la fécondité des jeunes générations se superpose au cadre de vie des générations qui leur ont donné le jour.

Dans ce sens, les similitudes et divergences observées se ramènent à trois modèles d'orientation de la procréation des jeunes.

Le premier regroupe les jeunes dont les pères ont déclaré « dépend du fils » et « ne sait pas » comme réponses respectives aux questions « à votre avis, vos garçons devraient-ils épouser autant de femmes que vous ? » et « pensez-vous que vos garçons (respectivement filles) devront limiter le nombre de leurs enfants ? ». Schéma d'autonomie ou de préférence, ce modèle est un peu plus fréquent en milieu rural qu'en milieu urbain.

Modèle d'action, le deuxième schéma d'idées se caractérise par l'évocation du coût élevé de la vie, de la difficulté à subvenir aux charges parentales, de la restriction des possibilités d'aide familiale et de la nécessité de s'occuper convenablement des enfants comme motifs de réduction de la descendance. Plus courant en zone urbaine, ce modèle prône la monogamie ou la polygamie modérée. Le même état d'esprit se retrouve chez un pourcentage significatif de jeunes. En effet, pour des raisons semblables à celles qui sous-tendent le modèle parental d'action, cinq hommes non-célibataires de 20-39 ans sur dix optent pour la monogamie. Les célibataires en formation et ceux ayant achevé leur formation s'inscrivent dans la même logique. Toutefois, ils divergent dans la probabilité de souhaiter la monogamie stable (respectivement 82% et 65%).

Le troisième et dernier schéma d'orientation des jeunes présent au sein de la parenté est le modèle conformiste. Dans ce groupe plus représenté en milieu rural pauvre, les pères rejettent la limitation de la fécondité par les jeunes en estimant « qu'ils [les pères] n'en ont pas fait beaucoup » ou que la décision n'est pas du ressort des humains. A l'instar des jeunes, ils justifient la polygynie par l'envie de fait valoir sa capacité sexuelle, d'emboîter le pas des ascendants, de disposer de l'assistance des épouses pour les travaux domestiques et champêtres. L'option pour plusieurs unions simultanées est aussi motivée par le souci de recourir à la bonne humeur d'une des conjointes en cas de désaccord avec sa (ses) coépouse(s). Une autre particularité de ce modèle qui mérite d'être soulignée est que très peu de jeunes (2 à 3%) proviennent de pères qui désapprouvent la planification des naissances parce que l'enfant constitue un bien économique synonyme de richesse, de revenu additionnel, d'assurance-risque et de sécurité pour les vieux jours des parents. La motivation de sécurité-revenu est aussi très faible dans l'élaboration des futurs niveaux de fécondité par les jeunes. Elle n'est évoquée que par 2% (pour la fécondité féminine) et 4% (pour la fécondité masculine) des hommes non-célibataires de 20-39 ans comme motif de non-réduction de la descendance finale par leurs enfants.

Roussel [19] avait déjà renseigné sur ce modèle familial en écrivant : « Dans ce modèle, on comprend que la place de l'enfant est centrale, non pas tant parce qu'il constitue une force et un travail d'appoint ou assiste les parents âgés, mais parce qu'il est indispensable à la continuité du groupe, continuité biologique, mais aussi continuité de la culture instituée (...). Quant à la question de savoir quel était le nombre idéal d'enfants, elle n'avait guère de sens pour les parents qui percevaient les naissances comme relevant du destin ».

\*

\* \*

Sans gommer les inégalités sociales, l'exécution des programmes de développement dans les pays africains en général et au Bénin en particulier a abouti à une certaine amélioration du niveau de vie en ce qui concerne le logement, l'éducation, la santé, l'offre de biens alimentaires et d'autres produits essentiels. Un changement sectoriel s'est pareillement produit et se traduit par une diminution prononcée de la taille du secteur agricole au moment où celle de l'industrie demeure dans le meilleur des cas constante. Simultanément, le revenu par tête a enregistré une croissance parfois modérée jusqu'en 1980. C'est à partir de cette même année que la grande majorité des pays africains ont vu la croissance des ressources par habitant ralentir ou stagner, voire même dans bien des cas, fléchir. Conjugée à la suppression de nombreux emplois salariés et à la flambée des prix, la contraction des revenus entrave de nouvelles améliorations du niveau de vie et compromet l'accès des jeunes à des revenus autonomes.

Partant de ces constats nous avons tout au long de cet article tenté d'analyser deux choses :

- les changements structurels des modes et rapports de production dans leurs relations avec le niveau de vie, les structures familiales et les schémas de fécondité ;
- les éventuels effets de la crise des années quatre-vingt sur la nuptialité et la fécondité des jeunes.

Diverses stratégies ont été utilisées pour répondre à ces interrogations. Outre l'étude de l'évolution des comportements procréateurs aux âges jeunes depuis l'indépendance, nous avons rapproché les intentions qu'affichent les jeunes des modèles que véhiculent les cohortes qui leur ont donné le jour, puis examiné les contraintes qui pèsent sur l'entrée en union et la satisfaction des obligations conjugales et parentales. Plurielles, ces contraintes accentuées par la décroissance économique n'épargnent aucune couche sociale, mais ont des effets dont la profondeur varie d'un groupe à l'autre. Quel que soit l'identifiant considéré, le modèle familial traditionnel ou conformiste coexiste avec deux autres (schéma d'autonomie ou de préférence, schéma d'action) dont l'importance relative s'accroît avec les influences à la fois positives et négatives du progrès socio-économique.

Si l'on est encore favorable à un nombre d'enfants nettement supérieur au seuil de remplacement, la propension à exalter une descendance nombreuse résiste moins aux conséquences néfastes de la crise que traverse actuellement le Bénin. Il en est de même de la disposition à être polygame, pratique sociale dont les raisons traditionnelles qui la sous-tendent sont aussi battues en brèche par des facteurs contextuels indépendants de la récession. Le vecteur réducteur le plus important de la demande parentale d'enfants est sans doute le vent de liberté individuelle qui s'élève au sein des noyaux conjugaux d'origine des jeunes et augure des chances de concrétisation de leurs attentes.

Outre l'effet-crise, les caractéristiques culturelles spécifiques (type d'activité exercée, profil migratoire, niveau d'instruction, type de logis, insertion au marché des filières, etc.) des ascendants comme des jeunes jouent et joueront un rôle tout aussi décisif dans les trajectoires possibles de la fécondité. Pour l'heure, nous avons constaté au

terme de l'examen conjoint des prescriptions codifiant l'accès au mariage et des motifs du célibat que le cycle de vie des jeunes s'est doté de nouvelles phases dont la traversée est plus étalée qu'hier. Inféodée au plan de carrière, au marché du travail et aux ressources disponibles ; la vie en couple fait alterner des périodes de camaraderie et/ou de fiançailles. Nous avons aussi noté qu'en milieu urbain la transformation du schéma de nuptialité et fécondité avant la quarantaine a commencé bien avant la décennie quatre-vingt. Par ailleurs, les ascendants migrants ruraux-urbains et ceux ayant occupé un emploi moderne informel possèdent les plus faibles descendance finales et sont de ce fait les précurseurs de l'inclination à avoir moins d'enfants. Ceci s'oppose à la vision trop répandue qui considère que les taux de fécondité en Afrique sont restés les mêmes pendant de longues périodes. Le même résultat va à l'encontre de l'opinion habituelle selon laquelle la fécondité des migrants devrait être une fécondité en transition entre le schéma de fécondité élevé des sédentaires ruraux et le niveau moins élevé des sédentaires urbains. Mieux, en passant des parents aux jeunes citadins, la différence de fécondité sédentaires-migrants disparaît (ou presque) aussi bien lorsqu'on considère la parité atteinte que les préférences.

## Bibliographie

1. D'ALMEIDA A.F., « La privatisation des entreprises publiques en Afrique au Sud du Sahara. », *Le Mois en Afrique*, 1986, n° 245-246, p. 55-70.
2. BAYART J.F., « L'Afrique entre la guerre et la démocratie. », Communication au Séminaire de Royaumont sur Crise économique africaine et dynamique démographique, 21-24 mai 1995, 25 p.
3. BRYCESON D., HOWE J., « Un continent rural en transition. », In : ELLIS S. *Dir.*, *L'Afrique maintenant*, Karthala, Paris, 1995, p. 293-329.
4. COHEN B., « Niveaux, différences et tendances de la fécondité. », In : FOOTE A., HILL K., MARTIN L. *Éds.*, *Changements démographiques en Afrique Subsaharienne*, INED-PUF, Travaux et Documents, 1996, Cahier n° 135, Paris, p. 9-70.
5. DE SOTTO H., « L'autre sentier, la révolution informelle dans le Tiers-Monde. », *La Découverte*, Paris, 1993.
6. DEVEZE J.C., « Facteurs d'évolution de la production du Coton au Bénin et importance du prix au producteur. », In : GRIFFON M. *Dir.*, *Economie des filières en régions chaudes Formation des prix et échanges agricoles*, Actes du Xème Séminaire d'Economie et de Sociologie, Montpellier, 1989, p. 155-170.
7. DONADJE F., « Nuptialité et fécondité des hommes au Sud-Bénin. Pour une approche des stratégies de reproduction au Bénin. », *Academia*, Louvain-La-Neuve, 1992, 222 p.
8. ELLIS S. *Dir.*, « L'Afrique maintenant. », *Karthala*, Paris, 1995, 488 p.
9. FAO, « Annuaires de production. », vol. 35/1981, 38/1984, 48/1994, Rome.
10. FAO, « Annuaires de commerce. », vol. 36/1982, 40/1986, 47/1993, Rome.
11. GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE, « Le Coutumier du Dahomey. », *Imprimerie du gouverneur*, Porto-Novo, 1933, 36 p.
12. INSAE, « Recensement général de la population et de l'habitat (mars, 1979). », *Volume National*, Tome I, Tableaux statistiques, Cotonou, 1986, 448 p.
13. INSEE/Service de Coopération, « Enquête démographique au Dahomey (1961), Résultats définitifs. », Paris, 1964, 307 p.
14. LABONNE M., « Modalités de planification agricole en Afrique Subsaharienne. », *Etude FAO - Développement économique et social*, 1988, n° 72.
15. LOCOH T., « Les facteurs de la formation des couples. In : Démographie : analyse et synthèse. », *Actes du séminaire international de Sienne*, avril 1996, vol. 2, p. 49-88.
16. MPRE/FNUAP, « Deuxième recensement général de la population et de l'habitation (février 1992). », Volume I, Résultats définitifs (principaux tableaux), Cotonou, 1993, 250 p.
17. PICHE V., POIRIER J., « Les approches institutionnelles de la fécondité. », In : GERARD H., PICHE V. *Éds.*, *La sociologie des populations*, PUM-UREF, Montréal, p. 117-137.



18. PNUD, « Co-opération pour le développement. », Bénin, Rapport 1994, Cotonou, 1995, 195 p. + annexes.
19. ROUSSEL L., « Fécondité et famille. », In : GERARD H., PICHE V. Éd., *La sociologie des populations*, PUM-UREF, Montréal, 1995, p. 139-154.
20. TABUTIN D., « Réalités démographiques et sociales de l'Afrique d'aujourd'hui et de demain : une synthèse. », In : TABUTIN D. Dir., *Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, L'Harmattan, Paris, 1988, p. 17-50.
21. TABUTIN D., « Les transitions démographiques en Afrique Sub-saharienne. Spécificités, changements... et incertitudes. », *Communication sollicitée pour le Congrès Générale de la Population de Beijing*, Octobre 1997, 1996, 25 p.
22. UNESCO/PNUD, « Coûts et financement de l'éducation au Bénin. », Cotonou, 1991a, 60 p.
23. UNESCO/PNUD, « Assistance à la formulation d'une politique et d'un programme d'investissement pour le secteur de l'éducation au Bénin - Synthèse des travaux effectués, études analytiques de politique éducative et élaboration d'outils de management. », Cotonou, 1991b, 58 p.
24. VIMARD P., « Evolutions de la fécondité et crises africaines. », In : COUSSY J., VALLIN J. Dir., *Crise et population en Afrique : Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, Les Etudes du CEPED, 1995, n° 13, p. 293-318.
25. VOLLE M., « L'analyse des données. », *Collection Economie et Statistiques avancées*, 3ème édition, Economica, Paris, 1982, 324 p.

## Annexe : Distribution (%) des variables utilisées dans l'AFCMsur les pères de 1688 enfants en vie de 20-39 ans

Variables et modalités	%	Variables et modalités	%	Variables et modalités	%
<b>Âges des enfants en vie</b>		<b>Condi n° 1 mariage fils*</b>		<b>Père en formation uni 1</b>	
f1 20-24 ans	38	c1 avoir un emploi	69	u5 oui	3
f2 25-29 ans	31	c2 terminer formation	7	u6 non	97
f3 30-34 ans	19	c3 indép. financière	5	<b>Père a sup cél mariage 1</b>	
f4 35-39 ans	12	c4 avoir âge diriger foyer	10	d3 oui	76
<b>Type d'activité du père</b>		c5 avoir 20-22 ans	9	d4 non	24
e1 traditionnel(a)	44	<b>Condition 1 mariage fille*</b>		<b>Ep sim souhait par père*</b>	
e2 moderne formel(b)	19	c12 avoir un emploi	45	p1 une épouse(b)	44
e3 moderne informel(a)	37	c13 terminer formation	6	p2 deux épouses(b)	25
<b>Niv d'instruction du père</b>		c14 indép. financière	9	p3 trois et plus	12
i4 sans instruction(a)	51	c15 avoir âge diriger foyer	25	p4 cela dépend	9
i5 primaire inachevé	16	c16 avoir 20-22 ans	15	p5 ne sait pas	10
i6 primaire achevé	20	<b>Fils doit limiter fécondité*</b>		<b>Fils av autant d'ép que*</b>	
i7 prof./ secondaire et +(a)(b)	13	l5 oui	35	l1 autant d'ép que père	12
<b>Mode d'occupation logis</b>		l6 non	21	l2 moins d'épouse	16
h4 propriétaire		l7 ne sait pas	44	l3 cela dépend d'eux	65
h5 locataire	82	<b>Fille doit limiter fécondité*</b>		l4 ne sait pas	7
h6 gratuite	6	l8 oui	22	<b>Condi. n° 2 mariage fils*</b>	
<b>Mode d'éclairage du logis</b>	12	l9 non	23	c6 avoir un emploi	14
h10 électricité(a)		l10 ne sait pas	55	c7 avoir un logement	15
h11 autre(a)	31	<b>Profil migrat. du père</b>		c8 indép. financière	16
<b>Père a emploi à l'union 1</b>	69	i1 sédentaire urbain(a)(b)	17	c9 avoir âge diriger foyer	8
u3 oui		i2 migrant rural-urbain(a)(b)	24	c10 avoir 20-22 ans	4
u4 non	96	i3 sédentaire rural(a)	59	c11 sans objet	43
<b>Père a payé dot spontané..</b>	4	<b>Situa. d'activité du père</b>		<b>Condi. 2 mariage fille*</b>	
d1 oui(b)		e4 actif indépendant(a)	66	c17 avoir un emploi	13
d2 non(b)	78	e5 inactif(a)	34	c18 indépendance finan..	11
<b>Père a eu aide parent(dot)</b>	22	<b>Logis occupé par père</b>		c19 avoir âge diriger foyer	7
d5 oui(b)		h1 moderne(a)	38	c20 avoir 15-18 ans	6
d6 non(b)	50	h2 semi-moderne	24	c21 sans objet	63
<b>Raisons épouses souhaité*</b>	50	h3 traditionnel(a)	38	<b>Raisons fils limité féc*</b>	
r1 conditions matérielles(1)		<b>Source d'eau dans logis</b>		r7 conditions matérielles(2)	37
r2 conformisme, religion...(4)	33	h7 eau courante(a)	16	r8 conformisme(3)	17
r3 motif de sécurité(5)	10	h8 puits	46	r9 motif de sécurité(6)	2
r4 éviter mésentente		h9 aucune source(a)	38	r10 sans objet	44
r5 avoir plus d'enfants	18	<b>Père a logis à union n° 1</b>		<b>Raisons fille limité féc*</b>	
r6 sans objet	13	u1 oui	97	r11 condi. matérielles(2)	21
	21	u2 non	3	r12 conformisme(3)	20
	5			r13 motif de sécurité(6)	3
				r14 sans objet	55

(1) Conditions matérielles (r1) : le coût de la vie est cher ; je n'ai pas d'argent ; mes possibilités limitées ; elles vont t'abandonner si vous n'arrivez pas à les supporter ; je ne veux plus de charge ; je ne veux pas de problèmes ; cela dépend de mes possibilités ; afin de pouvoir bien la supporter ; c'est une question de possibilité ou de moyens ; afin de pouvoir supporter les enfants et les éduquer ; s'occuper de l'éducation et de l'entretien des femmes. (2) Conditions matérielles (r7, r11) : le coût de la vie est cher ; pour mieux les supporter ; l'enfant n'a plus de valeur ; je ne pourrai pas leur aller en aide. (3) Conformisme / Coutume (r8, r12) : parce que c'est Dieu qui décide ; je n'en ai fait beaucoup. (4) Conformisme, religion...(r2) : c'est l'affaire de Dieu ; emboîter le pas de mon père ; pour faire valoir sa capacité ; avec 2 épouses, on peut se compter parmi les hommes. (5) Motif de Sécurité(r3) : la 1ère ne peut à elle seule satisfaire mes besoins ; 2 épouses m'évitent de courir d'autres ; elles pourront s'entraider et m'aider ; si l'une est en désaccord avec moi, je trouverai une autre à qui parler. (6) Motif de sécurité (r9, r13) : l'enfant est une richesse ; je ne sais pas combien vont décéder ; pour que plus tard l'un d'entre eux puisse me supporter ; on ne sait pas celui qui deviendra quelque chose demain ; pour supporter leur père pendant sa vieillesse ; pour pouvoir trouver parmi eux quelqu'un de bon caractère ; pour que je ne sois pas vite oublié. (a) Contribution à l'axe 1 au moins égale à la moyenne ; (b) Contribution à l'axe 2 au moins égale à la moyenne. \* Variables et modalités supplémentaires de l'AFCM.

## 22. CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET CONSTITUTION DE LA FAMILLE : UNE ÉTUDE DES REPRÉSENTATIONS DU MARIAGE ET DE LA PROCRÉATION AU CAMEROUN

Simon David Yana<sup>1</sup>

*Les relations entre la démographie et l'économie ont été longtemps abordées par une confrontation des indicateurs macro-économiques et des variables démographiques mesurées au niveau agrégé. Les approches micro-économiques dans ce domaine sont arrivées au cours des dernières décennies, avec la prise en compte des comportements ou des stratégies des acteurs (couples, ménages, individus) en matière économique ou démographique.*

*Quelle que soit l'approche (micro ou macroscopique), le fait de ne s'intéresser qu'aux comportements donne à penser que les démographes et les économistes n'observent que les manifestations de processus entamés parfois longtemps à l'avance, car dans les stratégies des acteurs, les représentations mentales précèdent les comportements. Or elles ne sont pas prises en compte dans la plupart des travaux, ou alors elles sont simplement invoquées à titre de variable explicative résiduelle.*

*Dans l'étude des effets de l'évolution du contexte économique sur les changements démographiques, la prise en compte des représentations est utile, non seulement pour expliquer les tendances mises en évidence dans les analyses des données quantitatives, mais aussi pour appréhender certaines évolutions non encore perceptibles dans ces données. La fécondité est l'un des phénomènes les plus fructueux pour l'application de cette approche, parce que l'intentionnalité et le déterminisme socioculturel y occupent une grande place.*

*Cet article met en évidence le poids des contraintes économiques dans les représentations du mariage et de la procréation chez quelques adultes camerounais des ethnies Bamiléké et Bèti, à partir d'entretiens réalisés en milieu urbain et rural entre 1991 et 1992. Il s'agit de montrer que, même si elles ne sont pas représentatives de l'évolution socio-économique du pays, les perceptions des changements du contexte économique par les individus sont de bons indicateurs des mutations à long terme des stratégies de constitution de la famille. L'analyse des justifications fournies pour les attitudes face à la polygamie et face à la limitation des naissances illustre la sensibilité des populations à la dégradation des conditions de vie que connaît le pays depuis une décennie.*

*En fin de compte, la convergence de différentes sources de données (indicateurs macro-économiques, indices des prix à la consommation, salaires, et entretiens individuels) nous fait penser que les effets des changements de l'environnement économique (et donc de la crise) sont d'abord perçus à travers les représentations, avant de se refléter dans les projets puis dans les comportements démographiques, lesquels sont couramment observés dans les enquêtes.*

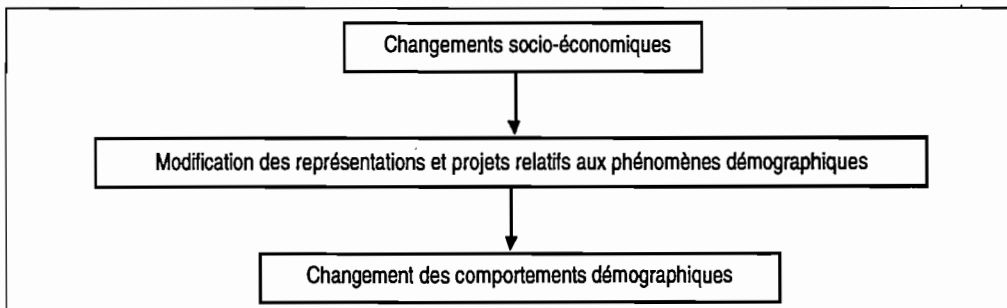
1. Département de démographie, Université de Montréal, Canada ; IFORD, Yaoundé, Cameroun.

Les relations entre la démographie et l'économie ont été longtemps abordées uniquement par une confrontation des indicateurs macro-économiques et des variables démographiques mesurées au niveau agrégé. Les données utilisées dans ces analyses sont incomplètes et approximatives, mais encore « très agrégées et mal adaptées à l'identification des relations de cause à effet sur des ensembles socio-économiques ayant une relative cohérence » [10, p. 384]. Par ailleurs les modèles appliqués sont principalement basés sur la régression, ce qui ne permet pas de formuler des hypothèses claires sur le sens de la causalité ou sur le mécanisme de la relation entre comportements démographiques et évolution économique<sup>1</sup>. Les approches micro-économiques dans ce domaine se sont répandues au cours des dernières décennies, avec la prise en compte des comportements ou des stratégies des acteurs (ménages, couples, individus) en matière économique ou démographique, compensant ainsi certaines limites des travaux antérieurs<sup>2</sup>.

Par ailleurs, en ne s'intéressant qu'aux comportements, les démographes et les économistes saisissent les manifestations de processus entamés parfois longtemps à l'avance, car dans les stratégies des acteurs, les représentations mentales précèdent les comportements. Or elles ne sont pas prises en compte dans la plupart des travaux, ou alors elles sont simplement invoquées à titre de variable explicative résiduelle.

Dans l'étude des effets de l'évolution du contexte économique sur les changements démographiques, la prise en compte des représentations est utile, non seulement pour expliquer les tendances mises en évidence dans les analyses des données quantitatives, mais aussi pour appréhender certaines évolutions non encore perceptibles dans ces données. Les représentations mentales apparaissent donc comme une variable intermédiaire entre l'évolution économique et le changement démographique.

En résumé, le processus d'adaptation des comportements individuels et des stratégies des ménages à l'évolution de la conjoncture économique peut être schématisé par la séquence suivante :



A noter cependant que la transmission des effets d'une étape à une autre de ce schéma s'opère avec un délai variable suivant le degré de réceptivité du système culturel de la population étudiée.

Cet article vise à appréhender le poids des contraintes économiques dans les représentations du mariage et de la procréation chez quelques adultes camerounais des ethnies Bamiléké et Bèti, à partir d'entretiens réalisés en milieu urbain et rural entre 1991 et 1992<sup>3</sup>. Il s'agit de montrer que, même si elles ne sont pas entièrement

1. Cette ambiguïté des conclusions découlant de certains modèles démo-économiques est illustrée par Blanchet [2].

2. Cette prise en compte des données micro-économiques est particulièrement évidente dans les travaux qui, à la suite des recommandations de la conférence mondiale sur la population de Bucarest (1974), sont consacrés à l'intégration de la population et du développement. Pour une synthèse des approches méthodologiques et des problèmes techniques et théoriques posés par cette démarche voir Gérard [8]. Coussy [5] présente par ailleurs une revue des paradigmes démo-économiques.

3. Grâce au soutien financier de l'Organisation mondiale de la santé (programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine, projet no. 89195). 74 entretiens ont été menés auprès de personnes âgées de 18 à 70 ans, sélectionnées par choix raisonné. Les données ont été exploitées par l'application de l'analyse thématique.

représentatives de l'évolution socio-économique du pays, les perceptions des changements du contexte économique par les individus sont de bons indicateurs qualitatifs des mutations à long terme des stratégies de constitution de la famille. Ceci apparaîtra à travers l'analyse des justifications déclarées par nos informateurs à propos du mariage et de la procréation, notamment la pratique de la polygamie et le nombre d'enfants souhaité, qui illustrent leur sensibilité à la dégradation des conditions de vie dans le pays depuis une décennie. Ces opinions seront illustrées, dans la limite des données disponibles, par une synthèse de l'évolution des revenus et des prix de détail aux consommateurs, indicateurs micro-économiques directement liés aux stratégies quotidiennes d'adaptation des populations à la conjoncture.

## De l'évolution socio-économique récente du Cameroun

Après un bref rappel du contexte macro-économique, les conditions de vie des ménages sont ici abordées à travers quelques indicateurs de l'évolution des revenus et de la consommation courante.

On peut distinguer globalement deux phases dans l'histoire économique du Cameroun après la colonisation : d'une part une période faste, de l'indépendance aux années 1984-85 et de l'autre la crise, à partir de 1985-86 (tab. 1)<sup>1</sup>.

Pendant les années de prospérité économique, le produit intérieur brut (PIB) s'accroît en moyenne de 7,7% par an, avec un maximum (13% par an en moyenne) en 1977-1981. Durant cette phase, plus de la moitié de la croissance du PIB est due à la consommation des ménages : en moyenne 5,3% par an sur toute la période et 7,5% en 1977-81 [14].

Entre 1985-86 et 1989-90, la récession économique que connaît le pays se traduit d'abord par un ralentissement de la croissance (4,1% par an en moyenne en 1985-87) puis par une baisse du PIB (-7% par an en moyenne en 1987-90). Sur cette période, la consommation des ménages, la plus grande contributrice au PIB, subit aussi la plus grande régression (-2,8%) [14].

**Tableau 1 : Contributions moyennes à la croissance du PIB par période au Cameroun**

	1972-76	1977-81	1982-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90
PIB	4,5	13,0	6,8	3,70	4,50	-10,60	-4,70	-2,80
Absorption :	3,6	12,6	3,8	3,91	3,91	-3,65	-5,19	-1,30
- Consommation des ménages	2,1	7,5	2,7	4,04	2,14	-0,81	-4,97	-0,62
- Consommation des administrations	1,0	0,5	0,6	-0,14	1,78	-2,84	-0,21	-0,68
- Investissement brut	0,5	4,6	0,6	1,71	1,89	-10,19	-2,96	-1,91
Solde extérieur	0,9	0,4	3,0	-1,92	-1,30	3,25	3,44	0,41

Source : [14, tableaux 1, p. 54 et 2, p. 59].

Par ailleurs, si on considère les revenus et les prix des produits de consommation des ménages, on s'aperçoit que le pouvoir d'achat réel des familles camerounaises ne s'est pas uniformément amélioré depuis l'indépendance. Pour mettre en évidence la dégradation du pouvoir d'achat réel des ménages, nous analyserons l'évolution des salaires de base au premier échelon dans diverses catégories professionnelles<sup>2</sup> et les indices des prix à la consommation à Yaoundé, la capitale du Cameroun. Sans être absolument représentatives de l'ensemble du pays, ces deux séries de données

1. Bien qu'elle soit établie à partir d'indicateurs macro-économiques (produit intérieur brut, balance commerciale, finances publiques), cette division en deux périodes décrit assez bien une situation qui se reflète dans le vécu quotidien des populations. Pour une présentation détaillée de cette analyse voir Roubaud [14] ; pour une approche par l'interaction entre secteurs de l'économie, voir Wautélet [15].

2. L'ancien code du travail, révisé il y a quelques années imposait un salaire minimum pour chaque catégorie d'emploi, à laquelle le travailleur accédait à partir de sa qualification professionnelle, généralement attestée par un diplôme ou, dans la fonction publique, après réussite à un concours direct de recrutement. Cette pratique reste cependant en vigueur dans la fonction publique, malgré l'arrêt quasi-total des recrutements depuis la mise en place du plan d'ajustement structurel, dès l'exercice 1987-88.

fournissent une bonne illustration des contraintes auxquelles font face les personnes en âge actif dans cet environnement en mutation sociale et économique. En effet, si, sur une période, le revenu s'accroît en moyenne proportionnellement plus que les prix, alors la quantité moyenne consommée (revenu réel) augmente ; si par contre le revenu s'accroît en moyenne proportionnellement moins que les prix, alors la quantité moyenne consommée décroît [9]. Ces données permettent aussi de saisir la pertinence des justifications avancées par les gens à propos de leur désir de limitation des naissances ou certaines réserves face à la polygamie.

Ainsi, en prenant pour origine (base 100) l'année 1968, on constate en moyenne une baisse du revenu réel de la population salariée dans la ville de Yaoundé, entre 1973 et 1990<sup>1</sup>. En effet, pendant cette période, l'indice général des prix a augmenté en moyenne de 10,6% par an, alors que les salaires de base ne se sont accrus que de 5,8% en moyenne chaque année. Il est vrai que seuls les emplois salariés dans le secteur formel sont ici pris en considération, mais il faut aussi se rappeler que ce dernier était, jusqu'au début de la crise (1985-86) le principal pourvoyeur d'emplois stables dans le secteur moderne.

Cette baisse générale du pouvoir d'achat affecte différemment les catégories professionnelles, et n'a pas non plus la même ampleur pour les divers types de dépenses domestiques.

Les catégories qui ont subi la plus grande dégradation de leur revenu réel sont les travailleurs du secteur privé et les non fonctionnaires du public (cadres : 4,4% d'augmentation moyenne de salaire par an et agents de maîtrise : 5,7%). Par contre, les fonctionnaires, toutes catégories confondues, ont connu une dépréciation du pouvoir d'achat moins grande que la moyenne : 6,4% d'augmentation. Enfin, les manœuvres, ouvriers et employés du privé et du public semblent s'en être mieux tirés que toutes les autres catégories, avec une hausse moyenne de salaires de 7,3%.

Les prix de certains produits ont augmenté plus que la moyenne : l'habillement (+14,6%), le transport (+12,3%). D'autres par contre ont connu une progression égale ou inférieure à l'ensemble : la scolarité et les services divers (+10,7%), les loisirs (+10%), les dépenses de maison (+9,8%), les produits alimentaires (+7,7%), l'hygiène et la santé (+7,5%) et les boissons et tabacs (+6,7%).

L'écart entre la progression des prix et celle des salaires de base entre 1973 et 1990 est donc principalement dû à la hausse importante des coûts vestimentaires, du transport, des loisirs et de la scolarité. Il faut cependant noter que l'indice des prix connaît sur cette période des fluctuations variables suivant les types de produits, liées à leur disponibilité et leur accessibilité sur le marché.

Par ailleurs, les salaires ont connu un blocage depuis 1985, ce qui a accentué davantage le déséquilibre avec l'indice des prix depuis cette date, surtout pour les salariés en début de carrière. La situation s'est même aggravée depuis 1993, année au cours de laquelle les fonctionnaires ont connu deux baisses de salaires successives, perdant en janvier 8 à 20% de leurs rémunérations et en décembre 40 à 50%. En outre, de décembre 1993 à mars 1994, on estime à 35% la baisse des revenus nominaux des travailleurs indépendants. Par ailleurs, la dévaluation du franc CFA a entraîné une hausse du niveau général des prix atteignant 30% entre décembre 1993 et avril 1994, ce qui a causé une chute du pouvoir d'achat de plus de 50% en trois mois [14]. Bien que ces évolutions récentes des prix et des revenus soient postérieures à la période de nos entretiens (qui ont été réalisés en 1991-1992), elles montrent que l'environnement est favorable à un renforcement des justifications économiques de la réceptivité à une limitation de la descendance et à la réticence envers la polygamie.

1. Afin de maintenir une cohérence dans les données, nous avons harmonisé les périodes de référence pour les deux séries de données sur les prix et sur les salaires : l'analyse porte donc sur la période 1973-1990. Les taux d'accroissement des prix et des salaires ont été calculés à partir des séries publiées dans l'annuaire statistique du Cameroun, éditions 1983 et 1991 [12, 13].

Il est utile de donner un aperçu des représentations du mariage et de la procréation, avant d'en examiner davantage la relation avec le contexte de la crise économique. Cela permet de mettre en évidence la place de l'économique dans les modèles culturels relatifs à la constitution de la famille et de mieux appréhender la pertinence des justifications économiques qui seront plus tard évoquées.

## Le processus de constitution du groupe primaire

La constitution du groupe primaire sera abordée à travers la valeur ou la finalité attribuée au mariage, l'âge optimal pour cet événement, et le nombre maximum d'épouses d'un homme. En effet, la perception de cette phase de la vie d'un adulte comporte aussi des responsabilités sociales et des conséquences économiques, qui sont des éléments des stratégies d'adaptation aux changements de la conjoncture économique.

### **Le mariage, un événement prioritairement orienté vers la procréation**

L'objectif prioritaire du mariage pour tous nos informateurs, c'est d'avoir des enfants<sup>1</sup> : « le mariage vise la procréation, car on se marie parce qu'on a l'intention de créer une famille » (femme Bamiléké, mariée, 34 ans, Yaoundé) ; « l'objectif du mariage, c'est pour avoir une famille, avoir des enfants. Si je n'avais pas besoin d'enfants, je ne parlerais jamais de mariage » (homme Bëti, célibataire, 31 ans, Yaoundé).

Le mariage est ainsi perçu comme le cadre privilégié de la procréation, et un espace de création, de projection de l'adulte dans le monde et dans la société, à travers sa progéniture. En réalité, du fait de l'appartenance à « atsingua », « pomemia », « epotagua » (chez les Bamiléké), ou au « nda bôt » (chez les Bëti)<sup>2</sup>, les enfants des autres personnes de la même classe d'âge sont aussi les nôtres, mais les gens pensent qu'il vaut mieux procréer soi-même, car chacun doit justifier sa propre existence sur terre : « si quelqu'un ne se marie pas, il ne peut pas avoir d'enfants et on ne dira pas qu'il a vécu dans ce monde » (homme Bamiléké, marié, 41 ans, Bafou).

Ce besoin de procréation ne doit cependant pas être totalement confondu avec un désir individualiste, car il s'inscrit en outre dans un objectif plus vaste, à savoir la prolongation du lignage fondé par l'ancêtre. Ainsi, on se marie aussi « afin de faire continuer la famille et pour que le nom de mon père ne se perde pas » (homme Bëti, célibataire, 25 ans, Yemessoa). Le souci de préserver le nom du père se traduit par l'imposition aux enfants des noms des aînés du lignage. On garde ainsi un souvenir vivant des vénéralisés disparus, ce qui renforce la cohésion entre les vivants et les morts mais aussi entre les vivants, car « le nom d'un ancêtre conféré à l'enfant a donc pour but d'attirer sur lui et sur toute la famille la bienveillance des morts » [1, p. 57-58].

Parmi les autres objectifs du mariage figurent la vie en couple et la solidarité entre les conjoints : « l'objectif du mariage pour moi c'est la procréation et la vie en couple, c'est-à-dire on va chercher le témoin de sa mort » (homme Bamiléké, célibataire, 26 ans, Yaoundé) ; « le mariage est un moyen donné à un homme et une femme de pouvoir vivre ensemble aussi longtemps que possible et de pouvoir procréer, peut-être aussi de s'entraider » (femme Bëti, mariée, 34 ans, Yaoundé) ; « s'il m'arrive un problème dans mon foyer, mon mari va le résoudre immédiatement ; si je ne suis pas en mariage, il faut que j'attende que peut-être la personne avec laquelle je vis vienne résoudre mon problème » (femme Bëti, célibataire, 26 ans, Yaoundé). Pour certains Bëti, le mariage est en outre une source de prestige et permet la visibilité sociale : « un

1. Déjà relevé par ailleurs par Erny [7], et aussi par Donadjè [6].

2. Termes avancés lors des interviews pour désigner la "famille" dans la langue locale, à Bafou et à Yemessoa. A Bafou, en Yemba : « atsingua » = ensemble de la parentèle, sans distinction ; « pomemia » = frères (enfants) de même père ; « epotagua » = frères (enfants) de même mère. A Yemessoa, « nda bot » est un terme polysémique employé quel que soit le degré de parenté. On peut voir dans cet usage un glissement sémantique et une mutation du langage courant chez les ...ton, car cette langue comprend des termes plus spécifiques pour les différentes sphères de parenté [16].

homme respecté, c'est celui qui a une femme » (homme Bèti, célibataire, 30 ans, Yemessoa) ; « le mariage est utile pour la femme parce que quand tu es célibataire, personne ne peut éprouver de l'admiration pour toi en public » (femme Bèti, mariée, 55 ans, Yaoundé).

Cette considération est accordée aux personnes mariées parce qu'elles se sont engagées à assumer avec les autres la reproduction du groupe et parce qu'elles peuvent participer pleinement aux échanges en son sein : [un homme marié] « c'est un responsable, qui prend la même peine que celle que ses propres parents avaient prise » (femme Bèti, célibataire, 20 ans, Yemessoa) ; « quand un marié va chez son frère il peut manger quelque chose et quand son frère vient chez lui, il peut aussi manger » (homme Bèti, célibataire, 25 ans, Yemessoa).

Dans ce contexte où le mariage est valorisé, l'image du célibataire est négative, et même la fortune matérielle ne semble pas pouvoir compenser entièrement l'infériorité de son statut matrimonial : « un célibataire ne vaut rien » (homme Bèti, célibataire, 30 ans, Yemessoa) ; « même s'il est riche, le célibataire sera traité de vaurien » (femme Bèti, mariée, 31 ans, Yemessoa). Le célibataire est considéré comme un irresponsable qui n'assume pas son appartenance à son groupe, puisqu'il ne contribue pas à sa reproduction. Du fait de sa solitude et de son manque de compagnie à la maison, il sera « obligé de recevoir ses amis sur le chemin », c'est-à-dire hors de son domicile, selon un célibataire Bèti de Yemessoa âgé de 25 ans. Il est donc marginalisé et parfois exclu des échanges ou de la convivialité au sein de son groupe social.

Les Bamiléké interrogés à Yaoundé rappellent en outre que la relation matrimoniale implique aussi (peut-être d'abord et surtout) les groupes dont les conjoints sont issus, puisque « le mariage vise l'entente et l'union de deux familles, et si Dieu bénit, il s'y produit des enfants » (homme Bamiléké, marié, 40 ans, Yaoundé).

**Tableau 2 : Les finalités du mariage selon les interviewés**

Finalités du mariage	Bafou	Yemessoa	Yaoundé	
	Bamiléké	Bèti	Bamiléké	Bèti
Avoir des enfants, continuer la lignée	6	3	7	1
Être soigné par un partenaire et avoir des enfants	1	3	-	-
Destinée de l'homme et de la femme	-	2	-	2
Trouver un soutien pour ses problèmes	-	2	1	4
Que l'homme et la femme vivent ensemble	-	1	1	3
Préparer son avenir	-	1	-	-
Procréation et vie en couple	-	-	5	4
Avoir sa famille à soi	-	-	3	3
Vivre ensemble, procréer, s'entraider	-	-	2	1
Entente entre conjoints, union de deux familles, procréation	-	-	2	-
Volonté de Dieu, vie ensemble de 2 personnes, procréation et entraide	-	-	1	-
Procréer, suivant la volonté de Dieu	-	-	1	1
Devenir un homme	-	-	1	-
S'intégrer dans la société et assurer la continuité de l'espèce	-	-	1	-
Moyen de légitimer les enfants	-	-	1	-
Avoir un partenaire, de la richesse, des enfants	-	-	-	1
Avoir de la considération en société	-	-	-	2
Avoir une famille avec son mari, faire des enfants, les élever	-	-	-	1
Avoir de la considération en société, éviter la dispersion de ses enfants	-	-	-	1
Avoir des enfants, les entretenir, contrôler leur vie et vivre avec eux	1	-	-	-
Total	8	12	26	24



La mission du couple formé par l'homme et la femme est donc d'abord, pour nos informateurs, de contribuer à la pérennité de leur groupe, (surtout le lignage de l'homme, dans ces sociétés patrilinéaires). Les gens mariés tirent ainsi leur épanouissement du sentiment du devoir accompli et de l'honneur qui leur est conféré à ce titre par la société. Nous sommes loin ici de l'image occidentale du couple vivant d'abord pour lui-même, et mû uniquement (ou principalement) par une passion réciproque !

Or l'apport de nouveaux membres s'accompagne de charges matérielles à assumer par les géniteurs et par leur groupe (lignage, clan, ethnie, etc.) pour l'entretien de cet effectif supplémentaire. L'acceptation des responsabilités économiques et éducatives des parents est précisément une des causes de la valorisation des personnes mariées, chez les Bamiléké comme chez les Bèti. Ainsi, même si le mariage confère émancipation, épanouissement individuels et prestige social, il ne faudrait pas s'y engager n'importe quand, n'importe comment. On peut donc se demander quel est le moment (ou l'âge) optimal (ou normal, ou idéal) pour se marier.

### ***L'âge n'est pas un critère absolu pour l'entrée en mariage***

La diversité des réponses recueillies à propos de l'âge au mariage montre qu'il n'y a pas de limite absolue en ce domaine, car « il y en a qui se marient étant déjà vieux avec des cheveux blancs » (femme Bèti, mariée, 58 ans, Yemessoa). L'importance de l'âge dans les conditions d'entrée en union est cependant différente suivant le sexe.

Selon nos informateurs, l'âge auquel l'homme se marie est déterminé par sa propre volonté, mais aussi par sa capacité à assumer les exigences qu'implique le mariage : « tout dépend du destin, de la volonté et des moyens économiques de chacun » (homme Bèti, marié, 51 ans, Yemessoa).

Puisque le rôle de l'homme dans la famille est principalement de fournir un logement et des ressources financières à sa femme et à ses enfants, l'idéal serait pour lui de se marier au moment où il est économiquement autonome : « l'âge auquel il faut se marier n'existe pas, car celui qui cherche une femme c'est parce qu'il se sent capable de la supporter avec les enfants qui vont naître » (homme Bamiléké, marié, 37 ans, Yaoundé). Ainsi qu'il est apparu dans la section des entretiens consacrée aux rôles familiaux [16, p. 91-112] et comme l'avait montré la « recherche sur la famille camerounaise » qui avait couvert l'ensemble du pays, « il incombe à l'homme d'entretenir sa famille. A cette fin, on attend de lui qu'il paie la scolarité des enfants (pension et fournitures), qu'il les habille, assure leur nourriture en donnant une ration suffisante à sa femme, offre les soins médicaux, donne de l'argent de poche, procure quelques loisirs et laisse un héritage » [11, p. 41]. La maturité mentale est une condition supplémentaire explicitement évoquée par les Bèti : « pour te marier, il faut que tu sois mûr, qu'on sache que celui-là doit avoir une femme à la maison » (homme Bèti, célibataire, 22 ans, Yaoundé).

L'âge biologique a surtout été évoqué pour la femme, un chiffre maximal de 23 ans, contre 30 ans pour les hommes. Cela nous fait penser que la femme doit se marier à un âge où elle peut avoir des maternités sans risque et des enfants bien portants : « les filles doivent en principe se marier à 17 ans. A cet âge-là, une fille qui ne fréquente plus peut se marier. Un garçon qui travaille et qui a déjà 21 ans peut se marier s'il trouve une femme » (femme Bamiléké, mariée, 27 ans, Yaoundé).

Le mariage tardif (des hommes ou des femmes) est admis comme une conséquence des contraintes de la conjoncture du moment, car il peut être dû à de longues études ou aux difficultés économiques qui retardent l'accession à l'autonomie matérielle et à la capacité de faire face aux exigences de la compensation matrimoniale (dot) et de l'entretien d'une femme et des enfants. A Yemessoa, on pense aussi qu'il peut être dû, pour certaines personnes, soit à leur pratique de la sorcellerie, soit à leur frivolité.

Etant donné les exigences du mariage pour l'homme, chef de famille dans ces sociétés patrilinéaires, (paiement de la dot, entretien d'une femme et des enfants), les âges minima cités par certains de nos informateurs traduisent des préférences individuelles, et non pas des modèles dominants au sein des groupes rencontrés, car ceux qui citent des chiffres précisent souvent d'eux-mêmes que beaucoup de personnes se marient en dehors de ces âges-là. L'entrée en union matrimoniale dépend donc principalement, non pas de l'âge, mais des capacités matérielle et mentale de l'homme à assumer les charges qui sont associées au nouveau statut auquel il aspire. En effet, on peut estimer que l'autonomie matérielle et la maturité personnelle s'amorcent dès 20 ans (minimum cité), surtout en milieu rural. L'analyse des représentations du mariage nous ramène aussi aux rôles sexuels, la femme étant perçue d'abord comme la procréatrice, d'où l'âge minimal plus faible (14 ans) qui est avancé pour elle (tab. 3).

**Tableau 3 : L'âge « normal » du mariage selon les interviewés**

Age	Bafou	Yemessoa	Yaoundé	
	Bamiléké	Bèti	Bamiléké	Bèti
Aucun	1	4	4	7
Minima : 18 ans pour l'homme, 14 ans pour la femme	1	1	-	1
Minima : 18 ans pour l'homme et la femme	-	1	-	-
Minima : 20 ans pour l'homme, 14 ans pour la femme	1	1	-	-
Minima : 20 ans pour l'homme, 16 ans pour la femme	-	-	1	-
Minima : 20 ans pour l'homme, 18 ans pour la femme	-	1	1	-
Minima : 22 ans pour l'homme, 17 ans pour la femme	1	-	2	-
Minima : 30 ans pour l'homme, 20 ans pour la femme	1	-	1	1
Minima : 30 ans pour l'homme, 23 ans pour la femme	-	-	2	-
Minima : 25 ans pour l'homme, 15 ans pour la femme	1	-	3	-
Minima : 25 ans pour l'homme, 18 ans pour la femme	1	-	4	-
18 ans minimum pour l'homme	-	1	-	-
21 ans minimum pour l'homme	-	-	-	1
11 ans minimum pour la femme	-	1	-	-
16 ans pour la femme	-	-	-	1
A partir de 17 ans	-	-	-	1
A partir de 20 ans	1	-	2	3
Avant 27 ans	-	-	1	-
Avant 30 ans	-	-	1	1
Dès qu'on a l'âge de raison	-	2	-	1
Dès qu'on est mûr	-	-	-	2
Quand on est déjà grand	-	-	1	3
Ça dépend des possibilités	-	-	1	-
Pas de précision	-	-	2	2
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>26</b>	<b>24</b>

Il y a donc convergence entre la perception des responsabilités de l'homme marié, garant du bien-être matériel de sa femme et de ses enfants et les conditions d'accès à ce statut, puisqu'il faut pouvoir disposer des ressources matérielles nécessaires à l'entretien de la famille que l'on aura fondée dès le mariage. Voyons à présent comment se traduit cette prise de conscience du poids de l'économique dans la perception de la polygamie.

### **Les moyens matériels sont la principale limite au nombre d'épouses d'un homme**

A la question « Y a-t-il un maximum pour le nombre d'épouses d'un homme ? » presque tous nos informateurs ont répondu qu'il était illimité, les seules restrictions provenant de sa volonté et de sa capacité à assumer les exigences de cette situation matrimoniale : « ça dépend de l'homme ; si vous êtes capable d'épouser dix femmes, avoir cent enfants et les nourrir, moi je trouve que vous pouvez prendre ces dix femmes et avoir ces enfants » (homme Bamiléké, célibataire, 20 ans, Bafou) ; « ça

dépend des capacités physiques de l'homme [...], si tu as des moyens pour pouvoir supporter toutes les femmes, c'est-à-dire tu veux épouser dix femmes, il faut que le jour où toutes les dix tombent malades, tu sois capable de les soutenir, de les amener toutes à l'hôpital » (homme Bëti, célibataire, 31 ans, Yaoundé).

Même pour ceux qui n'y sont pas entièrement favorables, la pratique de la polygamie fait partie de l'adaptation à des situations personnelles particulières : « l'idéal serait d'avoir une seule femme, mais en cas de problèmes avec elle, on peut en prendre une autre, car la vie est dure de nos jours » (femme Bëti, mariée, 52 ans, Yemessoa). Elle peut aussi répondre à une quête de prestige individuel ou de progéniture nombreuse : « certains hommes trouvent que c'est un honneur d'avoir plusieurs femmes, d'autres se remarient pour avoir des enfants » (femme Bëti, célibataire, 20 ans, Yemessoa).

**Tableau 4 : Le nombre maximum d'épouses d'un homme, selon les interviewés**

	Bafou	Yemessoa	Yaoundé	
	Bamiléké	Bëti	Bamiléké	Bëti
Dépend des moyens dont l'homme dispose	-	4	14	5
Dépend de l'homme	-	-	5	5
Illimité	8	6	3	8
Trois aujourd'hui	-	-	2	1
Une seule	-	-	1	4
Ne sait pas	-	2	1	1
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>26</b>	<b>24</b>

Par contre, les raisons qui amènent certains citadins à ne souhaiter que la monogamie sont, d'une part l'harmonie familiale [« nous avons constaté que dans la plupart des mariages polygamiques, il y avait entre enfants une certaine concurrence, ce qui entraîne beaucoup de litiges qui entament d'ailleurs la solidarité entre les enfants » (femme Bamiléké, mariée, 40 ans, Yaoundé)] et de l'autre la religion chrétienne (« Jéhovah, Dieu avait donné une seule femme à Adam. Donc, chacun doit épouser une seule femme. Les gens qui prennent beaucoup de femmes se torturent eux-mêmes. » Femme Bëti, veuve, 63 ans, Yaoundé).

Que ce soit en ville ou en campagne, on constate donc une grande tolérance, mais aussi beaucoup de réalisme, en matière d'âge au mariage et à propos de la polygamie, dont le souci de modération et le rejet sont plus clairement exprimés à Yaoundé qu'en milieu rural. Cela permet de penser que les difficultés liées à la crise économique sont plus fortement ressenties en ville, où les échanges sont plus monétarisés. En fait, ce qui prime dans l'entrée en union d'un homme et la fixation du nombre de ses épouses, ce sont ses capacités économiques, qui lui permettront d'assumer le rôle de père au sein du groupe primaire qu'il aura fondé par le mariage. L'homme se positionne donc sur le marché matrimonial, surtout en fonction de son adaptation aux conditions matérielles du moment, dont dépend sa capacité à assumer ses responsabilités parentales. Il semble donc que les gens restent monogames faute de, et en attendant mieux. Le poids de la conjoncture socio-économique qui vient d'être mis en évidence à propos du mariage se manifeste-t-il de la même manière sur la perception de la procréation ?

## La procréation

L'analyse des représentations du mariage a montré que la procréation est un élément important de la visibilité sociale chez les Bamiléké et les Bëti, et qu'elle a des incidences économiques. Nous aborderons ici sa représentation ainsi que l'attitude de nos informateurs face au principe de la limitation des naissances, afin de voir s'il existe une réceptivité à la contention de la procréation, et quelles en sont les motivations dominantes.

## **La procréation, un signe d'élection divine**

Nos informateurs considèrent la procréation, en premier lieu, comme une bénédiction divine : « la procréation est une bénédiction parce que c'est un acte créé par Dieu ; ce n'est donc pas une charge, encore moins une perte » (femme Bamiléké, mariée, 27 ans, Yaoundé) ; « faire un enfant ce n'est pas à la portée de n'importe qui, c'est une bénédiction qui vient du seigneur » (homme Bëti, célibataire, 31 ans, Yaoundé). On pense dès lors que la procréation dépend de la destinée, « parce que personne ne sait d'où vient l'enfant » (femme Bëti, célibataire, 20 ans, Yemesso), et « si Dieu ne le veut pas, tu ne peux pas faire d'enfant, car ce n'est pas tout homme qui est fait pour donner des enfants » (homme Bëti, célibataire, 25 ans, Yemesso). C'est ainsi la transcendance, symbolisée ici par « Dieu », qui commande la procréation, laquelle permet d'accéder à la cosmogonie, car s'il nous arrive d'avoir des enfants, « on dira que Dieu nous aime, parce que de temps en temps ces enfants vont nous récompenser et prononcer notre nom et faire des sacrifices après notre mort » (homme Bamiléké, marié, 41 ans, Bafou).

La procréation est ainsi une porte d'entrée dans la mémoire sociale, « parce qu'un homme sans enfant, quand il meurt, il n'a pas de successeur, il n'y a pas quelqu'un qui fera qu'on parle de lui » (homme Bamiléké, célibataire, 26 ans, Yaoundé). Elle est pour certains une récompense de la vie des parents, un couronnement de leur affection mutuelle : « c'est peut-être la conséquence d'un amour, c'est le fruit que l'on peut récolter à la suite d'un acte posé, à l'issue du travail effectué » (homme Bëti, célibataire, 27 ans, Yaoundé).

La procréation confère de la considération et du respect en société : « la procréation est une bonne chose ; quand tu accouches des enfants les gens te considèrent, alors que c'est non dans le cas contraire » (femme Bëti, mariée, 32 ans, Yaoundé). Cette notion d'utilité n'a de sens que par rapport à la société globale, car en procréant, on contribue à accroître l'effectif de la population, et donc la force de production de son groupe : « quand tu as des enfants qui deviendront eux aussi des grandes personnes demain, tu es content de dire « voici mes enfants » » (homme Bëti, célibataire, 20 ans, Yaoundé). En assumant ses devoirs de parent, on participe à la reproduction symbolique de la société, car la qualité du comportement des enfants à l'âge adulte dépendra de leur mode de socialisation. Le mérite des parents est alors d'élever des enfants qui fassent honneur à leur lignage ou à leur village d'origine en se distinguant par la grande productivité de leur travail agricole ou par leur réussite scolaire et professionnelle.

Malgré cette valorisation de la procréation, les gens restent conscients du poids que constituent les obligations liées à l'entretien des enfants, surtout en milieu urbain où le coût de la vie est plus élevé : « bien sûr que c'est une charge, mais c'est une bonne charge » (homme Bamiléké, célibataire, 30 ans, Bafou) ; « la procréation est une bénédiction parce que vivre ensemble dans un foyer alors qu'on n'est pas issus d'une même famille, c'est un peu difficile ; c'est une charge parce qu'on doit entretenir son foyer » (femme Bëti, mariée, 30 ans, Yaoundé).

Certains citadins Bëti se montrent même plus critiques ou lucides : « la procréation est une charge pénible que Dieu donne, parce qu'il faut mettre ceux-ci (les enfants) sur le droit chemin sans qu'aucun ne s'égare » (homme Bëti, célibataire, 24 ans, Yaoundé). Cependant, stoïques et quelque peu fatalistes, d'autres reconnaissent que cette charge, quel qu'en soit le poids, il faut l'assumer, parce qu'elle fait partie de la destinée : « c'est une obligation pour nous de travailler ainsi, parce que c'est la mission pour laquelle Dieu nous envoie sur terre » (femme Bëti, mariée, 55 ans, Yaoundé).

La procréation est très valorisée par nos informateurs, ce qui n'est pas surprenant, puisque pour la majorité d'entre eux elle est la finalité première du mariage. On peut cependant relever que les avis nuancés montrant une prise de conscience des charges parentales sont surtout formulés par les citadins, certains Bëti de Yaoundé exprimant même des positions critiques par rapport à la valeur de la procréation, puisqu'ils n'y voient qu'une charge. Dans tous les cas, la valorisation de la procréation n'a ici rien de romantique ou d'idéaliste. Elle s'accompagne au contraire d'un réalisme qui montre que les gens sont réceptifs à une modération de la procréation.

Tableau 5 : La signification de la procréation selon les interviewés

	Bafou	Yemessoa	Yaoundé	
	Bamiléké	Bèti	Bamiléké	Bèti
Bénédictio divine	6	11	20	8
Bénédictio et charge	-	-	2	1
Un grand bien	1	1	1	3
Une chance	-	-	1	1
Don de Dieu, mais charge pénible	-	-	1	4
Bénédictio et charge pénible	-	-	1	1
Charge pénible	-	-	-	3
Malédiction ou bénédiction des parents	-	-	-	1
Don de Dieu	-	-	-	1
Récompense et charge	-	-	-	1
Charge à assumer	1	-	-	-
Total	8	12	26	24

### **Une grande réceptivité au principe de la limitation des naissances**

La question de la limitation des naissances met en compétition, d'une part, le respect des normes traditionnelles et religieuses, et l'autre l'adaptation à la conjoncture économique. Le principe du choix par un couple d'un nombre d'enfants à ne pas dépasser est admis par la majorité de tous nos informateurs, mais seulement par la moitié des Bèti de Yemessoa. Quelques citadins ne conçoivent néanmoins une telle démarche que dans les « couples modernes » ou dans les unions monogames.

Aussi bien en ville qu'en campagne, les personnes favorables à la fixation a priori d'un effectif maximal de naissances par un couple soulignent qu'une telle attitude est un phénomène nouveau : « maintenant ça se fait ; autrefois c'était impossible ; il y a des jeunes qui se décident de faire cinq, trois, voire deux enfants seulement » (femme Bamiléké, mariée, 34 ans, Yaoundé) ; « les hommes au pays Bamiléké ne limitaient pas auparavant, mais maintenant on commence déjà à limiter à cause des moyens » (homme Bamiléké, marié, 41 ans, Bafou). Cette attitude procède donc d'une adaptation à la conjoncture sociale et économique que connaît le pays, et non pas d'une tradition locale : « on peut simplement décider du nombre d'enfants à l'avance, par exemple trois enfants, pour essayer de limiter un peu les dépenses, puisqu'actuellement nous vivons les périodes de la crise » (homme Bèti, célibataire, 21 ans, Yaoundé).

Les gens admettent donc l'éventualité d'une limitation des naissances « de peur que ces enfants-là ne souffrent après » (homme Bamiléké, marié, 30 ans, Bafou), montrant ainsi un souci pour l'avenir de leur progéniture, car le devoir des parents est d'assurer la réussite de leurs enfants. Les personnes que nous avons rencontrées ne nous semblent donc pas avoir attendu le programme gouvernemental d'éducation à la parenté responsable pour se soucier de l'avenir et du bien-être de leurs enfants<sup>1</sup>. Malgré sa générosité apparente, ce programme nous semble avoir fait table rase de la créativité des populations auxquelles il était destiné, mais ceci est une autre histoire.

Le rejet de toute limitation des naissances, particulièrement perceptible chez les Bèti de Yemessoa et de Yaoundé, est motivé par des considérations mystico-religieuses. En effet, nous avons vu précédemment que le contrôle de la procréation est aussi perçu comme relevant du domaine de la transcendance, de Dieu ou des ancêtres : « l'on ne peut pas avant de se marier dire j'aurai tel nombre d'enfants, parce qu'on n'est pas le créateur » (homme Bamiléké, célibataire, 20 ans, Bafou).

1. Selon le ministère des affaires sociales et de la condition féminine, la parenté responsable est « la prise de conscience, par la population, que la décision de procréer doit être un acte de volonté, acte qui engage les parents à assumer correctement les obligations d'ordre moral, matériel et affectif que requièrent l'éducation et l'entretien des enfants, la santé de la mère, et celle de l'enfant, dans le but d'améliorer la qualité de la progéniture, et d'éviter la prolifération des familles nécessiteuses » [11, p. 5].

**Tableau 6 : Les attitudes interviewés face au principe de la limitation a priori des naissances dans un ménage**

	Bafou	Yemessoa	Yaoundé	
	Bamiléké	Béti	Bamiléké	Béti
Admissible aujourd'hui	6	4	10	5
Admise	–	–	9	11
Admissible dans les couples modernes	–	–	4	1
Exclue	2	6	2	6
Possible en monogamie	–	–	–	1
Indifférence	–	2	–	–
Non réponse, ne sait pas	–	–	1	–
Total	8	12	26	24

Certains rejettent aussi la limitation des naissances, pour prévenir la mortalité infantile, puisqu'« on n'est pas sûr que les enfants que l'on met au monde vont survivre » (homme Bamiléké, marié, 31 ans, Yaoundé). D'autres enfin se déclarent indifférents à l'idée de la limitation des naissances, position qui s'apparente plutôt à du fatalisme. Les Béti apparaissent ici moins matérialistes que les Bamiléké, car ils rejettent le plus la limitation des naissances, à cause de leurs convictions religieuses, au mépris des considérations économiques, plus présentes chez les personnes favorables à la limitation des naissances.

Si le principe de la fixation d'un effectif maximum d'enfants par un couple au moment du mariage est largement accepté, l'on ne peut oublier les personnes des deux ethnies et de tous les sites, qui admettent un arrêt de la procréation, quand la charge devient lourde et difficile à assumer au plan économique, ce qui correspond à un ajustement démographique.

L'analyse des représentations du mariage et de la procréation a montré que les incidences économiques font partie des composantes prioritaires de ces phénomènes chez nos informateurs. Il serait donc logique que les comportements relatifs à la constitution de la famille connaissent une adaptation aux changements de l'environnement économique des individus. Or entre l'évolution économique et les mutations comportementales, il s'écoule un délai pendant lequel les représentations des différents phénomènes se modifient et donnent lieu à de nouvelles stratégies, de nouveaux projets. Il est donc utile de montrer comment se déroule ce processus à l'heure actuelle dans une partie de la population du Cameroun, à propos du mariage et de la procréation.

## **La réceptivité à la limitation des épouses et des naissances est justifiée par le changement de la conjoncture socio-économique**

Certaines des raisons qui motivent les attitudes favorables de nos informateurs au contrôle des naissances et au rejet de la polygamie ont déjà été évoquées précédemment. Il est cependant intéressant de relever la convergence des appréciations et justifications de nos informateurs avec l'évolution de socio-économique du pays depuis l'indépendance, telle que rappelée au début du texte.

### **Les justifications de la limitation du nombre d'épouses**

Comme cela est apparu tout au long des entretiens, la pratique de la polygamie est liée aux moyens matériels dont dispose l'homme. Les gens pensent donc qu'elle recule dans un contexte économique difficile : « auparavant, quand tu avais les moyens qui te permettaient de doter les femmes, tu en avais autant que tu voulais mais puisque élever un enfant est devenu de nos jours une tâche très difficile, beaucoup de gens refusent la polygamie » (homme Bamiléké, marié, 37 ans, Yaoundé). Certains des

citadins Bamiléké et Bèti en observent même la modération : « aujourd'hui on ne voit plus que trois ou deux femmes dans les foyers polygamiques » (homme Bamiléké, marié, 45 ans, Yaoundé). Le rejet de la polygamie par nos informateurs apparaît donc dicté par les difficultés économiques croissantes depuis quelques décennies. Même si ces opinions ne sont pas un diagnostic des comportements matrimoniaux des hommes des deux ethnies ou dans le pays, elles donnent une indication de l'orientation possible des stratégies matrimoniales masculines. Sur ce dernier point, il ne faut certainement pas penser que l'ère de la monogamie à l'occidentale est arrivée, car les « deuxièmes bureaux » continuent certainement à exister, mais ces relations dans lesquelles les responsabilités matérielles de l'homme sont moins étendues que dans une union légale ont aujourd'hui moins de chances de donner lieu à des mariages qu'autrefois, avant la crise économique.

Le poids des conditions matérielles est encore plus évident dans les raisons de la réceptivité la limitation des naissances.

### ***A propos de la limitation des naissances***

L'analyse des justifications avancées par nos informateurs montre que l'acceptation du principe de la limitation a priori des naissances procède principalement d'une prise de conscience du poids de la conjoncture économique sur l'éducation et l'entretien des enfants, mais d'autres raisons sont aussi déclarées, comme la santé de la femme ou la volonté d'exercer un contrôle sur sa vie personnelle.

Les personnes favorables à la limitation des naissances (la majorité des informateurs) apparaissent bien conscientes du changement des conditions de vie, et de leur incidence sur l'accomplissement des responsabilités parentales, car « on a envie de bien encadrer les enfants qu'on met au monde et leur assurer une réussite sociale ; ce n'est pas le nombre qui fait la qualité » (femme Bamiléké, mariée, 36 ans, Yaoundé). Or le coût de la vie est aujourd'hui plus élevé qu'autrefois : « auparavant, on traitait les gens pour rien à l'hôpital, on faisait l'école pour rien, même les habits-là, on ne portait rien » (homme Bamiléké, marié 57 ans, Bafou) ; « les temps sont durs ; il n'y a plus beaucoup d'argent comme autrefois. On est passé du poisson fumé au cube maggi » (femme Bamiléké, mariée, 34 ans, Yaoundé) ; « les facilités qu'on avait en 1970 à élever un enfant ne sont plus les mêmes qu'on a aujourd'hui en 1992 » (femme Bamiléké, mariée, 40 ans, Yaoundé). Certains ne veulent surtout pas revivre l'expérience de leurs propres parents : « j'ai vu comment mes parents ont souffert ici avec les enfants qu'ils avaient. Donc maintenant, il faut savoir calculer à l'avance, fixer tout à l'avance » (femme Bèti, célibataire, 24 ans, Yaoundé).

A noter que la distinction des différents facteurs contribuant à la croissance du PIB (tab. 1) permet de penser que l'augmentation de la consommation des ménages en période de forte croissance économique, coïncide avec une certaine sérénité des populations face aux incidences économiques des comportements démographiques. C'est certainement à cette période de prospérité économique qu'a connu le pays entre l'indépendance et le milieu des années quatre-vingt que font référence les personnes qui comparent l'époque actuelle (les années quatre-vingt-dix) où tout coûte cher et où il faut payer pour tout, avec autrefois (les années soixante-dix) où les moyens permettaient de faire face aux charges matérielles.

Cette invocation de la dégradation des conditions économiques était déjà apparue dans les facteurs antinatalistes mis en évidence dans les discussions de groupe menées pour la recherche sur la famille camerounaise : « je voulais faire 12 enfants mais comme la vie paraît difficile maintenant et comme chacun veut faire de ses enfants des enfants bien élevés, les nourrir, les habiller, les faire fréquenter, c'est pour ça que je préfère m'arrêter à cinq que j'ai » (énoncé recueilli dans un groupe de femmes âgées de 20 à 39 ans, à Douala, [11, vol. 5, p. 66].

L'adaptation aux contraintes économiques croissantes de l'entretien des enfants, dans un contexte où l'instruction est valorisée, la scolarisation de plus en plus prolongée, et où le coût de l'ensemble des services sociaux et sanitaires s'accroît pour les usagers, nous semble pouvoir déboucher sur une rationalité nouvelle en matière de procréation, si les rigueurs de la conjoncture persistent. Même la solidarité familiale pourrait en être entamée, puisque les difficultés affectant tous les membres d'un lignage peuvent affaiblir la portée ou même la capacité d'assistance mutuelle entre eux. Cette hypothèse mériterait d'être examinée plus systématiquement, même auprès des populations observées dans la présente recherche, en confrontant les données de diverses sources, dont notamment des histoires de vies.

La décision de limiter les naissances peut aussi être motivée par la santé de la femme : « certaines gens ne veulent pas que leurs femmes accouchent beaucoup, parce qu'à l'heure actuelle, il y a beaucoup d'accidents pour l'accouchement. Ta femme peut accoucher trois ou quatre enfants et tu arrêtes ses accouchements » (femme Bëti, célibataire, 23 ans, Yaoundé).

**Tableau 7 : Les justifications des attitudes face à l'éventualité de la limitation des naissances dans un ménage**

	Bafou	Yemessoa	Yaoundé	
	Bamiléké	Bëti	Bamiléké	Bëti
<b>Attitudes favorables</b>				
Possibilités d'éducation et d'entretien	1	–	13	3
Difficultés économiques	5	5	8	9
Difficultés économiques et santé de la femme	–	–	–	1
Refus du fatalisme	–	–	1	1
Liberté individuelle	–	1	–	–
Santé de la femme	–	–	–	1
<b>Attitudes opposées</b>				
Incertitude du futur (à cause de la mortalité infantile)	–	–	2	1
Volonté de Dieu	2	6	1	6
Absence de garantie a priori sur la fertilité de la femme	–	–	–	1
Foi en la puissance de la parole des gens d'autrefois	–	–	–	1
Non réponse, ne sait pas	–	–	1	–
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>26</b>	<b>24</b>

Bien que fortement valorisée, la procréation est donc perçue comme une activité sensible aux contraintes de la conjoncture économique, ainsi qu'aux limites physiques de la femme. Le principe de sa modération est en cours d'émergence parmi nos informateurs, surtout en milieu urbain, même s'il en reste parmi eux (une minorité) qui s'en remettent à la providence, ou à l'immanence, pensant que c'est Dieu qui donne les enfants, et qu'il donne aussi la chance de disposer des moyens nécessaires pour les entretenir.

En fin de compte, les difficultés économiques croissantes invoquées à l'appui de la réceptivité à la limitation des naissances et des épouses traduisent une détérioration des conditions de vie réelles des ménages camerounais depuis l'indépendance ou dans les décennies récentes. En tous cas, cette convergence des données qualitatives et quantitatives est intéressante, même si la différence et l'indépendance des sources utilisées empêche d'établir un lien causal entre les représentations recueillies et l'évolution économique du pays.



\*

\* \*

Les Bamiléké et les Bèti que nous avons rencontrés et interviewés à Bafou, Yemessoa et Yaoundé apparaissent bien conscients des implications économiques de la constitution d'une famille par le mariage et la procréation, auxquels ils sont très attachés. La connaissance des responsabilités de parent et d'époux amène cependant les hommes à prendre distance avec la polygamie, mais aussi à envisager sans trop de remords un contrôle des naissances dans leurs ménages, afin de maintenir leur descendance à un effectif économiquement supportable. En effet, les gens invoquent une dégradation des conditions de vie, qui rendrait plus difficile aujourd'hui qu'autrefois l'entretien décent d'une descendance nombreuse. Cette appréciation converge avec l'évolution des indicateurs macro-économiques (ralentissement de la croissance et baisse du PIB entre 1972 et 1990) ou micro-économiques (prix de détail augmentant plus rapidement que les salaires entre années 1973 et 1990). Cela montre une baisse du pouvoir d'achat réel des travailleurs salariés depuis les années soixante-dix, qui s'est accentuée et est apparue encore plus nettement depuis 1985-86 avec l'entrée du Cameroun dans la crise économique, et la mise en place du plan d'ajustement structurel en 1987-88, dont les effets négatifs sur les revenus ont culminé à partir de 1993, avec les baisses de salaires dans la fonction publique et la fragilisation de l'emploi dans le secteur formel en général. En fin de compte, les appréciations que font les individus de l'évolution socio-économique du pays reflètent largement la réalité, ou en tous cas, méritent qu'on y prête attention. On pourrait donc penser, sous réserve d'une analyse plus détaillée de la relation entre l'évolution économique du Cameroun et les tendances démographiques, que les représentations du processus de constitution du groupe primaire chez nos informateurs constituent des signes avant-coureurs d'un « malthusianisme de pauvreté », déjà pronostiqué pour l'Afrique [3] et qui a été décrit en Amérique latine [4]. Cette hypothèse mérite donc d'être examinée davantage, à partir de séries chronologiques de données sur les revenus, la consommation, les comportements démographiques et les motivations avancées par les acteurs.

## Bibliographie

1. BILONGO B., « La nomination négro-africaine. », chez l'auteur, Yaoundé, 1980, 78 p.
2. BLANCHET A., « L'inversion des effets de la croissance démographique sur la croissance économique. », In : COUSSY J. ET VALLIN J. *Dir.*, *Crise et population en Afrique*, CEPED, Paris, 1996, p. 51-69.
3. BOSERUP E., « Economic and demographic interrelationships in sub-saharan Africa. », *Population and Development Review*, 1985, vol. 11, n° 3, p. 383-398.
4. COSIO-ZAVALA M-E., « Inégalités économiques et sociales et transitions de la fécondité en Amérique Latine. », In : TABUTIN D., EGGERICKX T., GOURBIN C, *Transitions démographiques et sociétés*, Chaire Quételet 1992, Academia/l'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 1995, p. 402-414.
5. COUSSY J., « Les crises démo-économiques de l'Afrique sub-saharienne : les paradigmes d'interprétation. », In : COUSSY J. et VALLIN J. *Dir.*, *Crise et population en Afrique*, CEPED, Paris, 1996, p. 11-49.
6. DONADJE F., « Nuptialité et fécondité des hommes au Sud-Bénin. », *Academia/Institut de démographie*, Louvain-La-Neuve, 1992, 168 p. + annexes.
7. ERNY P., « L'enfant dans la pensée traditionnelle de l'Afrique Noire. », l'Harmattan, Paris, 1990, 197 p.
8. GERARD H. *Dir.*, « Intégrer population et développement. Chaire Quételet 1990. », *Academia l'Harmattan*, Louvain-la-Neuve, 1993, 823 p.
9. HIRSHLEIFER J., « Price theory and applications. », *Prentice-Hall*, Englewood Cliffs, 1984, 3rd edition, 574 p.

10. LOCOH T., « Paupérisation et transitions démographiques en Afrique subsaharienne. », In : TABUTIN D., ÉGGERICKX T., GOURBIN C., *Transitions démographiques et sociétés. Chaire Quételet 1992*, Academia/l'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 1995, p. 381-400.
11. RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, (Ministère des affaires sociales), « Recherche sur la famille camerounaise. », Yaoundé, 1988, 5 vol.
12. RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (Ministère du plan et de l'aménagement du territoire), « Annuaire statistique du Cameroun, Direction de la statistique et de la comptabilité nationale. », Yaoundé, 1983, 430 p.
13. RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (Ministère du plan et de l'aménagement du territoire), « Annuaire statistique du Cameroun, Direction de la statistique et de la comptabilité nationale. », Yaoundé, 1991, 337 p.
14. ROUBAUD F., « Le « modèle » de développement camerounais 1965-1990 : de la croissance équilibrée à la crise structurelle. », In : COURADE G Coord., *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Karthala, Paris, 1994, p. 52-72.
15. WAUTELET J.M., « Cameroun, accumulation et développement 1960-1990. », *Mondes en développement*, 1990, T. 18, n° 69, p. 75-85.
16. YANA S.D., « A la recherche des modèles culturels de la famille et de la fécondité au Cameroun. Une étude exploratoire auprès de Bamiléké et Bèti de la ville et de la campagne. », *Academia/l'Harmattan*, Louvain-la-Neuve, 1995, 305 p. + annexes.

## **23. FÉCONDITÉ, PLANIFICATION FAMILIALE ET CRISE EN MILIEU URBAIN CAMEROUNAIS : LE CAS D'UNE VILLE MOYENNE, EDÉA<sup>1</sup>**

*Akam Evina, Kishimba Ngoy<sup>2</sup>*

*Le Cameroun, à l'instar des autres pays africains traverse actuellement une crise économique qui a commencé officiellement en 1987. Les conséquences de cette crise se sont manifestées par la réduction des effectifs dans le secteur public, para-public et privé, la montée du chômage, la diminution des revenus des ménages. Comment la population camerounaise a-t-elle réagi ? L'enquête réalisée par l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) dans la ville d'Edéa vise à étudier les conséquences de cette crise sur certains phénomènes démographiques. La présente étude, basée sur les données de cette enquête montre que la population dans sa très grande majorité ressent la gravité de la crise. La solidarité familiale est en diminution. La population considère une famille nombreuse comme un poids en période de crise. Dès lors, l'utilisation de la contraception tend non plus à l'espacement des naissances comme autrefois mais de plus en plus au contrôle de la descendance.*

---

1. Les auteurs remercient Hélène Kamdem et Myriam De Loenzien pour leur relecture critique du manuscrit.

2. IFORD, Yaoundé, Cameroun.

La seconde moitié des années soixante-dix marque l'entrée du continent africain dans une crise économique et socio-culturelle sans précédent qui s'est aggravée au cours des années quatre-vingt et début quatre-vingt-dix. Le Cameroun, à l'instar d'autres pays africains, connaît une situation économique difficile qui se manifeste par la réduction des effectifs dans les secteurs public et para-public, la montée du chômage, la réduction des salaires, la diminution des revenus et du niveau de vie, etc. La dévaluation du F CFA en 1994 a fragilisé encore plus la situation des plus démunis. L'une des conséquences de cette crise est la paupérisation de la grande majorité de la population, la précarité des conditions de vie et l'augmentation du coût des enfants. Face à cette situation, la population adopte des stratégies visant à atténuer les effets de la crise et à garantir la survie du groupe. La société africaine en général et celle du Cameroun en particulier a toujours accordé une grande importance à la procréation<sup>1</sup>. On sait par ailleurs que la pauvreté déclenche l'explosion démographique, et que celle-ci à son tour vient la renforcer [15]. En situation de crise économique, on peut donc se demander si les effets qu'elle induit, en particulier la paupérisation des ménages et des personnes, ne conduit pas les couples et les individus à adopter des comportements néo-malthusiens par la pratique de méthodes contraceptives plus efficaces. Même s'il est encore prématuré d'étudier l'impact de la crise économique actuelle des pays africains sur la fécondité, il est par contre possible d'évaluer le degré de prise de conscience par la population du poids d'une descendance nombreuse. Pour répondre à cette question, on va examiner le cas d'une ville moyenne du Cameroun, la ville d'Edéa, à partir des données de l'enquête socio-démographique sur la crise économique qui s'y est déroulée en 1994 (cette enquête a été réalisée par la 18<sup>ème</sup> promotion des étudiants de l'IFORD).

## **De la crise économique à la planification familiale : quel cheminement ?**

Au cours des années soixante, la croissance économique des pays africains est allée de pair avec la croissance démographique. Le développement économique et social ainsi commencé dans la plupart de ces pays africains n'a pas entraîné une adoption de comportements visant à planifier la famille, d'autant plus que les gouvernements n'y trouvaient pas grand intérêt et étaient plutôt favorables à des politiques natalistes<sup>2</sup>. La fécondité est restée ainsi très élevée à l'exception de quelques petits pays comme la Réunion et Maurice. C'est dans cette situation de fécondité élevée et de planification familiale peu répandue qu'intervient la crise économique des années quatre-vingt. Avec la crise, la position de la grande majorité des pays a changé vers un contrôle et des actions plus concrets pour faire baisser le niveau de fécondité et ralentir la croissance de la population. En 1993 et d'après les statistiques des Nations Unies [6], sur les 53 pays africains, plus des trois quarts (40 pays) estiment que leur niveau de fécondité est très élevé contre un seul qui le trouve trop faible. Concernant la croissance démographique 71,1% la trouvent trop élevée contre 1,9% seulement qui la jugent faible. Cette perception de forte fécondité au niveau des gouvernements se généralise-t-elle au niveau des individus, surtout en cette période de paupérisation de la majorité de la population ?

Dans l'optique des relations entre population et pauvreté, la crise économique engendre la paupérisation qui peut conduire à la pauvreté ; la pauvreté entraîne à son tour, selon la perception économique de l'enfant<sup>3</sup> par les géniteurs, soit un accroissement de la fécondité ou son maintien en l'état, soit une propension plus

1. Les sociétés africaines traditionnelles réservent une très grande place à la maternité à tel point que l'image de la femme est inséparable de celle de la maternité. Les résultats des enquêtes démographiques et de santé montrent que dans l'ensemble, les femmes africaines continuent à désirer une descendance nombreuse, même en milieu urbain.

2. On peut rappeler ici le slogan gouvernemental de l'opération « 10 millions d'habitants » qui était lancé par le Cameroun au cours des années fin soixante et début soixante-dix [7].

3. Beaucoup d'études ont porté sur la dimension économique de l'enfant [1, 2, 11, 16]. Cet aspect n'est pas l'objet de cette étude.

grande à la pratique contraceptive. Dans le premier cas l'enfant est perçu comme un avantage économique (aide familial, soutien dans la vieillesse, etc.), et on retrouve le cycle pauvreté — forte fécondité — pauvreté, les deux phénomènes se relayant mutuellement. Cette perception de l'enfant reste plus vivace en milieu rural qu'en milieu urbain, l'enfant entrant très tôt dans le circuit de production de la famille. Cette hypothèse sera implicite par la suite, l'étude portant sur le milieu urbain.

Dans le second cas, en période de crise, l'enfant devient plutôt une charge pour la famille surtout pour son éducation, sa santé, son habillement, etc. Les résultats de l'enquête EDS du Cameroun montrent que le coût économique de l'enfant vient en tête en termes de désavantage. Ce coût élevé de l'enfant est plus ressenti en milieu urbain où tout service est payant, la solidarité familiale plus réduite, voire dans certains cas inexistante, et la dépendance vis-à-vis des biens de consommation importés plus grande<sup>1</sup>. Dans ce cadre, on suppose que la crise économique, en réduisant les revenus des individus, entraîne leur paupérisation puis la pauvreté. La pauvreté ainsi engendrée favorise, tant au niveau individuel que collectif, la perception par les parents et la famille (au sens large) du coût de plus en plus élevé d'un enfant. Pour garantir à l'enfant ou aux enfants nés avant ou au début de la crise un niveau de vie acceptable les parents auront une propension plus grande à recourir à la planification familiale. On devrait donc s'attendre avec la crise économique qui perdure, à une augmentation de la propension à la pratique contraceptive au sein des couches les plus touchées, en milieu urbain en particulier.

## Définition des concepts

La présente étude se base sur deux concepts essentiels qu'il est important de définir avant d'analyser leur interrelation : la perception de la crise et le nombre d'enfants désirés en l'absence de crise et en situation de crise.

### *La perception de la crise*

La perception de la crise peut se définir suivant trois dimensions : une dimension imagée ou affective, une dimension liée à la sensation et une dimension liée à l'impression que l'on a d'un objet ou d'une chose. La présente étude se base sur la dernière dimension. La perception de la crise recouvrira ainsi par la suite la prise de connaissance et l'impression que l'on a de la crise. Cette prise de connaissance et cette impression seront mesurées à travers l'appréciation par les enquêtés des méfaits de la crise (graves, modérés ou insignifiants). Cette appréciation ne reste qu'une opinion du moment, dépendante de l'évolution des conditions de vie avant et après la crise et de la prise de connaissance de ses conséquences. Celles-ci se manifesteront généralement sur le revenu, la nutrition, la santé, l'éducation des enfants, etc.

### *Le nombre d'enfants désirés*

Le nombre d'enfants désirés est un des indicateurs permettant d'approcher le concept de famille planifiée ou de dimension planifiée de la famille. Il n'est pertinent que s'il est associé au nombre d'enfants engendrés ou aux comportements adoptés pour atteindre la taille de la famille désirée. Si la comparaison entre le nombre d'enfants désirés avant la crise et en situation de crise ne permet pas de dégager les éléments nécessaires à la définition du concept de famille planifiée, elle conduit néanmoins à l'évaluation de la perception par les enquêtés de l'association entre crise et dimension de la famille et partant de leur impression sur la planification de la dimension de la famille selon les ressources disponibles.

---

1. Les milieux urbains africains, plus « modernes » et plus ouverts à la consommation des biens importés hors du continent, sont plus frappés par la crise actuelle que les milieux ruraux. Le choix de l'étude des implications de la crise sur la fécondité et la planification familiale en milieu urbain camerounais a été en partie orienté par ce constat.

## Contexte de l'étude

La population du Cameroun évaluée à 10 493 655 habitants au recensement de 1987, est estimée à 13,6 millions d'habitants en 1996 [6], dont 45% vivent en milieu urbain. La fécondité évaluée à 6,4 enfants en moyenne par femme dans l'Enquête nationale sur la fécondité (ENF) de 1978 [14] se situait à 5,8 dans l'Enquête démographique et de santé du Cameroun (EDSC) de 1991 [4], montrant ainsi une légère tendance à la baisse au cours de la période séparant les deux enquêtes. Cette baisse est plus faible en milieu urbain, que ce soit dans les grandes villes (Yaoundé et Douala) ou dans le reste du milieu urbain. L'indice synthétique de fécondité pour Yaoundé et Douala est passé de 4,9 en 1978 à 4,4 en 1991 et celui du reste urbain de 6,0 en 1978 à 5,6 en 1991. La population camerounaise reste encore favorable, malgré la crise, à une descendance nombreuse<sup>1</sup>. Le nombre moyen d'enfants désiré par femme est supérieur d'un point par rapport au nombre observé (6,8 contre 5,8 respectivement). La même observation est faite au niveau des grandes villes (4,9 contre 4,4) et surtout des autres milieux urbains (6,6 contre 5,6) [4]. Ce désir d'une descendance élevée s'accompagne d'une faible pratique contraceptive dans l'ensemble. En 1991 seulement 4,3% de femmes pratiquaient une méthode contraceptive moderne au moment de l'enquête. Cette proportion est respectivement de 12,1% pour les villes de Yaoundé et Douala, et 4,4% pour le reste du milieu urbain. L'aggravation de la crise a donc trouvé les femmes, dans leur ensemble, démunies pour adapter leur fécondité à la nouvelle situation de paupérisation qui prévaut.

Le cadre de cette étude est la ville d'Edéa au Cameroun. Edéa est une ville moyenne, située dans la province du Littoral, à une soixantaine de kilomètres de la ville de Douala. Avec son barrage hydro-électrique et les usines qui se sont installées tout autour (ALUCAM, SOCATRAL, etc.) c'est l'une des zones industrielles dynamiques du pays. C'est aussi un grand centre agro-industriel avec les plantations de la SOCAPALM. Sa proximité avec la grande métropole de Douala la met en contact avec l'influence intérieure et extérieure. Elle compte environ 60 000 habitants. La crise économique a entraîné soit la fermeture de certaines entreprises soit la réduction des effectifs. Compte tenu du statut économique de la ville, l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) a décidé d'y réaliser une enquête socio-démographique pour évaluer l'impact de la crise sur les perceptions des phénomènes démographiques par les populations de la ville, en particulier leur perception de l'impact de la crise sur la fécondité et la planification familiale.

L'enquête socio-démographique sur la crise économique à Edéa de 1994 a consisté en un recensement portant sur l'ensemble de la population et une enquête sur un échantillon de 432 ménages et 1 370 individus des deux sexes, dont 684 femmes et 686 hommes. Le questionnaire de l'enquête comportait deux volets :

- un volet ménage concernant les conséquences de la crise sur les plans économique (revenu, dépenses, épargne) et social (scolarisation, santé, logement), la mobilité spatiale et la solidarité familiale ; les questions sur ce volet étaient posées aux chefs de ménage ;
- un volet individuel portant sur la perception de la crise et de ses conséquences économiques et démographiques, et les stratégies adoptées pour y faire face.

## Perceptions de la crise et de ses conséquences

Pour une meilleure appréciation de l'impact de la crise sur le comportement procréateur des individus enquêtés, il est indispensable de connaître la perception qu'ils ont de la crise et leur appréciation de ses conséquences.

1. On pourrait se demander si cette hypothèse valable en 1991 l'est encore aujourd'hui après les baisses des salaires et la dévaluation du F CFA.

## **Le vécu de la crise par les ménages**

### **Sur le plan économique**

La grande majorité (81%) des chefs de ménage ont conservé leur première source de revenu. L'activité principale avant et après 1987 reste la première source de revenu pour les trois quarts d'entre eux.

Avec la crise, les trois quarts des chefs de ménage de l'échantillon ont diminué leurs dépenses ; or, la plupart (74%) d'entre eux étaient des épargnants avant le début de la crise en 1987.

La crise a donc eu des effets néfastes sur l'épargne des ménages. Celle-ci a fortement chuté. De 70% des répondants qui épargnaient avant 1987, on passe à 11% au moment de l'enquête dont la grande majorité est constituée des épargnants d'avant 1987. Les nouveaux épargnants en période de crise constituent à peine 2% de l'échantillon.

### **Sur le plan social**

Malgré la crise, les parents tiennent à la scolarisation de leurs enfants. La diminution des dépenses ne semble pas avoir affecté celle-ci sensiblement. Sur les 1550 enfants recensés âgés de 6 à 24 ans dans l'échantillon, 19% ne vont pas à l'école ou à l'université. Parmi eux, seulement 2% n'ont jamais été scolarisés. Par contre la diminution des revenus qui a entraîné la contraction des dépenses a conduit à un changement de comportement sanitaire. Sur l'ensemble des enquêtés de l'échantillon qui ont connu ce changement (70% du total de l'échantillon), 78% ont déclaré avoir diminué leurs dépenses de santé avec la crise. Parmi les domaines les plus touchés, on retrouve l'accès aux soins de santé (53% des répondants), le type de traitement (44%) et la fréquence aux soins (37%). La mobilité résidentielle par contre semble relativement faible. Un quart seulement des ménages de l'échantillon ont changé de logement pour cause de diminution de dépenses.

### **La solidarité familiale**

La solidarité familiale peut être considérée comme l'un des facteurs favorisant la forte fécondité. En effet, à travers elle, l'enfant appartient à l'ensemble de la communauté qui est chargée de son éducation. Au nom de la solidarité familiale le système de confiage<sup>1</sup> des enfants se trouve légitimé, et ceux qui accueillent ainsi les membres de la « famille », en ville par exemple, répondent à une logique des relations sociales et familiales gouvernée par une forme de réciprocité.

La perception de la solidarité familiale laisse supposer que celle-ci a régressé avec la crise. Près des deux tiers des répondants (65%) estiment que la solidarité familiale a diminué contre 17% et 18% qui la trouvent respectivement renforcée et inchangée. A peine 7% des membres de l'échantillon est disposé à continuer à soutenir la solidarité familiale, et cela dans des domaines bien précis : hébergement (69%), aide financière (60%), travail (14%). Cette attitude des citadins pourra se renforcer si la crise perdure et si l'on tient compte du fait qu'un tiers seulement d'entre eux reçoivent une aide en provenance de leur famille.

## **Perception de la crise au niveau individuel**

### **Perception de la crise et de ses causes**

Sept ans après son début, la gravité de la crise et ses conséquences au Cameroun en général et à Edéa en particulier sont perçues par la grande majorité des répondants (82%) ; 12% seulement trouvent la crise modérée, 4% estiment qu'elle est insignifiante et 2% sont sans opinion. Les différences de perceptions entre les hommes et les

1. Certains auteurs pensent en effet que le système de confiage des enfants constitue un des facteurs du maintien de la forte fécondité en Afrique au Sud du Sahara [3, 8, 9, 13].

femmes sont non significatives (au seuil de 5% du khi 2), 81% d'hommes et 83% de femmes ayant déclaré que la crise était grave.

Les raisons invoquées de cette crise (Tab. 1) sont principalement d'ordre économique interne avec largement en tête la mauvaise gestion de l'État (61% de réponses positives), suivie de la fermeture des entreprises (22%). La perception des problèmes démographiques et de leur relation avec la paupérisation et la crise reste très marginale. Dans ces conditions peut-on s'attendre à un impact réel de la crise sur le comportement procréateur des couples ou des femmes à Edéa dans le sens d'une baisse de la fécondité ?

**Tableau 1 : Raisons invoquées pour la crise économique (score de réponses positives), Edéa, 1994**

Raisons invoquées pour la crise économique	Score de réponses positives (%)
Mauvaise gestion	60,8
Fermeture des entreprises	21,6
Baisse des cours des matières premières	12,7
Baisse des salaires	10,3
Fatalité	7,5
Dévaluation	7,2
Fuite des capitaux	2,9
Politique des occidentaux	1,5
Explosion démographique	0,7
Effectif total	1 370

### Stratégies de satisfaction des besoins de base

La perception de la crise par les familles en général, et par les individus en particulier, et les changements de comportement pouvant en découler (en particulier la prise de conscience de la nécessité d'une famille planifiée) dépendent de la participation de chaque membre à la satisfaction des besoins essentiels individuels et de ceux du groupe. Avec plus de trois quarts de la population de l'échantillon (79%) sans emploi régulier, comment les individus enquêtés subviennent-ils à leurs besoins de base (alimentation, santé, habillement, logement, etc.) ? Le tableau 2 montre que la famille reste encore, malgré l'effritement de la solidarité familiale, le principal recours des individus pour satisfaire leurs besoins essentiels, quelle que soit la perception de la crise. Les autres sources de revenus n'interviennent que de façon marginale. Ceci laisse supposer que le chef de famille reste la seule voie de recours en cas de nécessité [4, 10, 17]. Il en est de même parfois des membres ayant un revenu.

**Tableau 2 : Satisfaction des besoins des membres des ménages (%) ayant cité la famille selon la perception de la crise (Edéa, 1994)**

Besoins satisfaits par la famille	Perception de la crise		
	Grave	Modérée	Ensemble
Alimentation	68,1	86,5	70,9
Logement	71,9	84,6	73,9
Santé	77,9	83,5	68,8
Habillement	78,2	84,3	68,3
Transport	57,5	79,6	61,0
Effectif total			1 370



## Perceptions de la crise et caractéristiques des femmes

Les couches les plus vulnérables de la population, à savoir les femmes et les enfants, restent les plus exposées aux conséquences de la crise. De plus, les programmes de planification familiale développés actuellement en Afrique sub-saharienne visent en premier lieu les femmes. Il apparaît donc indispensable, avant d'analyser les conséquences de la crise sur la fécondité et la planification familiale, d'étudier les perceptions de la crise selon certaines caractéristiques des femmes (Tab. 3).

Quelle que soit la caractéristique socio-démographique retenue, la perception de la crise reste dans l'ensemble significativement importante au seuil de 5%, à l'exception de l'état matrimonial. Si l'on élargit le seuil de signification à 10%, les groupes qui perçoivent le plus la gravité de la crise (au-delà des faibles effectifs) sont les femmes à leur propre charge après une vie maritale (divorcées et veuves) ou celles qui sont sans emploi (celles qui ont travaillé ou n'ayant pas encore travaillé). Les femmes en union monogame semblent plus touchées que celles qui sont en union polygame (effectif relativement faible). Le cas de ces femmes en polygamie pourrait s'expliquer par le fait qu'elles sont habituées à se battre pour subvenir à une partie de leurs besoins ou au système de partage des tâches au sein d'un ménage polygame. Le cas des femmes sans instruction ou de niveau primaire résulte peut-être de leur difficulté à s'insérer dans le secteur moderne de l'économie, leur seule chance restant le secteur informel.

**Tableau 3 : Perception de la crise par les femmes selon leurs caractéristiques socio-économiques, Edéa, 1994**

Caractéristiques socio-économiques des femmes interrogées	Perception de la crise		
	Grave	Modérée	Effectif des femmes
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun	82,9	17,1	41
Primaire	92,8	7,2	139
Secondaire	77,8	22,2	189
	Khi 2 = 13,506		Sig. = 0,001
<b>État matrimonial</b>			
Célibataire	81,4	18,6	167
Monogame	88,0	12,0	150
Polygame	71,4	28,6	28
Divorcée/veuve	91,7	8,3	24
	Khi 2 = 6,948		Sig. = 0,074
<b>Situation d'activité</b>			
A travaillé	97,5	2,5	40
Sans emploi	88,9	11,1	72
Élève/étudiante	72,7	27,3	88
Ménagère	83,9	16,1	162
	Khi 2 = 16,560		Sig. = 0,002
Ensemble	82,7	17,3	369

## Impact de la crise sur la perception de la fécondité

Les phénomènes démographiques en général, et la fécondité en particulier, ayant une grande inertie, il est actuellement prématuré d'évaluer l'impact de la crise actuelle sur la fécondité. Par contre, il est possible de déterminer dès maintenant l'impact de la crise sur la prise de conscience par les personnes concernées du poids que constitue, en période de crise économique aiguë, une famille nombreuse et la nécessité de la planifier. La prise de conscience est en effet la première étape qui conduit à l'acte. Dans le cas de la fécondité, tant que les individus et les couples ne prennent pas

conscience des implications d'une fécondité élevée dans un monde en pleine mutation, ils ne peuvent pas être sensibles au discours sur la nécessité d'une famille planifiée ou sur la parenté responsable. Pour évaluer cette prise de conscience, on a demandé aux personnes retenues dans l'échantillon le nombre d'enfants désirés en absence de crise et étant donné la situation de crise. Une différence significative entre ces deux chiffres ou entre groupes signifierait une prise de conscience du poids de la crise sur la fécondité individuelle ou une appréciation divergente du phénomène entre groupes.

### Opinion des hommes et des femmes

Au seuil de signification de 5% il apparaît que les personnes enquêtées ont pris conscience de la nécessité d'avoir une famille réduite en période de crise. Le nombre moyen d'enfants désirés passe ainsi du double au simple quelle que soit la perception de la crise (Tab. 4), lorsqu'on se situe avant la crise et au moment de la crise. On remarque aussi que si le nombre d'enfants désirés est significativement différent selon la perception de la crise, cette différence disparaît avec la crise. Ainsi avec la crise qui perdure, les citadins qui sont plus frappés que les ruraux commencent-ils à changer de comportements procréateurs, passant du désir d'une famille nombreuse à une famille plus réduite. Cette prise de conscience du poids d'une famille nombreuse serait-elle liée en partie à la diminution de la solidarité familiale en période de crise<sup>1</sup> ?

**Tableau 4 : Nombre moyen d'enfants désirés en absence de crise et avec prise en compte de la crise suivant certaines modalités, Edéa, 1994**

Modalités	Nombre moyen d'enfants sans crise [1]	Nombre moyen d'enfants avec crise [2]	Écarts [2-1]	Effectifs
Perception de la crise				1262
Grave	7,1	3,4	-3,7	1041
Modérée	6,3	3,6	-2,7	221
Signification*	0,037	0,570		
Changement de revenu				354
Oui	7,6	4,0	-3,6	310
Non	8,2	5,5	-2,7	44
Signification*	0,466	0,007		
Sens du changement de revenu				310
Baisse	7,6	4,0	-3,6	306
Hausse	(9,3)	(4,8)	(-4,5)	4
Signification*	0,494	0,520		
Solidarité familiale				1090
Renforcée	7,3	3,8	-3,5	186
Diminuée	7,0	3,4	-3,6	726
Inchangée	6,8	3,7	-3,1	178
Signification*	0,687	0,282		
Sexe				1262
Masculin	7,1	3,5	-3,6	617
Féminin	6,8	3,4	-3,4	645
Signification*	0,321	0,660		

\* Seuil de signification calculé à l'aide du test de comparaison des moyennes. Les chiffres entre parenthèses sont basés sur un petit effectif.

1. En milieu urbain, ceux qui ont un emploi rémunéré s'occupent à la fois de leur propre famille mais aussi des membres de la famille élargie venant de l'arrière pays. La crise remet de plus en plus cette solidarité en cause. Eloundou-Enyegue [5] parle ainsi du rétrécissement du cercle de réciprocité entre la ville et la campagne avec la crise.

On note toutefois que si les différences entre nombres moyens d'enfants désirés vont dans le sens attendu pour ce qui est de la solidarité familiale, les différences entre les perceptions restent non significatives. La prise de conscience en matière de planification familiale ne dépend donc pas de l'évolution actuelle de la solidarité familiale. De même, on n'observe pas de différence entre les hommes et les femmes quant à la prise de conscience du poids de la fécondité en milieu urbain.

La quasi totalité des personnes dont le revenu a changé ont connu une baisse de celui-ci. La conséquence là aussi serait la prise de conscience de réduire la taille de sa famille, quel que soit le sens de ce changement. Cette nécessité semble n'avoir pas existé avant la crise.

### **Prise de conscience par les femmes**

Les analyses qui précèdent ont montré que la crise économique actuelle semble faire prendre conscience à la population de la nécessité de contrôler sa fécondité. Par ailleurs, des études antérieures et les résultats des dernières enquêtes démographiques et de santé ont montré que la fécondité féminine varie selon le niveau d'instruction, le type d'union et la situation d'activité. A l'exemple de la fécondité, ce paragraphe examine si en période de crise la prise de conscience du poids de la fécondité élevée par les femmes enquêtées varie suivant ces différentes caractéristiques socio-économiques.

Dans l'ensemble, au sein de chaque groupe socio-économique, les différences de prise de conscience observées sont significatives et vont dans le sens attendu, que ce soit pour le nombre moyen d'enfants désirés en absence de crise ou en période de crise (Tab. 5).

**Tableau 5 : Nombre moyen d'enfants désirés avant et au moment de la crise suivant certaines caractéristiques des femmes, Edéa, 1994**

Modalités	Nombre moyen d'enfants sans crise [1]	Nombre moyen d'enfants avec crise [2]	Écarts [2-1]	Effectifs
Niveau d'instruction				347
Aucun	8,2	5,2	-3,0	35
Primaire	7,8	3,6	-4,2	128
Secondaire	5,8	2,8	-3,0	184
Signification*	0,000	0,000		
État matrimonial				344
Célibataire	5,4	2,7	-2,7	160
Monogame	7,8	4,2	-3,6	139
Polygame	9,3	4,4	-4,9	24
Divorcée/veuve	7,8	3,2	-4,6	21
Signification*	0,000	0,000		
Situation d'activité				341
A travaillé	6,7	3,6	-3,1	39
Sans emploi	6,1	2,5	-3,6	68
Élève/étudiante	4,7	2,4	-2,3	86
Ménagère	8,3	4,3	-4,0	148
Signification*	0,000	0,000		

\* Seuil de signification calculé à l'aide du test de comparaison des moyennes.

Concernant l'instruction, comme il fallait s'y attendre, la descendance souhaitée par les femmes de niveau secondaire est plus réduite, du fait de la crise, que la descendance de toutes les autres femmes. Il en est de même des élèves et étudiantes, en termes d'activités. On note toutefois que les femmes qui avaient davantage tendance à percevoir la crise comme un phénomène grave sont aussi celles dont l'écart entre les nombres moyens déclarés d'enfants désirés est plus grand (femmes de niveau

primaire, en union polygame, veuves, ménagères, etc.). Ce constat laisse supposer que la crise aurait effectivement un impact sur la prise de conscience du poids d'une famille nombreuse au niveau individuel.

## Impact de la crise sur la planification familiale

### *Pratique passée de la contraception*

La question sur la planification familiale a été posée uniquement aux femmes. La pratique contraceptive concerne un peu plus d'un quart (26%) des femmes de l'échantillon, quelle que soit la méthode utilisée. Cette proportion est nettement supérieure à la moyenne observée à l'enquête démographique et de santé de 1991 pour l'ensemble des villes moyennes du pays (18%). Cette proportion d'utilisatrices est identique chez les femmes qui déclarent que la crise est grave (26%) que chez celles qui la considèrent modérée ou insignifiante (26%) (Tab. 6). Néanmoins, une perception grave de la crise serait liée à une pratique contraceptive. Ainsi, 83% des femmes qui ont pratiqué une méthode contraceptive à un moment donné considèrent que la crise est grave.

**Tableau 6 : Pratique contraceptive passée et perception de la crise par les femmes, Edéa, 1994**

Pratique contraceptive	Perception de la crise		
	Grave	Modérée	Ensemble
Oui	25,8	25,6	25,7
Non	74,2	74,4	74,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	559	117	676
	Khi 2 = 0,294		Sig. = 0,588

### *Pratique actuelle de la contraception*

La majorité des femmes qui ont pratiqué la contraception à un moment donné continuent de le faire au moment de l'enquête (63%). Il semble se confirmer ici que la perception de la crise joue un rôle important dans cette pratique actuelle de la contraception. En effet, 85% des utilisatrices actuelles de la contraception reconnaissent la gravité de la crise dans leur ville. On peut donc supposer que la plupart des femmes qui utilisent la contraception au moment de l'enquête sont déjà passées de la simple prise de conscience du poids d'une descendance nombreuse en période de crise à l'utilisation de méthodes permettant de contrôler leur fécondité.

### *Raisons de l'utilisation de la contraception*

Pour mieux apprécier l'impact de la crise sur la planification familiale, il est important, comme le souligne le National Research Council [12], de comprendre les motivations de la pratique contraceptive : espacer les naissances ou les limiter. Une question directe a ainsi été posée aux femmes sur les raisons de l'utilisation de la contraception.

On a longtemps considéré que la pratique de la contraception au Cameroun avait pour but essentiel l'espacement des naissances. Certaines études récentes sur l'impact de la crise sur la fécondité en milieu rural (Yemessoa et Bafou) ont abouti au même constat [4, 10, 17]. La présente étude montre par contre qu'en milieu urbain, si l'on s'en tient à ce qui est observé à Edéa, la tendance est en train de se renverser. La majorité des femmes pratiquant la contraception le fait de plus en plus pour limiter les naissances (37%). Cette proportion était de 16% en 1991 pour la moyenne des milieux urbains autres que Yaoundé et Douala<sup>1</sup> [4].

1. Il est à noter ici qu'aux Enquêtes Démographiques et de Santé, la pratique contraceptive pour limiter les naissances était obtenue indirectement en combinant le désir de ne plus avoir d'enfants et la pratique contraceptive.

**Tableau 7 : Raisons de la pratique contraceptive selon la perception de la crise par les femmes, Edéa, 1994**

Raisons de la pratique contraceptive	Perception de la crise		
	Grave	Modérée	Ensemble
Espacer les naissances	34,5	41,4	35,8
Limiter les naissances	41,9	13,8	37,0
Éviter la grossesse	22,1	41,4	25,4
Éviter les MST	1,5	3,4	1,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	136	29	165
	Khi 2 = 10,507		Sig. = 0,033

L'hypothèse émise précédemment se renforce lorsqu'on prend en compte la perception de la crise par les femmes. Il se vérifie une fois de plus que les femmes qui souffrent le plus de la crise sont aussi les plus enclines à la limitation des naissances. Les femmes qui perçoivent la crise comme modérée gardent le profil d'utilisation de la contraception observé par le passé. L'option pour une fécondité planifiée se concrétise avec les méthodes utilisées. Un tiers seulement des utilisatrices ont encore recours à une méthode traditionnelle, en l'occurrence l'abstinence (34%). Les autres femmes dans leur grande majorité ont recours, par ordre d'importance à la pilule (35%), au préservatif (14%) et à l'injection (8%).

\*

\*      \*

Au terme de cette analyse, il semble se confirmer que la crise est ressentie par la quasi totalité de la population urbaine enquêtée. Ce constat valable pour la ville d'Edéa devrait s'appliquer à l'ensemble du secteur urbain camerounais et voire même africain. La prise de conscience de la gravité de la crise a conduit les hommes et les femmes à réviser leur perception de la fécondité du moment. Avec la crise il se développe une prise de conscience du poids que constitue une famille nombreuse et la nécessité de réduire sa descendance. En effet, les pratiques traditionnelles favorisant une fécondité élevée telles que le confiage d'enfants, la solidarité familiale, le mariage précoce, etc., seraient en déclin dans le contexte actuel de crise. La contraception est de plus en plus pratiquée en vue de limiter les naissances et non plus pour leur seul espacement. Ceci augure-t-il une nouvelle ère pour la fécondité en Afrique subsaharienne ? Si tel était le cas, on devrait donc s'attendre dans un avenir proche, avec cette nouvelle orientation de la pratique de la planification familiale au niveau individuel et le report<sup>1</sup> des mariages, à une baisse de la fécondité, prélude à un autre cycle de problèmes de population sur le continent, notamment le vieillissement à la base de la pyramide dans un contexte de forte mortalité et de paupérisation de la majorité de la population.

1. Au cours de l'enquête 54% des 546 personnes en état de se marier ont répondu vouloir reporter leur mariage ; 80% de ces reports seraient dus à la perception de la gravité de la crise. Ces proportions sont respectivement 65% et 79% pour les hommes, 41% et 82% pour les femmes.

## Bibliographie

1. CALDWELL J.C., « The socio-economic explanation of high fertility. », *The Department of Demography*, Camberra, 1976, 133 p.
2. CALDWELL J.C., « The economic rationality of high fertility : an investigation illustrated with Nigerian survey data. », *Population Studies*, 1977, vol. 31 n° 1, p. 5-27.
3. CALDWELL J.C., « Theory of Fertility Decline. », *Academic Press*, New York, 1982, 386 p.
4. CAMEROUN, « Enquête Démographique et de Santé Cameroun 1991. », Direction Nationale du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat Yaoundé/Macro International Inc. Columbia, Maryland, 1992, 287 p.
5. ELOUNDOU-ENYEGUE P.M., « La recomposition des solidarités ville/campagne avec la crise : rétrécissement du cercle de réciprocité. », In : COURADE G. *Coor.*, *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Karthala, Paris, 1994, p. 221-235.
6. FNUAP, « État de la population mondiale 1996. », *Nations Unies*, New York, 1996, 75 p.
7. GUBRY P., « Cameroun : d'un natalisme nuancé vers un anti-natalisme moderne ? », In : GUBRY P., SALA-DIAKANDA M., *Les dossiers du CEPED*, n° 2, 1988, p. 23-50.
8. ISIUGO-ABANIHE U.C., « Child fostering and high fertility interrelationships in West Africa. », *Studies in Third World Societies*, 1984, n° 29, p. 73-100.
9. ISIUGO-ABANIHE U.C., « Parenthood in Sub-Saharan Africa : Child Fostering and its Relationship with Fertility. », In : LOCOH T., HERTRICH V. *Eds.*, *The Onset of Fertility Transition In Sub-Saharan Africa*, Derouaux Ordina Editions, Liège, 1994, p. 163-174.
10. KAMANDA B., « Espacer plutôt que limiter les naissances : l'ajustement démographique vu de Yemessoa. », In : COURADE G. *Coor.*, *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Karthala, Paris, 1994, p. 390-394.
11. MAKINWA-ADEBUSOYE P., « Changes in the cost and benefits of children to their parents. », LOCOH T., HERTRICH V. *Eds.*, *The Onset of Fertility Transition In Sub-Saharan Africa*, Derouaux Ordina Editions, Liège, 1994, p. 175-192.
12. NATIONAL RESEARCH COUNCIL, « Factors Affecting Contraceptive Use in Sub-Saharan Africa. », *National Academy Press*, Washington, 1993, 208 p.
13. PAGE H., « Childrearing versus Childbearing : Coresidence of Mother and Children in Sub-Saharan Africa. », In : LESTHAEGHE R.J. *Ed.*, *Reproduction and Social Organisation in Sub-Saharan Africa*, University of California Press, 1989, p. 401-441.
14. RÉPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN, « Enquête Nationale sur la Fécondité du Cameroun 1978. », *Ministère de l'Économie et du Plan*, Rapport principal, Yaoundé, 1992, 216 p.
15. UNICEF, « La situation des enfants dans le monde 1994. », *Nations Unies*, New York, 1994, 94 p.
16. VIMARD P. *et al.*, « Singular fertility patterns in rural Africa. Socio-Economic differentiations and transformations of fertility models in West Africa. », In : LOCOH T., HERTRICH V. *Eds.*, *The Onset of Fertility Transition In Sub-Saharan Africa*, Derouaux Ordina Editions, Liège, 1994, p. 193-220.
17. YANA S.D., « Crise, famille et procréation : les signes avant-coureurs d'un ajustement démographique dans le milieu rural du Cameroun méridional. », In : COURADE G. *Coor.*, *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Karthala, 1994, p. 395-406.

## **ANNEXE**

# **LES SECONDES JOURNÉES SCIENTIFIQUES DU RÉSEAU DÉMOGRAPHIQUE DE L'UREF :**

**« CRISES, PAUVRETÉ ET CHANGEMENTS  
DÉMOGRAPHIQUES DANS LES PAYS DU SUD »  
(Ouagadougou, 13-15 novembre 1996)**





# **LES SECONDES JOURNÉES SCIENTIFIQUES DU RÉSEAU DÉMOGRAPHIQUE DE L'UREF : « CRISES, PAUVRETÉ ET CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES DANS LES PAYS DU SUD » (OUAGADOUGOU, 13-15 NOVEMBRE 1996)**

## **A. Organisation et déroulement**

Ces journées scientifiques étaient les secondes organisées par le Réseau Démographie, les premières s'étant tenues à Bangui en mars 1993 sur le thème de l'évaluation des politiques et des programmes de population<sup>1</sup>.

Elles ont été organisées en collaboration avec l'UERD (Unité d'enseignement et de recherche en démographie de l'Université de Ouagadougou).

Le Comité d'organisation était composé des personnalités suivantes :

Banza BAYA, chercheur à l'UERD,

Georges COMPAORE, directeur de l'UERD,

Francis GENDREAU, chercheur à l'ORSTOM, coordonnateur du Réseau Démographie,

Richard MARCOUX, chercheur à l'Université de Montréal, puis à l'Université Laval,

Jean POIRIER, chercheur à l'UERD, puis à l'Université de Montréal,

Dominique TABUTIN, professeur à l'Université Catholique de Louvain.

Le Comité du Réseau Démographie avait défini le thème de ces Journées en mars 1995. Le Comité d'organisation a tenu sa première réunion à Louvain-la-Neuve le 3 juillet 1995. La première circulaire d'annonce des Journées et d'appel à communication a été rédigée et diffusée à l'issue de cette réunion. A la seconde réunion du Comité d'organisation (10-11 janvier 1996, Ouagadougou), 100 pré-inscriptions avec projet de communication et résumé avaient été reçues. Après examen, il a retenu 31 projets de communication qu'il a regroupés par thèmes et a décidé de demander à Jean-Marc Ela de prononcer une conférence inaugurale sur le thème « Population, pauvreté et crises ». Le programme provisoire des Journées a ainsi été élaboré : c'est l'objet de la seconde circulaire diffusée en février 1996.

Ce programme a été légèrement retouché par la suite (4 abandons, fusion de deux projets en une seule communication, ajout de 3 communications spontanées) et ce sont finalement trente communications qui ont été présentées, dont la Conférence inaugurale de Jean-Marc ELA.

Les Journées ont rassemblé 88 participants, du Nord (Belgique, Canada, France, Espagne, États-Unis, Japon, Royaume Uni) et du Sud (Maroc, Viêt Nam et surtout Afrique sub-saharienne : Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Zaïre). Des pays non francophones étaient donc représentés, signe d'ouverture du Réseau. Par ailleurs, parmi les participants (du Nord comme du Sud), il faut noter la présence de doctorants ou de jeunes chercheurs, signe de promesses pour l'avenir.

---

1. Cf. la publication des Actes de ces Journées : GENDREAU Francis, NZITA KIKHELA Denis, GUERIN Valérie Eds., « L'évaluation des politiques et des programmes de population », AUPELF-UREF, John Libbey Eurotext, Paris, 1994, 285 p.

Le financement de ces Journées a été assuré par l'Université des Réseaux d'Expression Française (UREF), le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI, gouvernement canadien) et l'Agence Générale de Coopération au Développement (AGCD, gouvernement belge). L'ensemble de ces contributions a permis la prise en charge (totale ou partielle) de 48 participants.

## B. Programme

### **Mercredi 13 novembre**

#### **Matinée**

##### **Séance d'ouverture**

Allocution de Georges COMPAORE, directeur de l'UERD.

Allocution de Jean-Louis MAHU, représentant le Recteur de l'UREF.

Allocution d'ouverture du Secrétaire général du Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Conférence inaugurale de Jean-Marc ELA, « Population, pauvreté et crises ».

##### **Séance 1 : Approche théorique (Président : Mumpasi Lututala)**

Patrice VIMARD : « Transitions démographique et familiale. Une relecture des théories à la lumière de la crise ».

Bruno SCHOUAKER : « Pauvreté et fécondité : perspectives théoriques et relations empiriques ».

##### **Après-midi (Président : N'Guessan Koffi)**

##### **Séance 2 : Mesure de la pauvreté**

– Jean-François KOBIANE : « Essai de construction d'un profil de pauvreté des ménages à Ouagadougou à partir des caractéristiques de l'habitat ».

– Sylvain LARIVIERE, Frédéric MARTIN, Gilbert AHO et Raphaël DANSOU : « Concept et mesure des perceptions de la pauvreté en milieu rural pour des fins de développement socio-économique : application au Bénin ».

– Amadou NOUMBISSI et Jean-Paul SANDERSON : « Pauvreté et comportements démographiques au Cameroun : à la recherche d'un indicateur de pauvreté ».

##### **Séance 3 : Crises et transitions**

– Dang THU, Francis GENDREAU et Miki NOZAWA : « Transition vers l'économie de marché, pauvreté et changements démographiques au Viêt Nam ».

– Christian THIBON : « Crise démographique et crise socio-politique au Burundi ».

Luc Legoux : « Crises et mouvements de réfugiés depuis les pays du Sud ».

### **Jeudi 14 novembre**

#### **Matinée (Présidente : Marie-Michèle Ouedraogo)**

##### **Séance 4 : Mariage, famille et paupérisation en ville (1)**

– Joël TOKINDANG : « Ménage et crise du logement à Dakar : une émancipation résidentielle de plus en plus tardive des jeunes générations ».

– Philippe ANTOINE et Mamadou DJIRE : « Crise et évolution des comportements matrimoniaux à Dakar ».

– Richard MARCOUX et Victor PICHE : « Crise, pauvreté et nuptialité à Bamako (Mali) ».

##### **Séance 5 : Mariage, famille et paupérisation en ville (2)**

– Thomas TAMO TATIETSE : « Innovations et changement social des ménages défavorisés de la ville de Douala au Cameroun ».

– Jean WAKAM, Mburano RWENGE, Mathias KUEPIE : « Pauvreté et structures familiales dans trois métropoles africaines : Yaoundé, Abidjan et Dakar ».

- Simon YANA : « Conjoncture économique et constitution de la famille : une étude des représentations du mariage et de la procréation chez des citadins et ruraux du Cameroun ».

### **Après-midi (Président : Dieudonné Ouedraogo)**

#### **Séance 6 : Stratégies d'adaptation des familles rurales**

- Dieudonné TAKOUO : « Pauvreté et changements démographiques à Yemessoa (Cameroun) ».
- Véronique HERTRICH et Valérie DELAUNAY : « Les adaptations matrimoniales face à la crise agricole : le rôle de la pluviométrie dans deux populations du Sahel ».
- Kate HAMPSHIRE et Sara RANDALL : « Pauvreté et migration saisonnière au Sahel burkinabè ».

#### **Séance 7 : Crise économique et migration**

- Kokou VIGNIKIN : « Crise de subsistance économique des ménages agricoles et émigration rurale : le cas du Sud-Togo ».
- Mathias KUEPIE : « La migration dans une ville moyenne comme réponse à la crise économique : le cas d'Edéa (Cameroun) ».

## **Vendredi 15 novembre**

### **Matinée (Président : Denis Kikhela Nzita)**

#### **Séance 8 : Diversité des changements de fécondité (1)**

- Kodjovi KOUWONOU : « Les stratégies de reproduction dans une situation de crise dans la vallée du Fleuve Mono (Bénin) ».
- Agnès ADJAMAGBO et Valérie DELAUNAY : « La crise en milieu rural ouest-africain : implications sociales et conséquences sur la fécondité. Niakhar (Sénégal), Sassandra (Côte-d'Ivoire), deux exemples contrastés ».
- Etienne Folabi KOUTON : « Crise, famille, jeunesse et altération des justifications sociales d'une forte fécondité au Bénin ».
- Eliwo MANDJALE AKOTO et Hélène KAMDEM : « Comportement procréateur face à la crise et milieu d'habitat en Afrique ».

#### **Séance 9 : Diversité des changements de fécondité (2)**

- Victor AGADJANIAN : « La crise socio-économique, les coûts de la reproduction et les perspectives de la réduction de la fécondité au Mozambique ».
- Hamidou ISSAKA MAGA : « La crise économique peut-elle contribuer à la baisse de la fécondité en milieu urbain ? le cas de la ville de Niamey ».
- Akam EVINA et Kishimba NGOY : « Fécondité, planification familiale et crise en milieu urbain camerounais : le cas d'une ville moyenne, Edéa ».

### **Après-midi**

#### **Séance 10 - Santé et nutrition dans la crise (Président : Jean Fages)**

- Gérard PARENT, Banza BAYA, André OUEDRAOGO et Issaka COMPAORE : « Alimentation, nutrition et situation socio-économique des ménages : le cas de Bagré au Burkina Faso ».
- Micheline AGOLI-AGBO : « Crise, précarité et problèmes de santé à Cotonou »
- Noël Dossou-YOVO : « Famille, population et Sida en Afrique ».

#### **Séance de clôture**

- Premières conclusions, par Jean-Marc ELA.
- Allocution de Francis GENDREAU, coordonnateur du Réseau Démographie de l'UREF.
- Allocution de clôture du Directeur de l'Enseignement supérieur.

## C. Liste des participants

- ADJAMAGBO Agnès**  
ISD-ORSTOM, 15 rue de l'École de Médecine, 75270 Paris Cedex 06, France  
tél : 33.1.46.34.22.31 ; fax : 33.1.46.34.22.31
- AGADJANIAN Victor**  
Department of Sociology, Arizona State University, Box 872101, TEMPE, AZ  
85287-2101, États-Unis  
tél : 1.602.965.38.04 ; fax : 1.602.965.00.64 ; mel : agadjanian@asu.edu
- AGOLI-AGBO Micheline**  
CEFOP, Université Nationale du Bénin, BP 03-1079, COTONOU, Bénin  
tél : 229.30.07.70 ; fax : 229.30.41.69
- AHO Gilbert**  
Unité économique, PNUD, BP 506, COTONOU, Bénin  
tél/fax : 229.31.33.21
- ANOH Amoakan**  
ORSTOM, Centre de Petit-Bassam, 04 BP 293, ABIDJAN 04, Côte d'Ivoire  
tél : 225.35.43.67 / 35.70.67 ; fax : 225.35.40.15
- ANTOINE Philippe**  
CEPED, 15 rue de l'École de Médecine, 75270 Paris Cedex 06, France  
tél : 33.1.44.41.82.39 / 82.30 ; fax : 33.1.44.41.82.31 ; mel : antoine@ceped.ined.fr
- ATTAMA Dissirama**  
BP 16, NIAMEY, Niger  
tél : 227.74.22.65 ; fax : 227.74.13.55
- BARRETEAU Daniel**  
ORSTOM, 01BP 182, OUAGADOUGOU, Burkina Faso  
tél : 226.60.37.67 ; mel : barto@ouaga.orstom.bf
- BAYA Banza**  
UERD, BP 7118, OUAGADOUGOU, Burkina Faso  
tél : 226.36.21.15 ; fax : 226.36.21.28 ; mel : baya@uerd.uerd.bf
- BERRADA Abdallah**  
FLSH, Université, 51 avenue Mehdi Ben Barka, Souissi, RABAT, Maroc  
tél : 212.7.75.29.76 ; fax : 212.7.67.44.46
- BOCQUIER Philippe**  
CERPOD, BP 1530, BAMAKO, Mali  
tél : 223.22.80.86 / 30.43 ; fax : 223.22.78.31 ; mel : bocquier@orstom.orstom.fr
- COMPAORE Georges**  
UERD, BP 7118, OUAGADOUGOU, Burkina Faso  
tél : 226.36.21.15 ; fax : 226.36.21.28 ; mel : compaore@uerd.uerd.bf
- COMPAORE Issaka**  
Direction de la Médecine Préventive, Ministère de la Santé, OUAGADOUGOU,  
Burkina Faso
- COUSSY Jean**  
CEPED, 15 rue de l'École de Médecine, 75270 Paris Cedex 06, France  
tél : 33.1.44.41.82.30 ; fax : 33.1.44.41.82.31
- DANG Thu**  
Centre Population et Développement, 27 Tran Xuan Soan, HANOI, Viêt Nam  
tél 84.4.25.88.66 ; fax : 84.4.25.90.71
- DELAUNAY Valérie**  
ORSTOM, BP 1386, DAKAR, Sénégal  
tél : 221.32.17.97 ; fax : 221.32.43.07 ; mel : vdelauna@dakar.orstom.sn

- DJIRE Mamadou  
CERPOD, BP 1530, BAMAKO, Mali  
tél : 223.22.80.86/30.43 ; fax : 223.22.78.31 ; mel : mdjire@cerpod.malinet.ml
- DOSSOU-YOVO Noël  
FLASH, Université Nationale du Bénin, COTONOU, Bénin
- ELA Jean-Marc  
École de Service Social, Université Laval, QUEBEC G17 P4, Canada  
tél : 1.418 656.36.25 ; fax : 1.418 656.73.90
- EVINA Akam  
IFORD, BP 1556, YAOUNDE, Cameroun  
tél : 237.22.24.71 ; fax : 237.22.67.93
- FAGES Jean  
ORSTOM, BP 182, OUAGADOUGOU, Burkina Faso  
tél : 226.60.37.67 ; fax : 226.31.03.85 ; mel : fages@ouaga.orstom.bf
- FALL Elimane  
Jeune Afrique, 57 bis rue d'Auteuil, 75016 PARIS, France
- FREIRE Joao Antonio  
Université Agostinho Neto, Faculté d'économie, BP 815, LUANDA, Angola  
tél : 244.2.33.11.96/11.81 ; fax : 244.2.39.62.42
- FRELAT Joël  
UREF, 4 place de la Sorbonne, 75005 PARIS, France  
tél : 33.1.44.41.18.41 ; fax : 33.1.43.26.71.18
- GENDREAU Francis  
CICRED, 133 boulevard Davout, 75980 PARIS Cedex 20, France  
tél : 33.1.56.06.21.36 ; fax : 33.1.56.06.21.65 ; mel : gendreau@orstom.fr
- GERARD Hubert  
Institut de Démographie, UCL, 1 place Montesquieu, Bte 17, 1348 LOUVAIN-  
LA-NEUVE, Belgique  
tél : 32.10 47.45.43 ; fax : 32.10 47.29.52 ; mel : gerard@demo.ucl.ac.be
- GUIELLA George  
UERD, BP 7118, OUAGADOUGOU, Burkina Faso  
tél : 226.36.21.15 ; fax : 226.36.21.28 ; mel : guiellag@uerd.uerd.bf
- HAMPSHIRE Kate  
s/c PSB, BP 10, GOROM GOROM, Burkina Faso  
tél : 226.171.38.77.050 ; fax : 226.171.38.07.728
- HERTRICH Véronique  
CEPED, 15 rue de l'École de Médecine, 75270 Paris Cedex 06, France  
tél : 33.1.44.41.82.30 ; fax : 33.1.44.41.82.31 ; mel : hertrich@ined.fr
- HUIX-ADAMETS Silvia  
CICRED, 133 boulevard Davout, 75980 PARIS Cedex 20, France  
tél : 33.1.56.06.21.36 ; fax : 33.1.56.06.21.65 ; mel : adamets@cicred.ined.fr
- KABORE Idrissa  
INSO, BP 374, OUAGADOUGOU, Burkina Faso  
tél : 226.32.48.01 ; fax : 226.31.07.60
- KABORE Barré Michel  
UERD, BP 7118, OUAGADOUGOU, Burkina Faso  
tél : 226.36.21.15 ; fax : 226.36.21.28 ; mel : kaborebm@uerd.uerd.bf
- KAMBIRE Roger  
Ministère de la Santé, BP 7013, OUAGADOUGOU, Burkina Faso  
tél : 226.32.47.28
- KAMDEM Hélène  
IFORD, BP 1556, YAOUNDE, Cameroun  
tél : 237.22.24.71 ; fax : 237.22.67.93

- KANO Hamissou  
SP/CONAPO, BP 6464, OUAGADOUGOU, Burkina Faso  
tél : 226.31.67.85 ; fax : 226.31.07.82
- KOBIANE Jean-François  
INSD, BP 374, OUAGADOUGOU, Burkina Faso  
tél : 226.32.48.01
- KOFFI N'Guessan  
ENSEA, 08 BP 3, ABIDJAN 08, Côte d'Ivoire  
tél : 225.44.08.40 ; fax : 225.44.39.88
- KONATE Mamadou  
CERPOD, BP 1530, BAMAKO, Mali  
tél : 223.22.30.43 ; fax : 223.22.78.31
- KOUTON EÉtienne Folabi  
Institut de Démographie, UCL, 1 place Montesquieu, Bte 17, 1348 LOUVAIN-  
LA-NEUVE, Belgique  
tél : 32.10.47.29.68/45.80.58 ; fax : 32.10.47.29.52
- KOUWONOU Kodjovi  
URD, BP 12971, LOME, Togo  
tél : 228.21.17.21 ; fax : 228.22.08.89
- KUEPIE Mathias  
IFORD, BP 1556, YAOUNDE, Cameroun  
tél : 237.22.24.71 ; fax : 237.22.67.93
- LABOURIE-RACAPE Annie  
CEPED, 15 rue de l'École de Médecine, 75270 Paris Cedex 06, France  
tél : 33.1.44.41.82.30 ; fax : 33.1.44.41.82.31
- LAHLOU Mehdi  
INSEA, BP 6217, RABAT Instituts, Maroc  
fax : 212.7.77.94.57
- LEBEGUE Julie  
CEPED, 15 rue de l'École de Médecine, 75270 Paris Cedex 06, France  
tél : 33.1.44.41.82.30 ; fax : 33.1.44.41.82.31
- LEGOUX Luc  
24 rue de la Providence, 75013 PARIS, France  
tél : 33.1.45.65.30.58 ; fax : 33.1.43.37.15.40
- LENCASTER José  
Université Agostinho Neto, Faculté d'économie, BP 815, LUANDA, Angola  
tél : 244.2.33.11.96/11.81 ; fax : 244.2.39.62.42
- LOCOH Thérèse  
CEPED, 15 rue de l'École de Médecine, 75270 Paris Cedex 06, France  
tél : 33.1.44.41.82.30 ; fax : 33.1.44.41.82.31
- LUTUTALA Mumpasi  
UEPA, BP 21007, DAKAR-Ponty, Sénégal  
tél : 221.25.59.51 ; fax : 221.25.59.55
- MAGA ISSAKA Hamidou  
FLSH, Université, BP 418, NIAMEY, Niger  
fax : 227.73.36.54
- MAHU Jean-Louis  
UREF, 4 place de la Sorbonne, 75005 PARIS, France  
tél : 33.1.44.41.18.41 ; fax : 33.1.43.26.71.18
- MARCOUX Richard  
Département de Sociologie, Université Laval, QUEBEC, Canada  
tél : 1.418.656.51.05 ; mel : richard.marcoux@soc.ulaval.ca

- NGOY Kishimba  
IFORD, BP 1556, YAOUNDE, Cameroun  
tél : 237.22.24.71 ; fax : 237.22.67.93
- NOUMBISSI Amadou  
Institut de Démographie, UCL, 1 place Montesquieu, Bte 17, 1348 LOUVAIN-  
LA-NEUVE, Belgique  
tél : 32.10.47.41.63 ; fax : 32.10.47.29.52 ; mel : noumbissi@demo.ucl.ac.be
- NOZAWA Miki  
15 rue de Chambéry, 75015 PARIS, France  
tél : 33.1.45.31.95.99
- NZITA KIKHELA Denis  
Département de démographie, Université de Kinshasa, BP 176, KINSHASA XI,  
Congo (République Démocratique)  
tél : 243.12.23.274 ; fax : 243.88.21.156 ou 871.150.32.61
- OUATTARA Ardjouma  
FNUAP, BP 575, OUAGADOUGOU, Burkina Faso  
tél : 226.30.62.39 ; fax : 226.31.08.68
- OUEDRAOGO André  
Centre National pour la Nutrition, Ministère de la Santé, 03 BP 7068,  
OUAGADOUGOU, Burkina Faso  
tél : 226.32.45.53 ; fax : 226.31.08.65
- OUEDRAOGO Boureima  
Département de sociologie, Univ. de Ouagadougou, 01 BP 5619,  
OUAGADOUGOU 01, Burkina Faso  
tél : 226.36.72.40
- OUEDRAOGO Christine  
UERD, BP 7118, OUAGADOUGOU, Burkina Faso  
tél : 226.36.21.15 ; fax : 226.36.21.28 ; mel : ouedrac@uerd.uerd.bf
- OUEDRAOGO Dieudonné  
CNRST, 01 BP 3682, OUAGADOUGOU, Burkina Faso  
tél : 226.34.67.83
- OUEDRAOGO François de Charles  
Département de géographie, Université Ouagadougou, 03 BP 7021,  
OUAGADOUGOU 03, Burkina Faso  
tél : 226.30.73.18
- OUEDRAOGO Jean-Bernard  
Département sociologie, Université de Ouagadougou, 01 BP 5619,  
OUAGADOUGOU 01, Burkina Faso  
tél : 226.31.44.48
- OUEDRAOGO Marie-Michèle  
UNICEF, OUAGADOUGOU, Burkina Faso
- OURO-GNAO Mawéna  
Direction générale de la statistique, BP 118, LOME, Togo  
tél : 228.21.22.87
- PARENT Gérard  
ORSTOM, 01 BP 182, OUAGADOUGOU 01, Burkina Faso  
tél : 226.30.67.37/39 ; fax : 226.31.03.85 ; mel : parent@ouaga.orstom.bf
- PERIQUET Sophie  
FNUAP, BP 910, LUANDA, Angola  
tél : 244 2 33.11.96/33.11.81 ; fax : 244 2 39.62.42
- PICHE Victor  
Département de Démographie, Univ. de Montréal, CP 6128, Succ. Centre-Ville,  
MONTREAL H3C 2J7, Canada  
tél : 1.514.343.78.42 ; fax : 1.514.343.23.09 ; mel : Pichev@ere.umontreal.ca

PILON Marc

CEPED, 15 rue de l'École de Médecine, 75270 Paris Cedex 06, France  
tél : 33.1.44.41.82.30 ; fax : 33.1.44.41.82.31 ; mel : pilon@mozart.ceped.ined.fr

RANDALL Sara

Department of Anthropology, University College London, Gower Street,  
LONDRES WC1E 6BT, Royaume Uni

tél : 44 171 387.70.50 ; fax : 44 171 380.77.28 ; mel : s.randall@ucl.ac.uk

SAWADOGO Ram Christophe

FLASHS, Université de Ouagadougou, 03 BP 5619, OUAGADOUGOU

tél : 226.30.73.18 ; fax : 226.31.42.72

SCHOUMAKER Bruno

Institut de Démographie, UCL, 1 place Montesquieu, Bte 17, 1348 LOUVAIN-  
LA-NEUVE, Belgique

tél : 32.10.47.40.41/29.51 ; fax : 32.10.47.29.52 ; mel : bruno@sas.rice.ucl.ac.be

TABUTIN Dominique

Institut de Démographie, UCL, 1 place Montesquieu, Bte 17, 1348 LOUVAIN-  
LA-NEUVE, Belgique

tél : 32.10.47.29.62 ; fax : 32.10.47.29.52 ; mel : tabutin@demo.ucl.ac.be

TAKOUC Dieudonné

OCISCA-ORSTOM, BP 1857, YAOUNDE, Cameroun

tél : 237.23.95.34 ; fax : 237.20.18.54

TAMOTA TIETSE Thomas

École Polytechnique, BP 8390, YAOUNDE, Cameroun

tél : 237.23.12.26/22.45.47 ; fax : 237.23.01.13/23.18.41

THIBON Christian

Université de Pau, avenue du Doyen Poplewski, 64000 PAU, France

tél 33.5.59.62.61.75/92.32.43 ; fax : 33.5.59.92.32.43

TOKINDANG Joël

Population Council, BP E666, BAMAKO, Mali

tél : 223.22.94.35 ; fax : 223.22.94.35 ; mel : tokidan@pcmali.malinet.ml

TOURE Lassina

ENSEA, 08 BP 3, ABIDJAN 08, Côte d'Ivoire

tél : 225.44.41.15 ; fax : 225.44.39.88

TRAORE Baba

CERPOD, BP 1530, BAMAKO, Mali

tél : 223.22.30.43 ; fax : 223.22.78.31

VALLIN Jacques

CEPED, 15 rue de l'École de Médecine, 75270 Paris Cedex 06, France

tél : 33.1.44.41.82.30 ; fax : 33.1.44.41.82.31

VIGNIKIN Kokou

URD, BP 12971, LOME, Togo

tél : 228.21.17.21 ; fax : 228.22.08.89

VIMARD Patrice

LPE, Université de Provence, Centre Saint Charles, case 10, 13331 MARSEILLE  
Cedex 13, France

tél : 33.4.42.22.46.31 ; fax : 33.4.42.22.46.31 ; mel : vimard@orstom.rio.net

WAKAM Jean

IFORD, BP 1556, YAOUNDE, Cameroun

tél : 237.22.24.71 ; fax : 237.22.67.93 ; mel : ifordyao@camfido.gn.apc.org

WILLEMS Michel

UERD, BP 7118, OUAGADOUGOU, Burkina Faso

tél : 226.36.21.15 ; fax : 226.36.21.28 ; mel : poirier@uerd.uerd.bf



YANA Simon

Département. de Démographie, Université de Montréal, CP 6128, Succ. Centre-Ville, MONTREAL H3C 2J7, Canada  
tél : 1.514.343.61.11 poste 1957 ; fax : 1.514.343.23.09 ;  
mel : yanas@ere.umontreal.ca

YARO Yacouba

UERD, BP 7118, OUAGADOUGOU, Burkina Faso  
tél : 226.36.21.15 ; fax : 226.36.21.28 ; mel : uerd@uerd.uerd.bf

ZANOU, Benjamin

Institut National de la Statistique, 20 BP 1017, ABIDJAN 20 Côte d'Ivoire  
tél : 225.44.08.40 ; fax : 225.44.39.88

ZEBA Thérèse

FNUAP, BP 575, OUAGADOUGOU, Burkina Faso  
tél : 226.30.62.39 ; fax : 226.31.08.68

ZOUNGRANA Cécile

CERPOD, BP 1530, BAMAKO, Mali  
tél : 223.22.80.86 ; fax : 223.22.78.31 ; mel : cecilez@cerpod.malinet.ml



De nombreux pays vivent des situations de crises dont les causes et les conséquences sont diverses (économiques, sociales et culturelles) et qui s'accompagnent souvent de conflits (politiques, ethniques ou religieux). Parallèlement, la pauvreté se maintient ou s'étend. Ces notions de crise et de pauvreté sont souvent utilisées pour expliquer certains phénomènes démographiques : augmentation de la mortalité, recul de la nuptialité, accroissement de la taille des ménages urbains, baisse (ou augmentation) de la fécondité, augmentation des migrations de personnes déplacées et réfugiées, ralentissement de l'urbanisation, augmentation des migrations de retour, etc.

Cet ouvrage collectif examine les interrelations, dans les pays du Sud, entre les crises actuelles, la pauvreté et les changements démographiques. Il a été réalisé à partir des matériaux des Secones Journées Scientifiques du Réseau Démographique de l'UREF, qui se sont tenues à Ouagadougou (Burkina Faso) du 13 au 15 novembre 1996.

Les enjeux théoriques et politiques de la question sont importants car c'est de l'analyse qui en est faite que dépendent les interventions des gouvernements et des bailleurs de fonds. L'examen de la question sur le plan scientifique doit donc éclairer le débat politique pour qu'il tienne mieux compte de la complexité des phénomènes. La double approche, théorique et empirique, retenue dans cet ouvrage, permet de proposer certaines analyses susceptibles d'éclairer l'action ; elle ouvre aussi diverses pistes de recherche qui devront être explorées et approfondies.

Créée à l'initiative de l'**Université des Réseaux d'Expression Française**, la collection *Universités francophones* s'insère, depuis 1988, dans le paysage éditorial international. L'**UREF** met ainsi à la disposition des étudiants et des chercheurs des ouvrages de haute qualité scientifique.

Rédigés par des équipes à caractère multilatéral, manuels, monographies et actes de colloques abordent des problématiques intéressant l'ensemble du monde francophone. En outre, ils s'adaptent, grâce à une politique de prix particulière, à ses différentes réalités économiques : autant de conditions contribuant à la reconnaissance et au succès de la collection.

250 FF

60 FF – UREF/Prix préférentiel : Afrique, Asie, Amérique du Sud, Haïti

ISBN 2 84371 036 7



9 782843 710360